
UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO

CORRESPONDANCE DES DIRECTEURS

DE

L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

1666-1793

VII

IMPRIMERIE G. DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

CORRESPONDANCE
DES DIRECTEURS
DE
L'ACADÉMIE DE FRANCE
A ROME

AVEC LES SURINTENDANTS DES BATIMENTS

PUBLIÉE

D'après les manuscrits des Archives nationales

PAR

M. Anatole de MONTAIGLON

et M. Jules GUIFFREY

SOUS LE PATRONAGE DE LA DIRECTION DES BEAUX-ARTS

VII

1724-1728



PARIS

CHARAVAY FRÈRES

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

5, RUE DE FURSTENBERG

MAI MDCCCXCVII

VII.

DIRECTORAT

DE

POERSON ET DE WLEUGHELS

(9 MAI 1724-2 SEPTEMBRE 1725).

2746. — Poerson a d'Antin.

Le 9 may 1724.

Monseigneur, — Le change estant considérablement diminué, je prends la liberté de tirer, cet ordinaire, à peu près ce qui est deu de toute l'année 1723, en une lettre de change de 16,821 l. 10 s., que j'ai faite à M. le comte Giraud, qui m'a payé 2,649 écus romains, faisant, monnoye de France, celle de 9,400 l.

Ainsi, il ne restera plus, de toute l'année 1723, que 76 l. 18 s. J'ay adressé ladite lettre à l'ordinaire de M. Aubourg, trésorier des Bâtimens du Roy, suivant la permission que m'en a donné V. G.

Le conclave tire toujours en longueur; Mrs les Cardinaux paroissent peu d'accord entre eux.

L'on avoit fort parlé du Cardinal Paulucci; mais l'on dit, à présent, qu'il a eu l'exclusion de la part de l'Empereur et que la maison Albano et ses partisans reprennent le dessus et soutiennent toujours le Cardinal Olivieri, de sorte que, malgré tous ces opposans, qui ne sont pas en petit nombre, l'on croit que la maison Albano l'emportera à la fin.

Mr de la Faye est arrivé à Rome et m'est venu voir. C'est un gentilhomme qui a beaucoup d'esprit, amateur de peinture, de poésie et de musique. Il demeure avec M. Berger, aussi amateur de ces mêmes sciences. Le sr *Le Moyne,* peintre de l'Académie, demeure dans la même maison; il me vient voir souvent et tra-

vaille à un tableau représentant *Hercule et Omphale,* qui sera, je crois, une belle chose.

Le Cardinal Acquaviva a eu la nouvelle de l'arrivée à Gesnes des Cardinaux Borgia et Belluga, espagnols, que l'on attend dans peu de jours à Rome.

L'on dit que, par ordre du conclave, l'on doit faire des robes d'esté à tous les conclavistes, ce qui fait bien craindre qu'il ne dure encore longtemps.

L'on dit que l'intendant du Cardinal Olivieri fut prendre une calesche, lundy au soir, à la poste, avec un billet du Cardinal camerlingue; puis, fut à la maison professe, d'où sortirent deux jésuites qui entrèrent dans la calesche et prirent, à ce que l'on dit, le chemin de Vienne.

L'on dit aussi que M. le comte de Caunits, ambassadeur de l'Empereur, a esté voir le Cardinal Cinfuegos au conclave et luy a dit que l'Empereur le laissoit le maître de faire choix du sujet qu'il jugeroit à propos, pourveu qu'il fût digne de remplir cette grande dignité, dont le monde a un si grand besoin; qu'il ne pressâ[t] rien et prît tout le temps nécessaire pour parvenir à une bonne élection.

L'on dit qu'il a paru à Rome quantité de pièces médisantes contre le Cardinal Olivieri et la maison Albano qui a beaucoup d'ennemis dans Rome; en sorte qu'une partie du peuple a paru estre déchaînée contre cette famille et contre leurs adhérans.

Les gallères du Pape, ou pour mieux dire du conclave, ont prises deux pinques[1] turques, qui faisoient des prises de pêcheurs sur les côttes. Elles sont arrivez à Civita-Vechia.

Le Cardinal Tanara, doyen du Sacré Collège, est mort et a esté enterré à N.-D. de la Victoire, où est la cave[2] de la maison. L'on ne luy a fait aucunes pompes ny cérémonies, tous les Cardinaux estant dans le conclave.

M. le Cardinal des Ursins devroit luy succéder; mais le bruit court que ce saint homme, accoutumé à la retraite, refuse cette dignité et voudroit retourner dans son petit évêché d'Aversa, qui est dans le royaume de Naples[3]. Ce digne Cardinal dépence tout son revenu en charité.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 230.

= 1. Navire à trois mâts, à voiles latines, assez plat et assez large (voir Jal, *Glossaire nautique*).

2. C'est-à-dire le caveau funéraire.

3. Inigo Caraccioli, Cardinal en 1715, fut évêque d'Aversa du 23 février 1697 à sa mort, le 6 septembre 1730.

2747. — POERSON A D'ANTIN.

Le 10 may 1724.

Monseigneur, — Je profite du départ d'un courier, qui doit partir dans une heure, pour informer V. G. du bruit qui vient de se répandre en faveur du Cardinal Piazza, pour être Pape; il est évesque de Faence, ville de Lombardie; est né à Forli; il a été nonce à Vienne, et l'on en espère beaucoup. L'on dit que l'on n'attend que l'arrivée des Cardinaux espagnols pour le publier et pour sçavoir qui seront ses ministres. Rome paroist très joyeuse de cette élection.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 229.

2748. — D'ANTIN A POERSON.

Le 15 mai 1724.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres du 18 et 25 avril.

Je ne suis point étonné des marques de bonté que vous avés reçeuës de M. le Cardinal de Rohan; je l'avois bien préparé en votre faveur, et il est de luí-même le plus gracieux du monde.

Vous avez fort bien fait de marquer à M. le Cardinal de Bissy votre attention à lui faire plaisir dans le sujet qu'il vous a recommandé; les bonnes façons ne coûtent rien.

Vous recevrés mon portrait par M. *Veugles*. Je vous dois mille remercîmens de tous les sentiments que cette bagatelle vous inspire, et je souhaitterois fort de trouver des occasions plus essentielles d'exciter votre reconnoissance et de vous marquer que je suis entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 225.

2749. — Poerson a d'Antin.

Le 16 may 1724.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir deux lettres de la part de V. G., la première du 8 avril et la seconde du 23.

Par la première, il paroist qu'elle a la bonté d'être contente du peu que j'ai l'honneur de lui écrire de ce que je puis apprendre des nouvelles de ce païs, où elles sont très incertaines et changent presque tous les jours, y aïant des ressorts dans la politique des Italiens, qui démontent les plus fins des autres nations.

Par celle du 23, elle m'honore de la continuation de sa généreuse bonté en me marquant qu'elle a reçeu et qu'elle fera payer les lettres que j'ai tirées sur M. Aubourg, trésorier des Bâtimens, et celle que je tireray jusqu'au parfait payement de ce qui restoit deu de l'année 1723; ce que j'ai fait, la semaine passée, aïant tiré une lettre de 16,821 l. par M. le comte Giraud, qui m'a payé à Rome 2,649 écus romains, faisant, monnoye de France, 9,400 l., qui est à peu près le restant de l'année 1723.

Mercredy, j'ai eu l'honneur de lui adresser une lettre par un extraordinaire qui partit de Rome sur la nouvelle qui couroit ce jour-là.

M. le comte de Caunits, ambassadeur de l'Empereur, a donné un grand repas aux parents du Cardinal Paulucci, ce qui met en doute le bruit, qui s'étoit répandu, qu'il avoit eu l'exclusion; mais, malgré cette galanterie, l'on doute fort que ce bon Cardinal soit Pape.

Il est arrivé un courier du cabinet du Roy à M. le Cardinal de Rohan; mais ses commissions sont tenues fort secrettes.

Il se répandit, mercredy matin, du conclave un bruit que le Cardinal Piazza étoit éleu, ce qui donna une grande joie à tout le monde de Rome, et, comme il est cousin du Cardinal Paulucci, l'on interpréta que le dîné que le comte de Caunits avoit donné étoit à son sujet; mais cette nouvelle se refroidit sur ce que l'on sçut que le Cardinal Acquaviva avoit prié que l'on suspendît, en attendant les Cardinaux espagnols, qui étoient débarqués à Gênes.

L'on n'attend plus les Cardinaux allemands. Ils sont retournés, à cause de quelques difficultés qu'ils ont trouvées dans les chemins, causées par la peste qui infecte les passages.

Cette absence des Cardinaux allemands ne contribue pas peu à la discorde que l'on dit s'augmenter dans le conclave, où l'on dit que le Cardinal Albano a déclaré que le Cardinal Piazza étoit ennemi de sa maison, et l'on adjoûte qu'il avoit fait un long discours très piquant contre cette Éminence, et déclara n'en vouloir point absolument, malgré les fortes raisons que put dire le Cardinal Cinfuegos, qui, dit-on, le menaça de l'indignation de l'Empereur. Mais quelques-uns assurent qu'il répliqua, avec beaucoup de vigueur, qu'il sçauroit bien se justifier auprès de ce prince et qu'il vouloit un Pape d'un génie attaché à sa maison; qu'il avoit vingt-huit voix dont il pouvoit disposer, et, pour preuve, qu'il en feroit concourir dix-sept pour le Cardinal Ursini et onze pour le Cardinal Fabroni. Cependant, ces fortes preuves n'ont point épouvanté les Cardinaux *zélans*, qui espèrent qu'étant l'intérest de l'Église qu'ils soutiennent, que Dieu apportera quelque remède à tous ces meaux.

Le Cardinal de Rohan, à qui toutes ces contradictions déplaisent infiniment, a été incommodé de la goutte.

Les Cardinaux de Belluga et Borgia sont arrivez à Rome et entrés au conclave, ce qui donne espérance de voir finir ces contestations.

J'ai l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 233.

2750. — D'ANTIN A POERSON.

22 may 1724.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres du 2 et du 10, qui ne demandent d'autre réponse qu'un remercîment à vos nouvelles.

Je ne connois point le Cardinal Piazza, en faveur duquel vous me mandés qu'on se déclare. Je souhaitte seulement que celui qui sera éleu Pape soit de nos amis et qu'il ait la douceur et le caractère d'esprit qu'il faut pour maintenir la chrétienté en tranquillité et en paix, comme le plus grand bien qu'il lui puisse procurer.

Je suis, M., entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 229.

2751. — Poerson a d'Antin.

Le 23 may 1724.

Monseigneur, — M. le comte de Caunits, qui est ici de la part de l'Empereur, a reçeu de grosses sommes du royaume de Naples, fait une belle figure, et, comme il a bonne mine et beaucoup d'esprit, il est fort estimé de tous ceux qui le fréquentent.

L'on attend, à tout moment, le comte de Lagnasco, qui vient de Pologne avec Madame son épouse. Il fera, dit-on, le compliment de la part du Roy et de la République au Pape lorsqu'il sera éleu.

L'on parle si diversement de ce qui se passe au conclave que, presque tous les jours, les nouvelles du soir détruisent absolument celles du matin.

L'on parle encore aujourd'hui des Cardinaux Piazza et Ruffo. Quelques-uns disent que le premier peut donner de la jalousie aux Espagnols, aïant toujours été en commerce avec la cour de Vienne, où il a été nonce; de plus que, lorsqu'il fut proposé, le Cardinal de Cinfuegos ne put dissimuler la joie qu'il ressentoit de ce choix.

L'on ajoute qu'il fut fait aussitost une expédition d'un marchand, affidé aux Cardinaux Albano et Acquaviva, au-devant des Cardinaux de Belluga et de Borgia pour les avertir de ce qui se passoit dans le conclave, afin d'arrester ou suspendre, sans toutesfois être obligez de se servir de la voix exclusive, qu'il falloit garder pour une autre occasion.

Le lundy, l'on mit encore le Cardinal Piazza au scrutin; mais les Cardinaux espagnols étant entrés, de concert avec les Albano, se trouvèrent opposez à ladite élection sur les réfléxions que, dans les conjonctures présentes de la succession de la Toscane et de l'investiture de l'État de Sienne, qui a été dépendant de l'Espagne et qui, aujourd'hui, est prétendu par la cour de Vienne, l'on assure que ce traité a été rompu. Sur quoi l'on assure que le Cardinal Cinfuegos a expédié un courier à Vienne, que le Cardinal del Giudice y avoit expédié au sujet du Cardinal Olivieri, qui reste exclu, à ce que l'on assure.

Dimanche au soir, Mgr le Cardinal de Rohan a fait partir le

courier extraordinaire, qui étoit venu de la cour il y a quelques jours.

L'on dit que le Cardinal Albano s'est raccommodé avec le Cardinal Gozzadini et que le Cardinal de Sainte-Agnès, en faisant une espèce d'excuse audit seigneur Cardinal Albano, se diront tous amis.

L'on vient de faire, dans le conclave, un nouveau serment, qui deffend de ne rien révéler de ce qui s'y passe, sous de grosses peines.

L'on a parlé de quelques propositions faites par des particuliers, en faveur du Cardinal Barbadigo, auprès des Cardinaux Albano; mais, attendu qu'il est né sujet de la République[1], cela auroit, dit-on, pu donner occasion aux autres nations de se plaindre, quoique chacun convienne que c'est un très digne sujet, ayant de très bonnes mœurs, étant d'un très bon exemple.

L'on a remarqué, depuis quelques jours, un plus grand silence sur ce qui se passe dans le conclave, où le serment nouveau qu'on y a fait jurer empêche d'écrire avec la même liberté.

L'on sçait seulement que, depuis quelques jours, l'on ne trouve que des *nemini* dans les scrutins; ce qui sembleroit [signifier] que ces seigneurs ne sont pas encore d'une vraye intelligence.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 237.

= 1. De Venise.

2752. — Le Cardinal de Rohan au comte de Morville.

A Rome, le 23 may 1724.

... L'abbé de Tencin vous rendra compte du projet qu'il a pour les statues qui doivent servir d'ornement à l'escallier de la Trinité-du-Mont[1]. Il m'a prié, pour éviter tout embarras, d'en dire un mot légèrement aux chefs d'Ordre, afin que cet arrangement fût approuvé. Cela se fit hier sans aucune difficulté...

Reçue le 9 juin.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 656. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Il se proposait d'employer à cette décoration les élèves sculpteurs de l'Académie de France.

2753. — L'abbé de Tencin au comte de Morville.

A Rome, le 23 may 1724.

... L'ouvrage de l'escalier de la Trinité-du-Mont continue avec le même succez qu'il a commencé. Les fleurs de lys paroissent déjà en abondance et les ordres du Roy sont exécutés sans aucune contradiction ni sans aucun partage.

J'ay fait plus. J'ay voulu que le majordome luy-même eût part, malgré luy, à la construction de l'escalier. J'ay tenté de luy demander des tentes de toile d'une grandeur prodigieuse, appartenantes au palais apostolique, pour garantir les ouvriers des ardeurs du soleil. Il me les a accordées.

Avant que de faire mettre la main aux statues destinées pour l'ornement de l'escalier, j'ay crû que je devois faire à l'égard des Cardinaux chefs d'Ordre ce que j'aurois fait à l'égard du Pape, s'il vivoit encore, qui auroit été de luy rendre compte du progrès de l'édifice, afin de prévenir tout embarras.

C'est pourquoy je proposay à M. le Cardinal de Rohan de dire aux chefs d'Ordre, historiquement, quelles étoient les statues qui devoient être placées sur l'escalier.

M. le Cardinal de Rohan a bien voulu se charger de le leur dire, et j'y ferai travailler incessamment, en employant de préférence les sculpteurs françois qui s'en trouveront capables dans l'Académie de France. Voici les noms desdites statues...

Reçue le 9 juin.

Statues destinées à l'escallier de la Trinité du Mont.

(Pièce jointe à la lettre de l'abbé de Tencin du 23 mai 1724.)

Saint Félix, Pape,	Clovis,
Adrien, Pape,	Charlemagne,
Sainte Clotilde,	Sainte Geneviève,
Saint Louis,	Saint François de Paule.

Saint Denys, saint Remy, saint Hilaire, saint Martin.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 656. — Communiqué par M. Tausserat.

2754. — D'Antin a Poerson.

29 may 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 9e.

Votre lettre de change sera acquittée avec la même régularité que les autres l'ont esté; mais, pour éviter l'inconvénient de payer de si grosses sommes à la fois, je vous ordonne de tirer, par mois, la dépense de chaque mois. Il y a longtemps que je vous ay demandé la même chose, sans que vous l'ayez voulu faire.

Il faut se consoler de la longueur du conclave, pourvu qu'il nous donne un bon Pape.

Je suis bien aise que M. de la Faye aye visité notre Académie. C'est un homme de très bon goût. Faites-luy de votre mieux, car je l'ayme fort.

Je plains fort le Cardinal Tanara, car on dit que c'étoit un saint, aussi bien que son successeur.

Je suis, Monsieur, etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1958, fol. 232.

2755. — Poerson a d'Antin.

Le 30 may 1724.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de reçevoir une lettre, de la part de V. G., du 2 may, par laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle est bien aise que M. *Le Moine* réussisse dans son art, puisque les bons sujets sont très rares.

Cette bonté avec laquelle V. G. veut bien les animer par l'honneur de sa protection en fera éclore encore quelques-uns, puisque rien ne peut plus contribuer à élever le génie de ceux qui ont quelques dispositions que la protection d'un grand, dont le cœur égale la puissance.

V. G. ajoute qu'elle sçavoit desjà l'arrivée de Mgr le Cardinal de Rohan, comme de sa bonne réception dans Rome, et m'ordonne de lui bien faire ma cour de la part de V. G., sçachant combien elle est de ses amis, ce à quoy je n'ay pas manqué, tant que nous avons eu le bonheur de voir cette Éminence.

En me continuant l'honneur de ses bontez, elle a bien voulu encore me marquer que M. *Veugles* a eu l'honneur de prendre

congé de Sa Grandeur et qu'elle compte que j'en pourrai tirer du soulagement, le pays ne lui étant pas inconnu. Elle m'ordonne de bien vivre avec lui, ce que je ferai de tout mon cœur, n'aïant d'autre passion que celle d'obéir aux ordres de V. G., qui sont pour moi si sacrés que je veux vivre et mourir en les suivant avec respect et soumission.

Enfin, Monseigneur, les Cardinaux, fatiguez d'un si long et fatiguant conclave, ou, pour mieux dire, inspirez du Saint Esprit, firent, dimanche au soir, une tentative pour l'élection d'un digne successeur de saint Pierre dans la très digne personne du Cardinal des Ursins, et, lundi, vers les trois heures après midy, ce saint Pape fut éleu d'un consentement unanime[1].

Il refusa, pendant bien du temps, d'y consentir; il lui en coûta bien des larmes; mais, enfin, persuadé que c'étoit la volonté de Dieu pour le besoin de son Église, il sacrifia, par son humilité et son obéissance, toutes ses répugnances, et, malgré son grand âge et ses foiblesses, causées par ses mortifications, il accepta, et, vers les sept heures du soir, le Cardinal Pamphile fut à la loge de Saint-Pierre et annonça au peuple, qui étoit en grand nombre, cette agréable nouvelle que le Saint Père étoit éleu et se nommoit Benoist XIII, de la maison des Ursins, ce qui répandit une joie universelle. Il fut, le même jour, sur les huit heures du soir, adoré du Sacré Collège et descendit ensuite dans l'église de Saint-Pierre, ne voulant pas y être porté, quoique ce soit la coutume. Il mit pied à terre et baisa le seuil de la porte en versant beaucoup de larmes, se disant toujours indigne de la place que l'on l'obligeoit d'occupper. Il fit plusieurs prières dans l'église de Saint-Pierre, et M. le Cardinal de Rohan le suivit partout et fut fort édifié de la dévotion de ce saint Pape, ainsi que tout le monde présent.

Il est resté au Vatican, et l'on croit qu'après-demain il nommera son premier ministre et les autres principaux officiers.

J'ai l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 239.

= 1. Le 27 mai 1724. Le Cardinal Orsini, qui prit le nom de Benoît XIII, était Jacobin.

2756. — D'ANTIN A POERSON.

5 juin 1724.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 16.

Les nouvelles du conclave deviennent curieuses, car il me paroist que tout n'est pas d'accord. J'y plainds fort M. le Cardinal de Rohan par toutes les pertes qu'il vient d'essuyer.

Vos lettres de change seront acquittées à vue, comme je vous l'ai desjà mandé.

Les cérémonies de l'Ordre s'achèvent aujourd'hui et se sont passées dans la dernière magnificence, mais non sans beaucoup de fatigues pour les gens de ma taille.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 236.

2757. — Poerson a d'Antin.

6 juin 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir deux lettres, de la part de V. G., l'une de Petit-Bourg, du 8 may[1], la seconde de Versailles, du 15 du même mois. Par celle du 8, elle me fait l'honneur de m'adresser deux lettres, que j'ay eu l'honneur de rendre ès mains propres, la première à Mgr le Cardinal de Rohan, et la seconde à M. l'abbé de Tancin, qui auront l'honneur d'en remercier V. G. par le premier ordinaire.

J'attendois assez tranquillement l'arrivée de M. *Veugles;* mais, depuis que V. G. me fait la grâce de m'annoncer qu'il est chargé du portrait de Sa Grandeur, j'advoue, Monseigneur, que je compte les moments qu'il met pour se rendre à Rome, puisque, ne pouvant avoir le bonheur de me voir aux pieds de mon cher seigneur et mon maître, j'auray toujours la consolation de voir sa noble image, devant laquelle je passeray le reste de mes jours en admiration et de reconnoissance de tant de bienfaits que j'ay receus et reçois de son cœur généreux et de sa magnificence.

Par la même lettre, V. G. a la bonté d'approuver le petit service que j'ay rendu à M. le Cardinal de Bissi dans la personne qu'il a amenée avec luy pour étudier à Rome un peu d'architecture.

Monseigneur, M. *Veugles* est arrivé jeudy au soir[2]; mais il n'a point apporté le portrait de V. G., l'ayant embarqué à cause de son poids et de son volume. Je l'attends avec la dernière impatience et je fais des vœux de tout mon cœur pour que les vents

de la mer soient favorables au bâtiment qui porte ce précieux dépôt.

M. *Veugles*, que je connoissois depuis longtemps, me paroît un fort galant homme, et je compte beaucoup sur son savoir-vivre et sur ses autres bonnes qualités. Nous avons été, devant-hier, ensemble chez M. le Cardinal de Rohan, qui nous reçeut avec sa bonté ordinaire, en considération des lettres favorables dont V. G. nous a gratifiés.

Nous fûmes aussi chez M. l'abbé de Tansin, qui nous reçeut le plus agréablement du monde, sur la lettre de V. G.

Nous nous sommes rendus aussi chez M. le Cardinal Ottoboni et, les lettres de V. G. nous portant bonheur chez tous ces princes de l'Église, ce Cardinal nous reçeut avec des marques d'une bonté extraordinaire. Il n'y a que Mgr le Cardinal Gualterio que nous n'avons pu voir à cause des grandes fonctions que l'on a fait ces jours-cy; mais nous espérons, demain ou après, d'aller saluer cette Éminence.

M. *Veugles* a amené un jeune peintre avec luy. Comme je n'en estois point averty, j'ay pris un lict des Juifs et heureusement une chambre, qui est la dernière que nous ayons. Je luy ai donné, m'ayant montré un brevet signé de Votre Grandeur.

Chacun dit que le Pape est un saint homme, envoyé de Dieu pour gouverner pieusement son Église. En effet, cette élection s'est faite par inspiration et non par cabales des hommes, ce qui apparut bien évidemment, puisque, le dimanche matin, vingt-cinq Cardinaux furent dans la cellule du Cardinal Albano et direnι tous, d'une voix, qu'ils vouloient faire le Pape.

Les ministres des couronnes y ayant consenti, ils éleurent le Cardinal des Ursins, lequel refusa et versa des larmes pendant du temps; mais, pressé par les Cardinaux et inspiré du ciel, il se rendit avec beaucoup de modestie, en se disant indigne de cet honneur, et fut proclamé, ainsi que j'ay eu l'honneur d'en informer V. G. par le courier extraordinaire que Mgr le Cardinal a envoyé à la cour.

Le Pape, ayant été informé que la Chambre étoit fort endeptée, a refusé qu'elle fît la dépense d'un arc de triomphe le jour de son couronnement.

Ce Saint Père a été deux jours sans donner audience, et l'on dit qu'il a écrit, pendant ce temps, à l'Empereur, au Roy notre maître et au roy d'Espagne, et leur a dépesché des couriers.

Pendant ce temps, il a établi les ministres, le Cardinal Paulucci pour son premier secrétaire d'État, le Cardinal Coradini *pro-dattario*, le Cardinal Olivieri secrétaire des brefs, Mgr Marafoschi son auditeur de la chambre. Puis, ce Saint Père donna une audience très favorable et luy dit qu'il vouloit le sacrer luy-même dans l'église neuve, où est la chapelle de Saint-Philippe de Néry.

Le Pape, sçachant que le jeune Cardinal Albano avoit très peu de choses, ayant perdu, ces jours-cy, le prince Dom Charles, son frère, qui a été taillé de la pierre, dont il est mort, sur la tête duquel il y avoit plusieurs racables[3] et lieux de Monts, qui ont esté perdus par cette mort. Sur ces considérations, le Saint Père a donné à ce jeune Cardinal une abbaye de sept mille écus de rente qui étoit vacante par la mort du Cardinal Tanara, doyen du Sacré-Collège.

Le Pape fut couronné dimanche. La cérémonie fut très longue; elle dura huit heures, et, devant la commencer, le Saint Père donna audience aux trois Cardinaux, ministres de l'Empereur, du Roy, notre maître, et du roy d'Espagne.

Mgr Mayella a été déclaré secrétaire des brefs aux princes, et le chanoine Albini, secrétaire des chiffres, a esté aussi déclaré.

J'aurois bien désiré d'adresser à V. G. le récit de la cérémonie du couronnement; mais elle est si longue que je ne pourrai que pour l'ordinaire prochain.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 242.

= 1. Celle-là ne nous est pas parvenue.

2. Voyez au n° 2758 la lettre de Vleughels, écrite le même jour que celle-ci, et datée par erreur du 6 mai 1724, ainsi que l'observation qui accompagne cette pièce.

3. *Poerson* ne voudrait-il pas dire des billets rachetables et commerçables?

2758. — VLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 6 may[1] 1724.

Monseigneur, — J'arrivai dans Rome le deuxième de ce mois, à dix heures du soir.

Ainsi, je ne pus voir M. *Poerson*, qui étoit desjà retiré. Le lendemain matin, je le vis. Il me fit beaucoup d'honnesteté, et me

dit qu'il étoit ravi que vous m'eussiez choisi plutôt qu'un autre. Je l'assurai que je ferois tout ce qui dépendroit de moy pour mériter son amitié.

Je le trouvai très changé, ayant beaucoup de peine à marcher et à me parler. J'ay sçeu qu'il y a environ quinze jours que, lisant dans quelque livre, il y avoit trouvé la recepte d'une médecine qui rajeunissoit et qui fortifioit. Sans demander conseil à personne, il la fit faire et la prit, dont il pensa mourir[2].

Ce spécifique l'a fort abatu, et, partant, a fait tout le contraire de ce qu'il espéroit; nous n'avons pu encore parler ensemble de ce qui regarde l'Académie, à cause de son incommodité, qui commence cependant à se passer.

Nous avons été aujourd'huy ensemble rendre les lettres dont V. G. a bien voulu m'honorer[3].

Mgr le Cardinal de Rohan étoit au lict, se reposant des fatigues du jour précédent, qui fut le couronnement du Pape. S. Ém. me reçeut très bien; mais, comme elle est sur son départ, je voi bien que je n'aurai pas le temps de luy faire ma cour aussi souvent que je le souhaitterois.

Mgr le Cardinal Ottoboni m'a dit que la lettre que je lui rendois feroit qu'il auroit pour moy toutes les considérations que pareilles recommandations méritoient. Mgr l'archevêque d'Ambrun[4] a enchérit encore sur ces offres de services. M. *Poerson* étoit présent à toutes ces visites.

Nous n'avons pu voir encore Mgr le Cardinal Gautieri; un de ses gentilshommes, qui est de mes amis, vint hyer pour me voir; nous n'étions pas à la maison.

J'ay été obligé de séjourner deux jours à Turin. Pendant ce temps, j'ay été à la Vennerie, où le roy de Sardaigne fait bâtir. J'eus l'honneur de luy faire la révérence, et il voulu[t] bien s'entretenir avec moy pendant près d'une heure. Après m'avoir demandé l'état de la santé de S. M. et parlé de la France en général, il me parla beaucoup de peinture et me pria (ce sont les propres termes dont il voulut se servir) d'avoir soin d'un peintre qu'il avoit envoyé à Rome, et de lui en faire sçavoir mon sentiment, et de contribuer, autant que je le pourray, à son avancement[5]. Je luy répondis, avec le respect que je devois, et, lorsque j'aurai vu l'ouvrage de ce peintre, je ne manquerai pas de luy obéir, si V. G. le juge à propos.

Je vis aussi le prince de Piedmont, et il me fit voir encore son

petit-fils et vouloit que je visse la Reine; mais S. M. n'étoit pas visible.

Il y eut des seigneurs de la cour qui me firent bien des honnestetez, entre autres le marquis de Rivaroles.

J'ay trouvé à l'Académie six pensionnaires, qui paroissent avoir envie d'étudier; mais, comme tout Rome est en fête, je n'ai pu encore connoître s'ils répondent à l'idée que j'en ay[6] et à ce qu'on m'en a dit. Il y a un sculpteur qui me paroît avoir de très grandes dispositions et un peintre qui ne fait pas mal. Je n'en diray cependant [rien] de plus à V. G. jusqu'à ce que j'ay vu, avec le temps, ce qui en est au juste.

On est icy en réjouissance pour l'exaltation du Pape. Ce fut hyer le couronnement; mais, par les couriers, vous en aurez appris plus que je ne pourrois en dire; je n'en ferai pas une inutile répétition.

Souffrez que je demande icy à V. G. la continuation de ses bontez et l'honneur de sa protection, étant, avec un profond respect, Mgr, etc.

VLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 1.

= 1. Cette lettre importante, la première que *Vleughels* écrivait au duc d'Antin après son arrivée à Rome, porte une date inexacte. Elle fut écrite, non le 6 mai, mais seulement le 6 juin 1724, immédiatement avant ou après celle de *Poerson*, de même date, qui porte le n° 2757. Il résulte de cette interversion que le directorat partagé de *Poerson* et de *Vleughels* commence le 6 juin et non le 6 mai, et que, par suite, les premières pièces de ce volume, jusqu'à cette date du 6 juin, auraient dû appartenir au précédent volume. Le désordre dans lequel se trouvaient les six premiers mois de l'année 1724 nous a empêché de remarquer et de corriger en temps utile la méprise du commis du duc d'Antin qui avait été chargé de transcrire les documents originaux sur les registres. — J. G.

2. Depuis : « J'arrivai dans Rome »; Lecoy, p. 183.

3. Depuis : « Nous avons été »; Lecoy, p. 183.

4. Pierre Guérin de Tencin, archevêque d'Embrun du 2 juillet 1724 à 1740, puis archevêque de Lyon jusqu'au 2 mars 1758, date de sa mort.

5. Depuis : « J'ay été obligé »; Lecoy, p. 183-184.

6. Depuis : « J'ay trouvé »; Lecoy, p. 184.

2759. — Le comte de Morville a l'abbé de Tencin.

Le 10 juin 1724.

Je reçois en ce moment vostre lettre, de l'ordinaire du 23, où

je ne vois rien, concernant le service du Roy, que l'article des statues qui doivent faire un des ornements de l'escalier de la Trinité-du-Mont, et je crois pouvoir vous dire d'avance que le Roy approuvera tout ce que vous avés fait et ce que vous vous proposiés de faire encore par rapport à ces statues.

Je suis, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 656. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2760. — D'Antin a Poerson.

Le 13 juin 1724.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres des 23 et 30 mai, qui sont toutes deux des réponses aux miennes.

Enfin, après les longues et pénibles difficultez du conclave, ils ont choisi un saint homme dont nous sommes tous charmés. Nous en avions été instruits par le courier extraordinaire, il y a huit jours. Dieu lui donne longue vie.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 242.

2761. — L'abbé de Tencin au Roi.

A Rome, le 13 juin 1724.

Sire, — Le Pape tint hier le premier consistoire, où, après avoir remercié le collège des Cardinaux par un discours rempli d'onction et d'humilité, il fit plusieurs propositions d'églises. Il voulut bien me mettre de ce nombre pour l'archevêché d'Embrun, auquel il a plu à V. M. de me nommer.

... Après le consistoire, le Pape fit la cérémonie de donner le rochet à ceux qui avoient été proposés pour des évêchés. Je fus appellé à mon tour et, après avoir reçeu le rochet, le Pape fit retirer l'avocat consistorial, qui doit être présent à cette cérémonie. Il voulut bien s'entretenir avec moy une demi-heure, quoiqu'il fût près de deux heures après midy, tantôt se promenant, tantôt demeurant assis.

Il me parla sur les devoirs de l'épiscopat et de mon ministère, sur l'alliance étroite qui se formoit entre luy et moy et qui aug-

menteroit encore par la consécration qu'il vouloit me donner luy-même; et cela avec une familiarité et une cordialité sans égale.

Les expressions dont il se sert à l'égard de V. M. ne peuvent être plus respectueuses. C'est un Pape des premiers siècles qui parle. Je n'entray dans aucun détail d'affaires; je me bornai à des choses générales et, me contentant de me mettre en état d'agir sitôt que V. M. m'aura donné ses ordres, je dis seulement que, continuant l'ouvrage de l'escalier de la Trinité-du-Mont, j'avois déjà ordonné que l'on mît des roses, qui font la partie principale de ses armes, dans les endroits où celles de son prédécesseur devoient être placées. Il me pria avec instance de n'en rien faire, répétant plusieurs fois qu'il n'étoit qu'un pauvre moine. Je répondis que V. M. ne me permettroit pas d'obéir à Sa Sainteté dans cette occasion...

Reçue le 30.

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 656. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2762. — Poerson a d'Antin.

Le 13 juin 1724.

Monseigneur, — Nous avons été, M. *Veugles* et moy, chez Mgr le Cardinal Gualterio, où, aïant l'honneur d'y aller de la part de V. G., cette Éminence nous reçeut avec ses bontez ordinaires, ce qui passe tout ce que l'on peut dire.

Mgr le Cardinal de Rohan a reçeu de tristes et fâcheuses nouvelles de son illustre et très chère famille. Ce héros chrétien les a reçeu avec une fermeté et une résignation qui le fait admirer de tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher.

Pour moy, je puis dire être un des plus zélés de ses admirateurs, aïant l'honneur de le voir le plus souvent qu'il m'est possible.

Mgr le Cardinal de Polignac a eu quelques accès de fièvre, dont il est quitte, grâces au ciel, à présent.

Le Saint Père sortit dimanche sans aucune des cérémonies que l'on a coutume de faire en pareilles occasions et accompagné seulement d'une douzaine de gardes, qu'il ne vouloit point et ne souffrit que par complaisance.

Ce Saint Père alla à l'hôpital du Saint-Esprit, dont il visita toutes les salles. Il y communia deux malades, conforta un mourant, et, après quelques prières, il sortit et alla se promener

vers la vigne Saint-Pancratio, suivi de quantité de monde, dont grand nombre lui donnèrent des mémoriaux, qu'il reçeut de toutes mains.

Le Cardinal Paulucci a accepté la place de secrétaire d'État, Mgr Mayelle celle de secrétaire des lettres aux princes et M. le Cardinal Olivieri a été confirmé dans son ancienne place de secrétaire des mémoriaux, et le Cardinal Coradini dattaire.

Ce Saint Père tint consistoire hier, dans lequel Sa Sainteté fit un discours latin, plein d'érudition et d'onction, pour remercier le Sacré Collège de son élection au siège de saint Pierre, puis proposa M. l'abbé de Tancin pour l'archevesché d'Ambrun; Sa Sainteté créa aussi archevêques *in partibus* Mgr Anssidei, M. Lambertini, M. Altieri et Lercaro.

Il arriva hier un courier, de retour de la cour, à M. le Cardinal de Rohan.

Le Pape, informé des travaux apostoliques que Mgr Maigrot, évesque de Canon[1] (*sic*), a faits dans ses voyages de la Chine, ce Saint Père, ayant fait attention sur ses longs services, l'a envoyé régaler d'un carosse de trois bons chevaux, des habits de sa livrée et de trois cents ou quatre cents écus romains de comptant, en attendant d'autres récompenses.

Ce très digne prélat est allié d'assez près à M. *de Cotte*, premier architecte de Sa Majesté.

Le Pape vient de passer, allant sans cérémonies, avec douze gardes, sept ou huit Suisses, son porte-croix, dans une chaise très simple, et va, dit-on, à Sainte-Marie la Majeure.

Je prends la liberté d'adresser à V. G. les deux relations cy-jointes.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

2763. — *Relation sincère des cérémonies faites dans l'élection du nouveau Souverain Pontife Benoist XIII, soit dans le Conclave comme dans l'église de Saint-Pierre.*

Comme il a plu à Dieu de rappeler à l'autre vie, au 17 de mars 1724, le très saint pasteur Innocent XIII, pendant son siège vacant, le vaisseau de l'Église a été agité d'une rude tempeste, privée de son suprême naucher, qui lui servoit de guide.

Pour cet effet, les Cardinaux se sont renfermez au conclave le

20 dudit mois pour élire un nouveau Pape, après un sage examen pour celui qui pourroit soutenir le poids d'une si grande dignité avec une force convenable. Dans une conjoncture assez déplorable, tous, d'un commun accord, ont enfin fait tomber le sort au Cardinal Frère Vincent-Marie Ursini, le considérant comme très digne et utile pour régir le sceptre d'une si importante domination, pour avancer et établir la paix entre les princes chrétiens, pour confirmer dans chaque royaume la foy romaine, pour rechercher avec tout le zèle le plus vigilant l'extirpation de l'hérésie et pour remplir la place d'un Vice-Dieu en terre.

L'espace de deux mois et neuf jours s'étant donc écoulez, qui est le temps que lesd. Cardinaux ont été renfermez pour ladite élection, laquelle ayant été arrestée et confirmée, le Cardinal destiné au Souverain Pontificat fut conduit, le 29e may, à la chapelle de Sixte quatrième et, selon la coutume, habillé de *crocea*.

Chacun se mit à sa place, invoquant le Saint-Esprit, en récitant l'hymne *Veni, Creator Spiritus, etc.*, et l'oraison *Deus, qui corda fidelium, etc.*, leüe par Mgr Olivieri, sacriste apostolique.

Ensuite, renfermez de nouveau, on a fait le scrutin et recueilli les voix, et l'élection du Pape s'est trouvée pleinement faite. Le sacriste et les maîtres de cérémonies furent introduits dans la chapelle, et, les tablettes étant brûlées, le premier maître de cérémonies a conduit les Cardinaux de Giudice, Boncompagno et Pamphilio, chefs d'Ordres, avec le cardinal Albani, camerlingue de la Sainte Église.

Le Cardinal de Giudice a interrogé l'Éminentissime éleu, disant : *Acceptas-ne electionem de te canonice factam in Summum Pontificem?* Son Éminence, auparavant que d'être élevé au suprême degré, usant des traits ordinaires de sa profonde humilité, a demandé quelque temps pour prier et, se jettant à genoux aux pieds de l'autel, après une fervente oraison, se leva en pied et répondit : *Accepto.*

Le même Cardinal de Giudice ajoutant : *Quomodo vis vocari?* il dit : *Benedictus decimus tertius.*

Alors le premier maître de cérémonies demanda un acte de l'acceptation. Cela exécuté, les Cardinaux Pamphilio et Ottoboni, premiers diacres, conduisirent au milieu de leurs Éminences le nouveau Pontife devant l'autel, et là, ayant fait sa prière, ils le menèrent au lieu où, dépouillé de ses habits de Cardinal, et lui

aïant mis aux pieds les souliers brodez d'or avec la croix, et vêtu d'une soutane d'armoisin blanc, avec son surplis, la mozette, la calotte et le camail, fut accommodé pour s'asseoir dans le siège pontifical devant l'autel, où le doyen et, successivement après lui, tous les autres Cardinaux, vêtus de soutane violette, de surplis, mozette et croix, furent reçeus au baiser de la main et à l'embrassement, le Cardinal camerlingue lui mettant en même temps, au doigt annulaire de la main droite, l'anneau du pescheur.

La première adoration étant finie en cette forme, le Cardinal Pamphilio, accompagné de M. le chanoine Bolza, maître de cérémonies, avec la croix, s'en alla à la loge de la Bénédiction, qui est sur la place de Saint-Pierre, où, se faisant voir, publia à haute voix la création du nouveau Pape, disant : *Annuntio vobis magnum gaudium. Papam habemus, Eminentissimum et Reverendissimum Dominum Fratrem Vincentium-Mariam, S. R. E. Cardinalem Ursinum, qui sibi nomen imposuit Benedictus Decimus tertius.*

Desjà tout Rome avoit jetté les yeux, parmi d'autres Cardinaux très dignes, sur l'Éminentissime éleu, et, tant plus le temps s'approchoit, d'autant plus, avec de solides raisons, on croioit communément que la digne élection devoit tomber sur Son Éminence; et, ayant publié, le matin, la certitude de son exaltation, l'après-dîner, tout le peuple s'est restreint dans l'église et dans la place de Saint-Pierre, et, avec une impatience extraordinaire, il détestoit le temps qui conduisoit ce moment avec trop de paresse dans lequel la déclaration en devoit être faite au public; et, tandis qu'il l'attendoit ainsi avec impatience, à la comparution de la croix, courière sacrée de la sainte nouvelle, la voix d'un chacun fut concordante pour marque d'une réjouissance si désirée et qui n'en formoit qu'une; mais, pour entendre les paroles du susdit Cardinal, en un même temps chacun fut dans le silence, de manière qu'il sembloit n'y avoir personne.

L'heureux avis étant donné au peuple par Son Éminence, par de communs applaudissements qui répliquoient : *Eviva Papa Benedetto decimo tertio;* le bruit des tambours, le son des trompettes, l'éclat de la mousqueterie des soldats, escadronnez dans la place Saint-Pierre, s'accouplèrent avec le concert réjouissant de toutes les cloches de Rome.

La porte du conclave étant ensuite ouverte, la seconde adoration fut faite à Sa Sainteté par les Cardinaux dans la même chapelle;

après avoir été vêtu de l'amit, de l'aube, ceinture, étole, manteau pontifical et mitre, et s'estant assis sur l'hostel[2], les Cardinaux lui ont baisé le pied et fait l'embrassement à l'accoutumée.

Pendant ce temps-là, le peuple, toujours inquiet, quoique assuré de son nouveau pasteur, se tourmentoit dans le retardement de pouvoir le voir parce qu'il le désiroit avec une ardeur inexpliquable, et le moindre délay lui sembloit un très long siècle.

Enfin, la seconde adoration étant achevée, Sa Sainteté fut portée dans Saint-Pierre, avec la croix qui la précédoit et avec les musiciens qui chantoient l'antienne *Ecce Sacerdos Magnus, etc.* Les Cardinaux précédoient et marchoient deux à deux.

Le Saint Père ne pouvoit passer, ni ceux qui l'accompagnoient, parmi une nombreuse foule de gens qui, pour le voir de près, procuroient de s'approcher de Sa Sainteté, et par où elle passoit un *Viva* répliqué retentissoit de tous costez, qui empêchoit d'entendre le concert de la chapelle pontificale.

Le Pape, étant arrivé à la porte Majeure, fit arrêter et voulut descendre, et là, prosterné, baisa l'échelon au pas de ladite porte avec une très grande dévotion, et, en après, il a voulu aller à pied jusqu'au maître-autel.

Sa Sainteté étant ainsi arrivée aud. grand autel, sur lequel il fut mis pour être assis, le Cardinal de Giudice, doyen, entonna l'hymne *Te, Deum, laudamus*, qui fut chanté par les musiciens, et, pendant ce temps-là, on fit la troisième adoration comme dessus, après laquelle led. Cardinal de Giudice, au costé de l'épître, chanta les vers selon la coutume et l'oraison sur le nouveau Pontife, qui, à la fin, donna au peuple la première bénédiction si désirée.

Le Cardinal Altieri, second diacre assistant, luy ayant auparavant levé la mitre, qui lui fut remise par le Cardinal Ottoboni, autre premier diacre, Sa Sainteté fut portée dans ses chambres dans une chaise fermée, avec un très grand cortège de gens de la première qualité qui s'y trouvèrent, s'empressant tous à l'envi l'un de l'autre pour luy rendre respectueusement le premier devoir d'honneur et d'obéissance.

Par toute la ville on faisoit compliment aux Cardinaux pour une si digne élection, et, les deux jours suivants, il y a eu, le soir, une décharge de boettes et de canon du château Saint-Ange, avec l'illumination aux palais des Cardinaux, des princes, ambassadeurs, ministres, et d'une grande partie de la noblesse, chacun se réjouissant de l'exaltation du nouveau Pontife.

Relation exacte du couronnement solemnel de Notre Saint Père le Pape Benoist treizième Ursini, Romain, fait dans la basilique de Saint-Pierre le 4 juin 1724, avec autres choses curieuses et dignes de mémoire.

Le couronnement du Pape étant une des fonctions célèbres qui se fassent dans la ville de Rome, il semble qu'il soit à propos d'en donner un extrait en abrégé, avec assurance qu'étant un avis important et pieux, il sera favorablement reçeu par des catholiques illustres.

Les fonctions de la création étant finies, on a résolu d'exécuter, le jour du dimanche de la Pentecôte, les cérémonies de son glorieux couronnement.

Pour cet effet, on a vu, à l'aube du jour, les soldats bien disposez et en bon ordre dans l'église de Saint-Pierre pour éviter le bruit populaire; comme aussi les compagnies des chevaux-légers et cuirassiers se trouvant sur la place en ordonnance. Desjà tout étoit préparé dans le portique de Saint-Pierre et sur la loge de la bénédiction solemnelle, avec le trône de Sa Sainteté et son dais et autre.

Enfin, le matin dud. jour, après les onze heures d'Italie, qui sont sept heures de France, le Saint Père, vêtu de soutane blanche et de mosette de velours ras rouge, avec le chapeau ordinaire, s'est porté à la petite chambre dite de la *falde*, précédé d'une très nombreuse multitude de titulaires et seigneurs, outre ses familiers.

Après cela, vêtu par deux Cardinaux-diacres, qui lui mirent l'amit, aube, ceinture, étole, et manteau de couleur rouge avec le formel précieux et la mitre, le premier maître de cérémonies a dit *Extra*, et un des sous-diacres apostoliques a pris la croix et l'a porté devant Sa Sainteté, et s'est agenouillé, attendant que le Pape l'ait révéré, et, en après, se levant à pied, a marché vers la basilique de Saint-Pierre, au milieu de deux officiers dits de *verga rubea*, précédant les écuyers, camériers extra, le fiscal, les avocats consistoriaux, les chapelains et camériers secrets et d'honneur, les acolytes, les clercs de la chambre, les auditeurs de Rote et les sous-diacres apostoliques, tous habillez selon la coutume, et deux chapelains secrets, un desquels portoit la mitre du Pape. Et, après la croix, les Cardinaux marchoient deux à deux; ensuite, l'ambas-

sadeur de Bologne(?), MM. les conservateurs du peuple romain et M. le gouverneur de Rome, et puis après Sa Sainteté, au milieu des susdits Cardinaux premiers diacres qui tenoient haussez les ourlets du manteau papal, et deux protonotaires apostoliques haussoient ceux de la falde et de la veste, et la queue étoit portée par le plus digne laïque qui se trouva là présent. Après lequel, M. le doyen de la sacrée Rote marchoit, au milieu de deux camériers assistans de Sa Sainteté, prothonotaires apostoliques, etc.

Tout étoit gardé par les soldats Suisses, hanspesades et MM. les capitaines de l'une et l'autre garde.

Le Saint Père, avec cet ordre, s'est acheminé jusqu'à la salle ducale, où étoit préparé le siège qui sert pour le porter, dans lequel il s'est mis pour être assis et solevé en haut par ses palfreniers.

Il a été porté, par la salle royale et par le grand escalier, au portique de Saint-Pierre, où Sa Sainteté s'est assis au trône là préparé, sous le dais, au milieu de deux Cardinaux diacres assistans.

Alors le Cardinal Annibal Albani, archiprêtre de la basilique vaticane, après une courte prière, supplia le Pape pour recevoir *ad osculum pedis* le chapitre et le clergé de Saint-Pierre, lequel Sa Sainteté accorda bénignement.

De là, le Pape, ayant voulu descendre de son siège, s'est porté à pas lents, avec une grande humilité, à l'autel du Saint-Sacrement, où il a prié à genoux, et puis s'est porté à la chapelle Clémentine; là où, approché près du trône et salué, et sa prière étant faite au pupitre dit *Faldistoro*, est monté à la résidence, se mettant à seoir au milieu des susdits Cardinaux diacres, et a reçeu à l'obéissance des autres Cardinaux, ensemble avec les patriarches, archevesques, et, dans les degrez du trône étoient les conservateurs.

Après cela, la bénédiction donnée par le Pape, les Cardinaux s'habillèrent de leurs habits sacerdotaux, c'est-à-dire d'évesques, prêtres et diacres. Ensuite de cela, respectivement la mitre fut levée à Sa Sainteté, qui, s'estant levé sur ses pieds, a dit, avec une voix basse, le *Pater noster,* etc., l'*Ave Maria*, etc., et puis après il a entonné *Deus in adjutorium meum intende*, pour tierce, que le chœur a poursuivi à chanter jusqu'à la fin.

Pendant ce temps-là, Sa Sainteté, siégeant avec la mitre, a récité, avec les deux Cardinaux assistans, les psaumes et les oraisons

préparatoires pour la messe; et, pendant ce temps-là, on lui a mis les sandales.

Les pseaumes achevés, Sa Sainteté étant debout, un des musiciens a chanté le chapitre, et on a chanté les responsoires et versets, et, à la fin, le Saint Père a dit l'oroison de *tierce*, après laquelle, avec la mitre, il s'est lavé les mains et a été immédiatement dépouillé par le Cardinal diacre de la mitre, du formel, du manteau et de l'étole, et ceint de sa ceinture avec son succintoire, et a été soulagé de la première ceinture et orné de croix pectorale, fanon, étole, de sa petite tunique dalmatique, gants, chasuble et mitre, et, par le Cardinal doyen, évêque assistant, de l'anneau, et mit sur l'encens.

De là, par le premier diacre, la procession fut dressée vers le maître-autel, après laquelle venoit Sa Sainteté, portée sous le dais soutenu par les référendaires de la signature, avec les éventails de plumes de paon, en italien nommés *flabelli* ou *pennachini*.

Le Saint Père étant sorti de la chapelle, un clerc, avec un cierge allumé, a mis le feu à l'étoupe qui pendoit au bout d'une canne dorée, tenue en main par un maître de cérémonies, qui, agenouillé vers Sa Sainteté, a dit, chantant : *Pater Sancte, sic transit gloria mundi*, et cela semblablement deux autres fois en une égale distance.

Auparavant d'arriver au grand autel, Sa Sainteté, parvenue à la chapelle et la chaire posée, elle a reçeu les trois Cardinaux derniers prestres, *ad osculum auris et pectoris*, et, de nouveau rehaussée, elle a été portée devant l'autel, et puis, s'étant levée en pied, elle s'est approchée aux degrez dud. autel et a fait la confession au milieu du Cardinal évêque assistant et du Cardinal diacre de l'évangile. Pendant ce temps-là, les Cardinaux-diacres assistans et le diacre et sous-diacre latin et le diacre et sous-diacre grec ont fait la confession entre eux; à l'*indulgentiam*, led. sous-diacre latin a mis le manipule à Sa Sainteté, qui, étant debout et approché à l'autel, a déposé la mitre dans les mains du Cardinal premier diacre et a reçeu le *pallio*, qui est un certain ornement que le Pape met aux jours solennels, en forme de chaîne attachée avec des épingles garnies de joyaux.

Sa Sainteté, étant montée à l'autel, a imposé et béni l'encens et a encensé l'autel, servie par le Cardinal-diacre de l'évangile, qui a donné ensuite de l'encens à Sa Sainteté mitrée.

De là, le Saint Père s'est porté au trône et, étant assis, a reçeu

à l'obéissance les Cardinaux et prélats assistans et les pénitenciers de Saint-Pierre, tous selon la forme différente qui se pratique avec eux.

L'adoration finie, Sa Sainteté a lue l'*Introït* et le *Kyrie* avec les assistans, et elle a entonné le *Gloria* et chanté le *Pax vobis* et l'oraison. S'étant assis et ayant repris la mitre et le gremial, le Cardinal premier diacre, avec la férule, ou soit roseau, en main, avec les sous-diacres apostoliques, s'est transporté en procession à la confession de Saint-Pierre, et, tous divisés par aile, le susdit Cardinal a chanté les louanges du Pape, disant trois fois : *Exaudi, Christe*, et tous les ordres susdits répliquant : *Domino nostro Fr. Benedicto Decimo tertio.* Le même Cardinal a poursuivi, disant trois fois : *Salvator mundi*, lesdits ordres répliquant toujours : *tu illum adjuva.*

Les louanges finies, il est retourné à la chapelle et, à son tems, on a chanté les épîtres latine et grecque et l'évangile latin et grec, Sa Sainteté a entonné le *Credo*, et on a poursuivi les autres cérémonies de la messe pontificale.

La messe étant achevée, le Saint Père est descendu de l'autel et, étant assis avec tous les paremens dans son siège, dit *sedia gestatoria*, il a repris ses gants et l'anneau, et a reçeu, par le Cardinal Annibal Albani, archiprêtre de Saint-Pierre, une bourse avec le presbitaire, selon la coutume, *pro bene cantatâ missâ*, Sa Sainteté élevée en haut sous le dais, et a été portée à l'autel du Saint-Sacrement, marchant devant la susdite procession, et, s'agenouillant, il a fait sa prière, et, de là, elle est allée, avec le même ordre, à la loge de la Bénédiction et là, descendue, elle est montée sur le trône et s'est assis dans sa chaire, desjà préparée, à la vue de tout le peuple; et, l'antienne étant chantée par le chœur : *Corona aurea super caput ejus*, le Cardinal de Giudice a chanté les versets et ensuite l'oraison, après laquelle le Cardinal diacre assistant lui a imposé la thiare, disant : *Accipe thiaram, tribus coronis ornatam, et scias te esse Patrem Principum et Regum, Rectorem Orbis, in terrâ Vicarium Salvatoris nostri Jesu Christi, cui est honor et gloria in secula sæculorum. Amen.*

Cela fait, le Pape a donné au peuple la bénédiction solemnelle, disant : *Sancti Apostoli tui*, etc., et joint aux paroles *et Benedictio Dei Patris*, etc., et, se levant en pied, a béni par trois fois le peuple avec trois signes de croix.

Dans le même temps, on a entendu le bruit du canon du châ-

teau Saint-Ange et toute la place a retenti de voix festives, unies au son des tambours, timbales et trompettes.

Ensuite de cela, le Saint Père, étant debout, a répliqué un seul signe de croix sur le peuple et a remonté en sa chaire, et il a été porté à la chambre des paremens, desquels dépouillé et revêtu de mozette et bonnet de velours ras rouge, il a fait accueil au Cardinal de Giudice, qui, au nom du Sacré Collège, s'est réjoui avec Sa Sainteté et lui a auguré une longue vie, et, après que le Saint Père a eu remercié le Sacré Collège en la personne du Cardinal de Giudice, il s'est transporté à ses chambres.

La susdite cérémonie a duré cinq heures continuelles, avec une grande satisfaction du peuple, qui, avec un applaudissement infini, a entonné : « Vive Benoist treizième ! que Dieu le soutienne et conserve longuement en vie ! »

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 247.

= 1. Faut-il lire Canton ?
2. Il faut comprendre l'*autel*.

2764. — Poerson a d'Antin.

Le 20 juin 1724.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de la part de V. G. du 22 may ; aussitôt je me suis rendu chez Mgr d'Ambrun, notre très digne ministre, lequel m'a dit qu'il embrasseroit avec bien de l'empressement l'occasion de servir V. G. dans cette affaire, comme en toutes autres ; mais qu'il ignoroit la personne qui en estoit chargé et qu'il n'avoit encore vu qui que ce fût qui luy eût parlé desdittes bulles ; que, dès ce qu'il seroit informé, qu'il s'y employeroit de tout son cœur, n'ayant point de plus forte passion que de trouver des occasions de faire connoître à V. G. combien il le respecte et l'honnore.

Si V. G. veut m'honnorer de ses ordres dans cette affaire, peut-être seray-je assez heureux pour ne luy pas être inutile.

Le Pape a deffendu aux Cardinaux, aux prélats et aux prêtres de porter des perruques, les ayant en grande aversion ; ce qui mortifie beaucoup de ces messieurs.

Les ambassadeurs de Portugal et de Venise ont eu audience du Saint Père, lequel a congédié les gentilshommes de la chambre, qui estoient la pluspart de la pauvre noblesse.

Le Cardinal Ptolomée a refusé une pension de six cens écus romains que le Pape vouloit luy donner.

L'on dit que le Pape veut prendre possession à Saint-Jean-de-Latran, en procession à pied, dans la forme que le prenoient les anciens Papes, accompagné de tout son clergé.

L'on dit que les Cardinaux de Rohan, Gualterio et Mgr d'Ambrun furent, lundy au soir, dans une longue conférence chez le Cardinal Scotti; sur quoy l'on fait des réflexions. L'on fit dimanche la procession à Saint-Louis, où se trouvèrent les Cardinaux de Rohan, Acquaviva, Gualterio, de Bissy, de Borgia, de Bellugua, Ottoboni et Polignac; ce fut Mgr Adrouandy qui dit la messe et porta le Saint-Sacrement, suivi de beaucoup de noblesse françoise, espagnole et autres.

Il est arrivé un courrier au Cardinal de Rohan qui a apporté les cordons bleu du Cardinal Gualterio et du Cardinal de Bissy. L'on dit, à présent, que M. le Cardinal de Rohan partira dans peu de jours.

Le Pape a été visiter le Cardinal Marescoti, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, avec lequel il fut plus d'une heure; puis, il alla à Saint-Philippe de Néri, et de là à l'hôpital de la Trinité-des-Pèlerins, où il lava et servit les pauvres.

L'on dit que l'Empereur retient les pensions qu'il faisoit à MM. les Cardinaux Albani, étant mécontent de ce qu'ils ont fait pendant le conclave.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 264.

2765. — D'Antin a Poerson.

De Petit-Bourg, le 25 juin 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres du 6. Je suis fort aise que le s[r] *Veugles* soit arrivé et que vous ayez renouvellé connoissance. Je suis seur que vous en serez content et que vous vous en aiderez bien pour votre soulagement. Je sens par moy-même qu'il nous faut quelque repos quand on a beaucoup travaillé.

Je suis fort obligé à MM. les Cardinaux de la manière dont ils ont reçeu mes lettres et ma recommandation; la cérémonie de l'exaltation des papes est si commune que je vous dispense d'en

faire le récit, vu les longueurs, et que les nouvelles publiques en sont remplies.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 246.

2766. — D'Antin a Wleughels.

De Petit-Bourg, le 25 juin 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 6. Je suis fort aise que vous soyez arrivé en bonne santé avec votre élève; c'est le principal, car vous acquerrez bientôt les connoissances dont vous avez à faire à Rome, surtout ayant été reçeu du Ministre et de Messieurs les Cardinaux comme vous l'avez esté.

Le s^r^ *Poerson* me paroît fort content de votre première entreveuë. Je vous recommande de toujours bien vivre avec luy et surtout de n'avoir aucune discussion; vous trouverez assez à vous employer pour le bien du service. Écrivez-moy librement, tant sur les élèves que sur toutes les autres choses qui peuvent être utiles à l'Académie, que j'ay toujours eu au cœur; vous pouvez le faire hardiment, car je ne commets jamais personne.

Je suis bien seur que le roy de Sardaigne vous aura bien questionné à fond; c'est un prince sçavant et curieux qui veut être instruit de tout; rendez-luy tous les services qui dépendront de vous et, dans le compte que vous luy rendrez, mandez-luy que je vous en ay donné l'ordre. En voilà assez pour la première fois.

Je suis, etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 3.

2767. — Wleughels a d'Antin.

Le 27 juin 1724.

Monseigneur, — M. le Cardinal Ottoboni m'envoya dernièrement cette lettre, avec une autre pour moi toute pleine d'offres de service; lorsque toutes les fonctions de ces temps-cy seront passez et que je sçauray le moment de ne luy être pas incommode, j'iray le remercier.

J'ay eu l'honneur d'aller chez M. le Cardinal de Rohan aux

moments qui m'étoit permis; il m'a même fait la grâce de m'envoyer quérir et de me consulter sur des tableaux, ou qu'on luy présentoit, ou qu'on luy proposoit d'acheter. J'ay assisté au cortège lorsqu'il alloit en fonction, comme à Saint-Louis. Le dimanche, entre les deux fêtes de Dieu, et le jeudy, qu'il a été prendre son audience de congé, j'eus l'honneur de l'accompagner; il fit entrer tous ceux qui estoient de sa suitte dans la chambre du Saint Père, qui luy baisèrent tous les pieds. S. É., lorsque ce fut à mon tour, eut la bonté de dire au Pape qui j'estois et ne dédaigna pas de lui faire un petit éloge de moi; c'est une grâce qu'il a bien voulu me faire en votre faveur, dont je l'ay été remercier très humblement; il part incessamment, aussi bien que M. le Cardinal de Bissi.

Pour rendre compte à V. G. de l'état de l'Académie, je diray qu'il y a sept pensionnaires qui ont tous bonne volonté; ils sont tous sages et ne manquent pas de capacité; mais tous ne pouvant être égale, il y en a qui promettent plus les uns que les autres, entre autres un sculpteur tout jeune, qui a beaucoup de disposition. Il y a deux peintres qui font bien passablement; mais il faudroit les exercer, et, comme on ne les envoient icy que pour les former d'après les grands hommes qui y ont travaillé, je crois qu'il sera bon de leur faire copier quelques-uns de leurs plus beaux morceaux.

J'auray soin de chercher dans les cabinets des tableaux qui n'ayent point été coppiez, affin d'envoyer en France quelque chose d'excellent et de nouveau; mais, comme M. *Poerson* peut être jaloux de son authorité, je les luy indiqueray, affin qu'il en ait tout l'honneur et qu'il ordonne d'aller copier tel et tel tableau, et j'aurai soin, sans lui donner de jalousie, d'aller souvent voir ce qu'ils font, même sans qu'il le sçache, leur dire mon sentiment sur leurs ouvrages et de les mettre, autant que j'en suis capable, sur le chemin de devenir habiles, comme c'est l'intention de V. G.

Pour les sculpteurs, ils étudient bien; ils ont, pour ainsi dire, les originaux sous leur main, l'Académie estant remplie de tout ce qu'il y a de beau en statues antiques; ils vont se mettre après des figures de pierre pour l'escalier de la Trinité-du-Mont, et, comme ces ouvrages se font en concurrence, j'en augure bien; il n'est rien de tel que de travailler pour surpasser son compagnon. J'en ay desjà veu des modèles qui viendront bien, du moins en apparence; ces morceaux leur serviront d'études, et l'on verra par

la réussite de quoy ils peuvent être capables. Il y a encore deux architectes qui me paroissent faire de bonnes études; ils se donnent beaucoup de peine et doivent envoyer des desseins en France; ainsi, j'espère que tout ira aussi bien que V. G. peut le souhaitter. Je n'y épargnerai pas, lorsque je le pourrai, ny soins ny peines, souhaitant de tout mon cœur n'être pas tout à fait indigne de l'honneur qu'elle m'a fait. Je suis, etc.

Vleughels.

Dimanche, vingt-cinq de ce mois, Mgr le Cardinal de Polignac vint voir l'Académie. Je n'y étois pas; il y resta une espace de temps assez considérable; il voulu voir et les modèles et les desseins des pensionnaires, qu'il loue fort. Le lendemain, lundy, je fus invité d'aller au consistoire, où il reçeut le chapeau; j'y fus, et il me fit l'honneur de m'arêter à dîner avec luy. Il me parla fort de l'Académie et des soins qu'il falloit avoir pour avancer ces jeunes gens, qui ont tous bonne volonté et qui ont tous du talent. Je luy dit, là-dessus, les intentions de V. G. et les soins qu'elle veut bien se donner pour y contribuer. Il loua en termes magnifiques l'inclination qu'elle a à protéger les beaux-arts et fit bien connoître combien on étoit heureux d'être sous la protection d'un seigneur qui, non seulement avoit un goût exquis, mais qui vouloit bien encore se donner des soins et des peines pour que ceux qui ont du talent profitassent de ses bontez et parvinssent au point de perfection où sa générosité les invite.

Mgr le Cardinal de Rohan part cette nuit; j'ay été, à midy, l'assurer de mes très humbles respects; il m'a reçeu avec toute la bonté possible et m'a fait des honnêtetés dont je suis confus; je luy ai offert mes très humbles services, car, quoyque je sois le plus petit et le plus humble de ses serviteurs, j'ai toute l'envie possible de pouvoir lui être utile à quelque chose.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 5.

2768. — Poerson a d'Antin.

Le 27 juin 1724.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de la part de V. G. du 29 may, par laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle a donné ses ordres à ce que la dernière lettre de change

des comptes de l'année 1723 soit acquittée; mais, en même tems, elle m'ordonne de tirer mois par mois, ce qui, s'il m'est permis de remontrer à V. G., deviendra bien long, y aïant desjà six mois de cette année 1724; sur quoy, je la supplie très humblement de me donner [du temps] pour suivre ses intentions, qui sont d'acquitter ce qui est deub à son Académie de Rome.

M. de la Faye aïant été à Naples et dans un continuel mouvement dans Rome, je n'ay pu avoir l'honneur de le voir comme j'aurois souhaitté; nous nous trouvions chez nos seigneurs les Cardinaux; puis il est parti avec tant de vivacité que je n'ai pu lui dire adieu.

Mgr d'Ambrun, qui est tout zélé pour servir V. G. au sujet des bulles de Mgr l'évesque de Langres, m'a dit qu'elles ne pourroient se faire sitost, parce qu'il faut qu'elles passent par la congrégation consistoriale, pour la rétention du canonicat de Strasbourg, puis portées en plein consistoire; ainsy, cela tirera un peu à la longue.

M. Berger, fort honneste homme, très riche, avec lequel logeoit à Rome M. de la Faye, vient d'achepter, à ce que l'on dit dans Rome, le cabinet du prince Pio, dans lequel il y a de fort bons tableaux, entre les autres un *Ravissement d'Europe*, de *Paul Veronèze*, qui est fort connu; ils se sont servi de M. *Veugles* pour ce marché, aïant quelque connoissance de ceux qui avoient la garde de ces tableaux. Tout ceci est nouvelle dans Rome, car ce M. ne m'en a rien dit. L'on ajoute que M. Berger fait cet achapt pour Mgr le duc de Bourbon.

J'ai eu le bonheur de faire avoir à Mgr le Cardinal de Rohan un parfaitement beau tableau du Cav. *Marato*, qui a été fort applaudi de tous les peintres et bons connoisseurs. Ce grand et aimable seigneur part ce soir ou demain, fort regretté de tous ceux qui avoient le bonheur de l'approcher.

Mgr le Cardinal de Polignac est venu à l'Académie, il y a deux jours, avec une nombreuse suite de gens de qualité et de mérite; il vit avec plaisir les études que font les jeunes élèves, dont il parut très content. Il resta près de trois heures et fit en peu de mots l'éloge de V. G. et nous félicita sur le bonheur que nous avons d'être honnoré de la puissante protection de V. G., à laquelle la France auroit une éternelle obligation du maintien et de l'élévation des sciences et des beaux-arts.

Deux jours après, ce seigneur reçeut le chapeau de Cardinal

de la main du Pape qui l'aime et en fait, à ce que l'on dit, une estime très particulière, l'aïant connu d'autres fois.

Jeudy, sur les sept heures du soir, le Pape descendit dans l'église de Saint-Pierre et y fut reçeu par vingt-trois Cardinaux, qui le suivirent à la procession qui fut faite à pied et teste nuë, le Saint-Père et les Cardinaux ayant chacun un flambeau à la main, et firent le tour de la grande place; le Cardinal Albano, en qualité d'archidiacre, porta le Saint Sacrement.

Dimanche, le Pape fit l'ouverture du Jubilé par une procession qu'il commença à la Minerve, d'où il alla à pied à l'église de la Sainte Vierge, où est la belle chapelle dédiée à saint Philippe de Néri, précédé de son clergé et suivi de trente-trois Cardinaux et d'une foule inombrable de personnes de différend sexe et de toutes conditions. L'après-disner, ce Saint Père fut visiter l'hospital du Saint-Esprit et retrouva le pauvre malade auquel il avoit donné le saint viatique il y a huit jours, lequel est presque entièrement guerri; de là, il alla à l'église de Notre-Dame de Fournace[1]; puis, il monta en carosse et fut promener à la vigne Pamphile, dans son vieux carosse.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 267.

= 1. Madonna della Fornaci, située hors des murs de la ville, entre la villa Pamfili et la porte Cavallegieri.

2769. — Poerson a d'Antin.

4 juillet 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, de Versailles, en datte du 5 juin, par laquelle elle a la bonté de me dire que les cérémonies de l'Ordre s'achèvent et ce sont passées avec la dernière magnificence, mais non pas sans beaucoup de fatigues, chose inséparable de ces grandes, longues et pompeuses fonctions; mais nous espérons, Mgr, qu'un peu de repos et les prières que nous adressons au Seigneur répareront toutes ces glorieuses peines, et, d'avance, je prend la liberté de luy en faire mes très humbles et très respectueux complimens.

Elle me fait aussi l'honneur d'adjouter que les lettres de change seront acquittées à veuë. Cependant, Mgr, si j'osois, je prendrois

la liberté de remontrer très humblement à Votre Grandeur que je crains extrêmement que la dernière que j'ay tiré à veuë, et la seule, s'estant trouvée un peu forte, ne m'est attiré l'ordre pour la première fois de tirer la dépense de chaque mois, ce qui devient très difficile, pour ne pas dire impossible dans l'exécution, étant obligé de faire les payements par trois mois. Je supplie donc Votre Grandeur de me permettre d'envoyer les comptes par quartier, ainsi que l'on l'a pratiqué de tout temps.

M. *Veugles* m'a expliqué ce qui avoit donné lieu au bruit qui s'estoit répandu de l'achapt des tableaux du prince Pio, que ce n'étoit qu'une simple curiosité qu'avoit eu M. Berger, lequel est party il y a deux jours et renmaine avec luy M. *le Moine*, lequel a fait un tableau représentant *Ercule et Omphale*, qui est une fort belle chose; il l'a fait porter chez M[rs] les Cardinaux de Rohan et de Polignac, lequel luy en a ordonné un dès qu'il sera de retour en France.

Le Cardinal Spada, évêque de Cosimo, est mort; il vient à vaquer par cette mort une septième [place] dans le Sacré Collège. Le même jour, M. le Cardinal de Bissi a eu une audiance de deux heures du très Saint Père. L'on croit que c'est à l'occasion des appellans; il est party deux jours après.

Le connestable Colona a, dit-on, la petite vérolle, ce qui recule la cérémonie de présenter au Pape la Haquenée, ou le tribut pour le royaume de Naples, quoyque des gens disent que cette maladie n'est qu'une feinte; mais la cour de Vienne n'est pas contente de celle de Rome.

Le Pape, ayant voulu distinguer, Mgr l'archevêque d'Ambrun, refusa de sacrer le même jour Mgr Ursini, son neveu, et ce Saint Père fit inviter, par les maîtres des cérémonies, le Cardinal Decan, qui s'excusa, et vint en sa place le Cardinal Barbarin; puis, pour les diacres, Mgr de Polignac, du côté de l'Évangile, les deux autres estoient les Cardinaux Altierri et Colomna, assistants, lesquels estoient de parements magnifiques. Le Pape célébra la messe au maître-autel, et les Cardinaux Acquaviva, Zondondari, Ptolomei, Ottoboni, Scotti, Spinola, Salerno, Peirera, Belluga, Gualterio, Bussi, Borgia et Marini. Le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse estoient dans une corette, à droite, et M. l'ambassadeur estoit de celuy de main gauche; depuis longtemps, l'on n'a point veue dans Rome une cérémonie si pompeuse que celle-cy. L'on me fait espérer aujourd'huy des nouvelles pour

l'évêché de Mgr de Langres[1]. Si l'on me tient parolle, j'auray l'honneur d'en informer Votre Grandeur, estant l'affaire dans laquelle j'ay l'honneur de m'intéresser le plus sérieusement.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 271.

= 1. En avril 1724, Pierre de Pardaillan de Gondrin avait remplacé, sur le siège épiscopal de Langres, François-Louis de Clermont-Tonnerre, mort le 12 mars précédent.

2770. — D'ANTIN A POERSON.

Le 4 juillet 1724.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 13, avec les deux relations de ce qui s'est passé à Rome au sujet du couronnement du Pape, dont je vous suis fort obligé. Si nous voulions faire ici des relations de la façon dont M. le Duc reçoit le Roy dans son château, je crois qu'elles ne seroient pas moins belles, car je n'ay jamais rien vu de si magnifique. Je n'ay rien à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 263.

2771. — D'ANTIN A POERSON.

Le 10 juillet 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 20 juin. Je ne suis point surpris des bonnes façons de M. d'Ambrun, car je le compte de mes amis, et il aura incessamment des nouvelles de nos bulles par le s[r] de la Frenaye, qui en est chargé; de votre côté, n'épargnez pas vos soins, s'ils peuvent être bons à quelque chose pour notre affaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 266.

2772. — POERSON A D'ANTIN.

Le 11 juillet 1724.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de la

part de Votre Grandeur, du 13 juin, par laquelle elle paroît très contente, ainsy que toute la cour, de l'élection du saint Pape qui gouverne aujourd'huy l'Église avec une piété d'un grand exemple. La congrégation consistoriale a accordé à Mgr de Langres la rétention de son canonicat de Strasbourg, et, au premier consistoire, ce grand seigneur sera préconisé; puis, il faudra un autre consistoire pour être proposé, à quoy l'on ne perd point de moment, M. l'archevesque d'Ambrun ayant beaucoup de zèle pour le service de Votre Grandeur, et M. de Preziat beaucoup d'exactitude et d'empressement pour cette affaire.

Mgr d'Ambrun vint dimanche à l'Académie voir les models des figures destinées pour l'escalier de la Trinité-du-Mont, faits par les s^rs^ *de l'Estache*, *Bouchardon* et *Adam;* les ayant trouvé bien, comme ils sont en effet, il parla du dessein qui luy a été suggéré par les Cardinaux Acquaviva et Gualterio et quelques autres de faire peindre un tableau de quinze pieds de haut où sera représenté le Pape, dans le chœur de l'église neuve, accompagné des Cardinaux et prélats qui servirent ce Saint Père dans la cérémonie du sacre dud. seigneur archevesque d'Ambrun; en même tems, Mgr le Cardinal Acquaviva lui proposa le s^r^ Paul Matei, Napolitain, pour exécuter ce dessein; je ne me trouvai point à cette visite, n'en ayant pas été averti, car ce seigneur vint très tard, et j'étois allé à l'Académie de Saint-Luc, où nous avions assemblée.

Suivant les ordres de Votre Grandeur, je prends la liberté de tirer à huit jours de veue, pour le mois de janvier 1724, la somme de 1,386 livres 17 sols, à 6 livres 7 sols l'écu, ce qui, avec le change, font ensemble 2,482 livres 11 sols. Le Cardinal Ottobon a fait sa retraite chez les PP. de l'Oratoire, à Saint-Philippe de Nery, et a reçeu le sous-diaconat, et sera prestre dans peu de jours.

M. le comte de Caunits, ministre de l'Empereur, a eu son audiance de congé du Pape et se dispose à retourner à Vienne dans peu de jours.

Dimanche, le Pape sacra dans sa chapelle deux prélats, et, l'après-disner, ce Saint Père fut visiter les malades de l'hospital de la Consolation; puis, il alla à l'église neuve visiter l'autel de Saint-Philippe de Néry, et, de là, au palais de Monte-Cavallo.

Ce Saint Père a établi chaque jour de la semaine pour donner ses audiances : le mardy, les prélats; le mercredy, les procureurs

généraux et autres réguliers; le jeudy, pour les affaires concernant le Saint-Office; le vendredy, ...; ceux qui alloient auparavant pour les ministres des princes, le samedy; se réservant le dimanche pour l'employer en œuvres de piété. Le Cardinal Cienfuegos a été à l'audiance du Pape et ensuite chez le Cardinal Paulucci, ce qui prouve que l'Empereur n'est pas si fâché contre ce ministre que l'ón l'avoit voulu faire croire au public.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 275.

2773. — M. de la Chausse au comte de Morville.

A Rome, ce 11e juillet 1724.

Monseigneur, — Quoyque dans la dangereuse situation où je me trouve encor, le parler me soit absolument interdit, soit par ma propre foiblesse, soit par la qualité du mal et la souveraine défence de la Faculté, qui ne me permet pas la moindre application[1], je ne puis garder le silence dans une occasion où il me paroît que le service du Roy et l'honneur de la nation sont également lésez. J'apprens avec surprise qu'on veut placer sur un des coins de l'escalier qui se construit à la Trinité-du-Mont une table de marbre d'une dépense assez considérable, purement inutile, puisqu'il en doit être placée une autre au milieu de l'ouvrage, dans la seule veuë d'y graver, avec les noms respectables du Pape et de Sa Majesté, celuy de M. l'archevêque d'Ambrun, décoré du titre d'Ambassadeur. On m'asseure même qu'elle est en état d'être placée. J'avoüe, Monseigneur, que j'ay eu de la peine à me résoudre d'avoir l'honneur d'en écrire à V. E., présumant qu'une si hardie expression devoit avoir pour fondement un ordre exprès de la cour; comme V. E. m'a fait cy-devant l'honneur de m'ordonner de luy rendre compte de la construction de cet escalier, je crois qu'il est essentiellement de mon devoir de luy représenter que le titre d'orateur, dont ce prélat s'y qualifie, a toujours signifié le caractère des ambassadeurs de Sa Majesté, aussy bien que celuy des autres puissances étrangères, et, comme mondit sieur l'archevêque n'ayant été jusqu'à présent que chargé des affaires du Roy, ne peut pas légitimement s'approprier un titre qui ne luy convient pas sur un monument

public, dans la capitale du monde chrétien, à la veüe du souverain, qui ne l'a jamais reconnu pour tel, à l'insieüe (*sic*) de son maître, qui ne l'a point honoré de ce caractère, et à l'étonnement de toutte la ville, qui ne l'a regardé jusqu'à présent que comme un particulier chargé des affaires de Sa Majesté. Je ne prétens pas, Monseigneur, rabbattre rien par là de son mérite et de ses talents, et je m'arrête simplement au faict. Que pourront dire les illustres Créquis, des d'Estrées, des de Chaunes, des Monaco, et tant d'autres grands hommes qui les ont précédez, égalez et même confondus avec celuy de Guérin de Tencin ; et peut-on croire que les seigneurs qui seront dans la suitte honoré par Sa Majesté du glorieux caractère de ses ambassadeurs voudront bien se contenter de marcher aprez un homme sans aveu, si tant est qu'il ne soit autorisé, et passer pour ses successeurs[2] ?

Je suis obligé d'adjouter, Monseigneur, que le R. P. Général des Minimes, qui a tout le poids de construction de cet édifice, et qui s'y employe avec tout le soin que demende la plus parfaite attention, est journellement molesté par mondit sieur l'archevêque pour faire avancer les ouvrages de massonnerie qui souffrent souvent pour n'avoir pas le temps de sécher comme il faudroit et qui causent des dépences inutiles. Je loüe l'empressement; mais il doit être conforme aux régles de l'art, dont l'architecte a plus d'expérience que les particuliers. Ledit Père auroit eu l'honneur de rendre à V. E. un compte exacte de l'état de ce bâtiment et l'auroit mis au faict plus qu'aucun autre s'il en auroit reçeu l'ordre.

J'ay appris par M. Crozat la continuation des bontez de V. E., dont je luy rend mes très humbles actions de grâce; ses secours m'étoient extrêmement nécessaires dans une si longue et si dispendieuse maladie. J'ay l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, de V. E. le très humble et très obéissant et très obligé serviteur.

DELACHAUSSE.

Reçue le 28.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 657. Original signé.

= 1. L'archiviste et consul de France était condamné par tous les médecins, et plusieurs concurrents intriguaient déjà depuis quelques mois pour obtenir sa succession; il mourut le 21 juillet, à onze heures du soir, entre les bras du Supérieur Général des Minimes, le F. Monsinat.

2. L'abbé de Tencin écrivait de Rome, le 8 juin, au ministre des affaires

étrangères : « Le pauvre M. de la Chausse m'a envoyé demander pardon par le P. général des Minimes de tout ce qu'il avoit fait, dit et écrit contre moy. J'ay reçeu cette ambassade comme je le devois. » (Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 656.)

2774. — D'Antin a Poerson.

Le 17 juillet 1724.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 27 juin. Si vous aviez tiré comme je vous l'ai mandé plus de dix fois, chaque mois une lettre de change sur le trésorier pour la dépense de l'Académie, je n'aurois pas présentement six mois à payer à la fois, et vous ne viveriez pas à crédit comme vous faites, qui est la chose du monde qui me déplaist le plus. Pour y remédier, aussitost la présente reçuë, vous pouvés tirer une lettre de change pour la dépense de vos trois premiers mois, et, dès qu'elle sera acquittée, je vous manderai de tirer la seconde pour les trois autres mois, et, par là, nous attrapperons le courant.

Je ne doute point de tous les bons offices de Mgr l'archevesque d'Ambrun; je suis accoutumé aux marques de son amitié depuis longtemps.

Ce n'est sûrement point pour M. le Duc que l'achapt du cabinet du prince Pio se soit fait; il n'est point dans ce goust-là; mais M. de la Faye a des amis à Paris qui aiment fort les tableaux.

Je suis fort aise que M. le Cardinal de Polignac ait été content de notre Académie, car il se connoît à tout et son goust est excellent; vous avés de bons élèves; c'est à vous à les pousser.

Je suis, Monsieur, etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 270.

2775. — D'Antin a Wleughels.

De Chantilly, le 17 juillet 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 27 juin. Je suis fort content du compte que vous me rendés; mais, quand vous me parlez de quelques élèves, il faut les nommer par leur nom pour que je les connoisse mieux.

Je suis fort aise que vous leur trouviés des talents et que cette voiture soit aussi bonne que cette fois-cy; encouragés-les bien et

veillez de près sur leurs ouvrages pour leur plus grande perfection. Vous faites fort bien d'avoir grande attention à ne donner aucune jalousie au s[r] *Poerson*. Je vous compte trop honneste homme pour y manquer, et vous suivés sur cela mes ordres et mes intentions. Vous ne me parlez point du cabinet de M. le prince Pio, que vous avés fait achepter à M. de la Faye; je voudrois bien sçavoir s'il en vaut la peine et quels sont les principaux morceaux. Je suis fort aise que M. le Cardinal de Polignac aît bien examiné notre Académie, personne ne s'y connoissant mieux que luy; profités du temps qu'il sera à Rome pour luy faire votre cour et faites-luy souvent mes complimens.

Je suis, etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 8.

2776. — Poerson a d'Antin.

Le 18 juillet 1724.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, de Petitbourg, du 25 juin; par laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle est bien aise que M. *Vleughels* soit arrivé, et qu'elle est bien persuadée qu'il pourra m'être utile, Sa Grandeur éprouvant par elle-même que l'on a besoin de repos après avoir longtemps travaillé. Je l'ay reçeu aussi, pour obéir aux ordres de Votre Grandeur, avec bien du plaisir, et je suis persuadé qu'au besoin il pourra m'aider de bon cœur. Pour à présent, grâces au ciel, je ne me trouve point dans cette nécessité; au contraire, jouissant, comme je fais, d'une bonne santé, je crois qu'un homme dans la place que j'ai l'honneur d'occuper sous les ordres de Votre Grandeur inspire plus de considération et de confiance aux autres par sa longue expérience que ceux qui n'ont pas les mêmes prérogatives[1].

Votre Grandeur me fait l'honneur d'ajouter qu'elle me défend de luy envoyer les récits des cérémonies de l'exaltation parce que toutes les nouvelles en sont remplies.

Vendredy matin, Sa Sainteté donna l'ordre de prêtrise au Cardinal Ottobon et voulut que cette Éminence eût l'honneur de disner avec elle, c'est-à-dire dans la même chambre, sur une petite table plus basse que celle du Saint Père; et, l'après-disner, Sa Sainteté ayant sçeu que M. le Cardinal de Polignac avoit la fièvre

depuis quelques jours, ce Saint Père, qui paroist aimer cordialement ce grand Cardinal, fut le voir et l'embrasser avec amitié. Nous y étions un bon nombre de François et Italiens qui y accoururent. Mgr l'archevesque d'Ambrun y vint pour recevoir le Pape et le reconduire, et, lorsque Sa Sainteté sortit, elle dit d'un air guay, en prenant la main de notre très digne ministre, qu'il l'attendoit le lendemain à cinq heures du matin à son audiance qui dura plus de deux heures et dans laquelle ce ministre parla au Saint Père des bulles de Mgr de Langres; et, comme l'on croyoit qu'il y auroit hier consistoire, ce seigneur me dit qu'il seroit préconisé; mais, n'y ayant rien eu, il faut prendre patience pour huit jours.

La visite dont le Pape a honnoré M. le Cardinal de Polignac et la pompeuse cérémonie du sacre de Mgr d'Ambrun, la longue et très gracieuse audiance que ce ministre vient d'avoir de notre Saint Père, tout cela donne bien matière de réflexions aux politiques de cette cour.

Le Pape a fait tenir devant lui une grande congrégation *Propaganda fide*, qui regarde, à ce que l'on croit, les ministres de la Chine; ce qui tient beaucoup de gens dans une grande curiosité.

Le Cardinal Ottobon a dit sa première messe dans l'église de Sainte-Marie-Majeure.

Le Pape a consacré Mgr Altieri, qui a l'honneur d'être son parent.

Le Saint Père a ordonné au duc de Gravina de se trouver lundy matin à la messe du Cardinal Ottobon, où il se communia des mains dud. Sgr Cardinal, puis en fut rendre compte à Sa Sainteté.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 278.

= 1. Depuis : « V. G. a la bonté de me dire »; Lecoy, p. 179-180.

2777. — POERSON A D'ANTIN.

25 juillet 1724.

Monseigneur, — Le Saint Père fit tenir lundy la congrégation *de Propaganda Fide* devant luy; plusieurs croyoient que ce seroit pour traiter les affaires de la Chine; mais il n'en fut pas question.

L'on dit que la cour de Vienne n'est pas contente de la conduite que le Cardinal Cinfuegos a tenu au dernier conclave, et l'on croit qu'il sera rappellé, sous le prétexte d'être fait président du conseil d'Italie.

L'on espéroit qu'il y auroit consistoire cette semaine prochaine. Le Chevalier de Saint-Georges a eu audiance du Saint Père, et, quelques moments après, M. le Cardinal Gualterio en eut aussi une, lesquelles ont roullées toutes deux sur les affaires présentes d'Angleterre.

Nous avons perdu le chevalier de la Chausse, consul et archiviste et expéditionnaire, lequel estoit intelligent dans les antiquités romaines, sur lesquelles il avoit composé quelques ouvrages [1].

Deux jours après, nous avons encore perdu un François, procureur général des Chartreux, qui avoit été d'une très grande considération sous le pontificat du Pape Clément XI qui l'avoit destiné au cardinalat. Ce Père Chartreux étoit des plus curieux de l'Europe en médailles d'or et d'argent, tant antiques que modernes, de beaux tableaux, des vases antiques, des tables magnifiques, et toutes ces choses d'un très bon goût.

Dimanche au matin, le Pape consacra Mgr Orsini, son neveu, et Mgr Coscia dans la chapelle du Pape à Monte-Cavallo, assisté de Mgr l'archevêque d'Ambrun et de Mgr Marafochi.

Devant la cérémonie du sacre, le Saint Père donna une longue audiance à Mgr d'Ambrun, pour le mérite duquel il paroist que le Pape a une parfaite estime, beaucoup d'amitié et de confiance.

Ce même jour, ce ministre eut l'honneur de présenter au Pape des chevaliers de Malte qui vient de lad. isle. Puis il donna un superbe repas aud. chevaliers et aux Demasinist et au comte de Salms, seigneurs allemans.

Le Pape ayant accoutumé de prendre les bains tous les ans dans cette saison, les médecins sont d'avis que Sa Sainteté continue; ainsi, l'on croit que le mois prochain ce Saint Père prendra ce remède, sans pourtant sçavoir encore de quelle eau l'on se servira.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 283.

= 1. Notamment le *Romanum Museum, sive thesaurus eruditæ antiquitatis*, etc. Rome, 2 vol. in-fol., 1690 et 1707, avec 170 planches. La traduction française par dom Joachim Roche fut publiée à Amsterdam. La biographie Didot fait mourir par erreur Michel-Ange de la Chausse après 1738; la date de sa mort, on l'a vu ci-dessus, est le 21 juillet 1724.

2778. — D'Antin a Poerson.

A Chantilly, le 26 juillet 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 4; votre lettre de change, quoyque bien forte, a esté acquittée à veue, comme je vous l'avois mandé.

Je vous ay ordonné depuis d'en tirer une autre pour les trois premiers mois de 1724; elle sera acquittée avec la même régularité.

Je sçavois bien que le cabinet du prince Pio n'avoit point été acheté pour M. le Duc, et je suis bien aise que *Le Moyne* s'en revienne, estant un bon sujet qui se sera perfectionné à son voyage, d'autant que les gens de son âge peuvent plus se perfectionner à Rome en un mois que nos jeunes gens en un an.

Faites bien votre cour à M. le Cardinal de Polignac et faites-luy bien des complimens de ma part. Je ne sçaurois assez remercier M. l'archevêque d'Ambrun de toutes les peines qu'il se donne pour M. l'évêque de Langres; témoignez-luy bien toute ma reconnoissance.

Il n'y a rien de nouveau icy; le Roy se porte fort bien et chasse tous les jours; on ne peut pas être plus vigoureux qu'il l'est.

Je suis, M., etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 274.

2779. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie de peinture.

29 juillet 1724. — ... Le secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Rome par M. *Wleughels*, dans laquelle il fait compliment à l'Académie et luy annonce son arrivée à Rome. Le secrétaire a ordre de luy faire responce au nom de la Compagnie...

5 août 1724. — ... Le secrétaire a donné lecture... d'une lettre pour envoyer à Rome à M. *Wleughels*, en response d'une qu'il avoit envoyée à l'Académie...

Procès-verbaux de l'Académie, IV, 379, 380.

2780. — D'Antin a Poerson.

31 juillet 1724.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 11. Je sçavois dès l'autre

ordinaire ce qui s'étoit passé dans la congrégation consistoriale au sujet du canonicat de Strasbourg. J'espère que les bulles iront de même, et on ne peut pas être plus obligé que je le suis à M. l'archevesque d'Ambrun de toutes les peines qu'il veut bien se donner pour moy. Je suis bien aise qu'il aît approuvé les models de nos élèves, et il me feroit grand plaisir d'aller visiter quelques fois notre Académie; cela donneroit de l'émulation à notre jeunesse; priés l'en de ma part.

Votre lettre de change de 2,482 l. sera payée dans la même exactitude que les autres, et vous devés avoir reçu mes ordres pour tirer vos trois premiers mois. Il me semble que les journées du Pape sont très bien distribuées; s'il continue, il s'attirera bien des bénédictions.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 277.

2781. — Poerson a d'Antin.

Le 1[er] août 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, datté de Chantilli, du 13[1], par laquelle elle me fait la grâce de m'apprendre que les festes que Mgr le Duc donne à notre monarque sont au-dessus de tout ce que l'on peut s'imaginer. Votre Grandeur, qui est d'un goût excellent en toutes choses et qui a veuë tant de merveilles, paroissant être contente de celles-cy, il faut qu'elles soient belles et dignes du grand monarque pour lequel elles sont faites et bien dignes du prince qui les donne.

Nous sommes à présent sous un gouvernement bien opposé. Le Pape est vieux, un saint homme; l'on ne parle que de dévotion, dont il donne de pieux et saints exemples, visitant les églises et les hôpitaux, point curieux des sciences ny des arts, d'un très parfait désintéressement, laissant faire ceux qui ont le bonheur d'être auprès de luy. L'on dit que M. l'ambassadeur de Portugal trouve le moyen de ménager les prétentions de son roy pour la promotion de Mgr Bichy.

Il y a à Rome quatre chevaliers de Malte françois qui demeurent chez Mgr l'archevêque d'Ambrun.

Le Cardinal Borgia est parti pour retourner en Espagne.

Le comte de Lagnasco a euë une audiance du Saint Père, au sujet de la succession du roy de Pologne.

Mgr le Cardinal de Polignac, qui n'avoit plus ressenti de fièvre depuis l'agréable visite dont l'honnora le Pape, il y a quelques semeines, en eut encore un accès devant-hier qui ne dura pas longtemps; l'on se flatte qu'elle ne retournera plus, à ce que dit le médecin.

Dimanche matin, le Pape fut assister à l'office des écoliers de l'Apolinaire, qui sont des Allemans, et y resta près de quatre heures, leurs chants lui ayant pluë; puis, ce Saint Père alla dire la messe à Saint-Philippe de Néry, en l'église neuve, et, l'après-dîné, il alla chez les Jésuittes, où l'on faisoit la feste de saint Ignace, et ensuitte servir les pauvres à l'hôpital de la Trinité-des-Pèlerins.

Le Pape prit hier un remède préparatif pour les bains qu'il a commencé à prendre aujourd'huy, ce qui nous recule encore les consistoires, dont nous aurions besoin pour avoir les bulles de Mgr l'archevêque de Langres.

L'on dit que les Cardinaux Albano, ayant un grand crédit auprès du Pape, n'estant pas content de Mgr Falconieri, gouverneur de Rome, pour avoir souffert les pasquinades faites contre eux et contre le Cardinal Olivieri, tâchent d'éloigner sa promotion au cardinalat pour y faire entrer Mgr Banquieri qui leur est entièrement dévoué, ce qui fortifiera leur party, desjà nombreux.

L'on dit, à Rome, que l'on attend à Milan les comtes de Thaun et de Staremberg; ce qui fait croire que l'Empereur et les Anglois veulent faire la guerre.

J'ai l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 281.

= 1. *Poerson* confond ici deux lettres de dates différentes, celle du 4 et celle du 10 juillet.

2782. — D'ANTIN A POERSON.

Le 5 aoust 1724.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 18. Vous estes bien heureux de n'avoir point besoin de secours; pour moy, je ne suis pas de même. De quelque manière que ce soit, le s[r] *Vleughels* ne vous sera pas inutile, étant un très bon sujet.

Je suis fort aise que Sa Sainteté témoigne tant de bonnes volontez aux illustres prélats françois qui sont à Rome. Il ne sçauroit mieux faire de toutes façons. Je n'ai rien à vous mander par cet ordinaire, étant venu me reposer icy quelques jours.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 280.

2783. — Poerson a d'Antin.

5 aoust 1724.

Monseigneur, — Son Éminence Mgr le Cardinal de Polignac a eu audiance du Pape, la plus gratieuse que l'on peut espérer. Ce Saint Père ayant témoigné une très grande joye de le recevoir comme ministre du Roy, cette audiance fut très longue, et l'on espère de bons succès de ses négociations. J'en espère beaucoup aussi pour les bulles de Mgr de Langres, Son Éminence ayant une très grande envie de servir Votre Grandeur, et même l'on avoit cru dans Rome qu'il y auroit un consistoire, mais il est remis à huit jours.

Mgr d'Ambrun se prépare à retourner en France; mais il n'a pas eu son audiance de congé, le Pape n'ayant point encore eu le temps de luy faire préparer les présens qu'il fait ordinairement aux ministres qui s'en retournent après leur ministère. Ce seigneur, bien content de cette cour, a fait commencer un grand tableau représentant le moment que le Pape le consacra archevêque dans l'église neuve, avec les portraits des Cardinaux et Seigneurs qui assistèrent à cette belle cérémonie. Ce tableau est fort grand, les figures estant presque comme le naturel. C'est un nommé *Parossele*[1], d'Avignon, qui le fait, et j'espère qu'il s'en tirera bien avec honneur.

Il paroît y avoir beaucoup de jalousie parmi les confidents du Pape. Mgr Coscia, le plus ancien domestique, avoit toute la confiance possible et disposoit quasi de tout; mais le duc de Gravina, parent du Saint Père, et Mgr d'Avelino sont fortement opposés à ce favory; de sorte que l'on attend quelque nouveauté.

M. le Cardinal de Polignac a été chez le Chevalier de Saint-Georges plus de deux heures, puis s'en est allé, y laissant les Cardinaux Acquaviva et Alberoni et Mgr l'archevêque d'Ambrun, qui y va très souvent.

Le Cardinal Cinfuegos a esté à l'audiance du Pape, dans laquelle l'on assure qu'il a présenté au Pape un plant fort raisonnable de la restitution de Commacio.

Lundy, vers le midy, M. le duc de Poli, frère aîné du deffunt Pape, fut attaqué d'un accident d'apoplexie, dont il mourut. Son fils, le duc de Guadagnal, fut aussi malade; mais, ayant été seigné, il se porte mieux.

Il fait si chaud que beaucoup de gens en sont fort incommodez et même bons nombres en meurent.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 295.

= 1. Les *Parrocel* sont nombreux, et il est difficile de déterminer celui dont il est ici question. C'est peut-être *Pierre Parrocel* (1664-1739), qui étudia sous *Carle Maratte.*

2784. — POERSON A D'ANTIN.

Le 8 août 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, dans laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle n'est point surprise des bonnes manières avec lesquelles Mgr d'Ambrun la veut servir dans l'affaire des bulles de Mgr de Langres, contant sur ce qu'il est de ses amis. En effet, sitôt que le s[r] Lezinot eût envoyé la commission au s[r] de Preziat le fils, et M. de la Frenaye le reste, l'on travailla à la congrégation consistorial pour en obtenir la rétention du canonicat de Strasbourg, que l'on obtint, quoyque de pareilles ayent été refusées. L'on pense présentement fort sérieusement à obtenir quelques diminutions; mais il faut attendre des consistoires, et, le Pape prenant des bains, cela pourra reculer encore le consistoire dont nous aurions besoin.

Le Cardinal Paulucci a remontré à Sa Sainteté que ses libéralités estoient si grandes que la Chambre ne pourroit les payer, quand elle auroit deux fois plus de revenus. Sur quoy le Saint Père a paru surpris et a ordonné que l'on suspendît jusqu'à ce qu'il fût mieux informé. Mardy, le Saint Père commença à prendre les bains qu'il a coutume de prendre tous les ans pendant quinze jours.

Sa Sainteté a nommé une congrégation de plusieurs Cardinaux

pour réformer les abus dans tous les États; ils n'ont encore rien avancé, cela leur paroissant très difficile.

Le Cardinal Cinfuegos est, dit-on, tombé dans la disgrâce de l'Empereur, qui le rappelle à la cour de Vienne sous le prétexte de le faire président du conseil d'Espagne.

Le Cardinal Acquaviva a eu une longue audiance du Pape, dans laquelle il a, dit-on, présenté au Saint Père des lettres de compliment, de congratulation de la part du roy d'Espagne et quelques particularités à l'occasion de ce qui est arrivé à la jeune reine.

Mme Esse, angloise et favorite de la princesse, qui est à Rome, en est partye ce matin pour aller, dit-on, aux eaux de Bourbon; mais les Italiens, qui croyent du mistère dans les choses les plus simples, font de grands raisonnements politiques sur ce voyage.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 287.

2785. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 8 août 1724.

Monseigneur, — Aujourd'huy, je réponds à la lettre du 25 juin dont Votre Grandeur a bien voulu m'honorer. Je l'aurois fait plutôt, mais j'attendois une réponse à celle que je luy envoyai le 27, avec une lettre de M. le Cardinal Ottoboni; par cette lettre, je répondois en quelque manière à celle que j'ay reçeu au sujet de l'Académie et des pensionnaires; mais, puisque vous voulez bien me permettre d'écrire librement, je puis vous assurer, comme je crois l'avoir déjà dit, que les pensionnaires qu'il vous a plu envoyer icy sont de très bons sujets, disposés à bien faire; toute la difficulté est de les mettre dans le chemin que je m'imagine qu'on devroit tenir.

Ils s'adressent tous à moy; je les renvoient, comme je le dois, à M. *Poerson*. Cependant, je croirois qu'on devroit donner à copier, surtout aux peintres, les plus beaux tableaux de ce pays, et puis, après, leur laisser faire quelque chose d'invention, car ce n'est pas pour en faire des copistes qu'on les a envoyés icy, mais bien pour en faire des grands hommes qui remplissent, à leur tour, la place des habiles gens; qu'il faut indispensablement qu'ils s'en aillent copier d'excellents tableaux; produisant, après, quelque chose de

leur génie, on verra le profit qu'ils auront fait et qui répondra, comme je l'espère, aux bonnes intentions de Votre Grandeur.

Mais le tout est de faire réussir ce que je dis sans blesser M. *Poerson*, ce qui me paroît difficile, car il n'est pas tout à fait de ce sentiment, et, si on lui en parle, j'ai peur qu'il ne se doute que cela vient de moy. Ce qui me paroît si difficile ne l'est peut-être point, car je n'ay pas grande expériance, et on pourroit donner une tournure à ceci, que je ne connois pas.

Ce n'est pas tout; quoy que cela soit louable de se faire regarder ici, de se faire honneur par libéralité, par caresse, etc., ce n'est que l'accessoir; il faut faire de bons sujets; c'est l'intention du supérieur, c'est là le but pour lequel on est envoyé, autrement c'est prendre l'accessoir pour le principal.

Quant à ce que vous me ditte, Mgr, de n'avoir pas de discussion avec M. *Poerson*, il n'y en aura jamais, du moins de mon côté; je prens tant de précaution avec luy, qu'il faudroit qu'il en voulût avoir absolument; encore je ne sçai pas s'il y réussiroit. Je luy cède en tout et vais au-devant de tout ce qui peut luy faire plaisir. Je luy fais mil civilitez qu'il aime, comme d'affecter de luy donner toujour la main, de le laisser toujours parler lorsque nous nous trouvons avec quelque grand seigneur et de ne répondre que lorsqu'il m'interroge, avec bien d'autres choses que je le sçais luy plaire; aussi a-t-il dit à certaines gens que je sçavois vivre et qu'il étoit fort content de moi; et si V. G., en luy écrivant, daignoit s'abaisser jusqu'à luy dire que je me loue de luy, comme en effet j'ay tout sujet de m'en louer, je croi qu'il m'aimeroit toute sa vie, car il faut peu de chose pour contenter certeines gens.

Il y a à Rome un beau palais qu'on appelle le petit Farnèse, où sont les tableaux de *Rafael*, des *Nopces de Psichée* et sa belle *Galatée;* il est à louer, et on le donne pour deux cens vingt-cinq écus; tandis que l'on paye, à ce qu'on m'a dit, celui de l'Académie six cens, qui tombe en ruine, qui a peu de logement, et qui est assez mal situé; la différence du prix et de la beauté est grande. Je croirois que l'Académie seroit mieux dans l'autre. Votre Grandeur y peut faire attention, si elle le juge à propos. M. Crosat, qui a quelquefois l'honneur de l'approcher, peut bien l'informer de la différence de ces deux endroits et peut vous dire ce qu'il en pense. Je suis, Monseigneur, etc.

WLEUGHELS.

Cette lettre étoit cachetée, lorsque je viens de recevoir l'honneur

de la vôtre et la poste va partir; je l'aye décachetée pour y mettre cette addition, n'ayant pas le temps de faire une autre lettre et pour répondre sur-le-champ à ce que souhaitte sçavoir Votre Grandeur. Il y a ici un sculpteur, disciple de M. *Coustou* le jeune, nommé *Bouchardon*, qui promet beaucoup; il avance beaucoup et dessine à merveille; l'autre, nommé *Adam*, qui est lorrain, étudie et fait bien aussi.

Les architectes n'ont encore rien produit; c'est pourquoy je ne peut parler de leur capacité; mais ils sont très sages et travaillent beaucoup. Le nommé *Natoire*, peintre, qui est tout jeune, donne de grandes espérances, dessine bien. Il faudroit le faire copier; pour *Joras*, que j'ay amené, il dessine dans les églises, attendant qu'on luy distribue quelque ouvrage. M. *Poerson*, à qui il montre ses desseins, me disoit hyer qu'il étoit très content.

Je ne sçais pas qui a dit à Votre Grandeur que j'avois fait achepter à M. de la Faye le cabinet du prince Pio; il s'est trompé; je ne crois pas même que M. de la Faye l'ait vu; il est bien vray que j'ay été deux fois voir le cabinet avec M. Berger; qu'il a voulu, par mon conseil, y acheter quelque tableau, entre autre une *Europe* de *Paul Véronèse;* mais il n'a rien achepté, les gens de ce pays-ci estant très déraisonnables sur les prix.

J'ay l'honneur de voir très souvent Mgr le Cardinal de Polignac; il me fait même la grâce de m'admettre souvent à sa table et veut bien me consulter sur ce qui est de mon métier. MM. de la Rochefoucault, de Rotelin et de la Châtre me font souvent l'honneur de me venir voir, même de m'emmener avec eux chez Mgr le Cardinal, où ils demeurent. Je ne manquerai pas, Mgr, de suivre vos ordres dès demain, car il est trop tard ce soir. Son Éminence a été plusieurs fois incommodée de la fièvre; il se porte mieux; le Pape, comme vous l'aurez sçeu, l'est venu voir et a demeuré une heure chez luy.

Vous me pardonnerez, s'il vous plaist, comme je l'espère, Monseigneur, d'avoir fait cette addition; j'ay mieux aimé manquer à la formalité qu'à répondre sur-le-champ à ce que V. G. souhaittoit sçavoir de moy.

Je ne peut revenir de ce qu'on luy a avancé au sujet de M. de la Faye; quoyqu'il me fasse la grâce de m'aimer, je n'ay jamais parlé de ce cabinet où il y a, parmi beaucoup de méchant tableau, environ une douzaine de bons, dont ce *Paul Veronèse* est, que

je croi, le plus beau. Par une lettre que j'ay reçue de M. de Crosat, j'ay appris l'honneur que Mgr luy a fait.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 9.

2786. — Poerson a d'Antin.

Le 15 aoust 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir de la part de V. G. une lettre du 17 juillet, dans laquelle elle me fait l'honneur de me dire que j'ay manqué en ne tirant pas tous les mois. J'ay failly, il est vray, Mgr, j'ay voulu faire le trop bon ménager et attendre des temps favorables pour le change; en faveur de ma bonne volonté, je supplie très humblement Votre Grandeur me vouloir bien pardonner. Sur les ordres de Votre Grandeur, j'ay tiré sur M. Aubourg le quartier de janvier, février et mars, dont j'ay adressé les comptes à M. de la Motte. Il s'est glissé une erreur à laquelle je remédiray dans le compte des mois d'avril, may et juin. M. de la Motte m'a fait l'honneur et le plaisir de m'envoyer les comptes arrestés de 1723; dont j'ay l'honneur d'en faire mil très humbles remercimens aux extrêmes bontés de V. G.

Elle me fait l'honneur de me dire qu'elle est bien aise que Mgr le Cardinal de Polignac aît été content de ce qu'il a veuë dans l'Académie, ayant un goût excellent, et, qu'ayant de bons élèves, c'est à moy de les pousser. C'est à quoy je l'assure que je mets toute mon attention.

Elle ajoutte qu'elle n'est pas surprise des bons offices de Mgr d'Ambrun, puisqu'elle est accoutumée aux marques de son amitié.

Le Pape a été aujourd'huy, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, en pompe, accompagné des Cardinaux, de la prélature et de la noblesse, officier à Sainte-Marie-Majeur; c'est la première fois, depuis qu'il est Pape, qu'il a paru en si grande cérémonie, allant toujours incognito, sans garde et sans suitte.

Mgr d'Ambrun fut hier à l'audience de ce Saint Père et y resta plus de deux heures.

Sa Sainteté fait faire une chapelle dans les jardins de Monte-Cavallo, afin d'y pouvoir faire des prières et contemplations spirituelles dans les heures destinées à la promenade.

Mgr le Cardinal de Polignac a été à l'audience pour remercier

Sa Sainteté de l'honneur qu'elle luy avoit fait de le visiter dans son lict pendant sa maladie, de laquelle ce seigneur n'est pas entièrement quitte, étant obligé de continuer à prendre le quinquinna.

L'on dit que le Cardinal Albano, camerlingue, est fort brouillé avec Mgr l'archevêque d'Ambrun ; ce qui surprend bien des gens, ayant paru être grands amis depuis un assé long temps.

Malgré la répugnance du Cardinal Zondadari, le Pape veut qu'il travaille avec les Cardinaux Belluga et Ptolomei à la réforme des Romains de tous états.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 290.

2787. — POERSON A D'ANTIN.

Le 22e aoust 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, de Chantilly, du 26 juillet, et j'ay, suivant l'honneur de ses ordres, tiré une lettre, le 15 aoust, pour le quartier de janvier, février et mars de l'année 1724; dans laquelle lettre j'ay, par inadvertance, fait oubly de celle que j'avois tiré le 10 juillet, dont je tiendray bon compte dans le quartier d'avril, may et juin.

J'ay eu l'honneur de faire des complimens de la part de V. G. à Son Éminence Mgr le Cardinal de Polignac, lequel les a reçeu avec beaucoup de reconnoissance et m'a chargé de l'asseurer qu'elle ne désire rien tant que de trouver des occasions de luy prouver son véritable attachement et le cas infini qu'elle fait de toutes ses vertus et grandes qualitez, dont elle parle toujours avec une éloquence admirable.

Mgr d'Ambrun, qui paroît rempli d'un grand et véritable zèle pour servir V. G., attend avec beaucoup d'impatience la fin des bains du Pape, après lesquels on espère que la saison viendra un peu plus modérée et que le Saint Père pourra tenir les consistoires dont on a besoin pour obtenir les bulles de Mgr de Langres; mais il fait de si grandes et si extraordinaires [chaleurs] qu'elles passent tout ce que l'on peut dire, n'en ayant point veue de semblables à Rome depuis bien des années.

Le Connestable devoit présenter la Hacquenée et le tribut pour le royaume de Naples; mais l'on a remis cette fonction parce qu'il a eu la petite vérolle, de laquelle il est guéry à présent, quoyque l'on ne parle plus de cette belle cérémonie; ce qui fait dire à bien des gens que la cour de Vienne n'est pas bien contente de celle de Rome.

Nous avons eu avis que la caisse dans laquelle est le portrait de V. G. est arrivée à Livourne; cela me fait espérer que j'auray bientôt la consolation de le voir à Rome.

M. le Cardinal de Polignac, malgré les grandes chaleurs qu'il fait actuellement, [a] reçeu la visite de M. l'ambassadeur de Venise, qui s'y rendit avec un grand et nombreux cortège; nous y trouvâmes tous les François de quelque distinction, ce qui alloit à près de quatre-vingt personnes. Cet ambassadeur fut chez les Cardinaux Gualterio et Acquaviva le même jour.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1 1958, fol. 292.

2788. — D'ANTIN A POERSON.

Fontainebleau, le 26 aoust 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 25 juillet et premier aoust; la tenue de la congrégation *de Propaganda fide* ny le rappel du Cardinal Cinfuegos ne me touchent guères.

Je suis plus curieux du consistoire où M. de Langres sera préconisé.

Je suis fâché de la perte que vous avez faite du chevalier de La Chausse; il m'a paru homme de mérite dans le peu de relations que j'ay eu avec luy.

Je ne suis point étonné du cas que le Pape fait de M. l'archevêque d'Ambrun; il réussira toujours avec ceux qui voudront le connoître.

On ne perd rien avec vous; vous me payés en louanges magnifiques la simple relation que je vous ay faite des festes de Chantilly; mais les louanges sont une marchandise à bon marché à Rome.

L'opinion où l'on est de la guerre entre l'Empereur et les

Anglois, fondée sur l'arrivée des comtes de Thaun et de Starem-berg, paroît frivole; le temps découvre tout.

Je suis, etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 286.

2789. — D'Antin a Poerson.

Fontainebleau, le 28e aoust 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 8. Il est bien juste que le Pape pense à sa santé préférablement à tout; la tenue des consis-toires est moins son affaire que celle d'autruy; ainsi j'attends, sans inquiétude et sans impatience, les bulles de mon fils, dont je remets les intérests aux soins et à l'amitié de M. l'archevêque d'Ambrun.

Comme je veux travailler à la restauration et à l'embellissement de plusieurs maisons royales, je vous prie d'occuper vos élèves à nous faire des copies de ce que vous avez de plus beau à Rome des grands maîtres. Outre l'épargne que j'y trouveray pour le Roy, je me persuade que cette étude peut servir à former vos jeunes gens et à leur donner de l'émulation; on verroit icy de leurs ouvrages et je connoîtrois du moins les plus laborieux.

M. Crozat m'a dit que le petit hôtel de Farnêze est à louer et qu'il n'est pas cher; que ce palais est accompagné d'un grand et beau jardin sur le Tibre; qu'il est entièrement peint par les plus grands maîtres et qu'il y a même de beaux ouvrages de *Raphaël*, dont vos élèves pourroient profiter en les étudiant; enfin, sur le récit de cette maison et la comparaison qu'il m'a fait de celle que vous occupez, qui est toute délabrée, sans nulle décense ny orne-mens, j'ay cru devoir saisir cette occasion pour notre Académie, et je viens de parler à M. de Morville pour me l'assurer et pour convenir de prix avec M. l'abbé Santi, envoyé du duc de Parme, à qui elle appartient. Je compte donc que c'est une affaire faite et que vous en serez bien aise.

J'ay reçeu une lettre du sr *Veugles*, qui se loue extrêmement de vous et de vos manières pour luy; je n'en suis point surpris. Il me paroît qu'il désire fort aussi que vous soyez content de luy; je le souhaite et l'espère, car les gens raisonnables s'accordent tou-jours.

Je suis, etc. Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 289.

2790. — Poerson a d'Antin.

Le 29 aoust 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir deux lettres de la part de Votre Grandeur, la première de Chantilly, du 31 juillet; la seconde de Petitbourg, du 5 août. Par la première, elle me fait l'honneur de me dire qu'elle savoit desjà l'obtention du canonicat de Strasbourg et qu'elle estoit très obligée des soins de Mgr l'archevêque d'Ambrun, qui agit avec tout le zèle imaginable pour le service de V. G. A l'esgard des bulles, il faut attendre que le Pape aît fini ses bains pour qu'il tienne deux consistoires.

A l'esgard de l'escalier de la Trinité-du-Mont, Mgr d'Ambrun, estant fatigué des chaleurs excessives qu'il fait depuis plusieurs semaines et occupé de bon nombre d'affaires, sera obligé dans peu de temps d'aller à Albano jouir du bon air et prendre un peu de repos; ainsi, nous ne pourrons avoir l'honneur de le voir qu'après son retour.

Dans celle du 5 août, de Petitbourg, où S. G. s'est retirée pour y prendre, pendant quelques jours, un peu de repos de ses peines et continuelles fatigues qu'elle veut bien prendre pour le service du Roy et l'honneur de la nation... Mais, pour nous, Mgr, qui ne devons ny ne pouvons entrer en comparaison, nos soins ne méritent pas tant d'attention. Le *Titien*, grand peintre et favory de l'Empereur Charlequint, a travaillé près de cent ans. M. *Errard*, qui a établi l'Académie de France à Rome, a passé les quatre-vingt-six dans cet emploi, et [le] cavalier *Marate*, auquel j'ay succédé dans la principauté de l'Académie de Rome, l'a exercé jusqu'à près de quatre-vingt-dix années; et moy, ayant un bonheur infiniment plus considérable que tous mes prédécesseurs, ayant celuy de la protection de Votre Grandeur, j'espère de n'avoir pas besoin sitôt de secours et d'en pouvoir donner à d'autres, soutenu et animé par les grâces sans nombre que, par sa bonté, V. G. me continue, comme elle vient de me faire encore en me favorisant de son portrait, que j'ay reçeu avec une joye et un respect infini. Ce prétieux présent, depuis si longtemps et si ardemment désiré, a ranimé mes forces et augmenté mon courage et me fait espérer que j'auray le bonheur de servir encore du temps sous l'heureuse protection d'un si cher et respectable seigneur

et maître, auquel je dois tout et mettray tout mon bonheur et ma gloire à vivre et mourir sous l'honneur de ses ordres.

Hier, vers l'heure de midy, arriva dans Rome un courier extraordinaire de France, qui apporta la gratieuse nouvelle de la nomination de Mgr le Cardinal de Polignac, ce qui a causé une joye universelle, non seulement à tous les François, mais aux Italiens et autres estrangers, ce seigneur estant estimé, chéri et honoré de tout le monde. J'ay eu l'honneur de luy faire compliment hier, après-midy, et ce seigneur me fit l'honneur de me dire qu'il viendroit souvent à l'Académie, aymant fort les beaux-arts.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 297.

2791. — L'ABBÉ DE TENCIN AU COMTE DE MORVILLE.

A Rome, le 29 aoust 1724.

... Voicy, Monsieur, sous la cotte A, l'inscription telle qu'elle devoit être placée dans l'endroit le plus apparent de l'escalier de la Trinité-du-Mont. Elle l'est déjà depuis un mois sur le bastion que je fais élever pour soutenir la montagne et qui formera la plus belle et la plus magnifique promenade de Rome. L'inscription cottée B est celle que l'on projette de mettre à la plate-forme du 1er repos de l'escalier. Je fais suspendre le travail de l'une et de l'autre jusqu'à nouvel ordre...

Reçue le 15 septembre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 657. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

Pièce jointe à la lettre de l'abbé de Tencin au comte de Morville, du 29 août 1724 :

A. *Inscription posée au-dessous du balcon qui fait perspective à la rue de la Croix.*

D. O. M.
Innocentio XIII, Benedicto XIII, P. P. Maximis
Ludovico XV Rege Christianissimo
Petro de Guerin de Tencin Archiep. Ebredunensi
Regis apud S. Sedem negotiis Præposito
Cœptum et absolutum
M. DCC. XXIV.

B. *Inscription posée au haut de la première rampe du degré en montant de la Barcaccia.*

D. O. M.
Sedente Benedicto XIII
Pont. Maximo
Ludovico XV
In Galliis regnante
Ejusque apud Sanctam Sedem
Negotiis Præposito
Melchiore S. R. Ecclesiæ
Card[li] de Polignac
Archiepiscopo Auscitano
Ad sacræ ædis almæque Urbis
Ornamentum
Ac civium commodum
Marmorea scala
Digno tantis auspiciis opere
absoluta
Anno Domini M D CC XXV.

C. *Inscription posée au-dessus de la balustrade qui est au rez-de-chaussée de la place de la Trinité-du-Mont, au haut de la seconde rampe en montant.*

D. O. M.
Magnificam hanc quam spectator miraris schalam
Ut commodum ac ornamentum non exiguum
Regio cœnobio ipsique Urbi allaturam
Animo concepit legatâque supremis in tabulis pecuniâ
Unde Sumptus suppeditarentur construi mandavit
Nobilis Gallus Stephanus Gueffier
Qui Regio in Ministerio apud plures Summos Pontifices
Aliosque sublimes principes egregie versatus
Romæ vivere desiit xxx junii M D CLX.
Opus autem vario rerum interventu dilatum
Primo sub Clemente XI
Cum multi proponerentur moduli et formæ
In deliberatione positum
Deinde ab Innocentio XIII stabilitum
Et R. P. Bertrandi Monsinat Tolosatis

Ord. Minorum S. Francisci de Paula Correctoris generalis
Fidei curæque commissum ac inchoatum,
Tandem Benedicto XIII feliciter sedente
Confectum absolutum est.
Anno Jubilæi M. DCC. XXV.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 659. — Communiqué par M. Tausserat.

2792. — D'Antin a Poerson.

De Bellegarde, le 10e septembre 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres du 15 et 22 aoust, qui ne contiennent que la même chose, ayant tiré des lettres de change pour quatre mois au lieu de trois. Il n'y a pas grand malheur puisqu'ils sont échus; vous deviez bien seulement marquer la somme, pour que le trésorier la tînt toute prête pour payer à vuë.

Il me tarde fort que le Pape soit en état de tenir des consistoires et que mon fils aye ses bulles et qu'il puisse aller travailler dans son église.

La triste nouvelle d'Espagne aura bien surpris la cour de Rome aussi bien que la nôtre.

Je suis, etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1958, fol. 294.

2793. — Poerson a d'Antin.

Le 12e septembre 1724.

Monseigneur, — Sitôt que le courier de France fut arrivé à Rome avec la nouvelle que Mgr le Cardinal de Polignac avoit esté nommé pour Ministre de France, cette Éminence envoya son secrétaire pour en donner part au Saint Père, lequel s'écria : *Exultate, justi, in Domino*, et, le lendemain, Son Éminence fut à l'audiance du Pape, et, dès qu'il arriva à la porte de l'appartement, ce Saint Père, levant les mains au ciel, et dit à haute voix : *Magnificat anima mea*, et le reste, témoigna une joye inexprimable d'avoir à traiter avec cette Éminence, qu'elle ayme très tendrement; laquelle m'a fait l'honneur de me dire plus d'une fois qu'elle désiroit de tout son cœur trouver des occasions de servir V. G., en commençant par solliciter pour les bulles de Mgr l'évêque de Langres.

L'on dit dans Rome que l'on recherche, par ordre du Pape, dans de vieux manuscrits des concils, des actes pour prendre des résolutions et s'en servir contre ceux qui s'obstinent à être refusant.

Vendredi matin, le Pape se rendit à l'église de la Madonna du Peuple et y entendit la grande messe, chantée par le Cardinal Corsini, et, ensuitte, s'estant mis près de la porte qui donne sur la place, reçeut le connestable Colonna, qui luy présenta, de la part de l'Empereur, le présent et la haquenée pour tribut du royaume de Naples, laquelle haquenée n'entra point dans l'église, comme il se pratiquoit cy-devant. Elle fut seulement jusqu'à la porte du couvent, où ce prince s'y rendit avec une nombreuse et magnifique cavalcade, composée des princes feudataires de l'Empire, de douze prélats, de quantité de noblesse, des gentilshommes, des Cardinaux, à la réserve des Cardinaux Acquaviva de Belluga, d'Ottobon, de Polignac, de Gualterio et d'Albéroni.

Le Cardinal Cinfuegos revint dans les carosses du connestable, et, l'après dîné, ils furent ensembles dans le Cours, et, le soir, il y eut chez led. seigneur Connestable un feu d'artifice que l'on dit avoir esté d'une grande beauté.

Le Pape a tenu consistoire lundy, dans lequel l'on a fait proposer l'évêché de Langres; il ne reste plus qu'à le faire préconiser et obtenir quelques réductions, pour laquelle Mgr le Cardinal de Polignac employera tout son crédit, ayant tout le zèle imaginable pour servir V. G.

Le Saint Père, pendant le consistoire, a donné audience aux Cardinaux, qui estoient en bon nombre, et expédié plusieurs évêchés vacants. Il fit aussi une promotion de deux Cardinaux, au grand contentement de tout Rome : le premier, Mgr Altieri, parent de Sa Sainteté; et le second, de Mgr Falconieri, qui a été, avec beaucoup de réputation, gouverneur de Rome. Le soir, il y eut des feux et des illuminations par toute la ville. Ce Saint Père a levé une gabelle qui estoit sur la viande; l'on croit aussi qu'il en diminuera quelques autres, ce qui luy attire bien des bénédictions de tout le monde. L'on croit la promotion de Mgr de Bichi esloignée, et que le Cardinal Peirera pourra être chargé des affaires du royaume de Portugal.

J'ay l'honneur, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 300.

2794. — L'abbé de Tencin au comte de Morville.

A Rome, le 12 septembre 1724.

... M. le Cardinal Acquaviva a conclu le marché des statues de Don Livio Odescalchi pour le roy d'Espagne, pour la somme de 50 mille écus. Il y a 67 colonnes de marbre antique, 50 statues en pied, sans compter les bustes et les bas-reliefs. Le Pape en a accordé la sortie. M. le Cardinal Acquaviva a sçu l'obtenir en droiture de Sa Sainteté.

Reçue le 26.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 658. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2795. — Poerson a d'Antin.

Le 13e septembre 1724.

Monseigneur, — Je me suis donné l'honneur d'écrire hyer par l'ordinaire à Votre Grandeur; mais je viens d'apprendre que Mgr le Cardinal de Polignac fait partir un courier extraordinaire pour la cour, ce qui me fait prendre la liberté de luy adresser ces trois lignes pour luy faire sçavoir que, dans le consistoire que le Pape tint lundy, l'évêché de Langres y fut proposé et qu'il faut encore un consistoire pour le préconiser; ce qui, selon les apparences, ne se fera pas sitôt, parce que le Pape a esté très longtemps sans en tenir, détourné par les bains que ce Saint Père a esté obligé de prendre, et qu'à présent l'on va en villégiature.

Je me flatte, Mgr, que Votre Grandeur voudra bien m'honorer de ses ordres auprès de Mgr le Cardinal de Polignac, qui est à Rome en grand crédit auprès du Pape et de tout le monde.

J'ay l'honneur, etc.

Poerson.

Archives nationales, O1 1958, fol. 302.

2796. — Poerson a d'Antin.

Le 19e septembre 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir de la part de Votre Grandeur une lettre de Fontainebleau, du 26 aoust. Elle souhaitte

sçavoir des nouvelles du consistoire que l'on a attendu longtemps. A la fin, le Pape l'a tenu et l'on y a proposé Mgr l'évêque de Langres; mais il en faut un autre pour la préconisation; l'on ne peut sçavoir encore quand il se tiendra, à cause des villégiatures qui se font dans cette saison. J'espère, Mgr, que Votre Grandeur m'honorera de ses ordres pour S. É. Mgr le Cardinal de Polignac, lequel a un grand crédit en cette cour et au-dessus de tous les ministres qui l'ont précédé à Rome. Il y a bien paru dernièrement lorsqu'ayant demandé une diminution pour Mgr l'archevêque de Tours, quoyque la pluspart des Cardinaux fussent opposez à faire ces sortes de grâces, cependant, toutes ces Éminences furent favorables à sa demande, ce qui n'a point d'exemple. La fièvre, qui étoit retournée à S. É. Mgr le Cardinal de Polignac, n'a point eu de suite; ainsy, les souhaits de V. G. ont été accomplis.

Le Cardinal Acquaviva a reçeu un courier par la voye de Parme avec la fâcheuse nouvelle que le roy d'Espagne avoit la petite vérole, et que le prince son frère en étoit aussi attaqué; sur quoy, l'on a exposé le Saint Sacrement en l'église de Saint-Jacques et de Saint-Ildefonse, avec indulgence plénière.

Le Cardinal Acquaviva a achetté, pour le roy d'Espagne, les statuës de marbre qui estoient restez chez le duc de Braciano et a obtenu du Saint Père la permission de les faire transporter, moyennant cinquante mille écus romains, qu'il a, dit-on, payés audit duc de Braciano.

Le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse sont partis pour la villégiature à Albano, et que cette princesse s'i est fait porter en chaise; l'on croit qu'elle est grosse, et chacun le désire.

Dimanche, le Pape fut pendant cinq heures à sacrer l'église des Saints-Apôtres, puis y dit la messe.

Le Pape, voulant absolument que les Cardinaux Gozadini, Belluga et Ptolomei travaillent à une réforme dans Rome, leur a donné encore les Cardinaux Pauluci, Corandini et Pico de la Mirandola, ce qui met tout Rome en curiosité, et particulièrement les dames romaines. Mgr l'archevêque d'Ambrun a été hier à l'audiance du Saint Père, lequel lui fit présent d'un corps saint et admit tout son monde au baiser des pieds et leur fit distribuer des chapelets et des médailles. Cependant, il ne partira que dans dix jours. Mgr le Cardinal de Polignac logera dans le palais qu'il a occupé et où ont demeuré les Cardinaux de Rohan et de Bissy

tous ensemble; et, de plus, cette Éminence a achetté de Mgr d'Ambrun sa vaisselle d'argent et autres meubles. Ce n'est pas loin de l'Académie, et j'espère avoir l'honneur de faire souvent ma cour à ce grand ministre qui me fait l'honneur de me marquer bien de la bonté.

L'on a remarqué que les Cardinaux Cinfuegos et Panfilio [se sont trouvés] à rendre visite chez la princesse Palavicini; Mgr le Cardinal Ottoboni s'étoit mis en chemin pour y aller aussi; mais, sçachant que le Cardinal y étoit, il attendit qu'il en fût sorti, ne voulant pas, disent les Italiens, se trouver avec ce ministre à la veille d'une rupture entre les deux couronnes.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 304.

2797. — LE COMTE DE MORVILLE A L'ABBÉ DE TENCIN.

A Fontainebleau, le 19 septembre 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 29 du mois dernier, et je n'ajouteray à cet avis que je vous donne de sa réception que la réponse à un article qui peut intéresser votre satisfaction. Mgr le Duc approuve les inscriptions placées ou à placer à l'édifice de l'escalier de la Trinité-du-Mont, et j'en informe M. le Cardinal de Polignac qui, vraysemblablement, n'y fera rien changer. Je suis, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 657. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2798. — LE COMTE DE MORVILLE AU CARDINAL DE POLIGNAC.

A Fontainebleau, le 19 septembre 1724.

... S. A. S.[1], sur des avis qui portoient que, dans des inscriptions, mises ou à mettre à l'édifice de l'escalier de la Trinité-du-Mont, M. l'archevêque d'Embrun joignoit à son nom la qualité d'*Orator*, qui ne luy appartenoit pas, luy avoit ordonné de m'adresser des copies de ces inscriptions. Il me les a envoyées telles que je les joins à cette lettre. Mgr le Duc n'y trouve rien à dire, et S. A. S. compte que, quoyque l'ouvrage ne soit pas achevé, Votre Éminence voudra bien laisser subsister le nom de M. d'Em-

brun dans celle desdites inscriptions où il se trouve, et qu'elle ne le privera pas de la satisfaction de croire son nom illustré par une chose très peu importante pour la réputation du vostre...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 657, Minute, et t. 661. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le duc de Bourbon.

2799. — Poerson a d'Antin.

Le 26e septembre 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, du 30 aoust[1], dans laquelle elle me fait celui de me dire que, pour l'affaire des bulles de Mgr de Langres, elle remet ses intérests aux soins et à l'amitié de Mgr d'Ambrun; mais je la supplie très humblement de me permettre de lui représenter que, le 15 ou le 16 d'aoust, la cour dépescha un courier à Rome, avec la nomination de Mgr le Cardinal de Polignac pour être chargé des affaires de France en cette cour, où il est aimé et estimé de la cour et du peuple; ainsi, Monseigneur, c'est à cette Éminence qu'il faut s'adresser, n'étant plus question de ce prélat qui doit, dit-on, partir dans la fin de cette semaine.

Je crois que le palais Chigi, ou petit Farnèze, est à louer, ainsy que l'on l'a dit à V. G., dans lequel il y a de merveilleux tableaux de *Raphaël*. J'examinerai ce palais, afin d'avoir l'honneur d'en rendre un compte plus exact à V. G. Il pourra être convenable, pour l'exécution de la bonne et sage résolution qu'elle a prise, de faire faire des copies aux élèves qui sont à l'Académie, par cette étude leur donner de l'émulation et connoître les plus laborieux.

V. G. me fait l'honneur de me dire qu'elle a reçeu une lettre de M. *Veugles*, qui paroît très content de moy et souhaitte que je le sois de lui. Ayant été envoyé de V. G., je lui ai fait la meilleure réception qu'il m'a été possible, et il ne tiendra pas à moy que nous ne soyons toujours bien ensemble.

Jeudy, Mgr le Cardinal de Polignac fut à l'audiance du Pape, duquel il fut reçeu à son ordinaire, c'est-à-dire très gracieusement.

Mardy matin, l'on reçeut la triste nouvelle de la funeste mort du roy d'Espagne. Cette triste nouvelle qui est venue a esté écrite par le nonce Aldobrandi au Cardinal de Paulucci; le Cardinal Belluga, l'ayant appris, en a esté deux jours malade.

L'on avoit dit que le prince Dom Charles étoit fort incommodé; mais l'on assure aujourd'huy qu'il est en parfaite santé.

Dimanche, à deux heures après-midy, le Pape partit de Monte-Cavallo pour se rendre à Saint-Jean de Latran, qui étoit très richement ornée. Ce Saint Père y alla sur un cheval blanc, d'un bon air, très vigoureusement, malgré son âge de soixante-seize ans et les fatigues continuelles qu'il essuye tous les jours, ne dormant que trois ou quatre heures par nuit et s'occupant tout le reste du temps en prières ou lectures ou autres œuvres pies. Ce Saint Père a refusé les arcs de triomphes que l'on vouloit luy dresser au Capitole; il a passé seulement sous celui qu'a fait faire le duc de Parme vis-à-vis la vigne que ce prince possède en Campo-Vacino, lequel a été très beau, fait par un architecte de Boulogne[2]. Ce Saint Père a refusé d'être accompagné des gentilshommes capospades et des pages; il avoit seulement quatorze Cardinaux à cheval, quelques prélats; les autres prélats et Cardinaux étoient à Saint-Jean de Latran, où ils attendoient le Pape; lequel, étant arrivé, fit de longues prières, puis monta à la loge, donna la bénédiction au peuple, et, à une heure de nuit, s'en retourna à Monte-Cavallo. Ainsy finit la prise de possession de ce Saint Pape, l'exemple de la piété, de la modestie et de toutes les vertus chrétiennes qui font l'admiration de tout le monde.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 307.

= 1. Lisez : du 28 août.
2. Lisez : Bologne.

2800. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 26 septembre 1724.

Monseigneur, — M. *Poerson* ne m'a point fait de part de ce que vous lui avez mandé; au contraire, je vis par [une] réponse qu'il fit dernièrement devant moy, chez Mgr le Cardinal de Polignac, qu'il ne sembloit point être dans les sentiments de faire faire des copies; je peux me tromper, mais voilà ce qu'il répondit à un ami d'un nommé *Lobel*, pensionnaire, qui lui disoit que ce jeune homme avoit bonne volonté de travailler et de s'avancer, qu'il le prioit de lui faire copier quelque beau tableau : « Il ne sçait ce qu'il demande, votre ami, » lui répondit-il, « on ne vient pas ici

pour copier; nous avons en France, dans les cabinets, de plus beaux tableaux qu'ici; qu'il voye, qu'il examine les peintures du Vatican, celles qui sont dans les églises, qu'il mette bien tout cela dans sa mémoire, et puis qu'il me laisse gouverner, et je lui enseignerai bien les moyens de devenir habile. » Je ne répondis rien, quoiqu'il me prît deux ou trois fois à témoin de ce qu'il avançoit, sinon que je dis, lorsqu'il me pressoit de répondre, qu'il étoit bon de voir et d'examiner, et qu'on pouvoit aussi beaucoup profiter en copiant.

J'ay examiné depuis d'où pouvoit procéder cette antipathie, qui me paroît déraisonnable; je crois que la peine d'aller dans les cabinets et de demander des permissions en est une raison, et l'envie de se faire auteur d'une nouvelle secte en peinture, ce qui convient à sa foiblesse, en est une autre. Comme je lui levrai la première [des difficultés, celle] des permissions, peut-être se laissera-t-il fléchir; mais voilà ce qu'il dit jeudy dernier devant moi; si je me trompe, on peut, que je crois, aisément se tromper.

Malgré le chaud extraordinaire, j'ai parcouru tous les cabinets de Rome, et, malgré ce qu'en dit M. *Poerson*, j'y ai trouvé de très excellents tableaux. J'ai jetté les yeux sur quatre ou cinq, dont j'ai donné un mémoire à S. É., comme elle m'y a invité, qui m'a assuré d'en obtenir l'entrée; elle en parlera après à M. le Directeur, et nous verrons ce qu'il répondra; ces tableaux sont : *Bacchus et Ariadne*, du *Titien*, une *Europe*, de *Paul Véronèse*, une *Vénus avec un Amour*, du même, un *Bain de Diane*, du *Dominiquain;* ces sujets seroient très propres à exécuter en tapisserie, étant bien colorez, bien ordonnez et riches en draperie et d'étofe différente. Ils seroient encore d'un grand profit à ceux qui les copieroient, qui est, que je crois, l'objet principal pour lequel on les envoye icy.

M. *Poerson* m'a dit lui-même que l'Académie seroit très bien au petit Farnèse et qu'on avoit mal fait de ne le pas louer. Je ne sçay à présent quel est son sentiment; il ne m'a point communiqué, comme je l'ai dit avant, ce que Votre Grandeur lui a écrit, et je n'ai pas osé lui en rien dire. Il suffit que Mgr ordonne pour être obéi, et, si j'ai paru douter au sujet des copies qu'on doit faire, c'est ce que j'ai entendu dire depuis sa lettre reçeuë qui m'a fait penser ainsi.

C'est une grâce particulière que V. G. m'a faite lorsqu'elle veut bien me faire entendre qu'elle n'est pas mécontente de ma con-

duite. Je ferai tous mes efforts pour la mériter; c'est le seul bonheur où j'aspire, étant, [avec] un profond respect, Mgr.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 15.

2801. — D'ANTIN A POERSON.

De Bellegarde, le 28e septembre 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres du 29 août et 5 septembre[1]. Je suis fort aise de votre bonne santé et du plaisir que vous dites que vous a fait mon portrait; mais vous le payez trop par les complimens et les louanges que vous faites à l'original.

J'attens sans impatience les bulles de M. de Langres, puisque le Pape remet pour sa santé les tenues des consistoires; je sçais seulement que je suis en bonnes mains, comptant fort sur l'amitié de M. le Cardinal de Polignac et sur celle de M. d'Ambrun, que je seray fort aise de recevoir icy.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 300.

= 1. La lettre du 5 septembre manque.

2802. — POERSON A D'ANTIN.

Du 3e octobre 1724.

Monseigneur, — Le Pape tint consistoire mercredy, dans lequel Mgr le Cardinal de Polignac, plain de zèle pour le service de V. G., demanda et obtint du Pape une diminution considérable pour les bulles de l'évêché de Langres, puisque de 19,000 l. qu'elle étoit taxée, elle est réduite à 5,000 l. Sitost que le consistoire fut terminé, Son Éminence me fit l'honneur, en sortant de la salle, de me dire d'un [air] gracieux qu'elle avoit obtenu la grâce telle que l'on l'avoit demandée.

Mgr d'Ambrun, que j'ay eu l'honneur de voir le lendemain, me parut charmé et très content de la réussite de cette affaire, par l'intérest qu'il prend dans [tout] ce qui intéresse Votre Grandeur.

Pour obéir aux ordres de V. G., j'ay été au petit Farnèze, que le concierge m'a dit être loué, depuis peu de temps, au marquis Ricardy, Florentin, lequel en a passé contrat pour deux années seulement et l'a pris sur le pied de 300 écus romains, ce qui

seroit 200 moins que l'on ne paye pour le palais que nous occupons. Le jardin n'y est pas compris; mais je ne vois pas qu'il soit bien nécessaire, y ayant une cour très belle et grande où l'on peut entrer et se promener. D'ailleurs, il y a beaucoup de logement et de très belles peintures de *Raphaël*, ce qui seroit d'un grand secours pour pousser les études des élèves. En attendant que l'on puisse jouir de ce beau palais, car il pourroit bien arriver que M. le duc de Parme préféra l'Académie du Roy qui est solide à un particulier qui ne s'est engagé que pour deux ans, auquel cas les élèves, sans sortir, s'occuperoient à faire des copies pour le service de Sa Majesté; ou, si cela est trop difficile, il y a, dans l'église de Saint-Louis, une merveilleuse chapelle de sainte Cécile, peinte sur le mur par le fameux *Dominiquain,* qui est un chef-d'œuvre de l'art et qui seroit d'un grand profit pour les élèves et pour les amateurs de cette science; d'autant plus que cette chapelle est obscure pour les curieux et qu'elle va dépérissant tous les jours, ce qui est un grand dommage. J'attends l'honneur de ces ordres pour les faire commencer.

Lorsque l'on a l'honneur de copier pour le Roy, les élèves ont seulement les festes et les dimanches pour travailler pour eux, ce qui est assez considérable, y ayant un grand nombre de festes à Rome pendant toute l'année, ce qui augmentera encore dans l'année sainte où nous sommes près d'entrer.

Mgr d'Ambrun est allé à Albano faire ses adieux au Chevalier de Saint-Georges et à Madame son épouse et aux princes leurs fils; puis, ce prélat repassera demain par Rome pour, dit-on, prendre la route de Venise.

Mardy matin, le Cardinal Acquaviva donna part au Sacré Collège et porta au Pape une lettre de créance du roy d'Espagne Philippes cinq, qui a esté forcé, par l'ordre de la Providence, de reprendre les resnes du gouvernement des royaumes des Espagnes; cette lettre a esté extrêmement louée de tous ceux qui l'ont veu.

Le Pape veut, dit-on, aller en villégiature dans un couvent de Saint-Dominique, situé sur le Monte Mario, à une demie lieue de Rome; peu de personnes étoient de ce sentiment, ne croyant pas l'air de cet endroit-là bien pur, étant une espace désert; mais, malgré toutes les remontrances, l'on dit que ce Saint Père y veut aller.

J'ay l'honneur, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 312.

2803. — Wleughels a d'Antin.

Le 4e octobre 1724.

Monseigneur, — Le même jour que je vous écrivis, qui fut le 26e septembre, je reçus, à la nuit, une lettre de M. Crozat, qui contenoit qu'ayant appris que le petit palais Farnèse étoit à louer, il en avoit écrit à Votre Grandeur, qui y avoit approuvé qu'on y transporta l'Académie; sa lettre expliquoit à merveille les raisons qui devoient porter à faire le choix de cet endroit préférablement à tout autre; muni de ce paquet, je fus trouver M. *Poerson*, à qui je demandai s'il n'avoit rien à me communiquer; il me dit que non. « Oh! bien, moi, je ne dis pas de même, et je veux vous faire part des nouvelles que je reçus hier. » Je tirai la lettre de M. Crosat, je lui leus tout ce qu'elle contenoit à ce sujet. « Cela, me dit-il, m'étonne. » Et, un moment après, comme s'il venoit d'un autre païs : « A la vérité, j'en ai bien entendu dire quelque petite chose, on verra. » Et puis, il me quitta brusquement. Quelques heures après, il vint me trouver comme je travaillois, et me dit : « Tenez, je n'ai rien de caché pour vous; voilà ce que m'écrit Mgr le duc d'Antin. — Comment, luy dis-je, Monsieur, il y a plus de huit jours que vous avez reçu cette lettre et vous ne faites pas d'autre diligence. — J'ai écrit, j'ai écrit, me répondit-il, et nous irons voir ce palais quand vous voudrez. » Nous y fûmes le lendemain matin; nous n'y pûmes entrer parce qu'il n'y avoit personne; nous y retournâmes le jour d'après, 28 du passé; mais nous apprîmes, en y entrant, que la maison étoit louée depuis environ quinze jours au marquis Ricardi, gentilhomme florentin. Nous y vîmes tous les appartemens, et M. *Poerson* convient qu'il y avoit deux fois autant de logement que dans l'endroit où nous sommes, le bâtiment somptueux, des sales magnifiques et bien entretenues, propres à mettre les statues et bas-reliefs que nous avons, sans compter les belles peintures qui seules valent plus que le palais, surtout pour notre étude; beaucoup plus de commoditez et beaucoup moins de dépense; enfin, il avoua qu'on ne pouvoit faire un meilleur choix, ni plus digne du Roy. Si j'avois osé, dès que je sçeus que cet endroit étoit à louer, j'en aurois parlé à l'envoyé de Parme et l'aurois prié de ne point s'engager jusqu'à ce que j'eusse reçu des nouvelles de la cour; mais

M. *Poerson* l'auroit sçeu et y auroit très fort trouvé à redire; il en auroit écrit, et j'aurois pu, par là, déplaire à V. G., qui est ce que je crains le plus. La chose est manquée; il y a, ce me semble, moyen d'y remédier : le bail du marquis n'est fait que pour deux ans; on peut s'en assurer dès à présent, pour en jouir à l'échéance de ce bail, si on n'aimoit mieux sonder s'il ne voudroit pas s'en désister en notre faveur. Si cela étoit bien traitté, je suis comme seur qu'on réussiroit. Mais M. *Poerson* n'est pas de ce sentiment; c'est pourquoi je n'ose parler. Cependant, il me semble qu'on ne doit point laisser échapper ce palais, qui convient si bien, de toute manière, pour l'Académie.

Je demande bien pardon à Votre Grandeur si je lui écris ainsi coup sur coup; mais j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de transgresser un peu la coutume afin qu'elle fût informée de tout et sur-le-champ, et protestant que, sans cela, je n'aurois jamais osé prendre cette liberté.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 19.

2804. — D'ANTIN A POERSON.

De Fontainebleau, le 6 octobre 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres du 12 et 13 septembre. Je ne suis point étonné de la joye qu'a témoigné le Pape au sujet du ministère de M. le Cardinal de Polignac; c'est une marque qu'il connoit son mérite et ses talens, et il réussira toujours avec ceux qui communiqueront avec luy; faites luy, dans toutes les occasions, votre cour et la mienne; je compte fort sur son amitié. Je suis las de parler des bulles de M. de Langres. Elles viendront quand il plaira à Dieu et au Pape, n'ayant plus rien à faire, à cet égard, qu'à les attendre. Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 303.

2805. — POERSON A D'ANTIN.

Du 10 octobre 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de Votre Grandeur du 10 septembre. Comme j'ay tiré la dernière lettre à huit jours de veue, j'espère, Monseigneur, que M. le trésorier y

aura satisfait, et je tiendrai compte, la première fois, de ce qu'il y a eu de surplus dans celui-ci. J'ai déjà eu l'honneur de donner part à V. G. de la grâce que Mgr le Cardinal de Polignac a obtenu du Pape dans le dernier consistoire, qui est la réduction de 19,000 livres à 5,000, ce que l'on regarde comme une grande diminution; mais il aura de plus près de deux mille, tant pour le canonicat que pour les autres bénéfices que possède Mgr l'évêque de Langres; en sorte que des 9,000 livres que V. G. a envoyé icy il lui en reviendra, je crois, 2,000.

J'espère de la bonté de V. G. qu'elle m'honorera de ses ordres pour ce très illustre et très digne Cardinal qui me paroist bien des amis de V. G. et a une véritable inclination pour tout ce qui regarde le service du Roy et en particulier l'Académie et les beaux-arts.

J'ay fait connoissance et lié une espèce d'amitié avec le comte Louis Susane, à présent ministre de M. le duc de Parme, lequel paroist de génie françois. Il m'a paru très mortifié d'avoir loué le petit palais Farnèse; il auroit souhaitté de tout son cœur que l'Académie fût logée dans ce palais; mais il ne désespère pas de le faire avoir à la fin de l'année sainte, aïant ouï-dire que cette dame qui y vient loger n'y vient que par dévotion pour ladite année.

Mgr d'Ambrun est enfin parti pour Venise; de là à Parme, Modène, Turin et France.

Mgr le Cardinal de Polignac a pris le palais dans lequel étoient logez Mrs les Cardinaux de Rohan, Bissy et Mgr d'Ambrun, qui est un des plus grands de Rome et est situé dans le milieu de la ville.

L'on dit que le Pape fait préparer un grand présent pour l'empereur de la Chine, avec ordre de ne le point consigner aux Jésuites, mais aux Dominicains et aux Carmes, pour les mettre en crédit en cette cour.

Le Cardinal Acquaviva a fait faire un catafalco très riche et très bien inventé à Saint-Jacques des Espagnols pour le feu roy d'Espagne, où se trouvèrent les Cardinaux Decan, Acquaviva, Ottobon, Corsini, Fabron, de Belluga, Cinfuegos, Ptolomei, Spinola, Imperiali, Colonna, de Polignac, Alberoni, Sainte-Agnès, Olivieri, Salerno, Albano, Falconieri, Origo, Marino et soixante-treize prélats, les ambassadeurs de Portugal, de Venise et de Malthe.

Il est venu, par un bâtiment génois, des lettres de Paris qui portent qu'il y a diminution de quatre livres par louis d'or.

Mgr le Cardinal de Polignac a pris possession de son titre de l'église de Sainte-Marie in Campitelli.

Il a couru un bruit que le prince de Galles, fils du roy Georges d'Angleterre, étoit mort; mais cette nouvelle a besoin de confirmation, n'étant point venu de courier d'Angleterre, d'où l'on dit pour sûr que les ports sont fermez, ce qui arrive de temps en temps.

Je prend la liberté, Monseigneur, d'apprendre à V. G. la relation de la cavalcade faite à l'occasion de la prise de possession et l'arc de triomphe fait par M. le duc de Parme.

J'ay l'honneur, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 317.

2806. — *Relation distincte et très exacte de la solennelle cavalcade faite depuis le palais Quirinal de Monte-Cavallo jusqu'à la basilique patriarcale de Saint-Jean de Latran et de toutes les cérémonies faites à l'occasion de la prise de possession de N. S. P. le Pape Benoît treizième, avec les festes faites par M. l'ambassadeur de Venise et autres choses curieuses.*

La toute puissance divine aïant finalement inspiré, avec la Providence infaillible, dans le cœur de tous les Cardinaux, l'élection qu'ils devoient faire du nouveau Souverain Pontife, au jour du 25e may de l'année courante 1724, dans la très digne personne du Pape Benoist treizième, cy-devant nommé le Cardinal frère Vincent-Marie Orsini, de l'ordre des Pères Prescheurs, descendu de la très ancienne et très glorieuse famille des Ursins, laquelle emporte le prix sur toutes les races les plus renommées parmi les Romains par tant d'illustres personnages, soit dans la doctrine comme dans les armes, qu'ils ont rendu si florissante selon ce que les histoires en rapportent fort clairement, que, pour être une déclaration évidente et manifestée à tout l'univers, il est inutile de les énoncer singulièrement; d'autant plus que la sainte modestie du même Souverain Pontife semble qu'il ne le permet pas, comme il le fait assez comprendre dans ses opérations accompagnées d'une humilité incomparable, on se restraint seulement à dire qu'il est le fils aîné de la branche des trois excellents ducs de

Gravina. De sorte qu'ayant destiné le jour 24e de septembre de ladite année pour la prise de possession dans ladite basilique patriarcale de Saint-Jean de Latran, selon la coutume des autres papes ses prédécesseurs, il a encore voulu, dans une telle fonction, faire entendre ouvertement à l'univers combien il avoit à cœur son humilité inexplicable, que, dès sa naissance, il a toujours voulu prodigieusement mettre en usage, refusant ces pompes qui, dans de semblables fonctions, pour l'accompagnement dans le voyage d'un si grand monarque, ont été pratiquées, mais parce que le devoir qui court à la ville de Rome envers le chef de l'Église universelle, duquel on s'estime en soi-même d'en avoir le trosne en vénération, il a voulu au moins l'effectuer dans la manière suivante.

Par où la cavalcade devoit passer, laquelle a commencé depuis le palais pontifical de Monte-Cavallo, par les rues de Monte-Magnapoli, de la Fontaine, des Trois-Cornets, de la place des Saints-Apôtres, de Saint-Romuald, par la rue de Saint-Marc, à l'église de Jésus, à la place d'Araceli, au Capitole, à l'Arc de Septimius Sévère, par Campo-Vaccino, S. S. a passé par l'arc que M. le duc de Parme a fait dresser, par celui de Titus et par le dehors du Colisée, et puis, directement, à la patriarcale Saint-Jean de Latran.

On voyoit tous les rues, loges et fenestres ornées de tapisseries de prix, qui, par la variété des couleurs, faisoient une très belle vue. En outre, particulièrement, les façades des églises et autres sacrez édifices, pareillement ornez de tapisserie, principalement la façade du Jésus et les murailles des Révérends Pères Jésuites de la maison professe ornée avec symétrie. Le Capitole étoit pareillement orné, où pendoient les étendarts des quartiers de la ville de Rome; par ordre du sénat et le peuple romain a été commandé afin que les Universitez, les professions et les arts de Rome, commençant depuis la muraille des Révérends Pères Mineurs Observantins, de l'un à l'autre costé, deussent tapisser jusqu'à Saint-Jean. Il faisoit beau voir la place du Marché-aux-Bœufs, autrement Campo-Vaccino, où l'on avoit planté des poutres et d'autres clouées en travers pour former une noble veue où pendoient les tapisseries de çà et de là; mais depuis l'arc de Titus jusqu'au Colisée, cet espace regarde la communauté des Juifs, et ainsi tout le chemin étoit orné de tapisseries jusqu'à la patriarcale de Saint-Jean de Latran.

M. l'ambassadeur de la République de Venise, nommé Pietro Capello, a voulu, avec une grande générosité, mettre en exécution ses plus nobles idées, ayant fait orner la façade du palais de Saint-Marc avec des tapisseries très magnifiques, à deux ordres, et avec des frises de velours et franges d'or, et, sur chacune de ses fenestres, il y avoit deux vases dorez avec leurs plantes de citron, oranges ou limon, et des mesmes fenestres pendoient des riches tapis, et dans la grande porte étoit érigé un trône avec un dais où étoit dessus le portrait du Pape, avec une bordure dorée garnie de fameuses glaces ornées de six lustres, où il pendoit deux lampadares de cristaux des plus beaux. Le tout étoit orné avec de superbes tapisseries qui, de nuit, étant illuminé, faisoit une charmante veue, pendant qu'à toutes les fenestres il y avoit des flambeaux allumez, et, dans ledit palais, des concerts d'instrumens et de voix que tout Rome a été fort surpris d'une si grande prodigalité.

Ordonnance de la solemnelle cavalcade qui est partie du palais pontifical de Monte-Cavallo.

Quelques chevaux-légers, deux à deux, alloient devant, avec leurs lances et leurs casaques d'écarlate rouge, garnie de velours rouge et meslé de blanc; lesquels faisoient diligence de tous costez pour faire trouver les rues débarrassées. Ensuite de cela venoient le fourier-majeur de S. S., D. Jérosme Colonna, et M. le marquis Otteri, surintendant de l'écurie, et, après eux, beaucoup de noblesse romaine et étrangère, montée sur des chevaux assez richement ornez.

Peu de temps après, suivoient, deux à deux, les porte valises, à cheval, de messeigneurs les Cardinaux, avec la valise d'écarlate, sur lesquels on voioit les armes de leurs maîtres, distinguées avec de la broderie d'or et d'argent. Les massiers de leurs Éminences, aussi à cheval, venoient avec une masse d'argent artificieusement travaillée, figurée et historiée, et d'un beau travail en diverses manières. Venoient à cheval un grand nombre de gentilshommes et personnes familières des susd. Éminences, et ensuite les porte valises du Pape, vêtus de drap rouge, avec des bandes de velours cramoisi, portant devant eux les valises faites du même velours, garnies d'or; succédoient les écuyers de Sa Sainteté, vêtus pareillement de rouge; peu de temps après, les ministres de l'écurie des

chevaux de Sa Sainteté, suivis de plusieurs haquenées. Les litières papales parurent ensuite, couverts de velours cramoisi, avec des galons et franges d'or, et le maître d'écurie de Sa Sainteté les suivoit.

L'ordonnance de lad. cavalcade étoit continuée par les camériers *extra muros* et les aides de chambre de notre Saint Père, vêtus de rouge. Le fiscal de Rome, avec l'habit violet et son capuchon, le commissaire de la révérende chambre, avec l'habit et le capuchon rouge, les avocats consistoriaux, vêtus de leurs habits et de leurs capuchons, les chapelains communs, les chapelains secrets, les camériers d'honneur, les camériers secrets, quatre desquels portoient chacun un chapeau de Sa Sainteté de velours rouge sur des masses couvertes du même velours. Le capitaine de la garde Suisse venoit immédiatement au milieu de ses soldats; les abréviateurs, les votans de la Signature, les clercs de la Chambre, le Révérendissime Père Grégoire Selleri, maître du sacré palais apostolique, les auditeurs de Rote. Ensuite de cela, Messieurs les maîtres des cérémonies suivoient avec des manteaux longs et chapeaux semi pontificaux, et Mgr Nunez, dernier auditeur de Rote, portant la croix. Puis, il s'avança un grand nombre d'estafiers du Pape et toute la garde Suisse divisée en deux longues filées, et, dans le milieu, venoit à cheval M. le duc de Gravina, très digne neveu de notre Saint Père le Pape. Puis, venoit à cheval le souverain pontife Benoist treizième, Romain, que le susdit duc de Gravina a conduit par le cordon jusqu'à la muraille du couvent des Révérends Pères Théatins; et, ensuite de cela, le Pape lui donna la bénédiction et la donna pareillement à MM. les conservateurs de Rome, qui prirent les cordons et le conduisirent jusqu'à Saint-Jean; lequel cheval étoit noblement orné; Sa Sainteté bénissant continuellement le peuple. Le Pape étoit vêtu avec le rochet et la mozzette de velours rouge, et, par dessus, l'étole précieuse, et, sous le chapeau pontifical, le camail rouge; et ainsi, d'un costé à l'autre dudit cheval étoient distribuez Messieurs les maîtres de strades ou voyers, les curseurs ou huissiers, avec leurs masses, et, deçà et delà, douze massiers du Saint Père, avec leurs habits ordinaires, leurs colliers de mailles et masses d'argent. Suivoit après, à cheval, Mgr le maître de chambre, au milieu des deux premiers camériers secrets; ensuite le médecin, le cacedataire (?) et le custode des habits du Pape, et puis deux balayeurs secrets avec leurs valises, la chaise avec un petit dais

par dessus et une litière découverte pour le service de Sa Sainteté toute couverte de velours cramoisi et or. Ensuite de cela, Messieurs les Cardinaux, montez sur des mules, venoient deux à deux, avec l'ordre à l'accoutumée de précédence, ajustez pontificalement, avec leur capuchon, qui est une sorte de tocque antique, et leur chapeau de Cardinal à la teste, jusqu'au nombre de quatorze; et, après Leurs Éminences, une nombreuse compagnie de patriarches, archevêques, évêques, assistans et protonotaires apostoliques, et, au milieu des deux plus anciens d'entre eux, Mgr Nicolas Giudice, premier maître d'hôtel de Sa Sainteté; suivant tous les autres évêques non assistans, les rapporteurs de signature et autres, le très noble carosse couvert de velours cramoisi, attelé de six chevaux, pour le service du Pape. Ensuite de cela, précédoient deux trompettes de la garde des chevaux-légers et un page à cheval, avec une lance arborée et puis une quantité de valets de pied de M. le duc de Montelimet, petit-neveu du Pape, qui venoit à cheval, avec le pistolet à la main, vêtu avec une armure de fin acier qui éblouïssoit la veue à qui le regardoit attentivement, étant capitaine de la susd. garde, et avec ses officiers; puis, poursuivoient les trompettes de la compagnie des cuirassiers, avec leurs officiers à la teste. Notre Saint Père le Pape étant arrivé sur la place du Capitole, M. le marquis Mario de Frangipani, sénateur de Rome, accompagné de ses collatéraux et ministres, étant à genoux devant le Pape, se réjouit avec Sa Sainteté et lui représente son obéissance et du sénat et du peuple avec une élégante oraison latine.

Après quoy, la cavalcade poursuivit son chemin jusqu'à l'église de Saint-Jean de Latran, où notre Saint Père le Pape, auparavant rencontré et puis précédé de tout le clergé et le chapitre de la même église, entra sous le portique paré comme étoit la susdite basilique; et là, M. le Cardinal Panfile, archiprêtre de la même, Sa Sainteté étant à genoux sur un tapis et coussin de velours rouge, lui donna à baiser une croix d'or; après cela, Sa Sainteté s'étant levé en pied s'approcha du trône qui lui étoit préparé auprès de la Porte Sainte, où ayant déposé la mosette et le camail, Elle fut habillée par Messieurs les Cardinaux diacres assistans de l'amit, aube, ceinture, étole, chape et mitre précieuse. Puis, le Pape s'étant assis sous le dais, et Messieurs les Cardinaux étant autour assis dans leurs bancs, la susd. Éminence archiprêtre lui présenta, dans un bassin d'or rempli de fleurs, les deux clefs de

la prédite église, l'une d'or et l'autre d'argent, en prononçant une courte mais élégante oraison, laquelle étant finie, tout le clergé et le chapitre susdit alla baiser le pied à Sa Sainteté. Et, pendant ce temps-là, Messieurs les Cardinaux se revêtent de leurs paremens sacrez, chacun selon son rang, comme firent aussi Messieurs les prélats; alors le Pape s'achemina à la porte principale de laditte église, où, ayant reçu le goupillon ou l'aspergès, qui lui fut présenté par M. le Cardinal archiprêtre, auquel il prit de l'eau bénite, et en répandit sur les assistans; puis le même Cardinal l'encensa trois fois. Cela fait, il s'est mis dans sa chaise qu'on porte par honneur ou singularité, et ses estafiers l'ont porté processionnellement, pendant qu'on a chanté le *Te Deum* à l'autel du Saint-Sacrement, sous le dais soutenu par Messieurs les chanoines de la susd. basilique, la croix précédant, portée par un sous-diacre apostolique, au milieu de deux acolytes avec leurs chandeliers et cierges allumez; là, descendu de sa chaise, il a fait sa prière devant le Saint Sacrement, et, ensuite, devant les testes de saint Pierre et de saint Paul, et a été successivement porté devant le maître autel et est descendu de nouveau. Sa Sainteté s'alla placer sur un trosne élevé au milieu de la tribune, où il a reçeu à l'obéissance Messieurs les Cardinaux avec le baiser de la main dessous la chape, distribuant à chaque Cardinal le presbitaire en leur jettant, à l'ouverture de la mitre, deux médailles, l'une d'or et l'autre d'argent; et puis, revenant de nouveau, un chacun, au baiser de la main nue, après que le Cardinal le plus ancien entre les prêtres là présent à rendre son obéissance, s'étant transporté devant le maître-autel avec les auditeurs de Rote, les sous-diacres apostoliques, parez avec des petites tuniques, et avec les avocats consistoriaux, parez de chapes à travers sur l'épaule gauche, il a chanté avec eux les louanges *Exaudi Christe*. Et cette cérémonie étant terminée, notre Saint Père s'en va à l'autel et, de là, donna la bénédiction pontificale, laissant dessus la table dudit autel, dans une bourse de brocard très riche, le presbitaire à l'accoutumée. De là, le Pape, avec la thiare sur la teste, fut conduit processionnellement de l'église à la loge du contigu du palais de Latran, en telle occasion somptueusement parée, dans laquelle il y avoit trois grandes médailles qui faisoient allusion à la solemnelle possession, et, de là, donna la solemnelle bénédiction au peuple assemblé dans la grande place, et accorda l'indulgence plénière qui fut publiée en latin et en vulgaire par MM. les Cardinaux-diacres assistans.

Et en telle manière fut terminée lad. fonction, avec la décharge des métiers et l'artillerie du château Saint-Ange, avec le bruit réjouissant des tambours et trompettes. Après laquelle, le Pape, revêtu de son premier habit, retourna au Quirinal suivi de sa cour. Que le Seigneur [le] conserve une longue suite d'années!

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 323.

2807. — D'Antin a Wleughels.

De Fontainebleau, le 16 octobre 1724.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 26e du passé. Je commençois à trouver à redire du temps qu'il y a que je n'ai reçu de vos nouvelles. Il est bon de ménager le sr *Poerson* et de faire tout ce qui dépendra de vous pour cela. Mais je veux être instruit de tout, et je veux de même que nos élèves fassent le progrès dont ils sont capables, chacun dans son talent. Vous pouvez pour cela vous servir de M. le Cardinal de Polignac, qui se prêtera volontiers à nos infirmitez. Et, pour vous mettre plus au fait, M. *Poerson* me mande qu'il loue fort les résolutions que j'ai prises de faire faire des copies; sur cela, je lui ordonne, par cet ordinaire, de les faire faire; ainsi, cet article est coupé tout court; faites de votre costé ce qui dépend de vous pour cela pour les permissions.

Quant au palais Chigi, faites vos diligences pour tâcher à nous le faire louer et employés toujours le Cardinal. M. de Merville en a parlé à l'envoyé; mais il dit que son maître aura peur qu'on ne gâte ses tableaux; dès qu'il le veut louer, nous ne le gasterons pas plus que les autres; faites de votre mieux et tâchez de répondre à [la] bonne opinion que j'ai de vous.

Je suis tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 18.

2808. — D'Antin a Poerson.

De Fontainebleau, le 16 octobre 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 19e et 26e septembre. Je ne vous parlerai plus des bulles de mon fils, me flattant que Monsieur le Cardinal de Polignac y fera de son mieux, et je compte estre en bonne main; je n'ai pas attendu jusqu'à présent à lui en écrire.

Je veux absolument que vous employez toute votre industrie pour avoir le palais Chigy, si convenable à notre Académie; adressez-vous à M. le Cardinal de Polignac dans toutes les difficultez que vous y rencontrerez; son autorité à Rome et la protection qu'il veut bien accorder à l'Académie les lui fera vaincre; enfin, faites-y de votre mieux.

Je veux encore absolument que vous occupiez vos élèves, par préférence à tout, à faire des copies. Je vous en ai dit les raisons; ainsi, regardez pour eux ce travail comme le seul qu'ils puissent faire pour me plaire; vous n'avez pas besoin pour cela d'attendre que vous soyez établi au palais Chigy; il y a à Rome d'autres tableaux de grands maîtres, d'après lesquels vous les pouvez faire travailler, et je compte que vous ne tarderez pas à m'envoyer de leurs ouvrages.

Je ne réponds point à toutes vos nouvelles; je vous en remercie seulement, et suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 311.

2809. — Poerson a d'Antin.

Le 17 octobre 1724.

Monseigneur, — Mgr Del Giudice ayant été indisposé, le Pape lui a fait l'honneur de le visiter. Mgr le Cardinal de Polignac y fut quelques jours après et vit son appartement, qui est des mieux meublez de Rome, y aïant quantité de beaux desseins, de beaux tableaux, de fameux vases d'argent, etc. C'est de ce cabinet qu'est sorti ce tableau de *Michel Ange*, peint sur une ardoise des deux costez, que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Grandeur pour le feu Roy, d'immortelle mémoire. Son Éminence, entre autres choses, s'étant arrêtée pendant du temps à regarder un petit dessein de *Raphaël*, qui est d'une grande beauté, ce prélat y fit attention et le fit mettre adroitement entre les mains d'un gentilhomme qui montoit dans le carosse de Son Éminence. La chose fut faite de si bonne grâce qu'elle ne put la refuser, et M. *Veugles* aïant été voir M. l'abbé Leblond, secrétaire de Son Éminence, il y resta à dîner, lequel Mgr le Cardinal proposa de copier ce dessein et d'en colorer la copie, ce qui, je crois, réussira bien, ayant toujours peint en petit.

M. le Cardinal Ottobon a donné une feste dans son abbaye

Albano, très magnifique, comme il la fait tous les ans en pareil jour, où se sont trouvez les Cardinaux Paulucci, Altieri, Acquaviva, Imperiali, Vallemano et Albano, Mgr le Cardinal de Polignac, lequel se trouva à la villégiature de Frescati, qui est près dudit Albano, et quantité de noblesse romaine qui profitent de la belle saison.

Mgr Benchieri, aujourd'huy gouverneur de Rome, dit au Pape, il y a quelques jours, qu'il avoit un mémorial à présenter à Sa Sainteté de la part des grands et du peuple, pour supplier ce Saint Père d'aller prendre l'air en campagne, comme il avoit de coutume en cette saison, pour sa précieuse santé si nécessaire à tous les hommes, pouvant dépendre de ce changement d'air et d'un peu de repos; sur quoy, le Pape lui répondit qu'il étoit occupé aux moyens de soulager son peuple et qu'il ne pouvoit penser à autre chose pour le présent. En effet, il travaille continuellement à faire de son mieux et remettre le bon ordre pour le service divin, où il a, dit-on, trouvé beaucoup de négligence dans plusieurs paroisses; à quoy il a remédié, son zèle étant véritablement infaticable.

L'on dit à Rome que les ministres de l'Empereur ont trouvé des mines d'or dans le voisinage de Naples et que la cour de Vienne y a envoyé des ouvriers hongrois pour travailler à ces mines, avec un surintendant et autres Allemans pour en ôter la connoissance aux peuples de ce que l'on pourra en tirer et pour emporter tout ce [qui] viendra en Allemagne.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 320.

2810. — LE CARDINAL DE POLIGNAC AU COMTE DE MORVILLE.

A Frascati, le 17 octobre 1724.

... Je joins icy un billet du Père Monsinat, avec la copie de l'inscription qu'il a projetté de mettre sur la face d'un mur qui soutient une petite terrasse au milieu du grand escalier de la Trinité-du-Mont. Celle qu'on vous avoit envoyée pour ce lieu-là n'étoit pas latine. Tout au plus haut de l'ouvrage sera celle qui doit contenir les noms du Pape et du Roy seulement; car, pour moy, quoy qu'en dise le fondateur, je n'y ay que faire. M. d'Embrun s'est placé dans un autre endroit assés loin de l'escalier et vis-

à-vis d'une rue qui aboutit au pié de la grande terrasse qu'il a fait construire avec le Père Général et qui sera fort belle...

Reçue le 3 novembre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 658. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2811. — Le P. Monsinat au Cardinal de Polignac.

(Lettre jointe à la lettre du Cardinal de Polignac au comte de Morville, du 17 octobre 1724.)

Monseigneur, — J'ay l'honneur d'envoier à Votre Éminence l'inscription qui doit être placée au milieu de l'escalier[1]. Je la supplie très humblement de marquer à M. le comte de Morville qu'on doit en y placer une autre dans le lieu le plus éminent et le plus honorable, où il ne sera fait mention que du Pape régnant, du Roy et du ministre. Sans cette précaution, il seroit aisé de prendre le change, et le ministre se plaindroit infailliblement de ce qu'il n'est pas fait mention du Roy dans celle que je vous envoie. Je ferai travailler incessamment à l'autre.

J'ay l'honneur d'être, avec une très profonde vénération, Monseigneur, de Votre Éminence, le très humble, très obéissant et très obligé serviteur

Monsinat.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 658. Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. L'inscription est jointe à la lettre du Père Monsinat. Comme on en a plus haut donné le texte accompagnant la lettre de l'abbé de Tencin au comte de Morville du 29 août, il semble inutile de la reproduire ici. La seule variante se trouve à la dernière ligne. L'abbé de Tencin dit : *Anno Jubilæi*, et le Père Monsinat : *Anno Salutis*.

2812. — D'Antin a Wleughels.

De Fontainebleau, le 22 octobre 1724.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 4e. Vous ne devez point me faire d'excuse de m'écrire trop souvent, ne pouvant jamais être éclairci trop exactement des choses dont je suis chargé. Je mande à M. *Poerson* que je suis étonné qu'il ait agi si lentement dans l'affaire du petit Farnèse; qu'il tâche à avoir la cession du

bail du marquis Ricardi, ou, du moins, qu'il passe un bail le plus long qu'il pourra après l'expiration de celui-cy. Comme c'est le profit de M. le duc de Parme, je ne sçache rien de si aisé.

Je lui mande, au surplus, qu'il devroit vous communiquer mes ordres pour que vous pussiez le soulager dans les choses où vous estes bon; mandez-moi quel usage il aura fait de ma lettre, car je veux absolument avoir le petit Farnèse. J'en écris de même à M. le Cardinal de Polignac. Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 22.

2813. — D'Antin a Poerson.

De Fontainebleau, le 22 octobre 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 3. On ne peut être plus obligé que je le suis à M. le Cardinal de Polignac de tous les soins qu'il s'est donné pour mon fils et de la grande diminution qu'il a obtenue pour ses bulles. Luy et moy en conserverons une reconnoissance éternelle.

Puisque vous trouvez le petit Farnèse si propre pour l'Académie, je suis étonné que vous ayez agi aussi lentement que vous avez fait dans cette affaire et qu'à huit jours on vous ait soufflé ce palais par un particulier qui ne devoit point l'emporter sur vous; mais il ne faut pas se rebuter, et je veux l'avoir à quelque prix que ce soit. Remuez-vous donc et tâchez à vous faire céder le bail par M. le marquis Ricardi; ou, si vous ne pouvez pas y réussir, tâchez à passer un bail pour vingt ans, ou du moins pour le plus longtemps que les loix peuvent permettre, après l'expiration de celui du marquis Ricardi, et j'en écris à M. le Cardinal de Polignac et le prie instamment de faire réussir cette affaire.

Vous devriez communiquer mes ordres à M. *Veugles*, pour qu'il vous soulageât dans les choses où il peut être bon.

Je suis, Monsieur, etc.

Le Duc d'Antin.

P.-S. — Comme c'est le profit de M. le duc de Parme, j'espère que vous y trouverez beaucoup de facilité.

Faites faire des copies à vos élèves.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 315.

2814. — Le P. Monsinat au comte de Morville.

A Rome, ce 24 octobre 1724.

... Nos travaux se poussent avec chaleur et une parfaite tranquillité. J'ai déjà remis à M. le Cardinal de Polignac l'épitaphe qu'on a fait pour le testateur. Dans le mois prochain, on travaillera à celle du Pape, du Roy et du Ministre. Si Votre Excellence a quelque ordre à me donner là-dessus, je la supplie de me le donner incessamment; je l'exécuterai avec un plaisir indicible et sans délai.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 658. Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

2815. — Poerson a d'Antin.

Le 31 octobre 1724.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, de la part de V. G., une lettre de Bellegarde, du 28 septembre, dans laquelle sa bonté, toujours constante au delà de toutes expressions, me fait l'honneur de me dire qu'elle est bien aise de ma bonne santé et du plaisir que m'a fait son auguste portrait, qui raniment mon courage et m'inspirent des sentimens au-dessus de moi-même pour le service du Roy et pour remplir mes devoirs, en recevant, avec ma soumission ordinaire, les ordres de V. G.

Mgr le Cardinal de Polignac a fait, je crois, ce que V. G. a préveu et attendoit de son amitié; car, s'il est vrai ce que l'on m'assure, ce seigneur a employé son sçavoir et son crédit dans l'affaire des bulles de Mgr l'évesque de Langres, dans laquelle l'on dit, à Rome, que ce seigneur a très bien réussi, ainsy que j'ay eu l'honneur d'en informer V. G.

Mgr d'Ambrun poursuit son voyage heureusement; il y a lieu d'espérer qu'il sera bientôt en France et qu'il jouira dans peu du bonheur de voir V. G.

Il court un bruit que Mgr Del Giudice, majordome du Pape, doit aller à Vienne pour y traiter l'ajustement, dont on parle depuis si longtemps, de la restitution de Commachio.

L'on dit aussi que ce prélat est encore chargé de la renonciation

que son oncle, le Cardinal Del Giudice, qui est bien vieux, doit faire de l'archevêché de Montréal, situé en Sicile, qui vaut, à ce que l'on dit, plus de soixante mille écus de rente; et l'on ajoute que l'Empereur, fort prévenu en faveur de ce prélat, le désire connoître.

Mgr le Cardinal de Polignac est à Frescati, où cette Éminence jouit de la belle saison dans un beau palais, en grande compagnie; l'on croit qu'il y fera le raccommodement des deux plus fameuses familles de Rome, qui sont les maisons Colonna et celles des princes Borghèse, qui, depuis de longues années, étoient très brouillées ensemble; mais ce grand Cardinal a trouvé le moyen de les réunir, ce qui a fait plaisir à tous les honnestes gens de Rome qui s'intéressent pour ces deux grandes maisons.

Le Pape, ayant visité les appartemens du Vatican, entendit un paysan qui se plaignoit que des gardes de la ville lui avoient fait laisser son manteau pour gages de certains droits pour l'entrée du raisiné qu'il devoit payer. Le Saint Père fit lever sur-le-champ cette gabelle, au grand plaisir et contentement de tous les paysans, auxquels cette gabelle étoit à charge; et, tous les jours, les grands et les petits chantent les louanges de ce Saint Pape, qui mérite toutes sortes de bénédictions.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 340.

2816. — Poerson a d'Antin.

Le 31 octobre 1724.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de la part de V. G., du 6 octobre, de Fontainebleau, par laquelle elle témoigne n'être point surprise de la joye qu'a fait voir le Pape au sujet du ministère dont Mgr le Cardinal de Polignac est chargé, étant une preuve que ce Saint Père connoît ses mérites et ses talens.

Suivant l'honneur des ordres de V. G., je fais ma cour à ce seigneur régulièrement, autant qu'il m'est possible dans toutes les occasions, et V. G. peut bien s'assurer et compter sur son amitié, ainsy que S. É. m'a fait la grâce de me le dire plus d'une fois et dont elle vient de donner des preuves à l'occasion des bulles de Mgr l'évesque de Langres.

Devant que ce seigneur soit parti pour la villégiature de Frescati, où il est actuellement, j'eus l'honneur de lui présenter M. *L'Estache*, cy-devant élève de l'Académie, lequel doit faire dans l'église de Saint-Louis un buste et une inscription de marbre à la mémoire du feu Cardinal de la Grange d'Arquien, père de la reine de Pologne[1]. Il parut en ressentir bien du plaisir, prenant toujours beaucoup d'intérest à ce qui arrive à l'Académie[2].

Le Chevalier de Saint-Georges a été dîner à Frescati chez le Cardinal de Polignac et y a conduit le Cardinal Albéroni, l'ambassadeur de Malte, le Cardinal Ottoboni et quelques autres seigneurs, lesquels furent tous charmez du grand et bel esprit de cette Éminence.

Le Pape fut le même matin à Saint-Sébastien; une grosse pluye, nécessaire pour les biens de la terre, le surprit et le fit retourner à Saint-Sixte-le-Vieil, où il dit la messe.

Ayant pris une envie au Pape, il y a quelques nuits, d'aller par dévotion faire la *Scala Sancta*, il fit éveiller ses prélats domestiques pour les y mener, et Mgr Coscia, son favori, en fut averti; ayant entendu cette résolution, [il] en parut surpris; le Pape lui ayant dit que saint Philippe de Néry alloit tous les jours, et souvent la nuit, faire les sept églises : « Il est vrai, dit Mgr Coscia, mais il étoit saint et n'étoit point Pape, et Votre Sainteté est Pape et n'est pas saint; » réflexion qui fit changer cette pieuse résolution.

L'on assure que le Saint Père veut lui-même terminer les différends qui règnent depuis si longtemps entre cette cour et celle de Turin, sans que pas un ministre y ait aucune part.

L'ambassadeur de Portugal, quoiqu'il aye plus de cent chevaux, en fait venir encore vingt-quatre et faire une livrée galonnée d'argent, ce qui renouvelle le bruit, qui avoit desjà couru, qu'un des frères du Roy doit venir à Rome passer l'année sainte.

Le duc de Guadagnol, neveu du Pape défunt, est très mal; mais Mgr le Cardinal Conti, son oncle, est revenu de Frescati en parfaite santé.

J'ai l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 337.

= 1. Ce tombeau du beau-père de Sobieski, mort à cent cinq ans, se trouve sur la porte de la sacristie.

2. Depuis : « J'ai l'honneur »; Lecoy, p. 180-181.

2817. — D'Antin a Poerson.

De Fontainebleau, le 6 novembre 1724.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres des 10 et 17 octobre. Le trésorier des bâtimens n'a pas dû manquer à faire honneur à votre lettre de change; vous sçavez notre exactitude.

Je vous remercie de votre attention à m'apprendre ce que M. le Cardinal de Polignac a fait pour les bulles de mon fils; il m'en a fait part lui-même par le dernier ordinaire, et je n'ai pas manqué aux remercîmens que je dois.

Je vous rends grâce aussi de votre relation et des autres nouvelles et je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 337.

2818. — Poerson a d'Antin.

Le 7 novembre 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de V. G., une lettre de Fontainebleau, du 16 octobre, par laquelle elle m'ordonne de faire tout ce qui ce pourra pour avoir le palais Chigi et y loger l'Académie. J'y ay desjà travaillé avec apparance de bon succès, estant appuyé du grand crédit de Mgr le Cardinal de Polignac, lequel reviendra dans peu de la campagne, où il est encore, non seulement parce qu'il s'y plaist, mais parce que le palais qu'il doit occuper dans Rome n'est pas encore prest. Cette absence a esté cause que je n'ay pu faire encore commencer les copies, ayant besoin de Mgr le Cardinal pour en obtenir la permission, que ce grand et bon Seigneur nous fera avoir avec bien du plaisir, ayant attention à tout ce qui peut faire plaisir à V. G. et util au service du Roy.

Pendant ce petit interval, les élèves de la peinture, qui ne perdent point de temps, sont allés estudier d'après nature des beaux restes de l'antiquité, à Tivoli et Frascati, avec M. *Vleughels*, lequel est amoureux des belles veuës de ce pays; sont allés ensemble les s[rs] *Natoire*, *de Lobel* et *Joras*, qui sont les élèves destinés pour la peinture, et, dès ce que Mgr le Cardinal de Polignac sera de retour, mon premier soin sera de faire commencer

les élèves à copier des tableaux du *Carache* ou du *Dominiquain*, dont nous n'avons point de belles copies en France, et répondre par mon exactitude et mon obéissance aux ordres de V. G. Je suis, Mgr, dans la même attente du retour de Mgr le Cardinal de Polignac, à l'égard des sculpteurs, pour l'escalier de la Trinité-du-Mont, pour lequel ils ont de beaux models; mais l'on doute que Mgr le Cardinal de Polignac suive les projets de Mgr l'archevêque d'Ambrun. L'on ne peut rien dire de positif sur ce sujet jusqu'au retour de Son Éminence, qui, selon les apparences, sera dans peu, le temps estant impitoyablement pluvieux; en sorte que M. *Vleughels* a envoyé aujourd'huy à Rome pour faire venir une voiture pour luy et pour ses messieurs qui sont avec luy, n'ayant pu voir que Tivoli. Mais, quoy qu'ils ayent passé peu de temps dehors, ils ne laisseront pas d'en tirer quelques profits, ces endroits paroissant être faits exprès pour l'estude des amateurs de nos arts.

L'on croit que notre Saint Père le Pape tiendra dans peu un consistoire dans lequel plusieurs se flattent qu'il y aura une promotion de plusieurs Cardinaux; ce qui est de certain est que le Saint Père s'occupe tous les jours dans des œuvres pies, visitant les hôpitaux et les malades avec beaucoup de charité et de tendresse, faisant rétablir les églises, et mettant un ordre merveilleux dans toutes les paroisses; aussi, est-il regardé comme un vray saint. Ce très Saint Père est comblé de toutes les bénédictions des grands et du peuple. L'on croit qu'il vivra de longues années, et tout le monde le souhaite.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 346.

2819. — Le comte de Morville au Cardinal de Polignac.

A Fontainebleau, le 7 de novembre 1724.

... Je remercie très humblement Votre Éminence de l'envoy qu'elle m'a fait de la copie d'une nouvelle inscription pour l'escalier de la Trinité-du-Mont; mais je prends la liberté de luy dire qu'elle n'auroit pas deu s'embarrasser de ce soin, son approbation devant suffire, et je vous asseure que, si Votre Éminence s'estoit trouvée à Rome lorsque l'ouvrage a été commencé, le Roy n'au-

roit désiré d'entendre ny de voir rien qui y eût rapport qu'aprez sa perfection...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 658. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2820. — Wleughels a d'Antin.

Le 8 novembre 1724.

Monseigneur, — M. le Cardinal de Polignac est à Frascati pour environ encore une quinzaine de jours; je l'y ay esté voir, comme il me l'avoit fait promettre, et il m'a bien promis qu'à son retour il ne manqueroit pas de nous servir. Avant de partir, il a été luy-même chez l'agent de la princesse Pio pour avoir la permission de faire copier le *P. Véronèse;* il ne le trouva pas; j'y ay été deux fois depuis; les gens de ce pays font tout par mesure; il a écrit en Espagne pour avoir cette permission, et il m'a prié d'assurer M. le Cardinal que cela ne nous manqueroit pas. M. le Cardinal se prête volontier, comme dit très bien Votre Grandeur, à tous nos besoins; ainsi, je ne manquerai pas d'agir, et avec les ordres que vous avez donnez et la permission que vous m'accordez. J'espère que les choses réussiront comme il faut et comme vous le commandé. Les élèves ne respirent qu'après cela, et, comme je l'ay desjà dit à Votre Grandeur, ce sont de bons sujets. Je les exerces autant que je le puis sans donner de jalousie, et, avant qu'on nous ouvre les cabinets, qui devroit desjà l'être, je leur inspire de dessiner les belles choses et extraordinaires qui sont autour de Rome. C'est ainsi qu'ont étudié le *Titien*, le *Poussin*, les *Caraches*, etc. Ils iront avec moy à Tivoli, où il y a de belles choses et extraordinaires; la bisarrerie de la nature, les sites merveilleux, l'arangement des fabriques, tout cela leur ouvrira le génie et leur apprendra à composer d'une manière ingénieuse et nouvelle; affin que leur ouvrage ne ressente pas une répétition ennuieuse qu'on ne rencontre que trop souvent, je dessinerai avec eux, et du peu que je sçais faire je leur en ferai part très volontiers.

S'il est possible, avec l'ordre et la permission que vous me donné, je tâcherai de rompre le bail du marquis Ricardi; je ne réussirai peut-être pas au gré de mes souhaits, car cela est difficile; toujours, il ne tiendra pas à moi; mais ce qui est déplaisant et ce

que V. G. aura peine à croire, c'est qu'à présent M. *Poerson* fait à croire à ceux qui veulent l'entendre que c'est lui qui a trouvé ce palais par ses soins, qui vous en a informé, et qu'il fait tout ce qu'il peut pour s'en impatroniser, tandis qu'il n'a pas, en vérité, fait un pas, et on me le vient dire à moy; je ne détrompe personne, au contraire.

C'est une illusion, comme l'a remarqué très justement V. G., de dire que nous gâterons les peintures de ce palais; il étoit à louer plutôt à nous qu'à d'autres. Ceux qui connoissent les belles choses les respectent, et puis ces peintures sont hors de portée d'être insultées.

M. *Poerson* doit être très content de moy; je lui ai procuré une essence de savon de Venise qui est le lieu où on la fait par excellence, du moins à ce qu'il croit; c'est un spécifique assuré pour restaurer la caducité; il a renvoyé depuis peu de chez luy une vieille qui, par certains élixires, luy avoit promis la même chose; il l'a renvoyé honteusement parce qu'elle ne luy a pas tenu parole. Pour moy, il me remercia, hier, de mon attention, et il n'y a rien que je ne fasse pour mériter son estime.

Monseigneur, dans ce moment, je viens de faire une visite à M. *Poerson;* comme il ne faut rien vous céler, V. G. trouvera bon que je luy dise que M. *Poerson* n'y entend rien, ou plutôt n'y veut rien entendre, pour la servir comme elle le mérite et comme nous le devons. Il me vient de faire part de ce qu'elle luy écrit au sujet des copies qu'elle demande; il veut faire copier des tableaux dans une chapelle à Saint-Jacques-des-Espagnols, qui sont des sujets de moines francisquains, qui ne conviennent ny aux élèves, quoyque les tableaux soient bons, ny à ce que vous souhaitez.

Par quelques jours d'études que nos élèves vont faire d'après nature, je tâcherai de détourner cela; il leur en a accordé la permission, à ce qu'il dit, à ma considération, moi qui ne lui en ai jamais voulu parler; mais n'importe, il faut se servir de tout, et ça nous donnera le temps d'attendre que M. le Cardinal soit venu, qui nous fera ouvrir les cabinets affin qu'ils fassent des études dignes de celui qui les protège. J'ay eu l'honneur de faire part à Votre Grandeur des sujets sur lesquels j'avois jetté les yeux, et, avec la protection de M. le Cardinal, j'espère en venir à bout et par ainsi détourner qu'on fasse des copies des *Miracles de saint Yago;* ça n'est pas d'une si petite difficulté, car il me vient de

dire net qu'il ne falloit pas penser aux cabinets. Lorsque je luy ay dit : « Mais croyez-vous, M., que ces sujets soient propres à orner des maisons royales et que cela puisse plaire à Monseigneur? — Il n'y a rien autre, m'a-t-il répondu. » J'aurois bien dit autre chose, mais il faut mieux faire que de dire; c'est ainsi que je croi que l'entend Votre Grandeur, de qui je suis, avec un très profond respect, Monseigneur, etc.

WLEUGHELS.

Depuis celle à laquelle Mgr a eu la bonté de me faire réponce, il en aura reçeu une autre de moi, et il voit bien que je prends la liberté de luy écrire quand j'ay de quoi.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 23.

2821. — POERSON A D'ANTIN.

Le 14 novembre 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de V. G., de Fontainebleau, du 22 octobre, par laquelle elle témoigne estre très obligée à Mgr le Cardinal de Polignac des soins que cette Éminence s'est donnée dans l'affaire des bulles de l'évêché de Langres et de la grande diminution qu'elle a obtenue, pour lesquelles V. G. et Mgr de Langres conserveront une reconnoissance éternelle.

Dès que Son Éminence sera de retour de la campagne, j'auray l'honneur de luy faire ma cour de la part de V. G.

J'ay donné congé au comte Capranica et à M. Rottilio Paraciano, qui sont les maîtres du palais que nous occupons présentement, affin d'en pouvoir sortir quand nous aurons celuy de la Longara.

En exécution de l'honneur de ces ordres, j'ay aussitôt communiqué à M. *Vleughels* les lettres que j'ay eu celuy de recevoir de la part de V. G., et, en même temps, je luy ay demandé la communication des siennes, croyant que tout au moins cela devoit être réciproque. Il s'en est excusé, disant qu'il n'en avoit point l'ordre.

Il est vray, Mgr, que je trouve le petit palais Farnèze très propre pour loger l'Académie et que cependant je ne l'ay point proposé à V. G. parce que l'on disoit que l'air y estoit mortel, et il fut proposé à M. de la Tuillière, homme d'esprit et très sçavant, qui le refusa pour 200 et quelques escus; mais il le refusa parce

que l'on estoit persuadé que l'air y estoit pernicieux, et il a esté plusieurs temps sans être occupé; mais un ministre ou agent de l'Électeur Palatin, y ayant logé plusieurs années, un autre luy a succédé et y est mort sans que l'on en aît accusé le mauvais air. Ainsi, je fais toutes sortes de diligences pour l'avoir au pis aller dans la fin de l'année sainte. Un de mes amis, qui fait les affaires du marquis Ricardy, m'a promis de faire ce qu'il pourra pour persuader à Mme la marquise, qui doit venir y loger, qu'il est trop éloigné des cérémonies et la mettre encore en scrupule sur sa situation; enfin, je tâcheray de faire l'impossible pour l'avoir et répondre aux désirs de V. G.

J'ay donné congé au comte Capranica du palais que nous occupons.

J'ay obtenu la permission du Général des Théatins pour faire copier par les élèves les quatre tableaux du *Dominiquain;* j'en ay pris les mesures, commandé toilles et couleurs pour commencer la semaine prochaine.

Je prends la liberté de donner part à V. G. d'une nouvelle qui a réjouy le Saint Pape et tous les honnestes gens qui sont à Rome, qui est que le Père Anat de Gravesons, de la maison de Sorbonne, du nom de Grillon, Jacobin, porta jeudy, vers le soir, à Sa Sainteté l'acceptation de la bulle Unigenitus, faite par Mgr le Cardinal de Noailles, dans le même esprit et la même manière que l'a reçeu notre Saint Père le Pape, qui, transporté de joye, alla dans sa chapelle, la lettre du Cardinal à la main, l'ouvrit et l'a lüe devant le Saint Sacrement; et, s'estant escrié après avoir lu l'acceptation : « Que voulez-vous de plus! » il fit chanter le *Te Deum*, le *Magnificat* et *Benedictus*, ou, pour mieux dire, ce Saint Père chanta luy-même ces prières, veut luy-même en donner part aux Cardinaux en plein consistoire.

Le Cardinal Del Giudice, doyen du Sacré Collège, est malade d'une rétention d'urine.

M. le Cardinal de Polignac est attendu icy dans peu de jours, son palais estant tout prest pour le recevoir; mais la campagne est encore belle.

Les Gênois ont achepté l'état du prince de Massa de Carare, dont viennent les beaux marbres en ce pays et ailleurs.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1958, fol. 350.

2822. — Wleughels a d'Antin.

[Le 14 novembre 1724.]

Monseigneur, — Le lendemain que j'ay reçeu l'honneur de la vôtre, M. *Poerson* entra dans ma chambre et me montra la lettre qu'il avoit reçeu. Je sçavois ce que vous luy aviez dit. Comme quelque jour avant de mettre ma dernière à la poste, je luy avois remontré que les sujets de Saint-Yago ne convenoit point à ce que V. G. souhaitoit, et, le sentant bien luy-même, il changea de sentiment et trouva dans une autre église, qui est Saint-Silvestre, quatre tableaux du *Dominiquain*, ovales, dont les sujets sont beaux, l'un représentant *Judith qui montre la tête d'Holoferne*, l'autre *Salomon assis sur son trône*, le troisième *Ester et Assuérus*, et le dernier *David qui dance devant l'Arche*. Ce sont des fresques qui sont assurément belles, mais qui sont toujours des fresques, c'est-à-dire qu'il y a peu de couleur et par conséquent peu d'effet.

J'avois cependant pris la liberté de luy proposer un beau tableau du palais Borguèse, qui est un *Bain de Diane*, du *Dominiquain*; mais, comme il ne veut pas y aller, il me fit des histoires de ce prince, qui, « plutôt, me dit-il, que de laisser copier ses tableaux, avoit offert de faire présent de l'original. » Je l'interrompis, le priant de se resouvenir que ces histoires étoient antiques, que le prince dont il parloit étoit mort, et que son fils pourroit bien n'avoir pas hérité de son père son humeur désobligeante et sa feinte libéralité; que, s'il le trouvoit bon et à propos, je tenterois l'aventure, et qu'ainsi il ne se commettroit en rien. « Oh! me dit-il, je connois le prince mieux que vous, et mieux que vous je sçais ce qu'il faut faire. » Je ne dis plus rien.

Mais, le matin qu'il me montra votre lettre : « Vous voyez, luy dis-je, que Mgr ne seroit pas mécontent que je pus vous servir, et vous voyez que je l'ai prévenu. » Comme V. G. insistoit sur le petit Farnèze, je luy dis qu'il falloit y penser tout de bon. « C'est ce que je fais aussi. » Là-dessus, il me dit que l'envoyé de Parme luy avoit confié que la marquise Ricardi n'avoit voulu le louer que pour l'année sainte, qu'elle avoit eu peine à consentir à faire le bail pour deux ans et qu'il étoit facile de l'en faire désister. « Pourquoy ça n'est-il donc pas fait? car, ayant l'honneur de parler au nom de S. M., rien ne me semble plus facile à finir, et

quand même elle ne voudroit pas vous céder son bail dès à présent, ou pour ce temps ou tout au moins pour l'expiration du sien, et c'est une chose qui peut se terminer en peu de temps. » Il m'a répondu là-dessus que j'étois Parisien et que j'allois bien vite; je luy ay fait excuse et luy ay dit que je pouvois me tromper, que cependant, ayant la parole de celui qui a le pouvoir en main, on devoit aller par les voyes les plus courtes, qui étoit ce que souhaitoit V. G.; ensuitte il me dit, comme par réflexion : « Mais cet envoyé de Parme est de vos amis et même il me paroît qu'il fait beaucoup de cas de vous, et m'en a parlé avec beaucoup d'estime. — S'il est ainsi, M., luy ay-je dit, je l'iray voir si vous voulez bien me le permettre. — Vous le pouvez. » Sur-le-champ, j'ay été au palais Farnèse, où je ne l'ai point trouvé. Il est à Caprarole; j'ay esté un peu mortifié, car il me semble (peut-être pourrois-je me tromper) que, si je l'avois trouvé, qu'en peu de temps j'aurois pu prendre mes sûretez avec lui; peut-être est-ce aussi la furie parisienne qui me fait penser ainsy. Mais pourquoy M. *Poerson* ne me dit-il pas que cet envoyé me connois, car il y a près de deux mois qu'il le sçait? Il revient dans peu, et, s'il est de retour avant que la poste parte, j'informerai V. G. de ce qu'il m'aura dit. Il me semble que, les parties estant d'accord, qu'il n'est pas besoin d'employer tant de monde.

Dès que je sçus que V. G. trouvoit bon la découverte que j'avois faite du petit Guisi[1], je me fus informer aux gens du pays de ce qu'il y avoit à faire lorsqu'on quittoit une maison pour en prendre une autre, les coutumes de ce pays étant différentes des nôtres; je le sçeu, et, dès que je pus parler à M. *Poerson*, je l'en informay. Je luy demandai s'il avoit un bail. Il m'avoua qu'il n'en avoit jamais su ni vu; là-dessus, je luy dis tout ce que je sçavois des coutumes. Il me répondit qu'il y penseroit, et lorsqu'hier il me montra vos ordres si précis qu'il n'y a rien à répliquer, je lui fis la même question. « Dans la journée, me dit-il, cela sera fait. » Ce matin, il m'est venu voir et m'a dit que tout est fini, ce qui mérite confirmation. Il m'a dit, de plus, qu'il avoit mis des émissaires auprès de Mme Ricardi pour la porter à céder le bail en lui trouvant un autre palais. Cela est très bien pensé, il en faut voir la réussite. Il en fera peut-être part à V. G.; mais, ce qui me surprit, c'est le compliment qu'il me fit dans le même moment et qui m'embarassa très fort, car il me dit : « Il me semble que vous n'en agissez pas comme il faut avec moi; je vous montre les lettres

de Mgr le Duc, et l'honnêteté, et ce que vous me devez, demanderoit que vous me montrassiez celles que vous recevez. » J'avoue que je ne m'attendois pas à ce compliment, qui me paroît déraisonnable. J'éludai, ne voulant ny ne devant lui montrer mes lettres; je lui aurois pourtant bien répondu si j'avois osé; ainsi, je tirai de long, aléguant que les lettres que V. G. avoit la bonté de m'écrire ne regardoit presque pas l'Académie, qu'ayant mis toute entre ses mains, on s'en rapportoit entièrement à luy, comme il pouvoit bien se l'imaginer. Il ne se contenta pas de cela, me disant qu'il vouloit voir absolument ce qu'on m'écrivoit; je pris mon parti sur-le-champ et lui tirai d'un portefeuille votre dernière à l'article du petit Farnèse, qui fut le seul que je luy lu, et encore le changeant sans hésiter, comme il me plut, dont il me parut content, lui disant que le reste répondoit à quelque nouvelle du pays que j'avois pris la liberté de vous écrire. Mais j'avoue à V. G. que je me suis trouvé cruellement embarrassé, et la demie heure qu'a duré cette conversation m'a bien coûté. On voit bien que je ne me suis jamais trouvé dans de si grands embarras; ce qui me console, c'est qu'il ne s'en est pas apperçeu; il m'a embrassé et a paru me quitter content du sacrifice imaginaire que je luy ay fait; même il a éprouvé en quelque manière la recherche que je avoue avoir faite de l'*Europe* de *P. Véronèse*, sinon qu'il l'a rectifiée ainsi : « Il falloit m'en parler avant. » Je lui réparti que la chose n'estoit pas faite; que je ne faisois que la luy indiquer affin qu'il jugeât s'il la jugeoit à propos. « J'y ay pensé avant vous, m'a-t-il dit; il faut un peu corriger votre pétulance, votre furie françoise, me consulter, et je vous instruirai de ce qu'on doit dire et de ce qu'on doit faire; il ne vous manque que cela, et puis tout ira bien. » Ça n'est peut-être pas si vrai qu'il le dit, car, ce matin même, un très habile peintre de mes amis est venu dans ma chambre justement comme il y étoit et m'a dit indiscrètement : « Je vous ai servi. » Comme j'ay vu qu'il n'y avoit pas moyen de faire taire mon homme, j'ay pris le parti de faire confidence à M. *Poerson* de ce qu'il lui alloit apprendre, et voilà le fait : j'avois prié mon ami de nous faciliter l'entrée du cabinet du marquis Sachetti, où il y a de beaux tableaux, entr'autre un grand de *Pietro de Cortonne*. Ravi d'avoir trouvé l'occasion et d'avoir réussi à me faire plaisir, il m'en venoit faire part, et je m'en serois bien passé dans ce moment, car M. *Poerson* n'a pas trouvé cela bon.

Voyez, Mgr, quelle peine il faut avoir; il m'a dit que je ne sça-

vois pas ce que je choisissois, que *P. de Cortonne* étoit un peintre moderne. Il vivoit pourtant au même temps que le *Dominiquain*. Il n'a ce deffaut que parce que ce n'est pas lui qui l'a trouvé, car il m'a, en d'autres occasions, très fort loué ce peintre et nomément ce morceau, qui est un tableau qui a plus de douze pieds de long, représentant un *Enlèvement des Sabines*, estimé de tous les connoisseurs, et que l'ambassadeur de Malthe, Sachetti, n'a jamais, de son vivant, voulu laisser copier, même le refusa à M. de la Tuillière, qui en vouloit envoyer une copie en France. Votre Grandeur peut juger de ce qui en est, il y en a deux estampes différentes qui ne sont pas fort agréablement gravées; mais, il n'importe, on voit toujours l'ordonnance. Quelle comparaison de copier dans une église ou dans une chambre pour étudier, où on ne voit pas la pluspart du temps son original, sans les autres incommoditez, ou de travailler dans une chambre où l'on tourne son tableau comme on veut, où l'on peut s'éclaircir de tous ses doutes et voir la touche et la fabrique de ce qu'on se propose d'imiter. Patience, M. le Cardinal reviendra dans peu, et on aura la déférance pour ses sentiments, que je ne mérite point.

Je suis, etc.

WLEUGHELS.

J'ay attendu jusqu'à l'extrémité à fermer ma lettre; l'envoyé de Parme n'arrive point; ce sera pour le premier ordinaire; aussi bien, celle-ci n'est desjà que trop longue, n'ayant pas le talent d'abréger comme il le faudroit et comme je le souhaitterois.

Tout ce que je dis à V. G. touchant M. *Poerson* n'altère en aucune manière la bonne intelligence qui est entre nous; car je luy cède avec beaucoup de déférance, ce qui luy plaît extrêmement; il n'y a que la demande de voir mes lettres qui m'a un peu désorienté.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 28.

= 1. Wleughels veut dire Chigi.

2823. — D'ANTIN A POERSON.

Le 20 novembre 1724.

J'ai reçeu, Monsieur, par deux ordinaires différents, vos deux lettres de même datte; vous vous estes apparemment trompé à l'une ou à l'autre, car elles sont toutes deux du 31 octobre; mais,

comme elles ne contiennent que des nouvelles générales, il n'y a pas grand mal. Je suis fort aise de tout le bien que vous me mandés de Sa Sainteté. C'est un grand bonheur d'avoir dans cette éminente place un sujet aussi pieux et aussi zélé pour la chrétienté. Je lui souhaitte une longue vie, puisqu'il en fait un si bel usage. M. le Cardinal mérite bien la cour assidue que vous lui faites; vous ne sçauriez trop cultiver ses bonnes grâces ny trop faire pour mériter sa protection.

Je suis, M., entièrement à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 342.

2824. — Poerson a d'Antin.

Le 21 novembre 1724.

Monseigneur, — Il y a eu consistoire, hier lundy, dans lequel Mgr de Langres fut proposé; ainsy, c'est une affaire consommée, dont je fais mes très humbles et très respectueux complimens à Votre Grandeur.

Le Pape créa Mgr Petra, cy-devant secrétaire de la congrégation des évêques, Cardinal, et le soir il y eut des feux par toute la ville. Dans ce même consistoire, Mgr le Cardinal de Polignac passa dans l'ordre des prestres avec le titre de l'église de Sainte-Marie-in-Via[1].

S. É. est retournée de Frescati, samedy au soir; je me trouvai dans son palais à son arrivée avec M. *Veugles;* il nous fit l'honneur de nous parler du palais Chigi, auquel il prend un véritable intérest, sur ce que V. G. lui en a écrit; et M. *Veugles,* que j'avois prié de voir M. l'envoyé de Parme, le vit, et ce ministre lui répéta les mesmes paroles qu'il m'avoit desjà dites, qui sont qu'il faloit qu'il en écrivît à Mgr le duc, son maître, et qu'il me feroit sçavoir la réponse, ce qui demande cinq ou six semaines pour le moins.

J'ay, Mgr, ainsy que j'ai eu l'honneur d'en informer V. G., obtenu la permission du général des Théatins, qui paroist de mes amis, de faire copier les quatres tableaux du *Dominiquain;* ils seroient déjà commencés sans une petite difficulté, qui est qu'étant un peu haut de terre les élèves souhaitteroient d'être sur des montées de bois que nous avons pour les voir de plus près, ce que l'on ne peut souffrir dans cette église par rapport à l'Année

Sainte, dans laquelle ils veulent qu'elles soient entièrement libres. Ce qui nous obligera d'avoir recours à Mgr le Cardinal de Polignac pour prier cette Éminence d'obtenir de Mgr Pamphile la permission de copier des tableaux de son cabinet; d'autant que M. *Veugles* m'a dit qu'il croioit que V. G. vouloit se servir de ces copies pour en faire des tapisseries; auquel cas nous croions qu'il seroit bon de chercher des sujets riches et agréables préférablement à de simples histoires du Vieux Testament. Cependant, Monseigneur, nous nous soumettons à l'honneur de ses ordres, et ce qui lui plaira sera toujours le meilleur, n'ayant d'autre ambition que l'honneur de lui obéir en tout, avec tout le respect que nous lui devons.

J'ai fait lever les plans et élévations du palais Chigi par les sieurs *Courlade* et *de Serisay*, élèves de l'Académie pour l'architecture, et aurai, s'il lui plaist, l'honneur de lui adresser, afin qu'elle ait la bonté de juger elle-même de ce palais que j'ai tant souhaitté pour l'Académie, malgré toutes les répugnances que d'autres ont eues.

J'ai eu l'honneur de recevoir une lettre de la part de Mgr le duc d'Orléans, notre grand-maître, comme tous les frères de notre Ordre; je prends la liberté, avec la permission de V. G., d'en adresser la réponse à M. Marchand, qui m'a déjà fait ce plaisir en d'autres pareilles occasions.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 355.

= 1. Santa Maria in Via lata, à côté du palais Doria, fut reconstruite en 1660 sur les dessins de Cosme de Bergame et de Pierre de Cortone. — Vasi, 1816, t. I, 23.

2825. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 21 novembre 1724.

Monseigneur, — L'envoyé de Parme est enfin venu, et j'ay été le voir aussitôt qu'il est arrivé. Il n'est rien tel que de parler aux gens pour être bien informé. Après les premiers complimens, je l'ay entretenu du petit Farnèze; il m'a répondu qu'il étoit bien fâché de n'avoir sçu d'abord votre intention, que nous en serions à présent en possession; là-dessus, je lui dis ce que nous avions projetté de faire au sujet de Mme Ricardi, ce qu'il approuva.

« Mais, lui dis-je, quand nous n'aurions pas assez de rhétorique pour persuader cette dame, il me semble qu'on peut toujours s'assurer du palais pour la fin de son bail ou pour le moment qu'elle le cèdera; ainsi rien ne nous empêche d'agir dès à présent. » Il me dit qu'il n'y voyoit aucun inconvénient, sinon qu'il falloit avant qu'il en donna part à son maître; qu'il en écriroit samedy, 19 de ce mois, et qu'il falloit dix-sept jours pour avoir réponce, et qu'aussitôt il ne manqueroit pas d'agir; que, si d'abord on lui eût parlé ainsi, on en auroit eu la réponce il y a du temps. Je ne suis point sûrement la personne dont il a parlé à M. *Poerson*, comme l'ami de son ami de Milan; cependant, il le croit encore; je ne l'en ai point détrompé; qui sçait si cela ne pourroit pas servir? Dans ma lettre du quinze de ce mois, je fis part à V. G. du petit malheur qui m'étoit arrivé au sujet de mon ami, qui me vint dire indiscrètement qu'il m'avoit procuré l'entrée chez le marquis Sacchetti. A quelque chose malheur est bon, et je ne suis plus fâché de l'accident; il a fait un très bon effet, M. *Poerson* découvrant par là que j'emploiois mes amis pour que V. G. fût obéï. Pour m'en ravir l'honneur, il va dans les cabinets qu'il avoit bannis et cherchent des tableaux qui conviennent; il n'est plus question d'église, ny même celle des Capucins, dont il nous avoit menacé; il a changé de sentiment pour l'emporter sur moi, et qui sçait si celle de Saint-Silvestre, tant vanté, tiendra? Que V. G. soit servie comme on le doit, je ne m'embarasse pas par qui, pourveu qu'on luy rende ce qui luy est dû. J'aurois cependant été ravi, il faut l'avouer, que c'eût été moy qui eut remporté cette gloire; mais M. *Poerson* est en place, cela luy est dû, et je suis ici pour faire tout ce qu'il ne pourra ou ne voudra pas faire, content, cependant, en moy-même, d'avoir été le moteur de son engourdissement.

Je sçais qu'on doit vous écrire bien des choses au sujet de ce qu'on dit du petit Farnèze, que c'est cela qui a empêché qu'on ait pensé à le louer; quelle erreur! S'il est bon à présent, pourquoi ne l'étoit-il pas il y a trois mois ou un an? Qui le rend bon à présent? Qui l'avoit rendu mauvais avant? Nous faisons mal et nous nous excusons encore plus mal[1]. M. le Cardinal est revenu de Frascati samedi dernier; j'eu l'honneur de l'aller saluer à son arrivée avec M. *Poerson;* il n'y a pas eu moyen de lui parler de nos affaires.

Hier, lundi, il eut consistoire; aujourd'huy c'est jour de poste.

Le dimanche, sa maison ne désemplit pas de visite, et il ne dîna pas chez lui ; j'espère aller dîner demain avec lui, comme il m'a fait [l'honneur] de m'y inviter. Je le prierai de parler à M. *Poerson* du tableau de *P. Véronèse*, dont j'ay desjà informé Votre Grandeur; il a desjà quelque chose, mais, lorsque S. É. luy en parlera, il sera purgé, du moins je l'espère, du péché originel. Ce tableau est très beau, bien conservé, et sera d'un grand profit pour celui qui aura le bonheur de le copier.

M. le Cardinal m'a fait la grâce de me demander un tableau ; j'y travaille à présent et je feray tous mes efforts pour faire un morceau qui ne soit pas tout à fait indigne de l'honneur qu'il me fait.

Je suis, etc.

WLEUGHELS.

Hier, fut fait Cardinal Mgr Petra[2], homme âgé qui étoit secrétaire de la congrégation des évêques réguliers.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 37.

= 1. Décidément, *Wleughels* n'a pas le beau rôle dans cet assaut de démarches pour plaire au maître.

2. Vincent Petra, Napolitain, archevêque de Damas, cardinal-évêque de Palestrina, mort en 1747.

2826. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Fontainebleau, le 25 novembre 1724.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 8 ; quoyqu'il n'y ait rien de nouveau, vous devriez m'écrire plus souvent, car les lettres sont bien longtemps en chemin.

Je mande aujourd'huy à M. *Poerson* que je ne luy laisse point le choix des copies et que je veux absolument celles que je luy ay demandées; si, par hazard, il luy prenoit fantaisie de faire autrement, dites-luy tout net que vous avez les mêmes ordres. Pour le reste, qu'il se vante tant qu'il voudra, il n'importe, pourveu que l'Académie soit conduite comme je le désire et comme il faut.

J'espère que M. le Cardinal de Polignac nous fera avoir le palais que je souhaitte tant, lequel, outre la décoration, qui est une chose très nécessaire à Rome, sera fort utile pour l'étude de nos élèves.

J'attens les bulles de mon fils avec impatience, et je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 28.

2827. — D'Antin a Poerson.

De Fontainebleau, le 25 novembre 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 7. J'espère tout des soins de M. le Cardinal de Polignac pour les palais que je souhaite pour l'Académie, qui est à mon gré une chose qui est fort utile.

Je suis fort pressé aussi de voir nos élèves employés à faire des copies; mais je ne vous en laisse point le choix; je veux précisément celles que je vous ay demandées, estant les seules qui conviennent aux lieux où je les ay destinées.

Le s^r^ *Wleughels* fait fort bien de promener les élèves; ce seroit un bon coup s'il pouvoit leur donner le bon goût du paysage.

Quant à nos sculpteurs, il faut suivre la destination que fera cette Éminence.

J'attens avec impatience le consistoire, espérant en ce temps-là les bulles de mon fils, que j'attends depuis longtemps, et je suis, M., etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 349.

2828. — Poerson a d'Antin.

Le 28 novembre 1724.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de Fontainebleau, du 6 novembre, de la part de V. G., par laquelle elle a la bonté de marquer que le trésorier des Bâtimens a fait honneur d'être (*sic*) avec son exactitude ordinaire, dont je ne puis, Mgr, rendre assez de très humbles grâces à V. G.

Mgr le Cardinal de Polignac, qui ne néglige rien de ce qui peut faire plaisir à V. G., a parlé à M. l'envoyé de Parme, qui a dit ce qu'il m'a promis plus d'une fois, qui est qu'il en écriroit à Mgr le duc, son maître, et qu'il nous rendroit réponse le plus tôt qu'il pourra.

Il y a eu consistoire, où se trouvèrent trente-quatre Cardinaux,

et dans lequel le Pape donna le chapeau au Cardinal Petra, qui est sçavant et d'une maison très considérable.

Le Cardinal Gualterio a un neveu d'un très grand mérite, quoique très jeune; le Pape l'a fait un de ses camériers d'honneur.

Il étoit défendu de prendre du tabac dans l'église de Saint-Pierre sous peine d'excommunication; mais, considérant que par inadvertance plusieurs y tomboient, ce Saint Père, qui en prend lui-même par le conseil de ses médecins, a levé cette défense que l'on avoit beaucoup de peine à suivre.

L'on dit que le roy de Sardaigne envoye vers le Pape le comte Rivalto, qui est de la maison Orsini et qui, se trouvant un peu parent du Saint Père, trouvera sans doute des facilités pour cet accommodement, qui paroist avoir été réservé à ce Saint Père.

Il court un bruit que le Cardinal Albéroni a de grandes espérances et que le Chevalier de Saint-Georges travaille pour son retour.

Hier matin, Mgr le Cardinal de Polignac fut à l'audiance du Pape, laquelle fut très longue, le Saint Père [aymant beaucoup] de parler avec cette Éminence, laquelle est retournée aujourd'huy, de grand matin, à Monte-Cavallo pour assister le Pape dans la sacrée congrégation des Rittes; mais, quoique ce grand Cardinal soit fort occupé, il veut lui-même demander au Cardinal Pamphile, pour l'Académie, qu'il affectionne beaucoup, la permission de copier les beaux tableaux de son palais; nous attendons avec impatience pour commencer les copies et satisfaire aux ordres de V. G., n'ayant d'autre but que d'y satisfaire le plutost que faire se pourra.

J'ai l'honneur d'adresser à V. G. une lettre du Pape, dont on fait grand cas, et l'on dit que le Père Général a écrit à tous les Religieux de ne point parler contre.

M. l'abbé de la Châtre, qui est ici chez Mgr le Cardinal de Polignac, a, dit-on, la petite vérole.

L'ambassadeur de Portugal a donné une croix au marquis Coscia avec une pension de cinq cents écus. La croix est de l'Ordre du Christ, et la pension une commanderie dans cet Ordre, que le Roy a fait donner par M. son ambassadeur, et le marquis Coscia est le frère d'un favori du Saint Père.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 358.

2829. — Poerson a d'Antin.

Le 5 décembre 1724.

Monseigneur, — Quoyque j'aye l'honneur de faire ma cour très régulièrement à Mgr de Polignac, le Pape occupe ces seigneurs en dévotions; ce qui, joint aux affaires qu'ils ont et les difficultez que l'on a d'avoir la permission de copier le peu de beaux tableaux qui restent à Rome, excepté les ouvrages à fresque de *Raphaël* et du *Dominiquain*, ces difficultés et les affaires de ces seigneurs nous forcent à prendre un peu de patiance; ce qui chagrine fort les élèves, qui brûlent d'impatience de faire de belles copies, et moy de les voir travailler.

L'on parle d'une prochaine promotion, et l'on assure que le Pape veut avoir douze créatures de confiance avant que d'en faire pour les couronnes.

Le Saint Père a baptisé le fils nouveau nez du prince Altieri, sous les portiques de l'église de Saint-Marc, suivant l'ancien stile. Ces portiques estoient magnifiquement ornez et artistement décorés. Le soir, le Pape alla loger au Vatican, et, le vendredy matin, ce Saint Père donna audiance publique, où il y eut un très grand concours de monde, parlant à tous avec une grande bonté et charité.

J'ay l'honneur d'adresser à V. G. le plant du palais Chigi, et attends avec beaucoup d'impatience les réponces de M. le duc de Parme sur ce sujet, que j'espère être favorable, suivant ce que m'a promis son ministre.

Malgré une furieuse et constante pluye, le Pape tint chapelle dimanche, où se trouvèrent trente Cardinaux. Après la grande messe, Sa Sainteté porta le Saint-Sacrement en procession, suivy de tous les Cardinaux, et l'exposa sur l'autel de la chapelle Paoline pour commencer les quarante heures.

Vendredy, M. le Cardinal de Polignac, les Cardinaux Gualterio, Pico de la Mirandola, Coradini, furent chez le Chevalier de Saint-Georges, dont Madame son épouse étoit indisposée; l'inquiétude étoit grande, parce que cette princesse est grosse de quatre mois; mais, grâce au ciel, elle se porte parfaitement bien à présent. Dimanche matin, le Chevalier de Saint-Georges eut une très longue audience du Saint Père. L'on espère toujours

qu'il arrivera quelque heureux changement dans les royaumes d'Écosse et d'Irlande; l'on espère que ce miracle estoit réservé au Saint Père qui règne aujourd'huy et dont la pieuse vie fait l'admiration de tous les gens raisonnables.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 364.

2830. — D'Antin a Poerson.

De Paris, le 7 décembre 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 14 novembre. Je suis fort aise que vous ayez donné congé à la maison que l'Académie occupe présentement; j'espère que vous serez bientôt dans le petit Pharnèze, où l'Académie sera très décemment et fort utilement pour ses élèves. Finissez le plustôt que vous pourrez cette affaire pour qu'il n'y arrive aucun inconvénient; vous avez trop bon esprit pour ajouter la moindre croyance à toutes les sornettes qu'on a dites sur cette maison; j'espère que vous y passerez une heureuse et longue vieillesse.

Vous faites fort bien de montrer mes dépêches au s^r^ *Wleughels*, puisqu'elles ne regardent que l'Académie et que c'est à vous seul à qui je donne les ordres pour ce qui la concerne et ses élèves; mais le s^r^ *Wleughels* ne fera pas bien de vous montrer les miennes, ny à personnes, puisqu'elles traitent pour la pluspart des affaires particulières que j'ay à Rome, qui n'ont que faire à personne; ainsi, que cela ne diminue point la bonne intelligence qui est entre vous deux et continuez à luy montrer mes dépêches pour m'éviter les répétitions.

Je suis étonné que vous vouliez absolument faire copier, contre ma volonté, les quatre tableaux du *Dominiquain*, dont je n'ay que faire. Je ne veux point absolument que nos élèves [copient] ny des fresques ny des tableaux d'églises, ne le pouvant point faire si commodément que ceux qui sont à portée de la veuë et qu'on peut retourner de toute façon.

Je vous prie donc de vous conformer à mes ordres.

Je suis charmé de ce que vous me mandez au sujet du Saint Père; nous nous flattons tous que Dieu luy a réservé la paix de l'Église.

Le Roy est venu coucher le dernier du mois à Petit-Bourg; il

y a séjourné le premier et s'en est allé le deux, assez tard. Il a paru content de ma maison et de mon zèle pour le bien recevoir.

Je suis, M., etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 353.

2831. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Paris, le 9 décembre 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre sans datte[1], ce qui vous arrive assez souvent. Pour y répondre en peu de mots et éviter les répétitions, je vous envoye la copie de la lettre que j'écris à M. *Poerson;* je croy que vous en serez contant. Elle vous mettra au fait de tout et vous soulagera des embarras où vous pourriez estre avec lui; quoyque les moindres supercheries ne soyent pas de mon goût, il faut cependant avoir des condescendances pour la vieillesse, surtout quand on a aussi bien servi que le s^r *Poerson.*

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 36.

= 1. Celle du 14 novembre, n° 2822.

2832. — POERSON A D'ANTIN.

Le 12 décembre 1724.

Monseigneur, — Le Cardinal Pamphile a accordé à Mgr le Cardinal de Polignac la permission de copier le fameux tableau du *Titien* représentant *Bacchus et Ariane,* permission qu'il a refusée à feuë la reine de Suède et à plusieurs personnes de grandes considérations.

Nous attendons aussi à [tout] moment celle de copier la fameuse *Europe* de *Paul Véronèse*, qui sera à peu près de la grandeur du tableau du *Titien;* et M. *Wleughels* m'ayant assuré qu'une copie d'après *Pietre da Cartone*, qui représente le *Rapt des Sabines*, et qui est très beau, pourroit être très agréable, je l'ay destiné au s^r *Joras*, le *Titien* au s^r *de Lobel* et le *Paul Véronèse* au s^r *Natoire;* ainsy, voilà de quoy bien occuper les trois peintres.

La réponse est venue de Parme au sujet du palais Chigi, et M. *Wleughels* ayant vu hyer M. l'envoyé, ce ministre lui dit que

le comte Landy, ministre de Parme à la cour de France, avoit informé V. G. des raisons que l'on avoit de ne pas louer ce palais (que M. de la Tuillères avoit refusé autres fois à bien plus bas prix qu'il n'est loué à présent).

J'avois proposé de faire un bail pour y entrer à la fin de celuy de Mme Ricardy, et M. l'envoyé qui est à Rome m'a paru ne demander pas mieux; mais il a reçeu des ordres bien opposées à ce que nous nous étions proposés. Sans doute que, suivant la lettre de M. le duc de Parme, V. G. en sera mieux informé que nous, qui restons dans une grande consternation de cette fâcheuse nouvelle, dont nous ne pouvons pénétrer ce qui peut en être la cause, puisqu'il paroît que de tels hôtes devroient être préférés à tout autres, ayant plus de connoissances et d'inclinations à les bien chérir et les conserver[1].

Le Cardinal de Polignac prit jeudy possession du titre de Sainte-Maria-in-Via.

Mgr Del Giudice, ayant servi de maître de chambre sous trois pontificats, espère avec justice être fait Cardinal au premier consistoire, que l'on croit devoir être fait dans peu, et Mgr le Cardinal, son oncle, feint, dit-on, d'être indisposé pour ne point faire la fonction d'ouvrir la porte sainte à l'église Saint-Paul, s'excusant sur son âge avancé et que la cérémonie est longue, et qu'il fait cette année un plus grand froid qu'il n'a fait à Rome depuis très longtemps; et plusieurs doutent qu'il fasse un aussi grand froid à Paris qu'il fait icy.

L'on assure que le Pape veut absolument que Mgr Bichy revienne prélat de Portugal, sauf, après son retour, être fait Cardinal.

L'on dit à Rome que le Chevalier de Saint-Georges sera appellé en France au cas que l'Angleterre refuse la restitution des ports de Gibraltar et de Maone[2], et le Cardinal Albéroni, soutenu du Chevalier de Saint-Georges, retournera en grandes faveurs en Espagne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 362.

= 1. Sous-entendu *les peintures*.

2. Mahon.

2833. — Poerson a d'Antin.

Le 12 décembre 1724.

Monseigneur, — La coutume ny la bienséance ne sont certainement point les motifs du sincère et respectueux compliment et des milles et heureux souhaits que j'ay l'honneur de faire en toute manières à V. G., aux approches des Saintes Fêtes, et, sur la nouvelle année où nous touchons, c'est l'indispensable devoir que m'impose la juste reconnoissance que je dois à tant de bontés dont je lui suis déjà et depuis si longtemps redevable, et dont j'ose encore lui demander la continuation, qui me fait prendre cette confiance et celle de lui bien marquer, ainsi que ma pauvre aveugle, que nous ne cessons d'élever nos cœurs et nos mains au ciel pour prier le Seigneur de combler V. G. de toutes sortes de bénédictions; ce sont les souhaits que font tous les jours ma pauvre aveugle et moy, qui avons l'honneur d'être pleins de la plus parfaite et la plus juste reconnoissance et le plus profond respect de Votre Grandeur, Mgr, etc.

Poerson.

P.-S. — L'hôtel Chigi, situé dans la rue de la Longara, qui, présentement, est loué à M. le marquis [de] Riccardi, un des seigneurs de la première qualité de Florence, estant ornée de très belles peintures de *Raphaël* et d'autres fameux peintres, ne seroit pas propre pour y loger ce nombre de jeunes gens qui composent l'Académie françoise de peinture établie à Rome; mais, tout atenant à l'hôtel Chigi, M. le duc de Parme a une maison fort claire, où il y a plus de vingt chambres, qui conviendroit à cette Académie. M. Nicolaï, qui est un prélat de la cour de Rome, la loue présentement. On ne sçait pas combien de temps dure encore son bail; mais, si on la jugeoit propre pour y loger l'Académie, il faudroit prendre des mesures avec luy pour le faire consentir à quitter la maison, parce que, quand même son bail seroit prest à expirer, il seroit en droit d'y rester encore deux ans, en vertu d'un édit qui a été publié à Rome, par lequel il est permis à tout locataire de rester pendant toute l'Année Sainte, et un an après, dans les maisons qu'ils occupent, quoyque leurs baux soient finis.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 367.

2834. — Wleughels a d'Antin.

Le 13 décembre 1724.

Monseigneur, — Je vous écris ce que V. G. doit desjà sçavoir; mais, comme en quelque manière elle m'a chargé de ce qui nous regarde au sujet du petit Farnèse, je crois qu'il est de mon devoir de l'informer de ce que je viens d'apprendre. J'envoyai, vendredy, huitième de ce mois, chez le ministre de Parme sçavoir si je pourrois avoir l'honneur de lui faire visite; il me fit faire réponce qu'il viendroit au logis l'après-midy. Il n'y vint point. Impatiant, j'y renvoiay le dimanche; il dit qu'il ne manqueroit pas de venir sur les trois heures; mais, n'ayant pas un appartement à le recevoir, parceque je n'ay point de cheminée, je fus chez luy, et il me montra la lettre que lui écrivoit M. le duc de Parme, qui dit que, pour des motifs desjà communiquez à la cour de France par son ministre, il ne pouvoit pas louer son palais; que, si nous voulions un petit hôtel qui est attaché, qu'occupe actuellement M. Nicolaï, en cas qu'il voulût le céder, nous pouvions le prendre. Je lui répondis que je m'étonnois, vu que la maison qu'on avoit demandée étoit à louer au premier qui la voulut, et qu'on la refusa à nous, qui la demandions de si bonne part. Il me dit qu'il n'en sçavoit pas les raisons; que V. G. en devoit être instruite; qu'il iroit trouver M. le Cardinal de Polignac, et qu'il luy montreroit la même lettre dont il venoit de me faire lecture; cependant, qu'une chose qu'on refusoit dans un temps, on la pouvoit accorder dans un autre; mais, qu'après y avoir bien pensé, il ne concevoit pas cela non plus que moy. Je pris congé de lui et suis venu à la maison vous rendre compte de cecy. M. *Poerson* n'en sçait encore rien; je lui dirai tantôt. J'espère que V. G. nous fera part des raisons de M. le duc de Parme et de ce que nous devons faire, car elle doit être desjà instruite de tout cela, suivant la lettre que j'ay vu. Si on me le commandoit, j'irois bien à Parme, et peut-être, s'il n'y a point de raison absolument contraire, pourrai-je faire en sorte de réussir; peut-être aussi pourrai-je bien me tromper. Vous sçavez mieux que personne ce que l'on doit faire. M. *Poerson*, à la fin, a quitté toutes ses idées d'église et est revenu de lui-même à ce que j'avois tâché de lui persuader. On va copier le beau *Baccanal* du *Titien*, le grand tableau de *P. Cortonne;* on attend

incessamment réponce d'Espagne pour se mettre après l'*Europe* de *P. Véronèse*. Il me vint dire cela hyer; ce ne fut pas sans me faire une querelle sur ce qu'il prétendoit que j'en avois plus dit à M. le Cardinal qu'à lui. Je lui fis ressouvenir que je lui avois tout fidellement rapporté ce que j'avois dit à S. É., et je l'en fis tomber d'accord; à la fin même, il m'approuva, me défendant toutefois absolument pour l'avenir de ne jamais parler à qui que ce soit que je ne prisse langue de lui avant, ce que je lui ai bien promis, et bons amis comme devant.

Oserai-je, Mgr, au commencement de cette nouvelle année, vous souhaitter toute sorte de prospérité, une heureuse santé; ce sont les vœux que je fais au ciel pour V. G., la priant de me continuer l'honneur de sa protection et de souffrir que je me dise toute ma vie, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 41.

2835. — D'ANTIN A POERSON.

Le 17 décembre 1724.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres des 21 et 28 novembre. Dans la première, vous me félicités sur ce que l'affaire de M. de Langres est consommée, dont je vous remercie. Je suis fort aise que vous ayés entretenu M. le Cardinal de Polignac du palais Chigi et qu'il connoisse toute l'envie que j'ai d'avoir au plutost cette maison pour notre Académie.

Vous ne sçauriés mieux faire que d'obtenir les permissions nécessaires pour mettre vos élèves en état de copier les plus beaux cabinets. Le sr Boulard a reçeu votre lettre d'excuse.

Comme votre seconde lettre ne contient que des nouvelles, il n'y faut point de réponse. Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 361.

2836. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 17 décembre 1724.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 21 novembre. Vous avez bien fait de parler vous-même à l'envoyé de Parme, à qui je suis très obligé de ses honnêtetez. Suivez cette affaire avec attention;

c'est vous qui m'en avez donné le premier avis; elle doit jusqu'à sa fin être votre ouvrage.

Je ne veux point entrer dans les petites noises d'émulation que vous avez avec le s[r] *Poerson*. Je suis persuadé que vous voulez l'un et l'autre le bien de la chose; mais je vous connois trop sages pour qu'elles aillent trop loing. Je suis, M.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 40.

2837. — Wleughels a d'Antin.

Le 19 décembre 1724.

Monseigneur, — Comme vous aurez vu par ma dernière du quattorze de ce mois, on a suivi en tout vos ordres, et j'ay tant dit et tant fait au sujet des tableaux que M. *Poerson* y est venu de luy-même. On ne peut à présent avoir le *Bain de Dianne;* mais il viendra un temps qu'on l'aura peut-être. On a commandé les toiles et on va incessamment se mettre après.

V. G. a oublié de nommer les noms des tableaux qu'on devoit copier; il s'en est venu plaindre à moy; je faisois semblant de n'en rien sçavoir; mais, lorsque j'ay vu qu'il vouloit remettre à six semaines à faire commencer, j'ay dit que je croyois que M. Crosat me les avoit nommez, que c'étoit ceux qu'il avoit choisis, que je luy ay lus avec quelque autre; que, si je ne lui en avois pas parlé, c'est que je m'imaginois que V. G. lui en avoit écrit. J'en ay été quitte pour qu'on m'ait dit un peu durement que j'estois bien fâché et de quoy se mêloit M. Crosat, car j'ay tout jetté sur lui. Il a pourtant été ravi lorsqu'il a vu, ou cru voir, qu'il avoit deviné dans le choix. Ainsi, Mgr, tout se passera bien, sans user de l'authorité que vous voulez bien me donner, et j'espère que nous renverrons des élèves à Paris dont V. G. aura lieu d'être satisfaite; pour moy, j'y donnerai tous mes soins, et, sans chagriner M. *Poerson*, j'espère que je reviendrai à bout de remettre les choses en bon état. Il tâche de me piquer partout où il croit en trouver l'occasion; mais je ne fais pas semblant de l'entendre; on me le redit. « Bon, dis-je, vous vous trompez, il ne pense pas ainsi. » Et, de cette manière, nous vivons admirablement bien ensemble, qui est ce que je prise infiniment, ayant toujours devant les yeux ce que vous m'avez commandé à mon arrivée, qui est de ne point avoir de discussion avec luy. J'en agiray si bien, s'il plaît

à Dieu, que jamais V. G. n'en entendra parler. Pour me faire de la peine, il me dit (comme il vit que je travaillois) que je ne devois pas penser à me servir de modèle dans l'Académie, qu'il en avoit fait la loy et la deffense. Je luy aurois bien pu répondre que cette loy pouvoit être pour les pensionnaires; mais je ne luy répondis pas. Je louai un appartement dehors et j'y fis quelque étude dont j'avois besoin. Cependant, cela ne laisse pas d'être très incommode, pour sept ou huit fois qu'on a besoin d'un modèle par an, qu'il faille sortir, faire porter son ouvrage et payer des chambres pour dessiner une main, un bras ou une tête de femme. J'ay icy des tableaux à faire pour des personnes de considération, outre le tableau que j'ay à faire pour M. le Cardinal; je crois que j'en aurai à faire un pour M. le duc de Mortemar, et on ne peut faire bien sans naturel. Si V. G. trouvoit bon de m'en donner la permission dans la lettre qu'elle aura la bonté de m'envoyer, je n'en ferois pas parade, mais je m'en servirois en temps et lieu s'il le falloit.

Je ne doute pas que les bulles de Mgr l'évêque et duc de Langres ne soient à présent arrivées; mais, comme vous me faites la grâce de m'en parler, je crois devoir vous dire qu'elles partirent d'ici le 5e de ce mois.

Je ne répète point ici à Mgr ce que je lui ay dit au sujet du petit Farnèze; comme on ne nous dit point de raison icy, et qu'on les a, dit-on, écrites à la cour de France, nous ne pouvons rien dire; j'en entrevois quelqu'une; mais, comme elles me paroissent un peu chimériques, ce n'est pas la peine de les communiquer. Je suis, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O1 1959, fol. 45.

2838. — POERSON A D'ANTIN.

Le 19 décembre 1724.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir les deux lettres dont V. G. m'a honoré, la première du 20 et la seconde du 25 novembre, avec une troisième pour M. *Wleughels*, que je luy ay rendu sur-le-champ. Je vois avec joye, dans la première, qu'elle est satisfaite de tout ce que j'ay l'honneur de luy dire du Saint Pontife qui gouverne l'Église avec tant d'édification, et qu'elle approuve mon assiduité à faire ma cour à S. Ém. Mgr le Cardinal de Polignac.

Je trouve dans la seconde qu'elle espère tout des soins et du crédit de cette Éminence pour faire réussir l'affaire du palais Chigi, qu'elle désire pour son Académie. J'avois bien aussi cette espérance, Mgr, et j'en sollicitois la conclusion, lorsque ce Cardinal m'a assuré qu'il étoit instruit que M. le duc de Parme refusoit son consentement pour des raisons qui nous sont inconnues, mais dont son ministre en cour de France pourra rendre compte de sa part. Je présumerois tout de sa complaisance, s'il connoissoit mes dispositions, non seulement à l'entretenir, mais à l'embellir, et je me flatte qu'il changeroit de sentimens s'il sçavoit qu'estimant plus qu'un autre le prix des raretées qui s'y trouvent, j'aurois aussi plus de soin, plus d'attention et plus de plaisir à les conserver. V. G. me fera justice si elle veut bien être ma caution là-dessus et gagner ce prince en l'assurant de la discrétion de ceux qui ont le bonheur d'être sous ses ordres.

J'ay commencé à rendre compte à V. G. du travail que commencent les élèves par coppier le beau tableau du *Titien* représentant *Bacchus et Ariane*, l'*Europe* de *Paul Véronèse* et le *Rapt des Sabines* par le peintre *Piètre de Cortone*. M. *Wleughels* m'a dit qu'il croyoit que M. Crosat avoit inspiré le dessin de choisir ces originaux, lesquels sont très beaux; c'est pour cela que je m'y suis fixé, en attendant qu'elle aît la bonté elle-même de m'indiquer ce qui sera de son goût, pour me conformer toujours et en tout à ses volontées qui sont mes règles et mes lois.

Le Pape est toujours, depuis le matin jusqu'au soir, dans les fonctions de son ministère et ne cesse de travailler pour son peuple, ordinations d'évêques ou de prêtres, visites d'hôpitaux, consécrations d'églises et de chapelles; il est infatigable pour tout ce qui est œuvre de piété ou de miséricorde.

L'on croit qu'il y aura mercredy consistoire, dans lequel l'on est persuadé qu'il nommera deux Cardinaux; l'un sera, dit-on, le Général des Dominiquains, qui se nomme Pipia, et l'autre est son auditeur, qui s'appelle Marefoschi.

L'évêque de Viterbe estant arrivé à Rome, le Pape luy dit qu'il venoit à propos, puisqu'ayant dessin de tenir une sinode Lateranest (*sic*), il avoit besoin de beaucoup d'évêques, sans que l'on sçache encore à quel sujet se doit faire cette assemblée. Le Cardinal Albéroni a, dit-on, eu une très longue conférance avec le Pape.

Lundy, fête de Sainte-Lucie, Mgr le Cardinal de Polignac fut, en grand train de carosses, avec les Cardinaux Acquaviva,

Ottoboni, Gualterio, de Belluga, à Saint-Jean-de-Latran, avec grands nombres de carosses remplies de noblesses italienne et françoise; il y a eu grandes et belles musiques. Au retour, ce magnifique seigneur régala les Éminences et toute la noblesse qui s'y trouva avec une profusion extraordinaire.

Dimanche matin, le Pape, accompagné de tous les Cardinaux, fut à la grande messe à Saint-Pierre, après la quête; puis, deux prélats firent lecture de la bulle et publièrent l'Année Sainte à la porte de Saint-Pierre, au bruit du canon, des trompettes; puis l'on la fut publier aux trois autres principales, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Jean-de-Latran et Saint-Paul.

L'on dit dans Rome qu'il se traite de grandes affaires, le soir, où se trouvent le Prétendant, les Cardinaux de Polignac, Albéroni, Gualterio et duc d'Atria; et l'on ajoute que le comte Gubernatis, envoyé du roy de Sardaigne, a été, par l'escalier secret, chez le Cardinal Acquaviva, ayant laissé son carosse un peu loin de là. Les Italiens font de grands raisonnements sur toutes ces intrigues, qui donnent à penser aux politiques, qui sont en bons nombres.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 370.

2839. — POERSON A D'ANTIN.

Le 26 décembre 1724.

Monseigneur, — Je prend, avec la permission de V. G., la liberté d'adresser à M. de la Motte les comptes du quartier d'avril, may et juin de la présente année 1724, y ayant tenu compte des 617 écus que j'avois reçeu de trop dans le quartier précédent, de sorte que celuy-cy ne monte qu'à 767 écus 77 bayoques, ce qui fera, avec le change, 4,030 livres. J'espère de la bonté de V. G. qu'elle agréera que je tire cette somme à l'ordinaire sur M. Aubourg, trésorier des Bâtimens.

Mercredy, le Pape tint consistoire, où il se trouva trente-deux Cardinaux. Mgr Marafoschi[1], cy-devant auditeur du Saint Père, et le Général de la Minerve, nommé Pipia[2], furent créés Cardinaux, et le Pape déclara aux Cardinaux qu'il vouloit tenir un conseil, au sinode, le dimanche *in Albis*.

Le même matin, M. le duc de Guadagnole, fils du duc de Poli, neveu du deffunt Pape, s'estant fait faire la barbe, se mit à table

pour disner, lorsqu'il fut surpris d'un vomissement de sang dont il mourut une heure après. Comme il n'y a point eu d'enfans de ce mariage, l'on croit que cette mort impréveue causera des procès.

Le Cardinal Ottoboni a fait faire, par un habile orfèvre, un devant d'autel d'argent massif, où il a fait représenter une Nativité et une Annonciation de l'ange à la sainte Vierge, ce que l'on dit avoir été bien exécuté et fort du goût du Saint Père, qui ayme que les autels soient richement ornées.

Le même jour, le Pape fit appeller dans sa chambre les Cardinaux Marafoschi et Pipia et leur donna leurs beretti.

M. le duc de Gravina, prince napolitain, neveu du Pape, a déclaré au Saint Père qu'il a établi et assuré un fond solide pour payer une pension de 500 écus romains au Cardinal Pipia, puisqu'il avoit tant d'obligation à l'ordre de Saint-Dominique ; qu'il s'obligeoit, luy et ses successeurs, à payer cette somme, non seulement au Cardinal Pipia, mais tant qu'il y aura des Cardinaux de son Ordre, ce qui a infiniment plu au Pape.

Les princes don Ferdinand et don Albert, tous deux de Bavières, sont à Rome, où plusieurs croyent qu'ils n'y viennent pas par simple curiosité, mais pour les états de Toscanes, pour lesquels ils ont une grande inclination.

Il a fait, depuis quelques semaines, des temps si extraordinaires que le Tibre est débordé en quelques endroits de la ville.

La porte sainte de Sainte-Marie-Majeure, dont le Cardinal Ottoboni est archidiacre, fut ornée de plus de vingt lustres de cristal, lesquels sont assés rares à Rome, et, au dehors de l'église, il y eut pendant la nuit quantité de fanaux allumés, toutes les rues estant remplies de toute sorte de personnes ; puis, quand cette Éminence retourna à la Chancellerie, il avoit douze carosses de sa livrée, bien qu'il n'y fût allé qu'avec trois, suivant l'ordre que le Saint Père en avoit prescrit. N'ayant pu avoir l'honneur d'écrire moy-même un peu de relation de l'ouverture de la porte sainte, j'ay pris la liberté de la faire écrire par un autre et ay l'honneur de l'adresser à V. G., de laquelle j'ay le bonheur d'être, avec un très profond respect, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 374.

= 1. Prosper Marafoschi, de Macerata, évêque de Cyrène, mort en 1732.
2. Augustin Pipia, d'Oristagno en Sardaigne, dominicain, mort en 1730.

Relation du samedy 23 décembre 1724.

Le Pape a donné audiance à M. le comte de Rivalta Ursini, qu'on dit être appellé à la cour de Thurin, qui, pour être un jeune seigneur de l'âge de vingt ans environ, semble qu'il se trouve sans l'expérience nécessaire pour le maniement des affaires et pour l'accommodement des choses dont on est en traité. Il est pourtant vray qu'il a son beau-frère avec soi, M. le comte de Chiosan, homme expérimenté dans les affaires, que, uny à M. de Gubernatis (puisqu'il passe entre eux une bonne intelligence), il pourroit avec facilité en venir à bout, entendant dire n'avoir pas pleine puissance du roy de Sardaigne; cependant, on sçait qu'il a cherché une maison et a traité pour celle où logeoit, en parione, le deffunt Montione.

M. le Cardinal Ottoboni, chagrin de son dessin évanoui pour ne pouvoir aller avec tout son trein de carosses pour faire la fonction de l'ouverture de la porte sainte de son église Sainte-Marie-Majeure, la requête fut vérifiée et la grâce obtenue du Pape de pouvoir partir de son palais, comme il a fait, le dimanche avant midy; de même M. le Cardinal Panfile, pour celle de Saint-Jean-de-Latran, et M. le Cardinal Paulucci pour celle de Saint-Paul.

Dans cet interval, MM. les Cardinaux étant arrivés à la même heure à la chapelle papale, Sa Sainteté, précédée de trente-quatre Cardinaux, élevée dans sa chaise avec un cierge à la main, processionnellement avec les évêques et patriarches avec la mitre, est descendue par le grand escalier devant l'obélisque de la place, retourna au grand portique du Vatican, tout entouré d'échaffaux, de parquet, où il y en avoit un fait par ordre du Pape pour le roy et la reine et M. le duc de Gravina, et un autre du premier maître d'hôtel de Sa Sainteté, qui a été rempli de princesses, avec Mme de Lagnasco et autres, MM. de Bavière et beaucoup de noblesse étrangère; et, le Pape ayant donné les trois coups de marteau à la porte sainte, elle fut jettée à terre, et on a entonné le pseaume *Jubilate*, à la décharge du canon des Suisses et du château. Sa Sainteté a été transportée dans la même forme à l'autel du Crucifix et [à] celuy du Saint-Sacrement.

Le matin, et à la grande table, se trouvèrent MM. les Cardinaux Acquaviva, Vallemani, de Belluga, Scotti, de Sainte-Agnès,

Pereira, Cinfuegos, les deux Altieri, Petra, de Polignac, Marafoschi et Pipia, Marini, Origo, Olivieri, Albéroni, Bussi et Albano. A minuit, la grande messe a été chantée par le Pape, et l'autre, à l'aube du jour, par M. le Cardinal camerlingue.

On doit pourtant sçavoir que Sa Sainteté, ayant achevé de dire la sienne, elle a voulu dire ensuitte laudes avec tous les Cardinaux qui avoient assistez à la chapelle; puis, après, il célébra la messe basse, assisté au chant par le Cardinal camerlingue, qui fut terminée à dix heures et demy d'Italie, qui font trois heures et demie de France après minuit, et s'en alla ensuitte reposer à la fin dans un lict qu'il se fit porter dans la sacristie de la chapelle Sistine, jusqu'à quatorze heures et demie, qui font sept heures et demie de France.

La grande table du Vatican fut, sans la pompe accoutumée des triomphes, dressée et arrengée, selon la modestie du Pape, à l'apostolique, avec des bancs seulement d'un côté, à la place des fauteuils en usage par le passé.

Lundy matin, le Pape est descendu, après peu d'haleine prise dans ses chambres, à celle des Paremens; à peine arrivé un petit nombre de Cardinaux, il a été transporté dans sa chaise à la chapelle du Saint-Sacrement et, de là, à celle de Saint-Grégoire, où, étant arrivé dans le même temps tout le Sacré Collège, est allé se parer au grand autel, où il a chanté solemnellement la messe, faisant la bénédiction, selon la coutume, de l'épée et du très noble estoc, et continua avec l'assistance au trône finalement de M. le Connestable, qui s'y plaça alternativement et se trouva de bonne heure à la chambre desdits Paremens à complimenter et à servir Sa Sainteté; et, la grande messe étant terminée, elle monta à la loge devant la place et donna à ce peuple la bénédiction, justement sur les vingt et une heures et demie d'Italie, qui font deux heures et demie de France après midy.

2840. — D'Antin a Poerson.

De Versailles, le 2 janvier 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 5 et du 12 décembre. Je vous remercie de tous les bons souhaits que vous faites pour moy au commencement de cette année. En revanche, je vous assure que je seray fort aise de trouver les occasions de vous faire plaisir.

Je suis fort content de voir vos élèves employez à de très bons tableaux, qui nous seront fort utiles et à eux aussi; c'est le seul moyen de se bien former que de travailler après de si grands maîtres.

L'avanture du petit Farnèze est très désagréable, car je comptois relever l'éclat de l'Académie en la plaçant dans un palais beau et qui a de la réputation, ce qui impose toujours au public. Je ne comprens point les raisons de M. de Parme; celles qui sont dans le mémoire cy-joint ne valent rien. M. de Morville me l'a remis, et, comme je ne connois point la maison qui est auprès, qu'occupe le s[r] Nicolaï, je n'en peux rien dire; j'attens de vos nouvelles sur cela; mais, sur tout, je veux une maison qui aye de la décoration pour y placer notre Académie.

Peut-être qu'on pourroit faire entendre raison à M. de Parme si on alloit luy parler ou à son ministre. Je propose ce voyage au s[r] *Wleughels*, s'il peut se flatter de quelque succès, après toutesfois en avoir communiqué à M. le Cardinal de Polignac et pris de lui une lettre de recommandation pour cette cour. Encore une fois, cette affaire me tient au cœur.

Tirez sur nous le reste de la dépense de votre Académie de l'année 1724, ne voulant point être en reste avec elle pour soutenir votre crédit. Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Rendez cette lettre à M. le Cardinal de Polignac.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 369.

2841. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Versailles, le 2 janvier 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 13 décembre. L'avanture du petit Farnèse me déplaît horriblement. J'avois compté que c'étoit une chose essentielle à l'Académie de la placer dans un palais de réputation. Vous verrez par le mémoire de M. de Parme, que M. de Morville m'a remis et que j'envoye à M. *Poerson,* quelles sont les raisons de ce prince; je les trouve très mauvaises, et je crois [que] si vous alliez faire un tour à Parme, vous viendriez à bout de cette affaire en donnant ma parole d'honneur aud. duc de Parme qu'on ne gâtera son palais en quelque façon que ce puisse être et que les élèves n'entreront dans les lieux

décorés que pour y travailler, dont vous lui répondrez personnellement. Vous verrez la lettre que j'écris à M. le Cardinal de Polignac, que j'envoye, ouverte, à M. *Poerson;* vous conviendrez de tout avec cette Éminence, et, s'il veut bien vous donner une lettre de recommandation, je répons du succès; s'il en convient, partez dans le moment pour sçavoir à quoy vous en tenir. Je vous laisse le maître du prix dud. palais. Je vous souhaite une bonne année, et je suis, M., etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 44.

2842. — D'Antin a Poerson.

A Versailles, le 15 janvier 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 19 décembre, qui est une réponse aux miennes du 20 et 25 novembre. Je ne vous parlerai plus du petit Farnèse, vous ayant envoyé dans ma précédente le mémoire contenant les foibles raisons de M. le duc de Parme, une lettre pour M. le Cardinal de Polignac et mes instructions et mes ordres pour le s[r] *Wleughels*, que je crois parti en conformité. J'attens donc de ses nouvelles pour sçavoir définitivement à quoy nous en tenir.

Je suis fort aise que vos élèves s'appliquent à copier les beaux tableaux que M. Crozat vous a désignez; on peut bien s'en rapporter à lui; mais vous pouvez m'indiquer, ou choisir vous-même, ce que vous jugerez de plus beau; je déterminerai plus sûrement mon choix sur votre goût.

Je reçeus hier votre lettre du 26 décembre. M. de la Motte vous fera réponse sur tous les articles de votre compte; vous pouvez cependant tirer à l'ordinaire sur le s[r] Aubourg.

Je vous remercie de votre relation et de vos nouvelles, et je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

P.-S. — Vous pouvez garder la lettre de *Wleughels*, si vous trouviez de l'embarras à luy envoyer, en cas qu'il soit parti.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 381.

2843. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 15 janvier 1725.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 19 décembre. Comme vous devez

avoir reçeu, il y a desjà quelque temps, mes instructions et mes ordres pour traiter l'affaire du petit Farnèze, je ne doute point que vous ne soyez parti pour Parme, et que, vous ayant chargé de cette négociation, elle n'aît un bon succès. J'en attens des nouvelles avec impatience, car vous sçavez que j'ay cette affaire à cœur.

Je suis bien fâché de ne pouvoir vous accorder ce que vous demandez par rapport à un modèle; je ne veux absolument point introduire dans notre Académie une nouveauté qui pourroit avoir de grands inconvénients par rapport à nos jeunes élèves, à qui il ne faut rien mettre devant les yeux qui puisse les porter au libertinage. Il vaut mieux que vous louïez une chambre en ville quand vous en aurez besoin et vous rembourser de ce qu'elle vous coûtera. J'attends de vos nouvelles, et je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 48.

2844. — POERSON A D'ANTIN.

Le 16 janvier 1725.

Monseigneur, — L'on dit que le Pape, ayant pris la peine de lire plusieurs écritures concernant les différends qui durent depuis si longtemps entre cette cour et celle de Turin, après cet examen, ce Saint Père avoit dit au Cardinal Pauluccy, secrétaire d'état, qu'il vouloit finir cette affaire pour ne plus laisser dispersées tant de brebis égarées, et, pour y parvenir, qu'il donneroit très volontiers au roy de Sardaigne la nomination des six principaux évêchés de la Savoye et du Piedmont, comme avoient fait d'autres papes, ses prédécesseurs; ce qui n'a pas plu au Cardinal Pauluccy.

Les lettres de Naples portent qu'une tartane de Monaco, chargée de merluches, et la plus grande partie des matelots estant à terre, ce bâtiment fut tout d'un coup environné de gens armés; l'on avertit d'abord le consul de France, qui leur remontra que, n'estant point en guerre et le prince de Monaco sous la protection de France, qu'ils n'avoient rien à prétendre sur ce bâtiment; ils maltraitèrent le consul, qui fut joint par deux ou trois officiers françois; mais, ces gens-là ayant du canon et de bonnes mousqueteries, il convint au consul de se retirer et de s'en aller chez le vice-roy, auquel il présenta un état de ce qui venoit de se passer,

luy demandant réparation ou un passe-port pour s'en aller en France porter ses plaintes à la cour.

Le Cardinal Gualterio a cacheté tous les papiers du feu Cardinal Acquaviva, en présence des deux auditeurs de rotte espagnols, et M. Cornego, agent de cette couronne, auquel on laisse les clefs entre les mains. Le Cardinal Cinfuegos a dépesché un courrier à Vienne au sujet de cette mort. L'on dit que Mgr le Cardinal de Polignac en a fait autant à celle de France.

Le ministre de Parme a dépêché à sa cour, et, pour celle de Madrid, M. Cornego a envoyé ses dépêches par cette voye en Espagne.

Le Pape fut dimanche, l'après-dîné, aux prisons du Campidoglio, visita les prisonniers et donna au sénateur le pouvoir d'accorder plusieurs grâces.

Le Cardinal Falconnier est très mal, aussi bien que le [Cardinal] Vallemani.

L'on dit que le courier que le Pape a fait expédier à Madrid est dépêché pour favoriser la demande du Cardinal Ottoboni qui souhaite d'être protecteur des églises d'Espagne.

Le Chevalier de Saint-Georges sollicite, à ce que l'on dit, pour faire avoir au Cardinal Albéroni la place de ministre d'Espagne en cette cour, ce que plusieurs Italiens mettent en doute, n'en ayant pas une si haute idée; ce qui fait attendre les résolutions de la cour d'Espagne avec beaucoup de curiosité.

L'on dit que la cour de Vienne a pour fin de faire durer au moins trois ou quatre mois les différentes propositions des traités, tant pour le commerce que pour le voyage de l'infant dom Carlos en Italie, luy faisant proposer de le faire renoncer à tous les droits qu'il pourroit avoir en France, ny aucun prince espagnol, mais seulement les maisons d'Orléans, Bourbon, Condé et Conty, à l'exclusion de la présente ligne de l'infant dom Carlos, supposé qu'il ait des héritiers en Italie.

Les Italiens chantent merveilles du conseil de Vienne et sont peu prévenus pour les autres nations qu'ils croyent ignorer la fine et rusée politique.

J'ay l'honneur, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 382.

2845. — Poerson a d'Antin.

Le 23 janvier 1725.

Monseigneur, — Mr *Wleughels* ayant écrit à l'abbé Fraguier, chez lequel va très souvent M. Landy, résident de Mr le duc de Parme, cet abbé luy demanda la raison pour laquelle l'on refusoit le palais Chigi. Il luy répondit que c'étoit dans la crainte que les élèves ne gâtassent les peintures de *Raphaël*, ce qui m'a paru un prétexte très frivole, sans fondement et facile à détruire, puisque, connoissant le mérite mieux que personne de ces merveilleux ouvrages, nous en aurons tous les soins et prendrons toutes les précautions imaginables pour les bien conserver; et, si je l'ose dire, c'est un bonheur pour leur durée que nous en soyons les gardiens, nos élèves ayant plus d'éducation que les Italiens, auxquels ces merveilleux tableaux ont été abandonnés pendant près d'un siècle; ainsi, n'ayant que ce foible prétexte, j'espère que Votre Grandeur les surmontera aysément et que rien ne résistera à ses sages volontés.

Le consistoire est reculé au 29 de ce mois; l'on dit toujours que Mgr del Giudice sera fait Cardinal et que Mgr Cocia pourroit bien l'être aussi; et l'on adjoute que le roy de Portugal fait ce qu'il peut pour que Mgr Bichi, qui attend depuis si longtemps, y aye bonne part aussi. L'on dit aussi que Mgr Acquaviva ira vice-légat à Avignon. Il est neveu du Cardinal de ce nom et en réputation d'un homme de mérite.

Jeudy matin, le Pape assista au cœur de Saint-Pierre, y entendit la grande messe qu'y chanta le Cardinal Pipia pour la fête de la Cathedra.

L'on a exposé en vente les chevaux et les carosses du Cardinal Acquaviva, qui estoient beaux et en grand nombre. Mme la princesse de Piombino a été fort mal; le Chevalier de Saint-Georges et Madame son épouse luy ont esté rendre visite.

L'on dit qu'il y a encore des difficultés sur la restitution de Commacio, l'Empereur désirant que la Chambre en prenne l'investiture de la cour de Vienne, et donne quatre-vingt mille escus pour ce qui concerne les fortifications, ce qui, dit-on, ne plaît pas au Saint Père, lequel dit que, le Saint-Siège estant supérieur à tous les princes chrétiens, c'est à elle à donner les investitures et non de les recevoir; que, pour ce qui regarde les fortifications,

l'Empereur ayant joui des revenus, il en doit bien payer l'entretien; ainsi, cette fameuse restitution, dont on avoit beaucoup parlé, n'est pas encore bien terminée, les Allemands ne pouvant se résoudre à rendre ce qu'ils ont une fois possédé.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 385.

2846. — Wleughels a d'Antin.

Le 24 janvier 1725.

Monseigneur, — J'ay seu par cette ordinaire que M. l'envoyé de Parme avoit dit que, si on ne louoit pas le petit Farnèze à l'Académie, c'étoit par la seule raison qu'on craignoit que les jeunes gens ne gâtassent les peintures qui y sont, quoiqu'élevées à plus de quarante pieds de hauteur, ajoutant que cela n'étoit pas sans exemple; mais qu'on offroit une maison à côté, belle et claire; cela fut dit le trentième décembre; ce sont là les mesmes raisons dont V. G. me fit part, qu'il avoit alégué à M. de Morville avant que d'en écrire à M. le duc de Parme, et auxquelles vous aviez si judicieusement répondu.

Il y a environ quinze jours, plus ou moins, que l'envoyé de Parme vint voir M. *Poerson* et luy dit, à ce qu'il m'a raporté, que la cour de France avoit été très satisfaite des raisons que son maître avoit données pour refuser de louer son palais. Je ne sçais si M. *Poerson* a bien entendu; mais je sçais bien que dans ce temps, ny Votre Grandeur, ny la cour ne pouvoit être informée de la réponce de S. A. de Parme, puisque, par les lettres que j'ay reçeu bien après, je voy qu'elle n'en sçavoit encore rien.

J'ay cru, Monseigneur, qu'il étoit de mon devoir de vous informer de ce que j'ay appris.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr...

Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 49.

2847. — Extraits des comptes des Batiments du Roi.

Année 1725.

25 janvier-11 avril. Audit sieur *Poerson*, directeur de ladite Académie de Rome, à compte des dépenses qu'il a faites pour

l'entretien de ladite Académie pendant l'année 1725 (3 payements) . . . . 18,278 l. 4 s.

7 juin. Au sieur *Wleughels*, peintre ordinaire du Roy et adjoint audit sr *Poerson*, à compte de ses apointemens en ladite qualité 3,047 15

24 novembre. Audit sieur *Wleughels*, directeur de ladite Académie, à compte idem . . . 8,624 »»

Somme de ce chapitre. . . . . 29,949 l. 19 s.

2848. — Poerson a d'Antin.

Le 30 janvier 1725.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de V. G., une lettre du 2 janvier, dans laquelle il y en a une pour Mgr le Cardinal de Polignac.

J'ay rendu à cette Éminence qui approuve le voyage de M. *Wleughels* à Parme; et, comme nous estions ensemble, elle nous promit et a donné des lettres des [plus] pressantes de recommandations pour ce prince; ainsi, j'espère que nous réussirons façilement, suivant le désir de V. G., à laquelle j'ay l'honneur de rendre un million de grâces de la bonté qu'elle a de recevoir mes ardents souhaits pour sa longue et heureuse prospérité, et la remercie très humblement des assurances qu'elle veut bien me faire l'honneur de me donner qu'elle sera fort aise de trouver des occasions de me faire du bien.

J'espère, Monseigneur, que les élèves feront un bon proffit des beaux tableaux qu'ils vont coppier et que V. G. aura lieu d'en être contente. Les grands froids qu'il a fait cet hyver ont un peu retardé ces ouvrages, auxquels l'on ne perdra point de temps. Les élèves ne manquent point de bonnes volontés pour obéir à l'honneur de ses ordres et pour s'avancer en imitant ces grands maîtres.

La maison que le ministre de Parme propose à V. G., qui est occupée par Mgr Nicolaï, ne convient nullement, n'y ayant pas de place pour poser seulement quatre de nos figures de plastres; les difficultées chimériques que l'on nous fait tomberont d'elles-mêmes dès qu'ils y feront un peu de réflexions. C'est pour nous faire trouver la chose meilleure qu'ils ont imaginé ces foibles difficultés, qui sont bien façiles à détruire, suivant le dire de

Mgr le Cardinal de Polignac; s'ils entendoient leurs intérests, ils devroient nous prier et nous souhaiter dans ce palais au lieu de faire les difficiles.

J'ay fournis mil livres à M. *Wleughels* en or et en argent blanc pour son voyage, et j'en ay son reçeu. En obéissant aux ordres de V. G., je tireray les deux quartiers qui sont deu à l'Académie de l'année 1724.

Il s'est tenu consistoire hier matin, où bien des gens se trouvèrent trompés, s'estant attendus qu'il y auroit des Cardinaux nouveaux de faits; mais il n'y en eut point; le Pape se contenta de faire quelques évêques et fit un long discours au Sacré Collège sur la restitution de Commachio, le vice-légat de Ferare estant destiné pour en prendre possession; et l'on dit que ce Saint Père parla aussi des différends qui durent depuis si longtemps entre cette cour et celle de Turin, pour laquelle Sa Sainteté a de bons desseins pour pacifier ces anciens démêlés. Il fut parlé des affaires de la Chine, que l'on assure être plus que jamais sur le tapis. Je crois que M. *Wleughels* partira demain pour son voyage; il continue de faire ses adieux. J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 388.

2849. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 30 janvier 1725.

Monseigneur, — Aussitôt que nous avons eu reçeu vos lettres, nous avons été chez M. le Cardinal de Polignac et lui avons présenté celle qui estoit pour lui. Il est de votre même sentiment et a approuvé que je partisse pour Parme, ce que je feray aussitôt qu'il m'aura remis la lettre pour M. le duc de Parme.

Il n'y a personne qui ne trouve, ainsi que V. G., les raisons du mémoire des plus médiocres; elle aura vuë par la dernière que j'ay eu l'honneur de lui écrire que j'avois desjà appris les raisons que M. l'envoyé de Parme alléguoit.

Il est inutile de dire à V. G. qu'il n'y a rien que je ne fasse pour parvenir au but qu'elle souhaite; j'exécuteray ses ordres ponctuellement et prendrai toutes les précautions dont je suis capable pour réussir; je croi et j'espère qu'elle sera persuadée que je n'ay rien plus à cœur comme de la servir toute ma vie, étant avec tout le zèle et tout le respect possible, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

M. le comte Susari, envoyé de M. le duc de Parme, que j'ay été voir pour prendre congé de lui, m'a donné une lettre pour M. le comte de Santi, premier ministre de ce prince, et, après avoir eu l'honneur de lui parler de V. G. et lui avoir dit ce qui étoit d'obligeant dans une de ses lettres pour lui, il m'a prié de l'assurer de son profond respect et de l'assurer de sa part qu'il n'y a rien qu'il ne fasse pour le servir. J'ay décacheté ma lettre exprès; car je suis bien aise de lui rendre un compte fidel de ce qui se passe.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 50.

2850. — Poerson a d'Antin.

Le 6 février 1725.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de V. G., une lettre dattée de Versailles du 15 janvier, par laquelle elle me fait la grâce de me dire que, si M. *Wleughels* est parti, de garder sa lettre; mais il étoit encore à Rome, et je luy ay mis en main propre, et, jeudy, il monta en chaise de poste et partit pour Florance et Boulogne, d'où il m'a promis de m'écrire avant que de partir pour se rendre à Plaisance, où se trouve actuellement la cour de Parme. Grâce au ciel, nous espérons que ce voyage sera heureux, le temps s'estant mis au beau, faisant de la geslée et un beau soleil.

Mgr de Polignac ayant vu dans une vigne du duc de Parme un espèce de tombeau de marbre antique, que l'on y a trouvé en fouillant en terre, s'étant fort appliqué à regarder un bas-relief qui est autour de ce monument, qui luy parut très beau, ce qu'ayant seu, ce prince donna aussitôt ses ordres pour que l'on en régala cette Éminence; ce qui donna occasion à Mgr le Cardinal de donner à porter à M. *Wleughels* une lettre de remerciement de cette galanterie à ce prince; ce qui, dans la conjoncture présante, jointes à tant de bonnes raisons que nous avons de notre côté, persuadera facilement à la cour de Parme l'intérêt qu'elle a que nous occupions ce palais. Les élèves commencent leurs copies qui les occuperont du temps, étant grandes et fort chargé d'ouvrages; pendant lequel temps, conformément aux ordres que V. G. me fait l'honneur de me donner, j'examineray les cabinets pour y voir ce qui pourra convenir et auray l'honneur d'en

rendre compte à V. G. avant que de rien déterminer pour les sujets et pour les grandeurs.

Un Père Jésuitte, nommé Viva, s'est mis, dit-on, en grande réputation auprès du Saint Père pour luy avoir prédit la papauté, et c'est ce Religieux, à ce que l'on dit, à la faveur duquel ils ont tenté de faire casser les décrets des Papes Clément XI et Innocent XIII contre les cérémonies de la Chine.

L'on dit aussi que le sinode est remis jusqu'après la Pentecôte, la pluspart des évêques n'ayant point d'argent pour faire ce voyage. Samedy matin, Mgr le Cardinal de Polignac fut à l'audiance du Pape, qui dura près de trois heures; l'on croit qu'il y fut fort parlé de Mgr le Cardinal de Noailles et du refus que fait Mgr le Cardinal de Polignac de l'évêché de la Rochelle en faveur de M. l'abbé de Rottelin, qui est à Rome et qui y est venu conclaviste de Son Éminence.

Le Pape a sacré évêque de Sabine le Cardinal Ottobon, dans l'église de Sainte-Marie-Majore; après cette fonction, ce Saint Père donna à dîner à ce nouvel évêque et aux Cardinaux assistants, qui furent Paulucci, Barbarino, Gualterio, Altieri et Origo, et le Pape fut servi sur une table élevé de deux marches, et sous un dais, dans la même sale. Dans l'église furent les Cardinaux de Polignac, de Belluga, Scotti, Spinola, Pipia, Marini et Olivieri, lesquels se trouvèrent à l'église pendant la fonction, puis s'en retournèrent chez eux.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 391.

2851. — Wleughels a d'Antin.

Le 7 février 1725.

Monseigneur, — La veille que je partis, qui fut le dernier janvier, à neuf heures du soir, je reçeu la lettre que V. G. m'écrivit en datte du 15ᵉ; l'ordinaire avant, par lequel j'avois reçeu ses ordres pour partir, avoit retardé deux jours à cause des mauvais chemins. S. É. ne manqua pas, deux jours après, de m'envoyer ses lettres. Dans cet intervale je vis, comme je luy ay dit, M. l'envoyé de Parme, et, comme j'apperçeu dans son appartement une caisse pour Parme, je lui demandai ce que c'étoit; il me dit que c'étoit des papiers de conséquence pour M. le duc et

qu'il attendoit une occasion sûre pour les lui faire rendre; je m'offris de les porter, ce qu'il acceptat et me pria de différer d'un jour mon voyage.

Effectivement, le mardi au soir, il me l'envoya avec une autre cassette pour M. le comte Santi, premier ministre de S. A. J'ay cru bien faire de retarder d'un jour et pouvoir faire cette commission. Le soir, je fus prendre congé de Mgr le Cardinal, qui me dit qu'il ne vouloit pas que je partisse sans qu'il me donna encore une lettre pour remercier M. le duc de Parme de certain bas-relief antique dont il luy a fait présent; il ne me l'envoya point le soir; mais, le lendemain matin, comme j'allois partir, il m'envoya dire que je n'attendisse pas davantage, qu'il n'avoit pas pu écrire, mais que je trouverois sa lettre à Boulogne chez M. le marquis Monti, et que la poste y seroit devant moy. Je suis arrivé icy ce matin au soleil levant, septième de ce mois; mais la poste n'est pas encore arrivée; il est vray que les chemins sont affreux, et, sans cela, je serois encore arrivé plus vite. J'ay cependant été plus fortuné que MM. de La Rochefoucault et de La Châtre qui, sortant de Florance, et après avoir fait deux postes, ont été obligé d'y retourner et, huit jours après, de passer les montagnes à cheval et attendre leur équipage à Boulogne, dont ils n'ont pu partir que trois jours avant que j'y sois arrivé, quoiqu'ils fussent partis trois semaines justes avant moi. J'attends ici avec impatience que la poste de Rome arrive; aussitôt qu'elle sera arrivée et que j'aurai mes lettres, je parts sur-le-champ, priant Dieu de tout mon cœur de pouvoir réussir affin de mériter en quelque manière les bontez de V. G., que je prie de me conserver, étant, avec tout le respect possible, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Quoyque cette lettre soit du 7 février 1725, à Boulogne, elle ne partira que le 11. Aussitôt que je serai arrivé à Plaisance, je ne manqueray pas de donner aussitôt des nouvelles à Votre Grandeur.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 52.

2852. — POERSON A D'ANTIN.

Le 12 février 1725.

Monseigneur, — M. *Wleughels* a écrit de Florence qu'il y étoit

arrivé le 4 de ce mois et y avoit trouvé des neiges et de la glace; en sorte qu'il estoit obligé d'y rester pour la difficulté qu'il trouvoit de passer la montagne qui se trouve entre Florence et Boulogne, d'où il me promet de m'écrire sitôt qu'il y sera arrivé.

Il court un bruit que le Pape a reçeu une lettre du Cardinal de Noailles, par laquelle il promet à Sa Sainteté que, dès qu'il aura reçeu du Pape la réponce qu'il en espère, qu'il fera signer la Sorbonne et tout son clergé et tous les curés de son diocèse.

L'on dit aussi que le Pape a dessein de faire une bulle pour établir que, lorsqu'il sera question de l'élection d'un Pape, quelques archevêques et évêques y pourront entrer et donner leurs voix.

Le Pape, improvisamment, partit mardy, sur le soir, du Vatican, pour aller à Monte-Mario, petit couvent situé sur une petite hauteur, à une demie lieue de Rome; et, lorsqu'il y fut arrivé, il congédia tous ceux qui l'avoient accompagnés, n'ayant gardé que deux domestiques auprès de luy.

Dimanche, ce Saint Père consacra archevêque de Neocesarea M. l'abbé Sommier, curé de Lorraine, qui a fait plusieurs livres, du temps de Clément XI, en faveur de la constitution (Unigenitus); il y eut pour évêques assistant Mgr Coscia et Mgr Lercaro. Après cette fonction, le nouveau prélat et les deux assistants disnèrent avec le Pape dans le réfectoire de ce petit couvent. Le Cardinal Ottobon fit, jeudy, l'exposition du Saint-Sacrement dans son église de Saint-Laurent-en-Damas, où se trouvèrent dix-huit Cardinaux, et Mgr le Cardinal de Polignac y dit une basse messe et ensuitte fut dîner chez le Cardinal Gualterio, où il resta jusqu'au soir, cette Éminence estant enrumée. Le Pape a été à la visite de l'hôpital de Saint-Lazare, où sont les lépreux et autres les plus vilains malades, ce Saint Père ne cessant de faire des œuvres de charité et d'humilité, ce qui est d'une grande édification pour le monde chrétien et autres qui en sont les témoins.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 394.

2853. — POERSON A D'ANTIN.

Le 13 février 1725.

Monseigneur, — Suivant l'ordre de V. G., j'ay touché 1,464 écus

romains pour la lettre de 7,674 l. 9 s., à quoy se monte le compte du quartier des mois de juillet, août et septembre de l'année 1724, que j'ay eu l'honneur d'adresser à M. de la Motte et de tirer sur M. Aubourg, suivant l'ordre de V. G., par sa lettre du 15 janvier.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 395.

2854. — D'ANTIN A POERSON.

De Marly, le 15 février 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 16 et 23 janvier; les raisons de M. l'envoyé de Parme sont si frivoles qu'il n'y a pas moyen d'y répondre, surtout vous ayant parlé par trois ou quattre lettres différentes.

J'attens même de sçavoir si le s[r] *Wleughels* est allé à Parme et le succès de son voyage pour vous en dire davantage.

Dites au s[r] *Wleughels* que, par la même raison, je ne réponds point à sa lettre du 24.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 387.

2855. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Plaisance, le 15 février 1725.

Monseigneur, — Avant-hier, j'eu audience de M. le duc de Parme, qui me reçeu très bien; je lui rendi la lettre de M. le Cardinal de Polignac qu'il ne leut point, et, comme je luy eut entammé l'affaire pour laquelle j'étois venu, il m'interrompit, me disant qu'il étoit inutile d'en parler, puisqu'il avoit reçeu, l'ordinaire dernier, une lettre de son envoyé qui luy faisoit sçavoir qu'on avoit été très satisfait de ses raisons et que la cour s'étoit désistée de la demande qu'elle luy avoit fait faire de son casin; et, comme il s'apperçeut que j'avois peine à croire cela, il me dit qu'on me feroit voir la lettre qui le disoit. J'avoue, Mgr, que j'ay été très surpris, quoyque j'eusse vu avant son premier ministre qui m'avoit dit la même chose; cependant, je l'avois ébranlé par un petit mémoire, que je luy avois montré, où je

n'avois fait que copier les offres que V. G. m'avoit ordonné de faire, qui sont si justes et si raisonnables. En attendant à Boulogne la lettre que S. É. m'avoit ordonné d'y recevoir, je ne perdis pas mon temps, je vis M. le marquis Monti, qui me donna une lettre pour M. le comte Roco, surintendant des finances de M. le duc de Parme et son favori. Je lui rendis la lettre le même jour que j'arrivai, et il me fit toutes sortes d'offres de service et tint parole, car je sçay qu'il en avoit parlé fortement et qu'on luy avoit fermé la bouche, luy montrant la lettre de M. l'abbé Landi; et il me dit hier qu'il avoit cru me faire le service sur-le-champ et que je n'aurois eu que des remercîmens à faire au prince en allant à son audiance. M. le comte Santi, pour qui j'avois pris des recommandations, passant à Modène, quoyque je n'y aye resté qu'une demie heure, m'a introduit, étant premier gentilhomme de la chambre, et m'a voulu servir; mais on lui a fait voir la même lettre. Je ne l'ay pas encore veu cette lettre; je ne la puis voir que demain; mais il faut écrire aujourd'huy, car c'est jour de poste; cependant, sans cette lettre, je venois, à ce que je crois, à bout de mon affaire. Je ne la quitte pas encore, et je donnerai demain matin un petit mémoire à M. le marquis Santi, premier ministre, qui a pris amitié pour moy, à ce qu'il dit, et que j'avois bien ébranlé, où je luy demande qu'il aît la bonté de me faire sçavoir les sentimens de S. A. S. sur le mémoire que je luy ay présenté et qu'il a luy-même trouvé si raisonnable, en cas qu'on se fût trompé et qu'on fût toujours à la cour dans les mêmes sentiments de loger l'Académie dans ce palais. Il me répondra peut-être, et je feray part aussitôt à V. G. de sa réponce; mais, ce qui me fait de la peine, c'est que j'ay presque fait tomber d'accord ce ministre que la crainte de gâter les tableaux, qu'on alègue, étoit une excuse chimérique; il y a donc autre chose là-dessous que je crains d'avoir pénétré; je verrai si je me suis trompé par la réponce qu'il me fera.

Il n'y a rien que je ne fasse pour faire réussir ce que V. G. souhaite; mais, si M. de Morville a dit à M. l'envoyé de Parme ce qu'il a écrit à son maître, il faut avouer que j'ay été bien malheureux d'être envoyé dans cette conjoncture, et d'avoir pris tant de peine et tant de soins, et ne pas réussir à servir Votre Grandeur comme je me l'étois imaginé.

Ce qui a empêché que je n'aye eu audiance avant le troisième jour de mon arrivée, c'est qu'il est arrivé trois courriers qu'il a

fallu que le prince dépêcha : un d'Espagne, un de Venise et un autre d'Espagne, qu'on a fait repartir sur-le-champ.

Dans la conversation que j'eu l'honneur d'avoir avec Son Altesse, il n'y a rien d'obligeant que ce prince ne dît de la cour de France, témoignant un grand attachement pour S. M.

Je suis, etc.

WLEUGHELS.

Voilà une lettre que M. Piquetti, autrefois envoyé de M. le duc de Parme, m'a donné pour Mme la Duchesse.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 55.

2856. — POERSON A D'ANTIN.

Le 20 février 1725.

Monseigneur, — J'ay reçeu une lettre de M. *Wleughels*, dattée de Bologne, du 7 de ce mois, par laquelle il me marque y être arrivé le matin dud. jour et avoir essuyé de grandes difficultés par les chemins, y ayant trouvé de la neige et de la glace. Il me promet de m'écrire plus amplement dès qu'il sera arrivé à Plaisance, où se trouve à présent la cour de Parme.

Les élèves ont dessiné leurs grandes copies sur leurs toilles, et le s^r^ *de Lobel* a commencé à peindre la sienne, qui est le fameux *Baccanales* du *Titien*, qui se trouve chez le Cardinal Pamphile, duquel j'ay l'honneur d'être particulièrement connu. Nous avons trouvé plus de difficulté pour le *Paul Véronèse* et très peu de jour pour voir le tableau de *Piètre de Cortonne*, qui est le moindre des trois. Il est arrivé à Florence un Anglois, que l'on dit être de la cour d'Angleterre, pour disposer le grand-duc [à accepter] pour successeur le prince don Charles, en vertu de la quadruple alliance étably en Angleterre.

Il signor Cornego, qui a été plusieurs années en France comme agent d'Espagne, est chargé des affaires de cette couronne, et l'on croit que la protection des églises d'Espagne sera donnée au Cardinal Borgia. Le Saint Père fut mercredy à Sainte-Sabine, où il fit la distribution des cendres; il y eut vingt-cinq Cardinaux. Le Cardinal Scotti y chanta la messe; après cette fonction, le Pape retourna au Vatican.

Le jeudy, il vint un courier d'Espagne, lequel a appris, entre autres nouvelles, que la cour d'Espagne a assigné une pension de

deux mille pistoles sur les postes à Mgr Acquaviva, que l'on croit devoir aller vice-légat à Avignon, et M. le duc d'Atri, frère du prélat, doit toucher dix mille écus romains qui restoient entre les mains du feu Cardinal Acquaviva, lesquels doivent servir pour son voyage.

Samedy matin, le Cardinal de Polignac fut à l'audience du Pape, laquelle dura trois heures; l'on dit que Mgr Coscia, qui est tout dévoué à la maison d'Autriche, avoit obtenu du Saint Père un chapeau de Cardinal en faveur de Mgr Perla, créature de la cour de Vienne; mais Mgr le Cardinal de Polignac ayant découvert cette intrigue, dans laquelle avoit bonne part le Cardinal Cinfuegos, cy-devant Jésuitte et à présent ministre de l'Empereur, il a, dit-on, détourné ce coup par de bonnes raisons et par son éloquence naturelle et connuë de toutes les nations de l'Europe.

L'on assure qu'il y aura demain consistoire dans lequel Mgr del Giudice sera fait Cardinal, Mgr Sonnino maître de Chambre et Mgr Bichy auditeur de la Chambre.

La poste de France vient d'arriver, Mgr. J'ay le malheur de ne point recevoir des ordres de V. G. depuis longtemps, ce que je regarde comme une grande disgrâce. J'en suis très affligé, et ma pauvre aveugle en est inconsolable.

Pardonné, s'il vous plaît, Mgr, au désordre dans lequel je me trouve de ne point recevoir l'honneur de vos commandements; il y a déjà quelques jours que je suis travaillé de mille inquiétudes; une parole de la part de V. G. me sera d'un grand secours et me peut guérir sur-le-champ.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 397.

2857. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

De Parme, le 22 février 1725.

Monseigneur, — Je n'ai pas cru devoir rester dans Plaisance après la réponce que M. le duc de Parme m'a fait faire au petit mémoire que je luy ay fait présenter et après la lettre qu'il m'a envoyé pour M. le Cardinal de Polignac et qu'il m'a prié de rendre incessamment moy-même.

Dans le petit mémoire, je demandois que S. A. eût la bonté d'expliquer ses sentiments sur les demandes que je faisois, au cas

que la cour persistât toujours dans la pensée de loger l'Académie au petit Farnèze, et que son ministre n'eût pas bien entendu; après avoir attendu trois jours, on me dit que ce n'étoit pas la coutume de répondre sur l'avenir, qu'un ministre aussi sage que M. l'abbé Landi ne se trompoit jamais et que je devois être plus que satisfait de la réponce que S. A. S. m'avoit faite et qu'il confirmeroit à M. le Cardinal par la lettre qu'il m'enverroit incessamment pour luy; que ma demande étoit un peu hardie, mais qu'on ne m'en vouloit point de mal, voyant bien que ce n'étoit que le zèle que j'avois pour bien servir qui me l'avoit fait hazarder.

La lettre de l'envoyé de Parme, qui dit que la cour est satisfaite des raisons de S. A. et qu'elle renonce aux demandes qu'elle avoit faites, est du 29 janvier; elle est toute en chiffre, ce peu de mot qui est à l'ordinaire (*sic*). Je ne comprens pas comment M. de Morville ait pu dire ceci à M. l'envoyé, après les ordres que j'ay reçeus de V. G.; mais, si cela est vray, il n'y a rien à répondre.

A présent, j'ay trouvé d'où procède la répugnance que l'on a de nous louer le palais en question, et, quoyqu'on ne me l'ait pas dit directement, je ne l'ay que trop bien entendu. Lorsque les ambassadeurs de France sortirent du palais Farnèse, ils y laissèrent quelques officiers françois qui n'en voulurent jamais sortir, quelque instance qu'on leur en fit, et qui même répondirent durement à ceux qui les en sollicitoient. M. le marquis Santi, à présent premier ministre de M. le duc de Parme, étoit pour lors envoyé de ce prince à Rome et étoit logé dans le palais Farnèse. Ajoutez qu'on laissa ce palais en assez mauvais état, toujours à ce qu'ils font entendre, ce qui a fait faire de la dépence, etc., objets que les Italiens grossissent ou diminuent selon le besoin. C'est ce qui fait peur à ce prince, qui craint [de] n'être plus le maître de son palais, malgré les promesses que je luy ay faites, prenant la liberté de me servir du nom de V. G., comme elle me l'a permis.

Malgré toutes les oppositions, si vous voulez mettre l'Académie dans ce palais, un gentilhomme dont j'ay acquis la confiance, et qui me vint trouver le matin même que je partis, m'appri le moyen d'y parvenir : « Vous ne viendrez jamais à bout de ce que vous souhaitez, m'a-t-il dit, tant qu'on pourra vous montrer que la cour ne s'accorde pas avec vos demandes; on ne connoît icy, ou plustôt on ne veut connoître, dans cette occurrence, que le ministre des affaires étrangères; d'abord qu'il dira, ou fera dire directement qu'on souhaite ce palais, alors les bonnes raisons

que vous avez exposées, et que tout le monde a approuvées, seront bien reçeues, et je suis sûr qu'on ne pourra pas vous refuser; mais, tant qu'on aura des portes de derrière pour éluder, on s'en servira par des raisons que vous ne pénétrez peut-être pas et qu'on n'ose pas tout à fait dire. » Et ces raisons ne sont autres que celles que j'ay cy-dessus exposées à V. G. Voilà le dénouement de l'affaire, et qu'elle peut à présent faire réussir comme bon luy semblera.

J'ay envoyé d'icy la lettre de S. A. à M. le Cardinal; j'attendray sa réponce à Bologne, affin que, s'il survenoit quelque ordre ou de votre part ou de la sienne, je fusse à portée de les exécuter sans avoir à repasser les montagnes, qui sont presque impraticables à cause des neiges et des glaces qui les couvrent.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 59.

2858. — D'ANTIN A POERSON.

De Versailles, le 24 février 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 30 janvier par laquelle vous me mandez l'aprobation que M. le Cardinal de Polignac a donné au voyage du s^r *Wleughels* à Parme et les lettres de recommandation dont il l'a muny pour cette cour.

Il me tardoit fort de sçavoir qu'il fût party; vous sçavez combien j'ay à cœur le succès de cette affaire, et j'espère beaucoup de sa négociation; ainsi, j'en attend la réussite avec grande impatience.

Je suis fort aise de tout le bien que vous me mandez de vos élèves; vous ne sçauriés trop les piquer d'émulation ny les encourager à devenir d'habiles gens, puisque vous aurez toujours bonne part à l'honneur qu'ils feront à notre Académie.

Je n'ay rien à vous répondre sur la nouvelle maison que vous propose le ministre de Parme, puisqu'elle ne convient point.

Je suis tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

P.-S. — Envoyez au s^r de la Motte votre compte de 1724 pour vous mettre en état d'en être payé.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 390.

2859. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 24 février 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 30 janvier. Je suis fort aise que M. le Cardinal de Polignac aît pensé comme moy sur votre voyage de Parme, car je fais grand cas de son approbation. Je n'ay rien à vous dire de nouveau sur tout ce que vous avez à faire, vous en ayant instruit par mes précédentes, et je compte, de plus, que votre capacité et votre zèle supléront à ce qui auroit pu manquer à mon instruction. Ainsi, j'attens le succès de votre négociation, persuadé que vous n'oublierez rien pour la rendre heureuse. Remerciez pour moy M. le comte de Susari de ses honnestetez.

Je suis, M., etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 51.

2860. — Poerson a d'Antin.

Le 27 février 1725.

Monseigneur, — Le très Saint Père a tenu consistoire mercredy. L'on s'attendoit que l'on y feroit des Cardinaux, au moins Mgr del Giudice; mais il n'y en a point eu aucuns, les Cardinaux s'estant opposés fortement à l'élévation de Mgr Bichy; après ce refus du Colège, le Pape déclara qu'il avoit consenty à ce que le Cardinal Pipia, Général des Dominiquains, eut le titre de la Minerve et que Mgr le Cardinal de Noailles, qui le possédoit, passa à celuy de Saint-Sixte-le-Vieil, qui est un très ancien titre, cette église ayant été bâtie par le grand Constantin, et puis elle fut donnée à saint Dominique, qui y établit les religieux de son Ordre.

Cette déclaration du Saint Père fit de la peine à quelques Cardinaux, comme Ptolomei, cy-devant Jésuitte, Albano, camerlingue; Fabroni, Imperiali parurent les plus échauffés et se rendirent chez le Cardinal Paulucci pour s'opposer à cette nomination, se plaignant, entre autres choses, que le Cardinal de Noailles ne leur a point communiqué son acceptation. Cependant, l'on dit que le Saint Père confirma ce qu'il avoit résolu et donna une audiance très gratieuse à Mgr le Cardinal de Polignac, lequel a,

dit-on, dépêché un courier extraordinaire en France pour informer, à ce que l'on dit, la cour de cette affaire et de celle de *Propaganda* au sujet des missions de la Chine, dont les ordres rigoureux de ce grand Empereur a chassé tous les Jésuittes et autres missionnaires de ce vaste empire.

Le Cardinal Fabroni, toujours ferme contre Mgr le Cardinal de Noailles, a fait un écrit qu'il a présenté au Saint Père et au Sacré Colège qui a, dit-on, engagé le Pape d'envoyer un billet écrit de sa main au Cardinal Ottoboni, avec ordre aud. Cardinal de ne point écrire sur les registres l'acte du titre de Saint-Calixte qui avoit été accordé à Mgr le Cardinal de Noailles, ayant été annulée par le Pape; ce qui a surpris infiniment Mgr le Cardinal de Polignac, qui avoit, dit-on, beaucoup travaillé à cette grande affaire, qui se trouve renversé par les écritures du Cardinal Fabrony, qui a, dit-on, chargé ces écritures de quantités d'exemples pour prouver que ce grand Cardinal ne peut être reçeu et remis en grâce parmy ses confrères qu'après avoir donné part au Sacré Colège de sa parfaite et entière soumission, pure et simple; c'est ce que l'on attend à présent de ce grand Cardinal. Mgr le Cardinal de Polignac est allé à Frescati pour y passer quelques jours; il y a mené deux Jésuittes avec luy, dont l'un d'eux dit avoir été au Missi[si]pi et en dit des merveilles. Le Cardinal Fabroni, qui a pour confesseur un Jésuitte, s'oppose fortement à la canonisation du bienheureux Louis de Gonzaga, bien que cette Éminence soit tout dévouée à la Compagnie de Jésus.

Les Cardinaux Albano et Falconieri, ayant l'un une fluxion sur les yeux et l'autre pour un grand rume, ont demandé au Pape la permission de porter leurs perruques, ce qu'ils ont obtenus, le Pape ne refusant point de grâces lorsqu'elles sont justes et faisables, ayant le meilleur cœur qui fût jamais.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 401.

2861. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

De Bologne, le 27 février 1725.

Monseigneur, — En arrivant icy, je n'y ay point trouvé M. le marquis Monti; il étoit allé prendre possession, au nom du Pape, de Commachio, que l'Empereur luy restituë; comme il falloit

attendre et luy et la poste pour voir si je ne recevrois point quelqu'ordre de votre part et de Mgr le Cardinal de Polignac, j'ay cru que je ferois bien, ayant sept jours à attendre, d'aller faire un tour à Venise, dont je n'étois éloigné que de deux jours et demy, et cela pour exécuter un projet que M. Crozat m'a assuré, dans quelqu'une de ses lettres, que V. G. approuveroit.

Partant de Rome pour Plaisance, je n'ay eu que vos ordres devant les yeux, avec un désir ardent de les exécuter; ainsi, passant par Florance, je n'ay rien établi de ce projet, mais, [en] revenant, je me suis un peu arrêté à Parme, d'où j'ay écrit à V. G. J'y ay examiné ce qui seroit propre pour le profit des pensionnaires, si vous trouvez à propos qu'ils y fissent quelque étude; j'y ay trouvé des choses merveilleuses et les moyens qu'ils en pussent profiter sans embarras et sans commettre trop le nom de V. G. A Modène, j'ay fait la même chose, et je crois avoir trouvé le moyen d'y avoir accès; c'est le plus beau cabinet qui soit en Italie. Si vous me permettez de parler avec plus d'autorité, cela sera encore plus sûre; à Bologne, on y sera parfaitement bien reçeu, et j'y ay des amis qui se feront un honneur singulier de servir V. G. Ces sortes d'études doivent être d'un grand profit aux jeunes étudians qui ont de la disposition, car il faut que les peintres habiles fassent un mixte de différentes manières pour parvenir au point de perfection que V. G. souhaite et dont elle veut bien leur fournir les moyens. La peinture tombe absolument partout, et il sera heureux qu'en France, et sous vos hospices (*sic*), elle reprenne un nouveau lustre. Les sujets que vous avez envoyés et la facilité que vous leur donnés d'étudier doit absolument remettre ce belle art en meilleur état. Je verray à Venise ce qu'on pourra faire et en rendray compte à V. G. J'employeray toujours tous mes soins pour me rendre en quelque manière digne de l'honneur qu'elle m'a fait. Si je ne trouve point d'ordre contraire à mon retour icy, je retourneray à Rome sensiblement touché de n'avoir pu exécuter sa volonté à Plaisance; mais, comme je luy ay écrit, tant qu'on montrera des lettres qui disent que la cour ne souhaite plus ce qu'elle a demandé, on ne l'obtiendra jamais. J'avoue que je ne crois pas que M. le comte de Morville l'ait dit; je l'ay même avancé un peu trop hardiment; mais on m'a toujours fermé la bouche, disant: « Voilà ce qu'on nous écrit, et nos lettres sont de plus fraîche datte que les vôtres; nous ne sommes point des menteurs. » Mais j'ay desjà écrit tout ceci et Mgr le Cardinal

doit luy avoir fait part de la lettre qu'il a reçeu de M. le duc de Parme.

Je suis, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 63.

2862. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

Le 6 mars 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres du 7 et du 15 février. Je n'impute ny au deffaut de zèle, ny au deffaut de prudence et d'habileté, le peu de succès de votre négociation, et je suis bien persuadé que vous seriez sorti vainqueur si vous n'aviez trouvé des difficultés insurmontables. M. de Morville m'avoit desjà préparé au refus opiniâtre de M. le duc de Parme, et je vous aurois épargné la peine de cette seconde tentative si j'en avois été averti plutôt. Il faut donc se consoler et se tourner d'un autre côté. Ainsi, voyez avec M. *Poerson* si vous ne trouveriez point dans Rome quelque palais pour y mettre l'Académie. Je n'épargneray rien pour l'établir décemment et commodément.

Je suis, Monsieur, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 58.

2863. — D'ANTIN A POERSON.

A Versailles, le 6 mars 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 6 et les deux du 13 février. Comme elles ne font mention que du voyage du s[r] *Wleughels*, je n'ay rien à y répondre.

Il me mande, du 15, l'opiniâtreté insurmontable où il a trouvé M. le duc de Parme dans son refus, auquel j'étois desjà préparé par M. de Morville, et je n'aurois pas fait cette deuxième tentative si j'en avois été informé plus tôt. Ainsi, il n'est plus question de penser à ce palais; il faut s'en consoler en cherchant dans Rome quelqu'autre maison où nous puissions établir notre Académie plus commodément qu'où elle est; comme cette affaire vous touche de plus près que personne, vous y devez une attention plus particulière. Pour moy, j'ay fort à cœur de voir l'Académie dans

une décense qui fasse honneur à la nation et je n'épargneray rien pour y parvenir.

Je joins icy ma réponse au s[r] *Wleughels*, et je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 396.

2864. — POERSON A D'ANTIN.

Le 6 mars 1725.

Monseigneur, — J'ay le bonheur et la consolation de recevoir une lettre de la part de V. G., de Marly, du 15 février, par laquelle elle me fait l'honneur de me marquer qu'elle attend le succès du voyage de M. *Wleughels* pour m'honnorer de ses ordres. J'ay eu l'honneur, Mgr, d'adresser à V. G. un plant assé juste, le 5 du mois de décembre, par lequel il sera aisé de juger de l'étendue de ce petit palais, par rapport aux besoins de l'Académie. Je n'ay point reçeu de lettre de M. *Wleughels* depuis celle qu'il m'a écrit de Boulogne le 7 février; apparamment qu'il aura rendu compte à V. G. et qu'il reviendra incessamment.

J'auray, s'il luy plaît, l'honneur de luy dire que les élèves continuës de travailler aux copies des tableaux du *Titien*, de *Paul Véronèse* et de *Piètre de Cortonne*. Le s[r] *de Lobel* a ébauché très proprement la copie du *Bacchus et Adriane*, du *Titien;* le s[r] *Joras* avance celle de l'*Europe* de *Paul Véronèse;* le s[r] *Natoire*, qui fait le plus grand de tous, ayant 11 pieds 8 pouces de long sur 8 pieds de haut, et, d'ailleurs, la chambre dans laquelle est led. original estant fort sombre les après-dînés, ce qui, malgré son mérite et son application, l'empêche d'aller aussi vite qu'il le voudroit; les deux autres copies ont chacune 7 pieds 8 pouces de large sur 6 pieds 3 pouces de haut.

Mgr le Cardinal de Polignac a reçeu un courier de la cour, et, ce ministre estant à l'audience du Pape, la Princesse femme du Chevalier de Saint-Georges enfenta heureusement du prince que l'on appelle le duc d'Yorck. Le lendemain, le Pape fut dans le palais de ce prince et le baptisa, aussi bien que le prince son frère, qui ne l'avoit point esté, que l'on nomme le prince de Galles, et ce Saint Père en fut le parrain et fit cette sainte cérémonie avec tant de zèle et de dévotion que chacun espère que ces deux [princes]

seront heureux, ce que tous les honnestes gens souhaitent de tous leurs cœurs. Après l'audience du Pape, Mgr le Cardinal de Polignac fut chez le Chevalier de Saint-Georges et y resta à dîner; puis, le Pape y estant venu faire le baptême, ces seigneurs y assistèrent, les Cardinaux Albano, camerlingue, Gualterio et plusieurs autres, la princesse de Piombine, et cette heureuse naissance et la sainteté du Pape donne bien des consolations et des espérances.

L'on dit dans Rome que l'on travaille fort sérieusement à une alliance entre le prince des Asturies et une fille de l'Empereur, laquelle pourroit avoir en dotte les Deux-Siciles; l'on ajoute que cela assureroit la paix dans toute l'Italie.

L'on dit que l'affaire de Commachio est enfin consommée, le Pape ayant accordé la bulle de la *Cruciata* à l'Empereur, ce qui luy produira au moins deux millions par année, avec lesquels il pourra entretenir une bonne flotte dans la Méditerranée et se rendra redoutable à ses voisins.

L'Empereur vient d'accorder un titre de duc au frère de Mgr Coscia, favory intime du Pape; la cour de Vienne ne perd ny temps ny occasion pour estendre son crédit et son authorité en cette cour, comme partout ailleurs; les Italiens sont persuadés que le conseil de Vienne est le plus fin de toute l'Europe. Leur penchant naturel pour les Allemans les fait peut-être parler ainsy.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 404.

2865. — D'ANTIN A POERSON.

De Versailles, le 11 mars 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 20 février. Je ne vous répondray ny sur vos élèves, ny sur ce qui regarde le s[r] *Wleughels*, ayant satisfait à l'un et à l'autre article par les précédens ordinaires; mais je me plains avec vous du peu d'exactitude de la poste ou de la négligence de ceux que je charge d'y mettre mes lettres, car je me pique de régularité et je n'ay pas manqué depuis longtemps à vous répondre de quinzaine en quinzaine.

Je vous remercie en même temps de votre inquiétude sur mon compte, me flattant qu'elle est l'effet de votre amitié pour moy;

je vous prie de croire que j'y suis très sensible et que je suis, M., etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 400.

2866. — POERSON A D'ANTIN.

Le 15 mars 1725.

Monseigneur, — On a regardé comme un miracle l'heureux accouchement de la Princesse femme du Chevalier de Saint-Georges, en ce que, l'année passée, cette princesse étant allée voir le Pape avec le prince son époux, le 6 de juin, Sa Sainteté leur dit : « Madame, je souhaitte que Votre Majesté nous donne bientôt un second fils pour le bien de sa famille et pour notre propre consolation. Je demanderai à Dieu, de tout mon cœur, dans toutes mes prières, cette grâce pour vous et pour nous. » Il est arrivé, en conséquence, que cette princesse, neuf mois après, jour pour jour, le 6 de mars, a très heureusement accouché d'un second prince que Sa Sainteté a baptisé le même jour, auquel il a donné sept ou huit noms, dont le premier est Henry. On a chanté lundy, 12 du courant, dans l'Église nationale des Anglois, en action de grâces de la naissance de ce nouveau prince, où le roy son père et le Cardinal Gualterio et autres ont assisté. Le même jour que le Pape baptisa ce nouveau prince, il fit aussi toutes les cérémonies du baptême au prince, son frère aîné, qui n'avoit été qu'ondoyé.

Le Chevalier de Saint-Georges a déclaré M. Hes milord secrétaire d'État et comte d'Invernese, en Écosse; l'on attend à tous momens Madame son épouse, qui est de retour d'Angleterre.

Le Pape tint chapelle dimanche dernier, assisté de vingt-six Cardinaux, entre lesquels le Cardinal Imperiali lui parla bas et très longtemps, puis lui présenta la rose, que ce Saint Père bénit, et dont on croit qu'il fera présent à la princesse nouvellement accouchée.

L'on continue de dire que l'ambassadeur de Portugal sollicite fortement cette cour dans le désir et les ordres qu'il a de son Roy d'obtenir de cette cour une permission, en faveur du patriarche de Lisbone, d'ouvrir une porte sainte, ce qui paroît une grande nouveauté et bien difficile à obtenir.

L'on avoit dit que le Cardinal Fabroni étoit assez indisposé; mais l'on a dit depuis que c'étoit seulement fort sérieusement dans

l'étude de quelques compositions d'ouvrages pour lesquels il a, dit-on, remué grand nombre de volumes et refusé de donner audiance à deux Dominiquains envoyés par le Cardinal Pipia, leur Général, et, au contraire, en donna une très longue au Père Viva, Jésuitte, que l'on suppose s'être entretenu au sujet des affaires *de Propaganda fide* et des missionnaires de la Chine; et l'on ajoute même que le Saint Père a permis à dix de la Compagnie d'aller se présenter en ce païs-là.

Il y a quelques jours que M. le Cardinal de Polignac a dépêché un courier extraordinaire en cour.

L'on commence à voir beaucoup d'étrangers, et dans peu de jours l'on espère de voir Mme la grande princesse de Toscane; il y a déjà plusieurs de ses équipages arrivez.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 408.

2867. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Marly, le 17 mars 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre de Parme du 29 février[1]. Il faut que cette cour ne soit guère occuppée pour faire une affaire d'état du louage d'une maison. Je ne suis pas si déseuvré qu'eux et je ne veux plus en entendre parler. Voyez avec le s^r^ *Poerson* à vous bien placer dans Rome, et surtout avec l'approbation de M. le Cardinal de Polignac; la ville est assez bonne pour cela. Je plains bien les peines que vous avez prises, et je suis bien persuadé que ce n'est pas votre faute si vous n'avez pas réussi. Il faut nous consoler.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 62.

= 1. Lisez : du 22 février.

2868. — D'ANTIN A POERSON.

De Marly, le 18 mars 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 27 février; comme il n'y a que des nouvelles dedans, j'ay peu de choses à y répondre.

Je compte que le s[r] *Wleughels* est présentement de retour à Rome. Ce n'est pas sa faute s'il n'a pas réussi dans sa négociation, mais les moindres affaires sont bien plus difficiles à traiter dans les petites cours que dans les grandes.

Voyez ensemble à vous bien placer dans Rome; il y a de quoy dans une aussi grande ville, et surtout avec l'approbation de M. le Cardinal de Polignac, sans laquelle il ne faut rien faire. Vous m'instruirez du parti que vous prendrés, et je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 404.

2869. — Wleughels a d'Antin.

De Rome, le 20 mars 1725.

Monseigneur, — Ce matin, en arrivant icy, M. *Poerson* m'a remis celle que vous m'avez fait la grâce de m'écrire le 24 février. J'ai répondu par mes précédentes à ce que V. G. a la bonté de me dire, et je ne peux que lui répetter que je suis au désespoir que les choses n'aient pas tourné comme elles devoient. En vérité, ce n'est pas ma faute. M. le Cardinal de Polignac doit lui en avoir expliqué les raisons, outre celles que je lui ai écrites.

A mon retour de Venise à Boulogne, je rendis compte à V. G. de ce que j'y avois fait et j'y reçeu le lendemain une lettre que M. Crozat me dit hazarder par votre ordre, où il me confirme que je ne m'étois pas trompé et que j'avois suivi ses intentions en allant à Venise. Cela me fit un sensible plaisir, car il n'y a rien que je ne voulusse faire pour exécuter, même pour prévenir ses volontez. Je n'ai pas encore vu M. le Cardinal; j'iray aujourd'huy après midy, et, s'il m'instruit de quelque particularité touchant la lettre que M. le duc de Parme lui a écrite, j'en informerai Votre Grandeur, de qui je suis, avec un très profond respect, Mgr, etc.

Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 66.

2870. — Poerson a d'Antin.

De Rome, le 22 mars 1725.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de la part

de V. G., du 24 février, et une pour M. *Wleughels*. Aussitôt, j'ai été chez M. le Cardinal de Polignac, lequel m'a fait l'honneur de me dire qu'il avoit reçu une lettre de Plaisance, que lui avoit écrite M. *Wleughels*, par laquelle il donnoit part du refus que M. le duc de Parme lui a fait de son palais. Ce prince lui a ajouté qu'il avoit écrit à M. Landy, son ministre à la cour de France, auquel M. de Morville avoit répondu que le Roy en étoit content et que l'on n'y penseroit plus; que, d'ailleurs, il lui avoit témoigné beaucoup de bonne volonté, et finit la lettre en disant qu'il devoit partir le lendemain pour revenir à Rome. Pour moi, il ne m'a point écrit depuis la lettre qu'il m'écrivit à Boulogne le 7 février; ainsi je ne sçais rien, et Son Éminence m'a conseillé de garder la lettre que V. G. m'a fait l'honneur de m'addresser jusqu'à ce que l'on soit informé de l'endroit où l'on pourra lui addresser sûrement.

Pour obéir aux commandemens de V. G., j'addresse à M. de la Motte les comptes du dernier octobre, novembre et décembre de l'année 1724.

Le fils d'un médecin de Prusse, nommé Strossius, a traité, à ce que l'on dit, de l'achat des statues, bustes et bas-reliefs de marbre qu'avoit rassemblé le Cardinal Alexandre Albano depuis plusieurs années, et en a payé cent-quarante mille écus romains, que l'on dit être par ordre du czar de Moscovie et pour son service; mais le bruit de sa mort, arrivé le 8 février, d'une violente colique, si ce bruit se confirme, cela pourroit rompre ce marché.

Dans le temps que j'ai l'honneur d'écrire cette lettre à V. G., M. *Wleughels* arrive et me raconte l'histoire et toutes les particularitez du voyage de Parme, Plaisance, dont je ne crois pas qu'il me convienne d'en faire relation à V. G., persuadez que je suis qu'il n'aura pas oublié de lui en faire le récit, avec tous les agrémens que l'on y peut faire entrer; il m'a seulement ajouté qu'il avoit aussi été à Venise avec des commissions secrettes, desquelles je ne me suis pas informé.

Aussitôt qu'il a été arrivé, je lui ai remis la lettre de la part de V. G., que j'avois gardée depuis huit jours par le conseil de M. le Cardinal de Polignac, et lui ai rendu celle que j'ai reçeuë aussi ce matin, qui m'a été addressée par M. Marchand.

Le Pape a tenu consistoire hier, sans y faire quelques Cardinaux, comme quelques-uns l'avoient cru; il y a fait quelques évêques; et le Père Fouquet, cy-devant Jésuite, François, lequel

a été plusieurs années dans les missions de la Chine, s'étant fort brouillé avec ses confrères depuis son retour, le Saint Père l'a nommé évêque *in partibus*, est demeuré dans la maison ou collège *de Propaganda fide* et a une bonne pension du Pape. L'on attend la grande princesse de Toscane à tous momens.

J'ai l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 410.

2871. — D'ANTIN A POERSON.

De Marly, le 27 mars 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 6. Comme je n'attends plus rien du voyage du s[r] *Wleughels* à Plaisance, je vous ay desjà donné mes ordres pour chercher à vous accommoder dans Rome; ainsi, je n'ay rien à vous mander de nouveau sur ce chapitre.

Je suis fort aise de voir, par le détail que vous me faites, le progrès de nos élèves. J'ay grande opinion de cette voiture, et j'espère qu'il en sortira de bons sujets. Continués à me rendre compte de toutes les nouvelles que vous apprendrés.

Je suis, M., etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 407.

2872. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Marly, le 27 mars 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 27 février de Boulogne. Je ne vous parle plus de votre légation; vous avez fort bien fait de profiter de votre voyage pour voir Venise et toutes les écoles de peinture, ce qui ne laisse pas de bien former le goût.

Vous me ferés, à votre loisir, un mémoire pour rédiger le projet de M. Crozat et le mettre en état d'être exécuté, expliquant nettement les moyens et la dépense.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 65.

2873. — POERSON A D'ANTIN.

Le 28 mars 1725.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir deux lettres de la

part de Votre Grandeur : la première du 6 mars, par laquelle elle me fait l'honneur de me dire qu'il ne faut plus penser au petit palais Chigi, s'en consoler et chercher dans Rome un autre palais où l'Académie puisse être logée plus commodément et plus noblement; c'est à quoy je va, Mgr, mettre toute mon attention; la seconde est du 11 et me console infiniment des craintes où m'avoient jetté le retardement de l'honneur de vos ordres, Mgr; mais les bontés avec lesquelles V. G. veut bien me faire la grâce de m'écrire est la plus grande consolation que j'aye eu de ma vie. J'en ay rendu aussitôt grâce à Dieu, qui a inspiré tant de bontés dans le cœur de V. G., qui, par ses bonnes œuvres, mérite toutes les plus saintes et les plus abondantes bénédictions.

Les élèves ont achevé d'ébaucher très proprement leurs copies et les laissent sécher pour que les couleurs se conservent plus belles. A cette occasion, j'ay prié M. *Wleughels* d'écrire à un marchand de Venise, chez qui il a logé à son dernier voyage, pour avoir de la belle lacque fine, n'y en ayant que de très méchante dans cette ville de Rome, non plus que de l'outre-mer qui est très rare et extrêmement chère; cependant, ces deux couleurs sont les bases essentielles de la bonté et de la beauté des copies que nous devons faire icy, dont les originaux ont été faits par les grands maîtres avec ces précautions et sans épargne.

Mercredy, la grande princesse de Toscane entra dans Rome, et, le matin, fit donner au très Saint Père part de son arrivée; aussitôt le Cardinal Doyen l'envoya complimenter, et tous les Cardinaux florentins y furent des premiers.

Le vendredy, cette princesse fut à Saint-Pierre; l'on y découvrit la statue équestre de l'empereur Charlemagne, qui est exposée vis-à-vis celle du grand Constantin faite par le cavalier *Bernin;* cette nouvelle statue a été faite par un Florentin que l'on dit avoir peu d'expérience[1]; aussi, n'a-t-il pas eu un grand succès. Il avoit eu la témérité, soutenu par une cabale de gens riches, ignorans et accrédités, de se vanter d'égaler le *Bernin;* mais cela a été fort méprisé de tous les gens qui ont un peu de bon goût.

Le Pape a fait des présens à cette princesse d'une très grande quantité de toutes sortes de rafraîchissemens; les duchesses de Forande, de Zagarolo luy ont fait aussi des présents de diverses galanteries.

Dimanche, le Pape consacra le P. Fouquet, cy-devant Jésuitte,

puis tint chapelle, assisté de vingt-huit Cardinaux, à laquelle Mgr le Cardinal de Polignac chanta la grande messe.

La république de Venise a envoyé au Pape une relique d'un corps saint de la famille des Ursins dans une urne très magnifique, et ce Saint Père l'a, dit-on, envoyé au Cardinal Cinfuegos pour en faire présent à l'Empereur.

Vendredy matin, Mgr le Cardinal de Polignac eut une audience du Pape qui dura deux heures.

M. le marquis Ferrero, ministre d'État du roy de Sicile, est arrivé avec, dit-on, des nouvelles instructions sur les difficultés qui durent depuis longtemps entre cette cour et celle de Turin.

Le froid a recommencé depuis quelques jours plus violent qu'il n'a fait presque de tout l'hyver.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 414.

= 1. L'auteur de cette statue est Agostino Cornacchini; Vasi, 1816, II, p. 399.

2874. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 29 mars 1725.

Monseigneur, — Le même jour que j'arrivai icy, j'écrivis à Votre Grandeur, de qui je viens de recevoir une lettre qui m'a entièrement consolé. Je vous en rends toutes les grâces possibles et dont je suis capable, et vous en suis et vous en seray toute ma vie infiniement obligé.

Je feray en sorte que V. G. soit contente, et je chercherai avec tant de soin que j'espère qu'on sera dédomagé du palais qu'on n'a pu obtenir.

Les pensionnaires travaillent tous; je souhaitte et j'espère que V. G. aura lieu d'être satisfaite de leurs ouvrages et du profit qu'ils feront. Le lendemain que je suis arrivé, je fus voir ce qu'ils avoient fait; je trouvai tout en bon état; je ne perdrai aucune occasion et mettray tous mes soins à me rendre digne de recevoir les ordres de V. G., de qui je suis, avec un très profond, etc., Mgr.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 68.

2875. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

4 avril 1725.

Monseigneur, — L'ordinaire dernier, j'aurois bien dit à Votre

Grandeur ce que je luy va écrire, car j'avois cherché de quoy nous loger aussitôt que j'eu reçeu sa lettre et j'avois desjà trouvé un très beau palais, placé dans le plus bel endroit de Rome, grand, spatieux et qui en dehors est très bien décoré; mais j'ay cru, avant d'en écrire, devoir en parler à M. le Cardinal de Polignac, selon les ordres de V. G.; ce que je ne pu faire sur-le-champ. Je luy en parlai hier, et il me dit qu'il ne croyoit pas qu'on pût mieux trouver, qu'il approuvoit fort ce choix, qu'il connoissoit fort ce palais et qu'il l'avoit vu bâtir; que même autrefois la France avoit voulu acheter ce terrain avec le palais qui est derrière, qui appartient aux Guigi; il l'a d'autant plus approuvé que cette maison appartient à M. le marquis Mancini, qui est à Paris, et que peut-être il n'en coûtera point de change pour en payer les loyers[1], qui vraysemblablement s'acquitteront à Paris. Mais, quoy qu'il en soit, ce palais répond à l'idée que V. G. m'a fait entendre qu'il souhaitoit; aussitôt que nous aurons appris qu'elle sera contente, nous y mènerons M. *Poerson* et nous luy ferons part de notre découverte; peut-être même M. le Cardinal luy préparera-t-il avant[2]. Je supplie V. G. de vouloir bien toujours m'honorer de sa protection, estant, avec un très profond respect, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 69.

= 1. Depuis : « L'ordinaire dernier »; Lecoy, p. 184.
2. Depuis : « Aussitôt que »; Lecoy, p. 185.

2876. — POERSON A D'ANTIN.

Le 5 avril 1725.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de V. G., une lettre de Marly, du 18 mars, et une pour M. *Wleughels*, que je luy [ai] remise entre les mains; nous examinerons ensemble quelque maison pour mieux placer l'Académie. Suivant les ordres de V. G., nous prendrons l'agrément de Mgr le Cardinal de Polignac, qui est d'un goût merveilleux en toutes choses, et auray l'honneur d'en adresser le plant à V. G., dont le choix vaudra mieux que tout autre. Le marquis Ferrero, premier ministre du roy de Sardaigne, a attiré beaucoup d'attention; l'on assure qu'il a un plein pouvoir du roy son maître pour terminer les différents qui durent depuis si longtemps avec cette

cour. Lundy, ce ministre eut une audience de Sa Sainteté, qui dura plus de trois heures.

Le vendredy matin, il y eut une congrégation chez le Cardinal Paulucci des Cardinaux Coradini, Pipia, Ptolomei et Ottoboni, qui dura jusqu'à deux heures après midy, et l'on ajoute que, le soir, le Cardinal Pipia avoit eu une longue conférence avec le comte de Gubernatis.

Le jeudy saint, le Pape, assisté de trente Cardinaux, chanta la messe et porta le Saint Sacrement dans la chapelle Pauline, donna la bénédiction à tous les peuples et retourna laver les pieds à douze pauvres prêtres, les servit à table, fit des saintes huiles; les Cardinaux de Paulucci, Barbarino, Fabroni, de Polignac, Scoti, Coradini, de Sainte-Agnès, Cinfuegos, Pereira et les deux Altieri, de Belluga, Origo, Colonna, Petra, restèrent tous à dîner, qui se fit à trois heures après midy. La grande princesse a une jalousie d'où elle vit le lavement des pieds, et, le soir, elle fut à l'hôpital des pellerins de la Trinité, où il y avoit plus de 1,300 pellerins; elle en servit plusieurs, puis elle alla dans le palais Strozzi, d'où elle vit passer la grande procession de Saint-Marcel, qui porte un crucifix miraculeux à Saint-Pierre, où elle n'arrive que vers les sept heures du matin; le Pape, qui avoit couché à Saint-Jean-de-Latran et qui a paru infatigable tous ces jours de pénitence, de grand matin descendit dans l'église, fit du feu, puis chanta sexte et none, puis les prophéties, lesquelles estant finies, ce Saint Père baptiza neuf enfans, six filles et trois garçons, de différentes paroisses, nez dans la semaine; Mme la grande princesse et d'autres dames qui estoient là les tinrent sur les fonds de baptême; après cette fonction, qui fut très longue, le Pape retourna au cœur et chanta la grande messe, puis donna de la Loge la bénédiction au peuple qui étoit en grand nombre. Les cérémonies ne finirent qu'à trois heures après midy; ce Saint Père fit faire l'ordination par Mgr le vice-gérent, n'ayant pas eu le temps de la faire luy-même; il monta à la Loge et donna la bénédiction au peuple; puis, avant de partir de Saint-Jean, ce Saint Père entendit dix-sept personnes à la confession, tant hommes que femmes; le Cardinal Impérial luy ayant demandé s'il n'étoit pas bien fatigué, il luy répondit, plein de zèle et de charité, qu'il seroit prest à recommencer. Après, il prit du chocolat et fut à Sainte-Marie-Majeure et resta une bonne heure à genoux devant l'autel de la Sainte Vierge, et, le dimanche matin, descen-

dit à Saint-Pierre, chanta la grande messe, assisté de trente Cardinaux, monta à la Loge, donna la bénédiction au peuple. A présent, l'on dit que ce Saint Père se ressent de toutes ces fatigues, ce qui est bien naturel.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 417.

2877. — D'ANTIN A POERSON.

De Versailles, le 8 avril 1725.

J'ai reçeu, Monsieur, vos deux lettres des 15 et 22 mars. Je suis fort aise que le Chevalier de Saint-Georges ait eu un second prince; mais je ne prendrai point pour miracle l'accouchement de la princesse son épouse, car tout effet qui n'est point au-dessus des forces de la nature et qui, au contraire, est une suite naturelle de ses loix, n'a rien d'extraordinaire ni de merveilleux. Je n'en ai pourtant pas moins de foy aux prières du Pape, qui passe icy, comme à Rome, pour un saint.

Il n'est plus question des voyages du s[r] *Wleughels;* il m'en a suffisamment fait le détail par ses lettres; mais songez sérieusement à chercher dans Rome une maison où vous mettre plus commodément; je vous l'ai déjà mandé, ne perdez point cet objet de veuë.

J'appréhende comme vous que la mort du czar ne rompe le marché fait avec le Cardinal Albano, et, de plus, que les Moscovites ne retombent dans leur ancienne grossièreté, d'où ce prince les auroit à la fin retirez.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 413.

2878. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Versailles, le 8 avril 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 20 mars, qui m'apprend votre retour à Rome, où je suis bien aise que vous soyez arrivé en bonne santé. Vous n'avez que faire d'apologie avec moy, étant bien persuadé que vous avez fait de votre mieux et qu'un autre n'auroit pas réussi davantage. Mais je mande à M. *Poerson*, et

je vous le répète, de chercher dans Rome une maison, la plus convenable que vous la trouverez, pour y mettre l'Académie. Je vous en ai déjà écrit. Pensez-y sérieusement.

Je suis, M., etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 67.

2879. — Poerson a d'Antin.

Le 11 avril 1725.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de V. G., de Marly, du 27 mars, par laquelle elle me fait l'honneur de me commander de chercher une maison pour loger honnorablement l'Académie. Nous avons heureusement trouvez tout ce que l'on pouvoit désirer de plus à propos. Mgr le Cardinal de Polignac, qui pense toujours noblement, a été charmé de cette heureuse rencontre et m'a promis d'en congratuler V. G.; ainsi, Mgr, nous espérons que V. G., aymant la gloire du Roy et l'honneur de la France, approuvera ce choix et nous commandera d'en profiter.

Il y a tout lieu d'espérer aussi, Mgr, que les élèves répondront aux bonnes intentions de V. G. J'ay présentement de bonnes lacques et de bon outremer; ainsi, ils ne manquent de rien et nous travaillerons comme il faut.

Le dimanche matin, le Pape commença la procession à six heures du matin autour de l'église de Saint-Jean-de-Latran, avec tout le clergé régulier, soixante-dix évêques en mitres et les Cardinaux, chacun un cierge à la main, et le Saint Père dans une chaise découverte; puis, estant arrivé au trône, il célébra une messe basse du Saint-Esprit; puis ce Saint Père monta en chaire et prononça à haute voix un élégant discours sur les points à décider dans le sinode pour la promotion. Sa Sainteté dîna dans l'appartement où il avoit dormi et, le soir, retourna à Saint-Pierre et, en passant, à l'autel de saint Phelippe de Néry, à l'église Neuve.

Les points qui se doivent examiner dans le sinode [sont :] le premier est la dignité épiscopale; le second, de la réforme du clergé; le troisième, des bénéfices ecclésiastiques.

L'on dit que le Pape a dit que les affaires estoient au moment de s'accommoder lorsqu'il arriva un courier de la part du nonce qui a apporté des lettres, qui ont toutes renversées les projets d'ajustement.

Le Saint Père a, dit-on, nommé une congrégation de Cardinaux pour remédier, s'il se peut, à ce contretemps.

Le marquis Ferro a eu une seconde audiance du Pape, lequel a, dit-on, fait entendre à ce ministre du roy de Sardaigne qu'il avoit nommé une congrégation pour examiner cette affaire, pour tâcher de l'accommoder le plus promptement que faire se pourra.

L'on croit que les Cardinaux Fabroni et Impérial n'auront point de voix délibératives dans le Saint Office lorsqu'il s'agira des intérests de Mgr le Cardinal de Noailles.

Dimanche, Mme la grande princesse de Toscane fut à la porte Angelica pour voir arriver une procession de Florentins, et, le soir, elle leur donna audiance, puis se rendit à Saint-Jean-Decolates[1], où logeoient ces pellerins, où cette grande princesse, pleine de charité et d'humilité, les servit à table.

Hier, le Pape tint consistoire, dans lequel plusieurs croyoient que le Saint Père feroit des Cardinaux; mais ils ont esté trompés, n'y ayant eu que Mgr l'évêque de Gravina, parent du Pape, fait évêque.

Mgr Del Giudice, majord'homme, est toujours indisposé, et Mgr Coscia, favori du Pape, est, dit-on, malade de la même maladie, qu'un chapeau de Cardinal à chacun pourroit guérir quand le Pape le jugera à propos.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 421.

= 1. L'église de San-Giovanni-Decollato appartenait à la nation florentine. Elle est située près de l'arc dit de Janus ou Quadrifons.

2880. — Poerson a d'Antin.

Le 11 avril 1725.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de V. G., de Marly, du 18 mars, par laquelle elle me commande de chercher avec M. *Wleughels* une maison pour loger l'Académie, qui soit belle et commode. Par le plus grand bonheur, nous l'avons trouvée, Mgr, dans le milieu de la ville, belle, spatieuse, de bonne architecture, neuve et bien bâtie et dans une belle situation; nous avons, suivant l'honneur des ordres de

V. G., consulté Mgr le Cardinal de Polignac, lequel est d'un excellent goût, aymant la gloire du Roy, celle de la nation et particulièrement celle de V. G. Cette Éminence a été charmée de cette heureuse rencontre et m'a dit qu'il auroit l'honneur d'en écrire à V. G., et nous espérons qu'elle voudra bien que nous profitions d'une si belle occasion. J'ay eu l'honneur ce matin de parler à Son Éminence et luy ay présenté l'homme d'affaires de M. le marquis de Nevers[1], à qui appartient ce palais, lequel luy a promis de ne point s'engager que nous n'ayons de nouveaux ordres de V. G., qui, à ce que nous croyons, trouvera encore des facilités pour les payements pour le change, M. le marquis demeurant à Paris. Nous nous defferons de l'atelier de Sainte-Cécile qui nous deviendra inutil, et le déménagement ne coûtera pas la moitié de ce qu'il auroit coûté si nous avions été logés à la Longares, au petit Farnèze, le chemin [étant] plus court, plus droit et plus uny.

Le Pape se fatigue sans mesures dans la quantité de fonctions qu'il fait journellement, ce qui luy a causé des indispositions qui ont allarmées tous les gens raisonnables; sur quoy, un Cardinal, ayant pris la liberté de luy faire quelques humbles remontrances, ce Saint Père luy répondit que, la Providence l'ayant mis dans la place où il se trouvoit, il ne devoit point se ménager et désiroit mourir sur l'autel en faisant son ministère, et, s'étant levé, il se prépara pour la fonction des *Agnus Dei*, qu'il a continué pendant plusieurs jours et en a fait une grande distribution aux Cardinaux, prélats, princes, princesses et à plusieurs étrangers dont la foule étoit extraordinaire.

Le Saint Père a député Mgr Merlini, avec le caractère de nonce extraordinaire, au prince de Galles, pour luy présenter les langes bénits qui avoient été commencés par ordre du Pape Clément XI, lesquels reviennent, à ce que l'on dit, à huit mille écus romains.

L'on écrit de Gênes qu'un Religieux Dominiquain de la Minerve, ayant [un] rosaire dont le Pape s'estoit servi pendant longtemps, l'a prêté et fait réciter à plusieurs malades, qui ont été parfaitement guéris, miracle fort répandus et reconnus dans la ville de Gênes.

La grande princesse de Toscane a été voir le Capitol et y a été reçeuë au bruit et fanfares des trompettes et autres instrumens du château Saint-Ange. Quoyque cette princesse paroisse se

plaire beaucoup à Rome, l'on dit qu'elle en partira dans peu, le grand-duc ne se portant pas bien; au contraire, l'on le dit fort mal. J'ay l'honneur d'estre, avec, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 424.

= 1. *Palazzo Mancini, oggi dell' Accademia di Francia.* Questo palazzo è nel Corso. Fu prima abitazione di Paolo Mancini, gentilhuomo romano, e che servi per lungo tempo di comodo all' Accademia qui instituta degli Umoristi. Fu ingrandito per ordine del duca di Nevers, padrone di esso, colla direzione del Cavalier Carlo Rinaldi, che vi ha fatta una bella facciata, e un bel portone, con sopra una bellissima ringhiera. Ultimamente fu comprato dal Re di Francia, dove ha stabilito l'Accademia e lo studio delle arti del disegno. E tutto pieno di gessi di tutte le piu eccellenti statue che sono in Italia. — Titi, *Descrizione di Roma*, 1763, p. 321.

2881. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 19 avril 1725.

Monseigneur, — Par des lettres que vous avez receuës depuis que V. G. m'a fait la grâce de m'écrire, elle aura vue à peu près ce que j'ay fait dans les villes de Lombardie; je rédigerai cela plus au net et luy envoyeray suivant ses ordres. Il n'y a que la ville de Florance, sur ma route, que j'ay passé un peu trop en bref pour pouvoir considérer et y établir à peu près ce que M. Crozat a pensé. Je n'avois, pour le moment, autre chose en tête que d'exécuter la commission dont V. G. m'avoit honnoré. Mais, en deux jours et demi, d'icy on peut être à Florance, il est facile d'y retourner; il y a de très belles choses que je n'ay ébauchées qu'en passant, et il sera facile, que je crois, d'y établir tout ce que V. G. jugera à propos et de la manière qu'elle souhaitera.

Il y a à Naples de très beaux morceaux et un très habile peintre nommé *Solimène*. Je n'y ay jamais été, mais je le sçais bien. En deux jours, on peut faire ce voyage.

Je viens de recevoir une lettre du secrétaire de l'Académie de Bologne; tous les sujets qui la composent ne demandent pas mieux que d'être associés à celle de France et même d'être sous la protection de votre nom. M. Crozat a écrit, il y a longtemps, au secrétaire; ils recevront les élèves de notre Académie, et en auront soin comme des leurs, et même, je le crois, sans aucun interest.

Nos pensionnaires travaillent assidûment, et j'espère qu'ils se

rendront digne des bontez et de la protection de V. G., de qui je suis, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 71.

2882. — D'Antin a Poerson.

Le 22 avril 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 28 mars et 5 avril. Je vous diray, sur la première, que je suis fort aise de voir vos élèves s'occuper sérieusement et que le parti que nous avons pris de fixer leur travail augmente leurs applications.

Vous avez bien fait de charger M. *Wleughels* d'écrire à Venise pour avoir de bonnes couleurs; il ne faut pas que vos jeunes gens manquent de rien; ils s'en feroient un prétexte pour se relâcher, ce qu'il faut toujours éviter.

Vous ne sçauriés mieux faire que de consulter M. le Cardinal de Polignac sur le choix d'une maison; il a un goût supérieur et n'a pas moins à cœur que moy l'honneur de la nation, auquel notre Académie peut contribuer.

Il faut un zèle aussi ardent et une piété pareille à celle du Saint Père pour s'exposer à toutes les fatigues que vous me marquez qu'il a pris, et je ne seray point étonné qu'il s'en ressente.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 420.

2883. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 22 avril 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 29 mars et 4 avril. Je vois avec plaisir tout le bien que vous me mandez de vos élèves et du progrès que vous vous promettez de leurs applications.

Si vous trouvez que le palais dont vous me parlez convienne à l'Académie et que M. le Cardinal de Polignac pense comme vous et approuve ce choix, il ne faut pas balancer à s'en assurer; ainsi, conférez-en avec M. *Poerson* et faite qu'il me le propose, après, néantmoins, que vous aurez pris l'un et l'autre et de concert toutes les mesures nécessaires pour que ce palais ne vous manque

point. De mon côté, j'en parleray à M. le marquis de Mancini pour plus grande précaution.

Je suis tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 70.

2884. — Poerson a d'Antin.

Le 25 avril 1725.

Monseigneur, — Mgr le Cardinal de Polignac fut samedy à l'audiance du Saint Père, qui dura plus de trois heures, et l'on croit qu'elle roula en plus grande partie sur les troubles causés en France par ceux qui, en haine de Mgr le Cardinal de Noailles, ont écrit contre luy par le dernier courier envoyé par M. le nonce du Pape, et peut-être par des ennemis du grand ministre qui auroit l'honneur de terminer cette grande et épineuse affaire; cependant, bien des gens craignent pour la santé du Pape, qui travaille sans relâche, mange peu et ne dort presque pas.

Dimanche, ce Saint Père, le Cardinal Paulucci ayant dit la messe, l'on commença la seconde cession (*sic*), ayant retranché de la première, qui estoient que les évêques devoient précéder les nonces et que les clercs devoient communier au moins tous les quinze jours; ces deux points furent abolis.

L'on assure être nommés les Cardinaux Paulucci et Corradini pour traiter des différents de cette cour avec celle de Sardaigne, que le roy a nommé les Cardinaux Barbarini et Pipia, de son côté, et cela dans le cabinet, sans congrégation en forme, et, de cette manière, l'on espère terminer cette importante et grande affaire.

L'on a tenu une congrégation lundy à *propaganda*, composée des Cardinaux de Paulucci, Sacripante, Gualterio et Albano, camerlingo, pour des affaires de religion qui intéresse le royaume d'Écosse.

La grande princesse de Toscane a été voir le palais du Pape situé à Monte-Cavallo, dans lequel cette princesse resta très longtemps, l'ayant trouvé très beau, particulièrement pour sa situation, laquelle, estant sur une hauteur, laisse voir la moitié de la ville de Rome.

J'ay l'honneur d'estre, avec un très profond respect, etc.

Poerson.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 427.

2885. — Poerson a d'Antin.

Le 3 may 1725.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de V. G., une lettre avec celle pour M. *Wleughels*, que je luy ay rendue, dattée du 8 avril, par laquelle elle me fait l'honneur de me commander de songer à chercher une maison dans Rome pour mettre l'Académie plus commodément et plus noblement; pour obéyr à l'honneur de ces ordres, nous avons cherchez et heureusement trouvez un palais qui répond à tout ce que V. G. peut désirer, ainsi que j'en ay déjà rendu compte à V. G. le 11 avril, jour auquel je crois que Mgr le Cardinal de Polignac a eu l'honneur d'en écrire à V. G., ainsi qu'il m'a fait la grâce de me le promettre, m'ayant paru contant de cette heureuse conjoncture, qu'il seroit très difficile de retrouver dans Rome, où les maisons commodes sont très rares, car la ville, quoyque grande, est fort mal bâtie, les architectes n'entendant rien pour les distributions, ne songeant qu'à l'ornement et point du tout aux commoditez.

Le Chevalier de Saint-Georges a eu audiance du Pape, qu'il a remercié des langes bénits que ce Saint Père luy a envoyé, et même a pris congé pour aller aux bains d'Orinette pour revenir ensuitte à la villégiature à Albano.

Mgr le Cardinal de Polignac est venu à l'Académie pour voir deux figures de marbre que M. *L'Estache* a fait pour le roy de Pologne, lesquelles représentent le *Faune antique* et l'autre l'*Empereur Commode*, qui ont très bien réussy; cette Éminence, qui a très bon goût, en parut très contente.

M. l'évêque de Condom[1], âgé de quatre-vingt-deux ans, est arrivé à Rome après avoir souffert trois rudes tempêtes sur mer, où il a demeuré trente-quatre jours; il est logé avec Mgr le Cardinal de Polignac. Le Saint Père a paru très content de le voir et l'a nommé évêque assistant, et l'a fait assister à la cession (*sic*) du concile. Cet illustre vieillard a été rendre visite au Chevalier de Saint-Georges, qui parroîs l'estimer très particulièrement, où il a été conduit par Mgr de Polignac.

Le Père Graveson, sçavant Dominiquain, et le Père Paravière, sçavant Jésuitte, ont été faits théologiens du concil; l'on assure que le Pape veut tenir chapelle jeudy à Saint-Paul et y lever un

crucifix miraculeux qui est sur un vieil autel et le mettre sur un neuf que l'on a fait exprès.

Vendredy matin, le Saint Père se rendit de bonne heure à Saint-Jean-de-Latran, où les ouvriers n'eurent pas le temps d'achever le grand catafalque ordonné par Sa Sainteté; ce qui n'empêcha de faire commencer la cérémonie. Les Cardinaux Barbarin, Ottobon, Corsini et Gualterio chantèrent la messe de *Requiem* pour ceux qui ont assisté au concile de Latran. Puis, le Pape, ayant disné, fut à la visite des églises, puis retourna au Vatican, et, dimanche, le Pape, après avoir couché à Saint-Jean-de-Latran, [se leva de] très bonne heure, puis chanta une basse messe; puis, le Sacré Collège estant assemblé au nombre de trente Cardinaux et quatre-vingt évêques, le Saint Père fit un beau et éloquent discours à la louange du roy Philippe cinq, roy des Espagnes; lequel, se trouvant à Naples, refusa de donner sa main à baiser, par respect pour l'évêque qui la lui demanda, ce que le Saint Père canonisa des noms de très pieux monarque.

Le duc Datrie est parti en diligence pour passer en Espagne; le bruit court à Rome que les Espagnols nous veulent faire la guerre et qu'ils auront pour alliés les Anglois et les Hollandois.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 429.

= 1. Louis Milon, évêque de Condom pendant quarante ans, du 1[er] novembre 1693 à février 1734.

2886. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 3 may 1725.

Monseigneur, — Je ne vous envoye pas encore le projet que vous m'avez demandé pour les villes d'Italie où les élèves de l'Académie pourroient séjourner et se perfectionner, parce qu'il faut un peu de temps pour mettre les choses dans l'ordre et pour être bien informé avant que de rien exposer à V. G.

Mgr le Cardinal de Polignac nous fit dernièrement l'honneur de venir à l'Académie; il croyoit que nous avions réponse au sujet du palais dont j'ay eu l'honneur d'entretenir V. G.; il me dit qu'il en avoit écrit, qu'il souhaitoit que cela fût desjà fait, qu'il seroit content de voir les armes de France exposées là, et, dans Rome, qu'elles ne pouvoient être mieux. Je lui dit que nous

attendions réponse et qu'aussitôt il auroit contentement. J'appris dernièrement qu'on pourroit peut-être bien avoir encore quelque diminution sur le prix; mais, pour finir et traiter la chose en dernier ressort, nous attendons le consentement de V. G.; après quoy, on tirera tout ce que l'on pourra. Ce palais est assurément, non pas le plus beau, mais le plus apparent de Rome et dans le plus bel endroit, et, les choses bien ménagées, il ne coûtera jamais guère plus que celuy que nous occupons.

Je suis, avec toute la soumission et tout le respect possible, Monseigneur, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 74.

2887. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Petit-Bourg, le 8 may 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 19. Donnés-vous tout le temps nécessaire pour arranger le projet des Académies d'Italie, car, de vous à moy, je n'en suis pas si occupé que M. Crozat. Vous verrez par la lettre de M. *Poerson* que j'ay parlé à M. de Mancine et qu'il ne tient plus qu'à vous autres de finir l'affaire. Je suis charmé que ce palais réponde à mes idées sur l'Académie pour la mettre dans le lustre où je veux qu'elle soit. J'attens donc avec impatience que vous me mandiez avoir signé, et le prix que je payeray à Paris, ce qui sera d'une grande commodité pour nous et pour M. de Mancine.

Je suis fort aise que nos élèves continuent à bien faire; il y va de notre honneur et de notre conscience que les dépenses considérables que le Roy veut bien faire pour élever des sujets ne soient pas perdues.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 73.

2888. — D'ANTIN A POERSON.

De Petit-Bourg, le 8 may 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 11 avril. Je suis charmé que le palais de M. de Mancine convienne à l'Académie, et qu'il

remplisse sur cela toute mon idée. J'ay parlé aud. M. de Mancine, à Paris, qui est charmé de nous le louer; je n'ay point voulu conclure le marché à Paris, n'en connoissant point la valeur; je l'ay prié seulement d'envoyer l'ordre à son homme, à Rome, pour conclure avec vous, et que je le payerois régulièrement à Paris; ce sera une grande commodité pour luy et pour vous. Ainsi, je compte que l'affaire sera bientôt finie et que vous m'en manderez le prix.

Continués à me mander des nouvelles du Pape; on ne peut point faire des vœux plus sincères que nous en faisons pour sa santé.

Je suis, etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 424.

2889. — Poerson a d'Antin.

Le 9 may 1725.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, du 22 avril, par laquelle elle a la bonté d'approuver que j'aie fait venir de la belle lacques de Venise et que j'aie achetté du bel outremer afin que les élèves n'ayent point de prétexte pour négliger de bien faire leurs études, et qu'ils puissent rendre leurs copies exactes et fidelles le plus que faire ce pourra. Je remercie très respectueusement V. G. de l'extrême bonté avec laquelle elle a bien voulu m'honorer des nouvelles et de son approbation sur ce que nous avons consulté Mgr le Cardinal de Polignac sur le choix d'une maison pour loger honorablement l'Académie, ce seigneur étant, comme le dit V. G., d'un goût excellent en toutes choses et ayant la gloire du Roy et celle de V. G. fort à cœur, et de la nation, ce qui a bien paru dans la joye que cette Éminence a témoignée lorsque nous lui avons proposé le palais Mancine, en faveur duquel il a écrit à V. G.

Il est vrai, Mgr, que le Pape, plein de zèle et de charité, travaille sans relâche pour le bien du monde, mais la Providence le soutient, se portant à merveille. Le s[r] *de Lestaches* ayant été remercier Mgr le Cardinal de Polignac de l'honneur que cette Éminence lui a faite de voir et de louer les deux dernières figures de marbre qu'il a faites pour le roy de Pologne, cette Éminence, pour lui marquer combien elle en étoit contente, elle

lui fit voir deux desseins, que l'on lui a envoyé de Paris, de deux groupes de marbre pour mettre à un autel de Saint-Sulpice, et le chargea d'en faire quelques exquices ou models de terre, à quoi il travaille actuellement.

Il paroît que le Saint Père désire de rétablir la maison des Ursins dans Rome, et l'on a proposé au duc de Gravina, son neveu, de vendre tous les biens qu'il a dans le royaume de Naples, avec la permission de l'Empereur, pour venir s'établir dans Rome, où l'on a déjà commencé à rechercher les terres, châteaux et seigneuries qui ont appartenu à cette ancienne et riche famille. L'on compte déjà qu'il faudra rembourser près de quatre millions d'écus romains, tant aux Borgèses, Barbarins, Brachianes, qu'aux maisons Gabrielli, Bologneti, etc., qui ont achetté des biens et fiefs de cette grande et illustre famille. Le Pape avoit fait faire, avec beaucoup de dépenses, un grand et long portique à l'église de Saint-Paul; mais les matériaux n'ayant pas été bien choisis, à peine ce grand ouvrage a-t-il été achevé qu'il est tombé.

Le sinode continue; mais l'on ne pourra en parler avec quelque certitude qu'a la fin de ce mois, où tout ce qui aura été résolu sera rendu public, le Saint Père ayant trouvé des oppositions aux bonnes règles qu'il y veut établir. Mais rien ne rebute son zèle et sa charité; il est toujours infaticable pour le service de Dieu et de la Sainte Église. L'on a tenu, au Vatican, une congrégation dans laquelle ont assisté seulement les Cardinaux de Polignac, Gualterio, Petra, Marafoschi et Albano; ce qui fait croire qu'il y aura dans peu consistoire, dans lequel plusieurs croyent que le Pape fera des Cardinaux.

Les moines de la Trinité-du-Mont ont fait cesser les ouvriers qui travailloient au grand escalier, sous prétexte qu'ils manquent d'argent.

Le Pape tint dimanche la quatrième session, et l'on croit que, dorénavant, l'on tiendra chaque semaine deux congrégations et deux sessions; ensuite de quoi l'on publiera ce qui aura été résolu.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 433.

2890. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 10 may 1725.

Monseigneur, — Dimanche, huitième de ce mois, nous fûmes,

M. *Poerson* et moy, chez M. le Cardinal de Polignac lui faire part de la découverte que j'avois fait et dont j'ay parlé à V. G. l'ordinaire dernier. S. É. dit à M. *Poerson* qu'on ne pouvoit pas mieux trouver, et il en resta d'accord; mais, crainte de tomber dans l'inconvéniant qui nous est desjà arrivé, je proposai à M. le Cardinal d'interposer son crédit pour qu'on ne loua pas à d'autre ce palais dans l'espace du temps qu'on seroit à recevoir les ordres de V. G. Le lundi, je fis venir celui qui est chargé du soin de cette maison, et M. *Poerson* le mena chez S. É., à qui il promit de ne s'engager avec qui que ce soit sans sa permission. Ainsi, Mgr, on sera bien dédommagé, et V. G. aura, comme je l'espère, tout lieu d'être satisfaite. M. le Cardinal me dit, hyer, qu'il luy en écriroit cette ordinaire. En ménageant bien les choses, peut-être n'en coûtera-t-il guère plus que dans l'endroit où nous sommes, quoy qu'en vérité il n'y ait aucune comparaison.

Je suis, avec, etc., Mgr.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 73.

2891. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 10 may 1725.

Monseigneur, — Après avoir vu le palais dont je vous ai parlé, j'y fis mener M. *Poerson* par voie indirecte; il y fut sans jamais s'imaginer que ce fût moy qu'il l'eût indiqué; même il m'en vint parler, me conseillant de l'aller voir; je lui dis que j'irois, mais que je m'en rapportois bien à lui, que je croyois qu'il falloit là-dessus voir M. le Cardinal de Polignac. Je lui en avois déjà parlé, et il étoit tombé d'accord, comme j'ai eu l'honneur de l'écrire à V. G., qu'on ne pouvoit pas mieux trouver. Il y fut. M. le Cardinal lui dit qu'il avoit bien rencontré, qu'il connoissoit très bien ce palais, même qu'il l'avoit [vu] bâtir et qu'il en écriroit; en revenant, car j'y fus avec lui, il me dit : « Puisque S. É. est contente et qu'il doit en parler, j'en écrirai cet ordinaire, vous pouvez en écrire sur ma parole. » Lorsque j'en parlai la première fois à M. le Cardinal, il me conseilla de tâcher de ne point paroître là-dedans et que je cherchasse moyen de lui faire proposer par d'autres, et puis de le faire venir lui en parler, ce que j'ai fait, et cela a réussi. Il ne sçaura jamais que je l'aie vu, ni que j'aye eu l'honneur de vous en écrire avant qu'il me l'ait dit. Je ne doute

pas qu'il vous l'ait proposé, l'ordinaire ensuitte, et que M. le Cardinal ne vous en ait écrit. Ainsy, Mgr, j'ai eu le bonheur de prévenir les ordres de V. G. M. *Poerson* me dit hier que, d'abord qu'il les auroit reçus, on déménageroit. M. le Cardinal, qui cherche partout ce qui peut être glorieux à la France, me dit dernièrement qu'il étoit ravi que l'Académie fût si bien placée et qu'il étoit sûr que V. G. en seroit contente.

Je suis, avec un profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 76.

2892. — POERSON A D'ANTIN.

Le 16 may 1725.

Monseigneur, — Le Pape, ayant considéré les fatigues des Cardinaux qui viennent à l'assemblée du synode, leur a dit qu'il les en dispensoit; sur quoi, il ne s'en trouva que dix-huit avec tous les prélats. L'après-midy, il y eut une congrégation particulière à la Chancellerie, devant le Cardinal Ottoboni, où se trouvèrent les Cardinaux de Polignac, Corsini, Ptolomei, Zondodary, Pico de la Mirandola, sans que l'on en ait pu pénétrer sur quel sujet elle a roullé. Le Pape fut, la veille de l'Ascension, à Saint-Jean-de-Latran, entonna les premières vespres et y resta à coucher, et, le lendemain matin, ce Saint Père ayant dit une basse messe, les Cardinaux étant arrivez, il entendit la grande messe que chanta le Cardinal Paulucci, puis monta à la Loge, d'où il donna la bénédiction au peuple.

Le Chevalier de Saint-Georges et Mme son épouse sont partis pour aller à Caprarole. Mgr le Cardinal Gualterio est parti le même jour pour se rendre à Ronciglioni et de là à Orvieti.

L'on commence à craindre que le synode provincial ne se termine pas sitôt, pour les propositions que l'on semble y vouloir faire des affaires qui regardent l'Allemagne. Les Cardinaux Salerne et Cinfuegos dirent qu'il falloit que ce fût dans un synode général, et l'on entendit beaucoup de murmure, particulièrement lorsque l'on parla d'obliger les ecclésiastiques à s'habiller de long, les évêques et les chanoines étant depuis longtemps accoutumez d'aller l'espée au costé, avec des cravates et des pistolets aux arçons de la selle; et tous les prélats s'élevèrent lorsqu'ils entendirent que tous les pensionnaires et novices seroient obli-

gez d'être habillez de noir et de blanc, sans pouvoir mettre de poudre sur leurs coëffures et sur leurs cheveux.

Dimanche, le Pape descendit de grand matin à l'église Saint-Jean-de-Latran, et le Cardinal Corsini chanta la grande messe, à laquelle assistèrent vingt-huit Cardinaux; et ensuite l'on tint, à l'ordinaire, la cession du concile synodal; l'après-dîné du même jour, l'on fit une feste au Campidoglio, en couronnant prince des poètes il cavaliere Perfeti[1], gentilhomme florentin, lequel est venu à Rome avec la grande princesse. C'est un homme très sçavant, d'une prodigieuse mémoire, d'un génie si facile et si abondant qu'il compose des vers sur toutes sortes de sujets que l'on puisse lui proposer; il y a plus de trois cents ans que l'on a veu un poète de son mérite; aussi Mgr le Cardinal de Polignac et plusieurs autres Cardinaux, les princes, ambassadeurs et dames, assistèrent à ce couronnement qui se fit avec toute la pompe imaginable.

Le Pape s'est plaint, dans la dernière session, que l'on avoit imprimé des choses bien différentes de ce qui s'étoit arresté dans le synode; sur quoy Mgr le Cardinal de Polignac le rassura, lui faisant voir que l'on lui en avoit imposé. La grande princesse est partie pour s'en retourner à Florence, chargée de toutes sortes de bénédictions, ayant fait de grandes et nombreuses charitez dans Rome, où elle a donné de grands exemples de piété.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 436.

= 1. Bernardino Perfetti, né à Sienne le 7 septembre 1681, mort le 1er août 1747, fut professeur de droit civil et canonique à Pise. Il se fit surtout une réputation d'improvisateur.

2893. — D'ANTIN A POERSON.

De Versailles, le 20 may 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 11, 25 avril et 3 may. Sans entrer dans le détail de chacune en particulier, je vous diray sommairement que je n'ay point reçeu la lettre de M. le Cardinal de Polignac, dont vous me parlez, mais que j'ay grande envie de voir finir l'affaire de la nouvelle maison dont j'ay parlé, comme je vous l'ay desjà mandé, à M. le marquis de Mancini, de la part duquel il n'y a nulle difficulté, et que je ne doute pas que, de votre

côté, vous n'ayez fait tout ce qu'il a fallu pour vous assurer la possession de lad. maison.

A l'égard de l'argent qu'elle coûtera, qui ne doit pas excéder de beaucoup le prix de celle que vous occupez, je m'en remets entièrement à ce que vous aurez arrêté; ainsi, j'espère que votre première lettre m'annoncera que tout est fini et que vous allez vous mettre en train de vous y établir. Vous sçavez qu'il y a longtemps que j'ay à cœur de voir votre Académie logée commodément et avec descence, et je seray très content quand je sçauray que cette affaire sera finie.

Je vous remercie de vos nouvelles; j'auray peut-être bientôt occasion de vous en mander de ce pays-cy[1]; mais tout y est encore incertain, et je n'ayme pas à les prévenir par mes conjectures. Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 432.

= 1. Allusion au mariage du roi Louis XV, qui fut célébré le mois de septembre suivant.

2894. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Versailles, le 20 may 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 19 avril et 3 may. Je n'ay point reçeu celle de M. le Cardinal de Polignac; mais, dans les précédentes que je vous ay écrites, vous avez dû voir l'acceptation que je faisois de la maison que vous me proposiez, d'autant plus que vous ne sçauriez ignorer l'envie que j'ay depuis longtemps de voir l'Académie logée convenablement; que vous m'avez marqué que cette maison remplissoit entièrement mes vues et que M. le Cardinal de Polignac approuvoit le choix que vous avez fait. Ainsi, je compte que c'est présentement une affaire arrêtée, ne mettant point en doute que vous n'ayez fait de votre côté, avec M. *Poerson,* tout ce qu'il a fallu faire, et vous ayant mandé qu'il n'y avoit point de difficulté de la part de M. le marquis de Mancini, à qui j'ay parlé. Je compte donc que vous me manderez au premier jour que vous allez vous emménager, et j'en seray fort aise.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 76.

2895. — Poerson a d'Antin.

Le 23 may 1725.

Monseigneur, — L'on dit à Rome, comme chose assurée, que la paix et l'alliance est faite entre l'Empire et l'Espagne; que les nonces du Pape y ont beaucoup contribuez; l'on ajoute que le comte de Saint-Estienne, qui étoit allé à Vienne incognito, a sçeu ménager cette affaire en peu de temps, et si fort au goût de la cour d'Espagne, qu'elle se propose de l'envoyer pour son ambassadeur en cette cour de Rome.

La grande princesse de Toscane a fait des présents à tous les prélats du palais du Pape, des tabatières d'or avec deux boutons de diamant à chaque boëtte, le tout montant à deux mille écus romains.

L'on tint une congrégation mercredy, laquelle étoit composée des Cardinaux Ptolomei, Corsini, Pipia, Marini; Mgr Tedeschy en fut le secrétaire. L'on dit qu'il s'y trouva aussi trois théologiens, un Récolet, un Cordelier et un Jésuitte; quelques-uns croyent qu'il y fut parlé des affaires de Mgr le Cardinal de Noailles; Mgr l'évêque de Condom, lequel est parti aujourd'huy pour retourner en France, entra dans cette congrégation par curiosité. Le Pape descendit à Saint-Jean-de-Latran samedy et fit la fonction de baptiser six Turcs et trois Juifs; Mgr le Cardinal de Polignac tint un de ces Turcs aux fonds de baptême, Mgr le Cardinal Altieri en tient un autre; le reste furent aussi tenus par différentes personnes de condition. Ce qui fut bien remarquable fut le zèle et la charité du Saint Père, lequel, par trois fois, leur enfonça la tête, puis leur essuya tête et visage. La fonction étant terminée, ce Saint Père dit une basse messe dans la sacristie, puis il reçeut avis que les Religieux Cordeliers de la grande manche, qui estoient en chapitre pour l'élection d'un Général, les voix avoient été partagées; en sorte que l'on croit que le Pape en fera un par bref.

L'après-disné, le Pape entonna les vespres, où il se trouva vingt-quatre Cardinaux. L'on proposa dans la congrégation sinodal de devoir remettre les causes aux jugements des évêques, ce qui excita un murmure parmy le Sacré Collège; en sorte que les Cardinaux n'ont point voulu consentir que les évêques ayent voix, mais seulement les Éminences. L'on parle fortement d'un prochain consistoire.

Dimanche, malgré une grosse pluye, le Pape chanta la grande messe, assisté de vingt-deux Cardinaux ; puis il monta à la Loge, où il donna la bénédiction au peuple, à Saint-Jean-de-Latran. Le lundy matin, le Pape fit la cérémonie de donner, dans la même église, la confirmation à plusieurs centaines de personnes.

Deux galères du Pape ont pris deux galliotes turques sur lesquels elles ont faites soixante prisonniers.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 440.

2896. — Wleughels a d'Antin.

Le 24 may 1725.

Monseigneur, — Je fis connoissance, à mon passage à Turin, d'un très excellent architecte, nommé dom Philippes, qui est Sicilien. Le roy de Sardaigne l'a fait venir exprès pour élever quelque église hors et dedans la ville et quelqu'autres bâtimens dont il s'est très bien acquité. Depuis ce temps, il est venu à Rome, où son mérite est fort connu ; si bien qu'il fut déclaré architecte de Saint-Pierre. Comme il a commencé des ouvrages dans le Piémont, il a été obligé d'y retourner et y fera encore quelque séjour. Lorsqu'il viendra s'établir tout à fait ici, ce qui sera dans peu, si V. G. le trouve à propos, je lui parlerai, conjointement avec M. *Poerson*, pour qu'il veuille bien que nos architectes le consultent et qu'il prenne soin de leurs études, affin que nous puissions renvoyer des élèves à Paris dignes des bontez qu'elle veut bien avoir pour eux ; car ce dom Philippes est sans contredit le plus habile homme qui soit dans toute l'Italie, et ils peuvent beaucoup profiter avec lui, tant pour la bonne architecture que pour la manière d'orner. Lorsqu'il arriva à Rome, il me vint voir et me remercia même, par ordre du roy de Sardaigne, à ce qu'il me dit, du soin que j'avois pris d'un jeune homme que S. M. me recommanda lorsque j'eu l'honneur de la voir et qui est encore ici. Je lui dis que je m'étois fait un très grand honneur d'obéir à ses ordres, mais que j'avois eu des commandemens exprès de V. G. d'avoir des égards extraordinaires pour ceux qui viendroient de la part du roy. « On le sçait bien, me dit-il, c'est pourquoy on vous prie d'avoir un peu l'œil sur des grands tableaux que S. M. lui a donné à faire. » Je vais le voir de temps

en temps et lui dit mon avis comme je souhaiterois qu'on me le dît. V. G. aura la bonté de me commander au sujet de ce qu'il jugera à propos de faire pour nos élèves en architecture.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 79.

2897. — D'ANTIN A POERSON.

De Petit-Bourg, le 28 may 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 9. Comme je vous ai mandé plusieurs fois de conclure le marché du palais Mancine, je n'ai rien à y adjouter. Celle-cy est pour vous apprendre que le mariage du Roy avec la princesse Stanislas fut déclaré hier après le Conseil; c'est une princesse accomplie dans tous ses points et dont les belles qualitez feront sans doute le bonheur du Roy et de tous ses sujets.

Je suis, M., entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 436.

2898. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Petit-Bourg, le 28 may 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 10. Comme je vous ai mandé plusieurs fois de conclure le marché du palais Mancine, je n'ai rien à y ajouter.

Celle-cy est pour vous apprendre que le mariage du Roy avec la princesse Stanislas fut déclaré hier après le Conseil. C'est une princesse accomplie dans tous ses points et dont les belles qualités feront sans doute le bonheur du Roy et de tous ses sujets.

Je suis, M., entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 78.

2899. — POERSON A D'ANTIN.

Le 30 may 1725.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de V. G., une lettre de Petit-Bourg, du 8 may, par laquelle elle paroît contente du rencontre heureux que nous avons fait dans un des plus

beaux quartiers de la ville. Dès que j'ay eu le bonheur de recevoir les ordres de V. G., je me suis rendu chez Mgr de Polignac et luy ay montré la lettre dont V. G. m'a honnoré. Ce bon seigneur, sensible à la gloire du Roy et à celle de V. G., a été charmé d'y voir les ordres qu'elle me donne de terminer cette affaire. J'ay aussi parlé à l'homme d'affaire de M. le marquis Manchini; il m'a fait voir par d'anciens contracts qu'il ne pouvoit le céder pour moins de mil deux cens écus romains. Cependant, après bien des discours, des allées, des venues, nous sommes convenus à 1,000 écus romains, faisant, monnoye de France, 3,548 livres. Il m'a promis de faire le bail aujourd'huy, que Mgr del Giudice fust après lui pour tascher de l'avoir à quelque chose de plus; mais enfin j'ai arrêté et fait le contract aujourd'huy[1], et j'auray, s'il plaît à V. G., l'honneur de luy adresser une copie du contract et de la déclaration par laquelle l'on déclare que le louage du palais paroîtra de la somme de mil deux cens écus; néantmoins, la vérité est que le payement ne sera que de mil écus.

Le Pape, ayant rencontré une procession depuis le pont Saint-Ange, descendit de sa chaise, se mit à genou et suivit jusqu'au bout du pont à pied.

Le Pape, vêtu pontificalement, fut en procession, puis monta dans la Loge de Saint-Jean-de-Latran et y donna sa malédiction aux insectes qui gâtent les biens de la terre.

Hier, le Saint Père fut en procession, à pied, de Saint-Jean-de-Latran à Sainte-Croix-en-Jérusalem; et même il vouloit y aller à pied nud, mais le Sacré Collège s'y est opposé; il auroit été obligé d'y aller aussi.

Aujourd'huy, une dernière cession du sinode, après laquelle tous les Cardinaux ont signés les actes du concil, aussi bien que les évêques et agents; dans trois ou quatre jours, l'on les fera imprimer et nous sçaurons ce qui s'est passé.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 442.

= 1. La question du bail signé analysée dans Lecoy, p. 185, à la note.

2900. — COPIE DU BAIL DU PALAIS MANCINI,

loué pour en faire l'Académie royale de peinture et sculpture, à Rome, le 31 may 1725.

Pardevant moy, nottaire public personnellement constitué,

Mr Pierre Vannelly, fils de Mr Jean-Baptiste, Romain, procureur de Monsieur le marquis D.-Jacques-Ippolite Mancini, comme il conste par contrat public de la carte de procure, exhibée et produite le 27 novembre 1718, ou autre temps plus précis, auquel, volontairement et au nom comme dessus, il louë à l'Académie de Messieurs les peintres, sculpteurs et architectes de la royale Académie de France en cette ville de Rome, et, pour elle, à Monsieur le chevalier *Charles de Poerson*, directeur de la même, présent et acceptant, avec la présence aussi et approbation du très éminent et révérendissime Monseigneur le Cardinal de Polignac, représentant Sa Majesté Très Chrétienne, le palais audit Monsieur le marquis Mancini appartenant, situé dans la ville de Rome, à la ruë du Cours, avec toutes ses parties annexes, et écurie vis-à-vis dudit palais, dans la ruelle qu'on appelle Mancini, pour l'avoir avec ladite écurie, et toutes les autres choses annexées selon la description du même palais, soussignée par les deux parties, laquelle on la consigne à moy, nottaire, pour l'insérer dans le présent instrument, et pour l'habiter et s'en jouir neuf ans, en commençant le premier juillet prochain, et continuer et finir comme il suit à la volonté de tous deux les parties, avec le dédit qu'on doit faire une année auparavant par celui qui ne voudra plus continuer en le présent louage. Lequel dédit n'ayant été fait et reproduit dans les actes de moy, nottaire, en tel cas, se renouvellera ledit louage pour autres neuf ans, et même de neuf ans en neuf ans, jusques à ce qu'en aura été fait ledit dédit et légitimement reproduit dans les actes de moy, toujours pourtant avec les mêmes conventions, obligations, conditions, loyer, renonciations et tout autre qu'il se contient dans le présent instrument, *quia sic;* pour loyer annuel d'écus 1,200, monnoye romaine de dix jules par écus, qui se devront payer et débourser, comme ledit M. le chevalier *Charles de Poerson*, au nom de la susdite Académie, promet et s'oblige payer et débourser audit M. le marquis Mancini, et, pour lui, à M. Pierre Vannelli, présent, son procureur, de six mois en six mois échus, avec les conditions et obligations suivantes :

Que, se trouvant dans ledit palais du côté de la ruelle un lavier avec des chambres, lesquelles n'ont jamais été comprises dans les locations précédentes, mais séparément louées, et présentement elles se trouvent louées à Antoine-Marie Bovio, du 8 juin 1702, pour le loyer annuel de trente-six écus romains, et ayant ladite

Académie besoin du susdit lavier et chambres, lesquelles ne pouvant présentement être comprises dans cette location, attendu que audit Bovio dure son contrat; c'est donc que l'on convient par condition expresse que, dès à présent, pour quand ladite location sera finie, le susdit lavier et chambres doivent être compris dans le présent contrat pour le même loyer de trente-six écus par an, en manière que depuis le susdit louage du palais devra être 1,236 écus par an, payables, comme ledit M. le chevalier *de Poerson* promet et s'oblige de payer, audit M. le marquis Mancini, et, à son deffaut, audit M. Vannelli, selon la précédente convention, et avec condition que ladite Académie, et, pour elle, M. le chevalier *de Poerson*, sera obligé de faire le dédit audit Bovio, dans le temps fixé, et, pour cet effet, ledit M. Vannelli cède à ladite Académie, et, pour elle, audit M. le chevalier *de Poerson*, tous les droits de faire le dédit et autres choses qu'ils peuvent compéter audit M. le marquis contre ledit Bovio.

Item, que dans le présent louage ne doivent être compris les premiers du vieux palais, la petite chambre faite de planches auprès de la petite cour, lesquels doivent rester en liberté dudit M. le marquis et son ministre.

Item, qu'il sera permis audit M. le marquis et à son ministre de tenir dans la grande chambre auprès de la ruelle les monumens de marbre de la famille de Son Excellence là où à présent persiste, sans que ladite Académie et ses directeurs puissent jamais contraindre Son Excellence ou son ministre de les ôter, ni diminution de loyer.

Item, que lad. Académie et Messieurs ses Directeurs ne puissent retenir statuës, ni plâtres, ni autres sortes de poids dans les chambres, ormis celles qui sont voûtées du premier appartement.

Item, que lad. Académie, pendant la location dudit Bovio, doit librement laisser parcourir l'eau de la fontaine, dont le retour doit servir pour commodité dudit lavier, selon qu'à présent elle parcourre, et ne puisse lui causer empêchement.

Item, que lad. Académie et son Directeur ne puisse relouer ledit palais à autre personne, ni construire dans le même des ouvrages sans permission dudit M. le marquis ou de son ministre, autrement ladite relocation soit nulle, et toutes les augmentations de commodité doit céder pour l'avantage dudit palais, sans aucune espérance de prétendre diminution de loyer, ni remboursement de dépens.

Item, que pendant lad. location led. sieur Pierre Vannelly sera tenu, comme il promet, de maintenir en possession l'Académie et ses Directeurs dudit palais et autres droits compris dans ladite location, et de délivrer la même de toutes inquiétudes, et, pour contre, led. M. le chevalier *de Poerson* promet jouir dudit palais en qualité de bon locataire, et, expirée ladite location, remettre led. palais audit M. le marquis ou à son ministre sans aucune détérioration, de la manière qu'à présent il le reçoit, en conformité de l'inventaire qui est inséré dans le présent contrat.

Je soussigné, procureur du très excellent seigneur le marquis D.-Jacques-Ippolite Mancini par la présente reconnoissance de bonne foy, qu'il devra servir comme un contrat juré et public, je déclare que, quoique dans ce même jour l'on feroit un contrat de location du palais appartenant aud. M. le marquis situé au Cours, avec l'Académie de France, et pour elle le très illustre seigneur chevalier *Charles de Poerson*, en présence et avec l'approbation du très éminent et très révérend seigneur le Cardinal de Polignac, ministre de Sa Majesté Très Chrétienne, pour le loyer annuel de mille deux cens écus, monnoye romaine, néanmoins la vérité est que le concordat de ladite pension annuelle est et devra être uniquement de mil écus, et l'augmentation qu'il se fera dans ledit contrat devra être pour le crédit et réputation dud. palais. C'est donc que, pour cet effet, je reconnois par avance la bonne foy et je déclare que le concordat de lad. pension est et devra être de 1,000 écus allant seulement pendant lad. location, et cette diminution aussi reste accordée à cause de la longueur de lad. location et à cause de l'espérance qu'on fera dans ledit palais des commoditez, et enfin à cause que l'on démettra en faveur dud. sieur marquis dans le contrat de location, protestant néanmoins que la présente de location ne causera aucun dommage à l'obligation de contribuer autres trente-six écus par an, au cas que l'Académie susdite obtienne le lavier, laquelle obligation, dans le cas exprimé, devra persister dans son estre, et l'on devra payer pour tout le loyer 1,036 écus par an; et aussi la présente déclaration ne devra aucunement dommager toutes les autres conditions qui seront concordées dans ledit contrat de location, lesquelles persisteront dans leur plein pouvoir et effet; et, pour l'observation de la présente déclaration au nom comme dessus, et avec les facultez qui m'ont été accordées, j'oblige Son Excellence, ses biens, ses héritiers en forme de la très révérende chambre apostolique consentant *unicat*. En foy de quoy fait ce jour, 31 may 1725.

Pierre Vannelly, procureur dud. Monsieur le marquis Mancini, je déclare.

Archives nationales, O[1] 1961, fol. 54.

2901. — Wleughels a d'Antin.

Le 30 may 1725.

Monseigneur, — Aussitôt que je reçeu votre lettre, je fus en faire part à M. le Cardinal de Polignac, qui fut charmé d'apprendre que V. G. nous ordonnoit de louer le palais de Mancini; il y avoit déjà quelques jours qu'il étoit en peine et même qu'il m'en avoit demandé des nouvelles, car il a la bonté de s'intéresser à tout ce qui nous regarde. Il me fit l'honneur de me retenir à souper, où on ne parla que des attentions et des idées magnifiques qu'a Votre Grandeur. M. le Cardinal, avec son éloquence ordinaire, dit mil belles choses à ce sujet et ajouta, en me quittant : « Je ne manquerai pas d'écrire, cet ordinaire, une lettre de compliment à Mgr le duc sur ce sujet. » Pour moi, Mgr, je n'ai que des sujets de grâce à vous rendre, et V. G. peut bien être persuadée que, sensible comme je le suis à toutes ses bontez, mes vœux tendront tous à m'en rendre digne. Je ne perdrai pas un moment et donnerai tous mes soins pour que nos élèves puissent un jour répondre aux grâces que vous voulez bien leur faire. Je souhaiterois bien être plus capable; je le ferois encore de meilleur cœur.

J'attens avec impatience que M. *Poerson* ait signé le bail; il vouloit encore remettre; mais j'espère que ce que je lui dis hier au soir et un endroit que je lui lu de la lettre dont il vous a plu m'honorer ne contribuera pas peu à ce qu'il soit signé aujourd'huy, quoyqu'il soit déjà tard. Pénétré de toutes les grâces que vous daignez nous faire, je suis, avec un très profond respect, Mgr, etc.

Wleughels.

P.-S. — M. *Poerson* me vient de dire que le bail est signé.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 80.

2902. — D'Antin a Poerson.

De Versailles, le 4 juin 1725.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 16 may. Je suis fort

curieux de sçavoir la suite du synode; ainsy, instruisez-moy régulièrement de tout ce qui viendra à votre connoissance. Le Roy m'a nommé son ambassadeur extraordinaire pour aller faire la demande de la Reine et la conduire à Fontainebleau. Je connois trop votre attachement pour moy pour n'être pas persuadé que vous prenez part à une commission si honnorable, dont je m'acquitterai le mieux qu'il me sera possible.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 439.

2903. — Wleughels a d'Antin.

Le 7 juin 1725.

Monseigneur, — Par la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire, le dernier ordinaire, vous aurez vu comme le palais fut arresté aussitôt que nous en eûmes reçu l'ordre positif de V. G. M. *Poerson* lui a, à ce que je crois, envoié un dessein de la façade; ainsi, elle pourra voir que ce lieu répond en quelque manière à ce qu'elle désire. Quoique j'assurasse à la fin de ma dernière que le bail étoit signé, cela ne s'est pas trouvé vrai, dont je lui demande bien pardon.

M. *Poerson* m'en avoit assuré avant que je fermasse ma lettre, apparamment pour se débarasser de moi, car il m'envoïa dire hier à midy que, dans le moment, tout venoit d'être réglé et signé; il me fait un mystère du prix, et, comme je vois que cela lui fait plaisir, je n'ai point voulu le pénétrer, étant bien sûr qu'il a fait tout de son mieux, et, pourvu que V. G. soit contente et servie comme on le doit, je serai toujours satisfait.

Il faut que Mgr le Cardinal de Polignac ait eu bien des affaires puisqu'il ne vous a point écrit, car il étoit si content de la découverte que j'avois faite, qu'il alloit, du moins à ce qu'il me dit, mander la nouvelle et son approbation.

Nous apprenons que l'endroit dont nous allons sortir est vendu; ainsi, si nous [n']en avions pas donné congé, on nous l'auroit donné; nous n'avons fait que prévenir les gens, car on va abatre cette maison et y bâtir une église à la place; ceci confirme ce que M. le Cardinal me disoit dernièrement : que personne ne loueroit ce palais lorsque nous l'aurions abandonné. J'espère que, dans la première, j'aurai lieu de mander à V. G. que

nous serons déménagez; s'il ne tenoit qu'à moy, cela seroit déjà fait, et, ainsi, on répondroit en quelque manière aux trop grandes bontez qu'elle veut bien avoir pour nous. C'est à quoy je tâcherai toute ma vie, étant, avec un très profond respect, Mgr, etc.

Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 83.

2904. — Poerson a d'Antin.

Le 7 juin 1725.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de V. G., de Versailles, du 20 may, par laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle a grande envie de sçavoir l'affaire du nouveau palais terminée. V. G. est obéie, le contrat est signé, du consentement et de l'agrément de Mgr le Cardinal de Polignac, avec lequel j'ai travaillé quelques heures, malgré les grandes affaires dont il est chargé, qui l'ont empêché d'écrire à V. G., ainsi qu'il se l'étoit promis; mais ce Seigneur me fait espérer qu'il le fera par son courier extraordinaire, étant charmé de cette conclusion, d'autant plus que notre maison tombe en ruine et qu'elle est vendue à la nation bergamasque pour y bâtir une église, ayant vendue la leur aux Pères Jésuites pour augmenter leur séminaire. Ainsi, nous étions forcez d'en déloger; heureux d'avoir trouvé le palais Mancini, car, dans toute la ville, quoique grande, nous ne pouvions trouver un palais si grand, si beau et si commode que celui-cy. A l'égard du prix, Mgr Delgiudice en faisoit offrir deux cens écus [de plus] et en avoit parlé à Mgr le Cardinal de Polignac; mais il n'étoit plus temps, la parole étoit donnée avec son Éminence, qui n'a pas cru excéder que d'en offrir 1,036, estimant que c'étoit suivant les intentions de V. G. et honorer la France que de ne pas laisser passer en d'autres mains un palais qui est, sans contredit, le plus magnifique et le plus convenable de Rome, dont l'extérieur frappe tous les étrangers, dont le dedans fournit toutes les commoditez nécessaires, et dont le loyer a été cy-devant porté à 4 ou 500 écus de plus. J'espère que V. G. en aura toute satisfaction et que, par là, j'en aurai une infinie d'avoir suivi ses intentions et ses ordres.

On nous a annoncé pour Reine la fille du roy Stanislas, princesse accomplie et digne du trosne où elle va monter. L'on ajoute que V. G. est destinée à la voir le premier et à lui porter les

marques de sa royauté; je souhaitte qu'elle fasse son voyage avec une bonne santé, car nous ne sommes pas embarrassez qu'elle fasse son ambassade avec éclat; nous en apprendrons le succez avec une joye très respectueuse, ayant l'honneur d'être, avec un profond respect, de V. G., Monseigneur.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 445.

2905. — D'ANTIN A POERSON.

De Chantilly, le 18 juin 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 23 et du 30 may. La première ne contenant que des nouvelles, je n'ay rien à y répondre. Je vois seulement avec étonnement toutes les peines que le Saint Père se donne, ce qui me fait toujours appréhender pour sa santé.

Je suis fort aise par la seconde que vous m'appreniés que vous avez loué le palais Manchini pour 1,000 écus romains. Je trouve que c'est une fort bonne affaire pour l'honneur de notre Académie, surtout puisque vous m'assurés que M. le Cardinal de Polignac l'approuve. Vous m'avés envoyé une façade de bâtiment sans me dire ce que c'étoit; ainsi, je ne puis le deviner; envoyés-moy un plan bien exact et bien détaillé de tout led. palais pour que je sois instruit à fond de toute sa consistance et que je sçache à quoy vous les employés.

J'attens la copie du bail que vous me promettés, et je feray payer régulièrement, aux échéances, le prix dud. bail à M. le marquis de Manchini, à Paris, ce qui lui fera encore grand plaisir.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 444.

2906. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Chantilly, le 18 juin 1725.

J'ay reçeu vos lettres des 24 et 30 may, Monsieur. Je suis ravis de tout ce que vous avez fait pour D. Philippe, puisque le roy de Sardaigne s'y intéresse; voyez vous-même à quoy il peut être bon à nos élèves, et servez-vous-en s'il le veut bien.

Je suis charmé d'apprendre que le bail du palais Manchini est signé et que l'Académie du Roy sera dans toute sa splendeur à

Rome. Il n'est question présentement que d'en faire une bonne distribution, tant pour les supérieurs que pour les élèves, et surtout des lieux de décoration et des sales pour les exercices desd. élèves.

Vous placerés surtout le portrait du Roy dans le lieu que vous choisirés pour la décoration et envoyés-moy la mesure juste du tableau, car je vous en enverrai un meilleur que celui que vous avez, duquel la propre bordure servira.

Envoyés-moi un plan détaillé de lad. maison, où la grandeur des pièces soit bien cottée, et un mémoire bien détaillé de l'usage à quoy elles sont destinées, pour que j'en puisse juger moy-même.

Le jour de mon départ n'est point encore fixé; je suis après à faire partir mon équipage, et je vous assure que ce n'est pas une petite affaire.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 82.

2907. — Poerson a d'Antin.

Le 20 juin 1725.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir, de la part de V. G., deux lettres, la première du 28 may, la seconde du 4 juin, par lesquelles nous apprenons avec une joye infinie que c'est sur la princesse Stanislas que le Roy a jetté les yeux pour donner à la France une Reine qui en doit faire le bonheur.

Toute la cour romaine est persuadée que la politique a eu moins de part à ce choix que le mérite de cette princesse, et que la seule vertu est cause de son élévation.

Je ne puis assez témoigner à V. G. de reconnoissance de la bonté qu'elle a de m'en donner elle-même la nouvelle par les lettres dont elle m'a honoré; elle a mis le comble à ma joie en m'apprenant l'honorable ambassade dont on l'a chargée. Pouvoit-on mettre en de meilleures mains un emploi si distingué et confier à un plus digne sujet un dépôt si précieux à tout le royaume?

J'espère, Monseigneur, d'apprendre bientôt que tout se sera passé selon les idées qu'on peut avoir de votre goût, de vos lumières et de votre générosité.

J'ai l'honneur de rendre compte à V. G. que, suivant ses inten-

tions, je me suis déjà établi dans notre nouveau palais et que je dois commencer par lui faire mes très humbles remercîmens de nous avoir si bien logez; j'ai cru que je devois d'abord m'y placer pour avoir l'œil sur tout ce qui seroit transporté de l'ancien et le faire distribuer à propos dans nos différentes sales, où tout recevra une nouvelle grâce par la beauté des appartements; nos élèves auront eux-mêmes plus de goût et d'émulation pour leurs études.

Notre Saint Père paroît à présent dans quelque inaction ou repos depuis le dernier consistoire, où Sa Sainteté donna le chapeau aux deux nouveaux Cardinaux Del Giudice et Coscia. La plupart des autres Cardinaux sont allés se délasser à la campagne; ils s'y rafraîchiront jusqu'à la fin du mois. Mgr le Cardinal de Polignac étant déjà à Frascati; la Saint-Pierre est ordinairement le terme de leurs absences.

Je souhaitte très respectueusement à V. G. toute la santé dont elle a besoin pour ses grandes et nobles occupations et ses voyages, et je la supplie toujours d'être bien persuadé du très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 449.

2908. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 20 juin 1725.

Monseigneur, — La dernière grâce que Votre Grandeur vient de me faire met le comble à toutes celles que j'en ay reçeuës, voulant bien m'apprendre elle-même que S. M. l'a choisie pour son ambassadeur auprès de la princesse qu'elle destine pour être reine de France; c'est une justice qu'elle a rendue à votre mérite singulier, le nommant à l'ambassade la plus honorable et la plus magnifique qui soit au monde. Il ne me reste plus qu'à faire des vœux au ciel pour que V. G. jouisse longtemps des dignitez qu'elle a si bien méritées et qu'elle daigne toujours se souvenir de nous en nous honorant de sa protection.

Hier, on commença à déménager, et, ce soir, j'espère que nous serons tous dans la nouvelle demeure; mais les statues et les marbres ne s'y transporteront pas si facilement.

Les pensionnaires continuent à travailler exactement, et il y en a un qui a déjà fini; il se nomme *de Lobelle;* c'est celui qui a eu à copier le *Bacchus et Ariane*, du *Titien;* sa copie est faite

avec beaucoup de soin et beaucoup d'amour. M. *Poerson* m'en paroît fort content.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

[La réponse de Mgr, datée du 8 juillet 1725, de Chantilly, est comprise dans celle que Mgr a faite au s[r] *Poerson*, registrée plus haut.]

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 86.

2909. — D'ANTIN A POERSON[1].

Chantilly, 24 juin 1725.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 7. Je vous ai mandé, par le dernier ordinaire, la satisfaction que j'avois de voir l'article du palais Mancini absolument consommé; mais j'espérois recevoir aujourd'huy la copie du bail que vous m'aviez promise par votre dernière lettre; j'espère que je la recevrai au plutost.

Vous voilà comme je vous désirois à Rome; c'est à vous présentement à répondre à mes soins par une bonne éducation de vos élèves, qui puisse vous faire honneur et ensuitte à la France; vous m'avouerez que je n'oublie rien de ma part pour cela.

Vous devés avoir appris par une de mes lettres que j'avois été nommé pour faire la demande de la Reine; je crois que je partirai vers le 10 de l'autre mois, pour la suivre ensuitte à Fontainebleau, où j'espère que nous arriverons à la fin d'aoust. Je feray de mon mieux pour répondre à l'honneur que je reçois; mais un mois est bien peu de temps pour m'y préparer.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 453.

= 1. Cette lettre porte par erreur la date du 24 juin 1724. On voit par le contenu qu'elle appartient à l'année suivante.

2910. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Chantilly, le 24 juin 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 7. Je suis charmé que l'affaire du palais Mancini soit finie, comme je vous l'ai déjà mandé. Cependant, j'attendois par cet ordinaire la copie du bail que M. *Poerson* m'avoit promise, et je ne l'ai point reçue; je lui

en écris un mot; j'ai toujours peur des queues dans les affaires. J'avois pourtant pris la précaution de tirer parole d'honneur de M. de Mancini pour ne louer sa maison à personne qu'à moi. Sans disputer le commandement, je vous charge d'avoir l'œil à la décoration intérieure de notre Académie, et surtout de n'y point admettre de fretin; si vous avez quelque chose de beau et de bon des études de nos élèves, faites-en parade; mais le médiocre ne fait que déshonorer un lieu comme celui-là. Le jour de mon départ n'est pas encore fixé. Je compte faire partir mon équipage à la fin du mois. Continuez à m'écrire à la même adresse, à la cour; on aura soin de m'envoyer mes lettres où je serai.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 85.

2911. — D'Antin a Poerson.

De Chantilly, le 25 juin 1725.

Je reçois, Monsieur, par le courier extraordinaire, votre lettre du 14; mais, comme elle ne contient que tout ce que vous m'aviez mandé par le dernier ordinaire, je n'ai rien à ajouter à ma réponse.

Rendez cette lettre à M. le Cardinal de Polignac, en réponse à celle qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 449.

2912. — Poerson a d'Antin.

Le 27 juin 1725.

Nous sommes, avec tous les François, très charmez de la beauté et des commoditez de notre nouveau palais et nous ne cessons de rendre des grâces au ciel pour la continuation et la prospérité de Votre Excellence qui nous a procuré cet honneur et à toute la France; mais ce grand et noble changement ne se peut faire sans beaucoup de dépense et de travail, surtout le transport des grouppes et figures, morceaux de marbre, de bustes, de modèles de tableaux, grands et médiocres, ce qui demande beaucoup de soin et d'attention.

Je suis cependant persuadé que toutes ces choses, qui nous

occupent si sérieusement et nous paroissent si embarrassantes, ne sont que de petits objets en comparaison des magnificences et superbes travaux que Votre Excellence fait préparer pour son ambassade extraordinaire, pour laquelle notre grand monarque vous a choisi, Monseigneur, comme le plus digne sujet du royaume.

Le bruit court dans Rome que M. l'ambassadeur de France à la cour de Turin en est parti en diligence pour s'en retourner à la cour de France par les postes, ce qui a surpris bien des gens, parceque l'on ignore le véritable sujet d'un départ si précipité.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 452.

2913. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 4 juillet 1725.

Monseigneur, — Depuis environ quinze jours, nous sommes instalez dans la nouvelle maison. Pour ce qui est des marbres et des figures moulées sur les antiques, cela viendra petit à petit; elles seront icy bien mieux que dans l'endroit que nous avons quitté, parce qu'elles décoreront le lieu et seront bien plus avantageusement placées pour qu'un chacun en puisse profiter.

Une personne de la maison de l'ambassadeur de Portugal m'a dit, en confidence, que ce ministre, jaloux de voir l'Académie si magnifiquement placée, en avoit écrit à son maître et que, dans peu, il auroit un ordre pour chercher un palais dans le Cours et y placer une espèce d'Académie qu'il entretient icy.

La copie de l'*Europe*, de *Paul Véronèse*, est finie. J'espère que V. G. en sera contente. Elle est faite avec beaucoup de soin et se ressent beaucoup du goût de l'original. C'est *Jeaurat* qui l'a faite.

L'*Enlèvement des Sabines* se finit[1].

J'ai été assez souvent voir les pensionnaires travailler, et je leur ai dit mon sentiment sur leurs ouvrages, le moins mal que j'ai pu. Il n'y a rien que je ne fasse, comme je le dois, pour procurer l'avancement de ceux qui étudient icy et pour que V. G. aît lieu d'être satisfaite, de qui je suis, avec tout le respect possible, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 87.

= 1. Depuis le commencement de la lettre; Lecoy, p. 185-186.

2914. — Poerson a d'Antin.

Le 5 juillet 1725.

Monseigneur, — Nous continuons à travailler au changement et arrangement de notre nouveau palais, que nous occupons présentement, ce qui demande du temps et des précautions pour le mettre en bon état.

Je fais travailler actuellement à de grandes armes du Roy pour mettre sur la façade du palais qui donne dans la rue du Cours, ce qui attirera tous les étrangers et distinguera noblement l'Académie royale, qui avoit été jusqu'à présent cachée dans une espèce de masure.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence des estampes dont M. le connétable Colonna, duquel j'ai l'honneur d'être voisin, m'a fait régaler, qui représente les feux qu'il a fait faire, pendant deux soirs, au sujet de la acquenée qu'il a présenté au Pape, avec le tribut pour le royaume de Naples. Je l'ai reçeu avec d'autant plus de plaisir que j'ai toujours désiré d'être bien avec tous mes voisins, ce qui a toujours bien réussi, malgré les guerres obstinées que nous avons essuyées contre toute l'Europe.

J'ay l'honneur, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 454.

2915. — D'Antin a Poerson.

Le 8 juillet 1725. De Chantilly.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 20 juin. Je suis très persuadé de la part que vous prenez à tout ce qui m'arrive d'agréable et d'honnorable, connoissant votre affection pour moy. Dites-en autant à M. *Wleughels* de ma part, n'aïant pas le temps de lui écrire par cet ordinaire. Je suis charmé de vous sçavoir établi dans votre nouveau palais et que vous en soïez content. Gardez un appartement un peu raisonnable vuide pour les occasions où je serois ravi de le prêter à quelques-uns de mes amis, en passant, et cela nous fera encore de l'honneur.

Je suis, M., etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 451.

2916. — Poerson a d'Antin.

Le 11 juillet 1725.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de Votre Excellence, une lettre de Chantilly, du 18 juin, par laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle est contente de ce que j'ay loué le palais Mancini 1,000 écus romains, puisque c'est une bonne affaire pour l'honneur de l'Académie, surtout puisque Mgr le Cardinal de Polignac l'a fort approuvé, le contract ayant été fait en sa présence et dans son cabinet.

Pour obéir aux ordres de Votre Excellence, j'ay l'honneur de lui adresser la copie du bail et de la contre-lettre, par laquelle le ministre dud. seigneur marque et déclare que, bien qu'il paroisse par le contract que le loyer soit de mil deux cens écus, la vérité est néantmoins que c'est seulement pour soutenir la réputation du palais.

Les plans dud. palais ne s'estant pas trouvé dans toutes les régularités que je souhaite, je n'auray [l'honneur] de les adresser à Votre Excellence que l'ordinaire prochain.

La charge de maître de chambre du Pape fut donnée hyer à Mgr Cybo, ce qui éloigne bien des gens qui y prétendoient.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 455.

2917. — Wleughels a d'Antin.

Le 11 juillet 1725.

Monseigneur, — S'il n'avoit tenu qu'à moy, j'aurois fait l'impossible pour que V. G. eût eu, cet ordinaire, ce qu'elle souhaite. Mais M. *Poerson* s'est emparé de la commission, et, pour être bien avec lui, je lui défère en tout. Il auroit été difficile, à la vérité, d'envoyer un plan détaillé en si peu de temps, car la poste arrive à présent le mardi et part le jeudi matin, et les directeurs veulent qu'on apportent les lettres le mercredi au soir ou le jeudi matin de bonne heure. Ce sera donc pour l'ordinaire prochain. En attendant, vous trouverez cy-joint un mémoire qui peut donner en gros une notion de ce que V. G. souhaite. Je n'en dis rien

à M. *Poerson*, parce que cela lui feroit de la peine; il se chagrine facilement et il faut le ménager quand on peut.

Les nouvelles publiques fixent ici le jour de votre départ au quinze de ce mois, quoyque V. G. nous dise qu'elle ne le sçache pas. Il n'importe, tout retentit ici du mariage de S. M. et de la magnifique ambassade que le Roy envoie à la Princesse. On envoie icy des relations manuscrites; tout le monde applaudit au choix que le Roy a fait; aussi, dit-on, ne pouvoit-il trouver dans toute sa cour un seigneur plus digne, de toute manière. Pour moy, au milieu des applaudissemens publics, je demande à Dieu la conservation de notre protecteur et que les honneurs, le voyage et les fatigues qui en sont les suittes n'altèrent en aucune façon une santé qui nous est si précieuse.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 89.

2918. — MÉMOIRE DE WLEUGHELS SUR LE PALAIS MANCINI.

M. *Poerson* ayant déjà envoyé la façade du bâtiment, il ne s'en parlera point dans ce mémoire.

Il y a des sales au rez-de-chaussée, au nombre de six, trois à main droite et autant à gauche.

A main gauche est une très grande sale qui a été faite exprès pour mettre un Suisse et sa famille; elle est destinée pour celui de l'Académie. Derrière cette sale, on en trouve deux autres, en passant à côté du grand escalier. Une servira pour enseigner la géométrie et l'autre pour donner à manger aux pensionnaires; au-dessous, ce sont les cuisines, où il y a deux fontaines.

De l'autre côté, cela est un peu différent pour la distribution. Il y a une très belle sale décorée de colonnes; comme elle n'est pas fort claire, elle servira pour le modèle l'hyver. Comme il vient des étrangers, en assez grand nombre, qui profitent du modèle que le Roy entretient, il est bien que ce soit dans un endroit qui soit beau.

Je crois que, dans les deux sales voysines de celle-là, on y mettra des morceaux de la colonne Trajanne, qui est un autre sujet d'étude.

Le premier appartement, où on monte par un magnifique escalier, est composé de six belles pièces ou chambres sur la rue.

Excepté une, que M. *Poerson* se réserve pour travailler, à ce qu'il dit, toutes ces chambres seront la décoration de ce palais; celle qui donne sur le grand balcon, qui a environ trente-cinq ou trente-six pieds de long sur vingt-six de large, servira à mettre le portrait du Roy et ce que nous avons de plus précieux, comme le portrait de V. G., quelques belles statues et quelques bustes; mais il faudroit de la tapisserie pour que cet appartement fût orné comme ce lieu le demande. Quoyque ce lieu soit l'endroit où on recevra les étrangers, il ne laissera pas encore de servir en quelque manière à l'étude, vu les belles figures moulées sur l'antique qui en feront la plus belle décoration.

Le premier et le second sont de même, à une chambre près; car, au bout du premier, il y a une très grande chambre qui, apparemment, a été destinée pour de la musique, puisqu'on a ôté le planché qui forme le second étage et qu'on a construit une tribune qui règne autour, où on entre par le second; ainsi, au second, il manque une chambre, comme j'ay dit, et on ne trouve que ce balcon ou tribune, qui a été élevé apparemment pour y mettre des musiciens.

Le premier et le second sont doubles; ainsi, il y a de fort belles chambres sur la cour. C'est dans ces chambres, au premier, que loge M. *Poerson* avec tout son monde; on décorera encore les chambres d'entrées qui correspondent au grand salon, car nous avons bien des statues.

Au second, il y a quatre chambres d'enfilade qu'on m'a donné, le reste est destiné pour travailler, le jour y étant très beau; les pensionnaires [sont] logés au-dessus, dans de petites chambres, ressemblant assez à un dortoir de moines. Il y en a de reste qu'on réserve, en cas qu'on envoya plus grand nombre de pensionnaires. Ces chambres, quoyque fort jolies, ne sont guères propres à travailler, les fenêtres étant basses, et, pour nos arts, il faut que le jour vienne un peu de haut.

Comme M. *Poerson* change assez souvent de pensée, il se pourroit bien que, dans le plan qu'on envoyera, la distribution que je donne ici soit changée; mais, pour le présent, voylà comme il l'a établie.

Dans le fond de la cour, au-dessus des remises, il y a de petites chambres; c'est où sont logez les domestiques, comme le cuisinier, le modèle, etc.; on trouve dans cet endroit une très grande et belle fontaine qui coule toujours.

La cour de ce bâtiment étant très irrégulière, il y a une espèce de carré que forment d'autres bâtimens d'à côté qui ne dépendent point de la maison; on prétend en faire un atelier pour des sculpteurs, qui sera très beau; et, avec quelques remises, qui vraisemblablement ne serviront point pour des carosses, et on donnera du jour par en haut, nous aurons des ateliers autant qu'il en faut lorsqu'on en ordonnera pour S. M. des figures de marbres.

Il ne manque que quelque tapisserie, quelque fauteuil, quelque tapis pour des grandes tables, et l'appartement d'en bas seroit assez magnifique pour recevoir quelque grand seigneur que ce soit. Il me semble qu'on devroit mettre le portrait du Roy sous un dais, comme il se pratique partout et surtout dans tous les palais de ce pays-ci.

La mesure du portrait de S. M. est de cinq pieds cinq pouces de haut, sur quatre et environ deux pouces de large.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 90.

2919. — D'Antin a Poerson.

De Chantilly, le 16 juillet 1725.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 27. Je suis bien persuadé que ce n'est point sans peine et sans dépense que vous faites votre déménagement. Je vous ai seulement recommandé de ne point mettre de fretin dans votre nouveau palais et de n'y mettre que ce qui peut nous faire honneur. Je ne doute pas que vous ne vous y conformiez. Je pars samedy pour mon ambassade; je ferai de mon mieux pour m'en bien acquitter.

Je suis, Monsieur, etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 153.

2920. — Poerson a d'Antin.

Le 18 juillet 1725.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de Votre Excellence, deux lettres des 24 et 25 juin.

Dans la première, elle me fait l'honneur de me confirmer la satisfaction qu'elle a de ce que j'ay loué le palais Manchini, duquel j'ay eu l'honneur d'adresser les plans par cet ordinaire à Son

Excellence; j'ay aussi eu celuy de lui adresser la copie du bail et de la contre-lettre, par laquelle il paroît que, bien qu'il soit exprimé dans led. bail 1,200 écus, la vérité est que c'est pour soutenir l'honneur du palais, mais qu'il n'est loué que 1,036 écus.

La seconde, du 25, est une réponce de Votre Excellence pour M. le Cardinal de Polignac, auquel je l'ay remis en main propre. Il l'a lu avec beaucoup d'attention et de plaisir et me dit sur-le-champ qu'il vouloit venir à l'Académie; mais, comme il alloit ce jour-là à l'audience du Pape, qui fut très longue, je n'espère avoir cet honneur qu'après le départ du courier.

Je m'occupe cependant à placer toutes nos figures antiques et les faire distribuer dans les différentes sales, ce qui orne parfaitement bien ce palais, qui devient du meilleur goût du monde. Le sr *L'Estache* et les autres élèves m'ont bien aidez, et ceux qui ont du goût et quelques intelligences ne m'ont pas été inutiles; et je vois avec plaisir que tous les élèves se sentent de la nouvelle habitation, qu'ils montrent plus de joye et d'émulation pour se rendre plus dignes des bontez dont Votre Excellence nous honnore.

Il s'étoit répandu un bruit que la Princesse, notre future reine, étoit indisposée; le départ de V. E. pour se rendre auprès d'elle a dissipé nos craintes et nous rassure sur sa santé. V. E. sçaura mieux que personne faire tout en peu de temps pour l'ordre et la pompe de ce voyage, et je suis persuadé de tout [le luxe] qu'elle y doit répendre.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1958, fol. 457.

2921. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 19 juillet 1725.

Monseigneur, — Nous ne sçaurions assez vous remercier des attentions que Votre Grandeur veut bien avoir pour l'Académie; elle se fait connoître en tout, et nous lui en sommes très redevables.

J'auray toute l'attention qu'elle me recommande, et, avec toute la dextérité dont je suis capable, on ajuste les appartemens, dont vous verrez au juste la grandeur et la destination par le plan que M. *Poerson* enverra, cet ordinaire. Nous avons quelques tableaux,

qui ne sont pas excellens, mais aussi qui ne sont pas méchants, avec lesquels on décorera quelque chambre; ils viennent d'après *Raphaël*, et par conséquent se sentent du lieu dont ils sont sortis; mais, comme V. G. paroît, par ce qu'elle a la bonté de m'écrire, vouloir que ces lieux soient bien décorez et qu'elle dit très bien que le médiocre ne fait que deshonorer un lieu comme celui-là, je lui diray que des tableaux et des statues blanches sur des murs blancs ne peuvent jamais bien faire et qu'il faudroit quelque chose qui pût couvrir les murs, surtout dans des chambres qui sont grandes, belles et bien éclairées. Le portrait de S. M. et celui de V. G. feront toujours très mal sur des murs qui n'ont que de la chaux pour toute couverture, et il faudroit, en quelque manière, répondre aux idées de magnificence des puissances qui nous protégent. Je croi que le portrait du Roy feroit beaucoup mieux plus grand que la mesure que j'ay envoié; les appartements sont très grands et il faut, ce me semble, que tout y réponde. Je demande bien pardon si je dis si librement mon sentiment à V. G.; mais l'ordre qu'elle me donne d'avoir l'œil à la décoration semble m'inviter à faire ainsi; il faut préparer tout pour qu'on ne se cabre pas.

Je ne voudrois, dans la sale où sera le portrait du Roy, que le vôtre et celui de Louis XIV, quelques statues, une table, un dais et quelque buste. Le reste est assez bien ajusté; cela répond, en quelque manière, à la beauté du palais, qui cependant se ressentira toujours être un lieu d'étude, comme il doit être, mais superbement décoré.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 96.

2922. — NOTE ANONYME SUR LES AFFAIRES DE ROME.

A Rome, le 18 juillet 1725.

En outre, le Pape ayant fait une assignation de mil écus par mois à M. le Cardinal Coscia, il a aussi souscrit un chirographe pour le déboursement d'une année entière anticipée, en le déclarant encore archevêque de Bénévent, Sa Sainteté déclarant que c'est pour les services qu'il rend au Saint Siège. D'ailleurs, il est certain que M. le Cardinal Ottobono est parti lundy au soir pour Frascati, parmi ses soins plein d'angoisses, pour y trouver M. le

Cardinal de Polignac, avec lequel S. É. a eu une longue conférence. Il a soupé avec le même et a été de retour à Rome environ les quatre heures de France du matin. On n'a que faire de douter que le voyage a été fait pour engager ce Cardinal ministre pour l'expédition du bref de faculté pour rallier son abbaye de Chiaravalle; et, en effet, on a depuis sçu, par les relations du ministre de la secrétairie des Mémoriaux, que led. bref avoit été signé par le Pape, qui a sçu que M. le Cardinal Cinfuegos a donné une sentence d'arbitre, non pas que ce fût par ordre de l'Empereur. M. le Cardinal Coscia ayant cédé le poste de secrétaire de la Congrégation extraordinaire de la provision des grains, il en a pris possession le jeudy, et qui s'est tenue dans l'après-dîné au palais de Monte-Cavallo, dans laquelle il semble avoir été proposé que le Pape veuille qu'au lieu du grain qui se donne aux marchands par emprunt, qu'on leur donne de l'argent, et qu'eux-mêmes doivent s'obliger de maintenir cette quantité, qui est nécessaire, dans les greniers.

Il a aussi couru un bruit, sans sçavoir pourtant s'il est digne de foy, que l'Espagne dépêchera pour cette cour un ambassadeur royal pour prendre son logement dans le palais Farnaise, dépendant du duc de Parme; que, quand cela seroit, ce ne sera que pour hâter les intérêts de l'Infant Don Charles.

MM. les Cardinaux Ottobono et Pico ont eu, depuis la congrégation du Saint-Office, une audience du Pape, le premier pour des nouvelles difficultés à l'encontre de l'expédition du susd. bref, entremises, comme l'on dit, par le Sacré Collège, déterminant telles renonciations l'une après l'autre, scandaleuses, refléchissant à la vie et à la mort que ses abbayes, en tel cas, ne pourroient être pourvues pendant plusieurs années, toutes réduites dans un état domageable.

On croit que le second parent de Mgr Cybo a fait à Sa Sainteté un compliment de remercîment. M. le Cardinal de Giudice est allé, le même jour, dîner chez M. le Cardinal de Polignac, à Frascati.

On ne vérifie[1] pas que le Pape veuille auprès de soy M. le Cardinal Pipia; mais plutôt que S. S. a envoyé dire à S. É., par Mgr Merlini, qu'elle devoit partir tout aussitôt pour Osimo, avec une cédule que l'on dit être de 500 écus pour son voyage. On tient pour certain que le sujet de son éloignement vient de la jalousie.

L'attention est grande en entendant parler de la congrégation assemblée et députée pour les affaires de la Savoye, et M. le Cardinal Albano a tant fait qu'il lui a réussi, comme l'on dit, d'être du nombre des députés, sur l'espérance de s'attirer, dans un accommodement, une des abbayes qui vaquent en Piedmont. pour lequel il semble de se rencontrer dans les duretés accoutumées de l'une et de l'autre part, quoyqu'on entende dire que M. le marquis Ferrero fréquente MM. les Cardinaux députez, faisant des projets impropres des prétentions de cette cour, qui sont, comme on dit, que celle de Thurin veuille la liberté de la nomination des bénéfices, tant en Savoye qu'en Sardaigne, la nomination du Cardinalat, et que le nonce à sa cour soit avancé à l'imitation des Portugais, et accompagnant à ces propositions les protestations, dans un autre cas, de se retirer.

On ne sçait pas s'imaginer quelle issue pourront avoir ces traités, desquels, bien entendu, M. le Cardinal Coscia est nourrissant un désir pour les conduire à une heureuse fin. On ajoute que S. É. va méditant de dépêcher à Thurin Monseigneur son frère, vicaire de Bénévent, pour lui donner la dernière main et pour expédier en après pour nonce ordinaire Mgr Merlini pour quelque fin particulière de S. É.

M. le Chevalier de Saint-George est allé, vendredy passé, prendre une audience du Pape pour quelque grande affaire, parce qu'elle a duré deux heures facilement sur les présentes occurrences des cours étrangères.

Le Pape a fait sçavoir à la maison Altieri qu'il vouloit assister aux funérailles de Clément X, et qu'il vouloit que la messe fût chantée par M. le Cardinal Jean-Baptiste. Sa Sainteté vouloit aussi faire la fonction, dans lad. matinée, de conférer le sous-diaconnat à un Bénéventin ; mais, ayant souffert depuis le jour précédent d'une petite indisposition de diarrée, S. S. a fait faire lad. fonction par M. le Cardinal Coscia.

Le lundy matin, le Pape est allé dire la messe dans l'église des Religieuses Barberines. S'attendant à l'arrivée de M. le Cardinal Comti dans Frascati, retournant des bains d'Ischia, on a dépêché de ce côté-là un attelage à six chevaux, et la famille publie que S. É. a retrouvé un grand bénéfice par ces eaux.

On a encore ouï-dire que le s[r] Cornego se trouve dans une grande appréhension d'être ôté de son poste par un Cardinal, et, en effet, le bruit est toujours plus grand qu'il doit succéder au

royal ministre d'Espagne, comme la démonstration en a été faite à l'occasion de M. le Cardinal de Giudice.

Archives nationales, O^1 1959, fol. 99.

[Nous ne savons de qui est cette note assez embarrassée et peu correcte, qui fut, comme on le verra ci-après, suivie de plusieurs autres analogues; elle n'est certainement ni de *Poerson*, ni de *Wleughels*.]

= 1. C'est-à-dire : on ne confirme pas.

2923. — D'Antin a Poerson.

De Paris, le 21 juillet 1725.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 5, et je pars dans l'instant pour Strasbourg, où je compte faire mon entrée le dernier de ce mois; ainsi, sans entrer avec vous dans aucun détail, je vous laisse le maître et me rapporte à votre bon goût de la décoration et des ajustemens que vous croirez nécessaires à votre nouveau palais. Je vous remercie de vos nouvelles et je pars, Monsieur, vous assurant que je suis tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O^1 1958, fol. 455.

2924. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 21 juillet 1725.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 4, dans le moment que je pars pour mon ambassade, et je compte faire mon entrée à Strasbourg le 31 du présent. Ainsi, vous n'aurez pas beaucoup de paroles de moy dans celle-cy. Je ne suis pas fâché de la petite jalousie de l'ambassadeur de Portugal; c'est une marque qu'il vous trouve bien. Je mande à M. *Poerson* que je m'en rapporte à lui de la décoration et autres ajustemens nécessaires. Je suis fort aise que vous soyez content de l'ouvrage de nos élèves et je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O^1 1959, fol. 88.

2925. — Note anonyme sur les affaires de Rome.

A Rome, ce 1er août 1725.

Le Pape, à la vérité, sembloit avoir quelque bonne intention

pour venir à la résolution de la promotion de Mgr Bichi, nonce en Portugal; mais on assure qu'elle a été suspendue par les fortes remontrances de quelques-uns du Sacré Collège, jusqu'à suggérer que, si feu M. le Cardinal Dubois étoit parvenu au cardinalat dans le pontificat échu, on ignoroit qu'il fût ennemi caché du Saint-Siège, mais qu'on sçavoit bien que Mgr Bichi étoit un désobéissant au même, qu'il ne devoit prétendre être créé par force Cardinal et qu'on ne devoit pas le faire, sçachant être un ennemi découvert de l'Église.

On fait encore des réflexions sur la susd. longue audience que M. le Cardinal de Polignac a eu du Pape dans le dernier consistoire, qu'avec d'autres démarches faites par S. É. avec M. le Cardinal Gualterio et M. le Chevalier de Saint-Georges; on prétend que ce ne peut être que sur l'engagement pris par Sa Sainteté et par le même Chevalier pour radoucir les grandes amertumes de l'Espagne et pour la réconcilier avec la France pour éviter une nouvelle guerre, le Roy Très Chrétien n'étant pas dans un âge, outre la conjoncture présente de ses nopces.

Mais, ce qu'il y a de certain, c'est que M. le Cardinal de Polignac est allé, l'autre soir, voir le palais de la nouvelle Académie, qu'il a trouvé très magnifique dans le génie de S. É., louant infiniment celui de M. le chevalier *Poerson* dans un si beau choix qu'il a fait du susd. palais, que S. É. a en voulu voir tout le bas et tout le premier appartement jusqu'aux chambres du même Chevalier.

M. le Cardinal camerlingue a retardé son départ pour se trouver à la congrégation préparatoire des rites ou coutumes, et S. É. s'est mise en chemin, sur le soir, pour aller du côté d'Urbain.

Le mercredy, au matin, fête courante de l'apôtre des Espagnes, saint Jacques, MM. les Cardinaux Belluga et Cinfuegos ont voulu se trouver, en habit de cérémonie, dans le chœur, ensemble avec le ministre d'Espagne, assistant à la messe solemnelle que Mgr l'évêque de Léon a chanté; après laquelle, le premier a traité à disner deux évêques espagnols avec l'assistant d'Espagne de Saint-Augustin, son confesseur, Jésuite, et d'autres Pères.

Ainsi, après beaucoup de fatigues faites depuis le temps du règne des Albani, M. le Cardinal Origo est venu à bout en celui d'être admis dans la congrégation du Saint Office, dans laquelle S. É. a pris possession la matinée, à la Minerve.

Le jeudy, au matin, le Pape est allé à l'église des Religieuses de Sainte-Anne, pour la fête courante de la sainte.

Dans l'après-dîné, M. le Cardinal Coscia devoit assister à une conclusion au collège Capranica, lequel, n'y pouvant pas venir, a envoyé en sa place Mgr Jini, faisant prier les prélats de son cortège, affin de se trouver présents; à quoi quelques-uns frappèrent des pieds, et il y en a eu peu qui y soient allez, et ceux-là pour n'avoir pas été informez du changement de Son Éminence.

On prétendroit pareillement que M. le Cardinal camerlingue soit parti plein d'amertume à cause du Pape, Sa Sainteté voulant soutenir l'établissement de son chirographe pour la réintégration des deux gouvernemens à la charge de premier maître d'hôtel de S. S. La chose ne peut jamais être, comme l'on dit par avance, qu'auparavant de partir S. É. ait dépêché à Frascati un ordre au magistrat de ne s'assujettir à aucune nouvelle innovation jusqu'au retour de S. É.

M. le Cardinal de Polignac étant encore dans un amoureux empressement pour l'observation des raretés et antiquités de Rome, S. É. a voulu aller, ces jours passés, avec un attelage à six chevaux, voir le cimetière Saint-Sébastien et ensuitte la très noble étude de feu Mgr Strozzi chez M. le prince de Forano, que, s'y trouvant des choses merveilleuses, S. É. a été dans l'admiration pendant l'espace de trois heures environ; et elle en est puis partie beaucoup satisfaite, comme aussi du noble rafraîchissement que le susdit prince a fait distribuer.

Mais ce qui surprend et fait faire des réflexions est que S. É. ne fréquente plus comme auparavant M. le Chevalier de Saint-Georges, n'étant jamais comparu depuis son retour de Frascati, et on a conclu finalement que le tout procède des traités si maniés à présent entre la cour de Paris et celle de Londres.

C'est sans doute que l'on peut croire que le ministre du roy de Sardaigne a reçeu les susdites réponses de la cour de Thurin sur l'avis qu'il lui a été donné d'avoir été éloigné de Rome, M. le Cardinal Pipia tenant pour certain son rappel avec des déclarations assez spécifiques qui tranchent le fil à toute espérance d'accommodement, son souverain ne voulant presque entendre plus parler d'ajustement, tant il est irrité de l'éloignement de S. É. Les hommes de bon sens ajoutent encore qu'on devoit lui établir une généreuse assignation pour la faire rester dans cette cour. Le départ de ce ministre soustrait tout égard à M. le Cardinal de

Giudice pour établir le louage du palais de M. le marquis Raggi.

On a entendu dire que le Pape a été fort surpris d'apprendre qu'un certain malin astrologue lui ait tiré une telle qu'elle soit figure ou horoscope de sa vie courte, et, quoyque S. S. s'en remette au vouloir divin, on ajoute qu'elle ne reste pas sans quelque impression.

On a encore ouï parler de la mort de M. le comte Gubernatis, qui a été ministre de Savoye en cette cour, causée par l'impression des reproches qu'on dit lui avoir été faites par son souverain touchant la conduite qu'il a tenue.

Le dimanche au soir, M. le Cardinal de Polignac a eu une conférence d'une heure et demie avec M. le Cardinal Paulucci, au palais de Monte-Cavallo, ses affaires étant restées impénétrables.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 103.

2926. — Poerson a d'Antin.

Le 2 aoust 1725.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de Votre Excellence, une lettre du 8 de juillet; je l'ay communiqué à M. *Wleughels* aussitôt.

J'ay, Mgr, eu le bonheur de pressentir ses désirs au sujet de l'apartement qu'elle veut se réserver dans son palais de l'Académie; tout le second n'étant occupé de rien, car j'ay rempli seulement le premier des figures, vases et bustes antiques.

Ainsi, lorsque V. E. voudra y loger quelque seigneur, elle n'aura qu'à me faire l'honneur de m'adresser ses ordres, et, suivant les usages de Rome, l'on pourra prendre des meubles si beaux et si médiocres que l'on voudra et que V. E. le désirera. J'espère d'avoir l'honneur dans peu d'adresser à V. E. l'ordre et l'arrengement de notre nouveau palais.

J'ay l'honneur, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 459.

2927. — Wleughels a d'Antin.

Le 2e aoust 1725.

Monseigneur, — On travaille à ranger notre nouvelle maison,

et il ne reste presque plus rien dans notre ancienne demeure. Dans peu, tout sera ajusté, et cela vient assez bien. On pouvoit faire quelque petite chose un peu mieux; mais j'ay vu qu'on le prenoit d'un ton fort haut; lorsque V. G. nous aura fait la grâce d'envoyer le portrait de S. M., on accommodera la sale beaucoup mieux.

M. *Poerson* est fort haut; mais avec des soumissions et un peu de patience on lui fait faire ce que l'on veut. Je croi qu'il est mieux d'en agir ainsi que de chagriner un homme très âgé, à qui cela pourroit faire mal.

Sur le repos de l'escalier, qui est beau, on y a posé des statues, ce qui donne en entrant un air de magnificence; mais il faudra ajuster les piédestaux, qui pour la décoration ne conviennent pas.

M. *Poerson* souhaite que les copies qu'on vient de faire restent pour orner l'Académie; ceux qui les ont faites voudroient qu'elles allassent en France, car ils se flattent que V. G. les verroit, et, étant, ils croient que ce seroit un moyen pour pouvoir lui faire leur cour, et ils n'ont pas tort; c'est à elle à en ordonner. Je lui rends des grâces infinies de ce que, malgré ses grandes occupations, elle a bien voulu se ressouvenir de moy dans la lettre qu'elle a écritte à M. *Poerson*. Je sçais que je suis le plus petit de ceux qui prennent part aux honneurs qu'il reçoit du Roy, mais je n'en suis pas pour cela le moins zélé, étant, avec un très profond respect, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 97.

2928. — D'ANTIN A POERSON.

De Strasbourg, le 8 aoust 1725.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 11 juillet avec la copie du bail que vous avez fait du loyer du palais Mancini, qui est en bonne forme. J'attendray patiemment les plans que vous m'en promettez, car je ne suis pas icy sans occupation.

J'ay eu, samedy 4, mon audience publique pour faire la demande de la princesse de Pologne. La célébration du mariage est arrêtée pour le 15; il me tarde fort que toutes nos cérémonies soyent finies et de voir la plus aymable Reine du monde sur le trône que ses vertus et ses rares qualitez lui ont acquis. Je me

trompe fort, ou elle fera le bonheur de la vie du Roy et celui de ses sujets. Je laisse aux gazettes à vous dire le reste.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 456.

2929. — D'Antin a Wleughels.

De Strasbourg, le 8 aoust 1725.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 11, avec le mémoire détaillé qui me met fort bien au fait de votre nouvelle maison, et j'en attendray les plans sans impatience.

Vous ne sçauriez mieux faire que d'avoir des ménagemens pour le sr *Poerson;* son grand âge mérite des égards; de plus, il vaut mieux une paix simulée qu'une guerre déclarée.

Je laisse aux gazettes à vous informer de tout ce qui se fait icy à l'occasion de l'auguste cérémonie du mariage du Roy, me réservant seulement de vous dire, et avec vérité, que jamais le trosne de France n'aura été décoré de tant de vertus et de grandes qualitez que celles qu'y va porter notre nouvelle Reine. Je n'ay rien vu de plus aymable; elle intéresse tous ceux qui ont le bonheur de la voir, et il n'est personne de tous ceux qui la connoissent qui ne sçache bon gré à la fortune de la haute destinée qu'elle lui fait. Je ne sçaurois vous en dire assez.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 94.

2930. — Poerson a d'Antin.

Le 9 aoust 1725.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir deux lettres, de la part de Votre Excellence, l'une de Chantilly, du 8 juillet, la seconde du 21 du même mois, par laquelle elle me fait l'honneur de me dire qu'elle part le même jour pour se rendre à Strasbourg y faire son entrée et y exécuter son illustre ambassade, qui sans doute sera très magnifique et d'un grand goût, ayant été ordonnée sur les idées de V. E., qui pense toujours noblement et très magnifiquement. Ainsi j'espère, Mgr., recevoir dans peu la rela-

tion de cette pompeuse cérémonie qui doit faire honneur au Roy et à toute la nation.

Les trois élèves, sçavoir *Natoire*, *Lobel* et *Joras*, ont achevé leurs copies.

Natoire, la plus grande des trois, qui est d'après *Piètre da Cortone*, représentant le *Rapt des Sabines,* est très bien; aussi est-il le plus agréable des trois.

De Lobel, qui a fait la copie du *Bacchanale*, du *Titien*, a bien réussi, l'ayant bien peint et assez bien coloré.

Joras est le plus foible des trois; cependant, il n'a pas mal réussi dans celle d'après *Paul Véronèse*[1], qu'il a copiée.

Je compte faire mettre ces copies dans notre nouveau palais jusqu'à ce que Votre Excellence en ordonne autrement.

Le duc de Parme ayant fait présent d'une urne antique trouvée dans la vigne Farnèse *in Campo vacino*, et cette urne ayant été endommagée, S. É. Mgr le Cardinal de Polignac a jugé à propos de la restaurer et l'a fait apporter à l'Académie pour que le s^r^ *de L'Estache* la restaure, à quoi il va travailler incessamment, étant très capable de le faire[2].

J'ai l'honneur d'être, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 467.

= 1. Depuis : « Les trois élèves »; Lecoy, p. 181.
2. Depuis : « Le duc de Parme »; Lecoy, p. 181.

2931. — Note anonyme sur les affaires de Rome.

A Rome, le 8 aoust 1725.

Les relations qui sortent par un canal digne de foi méritent quelqu'attention.

Le Pape, considérant l'état présent de la chambre et les sommes qui restent séquestrées en Portugal, et à cette nonciature toutes fois confirmée, quoiqu'il reste à Mgr Ferrea quelque juridiction sur les bénéfices ecclésiastiques, on ne doit pas pour cela douter que Sa Sainteté ne soit, suivant ce qu'on entend dire, résolue de procurer le remède nécessaire à de semblables préjudices de l'Église, avec la promotion de Mgr Bichi; et, d'autant plus, parce que la satisfaction de le créer Cardinal a été demandée par le roy de Portugal, non pas dans son royaume, mais sur les fron-

tières de l'Espagne, nonobstant les oppositions manifestes, considérant encore l'exemple d'Henry huitième, roy d'Angleterre, assurant que le prélat se trouve dans l'Estramadoure espagnole dans l'attente de la calotte.

Le mardy, au matin, le Pape ayant appris la mort de Mgr Battelli, arrivée la nuit par un asthme de poitrine, Sa Sainteté a fait fermer l'antichambre pour disposer de ses bénéfices ecclésiastiques comme stables, faisant sçavoir à M. le Cardinal Vallemani qu'il ne pouvoit pas l'entendre, nonobstant l'audience que Sa Sainteté avoit accordée à S. É. Sa Sainteté a conféré tous les bénéfices simples, qui montent à plus de mille écus, à M. le Cardinal Pipia, le canonicat de Sainte-Marie Majeure à Mgr de Sainte-Marie; celui-là de cetui-cy, en lad. église, à Mgr Simoni; celui de ce dernier, à Mgr Gambarucci; le bénéficiat de celui-cy, de Saint-Pierre, à Mgr Janvensi, et le canonicat de Saint-Marc, celui duquel il jouissoit, à Mgr Vincenti.

Le mercredy, l'après-dîné, Sa Sainteté est allée à la Minerve et à l'église des Saints-Apôtres pour le pardon général accordé par N. S. à Saint François d'Assise.

M. le Cardinal Ottobono a donné la paye de six mois à sa famille, qui reste encore créditrice de dix, et ce avec les sommes que S. É. a retiré de Milan.

Le Pape étant allé, le jeudy au matin, à la Minerve, S. S. a consacré l'autel de la nouvelle chapelle de Saint-Dominique; elle y a dit ensuite la messe et s'est portée en après au réfectoire de l'infirmerie, où elle a dîné joyeusement avec les Révérends Pères, y ayant fait prévenir [1] quelques provisions et, entre autres, cent pigeons avec cent poulets. On dit que, dans la matinée, on a trouvé à la porte une affiche qui disoit : *Capella Arabica in chiesa gotica*, c'est-à-dire : « Une chapelle arabique dans une église gothique. »

Suivant les relations étrangères, les remontrances que les ambassadeurs d'Holande et d'Angleterre ont fait à la cour de Madrid ont été pleines de bruit, non seulement parceque leurs souverains n'ont pas été informez du traité de paix conclud entre l'empereur et le Roy Catholique, mais encore, particulièrement, pour le commerce accordé par le susdit roy dans les Indes espagnoles aux compagnies d'Ostende et de Trieste; sur quoi, ils ont déclaré que c'étoit la ruine des vassaux [vaisseaux] hollandois, ce qui obligeoit ces puissances d'accord à procurer de découvrir un

remède propre, à quel hazard que ce soit, selon l'ordre de leurs démonstrations, que l'on n'étoit pas sans crainte de rupture, précisément pour le même commerce pour lequel les Hollandois se sont aujourd'hui démasquez, préférant l'intérêt à la fine politique observée jusqu'à présent d'une neutralité affectée; et l'Angleterre s'en aperçoit encore, ou, pour mieux dire, ce régnant ne poursuit plus certains égards pour la cour de Vienne. Comme si celle-là n'avoit pas correspondu avec des émotions de complaisance, lui ayant tenu caché le traitté de paix et ayant pensé seulement à son avantage : qu'on ne doit pas pour cela s'étonner si l'ambassadeur Stenop, à celle de Madrid, avoit aussi même fait des plaintes pleines de ressentiment, pour avoir le Roy Catholique rejetté la médiation de son souverain et avoir accepté avec vénération celle du Pape pour le rétablissement de la concorde entre les deux couronnes, que l'on peut tenir prochaine, suivant le contenu des lettres qui portent que cela fera devenir muette l'hydre hérétique.

On entend aussi parler des instances de l'Empereur, faites dans cette cour afin d'obtenir la bulle de la Croisade pour les royaumes de Naples et de Sicile, Milan et Mantoue, et que le Pape, ayant fait assembler en secret une congrégation particulière pour cette affaire, elle a fini par la négative avec les raisons de n'être pas nécessaire aux peuples de ces états, l'Italie se trouvant de tout temps abondante en toute chose, au contraire des Espagnols dont le païs est stérile pour les mêmes choses, et qu'ils étoient pour cela compatibles. Mais il semble pourtant qu'avec telle représentation l'esprit de M. le Cardinal Cienfuegos n'en est pas plus en repos, puisque S. É. continue à solliciter ses fréquentations pour cette expédition, qu'on suppute qu'elle puisse augmenter le trésor impérial de deux millions d'écus l'année, obligeant ces peuples, en général, à la prendre de près de deux jules par teste.

Le Pape est allé, le samedy au matin, dire la messe à la Minerve, puis a entendu une autre messe, et, dans l'après-dîné, S. S. s'est portée à Saint-Clément, — avec un attelage à six chevaux dans son petit carosse accoutumé, dit *frullone*, duquel il se sert pour le jardin, — où les Pères Dominicains anglois ont célébré, comme les autres, la feste de leur patriarche saint Dominique.

On a appris, le même jour, que M. le Cardinal de Sassonia se trouvoit nouvellement à l'extrémité de sa vie, par les lettres de la cour de Vienne, où l'on affirme qu'on craignoit d'apprendre à chaque moment son passage à l'autre vie, laquelle arrivant cau-

sera des nouveautez en cette cour, avec la promotion de deux sujets, tenant pour certain Mgr Bichi, quoique d'autres parlent encore de Mgr Banchieri, gouverneur de Rome; on ne croit pas, néanmoins, de préférer Mgr Orsini pour les hantises qui sont fréquentes, assurant que pour celui-là il y a un vigoureux engagement de M^rs les Cardinaux le Doyen, de Giudice et d'autres du Sacré Collège.

Le samedy, au soir, M. le Cardinal de Polignac est allé trouver Mgr Banchieri, avec lequel S. É. s'est entretenue une heure pour l'engagement notoire des loges, S. É. ne voulant point s'éloigner de sa prétention. Le dimanche, au matin, S. É. est allé dire la messe à l'église de Saint-Ignace. M. le Cardinal de Polignac a commencé à être plus souvent chez M. le Chevalier de Saint-Georges, et, dans le susdit jour, au lieu d'aller à vespres à Sainte-Marie Majeure, il est allé à la vigne de M. le Cardinal Albéroni, et, sur la nuit, ils se sont trouvez tous les deux chez M. le susdit Chevalier, qui les a traitté à souper, sçachant par les gens de sa maison que le motif procédoit de l'engagement desd. loges, son Roy déclarant que, cassant les prétentions de l'Espagne avec la paix faite, M. le Cardinal Cienfuegos doit aussi céder une desd. loges que, dans un autre cas, il en veut deux comme roy de France et de Navarre (*sic*).

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 460.

= 1. Dans le sens de : venir d'avance.

2932. — Wleughels a d'Antin.

Le 10 août 1725.

Monseigneur, — Les copies qu'ont faites les pensionnaires viennent d'être entièrement achevées, et la troisième, qui est un *Enlèvement des Sabines*, vient d'être apportée au logis; elle est fort bien, et les élèves font à présent quelques tableaux d'invention pour tâcher de mettre en pratique les belles choses qu'ils ont étudiées; c'est par ces comparaisons qu'ils peuvent profiter et trouver la manière d'arriver à se rendre habile, qui est ce que désire V. G.

Le palais s'ajuste fort bien, et les statues, qu'on pose et qu'on restaure, rendront les appartements bien décorez, et on trouvera de quoi se perfectionner partout, jusques sur le degré, où les figures antiques se trouvent dans un très beau jour.

Je vis, samedy dernier, l'ambassadeur de Portugal qui s'arrêta longtemps devant notre porte. Ce n'étoit pas seurement pour voir le palais, mais, comme je crois, pour voir des statues qu'on ajustoit. Il y a longtemps qu'il le connoît; le Cardinal d'Acugna y demeuroit.

Je souhaite à V. G. toutes sortes de prospérité et surtout de la santé dans les fatigues honorables dont il est chargé, et suis, avec un profond respect de Votre Grandeur, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 52.

2933. — Note anonyme sur les affaires de Rome.

A Rome, le 22 aoust 1725.

On assure que Mgr le Cardinal Cinfuegos se soit employé pour le rétablissement de la monarchie de la Sicile, qu'il aît même fait voir la bulle de Clément XI qui l'a annulée; mais Sa Sainteté, considérant que ce tribunal n'assujetissoit pas moins les ecclésiastiques que les propres évêques, elle a donné la négative avant qu'entre elle et M. le Cardinal Paulucci ils ayent formez un Bref, sans passer par cette secretairie et sans en donner part à M. le Cardinal Coscia, qui s'en est en après beaucoup chagriné; avec lequel Sa Sainteté a non seulement confirmé l'abolition, mais que le tribunal des évêques seroit supérieur à tout autre, et puis après a envoyé au même Cardinal Ministre avec ordre que, comme archevêque de Montréal, il deusse le dépêcher à Palerme; qu'ayant refusé de le faire, on se serviroit d'un autre canal; sur quoy, on prétend de là que ça a été la cause du retardement du voyage; que, dans un tel cas, on prévoit des discordes.

Cependant, le Pape semble qu'il soit d'une opinion délibérée de ne plus accorder la bulle de la Croisade, ou soit par cet accident ou par les vigoureuses déclarations faites par M. le Cardinal de Polignac, que, si elle sera accordée à l'Empereur, S. S. sera obligée de l'expédier aussi à son Roy, pour s'en servir par toutes les provinces de la France, puisque ces anciens princes ne soignent pas le passage de l'Italie pour la délivrer des tyrans et pour la fin précise d'agrandir l'Église.

Ainsi, il est certain que tous les discours et les intentions s'étendent aujourd'huy sur la dépendance des loges, parce que

chacun en parle selon le propre génie pour vouloir Mrs les Cardinaux de Polignac et Cinfuegos soutenir l'engagement avec toute la force réputée par l'un et par l'autre de leur souverain, qui ne laissent pas pourtant de faire faire des réflexions sur l'exemple que, le plus souvent, d'une petite étincelle prend son origine une grande incendie.

Il est aussi certain que quelque prêtre vêtus en habit court, ayant été par Rome observez par le Pape, Sa Sainteté s'en est plaint à M. le Cardinal Corradini pour être ses ordres peu exécutez; sur quoy S. É. lui a répondu en riant : « Votre Sainteté, qui est Pape et doit comparoître avec la majesté accoutumée de Pontife, se fait voir des fois en Religieux. » C'est à cause de cela que le Pape, sans réplique, lui a tourné le dos.

Sa Sainteté est allée, le mercredy au matin, nonobstant les dissuasions au contraire, dans un état privé, à Sainte-Marie Majeure, où, étant assisté par vingt-six Cardinaux, elle a chanté une messe solennelle, laquelle étant finie, Mrs les Cardinaux Ottobono, de Sainte-Agnès et Albano se sont unis en une congrégation, par son ordre, du cérémonial, sans qu'on ait sçu pour quelle affaire, quand ce ne seroit pour le susdit caractère de nonce à Bruxelles.

On a dit semblablement que, les contrariétés étant ajustées en cette cour, M. le Cardinal Bentivoglio aît été puis élu ministre d'Espagne, et que, le même soir du jeudy, M. le Cardinal Albano soit allé au Pape pour demander la légation de la Romagne.

Le Pape ne voulant pas croire aux médecins du dommage que Sa Sainteté apportoit aux bains, ceux-cy s'employèrent avec le confesseur, qui a empêché Sa Sainteté d'y entrer, non sans scrupule de conscience, qui furent pour ce sujet suspendus dans lad. matinée.

C'est pareillement une chose considérable que les grands d'Espagne, qui étoient au service de l'Empereur, qu'auçun aît voulu continuer dans leurs employs pour vouloir retourner à leurs maisons, la paix étant faite; en manière que la cour de Vienne leur a fait inutilement quelque offre, par des gens les plus civils, d'assignations de terres en Hongrie, pour les rendre riches; et le comte de Galves avoit, pour ce sujet, renoncé son régiment, comme le comte de Fongalade avoit fait à Naples sa charge de Général des galères pour retourner en Espagne, nonobstant qu'ils sçachent qu'ils ne seront pas trop bien regardez ni respectés.

On tient aussi pour certain que le marchand de Rossi, à Saint-Charles de Catenari, ayant donné un indice d'avoir en sa boutique quelques balles de draps deffendus, les archers y furent dépêchez par le pro-camerlingue; que, la perquisition étant faite, la prétendue contrebande fut découverte; mais led. marchand les ayant déclarés appartenir à M. le Cardinal Coscia, l'exécution a été suspenduë; de quoi M. le Cardinal Albano n'étant pas trop bien satisfait, S. É. est allé chez M. le Cardinal Paulucci pour décharger là sa colère; mais on lui a fait réponse qu'il ne devoit pas tant se tourmenter avec son zèle, mais se servir du silence et fermer les yeux.

On a dit aussi que, nonobstant les dissuasions, le Pape a voulu entrer dans le bain, et qu'il a fait la grâce à Mgr Nicolai de l'extraction de six mille rubbi[1] de bled de cet état, chaque rubbio étant du poids de 640 livres, afin de les faire profiter du tant par rubbio.

Par la voye de Venise, qu'on tient être la plus courte, S. S. a dépêché, le soir du samedy, à Mgr Spinelli, le caractère manifeste de nonce, combien que l'allée au gouvernement de Flandres de l'archiduchesse soit pour encor éloignée à cause des grandes difficultés qui se rencontrent dans ces états, de lui accorder une assignation annuelle d'un million et deux cens mille florins, comme prétend la cour de Vienne, qui n'entend pas rien quitter de ces revenus pour son entretien.

M. le marquis de Prie, après tant de triomphes, se trouve dans lad. ville retenu et sujet aujourd'hui à l'examen d'un rigoureux procès.

L'on ne peut douter de la résolution du Pape de vouloir aller, au 28 de ce mois, dîner au couvent des Pères Dominiquains de Monte-Mario, qui est dehors la ville, et dormir la nuit à Tour de Vento, faisant craindre qu'il veuille terminer sa demeure au palais de Monte-Cavallo, Sa Sainteté ayant ordonné la taillade du bosquet du jardin du Vatican.

Quoyque par des lettres de plusieurs cours on fait des démonstrations de l'élection faite par celle d'Espagne de M. le Cardinal Bentivoglio pour son ministre dans celle de Rome, on vit pourtant jusqu'à cette heure dans l'incertitude; que cela, nonobstant, ne laisse pas tenir les Espagnols en agitation, dans la crainte de courir le même sort qu'ils ont rencontrés avec feu M. le Cardinal Acquaviva, de n'être pas trop bien écoutez, ny protégez; leurs

doutes croissans par les lettres qui portent, en outre, l'affirmation d'être destiné pour envoyé à Gennes le s^r^ Cornego, et pour ambassadeur en Hollande M. le marquis de Saint-Philippe.

Par celles de Venise, on apprend que M. le prince Sainte-Croix s'est entretenu là dans l'espérance d'obtenir la charge d'ambassadeur auprès du Sénat.

Le dimanche, dans le temps que le Pape s'est mis à table, M. le Cardinal de Giudice lui a fait servir une souppe à l'Espagnolle, dite *Oglia*[2], que S. S. a mangé avec plaisir.

On a sçut que M. Vidoni devoit partir à temps pour Crémone, sa patrie, et, ayant reçeu l'avis de la vacation d'une abbaye en ce lieu-là, il s'est porté sur la minuit chez le Pape, où, étant introduit avec quelque difficulté par le nommé Menichiello, lui a présenté le placet avec la supplique de lad. abbaye, en rapportant le *SSmus annuit*, et, reçeu au lit semblablement par M. le Cardinal Corradini, que, l'expédition étant signée, il a courru chez M. le Cardinal Scotti qui lui a conseillé de partir dans cet instant pour éviter quelque accident de changement, comme il a fait la même nuit.

M. le Cardinal Coscia étant surpris, le soir, de quelque indisposition, une sérénade a été différée pour le lundy, qu'étant augmenté en son Éminence, on a pour lors appellé le médecin et suspendu aussi de nouveau pour le soir du lundy.

Archives nationales, O1 1958, fol. 470.

= 1. Rubbio, mesure pour les grains, usitée en Italie, du poids de 25 livres.
2. Olla podrida.

2934. — D'Antin a Poerson.

De Metz, le 22 aoust 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 18 juillet, avec la copie du bail du palais Mancini et celle du 2 août.

Je suis fort aise que vous me disiez du bien de vos élèves et qu'ils marquent quelque émulation. Vous ne sçauriés trop les piquer de cette noble jalousie, qui fait que chacun s'efforce à devenir meilleur. J'attends l'ordre de l'arrangement du nouveau palais que vous me promettez. Je ne vous parle point de l'appartement de réserve, puisque vous y avez pensé avant moy.

Voilà enfin ma commission finie. Si j'en crois ce que l'on dit,

je m'en suis acquitté avec honneur. Ce que je sçay de bien certain, c'est que nous menons au Roy une Reine qui doit faire les délices de sa vie et que toute la France adorera.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 460.

2935. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Metz, le 22 août 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 19 juillet et celle du 2 août. M. *Poerson* m'a envoyé les plans de votre nouveau palais, dont je suis très content. A l'égard de la décoration intérieure, dont vous me parlez, il faut y faire de votre mieux avec ce que vous avez; je pourvoirai au reste avec le temps et pied à pied.

Vous aurez incessamment le portrait du Roy; s'il n'est pas assez grand, c'est votre faute, puisqu'on l'aura fait selon la mesure que vous avez envoyée.

Je vous exhorte à toujours bien vivre avec le sr *Poerson;* on doit quelques ménagemens aux personnes de son âge.

Voilà ma commission finie, et nous faisons route pour mener la Reine à Fontainebleau, et je peux dire, avec vérité, que cette princesse doit faire le bonheur du Roy, celui de toute la France et l'admiration de l'univers.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 108.

2936. — POERSON A D'ANTIN.

Le 22 août 1725.

Monseigneur, — Il nous manquoit deux jambes du cheval du Campidoglio, pour lesquelles j'ay eu recours à Mgr le Cardinal de Polignac, qui a été chez le Sénateur et les Conservateurs pour avoir la permission de les faire mouler sur l'original; ce que nous avons obtenu et que nous commencerons dans deux jours, ayant cette ouvrage fort à cœur.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 469.

2937. — Le Cardinal de Polignac a M. de Morville.

A Rome, ce 23 aoust 1725.

« ..... Je souhaiterois avec passion d'avoir un beau *portrait du Roy et un autre de la Reyne*, afin de les faire voir à toute cette cour, qui en est extrêmement curieuse. Je vous supplie de vouloir bien me procurer ces deux faveurs. Au reste, je me prépare à célébrer le mariage de S. M. le mieux ou le moins mal qu'il me sera possible. Ne pouvant faire beaucoup, je voudrois au moins, dans *une occasion si brillante*, ne rien faire de méprisable aux yeux d'une ville qui n'a du goust que pour le faste..... »

Le Cardinal de Polignac.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 666, fol. 372. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2938. — D'Antin a Poerson.

De Châlons, le 29 aoust 1725.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 9. J'aurois bien voulu répondre à l'idée que vous avez de moy pour mon ambassade. J'avois trop peu de temps devant moy pour la rendre plus magnifique; mais j'y ai fait de mon mieux, et les autres en paroissent contens. J'ai chargé votre amy Courdoumer de vous en faire une relation; quoiqu'il soit un paresseux, il m'a promis de vous en envoyer une.

Je suis fort aise que vos élèves ayent achevé leurs tableaux et que vous en soyez content; rien ne sçauroit mieux convenir à la décoration de votre Académie que ces monumens du travail de vos jeunes gens, et ce doit être un aiguillon pour eux qui les engage à mieux faire. Je vous remercie de vos nouvelles et je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

P. S. — La Reine se porte bien, malgré les fatigues d'un long et pénible voyage; mais les mauvais temps et les chemins affreux brisent tous nos équipages[1]; nous espérons cependant arriver le 5 à Fontainebleau.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 468.

= 1. Rapprochez de ce passage l'étrange note rédigée par le duc d'Antin

lui-même, et publiée, avec un commentaire de Paul Mantz, dans les *Archives de l'art français* (t. I, p. 301), sur l'accident arrivé à une voiture remplie de dames de la cour dans le trajet de Provins à Montereau, le 3 septembre. Le ton goguenard de ce récit contraste d'une façon piquante avec les relations pompeuses que le duc fait ailleurs de sa mission.

2939. — D'Antin a Wleughels.

De Châlons, le 29 août 1725.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 10.

Je suis fort aise que les tableaux de vos élèves soient achevez et que vous en soyiez content. Je mande au s^r^ *Poerson* qu'il convient de les placer dans le palais pour qu'on voie que nos jeunes gens travaillent, et que cela leur donne quelqu'émulation.

Je vous remercie de tous les biens que vous me souhaittez; ma santé est, Dieu mercy, assez bonne, malgré les fatigues d'un long voïage que les temps qu'il fait et les mauvais chemins rendent encore plus pénible. Notre Reine est en parfaite santé, et j'espère qu'elle arrivera de même à Fontainebleau, où nous comptons être le 5 du prochain.

Je ne vous répéterai point tout ce que je vous ai mandé dans mes précédentes de cette princesse; je vous dirai seulement qu'on ne craint point d'exagérer en lui donnant toutes sortes de louanges.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 111.

2940. — M. de Pressiat a M. de Morville.

A Rome, le 30 août 1725.

..... Nostre feste de Saint-Louis a brillé cette année plus que les précédentes par bien des endroits. La parure de l'église a esté tout ce qu'on pouvoit désirer : les étoffes d'or, les velours chargés de galons et franges d'or couvroient les piliers et remplissoient de festons les vuides des arcades; les damas galonnés n'on servi qu'en second dans l'ornement de l'église.

Le portrait du Roy, celui que j'ay apporté, y estoit exposé vis-à-vis celuy du Pape. C'est une copie que le peintre Vanlo m'a luy-mesme faitte sur son original. Je ne saurois, Monseigneur, vous exprimer la curiosité, l'admiration et la vénération que les

Romains de tous les Estats ont marquée à la vuë de la ressemblance directe de nostre maistre, ce monarque à la vie duquel la tranquilité de l'Europe est attachée. M. le Cardinal de Polignac fait tirer celuy de la Reyne sur une estampe qui est venue icy au hazard pour l'exposer avec ceux du Pape et du Roy le jour du *Te Deum*.....

PRESSIAT.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 666, fol. 433 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2941. — MORT DE POERSON.

2 septembre 1725.

Poerson fut enterré dans l'église de Saint-Louis-des-Français, dans la basse nef droite, où l'on lit, au-dessus de son buste[1], cette épitaphe :

D. O. M. — Hic jacet — CAROLUS FRANCISCUS POERSON, — qui, dum Parisiis inter pictores, — splendide floreret, — Romam missus a Rege Ludovico XIIII, — Gallicæ Academiæ Præfectus constituitur, — Cruce deiparæ de Monte Carmelo et Sancti Lazari, — decoratur, — inter Arcades computatur, — et in romanâ divi Lucæ Academiâ Princeps eligitur. — Tandem, probitate clarus, religione clarior, — in pauperes profusus, in omnes beneficus, — Gallis, Italis exterisque omnibus nominis famâ notissimus, — acceptissimusque — obiit II die Sept. M DCCXXV, — ætat. LXXII. — Maria Philiberta de Chaillou, — mœrens — dilecto conjugi, — p. (posuit).

Philippe de Chennevières. *Épitaphes de quelques artistes français dans l'église de Saint-Louis-des-Français à Rome. — Archives de l'art français*, 1re série, V, 1857, p. 32-33.

1. Dans la bibliothèque de la Villa Médicis à Rome, il y a un buste en plâtre, anonyme, de *Poerson* (*Revue de l'art français*, in-8°, décembre 1884, p. 185).

VIII.

DIRECTORAT

DE

WLEUGHELS[1]

SEUL

(2 septembre 1725).

2942. — Wleughels a d'Antin.

Le 6 septembre 1725.

Monseigneur, — Je lis à présent toutes les gazettes, chose que je n'avois jamais faite. J'y apprends partie de ce que fait V. G.; j'ai même vu des lettres particulières de quelque officier de Mgr le Cardinal de Rohan; mais rien ne m'a si bien instruit que la lettre que V. G. a bien voulu m'envoyer, dont je lui rends de très humbles grâces. En peu de paroles, j'y ai vu le bonheur et les grâces que la Reine apporte à la France et dont elle se doit réjouir à jamais. J'en ai fait part à M. le Cardinal de Polignac et aux bons François qui sont icy. Je me suis fait un plaisir de leur annoncer leur bonheur et de leur apprendre de qui je le tenois[2] pour les en assurer. Peut-être l'amour-propre y a eu un peu de part; mais, en vérité, Mgr, cela m'est plus pardonnable qu'à un autre.

Le jeudy, qui fut le 30e aoust, M. *Poerson* vous écrivit[3]; mais, à ce qu'on m'a appris depuis, il eut peine à signer son nom, étant tombé malade tout-à-coup. Il fit néanmoins céler son mal à tout le monde, même à sa femme; ça n'a pas empêché que Dieu n'en aît disposé dimanche matin, deuxième de ce mois. Il a laissé, à ce qu'on m'a dit, des comptes assez embrouillez, ne m'ayant jamais voulu faire part d'aucune chose et me traittant

très durement lorsqu'il s'imaginoit que je voulois prendre part aux affaires de l'Académie.

Comme le premier ordre que me donna V. G. fut de ne point avoir de discussions avec lui, j'ai tout souffert sans jamais oser le contredire, car il étoit très hault. J'espère que le labyrinthe ne sera point si embrouillé qu'on ne puisse s'en débarasser; j'en rendrai un compte exact à M. de La Motte. J'aurai tout le soin que je dois de l'Académie que V. G. veut bien confier à mes soins, et ferai tout mon possible pour n'être pas tout à fait indigne de la grâce qu'elle a bien voulu me faire[4].

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 112.

= 1. 1724. — *Nicolas Wleughels* a parlé de lui-même dans la lettre qu'il a écrite de Rome à Dubois de Saint-Gelais sur la vie de son père *Philippe Wleughels.* Après s'être étendu sur son frère aîné, il ajoute :

Le jeune, après ses études, se fit peintre. Il avoit assez de disposition; mais, son père, étant vieux lorsqu'il commença ses classes et se mit à peindre, ne put pas lui donner toute l'attention qu'il falloit, ce qui fut cause qu'il ne parvint point où il pouvoit peut-être arriver. Après la mort de son père (1674) et après avoir eu un prix à l'Académie (le second prix en 1694), il fit le voyage de Rome et de Venise, où, l'âge lui étant venu, il étudia plus sérieusement et revint ensuite à Paris, après avoir resté plus de deux ans en Italie, un peu moins ignorant qu'il étoit parti. Il fut reçu de l'Académie en..... (le 31 décembre 1716), et, après avoir travaillé avec quelque petite réputation pendant quelques années, on l'envoya à Rome (il avait cinquante-cinq ans), pour être Directeur de l'Académie que Sa Majesté y entretient. — *Mémoires inédits des académiciens,* t. I, p. 360.

2. Depuis : « Je lis à présent »; Lecoy, p. 186.

3. Cette lettre ne se trouve point dans les registres de copies; la dernière lettre de *Poerson* qui nous soit parvenue est, ainsi qu'on l'a vu, du 22 août. Peut-être Poerson n'envoya-t-il pas la lettre du 30.

4. Depuis : « Le jeudy »; Lecoy, p. 186-187.

2943. — M. DE MORVILLE AU CARDINAL DE POLIGNAC.

Le 11 septembre 1725.

« ..... J'ay reçeu l'ordre de prendre des mesures pour faire passer à Rome, le plus tost qu'il sera possible, les portraits du Roy et de la Reyne que demande V. É..... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 666, fol. 380 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

2944. — LA VEUVE DE POERSON A D'ANTIN.

Le 12 septembre 1725.

Monseigneur, — Je me flatte toujours que V. G. accordera quelques regrets à la mémoire de feu M. *Poerson* et, qu'en faveur du zèle qu'il avoit pour son service et de la soumission qu'il a toujours témoigné à ses ordres, elle aura la bonté de protéger sa veuve, qui n'a d'autre mérite que celui de lui avoir appartenu.

J'attendray les ordres que vous me donnerez, Mgr, pour vous envoyer les comptes réglez et signez de M. *Poerson*, pour les deux premiers quartiers finis au dernier juin de l'année courante.

J'ay fait demander à M. *Wleughels* s'il vouloit se charger de payer le troisième à la fin de septembre, M. *Poerson* ayant fait la dépense de juillet et août; mais. plusieurs payements ne se faisant qu'au bout des trois mois, il me paroissoit que ce seroit suivre l'intention de V. G. de ne point diviser ce quartier et qu'une même personne prît le soin de tout le payement pour lui en rendre compte.

M. *Wleughels* a cru que cela ne convenoit pas et qu'il falloit que je payasse pour les deux mois de juillet et août, lui se chargeant du mois de septembre. Je tiendray donc mes comptes tout prests, tant ceux de la dépense ordinaire que celle qui a été faite pour le nouveau palais. J'ay pour cela le secours de M. *L'Estache*, qui me donne ses soins, son temps et ses peines, et j'obéiray à vos ordres, Mgr, au moment que vous voudrez bien m'honorer.

J'ay reçeu la lettre de Metz, dont V. G. a honoré M. *Poerson*, du 22 août; je n'ose vous dire, Mgr, la joye que me donnent les nouvelles publiques en m'apprenant l'honneur qu'a fait au Roy et au royaume votre brillante ambassade. Nos souhaits sont à présent que vous conduisiez à bon port la plus accomplie princesse de l'univers, que vous jouissiez en santé du fruit de vos travaux et de vos dépenses, que le Seigneur bénisse au plutôt un mariage qui est l'ouvrage de la sagesse et de la vertu, et que vous soyez toujours persuadé du profond respect avec lequel je suis, Mgr, de V. G. la très, etc.

MARIE DE CHAILLOUX POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 476.

2945. — Wleughels a d'Antin.

Le 13 septembre 1725.

Monseigneur, — Dans une lettre que M. *Poerson* reçut, il y a quelque temps, je vis que V. G. souhaittoit qu'il y eût à l'Académie un apartement de réserve pour quelque personne qu'elle pourroit envoyer. Suivant ses ordres, je voudrois bien qu'elle me fît la grâce de me dire si je dois faire meubler cet appartement, afin qu'il fût tout prêt en cas qu'il arrivât quelqu'un de sa part.

On est après à finir de restaurer quelque figure que M. *Poerson* avoit commencé à faire ajuster, entre autre le cheval de *Marc Aurèle*, dont il a obtenu la permission de faire mouler quelque partie. Il se rencontre cependant quelque petite difficulté qui sera, dit-on, facile à surmonter.

Depuis le décès de M. *Poerson*, le prince de l'Académie de Rome m'est venu trouver[1] et m'a appris que toute l'Académie m'avoit nommé pour être de cette Compagnie, sans que je l'eusse demandé, honneur, à ce qu'il m'a dit, qu'on n'avoit jamais fait à personne. Je l'ai remercié comme je le devois, mais j'ai cru le devoir dire à V. G., car, si j'ai quelque mérite icy, il ne peut venir que de l'honneur qu'elle m'a fait, dont je lui dois rendre, comme je le fais, de très humbles grâces.

Aussitôt que les préparatifs que M. le Cardinal de Polignac fait pour la feste du mariage de S. M. seront achevez, on fera icy les réjouissances publiques. Grande partie de la place Navone, où on dresse un feu magnifique, sera illuminée; la cour du palais de S. É., qui est disposée à merveille pour recevoir toute sorte d'embellissements, sera toute éclairée, et, dans le fond, il y fait dresser un théâtre, dont le dessein est très beau; on y placera une musique, où toute la noblesse de Rome sera invitée.

Je ne cesserai de donner mes soins pour que l'Académie parvienne au point de perfection que vous désirez, étant, avec un très profond respect, Mgr, etc.

Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 117.

= 1. Le peintre *Giuseppe Chiari*, prince de l'Académie de Saint-Luc pendant trois ans, de 1723 à 1725 (Missirini, p. 203-205).

2946. — M. de Morville au Cardinal de Polignac.

A Fontainebleau, le 18 septembre 1725.

« ..... On va préparer un portrait du Roy pour le faire passer incessamment à Rome, mais l'envoy de celuy de la Reine ne peut être aussi prompt, Sa Majesté n'ayant pas esté peinte..... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 670, fol. 347. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

2947. — Wleughels a d'Antin.

Le 20 septembre 1725.

Monseigneur, — On travaille à épurer les comptes de M. *Poerson.* Cela ne laisse pas que d'employer du temps, parce qu'ils sont fort embrouillez. Il avoit bien donné congé de la maison dont nous sommes sortis; mais il n'avoit pas achevé de vuider les appartements. Je crois qu'aujourd'hui tout sera fini, et je verrai à ajuster le paiement du reste des loyers le mieux que je pourrai, malgré les grandes prétentions que les maîtres de la maison semblent avoir.

La feste qu'on doit faire icy pour le mariage du Roy approche. Les préparatifs qu'on voit promettent au public quelque chose de singulier et de beau, et M. le Cardinal de Polignac ne le trompera pas. On compte que ce sera pour dimanche, 23 de ce mois, le concert; pour le lundy suivant, le *Te Deum* le matin et le feu le soir. Outre que vous ne manquerez pas de description, V. G. en aura des estampes; car on grave actuellement toute la décoration, tant du palais que celle de la place Navone.

M. le Cardinal me dit dernièrement qu'il s'en rapportoit bien à moy pour la décoration de notre palais; je tâcherai de bien faire.

Je ne répète point à V. G. que je vois à présent avec plaisir les nouvelles publiques, où je sçai que j'apprendrai des siennes; mais je lui avouerai que rien ne me paroît au-dessus de la grâce qu'elle vient de me faire en m'aprenant des nouvelles de sa santé, qui est bonne, malgré les fatigues d'un long et pénible voyage et la dureté de la saison. C'est ce qui m'intéresse le plus, et je l'en remercie de tout mon cœur, étant, avec un très profond respect, Mgr, etc.

Wleughels.

P.-S. — Tout est changé : le *Te Deum* et le concert sont pour mardy vingt-deux, le feu pour le mercredy.

Madame la princesse de Saint-Martin vient d'envoier demander une place chez M. le Cardinal, qui sera contente, a-t-elle fait dire, quand ce seroit dans la chambre du moindre serviteur. On a offert une très grosse somme de cinq fenestres en place Navone, qu'on n'a pas voulu accepter.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 119.

2948. — La veuve de Poerson a d'Antin.

Le 20 septembre 1725.

Monseigneur, — Je reçois la lettre dont V. G. a bien voulu honorer M. *Poerson*, le 29 d'aoust, dans son passage à Châlons. J'ai déjà eu l'honneur de vous féliciter, Mgr, du succès de votre ambassade, dont votre modestie vous fait parler si sobrement; mais dont les nouvelles publiques et particulières nous ont appris l'ordre, la pompe et la magnificence. Je prends la liberté aujourd'huy de vous féliciter d'être arrivé au terme et d'y avoir heureusement conduit une princesse qui régnera encore plus sur le cœur de ses sujets que sur leur personne. Il est bien fâcheux que le temps ait si peu concouru à la joye des peuples et aux mesures que l'on avoit prises pour un agréable voyage; mais il est heureux que, la saison ayant été incommode et les chemins difficiles, V. G. ait conservé sa santé et contribué à celle d'une Reine qui va être l'amour et l'exemple de son royaume.

M. le Cardinal de Polignac doit célébrer dans peu de jours la feste de son arrivée et de son mariage, et, comme il est grand en tout ce qu'il fait et en tout ce qu'il pense, on voit déjà, par les immenses préparatifs, qu'il va donner un spectacle au-dessus de tous ceux qu'on a vu en pareille occasion. Je voudrois bien pouvoir en être témoin oculaire pour en écrire à V. G. tout le détail; mais je ne suis plus du monde qui voit, ny de celui qui a droit de voir; j'espère cependant d'être instruite de tout ce qu'il y aura de mieux et de prendre la liberté de le lui écrire.

Jouissez maintenant, Monseigneur, du repos que vos fatigues vous ont acquis; souffrez que je cherche quelquefois mes consolations dans l'honneur de votre souvenir, et croyez que je serai

toute ma vie, avec un très profond respect, de V. G., Monseigneur, etc.

MARIE DE CHAILLOUX POERSON.

La réponse du duc d'Antin est comprise dans celle du 12 octobre 1725 au sieur *Wleughels*.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 478.

2949. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Paris, le 21 septembre 1725.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 6.

Je suis fâché que le s[r] *Poerson* soit mort; mais je suis bien aise que son employ soit vacant, car le bonhomme ne faisoit que radoter depuis du temps[1], et sa jalousie rendoit le service très difficile.

Il faut songer présentement à faire de votre mieux pour soutenir l'Académie royale en tout son lustre et pour répondre à mes bonnes intentions.

M. le Cardinal de Polignac me mande que le palais de lad. Académie est fort bien accommodé et fort bien orné; c'est beaucoup pour la décoration publique; il faut que l'administration intérieure y réponde. Pour cela, envoyez-moy un état au juste, jusqu'au premier d'octobre prochain, de toute la dépense et recette, pour que je voye où vous en êtes et que je fournisse au payement; et établissez une correspondance seure avec moy pour qu'on paye régulièrement vos quartiers à Rome, lesquels je rembourserai icy très exactement, me piquant de grande fidélité dans le commerce; aussi, je ne manque jamais de crédit. Envoyez-moy pareillement un état de vos dépenses fixes par quartiers, et par articles séparez, pour que je voye s'il n'y a rien à augmenter ou diminuer pour maintenir l'ordre comme je le désire. Envoyez-moi aussi un état de tous vos meubles, linges et ustanciles qui servent à l'Académie et la qualité d'iceux, pour voir si vous êtes décemment accommodez et s'il y manque quelque chose. Pour le nécessaire ou pour la décence, proposez-moy ce que vous jugerez à propos pour y remédier.

Envoyez-moy aussi un inventaire exact de tous les ouvrages

qui sont dans lad. Académie et qui en font l'ornement, pour que je sois instruit de ce que nous possédons à Rome et de ce que nous en pouvons tirer en cas de besoin.

Puisque vous êtes présentement chargé de lad., je vous recommande surtout l'honneur de la France, l'ordre et la discipline, que j'ai en singulière vénération; d'avoir bien soin de vos élèves, de leurs mœurs et de cultiver leurs talents; de rendre un compte exact et détaillé à M. le Cardinal de Polignac dans ses heures perdues. Cette Éminence, curieuse des sciences et des beaux-arts, voudroit bien vous protéger et vous honorer de ses conseils dans toute les occasions, avec lesquels vous ne sçauriez manquer. Écrivez-moy régulièrement toutes les quinzaines, hors qu'il n'arrivât quelque chose qui méritât une lettre particulière, et accompagnez ce détail de ce que vous pourrez de bonnes nouvelles de la cour de Rome.

Faites bien mes complimens de ma part à la veuve Poerson et assurez-la de ma protection; mais, avant que de pouvoir me décider sur les grâces que le Roy peut lui faire, il faut que je sçache si elle veut passer le reste de sa vie à Rome, dans l'Académie, ou s'en revenir à Paris. Si elle prend ce dernier parti, fournissez-lui les frais de son voyage; je rembourserai icy, à veue, ce que vous aurez avancé. Si elle demeure à Rome, je vous ferai sçavoir ce que le Roy veut bien lui accorder pour sa subsistance, et, en attendant, ayez soin d'elle, car il ne faut pas abandonner les infirmes.

Rendez l'incluse à M. le Cardinal de Polignac.

Faites bien, Monsieur, et j'auray soin de faire valoir vos services et de vous procurer, dans les occasions, les grâces qui dépendront de moi, étant tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 113.

= 1. Belle oraison funèbre pour un serviteur qui occupa avec quelque mérite, durant vingt ans et dans des conjonctures assez difficiles, les fonctions délicates de Directeur de l'Académie de France!

2950. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 24 septembre 1725.

Monseigneur, — Depuis le dernier ordinaire, j'ay entièrement

finy avec les maîtres de la maison que nous avons quittée, et rendu, Dieu mercie, les clefs. J'ay si bien fait que je n'ay payé que jusqu'au dernier de ce mois, quoyqu'ils m'assurassent que je serois contraint à payer cinq ans qui s'en falloit que le bail soit expiré, suivant l'usage romain. Il est vray qu'après bien des discours, je luy ay promis que j'en écrirois, leur disant cependant que je ne m'engageois pas à pouvoir leur faire obtenir rien de plus que ce que je leur donnois pour parfait payement. Ainsi, Mgr, vous en ordonnerez comme vous le jugerez à propos.

Les fêtes qu'on a fait ici pour le mariage de S. M. devoient finir hyer vingt-trois; mais le mauvais temps a fait remettre le feu au premier beau jour. On peut bien assurer qu'on n'a jamais rien vu de si beau dans Rome, ny peut-être ailleurs. M. le Cardinal de Polignac s'est attiré l'applaudissement et l'admiration universelle; il me pria de dire à V. G. qu'il a été ravi d'avoir occasion de célébrer un jour qui doit faire le bonheur de la France, auquel vous avez eu tant de part et acquis tant de gloire[1].

Beaucoup de princes romains ont illuminé; tous les ministres, tous les ambassadeurs en ont fait de même, excepté le comte de Lagnase, ministre du roy Auguste, et l'envoyé d'Espagne.

L'église de Saint-Louis étoit ornée d'une magnificence qui ne peut guère s'égaler, et les ornemens dont étoit paré l'archevêque qui célébra la grande messe, le jour qu'on chanta le *Te Deum*, furent envoyez par M. le Cardinal Ottobon, qui en a fait un présent à l'église en mémoire de la fonction qu'on y fit ce jour-là.

Dès le grand matin, le palais de M. le Cardinal de Polignac fut rempli de noblesse romaine, d'archevêques, d'évêques et de toute la prélature, à qui S. É. fit présenter toutes sortes de rafraîchissements. Ils s'étoient rendus là pour l'accompagner et lui faire cortège jusqu'à Saint-Louis, où se trouvèrent des Cardinaux et plusieurs princesses et dames romaines. Il y eut une excellente musique, tandis que, devant le palais, couloient des fontaines de vin au son des tambours et des trompettes et des acclamations publiques.

Le soir du lundi, S. É. se fit un plaisir d'aller par Rome pour voir les réjouissances, les feux et les illuminations, et il me dit le lendemain qu'il me faisoit compliment; que, de toutes les illuminations qu'il avoit vu, il n'y en avoit pas une qui fît un si bel effet que la nôtre, et que je lui avois fait plaisir. Il est vray, car il

faut tout dire, que la beauté du palais contribuoit à faire valoir l'illumination.

Le soir, tout le monde se rendit à son palais pour entendre la musique; les appartemens et la cour étoient décorez au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer. Elle fut en un moment remplie de monde et les appartemens de noblesse. Les ministres et tous les ambassadeurs y vinrent; le roy et la reine d'Angleterre arrivèrent d'Albane exprès et y retournèrent la nuit; on y compta seize Cardinaux; mais ce qu'il eut de plus curieux, ce fut que les princesses voulurent bien être confondues avec les autres dames, pour ne point donner de sujétion et rendre la fête plus accomplie. Aussi on n'a jamais vu un plus bel assemblage ny rien de si agréable à la vue que les fenêtres et les galeries où étoient placez les princes, les princesses et la noblesse, entourés de la plus superbe décoration qu'on puisse imaginer. Il n'y eut pas jusqu'au prince Borguèse qui n'en voulût être, qui, tout perclu, sortit de son lit et se fit transporter et vint admirer comme les autres.

Vous aurez, Mgr, par les nouvelles, des relations plus circonstanciez de ce beau jour, où tout le monde eut lieu d'être satisfait par les profusions que répandit S. É. jusqu'aux moindres personnes, quoi qu'avec distinction.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 122.

= 1. Voyez la *Lettre sur les réjouissances faites à Rome au sujet du mariage de Louis XV*, publiée par le *Mercure de France* de décembre 1725. M. Henry de Chennevières a donné un extrait de cette relation dans son étude sur le Cavalier *Pietro-Leone Ghezzi* (Musée artistique et littéraire, 1881, t. I, p. 238).

2951. — La veuve de Poerson a d'Antin.

Le 27 septembre 1725.

Monseigneur, — J'ai reçu le dernier paquet que V. G. a fait adresser à M. *Poerson*, et j'ai rendu à M. *Wleughels* la lettre qui y étoit incluse. J'espère bientôt d'avoir la consolation d'apprendre, Mgr, que vous avez la bonté de me plaindre et de regretter un serviteur qui sçavoit honorer V. G. et qui faisoit tout son plaisir

d'obéir à vos ordres. C'est dans le même esprit que j'attendois moi-même de les recevoir pour me déterminer à faire des payemens qui, devant être compris dans ce troisième quartier de l'année courante, sembloient regarder M. *Wleughels*, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'écrire à V. G.; mais il a voulu absolument en être dispensé et m'a obligée à payer les deux mois de juillet et d'aoust, tant pour les dépenses ordinaires de la maison que pour le loyer de l'ancien palais, qu'on a été obligé de garder ces deux mois pour retirer les effets de l'Académie et les faire porter dans le nouveau, sous les yeux de M. *Poerson*, dont les soins n'ont pas été inutiles pour la conservation des statues. J'ai fait ces derniers efforts, quoique peu convenables à la triste situation où je suis; mais il falloit que quelqu'un les fît, et je me suis trouvée seule à espérer par là de faire plaisir à V. G.

M. le Cardinal de Polignac vient de donner au public le plus magnifique spectacle qu'on aît vu depuis longtemps dans Rome. Il a ordonné des illuminations pendant trois jours dans son palais et aux environs; et, comme il a donné part du mariage du Roy à tous les Cardinaux, princes et cavaliers de Rome, ils ont tous illuminé de leur costé, et toute la ville a paru prendre part à cette feste. Il l'a rendue superbe par les embellissements de son palais, dont la cour, le portique et la gallerie étoient ornez par des tapisseries de damas cramoisy, couvert de galons d'or, par des festons, emblêmes, lustres et par un amphithéâtre immense pour servir à cent vingt instrumens ou musiciens, qui ont exécuté une simphonie et une cantate en honneur du nouveau mariage, qui a charmé tout le monde.

Le roy et la reine d'Angleterre, les Cardinaux, princes et princesses, et toute la noblesse, y ont assisté avec empressement; tous y ont été régalés par d'infinis rafraîchissemens, et le peuple par des fontaines de vin dans la place publique voisine du palais.

La feste devoit être terminée par un feu d'une prodigieuse élévation, dont le dessein représente le mariage de Psiché et de l'Amour, et dont la vaste machine, fabriquée en place Navone, promet au public un grand spectacle; mais une abondante pluie en gâta hier l'artifice et en a suspendu l'exécution jusqu'à dimanche prochain.

V. G. a pris tant de part à ce mariage qúe je m'imagine qu'elle en prend aussi aux réjouissances qu'on en fait, ce qui me donne

la hardiesse de lui en écrire un mot. Je la prie de m'excuser et de croire que je suis avec un profond respect, Mgr, de V. G., etc.

MARIE DE CHAILLOUX POERSON.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 480.

2952. — D'ANTIN A LA VEUVE DE POERSON.

De Fontainebleau, le 2 octobre 1725.

J'ay reçeu, Madame, votre lettre du 12, et j'ay pris beaucoup de part à la perte que vous avez faite. J'attends la réponse du s[r] *Wleughels* à la lettre que je lui ay écrite sur votre sujet; après quoy, je m'employeray auprès du Roy pour ce qui vous regarde.

Je lui ai demandé aussi les comptes de l'Académie jusqu'au premier octobre. Il est égal que ce soit vous ou lui qui les rendiés, pourveu que je les aye et que je sçache au juste l'état où est présentement l'Académie.

Je suis, Madame, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 478.

2953. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Fontainebleau, le 2 octobre 1725.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 13. Il me suffit que vous gardiez dans le palais que vous occupez un apartement des plus propres pour quand j'en aurai besoin; mais je ne veux point qu'on le meuble; on sera toujours assez à temps pour cela.

Vous faites fort bien de faire restaurer toutes les figures à qui il manque quelque chose et de tenir le tout dans le meilleur état que vous pourrez.

J'approuve fort et je suis fort aise que vous soyiez de l'Académie de Rome, et vous remplirez bien toutes les places qu'on vous donnera.

Je ne doute pas que M. le Cardinal de Polignac ne donne des preuves de sa magnificence et de son bon goût à l'occasion du mariage du Roy, que Dieu bénit tous les jours de plus en plus.

Je vous envoye une lettre pour Madame Poerson; j'attends votre réponse sur ce qu'elle veut devenir.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 118.

2954. — La veuve de Poerson a d'Antin.

Le 10 octobre 1725.

Monseigneur, — Je reçois, de la part de V. G., la seule consolation à laquelle je devois être sensible après la perte de mon époux, c'est d'apprendre la bonté qu'elle a de me plaindre et la grâce qu'elle me fait de me regarder comme digne de sa compassion. J'ai toujours eu cette respectueuse confiance, Mgr, que vous m'honoreriez de votre protection. M. *Wleughels* me l'avoit lui-même prédite; il me l'a annoncée avec empressement, et il me paroît ravi que les ordres qu'il reçoit de V. G. répondissent au désir qu'il a de me faire plaisir.

Je n'ay, Mgr, ni la fantaisie ni les forces nécessaires pour retourner à Paris, foible, avancée en âge, pleine d'infirmitez, et, par-dessus tout, aveugle. Je me destine à attendre icy ma prochaine fin, bien persuadée que je ne serai pas longtemps incommode à ceux qui me donnent leurs secours et leurs soins charitables.

C'est, Mgr, avec cette prédiction que, parmy les grâces que vous voulez bien m'accorder, je vous demande celle de faire agréer à M. *Wleughels* que j'habite un coin du palais où, certainement, je ne serai à charge à personne. Il y est déjà disposé; mais il le sera encore plus lorsqu'il croira suivre les intentions de Votre Grandeur, et trouvera, en même temps, le plaisir de lui obéir et celui de me faire service.

Au reste, Monseigneur, je m'abandonne toujours à l'honneur de votre protection. Je présume qu'en mémoire de M. *Poerson* vous serez favorable à celle qui lui a appartenu, qui en conservera toute sa vie une infinie reconnoissance et qui sera toujours, avec un profond respect, Mgr, de V. G. la très humble et très obéissante servante.

Marie de Chailloux Poerson.

Archives nationales, O¹ 1958, fol. 483.

2955. — Wleughels a d'Antin.

Le 11 octobre 1725.

Monseigneur, — J'ai envoyé sur-le-champ au palais de M. le Cardinal de Polignac la lettre qui étoit pour lui. Il partit dimanche dernier pour Frescati, où il sera jusqu'après les festes. Ensuite, j'allai trouver Madame Poerson, à qui je fis part de l'article obligeant qui étoit à son sujet dans la lettre de V. G.; elle ne manquera pas de lui en faire ses très humbles remercîmens. A la mort de son mary, je l'ai consolée le mieux que j'ai pu; je lui ai offert tous les services dont j'étois capable et j'en ai agi de manière qu'elle s'en est louée à tout le monde. Elle est fort à plaindre, étant très âgée, très infirme et, de plus, aveugle; mais elle a beaucoup de vertu, ce qui l'aide infiniment à supporter ses peines.

Son mari, pour ainsi dire, ne lui a rien laissé, et elle attend tout des bontez de V. G.; elle n'est pas en état de retourner en France; ainsi, elle compte de rester icy. Je ferai tout ce que je pourrai pour la servir et pour la soulager dans son affliction.

Comme M. le Cardinal me fait la grâce de vouloir bien quelquefois me souffrir auprès de lui, je ne fais rien sans lui en faire part et je reçois ses avis avec tout le respect que je dois; il est tout à fait porté pour l'honneur de la France; ainsi, en suivant ses conseils exactement, j'obéirai, comme je le dois, aux ordres de V. G.

L'Académie n'est pas mal ornée; mais la chambre, où doit être le portrait de S. M., est mal, faute de meubles, et je n'ai osé y mettre le vôtre, dans la crainte que j'ai qu'il ne soit pas placé comme il doit être. J'en ai déjà touché quelque chose à V. G., et elle verra, par l'état ci-joint, qu'il n'y a, pour ainsi dire, aucun meuble dans l'Académie.

Il n'y a, dans l'apartement que j'occupe, qu'une commode et un lit, et encore le loue-t-on bien cher. Jusqu'icy, je n'en ai osé rien dire, et j'ai éludé, autant que je l'ai pu, les visites que quelques seigneurs vouloient bien me faire, les allant trouver et leur faisant porter ce qu'ils souhaittoient voir.

Madame Poerson doit envoyer les comptes de son mary jusqu'à la fin d'aoust; on travaille à les mettre en état. V. G. trouvera icy

ce que j'ai dépensé tout le mois de septembre jusqu'au premier octobre, comme elle me l'ordonne.

Je n'ai reçu et j'attends l'ordre que j'ai demandé pour pouvoir tirer, sçachant bien que MM. les trésoriers souhaittent qu'on les avertisse avant de tirer sur eux et, avec le peu que je me suis trouvé, je me suis mis en état d'attendre la permission de tirer, que j'espère qui viendra dans peu.

Jusqu'icy, on a pris de l'argent chez un nommé M. Giraud, banquier, qui en a toujours donné sur des lettres de change qu'on lui a fournie à prendre sur MM. les trésoriers des Bâtimens. Si V. G. se contente qu'on continue ainsi, je me servirai de cette voye, qui est sûre et commode.

J'aurai tous les soins possibles des pensionnaires. Dans une autre lettre, je lui ferai un peu de détail des études qu'ils font, et elle verra que je mets tout en usage pour les renvoyer en France dignes, en quelque manière, de sa protection. Comme je n'ai d'autre objet que de lui plaire, il n'y a rien que je ne fasse pour mériter cet honneur.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 126.

2956. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Fontainebleau, le 12 octobre 1725.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 20 septembre. Je ne suis point étonné que vous ayez trouvé quelque embrouillis dans les comptes du s[r] *Poerson;* son grand âge est une excuse qui n'est que trop légitime. C'est à vous à les épurer en y mettant le temps qu'il faut.

Voyez aussi à tirer le meilleur parti que vous pourrez du maître de la maison que vous avez quittée. On a pas toujours tout ce qu'on prétend.

Je ne serai point surpris de toutes les magnificences que va faire M. le Cardinal de Polignac; l'occasion est belle, et il n'oubliera rien pour que sa magnificence y réponde.

Je vous suis très obligé de l'intérêt que vous prenez à ma santé; elle continue à être bonne, grâces à Dieu.

Dites à Madame Poerson que j'ai reçeu sa lettre du 20[e] et que j'attends sa réponse à ma dernière pour lui écrire.

Je vais à Bellegarde pour y attendre leurs Majestés Polonoises qui doivent y passer quelques jours avant de se rendre à Chambord.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 121.

2957. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Fontainebleau, le 16 octobre 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 24 septembre.

Je suis très content que vous ayez entièrement fini avec le maître de la maison que vous venez de quitter et que [vous] n'en ayez payé le loyer que jusqu'au dernier du mois. Laissez-lui ses prétentions. Il sera toujours assez temps de lui donner quelque dédomagement, si l'on est obligé d'en passer par la coutume romaine; du moins, tirons l'affaire en longueur.

Je ne suis point étonné de tout ce que vous me marquez de la fête qu'a donné M. le Cardinal de Polignac; on devoit bien attendre qu'il se signaleroit dans une occasion comme celle-cy. Il ne lui faut que des occasions pour faire connoître et son bon goût et sa magnificence. Faites-lui, de ma part, des complimens qui répondent à la politesse du sien. Je suis bien aise qu'il ait été content de votre illumination. Il est naturel que l'Académie de France se distingue pour un événement qui doit faire le bonheur de la nation.

Leurs Majestez Polonoises arrivèrent hyer au château de Bouron[1], où elles doivent demeurer quatre jours. Notre Reine les y alla voir, et toute la cour, qui fut témoin de l'entrevue, en fut attendrie. Le Roy y a été ce matin, et, de part et d'autre, on a vu les démonstrations de la plus sincère amitié. Ils doivent se rendre samedy à Bellegarde, où je feray de mon mieux, dans le séjour qu'ils y feront, pour répondre à l'honneur que je reçois d'avoir chez moy de tels hôtes.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 125.

= 1. Il doit s'agir de Bourron, entre Fontainebleau et Nemours.

2958. — La veuve de Poerson a d'Antin.

Le 18 octobre 1725.

Monseigneur, — J'attendois les ordres de V. G. pour luy envoyer les comptes de feu M. *Poerson* et ceux de la dépense que j'ai faite depuis sa mort; mais, comme j'ai appris que M. *Wleughels* avoit envoyé les siens, j'ai cru, Mgr, que votre intention seroit de recevoir les uns et les autres en même temps, et c'est ce qui me détermine à les faire partir aujourd'hui, afin que V. G. voye tout d'un coup ce qui a été fourny pour l'année courante. Je la supplie de me regarder comme la personne du monde la plus soumise à ses ordres, comme celle qui a le plus de besoin de sa puissante protection, et comme celle qui la mérite au moins par le profond respect avec lequel elle sera toujours, Mgr, de V. G., etc.

Marie de Chailloux Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 485.

2959. — La veuve de Poerson a d'Antin.

Le 24 octobre 1725.

Monseigneur, — Je ne fatiguerai Votre Grandeur que pour la remercier de la lettre dont elle m'a honoré le 2 du courant, de la bonté qu'elle a de prendre part à mon affliction, et de la grâce qu'elle me fait de me promettre l'honneur de sa puissante protection.

J'envoyai, il y a huit jours, les comptes de l'Académie à M. de La Motte, et je m'y déterminai parce que M. *Wleughels* voulut envoyer les siens, étant persuadée que V. G. souhaitoit de les voir tous à la fois. S'il y a quelque chose à refaire, je recevrai et j'exécuterai, Mgr, les ordres qu'il vous plaira de me donner, et je serai toujours, avec soumission et profond respect, Mgr, de V. G., etc.

Marie de Chailloux Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 486.

2960. — Wleughels a d'Antin.

Le 25 octobre 1725.

Monseigneur, — Dans ma dernière, je vous rapportai les sen-

timens de Madame Poerson. Elle a tous les sujets possibles de se louer des bontez de V. G.; aussi ne cessera-t-elle, de sa vie, de prier Dieu pour sa prospérité et de publier partout avec quelle charité vous avez daigné jetter les yeux sur l'état où elle se trouve.

Comme je tâcherai toute ma vie de répondre aux intentions de V. G., je travaille à mettre l'Académie dans tout son lustre et je crois que ce qui la doit rendre plus recommandable c'est qu'il en puisse sortir des sujets capables d'exécuter un jour les ouvrages qu'elle voudra bien leur distribuer. Ainsi, je veille à leurs études et je tâche à les encourager et par exemples et par mes conseils, afin qu'ils se rendent dignes de cet honneur; et j'ose dire qu'ils y sont portez naturellement.

On travaille toujours chez nous, même les festes et dimanches; on se délasse en étudiant, soit en allant voir les belles choses dont le païs abonde, soit en dessinant quelques veües, quelqu'idée de tableau ou quelqu'antique qu'on rapporte à la maison; ainsi, les campagnes, les églises, les palais, tout concoure à notre éducation, et, le soir, on fait reveue de ce que l'on a fait, où chacun est libre de dire sa pensée et de proposer ses idées pour parvenir à la perfection, et je me flatte que, si Mgr voioit notre manière d'étudier, qu'il ne seroit pas mal satisfait de nous.

Outre qu'on m'a fait l'honneur de me recevoir à l'Académie de Rome, j'envoiay à Bologne, où j'avois passé, quelques estampes qu'on a gravées d'après mes ouvrages. Ils plurent assez pour qu'on voulût bien me recevoir de l'Académie qu'on y a établie; cette Compagnie est une des plus belles qui soit en Italie, et, si vous vouliez, elle seroit associée sous vos auspices, comme l'est celle de Rome, avec l'Académie royale. Même elle vouloit en écrire une lettre de compliment à V. G., ce que j'ai fait différer, tant parce qu'elle étoit en affaire que je ne sçavois si elle le trouveroit bon.

Cette association consisteroit à ce que nos élèves fussent reçus comme les leurs à cette Académie, de même que les leurs à la nostre, et profiteroient des conseils des professeurs et des belles choses qui se trouvent dans l'un et l'autre païs[1].

J'envoïai dernièrement le dessein du feu que M. le Cardinal de Polignac avoit fait élever dans la place Navone, au sujet du mariage de S. M. On grave aussi la décoration que S. É. fit faire dans son palais pour y faire exécuter la musique dont j'ai fait tenir les paroles à V. G. Aussitôt que j'aurai cette estampe, je l'enverray pareillement.

J'attends avec empressement la réponse au sujet des meubles qu'on pourra mettre dans l'Académie pour être en état de recevoir les personnes de distinction qui souhaittent y venir, n'y en ayant point d'aucune manière, et surtout pas une chaise.

Je vous supplie de me continuer l'honneur de votre protection, étant avec un très profond respect, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 131.

= 1. Depuis : « Outre »; Lecoy, p. 187.

2961. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Fontainebleau, le 6 novembre 1725.

J'ai reçu vos deux lettres du 11 octobre[1]. Je suis très péné du mauvais temps qui a nui au feu de M. le Cardinal de Polignac, car il est bien fâcheux qu'une aussi magnifique dépense n'ait pas tout le succès qu'elle mérite.

Le Roy a accordé à la veuve Poerson quinze cens livres de pension et la permission de demeurer dans son Académie à Rome. Ayez-en bien soin, car on trouve à son tour la réquisition de pareils services. Elle m'a envoyé ses comptes, que j'ai envoyés au s[r] de La Motte avec les vôtres pour mettre tout en état. Vous pouvez tirer, pour le payement, au 15 de l'autre mois.

J'examinerai, dès que j'en aurai le temps, l'inventaire des meubles et des tableaux, et je verrai ce qu'il y aura à faire.

Je ne sçais pourquoy vous n'osez point mettre mon portrait dans une pièce où est celui du Roy.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 130.

= 1. Nous n'avons qu'une lettre du 11 octobre.

2962. — D'ANTIN A LA VEUVE DE POERSON.

De Fontainebleau, le 6 novembre 1725.

J'ai reçu, Madame, votre lettre du 18 octobre, avec vos comptes, que j'ai remis au s[r] de La Motte pour les mettre en ordre.

Le Roy vous a accordé quinze cens livres de pension, en considération des services de feu votre mary. Il trouve bon que vous

demeuriez dans l'Académie de Rome pour y faire votre séjour. Je le mande au s[r] *Wleughels.* J'aurois voulu pouvoir mieux faire.

Je suis, Madame, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 485.

2963. — Wleughels a d'Antin.

Rome, le 8 novembre 1725.

Monseigneur, — On a déjà envoyé partie des comptes de M. *Poerson.* Je n'y ai point travaillé; sa veuve a des gens capables qui s'en sont mêlez et qui, m'a-t-on dit, en rendront bon compte.

Quant au restant de la maison que nous avons quittée, V. G. aura vu que j'ai achevé de tout payer, que j'en ai quittance et que je ne me suis aucunement engagé, sinon que de lui en écrire, comme j'ai fait, ce qui n'oblige à rien. Si cependant vous voulez qu'on donne quelque chose de surplus aux propriétaires pour le temps qu'on étoit comme obligé de la tenir, V. G. n'a qu'à commander; mais je ne sçais si on y est obligé en conscience, veu qu'on a tenu cette vilaine maison plus de quarante ans, qu'on a payée plus chère qu'elle ne valoit et qu'on a donné congé dans le temps limité par le bail. Il ne reste donc que la coutume de Rome, qui dit que, lorsque bail est fini et qu'on n'avertit pas, le bail est sensé renouvellé pour le temps limité par le premier accord. Les propriétaires mêmes ne s'attendent pas que nous suivions cette coutume, tout au plus à quelque gratification que je ne leur ai pas trop fait espérer, leur faisant entendre que, s'ils en avoient jamais quelque chose (ce qu'à la vérité je ne croyois pas), ils l'auroient par pure bonté de V. G., et ils en sont tombez d'accord.

Depuis un temps considérable, on loue dans un endroit éloigné un atelier pour des sculpteurs; il y a plus de vingt-cinq ans qu'il ne sert à rien; si bien que M. *Poerson,* le voyant inutile, en a donné les clefs à un sculpteur italien qui s'en sert; on le paye cependant. Il me paroît que c'est une dépense inutile, vu principalement que dans les remises du palais où nous sommes on y peut faire de fort beaux ateliers.

J'ai déjà eu l'honneur de dire à V. G. que, plus le palais que nous occupons est beau, plus il paroît deffectueux, n'y ayant point

de meubles. Je me garderai bien de lui répéter icy la même chose, si ce n'étoit que j'ai trouvé icy à vendre des tapisseries de haute-lisse, et que je crois à très grand marché. Ce qui est de particulier, c'est que ces tapisseries, qui viennent du Cardinal Acciaioli, meubloient, de son vivant, le palais où nous sommes. Icy, on met plus de damas dans les appartemens que de tapisseries, ce qui fait qu'on fera un bon compte de celles-cy. Je prends la liberté d'entrer dans ce petit détail avec Monseigneur, d'autant plus qu'il a eu la bonté de m'écrire qu'il me permettoit, même qu'il vouloit que je lui fisse part de tout ce que je sçaurois. Il trouvera ci-joint le mémoire des tapisseries.

Madame Poerson a eu l'honneur de répondre à la lettre que V. G. lui a écrite. Je n'ai rien à dire à ce sujet, sinon qu'ayant fait voir ce que vous aviez eu la bonté de m'écrire en sa faveur, il n'y a personne qui ne bénisse les jours d'un seigneur si charitable; et, moy, je prie Dieu de tout mon cœur pour leur conservation et suis, avec un très profond respect, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Tapisseries de feu M. le Cardinal Acciaioli.

Six pièces de tapisserie où il y a des animaux, qui font environ cent pieds de tour.

Cinq pièces représentant d'autres animaux, qui font plus de cinquante pieds de tour.

Quatre pièces d'Histoires, qui ont de tour soixante pieds.

Neuf pièces d'Histoires; de tour, cent trente.

Huit pièces de figures à l'indienne; de tour, 180 pieds.

Cinq pièces de figures, mais qui ne sont pas pareilles; de tour, cinquante pieds.

Quatre portières, qui ont de tour, chacune, environ dix pieds.

Un tapis de Perse, large de neuf pieds et long de vingt-quatre.

On veut avoir du tout (dont l'estime se montoit dans l'inventaire du Cardinal à treize cens écus romains), deux cens pistoles d'Espagne, qui font environ sept cens écus romains; peut-être en tirera-t-on quelque chose de meilleur marché. Toutes ces tapisseries sont d'égale hauteur et portent environ treize pieds de haut.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 135.

2964. — NOTE ANONYME SUR LES AFFAIRES DE ROME.

Lundy, 5e octobre, le Pape partit pour aller consacrer l'église de Vignanella, terre qui appartient au prince Raspoli, située près Monterose, sur le chemin qui conduit à Florence, à quatre ou cinq postes d'icy. Le Cardinal Coschia est parti quatre jours devant pour tout préparer. On dit que Sa Sainteté pourra bien aller à Viterbe, qui est tout proche, même à Monterose, où il y a encore une église à consacrer, qui appartient à la maison Altieri; et ce qui le fait croire, c'est que M. le Cardinal Altieri est aussi parti pour Monterose.

Le marquis Bolognetti, Bolognois, mais dont la maison est établie à Rome depuis longtemps, a une terre proche Tivoly, nommée Vicovard, dont il se dit prince; il y va assez souvent. Il a trouvé à propos de demander un bref à Sa Sainteté qui lui donnât pouvoir d'empêcher ses vassaux d'y pouvoir chasser, ce qu'il a obtenu et qu'il a voulu mettre à exécution, faisant lever le fusil à certains qu'il a rencontrez. Ce n'est pas la coutume en ce païs; le peuple s'est attroupé et vint dernièrement environner le carrosse du Cardinal Origui, croyant que le marquis étoit avec luy, qu'ils disoient vouloir tuer absolument, parcequ'ils prétendent que, par cette deffense, il leur ôte leur subsistance. Le marquis, apprenant cecy, a eu peur et s'est caché, et n'a osé paroître qu'au bout de cinq jours, qu'il a fait venir à Vicovard tous ses parens, ses amis et ses domestiques. Quoique M. le Cardinal les eût en quelque manière appaisez, leur faisant de sages remontrances, qui sentoient la menace du côté du souverain, ils sont venus icy, ont porté leur plainte à Sa Sainteté, qui leur a promis de leur rendre justice. On en a cependant emprisonné quelques-uns des plus mutins, ce qui fait crier et menacer. Voilà en quel état est l'affaire, sans qu'on sçache encore ce qu'elle deviendra.

Archives nationales, O1 1959, fol. 139. — Cette pièce est à la suite de la lettre du 8 novembre 1725. Comme elle est beaucoup plus correctement rédigée que les précédentes notes, elle pourrait bien cette fois être l'œuvre de Wleughels.

2965. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 15 novembre 1725.

Monseigneur, — Par les précautions que j'ay prises, comme

vous aurez vu, par ma dernière, toute affaire pour la maison que nous avons quitté est finie, et, dans l'état où j'ay mis les choses, ce n'est point aux propriétaires à me venir trouver, mais bien à moy à y aller; or, sûrement, je n'iray point que V. G. ne m'y envoye.

Je n'ay point fait de compliment à M. le Cardinal de Polignac de votre part, au sujet des magnificences qu'il a faites icy; j'ay pris la liberté de lui faire voir l'endroit de votre lettre où vous en parlez, qui vaut mil fois mieux que tout ce que je pourrois dire; aussi en a-t-il été charmé et m'a bien prié d'en remercier V. G.

Cela est dans l'ordre, de toutes les manières, d'avoir choisi un seigneur tel que vous pour recevoir et loger, pendant quelque temps, leurs Majestés Polonoises. Voulant faire connoître à des roys ce qu'il y a de plus magnifique en France, à qui pouvoit-on mieux s'adresser?

J'attens les ordres de V. G. pour ajuster notre palais, vu que le Cardinal Pamphil, notre voisin, me fit dire dernièrement qu'il vouloit me venir voir et se promener dans notre maison. J'envoye, outre ce que j'ay dit dans ma dernière à Mgr, un mémoire à M. de La Motte, qui lui communiquera aux heures qui lui seront plus commodes, et il décidera ce qu'il faudra faire.

Je lui demande, avec toute la soumission possible, la continuation de ses bontez pour moy et l'honneur de sa protection, étant, avec un profond respect, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 142.

2966. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Fontainebleau, le 18 novembre 1725.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 25 octobre. Je suis fort aise que Madame Poerson se loue de moy; j'ai reçu sa lettre de remercîment; vous pouvez l'assurer, de ma part, que je serai toujours ravi de pouvoir lui marquer la considération que j'avois pour feu son mary et celle que j'ai pour elle.

On ne peut être plus content que je le suis de tout ce que vous me dites de vos élèves et de la manière dont vous leur faites employer leur temps; il est impossible qu'ils ne deviennent

habiles gens en suivant cette route, et je vous exhorte de tout mon pouvoir à continuer.

Je suis bien aise de la justice que Messieurs de l'Académie de Bologne vous ont rendue; je ne vois aucun inconvénient à l'association que vous me proposez. Ils peuvent m'en écrire; ils seront contens de ma réponse.

Aussitôt que j'aurai examiné l'état et l'inventaire que vous avez envoyez au s[r] de La Motte, je donnerai mes ordres pour les meubles que vous me demandez; cherchez, en attendant, les moyens de vous en passer, car nous ne sommes guères dans un temps à faire des dépenses extraordinaires.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 133.

2967. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Petit-Bourg, le 25 novembre 1725.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 8 de ce mois. J'ai répondu sur tout ce qui regarde Madame Poerson; ainsi, je n'ai rien à vous dire de nouveau sur ce sujet.

Je viens d'ordonner le payement de la lettre de change que vous avez tirée; ainsi, me voilà en règle avec vous. Ne manquez pas d'envoyer, tous les quartiers, l'état de votre dépense au s[r] de La Motte pour continuer la même exactitude, observant toujours de me donner avis un mois avant de tirer vos lettres de change sur le trésorier des Bâtimens.

Pour ce qui regarde votre ancienne maison, je m'en tiens à l'étroite justice, n'étant pas en état de faire des grâces, surtout pour une méchante maison louée, dix fois plus qu'elle ne valoit, et dont les propriétaires ont fait usage dès le lendemain que nous en sommes sortis.

Par l'état des meubles, il me paroît que vous auriez envie de meubler tout le palais Mancini; mais ce n'est pas mon intention, puisque vous ne devez meubler décemment que l'appartement où vous recevrez la compagnie; les pièces où vous mettez vos tableaux et vos figures ne doivent point être tapissées, comme vous sçavez mieux que moy, et votre appartement à coucher, comme celuy de vos élèves, doit avoir honnêtement le nécessaire, et rien plus. Ainsi, envoyez-moi le plan des pièces que vous jugez à propos

de meubler pour la décoration et l'état des meubles qu'il faudroit pour cela.

L'occasion qui se présente est très favorable, pourveu qu'on se contente de vous vendre ce que vous avez besoin seulement, sans prendre le total. Je ne sçaurois vous répondre sur le bon marché, car il faut avoir vu les marchandises pour en juger.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 140.

2968. — La veuve de Poerson a d'Antin.

Le 28 novembre 1725.

Monseigneur, — Je reçois la lettre dont V. G. m'a honnoré, du 6 de ce mois, et la nouvelle de la pension dont elle a bien voulu me gratifier. Je sçavois déjà, Monseigneur, ce qu'on devoit attendre de vos bontés lorsqu'on se confie en votre protection, et j'ose vous assurer que le bien que je reçois m'est d'autant plus prétieux que c'est de vos mains que je le tiens. Je dois à votre charité le repos de ma vie, et je la passeray à m'occuper de la générosité de mon bienfaiteur et à demander au Seigneur qu'il récompense lui-même ses bonnes œuvres. Ce sera là, Mgr, un devoir de tous les jours; j'y ajouteray des vœux pour la conservation de V. G. et des désirs infinis de pouvoir faire connoître ma respectueuse reconnoissance, mon inviolable attachement et le profond respect avec lequel je suis, Mgr, de V. G., etc.

Marie de Chailloux Poerson.

Archives nationales, O[1] 1958, fol. 487.

2969. — Wleughels a d'Antin.

Le 29 novembre 1725.

Monseigneur, — A peine me suis-je donné le temps d'achever de lire la lettre dont V. G. m'a honnoré que j'ay été rendre à Madame Poerson celle que j'avois pour elle et lui faire part de la grâce que vous avez bien voulu lui accorder. J'ay été transporté de lui porter cette bonne nouvelle; aussi n'y a-t-il personne qui vous bénisse et qui ne prenne part à son heureux sort d'être tombée sous la protection d'un seigneur si humain et si charitable.

C'est la coutume que les sculpteurs qu'on envoye ici fassent un morceau de marbre pour le Roy. Nous en avons ici deux qui se portent au bien et qui ont volonté de bien faire. Ils se tiendroient heureux si V. G. vouloit bien leur ordonner qu'ils fassent chacun une figure de marbre. On choisiroit quelques belles statues antiques, et, outre que cela pourroit servir, ce seroit une étude propre à les perfectionner. Je sçais qu'on avoit parlé de les faire travailler à certaines figures pour la Trinité-du-Mont; mais le temps qu'on accorde ordinairement aux pensionnaires pour leurs études à Rome passera bien, et au delà, avant qu'on soit en état d'y penser.

Lorsque j'ay dit que je n'osois pas mettre votre portrait dans une chambre où est celui du Roy, j'ay mal fait; ce n'est pas ce que j'ay voulu dire, et je ne sçais comment cela m'est échapé, vu que nous n'avons pas encore le portrait de S. M. que V. G. nous a promis; mais, bien que devant mettre ces deux portraits dans le même apartement, je n'osois les placer dans un lieu qui n'est qu'un mur blanc pour toute décoration, ce qui me paroît faire mal, de toute manière, cela n'étant pas assez respectueux, et que jamais des tableaux ne font bien sur du blanc.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Rome ne fournit point de nouvelle.

Le Pape arriva, dimanche au soir, de Vignanelli, où il a consacré une jolie église; il n'a consacré que celle-là. On dit qu'il y a fait trois miracles; cependant, jusqu'ici, on n'en spécifie qu'un, qui est d'avoir fait marcher droit un boiteux.

Les Cardinaux commencent à revenir de la campagne. M. le Cardinal de Polignac est arrivé; on attend le Cardinal camerlingue, qui doit présider au concours qui se doit faire au Capitol pour le prix de peinture, sculpture et architecture; c'est lui qui les doit donner.

On croit qu'il y aura consistoire lundi, 19 novembre, et qu'on pourra bien faire M. Cibo Cardinal, lequel est majordhomme du Pape, et que M. Ruspoli pourroit bien avoir sa place.

Un Cordelier, à Rimini, fameux moliniste et quelque chose de pis, vient d'être condamné par l'Inquisition à une prison perpétuelle; les connoisseurs disent que le châtiment est bien doux.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 143.

2970. — Wleughels a d'Antin.

Le 12 décembre 1725.

Monseigneur, — Hier, qui fut un mardy, onzième du mois, on donna dans le Capitole des prix de peinture, sculpture et architecture. Il s'y trouva quatorze Cardinaux, et cela se fit avec beaucoup de magnificence. Comme je suis de l'Académie et un de ceux qui jugea les prix, je vis les desseins avant.

Un des pensionnaires en avoit fait pour concourir, mais il n'avoit osé l'apporter, et je ne lui avois pas conseillé, non pas que son dessein ne fût très passable, mais il n'est si bon dessein qui n'en trouve souvent un meilleur, et, comme il y a déjà du temps qu'il a eu un premier prix à Paris, c'auroit été une espèce d'affront de n'en pas remporter à Rome. Je voulus les examiner avant, et, ayant vu que son dessein étoit aussi bon, même meilleur que les autres, je l'envoyai quérir et luy fis apporter son ouvrage, lequel s'est trouvé si bien qu'il a eu le premier prix sur ses concurrants, peut-être sur leurs maîtres, car on les soupçonne fort, et non sans raison, d'avoir travaillé aux desseins de leurs élèves.

M. le Cardinal de Polignac, qui fut un de ceux qui distribua les prix, fut ravi qu'un François se distinguât et eut la bonté de luy en faire compliment devant l'assemblée.

Nous travaillons bien et j'ose dire à V. G. que l'Académie de France se fait estimer ici.

J'attens ses ordres au sujet des sculpteurs, qui ont bien envie de se distinguer et qui sont bien fâchés de n'avoir pas travaillé pour les prix. M. *Poerson*, disent-ils, les en détourna. Je ne doute qu'ils n'eussent aussi eu quelque chose. J'ay fait accommoder un bel atelier, dont on en fait deux facilement.

Je suis, avec tout le respect possible, Monseigneur, etc.

Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 147.

2971. — Note anonyme sur les affaires de Rome.

A Rome, ce 12 décembre 1725.

Le onze de ce mois, il y eut une magnifique assemblée au

Capitole dans le salon, qui étoit magnifiquement décoré, les Cardinaux, la prélature et toute la noblesse y furent invitez et la plus grande partie s'y trouva; il y eut quatorze Cardinaux, beaucoup de princes, ambassadeurs et autres seigneurs. Le fils du roy d'Angleterre y vint. L'assemblée fut invité au sujet des prix de peinture, de sculpture et d'architecture qu'on devoit donner aux élèves[1], parmi lesquels on trouva de fort beaux desseins.

Le nommé *Charles Natoire*, de Nîmes, pensionnaire du Roy, remporta le premier prix de peinture, et c'est le fils d'un François qui a eu le premier prix de peinture de la seconde classe; car, à Rome, on fait trois différentes classes auxquelles on donne différens sujets. Celui que l'Académie de Saint-Luc avoit proposé pour la première classe étoit : *Moyse qui apporte les tables de la Loi aux enfans d'Israël*[2].

La fête commença par une grande simphonie de toute sorte d'instrumens, qui fut suivie par un discours italien, prononcé par M. Simone, camérier d'honneur de Sa Sainteté, qui dura bien trois quarts d'heure, dont les sujets étoit que les beaux-arts ornent et sont absolument utiles au monde, aux royaumes et à la société civile. Ensuitte, plusieurs académiciens de l'Arcadie récitèrent des vers sur différens sujets; la pluspart avoient raport à la peinture et à la sculpture.

Ensuitte, on appella les élèves suivant leur rang, à qui MM. les Cardinaux, tour à tour, distribuèrent les prix. On donna à chacun d'eux [de] grandes médailles d'argent, différentes en grandeur suivant les classes et les prix, représentant le portrait du Pape, et, au revers, un saint Luc. Cette distribution se fit environ à cinq heures du soir.

Outre que le salon étoit très bien illuminé, la cour, en dehors, l'étoit encore; la cérémonie finit par une belle cantate à l'honneur des arts dont l'Académie de Saint-Luc fait profession.

Autour de Rome, il y a beaucoup d'hôpiteaux, qui sont beaucoup fréquentez, surtout pendant l'année sainte. Il n'y a guères [de jours] que quelques bandis y sont venus, deux à deux, quatre à quatre, à différents jours, et, lorsqu'ils se sont sentis assez forts, ils se sont emparez d'une certaine [église], qui n'est pas loing d'icy. Ils en ont chassé les pauvres, s'en sont rendus maîtres, ont pris tout ce qu'il y avoit, font contribuer autour, étant bien armez, pour leur vivre et pour leur besoin, font ravage, etc. On est icy en peine si on peut les forcer dans ce lieu, en conscience, parce-

que c'est un asile, prétendant jouir de l'immunité accordée à ce lieu, qu'ils ont violez les premiers. Cependant, on prétend ici qu'ils en doivent jouir. Cela seroit assez difficile à croire si ce n'étoit que dans la congrégation de l'Immunité, tenuë hyer, il y fut agité, sçavoir si ceux qui volent les troncs dans les églises peuvent être pris en flagrant délit, sentiment dont Sa Sainteté étoit; mais les Cardinaux en ont jugé autrement, et ces sortes de larrons doivent à présent jouir de l'immunité par sentence malgré la justice et le Pape, grâce qu'ils ne peuvent pas mériter.

Demain, 3e de ce mois, se chantera une grande messe pour le Roy, à l'église Saint-Jean-de-Latran, où toute la nation est invitée par M. le Cardinal qui y assistera à l'ordinaire et donne ensuitte un repas magnifique aux Cardinaux et à la noblesse qu'il y a invitez. On ne donnoit plus, depuis certain tems, de repas, quoy que la fête se fît toujours et qu'on y fût invité; mais S. É. a remis la magnificence sur pied.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 149.

= 1. Depuis : « Le onze »; Lecoy, p. 188.
2. Depuis : « Le nommé *Charles Natoire* »; Lecoy, p. 188.

2972. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 17 décembre 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 15 et du 29 novembre. Laissons en repos les propriétaires de la maison que vous venez de quitter; nous n'avons rien à leur dire, puisqu'ils ne nous disent rien.

Je vous remercie du beau compliment que vous me faites sur le séjour que le roy de Pologne a fait chez moy; mais ce sont des louanges dont il coûte cher à la bourse.

Le sr de La Motte doit vous mander mes intentions pour ce qu'il me paroît que vous souhaitez fort. Si vous voulez avoir égard au temps, vous ne vous attendrez pas à grand chose.

J'ai reçeu, en même temps que votre dernière, le remerciement de Madame Poerson. Je suis charmé qu'elle soit contente; j'aurois fait mieux si je l'avois pu, et je souhaite qu'elle jouisse longtemps de cette pension.

Je suis bien éloigné de penser à faire revenir de Rome les élèves qui se distinguent par leurs talens et leur aplication à devenir des

illustres; le temps n'est limité que pour ceux qui, par la médiocrité de leur génie et leur peu d'émulation, ne font qu'occuper des places que d'autres emploieroient mieux; ainsi, c'est à vous à juger du temps qu'il faut laisser à Rome les uns et les autres, et je ne les feray revenir que sur ce que vous m'en mandrez.

Vous pouvez donner deux figures à faire aux deux élèves que vous en croirez capables; je vous laisse le choix des modèles; vous êtes plus capable d'en juger que moy.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 146.

2973. — Wleughels a d'Antin.

Le 20 décembre 1725.

Monseigneur, — Dans le moment, je reçois deux lettres de V. G. et la poste va partir, car d'aujourd'huy il y a un ordre nouveau pour le départ des couriers, qui doivent partir un jour plus tôt.

J'ay prévenu ce que V. G. a la bonté de m'ordonner par une lettre que j'écrivi à M. de La Motte au sujet des meubles dont l'Académie a besoin, comme elle aura pu voir par l'état que je luy ay envoyé. V. G. sçait que nous serons toujours contens et trop contens de tout ce qu'elle voudra bien faire pour nous et qu'on se passera de tout ce qu'elle jugera à propos; si j'ay mis mes sentimens par écrit, c'est à V. G., qui m'a authorisée à le faire, à me pardonner. J'ay parlé selon l'usage du pays; pour ce qui est de moy ou de ma chambre, je n'ay jamais songé qu'à ce qui est absolument nécessaire, quoyque je ne puisse pas empêcher certaines gens d'y venir, tels sont des gentilshommes de l'ambassadeur de Portugal, de Venise, etc. J'ay regardé le décor de l'Académie, comme je l'ay écrit à M. de La Motte, ayant regardé l'endroit où je suis, par raport à moy, comme le moindre de la maison.

Je n'ay pas manqué, recevant celle dont il vous a plu de m'honorer, d'aller faire part à Madame Poerson de ce qui étoit d'obligeant pour elle; je sçais que cela soulage beaucoup son affliction et ses peines; elle ne cessera de prier Dieu pour la prospérité de V. G., à qui elle doit tout.

Pour moy, je suis, avec tout le monde, pénétré de vos bontés et

je prends la liberté de vous réitérer icy que je seray toute ma vie, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 152. WLEUGHELS.

2974. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 26 décembre 1725.

Monseigneur, — Aussitôt que je reçeu celle qu'il a plu à V. G. de m'écrire, je ne manquai pas de communiquer à ceux qui font les affaires de Madame Poerson ce que vous me dites au sujet des comptes de son mary et leur remis en main les états de dépense que vous m'avez renvoyez; ce qui les surprit beaucoup, car je ne sais pas [dans] quel esprit M. *Poerson* entretenoit ici tout le monde (je crois que c'étoit par imbécilité); mais il est seur qu'il disoit à tous ceux qui le vouloient entendre, et à moy, qui n'y avois que faire, qu'il étoit en avance de beaucoup; et à ceux qui écrivoient pour luy, lorsqu'il faisoit ses comptes et qu'il falloit mettre la recette, il disoit qu'il n'y en avoit point, comme on le voit par les mémoires qu'ils ont envoyez; et ils le croioient, quoy que je leur dise que cela ne pouvoit être, ayant vu des lettres de V. G. qui disoient qu'elle ne vouloit pas qu'on deût; mais cet homme leur avoit tant fasciné les yeux qu'ils ne croyoient pas la vérité que je leur disois. A présent, ils sont bien surpris et ont quelque peu plus de foy à ce que je leur dis.

Comme j'ay déjà eu l'honneur de le dire à V. G., Madame Poerson a des gens qui font ses affaires; il est juste qu'ils les finissent; ils renvoyeront les comptes avec tous les éclaircissemens qu'ils pourront et lui en écriront au plutôt, comme ils me l'ont promis. Pour moy, je ne manquerai pas d'envoyer les miens avec toute l'exactitude dont je suis capable.

M. le Cardinal de Polignac, à qui je rendis sur-le-champ la lettre que vous voulutes bien m'adresser pour luy, n'a pas pu y répondre à cause du dérangement des postes causé par les mauvais temps. Il m'a dit depuis qu'il vous est infiniment obligé, qu'il ne manqueroit pas de vous remercier et qu'on ne pouvoit rien de plus gracieux que les complimens que vous luy avez faits. Tout Rome est en joye de la bonne nouvelle qu'il a reçeu parceque tout Rome l'aime, l'honore et le respecte.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 154. WLEUGHELS.

2975. — Wleughels a d'Antin.

Le 27 décembre 1725.

Monseigneur, — Lorsque je mis ma lettre hyer à la poste, on ne m'étoit pas encore venu demander le payement de la lettre de change de M. le marquis Mancini. Ce matin, il a paru un homme de la part de l'agent de M. le marquis, qui, au lieu d'un quartier, comme V. G. m'ordonne de le payer, m'en demande deux. Je lui ay répondu que le quartier étoit tout prest, et qu'aussitôt que j'aurois l'ordre d'en payer deux, il n'attendroit pas un moment; il viendra ce soir le recevoir en m'apportant la lettre de change. Je prie V. G. de m'ordonner ce que j'auray à faire pour le reste. Je vois que M. le marquis voudra recevoir son argent à Rome; mais il seroit, ce me semble, mieux de le payer à Paris, car c'est double frais. J'attends vos ordres et suis, avec tout le respect possible, Mgr, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 156.

2976. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 31 décembre 1725.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres du 12. Je verray, avec le s[r] de La Motte, ce qu'il convient pour vos meubles, car, outre la décoration de l'Académie, je veux que vous soyez bien et décemment.

Je suis fort aise que le s[r] *Natoire* aît remporté le premier prix de l'Académie de Saint-Luc; donnez-lui 300 liv. de gratification pour l'encourager encore à bien faire, et employez-le sur votre compte[1].

Ce sont les nouvelles publiques qui m'ont appris son nom, car vous avez oublié de me le nommer. Je vous souhaite une bonne et heureuse année et suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 153.

= 1. Ce paragraphe analysé; Lecoy, p. 188, à la note.

2977. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie.

5 janvier 1726..... — Le secrétaire a présenté et lu à la Compagnie trois lettres qui lui ont été écrites à l'occasion de la nouvelle année, la première de M. *Wleughels*, Directeur de l'Académie de France à Rome.....

Procès-verbaux de l'Académie, t. V, p. 1.

2978. — Wleughels a d'Antin.

Le 9 janvier 1726.

Monseigneur, — Je vous écrivis le 20 décembre et encore le 27, parceque, la veille, suivant l'ordonnance nouvelle, j'avois mis mon paquet à la poste et que, le 27, on me vint demander de l'argent, comme V. G. m'en avoit averti à la fin de sa lettre; mais, au lieu d'un quartier, comme elle me l'avoit marqué, on m'en demanda deux, comme j'ai eu l'honneur de lui dire. Mais, après les réflexions faites, depuis que j'ay payé suivant ses ordres, je ne sais si j'ay bien fait de ne pas donner les cinq cens écus qu'on exigeoit. Si j'ay mal fait, c'est que j'ay voulu obéir à la lettre et encore pour ne les pas accoutumer à recevoir leur argent ici, dont il faut payer le change avant que de leur livrer; et que, dans une lettre écritte à M. *Poerson*, j'ay vu que V. G. disoit qu'il luy seroit plus commode de payer les loyers à Paris. Si j'ay mal agi, j'en suis très fâché; mais, toujours, je l'ay fait à bonne intention, et le mal est facile à réparer. On ne m'a point montré de lettre de change, mais bien une lettre de M. le marquis de Mancini, qui dit à son facteur que je luy dois payer deux quartiers de loyer, suivant les ordres que j'en ay reçeu de V. G., ce qui est contraire à la lettre que j'en avois reçeu. Il y avoit bien d'autres choses dans celle que l'on m'a fait voir, que je tairay, parceque cela ne nous regarde pas tout-à-fait.

Je vois que les gens qui font les affaires de Madame Poerson sont bien embarrassez; ils cherchent et ne trouvent rien; ils croioient de bonne foy que M. *Poerson* avoit avancé plus de dix mille écus, et, comme ils voient par le papier qu'il vous a plu m'envoyer et que je leur ai mis en main, il s'en manquera quelque chose, après avoir examiné seul à peu près ce qu'il a reçeu et ce

qu'il a dépensé, je ne vois pas qu'il y ait d'autre moyen que d'égaler la recette à la dépense et tenir compte du surplus s'il y en a, ce qui devroit déjà être fait.

Le jour des Roys, je fus voir M. le marquis Sachetti, qui me fit mil honnêtetez. J'appris, il y a quelques jours, que M. *Poerson* ne l'avoit jamais été remercier de la faveur qu'il nous a faite de nous laisser copier dans son palais, d'avoir fait descendre un grand tableau de sa place et d'avoir donné toutes les commoditez chez lui au pensionnaire qui le copioit. M. *Poerson* m'avoit bien dit qu'il l'avoit été remercier, mais il n'en étoit rien. Je lui en fis bien des excuses, et, en le remerciant, je lui dis que j'avois fait sçavoir à V. G. les égards qu'il avoit bien voulu avoir pour nous. Cela lui fit plaisir; il n'y a point de caresse qu'il ne me fit, me priant de vous offrir tout ce qui étoit dans son palais, et de vous assurer de ses respects. C'est un homme de très grande qualité, d'un mérite singulier et qui est ami de la France de père en fils.

Je suis, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 157.

2979. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 9 janvier 1726.

Monseigneur, — On dit ici que le Pape veut absolument aller à Bénévent revoir son ancienne demeure, même qu'il fait compte de partir dans peu. On voudroit l'en détourner, à cause de son grand âge et qu'il ne laisse pas d'y avoir loin; mais ce qu'il a une fois résolu, il est difficile de l'en dissuader. Le jour de l'Épiphanie, il célébra la messe dans la chapelle Sixte, où presque tous les Cardinaux qui sont icy assistèrent. Il y étoit entré grand nombre d'étrangers; il s'apperçeut qu'il y avoit bien des gens qui causoient; il les fit avertir jusque par deux fois, et, à la fin de la messe, entre l'*Ite, missa est* et la bénédiction, il se mit à invectiver en italien contre ceux qui avoient manqué de respect, mais d'une voix forte et très emportée, et puis il donna la bénédiction, ensuitte de quoi il recommença sur le même ton et prononça, d'une voix de tonnerre, trois fois anathême contre ceux qui n'avoient pas gardé le silence dû au lieu et au sacrifice. J'y étois et je l'entendis.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 160.

2980. — D'Antin a Wleughels.

De Marly, le 14 janvier 1726.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres du 26. Je [ne] sçais pourquoy les gens de M. *Poerson* peuvent être surpris de voir un compte de recette et dépense; il me semble que c'est la chose du monde la plus ordinaire et le grand chemin des vaches. Tenez donc la main pour que ledit compte soit rendu dans les formes ordinaires, et ne tombez pas dans le même inconvénient.

Au sujet de M. le marquis de Mancini, payez régulièrement ce qui est deu pour le louage de son palais. Comme c'est vous qui en avez passé le bail, personne ne peut sçavoir mieux que vous ce qui luy est deu à l'échéance des quartiers; ainsi, vous ne sçauriez manquer.

Il est mieux, pour reddition de compte des trésoriers, que ce prix se paye à Rome, car on ne peut compter le change à Paris. Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 157.

2981. — Wleughels a d'Antin.

Le 16 janvier 1726.

Monseigneur, — Comme les postes sont dérangées par les mauvais chemins, je ne reçus votre lettre que le jour que le courier partit d'icy pour Lyon, qui fut jeudy, dixième de ce mois, ce qui m'empêcha de répondre à celle que j'ai reçue, dont je me tiens très honoré; tout ce que je puis dire pour vous en remercier, Mgr, c'est que je ferai tous mes efforts pour mériter vos bontez.

Je descendis dans le moment chez Madame Poerson et lui fis part de ce qu'il y avoit d'obligeant dans cette lettre à son égard, dont elle vous est infiniment obligée. Ce n'est pas une petite consolation, en l'état où elle se trouve, que d'apprendre par vous-même les sentimens que V. G. veut bien avoir pour elle; aussi, me fis-je un plaisir sensible de courir lui en faire part et de lui lire les expressions obligeantes dont vous en usez à son endroit.

Il est vrai que je souhaitte fort que l'Académie soit meublée; mais, comme V. G. peut bien croire, ce n'est pas pour moy. Je suis trop bien et suis plus que content; mais il me semble qu'il faut que

quelque chambre réponde à la beauté du lieu et à la grandeur du maître; même si on pouvoit envoyer quelques tapisseries des Conquestes du Roy, il n'y a pas, ce me semble, de lieu où elles pussent être mieux placées. On expliqueroit les sujets à ceux qui viendroient voir l'Académie et qui en seroient curieux, et cela feroit un bel ornement. Les meubles seroient toujours à S. M., et on en auroit autant de soin que dans les gardes-meubles. Je ne respire que l'honneur de la France et la grandeur de la nation et à la faire respecter et admirer par tout ce qu'il y a d'honnêtes gens. Il vient chez nous des personnes de distinction; le lieu est beau, et je voudrois que le reste y répondît. Je ne m'attends ni à peu ni à beaucoup, et je suis assuré que ce que V. G. fera sera justement ce qu'il faudra faire.

J'aurai tout le soin possible qu'on exécute deux belles figures de marbre, et les élèves ont bonne envie de bien faire. Je les aiderai et les ferai aider de conseils d'habiles gens, afin qu'un jour ils soient en état de mériter les grâces que V. G. veut bien leur faire; et, puisqu'elle le veut bien, je prendrai la liberté de lui dire dans le temps mon sentiment sur ce que je croirai à propos pour l'avancement des sujets qui sont icy, et tâcherai de ne le point tromper, car je n'ai rien plus à cœur que de faire bien et mettre les autres dans le bon chemin que je voudrois tenir moi-même.

V. G. ne s'est point ressouvenue de m'ordonner ce que je dois faire au sujet d'un atelier qu'on loue et qui me paroît assez inutile, puisqu'il y a vingt-cinq ans qu'on n'y a travaillé; il est, il y a longtemps, occupé par un sculpteur italien qui même n'y travaille point; j'attends vos commandemens là-dessus et vous supplie de me continuer l'honneur de votre protection et de me croire, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 162.

2982. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 23 janvier 1726.

Monseigneur, — Le dérangement des postes continue toujours, et le courier n'arrive icy que le jour que l'autre en part; c'est ce qui cause qu'on ne répond pas aussi exactement qu'on le voudroit.

Une heure après que j'eu reçeu celle dont il vous a plu m'ho-

norer, je donnai au s[r] *Natoire* les trois cens livres dont V. G. l'a bien voulu gratifier; il est comblé de vos bontez, il ne s'attendoit pas à ce bienfait, dont il m'a prié de vous faire ses très humbles remercîmens. J'ay été aussi content de lui porter ce présent de votre part que lui de le recevoir. C'est le moyen d'encourager les étudians et de les faire parvenir au point de perfection que V. G. désire; c'est sa coutume de faire toutes choses au mieux qu'elles se peuvent, et, en faisant du bien à un, elle trouve moyen encore d'en obliger d'autres avec celui-là.

J'espère que votre libéralité et vos bienfaits ne seront pas inutiles; ils ont fait toute l'impression qu'on doit en attendre, et j'ose croire qu'on en tirera tout le fruit qu'on peut en espérer. Notre maison est bien réglée; on travaille beaucoup avec amour, et l'étude y sert de récréation.

Je vous remercie très humblement, Monseigneur, de tous les biens que vous me souhaitez; je n'en attends, après Dieu, que de vous, et n'en désire point d'autre que ceux qui me viennent de votre part; c'est dans ces sentimens que je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

Le cardinal Ptolomée, qui étoit jésuitte et un très sage et sçavant homme, mourut la nuit du 17 au 18 de ce mois.

Archives nationales, O[1] 1956, fol. 166.

2983. — D'Antin a Wleughels.

De Marly, le 28 janvier 1726.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 9. Je crois vous avoir donné des ordres très clairs et très positifs sur le loyer du palais que l'Académie occupe à Rome; je vais vous le répéter encore. Vous n'avez qu'à payer régulièrement à l'échéance de chaque quartier le prix du bail de la maison que vous occupés.

J'avois cru qu'il auroit été plus commode de payer à M. de Mancini le prix de sa maison à Paris; mais, comme je vous l'ay mandé, à cause de la Chambre des comptes, il vaut mieux que ce soit à Rome. Vous emploierez cet article dans la dépense de chacun de vos quartiers, pour lesquels vous tirerez des lettres de change sur Paris, comme je vous l'ai desjà mandé plusieurs fois.

Pour ce qui regarde les comptes de M. *Poerson*, la réponse est

bien courte : un comptable reste toujours en presse jusqu'à ce que son compte soit appuré, sous les peines portées par l'ordonnance sur les recettes et dépenses.

Je n'ay rien de plus à vous mander par cet ordinaire. Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 161.

2984. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 7 février 1726.

Monseigneur, — Je ne manqueray pas, comme vous me l'ordonnez, de payer réglément le louage du palais à celui qui sera chargé des affaires de M. le marquis de Mancini, et l'aurois aussitôt fait que je reçeu vos ordres, si ce n'étoit que celui qui agissoit pour lui mourut deux jours après qu'il eût signé la quittance du premier argent que je lui donnai.

Les gens de M. *Poerson* sont surpris de voir un compte de recette, croyant qu'il n'y en avoit point, comme lui-même leur donnoit à entendre lorsqu'ils lui faisoient ses comptes[1]; ils s'imaginoient qu'il étoit en avance de plus de dix mille écus. Je sçavois bien le contraire et leur ay dit et assuré plusieurs fois; il est bien vray que M. *Poerson* vouloit aussi me le faire croire; mais, outre que je sçavois certainement le contraire, j'avois vu les lettres de V. G. qui sont si claires et si précises. Ils n'ont trouvé aucun papier, et il faut qu'ils s'en tiennent au mémoire que je leur ay donné de vostre part. Il y a quinze jours qu'ils m'envoyèrent une lettre et les comptes que V. G. aura reçeu. Je leur ay dit et fait dire qu'ils prissent bien garde à ce qu'ils envoyoient; on m'a fait entendre doucement qu'ils étoient gens qui sçavoient comme il falloit faire. J'ay seu, sous main, qu'il est vray que, parmy les papiers du deffunt, il n'y a pas un mot de ce qu'il a reçeu, excepté des petites sommes qui ont été accusées dans les mémoires que V. G. a renvoyez. Elle aura vu à présent tout ce qu'ils disent, à quoy, à la vérité, je n'entends rien; mais elle jugera facilement s'ils ont raison. Je souhaitte que cela soit aussi clair qu'ils le disent et que vous ayez lieu d'être satisfait.

Je suis, avec un profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Le dimanche, 27 de janvier, on fit la translation des reliques des saints Jean et Paul dans leur église; le Pape fut un des six évêques qui les portoient; il marchoit avec peine, parce que la châsse ne laisse pas que de peser et, qu'étant le plus petit de tous, le poids tomboit de son côté.

On assure ici qu'au premier consistoire il y aura une promotion de cinq Cardinaux, y ayant cinq chapeaux vacants, Sa Sainteté s'étant toujours proposée de faire douze Cardinaux pour lui[2]. Elle en a déjà fait sept; mais de sept, il y en a un qui menace ruine, qui est le Cardinal del Giudice. Il est souvent très malade; il est vrai qu'il revient en santé; mais on a mauvais augure de ses maladies et de ses convalescences.

Le jour de la Purification, second février, le Pape tint chapelle à l'ordinaire, au Vatican, dans la chapelle Sixte; mais il ne distribua des bougies[3] qu'à ceux de sa maison et aux Cardinaux; il a de la peine à voir ceux qui portent des perruques. Il n'y eut que le seul prince de La Riccia, son parent, le connétable Colonne et les trois conservateurs qui en eurent. Ces quatre derniers sont de devoir; il n'y eut donc que son parent à qui il fit grâce, au contraire des autres Papes, qui se faisoient un plaisir d'en distribuer de leur main aux étrangers et aux séculiers.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 167.

= 1. Il est probable que *Lestache,* que nous avons vu plus haut s'occuper des affaires de Madame Poerson, était du nombre.

2. Dans la liste des cuivres des portraits de Cardinaux, conservés à la Chalcographie romaine (1784, p. 109), on trouve la liste de vingt-neuf Cardinaux, *Creature di Papa Benedetto XIII* (29 mai 1724-21 février 1730).

3. Le détail de la longue distribution de ceux qui, dans cette cérémonie, recevaient un cierge de la main du Pape, n'occupe pas moins de trois pages dans les *Capelle Pontifizie,* de Francesco Cancellieri. Roma, 1790, 2e partie, chap. XI : « Capella per la Purificazione della Madona », p. 144-6. — A. de M.

2985. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 7 février 1726.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 16 janvier. Je ne suis point étonné du dérangement des postes par le temps exécrable qu'il fait.

Je suis bien aise que Madame Poerson soit contente de moy, car son mary a fort bien servi, et elle me paroît un bon sujet.

J'ai remis les comptes à M. de La Motte pour les mettre en

forme; car je suis persuadé qu'il n'y aura point de prévarication.

Ce que vous me mandez pour les meubles de l'Académie est fort raisonnable, et je verrai s'il y en a de propres aux Gobelins, et, s'il n'y en a pas, j'en pourrois bien faire faire. Cela fera valoir chez l'étranger notre Manufacture, qui est au plus haut point; mais, pour que je puisse bien faire, il faudroit que vous m'envoyassiez des plans justes des appartemens qu'il faut meubler, et que tous les trumeaux soient bien cottez, comme sont tous les plans que vous avez vus en France. Si vos élèves ne les sçavent point faire, prenez un bon architecte pour cela, car la veue que vous m'avez donnée est fort bonne.

Je ne comprens pas comment j'ai oublié de vous donner l'ordre sur l'atelier dont il est question, n'étant pas douteux[1]. Vous n'avez qu'à lui donner congé, puisqu'il est inutile. Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 165.

= 1. C'est-à-dire qu'il n'y avait pas de doute sur la nécessité de donner congé.

2986. — Extrait des comptes des batiments.

Année 1726.

15 février 1726-28 janvier 1727 : au s^r *Wleughels*, directeur de l'Académie de Rome, pour son payement des dépenses qu'il a faites pour l'entretien de ladite Académie pendant l'année 1726 (4 p.) . . . . 38,022 l. 12 s. » d.

13 août : au s^r Duchesne, prévost des Bâtiments, pour son remboursement des frais de douanne, emballages et voitures de quatre grandes caisses que le Roy a envoyées de Paris à Marseille pour l'Académie de Rome. . . . . 990 l. 7 s. 9 d.

10 décembre : à Nicolas Duvivier, tapissier, à compte des meubles qu'il a faits et fournis pour meubler ladite Académie . . 17,000 l. »» s. » d.

Somme de ce chapitre : 56,012 l. 12 s. 9 d.

Archives nationales, O[1] 2226, fol. 320.

2987. — Wleughels a d'Antin.

Le 21 février 1726.

Monseigneur, — J'ay trouvé à me défaire de l'atelier dont il y a si longtems qu'on paye le loyer inutilement; mais je n'ay rien arrêté, parceque je ne dois rien faire sans vos ordres; le jour même que je les recevrai, le loyer finira.

J'espère faire exécuter deux belles figures de marbre. J'ay découvert une belle statue antique, qu'on n'a jamais fait mouler; c'est un Pâris, plus grand que nature. Outre que la figure est du beau de l'antique, la forme en est parante (*sic*). Le duc Altems, à qui elle appartient, n'a jamais voulu la laisser mouler; elle est pourtant gravée deux fois; mais je croi avoir trouvé le moyen d'en obtenir la permission. Ce sera une belle étude pour le sculpteur qui la copiera, et qui aura en France la grâce de la nouveauté. Je suis seur que Mgr le Cardinal de Polignac, qui en est admirateur, voudra bien travailler à nous faire réussir dans notre entreprise; mais, quoyque je ne sois pas tout à fait certain de la réussite, je ne laisse pas de faire part à V. G. de ma découverte et de mon espérance.

Si j'avois sçu à qui payer le loyer du palais, comme je l'ay dit dans ma dernière à V. G., j'aurois exécuté sur-le-champ ses commandemens; celui qui sera nommé par M. le marquis de Mancini pour recevoir ne manquera pas de se faire connoître, et, dans le moment, je le satisferai.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, etc.

Wleughels.

Il a couru icy un bruit que la reine d'Angleterre étoit raccommodée avec son mari; mais il faut que cela ne soit pas puisqu'elle est encore dans le couvent de Sainte-Cecille, et même, lundy 18, on y représenta une petite comédie pour la réjouir.

Il y a quelques jours que le Pape avoit résolu de s'en aller, sans qu'on le sçut, à Bénévent. Le Cardinal Cocia, qui en fut averti, entra dans sa chambre à peu près à l'heure qu'il devoit sortir; il étoit nuit, et, trouvant deux valises au milieu de la chambre, cria contre les domestiques. A quelque temps de là, on entendit, dans une des cours du Vatican, les postillons qui faisoient claquer leur fouet (c'étoit le signal qu'on avoit donné). Le

Cardinal feignit de se mettre en colère de ce qu'on manquoit de respect dans le palais; il ordonna d'aller chasser ces importuns et de les bâtonner. Le Pape dit qu'il ne vouloit pas qu'on les touchât, mais seulement qu'on leur dît de s'en aller. On l'a depuis exorté à ne pas quitter Rome, et on croit qu'il n'y pense plus.

Le fils du prince Santa-Croce épouse dans peu la fille du duc Cœsarini, de la maison Sforca; c'est une belle fille et nièce du Pape dernier mort[1]. Le prince Santa-Croce, père de l'époux, est celui qui tua en duel le marquis Gavoti, il y a environ vingt-trois ans; ce duel, à ce qu'on dit, ne lui fit pas d'honneur; il se retira à Vienne, où il a été fait prince, et, depuis, a accommodé ses affaires et a eu permission de revenir à Rome.

Le mercredy 20e, le Pape a proposé l'archevêché d'Auch en consistoire pour M. le Cardinal de Polignac, qui sera sacré par S. S. à Saint-Louis; on croit que ce sera pour le second dimanche de Carême.

Le Pape va incessamment à Monte-Mario, dans un couvent de Jacobins, y passer les jours du Carnaval, qui s'ouvrira avec solennité samedi, 23e de ce mois, à trois heures après midi.

Archives nationales, O1 1959, fol. 172.

= 1. Innocent XIII, 1721-4.

2988. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 25 février 1726.

J'ay reçeu vos deux lettres, Monsieur, du 23 janvier et 7 de ce mois. Je ne suis point étonné du dérangement des postes; il faut bien que tout le monde se sente des inondations continuelles qu'il fait.

Je suis bien aise que le sr *Natoire* aît senti la distinction que je lui ay donnée; il ne tiendra jamais à moy que les gens de mérite ne puissent s'élever, car j'ay une pente bien naturelle à leur faire plaisir et à leur procurer ce qui peut donner de l'émulation.

Je vous ay déjà mandé qu'il n'y avoit jamais de temps marqué pour les bons élèves; comme cette voiture-cy est bonne, je ne les ferai point revenir que vous ne m'ayés mandé qu'ils ont tiré de l'Italie tout ce qu'ils peuvent en espérer.

Je ne vous parle plus du payement du palais Mancini, puisque

c'est une chose réglée une fois pour toutes. J'attends le plan régulier que je vous ay demandé pour tâcher d'arranger les meubles.

Les gens du s^r^ *Poerson* seront encore bien plus surpris quand ils verront toutes les obmissions de leur compte. Étoient-ils assez sots pour croire qu'il entretenoit l'Académie à ses dépens?

J'ay la goutte comme un misérable depuis dix jours que je me suis fait porter icy; du reste, je n'ay rien de nouveau à vous mander cet ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 170.

2989. — Wleughels a d'Antin.

Le 7 mars 1726.

Monseigneur, — J'étois très en peine pour Madame Poerson au sujet de ses comptes, que j'envoyai dans le temps. J'avois peur qu'il n'y eût erreur, car ce qu'on m'en avoit montré me paroissoit fort embrouillé. Dieu soit loué de ce que V. G. paroît contente; non pas que j'aye jamais cru qu'on manquât de droiture, au contraire, mais qu'on ne pût trouver l'employ entier de la recette. Je lui ai lu ce que vous avez eu la bonté de m'écrire à son sujet, et son inquiétude m'a paru calmée, ce qui m'a fait autant de plaisir qu'à elle.

Je suis ravi que V. G. approuve ce que je lui ai dit au sujet des meubles. Je le communiquai sur-le-champ à M. le Cardinal de Polignac; il fut très content. Depuis dix ou douze jours, il vient régulièrement à la maison à cause du Carnaval, dont le beau passe dans notre ruë, comme V. G. verra dans la suite de cette lettre, qui sera une petite relation de ce qui s'est passé chez nous pendant ce temps.

Puisque V. G. approuve ma pensée, comme elle me fait la grâce de me le dire, je prendrai la liberté d'y ajouter qu'avec les tapisseries qu'elle veut bien envoyer, il faudroit y joindre des portières. Il y en a de si belles où sont les armes de France, qui, me semble, feroient icy merveille de toute manière. C'est icy une coutume, dont on ne peut honnestement se dispenser, de mettre des tapis aux fenestres lorsqu'il se fait quelques festes dans le quartier, et je m'imagine qu'au lieu de damas, ces portières

feroient à merveille et pareroient magnifiquement le palais d'ornements qui lui conviennent, et j'aurois bien souhaitté d'en avoir icy le Carnaval pour plus d'une raison, comme V. G. verra dans la relation qui suit. Mais, cet été, il y aura des festes, et, si nous avons, dans ce temps, ce qu'il vous plaira nous envoyer, nous serons en état d'en faire usage.

Il vient tous les jours des étrangers voir le palais, et il faut, comme vous le jugez mieux que moi, que quelqu'endroit soit un peu orné.

J'envoye à Votre Grandeur, comme elle me l'a ordonné, le plan des chambres qu'on devroit meubler; c'est un pensionnaire nommé *Gourlade*[1] qui l'a fait; c'est un bon sujet et très honnête homme, fils du maître d'hôtel de Mgr le Cardinal de Rohan. Je n'ai rien choisi sans consulter Mgr le Cardinal de Polignac, qui a le goust merveilleux en toute chose et qui m'a assuré vous en écrire, comme il a fait sur un autre sujet dont il a eu la bonté de me faire part. Je mets toute ma gloire à remplir le moins mal que je peux le poste dont il vous a plu m'honorer, et je n'ai autre ambition que d'apprendre que V. G. ne soit pas mécontente de moy.

J'ai renoncé l'atelier le lendemain que je reçus vos ordres; ce fut le premier de mars.

Je verrai la dernière quittance de Madame Poerson et païerai jusqu'à ce terme. Je ne dois pas oublier de dire à V. G. que Mgr le Cardinal Pamphile, chez qui j'avois envoyé emprunter quelque bagatelle, m'envoya dire par un gentilhomme que tout ce qui étoit dans son palais étoit à mon service et qu'il vouloit absolument que je prisse chez lui ce que j'aurois besoin. Votre Grandeur peut bien croire que ce n'est pas à moy que ce compliment s'adresse; c'est pourquoy j'ai voulu lui faire part de cecy, afin qu'il n'ignorât pas en quel respect et en quelle vénération son nom est en ce païs-cy.

Je suis, avec tout le respect possible, Monseigneur, de V. G., le très humble, etc.

WLEUGHELS.

Monseigneur, — Le Carnaval est, en ce païs-cy, une espèce de cérémonie qui commence au son d'une cloche, et, quoiqu'il fît un vilain temps, Mgr le Cardinal de Polignac ne laissa pas de venir au palais dès le premier jour, qui fut le samedy, 23 février.

Il me témoigna être satisfait de la manière dont j'avois décoré le dehors de la maison, car c'est icy la coutume de mettre des tapis aux fenêtres; les trois balcons et le reste étoient parez de damas cramoisy, ce qui fut aussitost rempli par des seigneurs qui accompagnoient Son Éminence.

Vers les quatre heures, il vint de la pluye, ce qui obligea les masques à se disperser et à chercher le couvert; il y eut une espèce de char découvert, rempli de dames, qui se mit sous notre porte; je m'en apperçus d'en haut et leur envoiai des rafraîchissemens selon la coutume du païs, ce qui leur fit plaisir, et je dis à un des domestiques du logis de tâcher de sçavoir qui étoient ces masques. Quelque moment après, on me vint dire que c'étoit la princesse de Rossano et son mary, fils du prince Borguèse. Je demandai permission à M. le Cardinal de les faire monter; je descendis, je les en priai, et ils montèrent, se démasquèrent; nous les séchâmes le mieux que nous pûmes; ils furent très contens et virent du grand balcon la course des barbes[2], et ce furent les chevaux du frère de la princesse, M. le Connétable, qui remportèrent le prix.

Le lundy suivant, Mme la princesse Forano, de la maison Strozzi, m'envoya demander si je voulois bien lui donner place pour elle, pour sa fille et son fils. Après lui avoir fait réponse, comme je devois, j'en écrivis en un mot à S. É., qui m'en sçut bon gré et qui, sur-le-champ, lui envoya un gentilhomme lui dire qu'il ne manqueroit pas de se trouver au palais pour lui tenir compagnie. Le mardy, elle vint, accompagnée de la duchesse Mathei, des princesses ses filles et du prince de Forano et d'autres princes. M. le Cardinal a fait venir ses officiers pour servir et fournir tous les rafraîchissemens nécessaires dans ces sortes de festes, et, quoique le jeudy il ne vînt qu'à la nuit, ses officiers servirent comme s'il y eût esté.

Le samedy, environ les dix heures du matin, on vint m'avertir que le roy d'Angleterre viendroit. Il y avoit peu de temps pour trouver des damas, tapisser les murs et élever en dehors un dais. Cependant, à l'aide d'ouvriers que S. É. m'envoia, nous en vînmes à bout; il y eut un dais de velours cramoisy élevé, toute la loge tapissée avec frange et galons d'or, et le tout fut en état une heure avant que le Roy arrivât. Je le fus recevoir à son carosse, avec les gentilshommes de M. le Cardinal, qui se trouva au bas

de l'escalier[3]; c'est dans ce moment que j'aurois bien souhaitté que le palais fût orné comme il le sera lorsque V. G. aura envoyé les tapisseries dont elle parle dans sa dernière. Quoiqu'il ne soit pas en état, je n'avois pas laissé que d'ajuster la chambre où j'avois mis votre portrait. Le Roy s'y arrêta et, se tournant vers moy, il me dit : « C'est là M. le duc d'Antin; il est fort bien, et je l'ai reconnu d'abord. » Je lui dis que c'étoit le portrait de notre protecteur et que nous attendions celui de S. M. qu'il nous avoit promis. Il passa dans les autres apartemens et eut du plaisir de voir d'un coup d'œil la plus grande partie des plus belles statues de Rome passablement rangées. Il trouva dans le salon bonne compagnie[4], Madame la princesse Forano, sa fille, etc. Il y avoit un fauteuil sous le dais, il s'y mit. Un moment après, on m'avertit que le prince son fils arrivoit; je fus au-devant. M. le Cardinal descendit et le conduisit auprès du Roy; il y eut une affluence de masques et de peuples devant le palais, qui, pour le peu de temps que nous avions eu, étoit bien orné. S. É. fit servir tout le monde et voulut que tous ceux qui se trouvèrent dans le palais, soit en haut soit en bas, se sentissent de sa magnificence[5]. Je l'ai laissé faire parcequ'il l'a voulu absolument, et puis, en vérité, je n'aurois pu trouver d'aussi bons officiers que les siens, et je me suis en tout conduit par ses ordres.

Pendant le reste du Carnaval le baldachin a toujours resté, car c'est encore la coutume icy d'en mettre pour les Cardinaux et pour les princes. Nous avons toujours eu grand monde les autres jours, surtout le dernier jour, que le grand balcon étoit rempli de jeunes princesses, de prélats. Madame la princesse Vaieni y vint ce jour-là ; elle n'y étoit pas encore venue.

Je suis, avec un profond respect, Monseigneur, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 175.

= 1. Manque à Lance. Il n'avait pas eu le prix d'architecture, dont le concours ne date d'ailleurs que de 1720. On a vu plus haut comment il s'était faufilé à l'Académie.

2. Depuis : « Le carnaval »; Lecoy, p. 188-9.

3. Depuis : « Le samedy »; Lecoy, p. 189.

4. Depuis : « Je n'avois pas laissé »; Lecoy, p. 189-90.

5. Depuis : « Son Excellence fit servir »; Lecoy, p. 190.

2990. — D'Antin a Wleughels.

Le 10 mars 1726.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 21 février, avec vos nouvelles, dont je vous remercie.

Je ne sçais quels nouveaux ordres vous attendés de moy pour nous deffaire d'un atelier inutile et coûteux, puisque je vous ay mandé plusieurs fois de le louer.

Je suis bien aise de la découverte que vous avez faite d'une nouvelle statue, et vous ferez fort bien de vous employer pour obtenir la permission de la faire copier. Tout ce qui sert à instruire et à piquer d'émulation vos élèves sera toujours de mon goût et digne de votre attention.

Je n'ay rien à vous dire de plus pour le payement du loyer du palais; il n'est pas douteux que celui à qui on doit se présentera.

Je suis mangé de goutte depuis trois semaines et n'en suis pas moins, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 175.

2991. — Wleughels a d'Antin.

Le 21 mars 1726.

Monseigneur, — Non seulement le s[r] *Natoire* connoît les bontez que vous voulez bien avoir pour ceux qui veulent s'avancer, dont il vous remercie très humblement, mais encore tout le monde, car on a sçu icy d'abord la gratification que V. G. lui a accordée, et il n'y a personne qui n'applaudisse avec admiration aux attentions efficaces qu'elle a à encourager ceux qui promettent et à faire fleurir les arts.

Quoique tous les élèves qui sont icy fassent leur devoir assurément, cet égard que vous avez eu pour un d'entre eux n'a pas laissé que de redoubler leur attention, jugeant bien que, lorsqu'ils se distingueront, vous les distinguerez aussi. Pour perfectionner leurs études, je croy que Votre Grandeur (après qu'ils auront tiré du dessein tout ce qu'ils pourront icy) voudra bien leur donner un peu de temps pour étudier la couleur dans la Lombardie, afin que, profitant par ses bontez de tout ce qu'il y a de beau en

Italie, ils arrivent en France dignes, en quelque manière, de la grâce que vous leur avez faite et de celle que vous voudrez leur faire.

Mgr le Cardinal de Polignac[1] fut sacré le 19 de ce mois, jour de Saint-Joseph, par le Pape, dans l'église de Saint-Louis. Je vis arriver Sa Sainteté; S. É. le vint recevoir à la porte; en descendant de son carosse, qui étoit plus que modeste, il ôta sa calotte rouge, et, d'abord qu'il eut apperçu Mgr le Cardinal, il ôta la blanche, ce que les Papes ne font jamais, et resta la tête nuë, quoiqu'il n'ait point de cheveux. Il prit les mains de S. É., lui fit toutes les amitiés possibles: aussi avoit-il dit la veille que de sa vie il n'avoit fait et ne feroit cette cérémonie avec tant de joye, et qu'il attendoit ce bienheureux jour avec empressement; elle se passa avec toute la pompe que deux si grands sujets requéroient. Après la cérémonie faite, Sa Sainteté entonna le *Te Deum*, que les officians continuèrent, et S. É. sortit du chœur, accompagnée de deux Cardinaux-Évêques, qui furent Ottobon et Barberini, et donna la bénédiction au peuple. Il avoit sur la teste une mître très riche dont le Pape lui avoit fait présent; tout le monde étoit ravi de voir ce spectacle. Sa Sainteté traitta au Vatican le nouvel archevêque, qu'il avoit consacré avec tant de plaisir, avec tous les Cardinaux qui avoient assisté, qui furent servis magnifiquement. Sa Sainteté dîna avec eux, à une table séparée.

Je plains bien V. G. de tant souffrir et voudrois le pouvoir soulager; j'obligerois bien du monde et moi tout le premier; je prie Dieu de tout mon cœur de le délivrer d'un mal où les hommes ne peuvent presque rien. Je ne manquerai jamais d'exécuter ponctuellement les ordres que vous me donnez et serai toute ma vie, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 184.

= 1. Cf. plus haut lettre du 21 février.

2992. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Paris, le 23 mars 1726.

Je reçois votre lettre du 7. Je suis fort aise de l'usage que vous avez fait de notre palais à Rome pendant le Carnaval, car vous me paraissez avoir très bien représenté, et je ne suis point fâché

que les officiers de M. le Cardinal de Polignac en ayent fait les honneurs, car les extraordinaires dans la dépense ne conviennent guères à l'état de nos affaires. S. É. m'en a écrit elle-même et me paroît fort contente de notre Académie et de vous en particulier, dont je vous fais mes complimens.

Je verrai, avec M. le Duc, s'il y a moyen de vous procurer la grâce qu'il me propose[1], car vous devez être persuadé que je ne demande pas mieux que de trouver les occasions de vous faire plaisir et de vous procurer des honneurs et des grâces.

J'ai reçu pareillement votre plan; mais, en vérité, je ne sçay à quoi vous pensez de l'avoir mis en deux morceaux, étant impossible par là d'y connoître rien et de sçavoir à quoy tient la chambre du Roy d'un côté ou d'autre. Puisque *Gourlade* s'entend à faire des plans, qu'il me fasse celui de tout votre palais, par étages séparez et cottez, comme celuy que vous m'avez envoyé. S'il n'a pas d'assez grand papier, qu'il le colle l'un au bout de l'autre pour que je voie le plan tout d'un coup d'œil et sans embarras, auquel cas je jugerai bien plus sainement de l'espèce des tapisseries qui vous conviennent, tant pour la longueur que pour la hauteur, et n'y perdez point de temps.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 182.

= 1. Il s'agit du cordon de Saint-Michel, qui fut accordé à *Wleughels* en 1726. Voyez ci-après les lettres d'anoblissement, datées de juillet, à la suite de la lettre du duc d'Antin du 12 mai.

2993. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 5 avril 1726.

Monseigneur, — Lorsque j'ay insisté pour avoir vos ordres au sujet de l'atelier que l'Académie tenoit depuis longtemps inutilement, je ne les avois pas encore eus. V. G. aura pu voir, à présent, qu'aussitôt que j'ay reçeu la lettre qui les portoit, le même jour, je m'en étois débarrassé.

Il y a à la fin une personne qui a reçeu la procuration de M. le marquis Mancini, à ce qu'on m'a dit; mais il ne s'est pas encore fait connoître à l'Académie; sitôt qu'il paroîtra, il sera satisfait.

Je suis au désespoir de vous sçavoir souffrir et de ne pouvoir vous soulager; cette peine m'ôte tout l'agrément que je pourrois

avoir en tâchant de bien servir comme je le dois; j'espère, et j'en prie Dieu de tout mon cœur, d'apprendre à la première lettre que je recevrai que vos douleurs vous ont quitté; ce sera une nouvelle pour moy plus précieuse que celle qui m'apporteroit tous les honneurs et tous les biens du monde.

Il n'y a point de nouvelle icy, sinon que le Saint Père, à qui l'envie pressante avoit repris de quitter Rome et d'aller à Bénévent, lui est absolument passée, à ce que l'on prétend. On parle d'une canonisation de plusieurs saints pour cet été.

La fille de M. le duc de Cesarini fut mariée lundy, second de ce mois, dans la chapelle du palais du Cardinal Sanfuangos; ce fut lui qui fit la cérémonie. Il est Espagnol, il a été Jésuitte; il est chargé des affaires de l'Empereur auprès du Pape. Il y eut un repas magnifique et douze Cardinaux y furent invitez; mais madame la princesse de Forano, que je rencontrai le même jour, me dit qu'il n'y furent pas tous; ce fut vraisemblablement à l'occasion du mari que ce Cardinal voulut faire cette dépense et cette cérémonie, car son père, le marquis de Santa-Croce, a été fait prince par l'Empereur[1].

Je suis, avec tout le respect et la soumission possible, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 188.

= 1. Cf. plus haut la lettre du 21 février, n° 2987.

2994. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Paris, le 7 avril 1726.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 21 mars.

Je suis fort aise que le peu que j'ai fait pour *Natoire* ait eu quelque effet chez les autres élèves et que cela augmente en eux le désir de mieux faire; j'aurai soin de ceux qui se distingueront par leurs talens et par leur application à mériter. Comme je ne désire que l'avancement de vos élèves, je ne m'opposerai jamais à tout ce qui pourra les y acheminer; ainsi, je consens de tout mon cœur que ceux que vous jugerez assez forts en dessein aillent étudier la couleur dans l'école lombarde et qu'ils puissent profiter de tout ce qu'il y a de beau et de bon en Italie.

Je ne suis point étonné que Sa Sainteté ait pris pour M. le

Cardinal de Polignac tout le goût que vous me marquez; personne au monde ne le mérite plus que luy.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

La goutte m'a repris plus fort que jamais; j'en attribue la rechute au froid excessif qu'il fait depuis quatre ou cinq jours.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 186.

2995. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 15 avril 1726.

J'ai fait faire, Monsieur, un portrait du Roy à cheval, qui est sans contredit la plus belle chose du monde. Je l'ay destiné pour l'Académie royale de Rome, laquelle je veux décorer au mieux qu'il me sera possible, et je ne puis mieux commencer que par le plus grand ornement qu'on puisse y mettre. Je vous l'enverrai donc incessamment, car on l'achève.

M. *de Cotte* m'a représenté, avec grande raison, que la bordure que j'avois fait faire icy seroit en pièce en arrivant à Rome et coûteroit beaucoup de port; ainsi, qu'il valoit mieux la faire faire à Rome. Je vous en envoye donc le dessein et le profil, qui est au dos; faites-le exécuter par ce qu'il y a de meilleur pour la menuiserie, sculpture et dorure, conformément aud. dessein, pour que la bordure se trouve faite quand le tableau arrivera. Vous la mettrez par extraordinaire sur votre compte.

Je suis, M., tout à vous.

J'attends le plan que je vous ai demandé pour régler l'article des tapisseries.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 187.

2996. — Wleughels a d'Antin.

Le 18 avril 1726.

Monseigneur, — Je ne manquerai pas de vous envoyer un plan des appartemens comme vous le désirez; je me suis laissé conduire par l'architecte, qui m'a dit que cela se faisoit ainsi. Je luy ay fait voir vos ordres; il ne manquera pas de s'y conformer;

quant à n'y point perdre de temps, V. G. doit être persuadée que je ne reçois point d'ordre de sa part que je ne voulusse sur-le-champ les exécuter; aussi elle recevra, le premier ordinaire, ce qu'elle souhaitte.

Je n'ay rien plus à cœur que de vous plaire et de vous contenter; si un jour j'y puis parvenir, je seray au comble de mon bonheur.

J'ay grande obligation à M. le Cardinal d'avoir bien voulu vous dire qu'il étoit content de moi et encore de vouloir bien vous demander des grâces en ma faveur; confus de vos bontez et des siennes, je ne puis dire autre chose, sinon que je feray tous mes efforts pour les mériter; ce que V. G. a la bonté de me dire à ce sujet vaut mieux pour moi que la grâce même; aussi, en conserverai-je en mon cœur toute la gratitude possible.

Mgr le Cardinal s'employe fortement à nous faire avoir la permission de mouler certaines figures très belles que nous avons découvertes; aussitôt que nous l'aurons, nos sculpteurs travailleront; ils ont bonne volonté, ne manquent pas de capacité; ainsi, j'espère envoyer de belles figures qui, non seulement orneront les lieux que V. G. leur destinera, mais encore qui serviront à rendre habiles et à perfectionner ceux qui les travailleront.

Oserai-je dire à V. G. une chose, qui est que nous avons dans l'Académie un maître de mathématiques à qui on donne de fort gros appointemens et qui ne sert pour ainsi dire à rien? C'est cependant un fort sçavant homme; mais personne ne veut apprendre les mathématiques. Aussi, ne montre-t-il que les éléments pour sçavoir la perspective, et, tout sçavant qu'il est, il ne sçait pas opérer; il sçait de cette science très bien la théorie et non point la pratique. Ainsi, on pourroit retrancher cette dépense, qui va à plus de 120 écus par an, sauf à trouver un maître de perspective qui la sçut enseigner à des peintres en temps et lieu.

Je vois avec une joye indicible, par celle dont il vous a plu m'honorer, que vos douleurs vous ont quitté, puisque vous me faites entendre que vous irez dans peu à Versailles. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'elle ne vous reprenne jamais et de pouvoir apprendre que vous jouissez toujours d'une parfaitte santé.

Je suis, avec un profond respect, Mgr, de V. G., etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 191.

2997. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 21 avril 1726.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 5. Je ne vous parleray plus de l'atelier inutile à l'Académie, puisque vous vous en êtes defait et que l'affaire est finie, non plus que de la personne chargée de la procuration de M. de Mancini; c'est son affaire de se faire connoître; il suffit que vous vous teniez toujours en état de le satisfaire.

Ma goutte s'est un peu relâchée; je suis maintenant sans douleurs et j'ay recouvré le sommeil qu'elles avoient interrompu pendant plus de quarante jours. Je vous remercie de la part que vous prenez à mon état et de votre peu de nouvelles.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 190.

2998. — Wleughels a d'Antin.

Le 1er may 1726.

Monseigneur, — J'ai reçu aujourd'hui celles dont il vous a plu m'honorer du 7 et du 15 avril.

Je ne manquerai d'exécuter ponctuellement vos ordres et la bordure sera faite avec tout le soin possible; dès demain, on la commencera.

Voicy le plan des chambres plus grand que celui que j'envoyai à V. G. Je l'ai fait examiner à deux des plus fameux architectes d'ici, qui m'ont assuré que c'est ainsi que cela doit être fait; je voulois qu'on dessinât encore des élévations; mais ils m'ont dit que cela étoit inutile, qu'on n'envoyoit jamais de plans autrement, que les mesures détaillées ci-jointes servoient d'élévation; je souhaitte qu'ils ayent raison.

J'espère qu'avec les bontez que vous voulez bien avoir pour nos peintres, ils arriveront à Paris dignes des grâces que vous voulez bien leur faire. Je n'en ai encore fait part qu'au sr *Natoire*, qui l'a reçeu avec toute la reconnoissance et tout le respect possible; cela donnera beaucoup d'émulation aux autres qui ne

demandent qu'à bien faire, en vérité, et qui étudient d'une manière qui correspond aux intentions de V. G.

Je montrai, le jour de Pâques, à S. É. ce que vous avez eu la bonté de m'écrire au sujet de sa recommandation; cela lui fit un extrême plaisir; après l'avoir lu, il m'embrassa, me disant, avec une bonté que je ne mérite pas, qu'il étoit dans les mêmes sentimens que ceux que V. G. vouloit bien avoir pour moi, qu'il ne tiendroit pas à lui de me le faire connoître. Je ne peux assez vous remercier, Mgr, et, de quelque manière que tourne la chose, je vous en aurai toujours la même obligation, et ma reconnoissance en sera éternelle. Dans ma dernière, je me réjouissois, car j'avois appris que vos douleurs avoient cessé; vous me dites qu'un maudit froid les a fait recommencer; cependant, je crois appercevoir par la dernière des deux que j'ai reçeuës que vous êtes soulagé; je souhaitte que ce ne soit pas tant l'envie que j'en ai qui me le fasse pressentir comme la vérité, et prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous donne la santé et tous les biens que vous méritez. Je suis, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

J'attends avec impatience le beau portrait que V. G. nous a destiné et vous en fais mes très humbles remercîmens; il sera très bien placé et attirera le respect et l'admiration de ceux qui viendront voir le palais.

A Rome, le 1er may 1726.

Le Cardinal Piazza est mort; c'est celui qui avoit pensé être Pape. Le Cardinal Fiesqui, archevêque de Gennes, est bien mal, s'il n'est mort. Le Cardinal Pauluci est bien mal d'une jambe; on n'en attend rien de bon.

Le fils du prince Cezarin fut mis au château Saint-Ange le dimanche 28 avril et en sortit le lendemain; on dit que c'est pour avoir promis d'épouser la fille du prince Ruspoli et qu'il veut présentement celle du prince Justiniani.

Le Cardinal Coccia, qui est allé à son archevêché de Bénévent, a été fort mal reçu, dit-on, du Cardinal Caracioli à son passage sur son évêché de Capoue; comme il sçavoit qu'il devoit passer, dans la crainte d'être obligé de l'aller recevoir, il se mit au lit. Le Cardinal Coccia apprit un peu trop tard que l'autre lui avoit joué le tour; il ne pouvoit pas cependant reculer et il traversa toutes les antichambres sans qu'il rencontrât une âme qui vînt pour le

recevoir, sinon à la dernière, où un gentilhomme se présenta, qui lui dit que son maître étoit indisposé, qu'il étoit au lit; ils eurent une conversation ensemble, qui ne tourna point à l'avantage de l'arrivant et qui sortit très mécontent de la chambre où il étoit entré; il en a écrit au Pape, qui sûrement ne sera pas content de cette réception.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 195.

2999. — D'Antin a Wleughels.

De Petit-Bourg, le 8 may 1726.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 18 avril, suivant laquelle j'attends incessamment le plan de votre palais pour arranger les tapisseries et pour placer le beau tableau du Roy que je dois vous envoyer au plutôt, faisant faire présentement la bordure.

Vous devez être en repos sur la satisfaction que j'ay de votre conduite, car, jusqu'à présent, je n'ay qu'à me louer du choix que j'ay fait de vous et je vous en donneray toutes les marques qui dépendront de moy.

Nous sommes bien obligez à M. le Cardinal de Polignac de toutes les attentions qu'il a pour l'Académie; c'est un virtuoso dont nous aurions de la peine à trouver le pareil; faites-lui toujours bien ma cour.

Si vous croiés le maître de mathématiques inutile, vous pouvés le supprimer quand il vous plaira et le remplacer par telle personne que vous jugerez à propos et plus utile à nos élèves; personne n'en peut mieux juger que vous.

Je suis encore bien mal sur mes jambes; mais l'air de ce beau lieu-cy me fit grand bien.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 193.

3000. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 12 may 1724.

Le Roy vous a accordé, Monsieur, des lettres de noblesse et l'Ordre de Saint-Michel, qui est une grande grâce à l'heure qu'il est. J'ay chargé le s[r] de La Motte de tout ce qu'il faut faire pour

cela, y ayant bien des difficultés à surmonter. J'ay été bien aise de trouver cette occasion de vous marquer l'estime et l'amitié que j'ay pour vous.

LE DUC D'ANTIN.

Rendez cette lettre à M. le Cardinal de Polignac et remerciez-le bien de tout ce qu'il m'a mandé sur votre sujet.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 194.

3001. — LETTRES D'ANOBLISSEMENT DE NICOLAS WLEUGHELS.

1726.

LOUIS, etc.... Le privilège de la noblesse a toujours esté regardé par les Roys nos prédécesseurs comme la plus précieuse marque de leur estime et comme la plus digne récompense qu'ils pussent accorder à ceux de leurs sujets qui s'estoient distingués soit dans les charges et dans les employs qui leur auroient esté confiés, soit dans les arts et dans les professions qu'ils avoient embrassées. Nous croyons, à l'exemple de nos prédécesseurs, ne pouvoir mieux reconnoistre que par ce moyen le zèle et les vertus de nos sujets qui s'élèvent et dont l'émulation et les talents les font mériter les témoignages de nostre satisfaction, et, dans cet esprit, nous sommes résolus d'honorer nostre cher et bien amé le sieur *Nicolas Wleughels*, directeur de l'Académie de peinture entretenue à nos frais en la ville de Rome, d'un titre qu'il puisse transmettre à ses descendans et qui soit aussi durable que doit l'estre le souvenir des bonnes qualités qui l'ont fait mériter.

Ledit sieur *Wleughels*, natif de la ville de Paris et issu d'une famille originaire d'Envers et qui fait depuis longtemps profession de noblesse, s'estant, à l'exemple du sieur *Philippes Wleughels*, son père, appliqué à l'art de peinture, y a fait tant de progrès qu'à l'âge de vingt-deux ans il remporta le prix de l'Académie et que, dans les voyages qu'il a faits à Rome, à Venise et à Modène, il a laissé divers ouvrages qui ont acquis la mesme réputation que son père avoit méritée par l'excellence de son travail et la beauté des pièces dont se trouvent ornées la pluspart des églises de nostre ville de Paris et de nos maisons royales, et enfin ledit sieur *Wleughels* fils, de retour en la ville de Paris, a esté choisi pour directeur de l'Académie que nous entretenons à

Rome et dans laquelle se forment, par ses exemples et sous ses ordres, les sujets les plus propres à soutenir l'art de la peinture et à le porter au poinct de perfection qu'ont atteint les plus grands maistres.

Les services que nous rend ledit sieur *Wleughels* en qualité de directeur de nostre Académie de peinture à Rome, l'ancienne noblesse de sa famille et les rares [talens] qui ont distingué son père, et qui le distinguent de mesme aujourd'huy dans son art si honnorable et si digne de nostre protection et de nos soins, Nous ont déterminé à marquer audit sieur *Wleughels* nostre satisfaction et nostre estime en luy accordant le privilège de la noblesse, dont jouissoient ses ancestres, et des prérogatives qu'il puisse transmettre à ses descendants et qui l'engagent à nous continuer les services que nous attendons de l'expérience et de la consommation[1] qu'il s'est acquises.

A ces causes... avons anobli ledit sieur *Nicolas Wleughels*...

Donné à Versailles, au mois de juillet, l'an de grâce 1726.

Entérinées au Parlement le 30 may 1727.

Archives nationales, X1a 8732, fol. 278. — Imprimé pour la première fois dans la *Revue de l'Art français, ancien et moderne*, publiée par la Société de l'Histoire de l'Art français, août 1889, p. 228-9.

= 1. Au sens de mérite consommé.

3002. — Wleughels a d'Antin.

Le 15 may 1726.

Monseigneur, — J'ai vu à présent celui qui est chargé des affaires de M. le marquis Mancini; je lui ai dit que son argent étoit tout prest et qu'il ne tenoit qu'à lui de le venir prendre.

J'ai donné, suivant les ordres de Votre Grandeur, à faire la bordure du portrait de S. M. J'ai choisi un très habile homme et j'aurai soin qu'on exécute exactement le dessein que j'ai reçu, qui est très bien; on attend icy le portrait avec tout l'empressement possible.

M. le Cardinal de Polignac, à qui je fis part des grâces que vous vouliez bien nous faire, en est charmé et m'a prié de l'avertir aussitost qu'il seroit arrivé. Il est à Frascati; sans cela, je lui aurois montré celle dont il vous a plu m'honorer, afin qu'il apprît

que vos douleurs vous ont, Dieu mercy, quitté. Je vous fais, Mgr, de très humbles remercîmens de la grâce que vous avez bien voulu me faire en m'apprenant une si bonne nouvelle; il n'y a rien que je ne donnasse à qui pourroit m'assurer que ce mal affreux ne viendroit plus troubler votre repos. Est-ce qu'il n'y a point moyen de trouver quelque remède pour au moins appaiser la douleur qui cause ces insomnies? Je ne puis que prier Dieu que ce mal s'éloigne de vous et je le fais de tout mon cœur.

Les pensionnaires sont, par ces beaux jours, dans les palais à étudier; je les vais voir de temps en temps et, de la manière qu'ils s'y prennent, j'ai lieu d'espérer que V. G. sera satisfaite. J'y emploierai tous mes soins.

On parle fort icy d'une lettre anonime écrite en latin au Sacré Collège, au sujet de la promotion du Cardinal Cocia. Le Pape y a répondu lui-même en italien. Le Cardinal Fiesci, archevêque de Gennes, est mort. On parle d'une promotion prochaine; il y a huit chapeaux à donner. On travaille pour une canonisation qu'on doit faire cet été; j'ai vu des tableaux commencez pour cette feste. Je suis, avec tout le respect possible, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 202.

3003. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

Le 19 may 1726.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 1er de ce mois, avec le plan de votre palais, qui est dans toutes les formes requises; mais, comme ce que je prétens faire pour sa décoration est pour tous les temps à venir, il faut prendre des mesures justes pour tâcher de bien faire.

Pour cela, outre les plans auxquels je ne désire rien, il me faut un mémoire instructif de la destination de chaque pièce qui composent ces deux grands apartemens pour que je juge plus sainement de la décoration qui y convient. Par exemple, vous destinez le tableau du Roy et celui du feu Roy, qui doivent être pendans d'oreille, dans la pièce du milieu; ne seroient-ils pas mieux dans le salon, qui paroît la plus belle pièce de la maison et la plus propre à y mettre des tableaux? Car il ne faut pas s'imaginer de

mettre des tableaux sur des tapisseries ; rien ne fait plus mal ; il faut ou un beau blanc, comme je ne doute pas qu'il y en ait en Italie aussi bien que notre blanc des Carmes, ou du damas cramoisy, qui rejette parfaitement bien les tableaux, comme vous avez vu chez moi à Paris. A la vérité, nous y retrancherons le galon d'or. Il faut encore faire une réflexion, qui est que je crois le salon trop haut, puisqu'il comprend les deux étages, pour être meublé ; du damas et du beau blanc y sééroient mieux, sur lequel vous mettriez non seulement les portraits que vous avez, mais même ceux que je vous enverrai de la Reine et de M. le Duc. Vous pourriez aussi faire faire par vos élèves, quand vous en aurez de capables, des copies des plus beaux tableaux pour achever de garnir le salon, proportionnant la grandeur desd. tableaux à la place que vous avez, et observant de ne rien mettre jamais auprès de Leurs Majestez.

Vous voyez donc par là que j'ai besoin absolument d'un mémoire instructif pour la destination de chaque pièce. Suivant le plan, il me paroît aussi qu'on pourroit aussi boucher les portes qui entrent dans le double et qui interrompent le cours des tapisseries. Vous pourrez pareillement faire faire par vos élèves des copies réduites à la grandeur des dessus de portes du grand apartement, ce qui servira d'un grand ornement, avec des bordures point si recherchées que celles que je vous ai ordonnées, et cela occuperoit utilement vos élèves.

Il faut que je sçache encore s'il n'y a point de lambris d'appui dans tout l'apartement, et, s'il n'y en a point, ce qu'il coûteroit la toise pour en faire mettre un de trois pieds de haut comme ceux que vous connoissez en France et dont on ne peut se passer pour rendre un apartement propre. Envoyez-moi encore le plan de tout le reste de la maison et l'usage que vous faites, tant du rez-de-chaussée que de toutes les autres pièces qui composent le palais, pour que je sois instruit, une fois pour tout, à fond, de la chose du monde à quoi je m'intéresse le plus.

Voilà une bien longue lettre, à laquelle je me flatte que vous satisferez ponctuellement. Je me flatte aussi que ma dernière lettre ne vous aura pas fait de la peine.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 199.

3004. — Le Cardinal de Tencin a M. du Theil.

Paris, le 22 mai 1726.

J'ay l'honneur de vous envoyer, Monsieur, la copie de l'inscription[1] que vous m'avez demandée. Outre toutes les réflexions qu'il y a à faire par rapport à l'injustice, et, si j'ose le dire, au larcin qui m'est fait, je prends la liberté d'en ajouter une qui intéresse la gloire du Roy et de la nation, et que je vous confie sans vouloir m'ériger en critique de M. le Cardinal de Polignac.

L'expression *regnante in Galliis* marque seulement l'époque et exclut en quelque manière le droit du Roy sur le lieu et sur l'édifice où l'inscription est placée, au lieu que la mienne, beaucoup plus simple et plus courte, conserve dans son entier les prétentions de la Couronne sur l'escalier et sur la montagne, chose qui m'a paru de si grande importance que je n'ai jamais voulu partager avec aucun officier du Pape le soin et l'inspection de cet ouvrage, quoiqu'avant moy on eût consenti qu'il seroit nommé une personne par le Roy et par le Pape pour y présider également.

Soyez persuadé, Monsieur, je vous en prie, que personne ne vous honnore plus parfaitement que votre très humble et très obéissant serviteur.

L'arch. P. d'Embrun.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 675, fol. 44. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. L'inscription de l'escalier de la Trinité-du-Mont.

(*Pièce jointe à la lettre du Cardinal de Tencin à M. du Theil*), *du 22 may 1726.*

D. O. M. Sedente Benedicto XIII P. M. Regnante in Galliis Ludovico XV, et ejus negotiis apud Sanctam Sedem Præposito Melchiore Card. de Polignac, archiepiscopo Auscitano, ad sacræ ædis et urbis ornamentum, ad civium commodum, marmorea scala digno tantis auspiciis opere absoluta anno Domini M. DCCXXVI.

Innoc. XIII. Bened. XIII. P. P. M. M. Lud. XV. Rege christianissimo.

(En petit caractère :)

Petro de Guérin de Tencin archiep° Ebredun. Regis apud Sanctam Sedem negotiis Præposito.

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 675, fol. 46 et 47. — Communiqué par M. Tausserat.

3005. — Wleughels a d'Antin.

Le 30 may 1726.

Monseigneur, — La dignité que vous venez de me procurer est un honneur qui surpasse de beaucoup mon peu de mérite, et la manière dont il vous a plu me l'annoncer m'oblige autant ou plus que la chose même. J'avoue que je ne peux trouver d'expressions, comme je le souhaitterois, pour vous remercier et qui puissent répondre aux vives reconnoissances dont mon cœur est pénétré. Ce qui m'est impossible de faire par mes paroles, je tâcherai de le faire par ma conduite et par mes soins, consacrant mes jours à vous servir, afin que toutes mes actions soient un perpétuel remercîment et de perpétuellés actions de grâce des bienfaits que j'ai reçeus de Votre Grandeur.

Je croy que Mgr aura reçeu à présent les plans que je lui ay envoyez. La bordure pour le portrait de S. M. avance bien, et elle sera très belle; nous attendons, comme j'ai déjà eu l'honneur de lui dire, avec impatience, ce beau portrait et le reste que V. G. a bien voulu nous promettre. Alors notre palais sera digne de la curiosité des étrangers qui viennent le voir, et le portrait du Roy et le vôtre seront là exposez à la vénération de tout ce qu'il y a icy d'honnêtes gens.

Je rendis, hier, celle qu'il vous a plu m'adresser à S. É.; il n'étoit pas à Rome lorsqu'on me les apporta; il me reçut avec des démonstrations de joye et d'amitié dont je fus confus. Il ne pourra répondre à V. G. cet ordinaire, comme il l'auroit souhaitté, et m'a prié, en attendant, de la remercier. Il est accablé d'affaires et n'a point de temps à cause des différentes fonctions qui se rencontrent au palais cette semaine. Je lui ai montré la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer; il en fut charmé; je lui en fis mes très humbles remercîmens, comme je le devois; il m'embrassa; il m'assura de son amitié, dont il m'a donné des preuves plus sensibles que je ne mérite. Continuez-moi, Mgr, je vous supplie, l'honneur de votre protection. Toutes les fois que je lis

votre lettre, ce qui m'arrive plus d'une fois dans la journée, je me sens vivement touché d'une respectueuse reconnoissance; je garderai toute ma vie les précieux caractères dont vous avez bien voulu m'honorer; étonné et ravi de tant de bonté, je prierai Dieu le reste de mes jours pour la conservation d'un seigneur que toute la terre doit honorer et qui a bien voulu descendre jusqu'à moi pour me combler de ses bienfaits, et ne cesserai d'être toute ma vie, avec un respectueux dévouement, Mgr, de V. G., etc.

Wleughels.

Archives nationales, O1 1959, fol. 204.

3006. — Wleughels a d'Antin.

Le 6 juin 1726.

Monseigneur, — Lorsque je reçois vos ordres, je voudrois pouvoir les exécuter sur-le-champ; mais il y a des choses impossibles, comme de faire faire des plans dans le moment. En attendant donc que je les puisse envoier à V. G., ce qui sera tout au plutôt, elle trouvera ci-joint une idée, en forme de mémoire, de ce qu'elle souhaitte sçavoir.

J'ai appris, par deux lettres différentes, les bontez que vous avez pour l'Académie et pour les académiciens, la manière magnifique que vous avez bien voulu faire proposer pour encourager et pour faire fleurir les arts qui ont le bonheur d'être sous votre protection, les prix, les récompenses que vous offrez à ceux qui s'en rendront dignes. En vérité, Mgr, personne jusqu'icy n'a donné une émulation aussi réelle pour faire parvenir au souverain degré et pour ressusciter les arts, qui sembloient pencher vers leur déclin; c'est une obligation inexprimable que ceux qui vivent vous auront et une reconnoissance éternelle que les siècles à venir vous auront. Je souhaitte que ces Messieurs répondent à des grâces qui devoient plutôt être espérées qu'attendues; je voudrois de tout mon cœur pouvoir y contribuer, et, quoiqu'entre les habiles je ne prétende point de nom, je tâcherois, au moins par l'envie que j'ai de bien faire, à les exciter de se rendre dignes des bienfaits si surprenants que V. G. veut bien répandre sur eux[1].

Tout ce qui me vient de sa part me sera toujours précieux; mais j'avoue que les dernières lettres que j'en ai reçeu ont sur-

passé de beaucoup ce que jamais j'aurois osé espérer. Je me tiendrois plus qu'heureux si je pouvois un jour les mériter, car, en vérité, je n'ai point de termes qui puissent exprimer ce que je ressens, point d'expressions pour vous remercier comme je le dois et comme je le voudrois.

Je reçois dans ce moment des ordres de V. G. au sujet de M. le marquis Mancini, que j'exécuterai aujourd'huy.

Je ne manquerai pas de ranger tous les portraits qu'elle veut bien nous envoyer selon qu'ils doivent être, et, lorsque nous aurons celui de Mgr le Duc, nous le poserons avec tout le respect dû à un si grand prince. Je suis, avec un profond respect, etc.

WLEUGHELS.

P. S. — Il y a bien des statues dans les appartemens, auxquelles on n'a jamais fait de piédestaux, ce qui empêche de les bien voir et même fait un vilain effet; si V. G. le permettoit, on en feroit faire aux principales qu'on peindroit en marbre, comme sont les autres.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 207.

= 1. Cf. *Procès-verbaux de l'Académie de peinture,* t. V, p. 7. Les procès-verbaux ne s'expliquent pas sur les faveurs auxquelles il est fait ici allusion.

3007. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Versailles, le 16 juin 1726.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 12 may[1] et [celle du] 30 may; le trésorier a reçeu votre lettre de change de 8,708 livres, qui nous coûtera 10,450 livres pour l'augmentation des espèces, ce qui devient bien cher; ainsi, ménagez tant que vous pourrez, en remplissant pourtant l'honnête et le nécessaire.

Notre bordure sera faite avant que le portrait soit arrivé, faisant faire celui de la Reine en pendans d'oreilles de celui du Roy, pour que vous les receviez tous deux en même temps.

Je crois vous avoir mandé de faire faire la bordure de ce second portrait de même grandeur, et toute pareille, à celle du portrait du Roy.

J'attends les éclaircissemens que je vous ai demandez pour le reste du palais, et je ne doute pas qu'ils ne m'arrivent bientôt pour pouvoir prendre des mesures justes pour ces décorations.

Vos remercîmens sont si beaux que je ne puis y répondre.

Vous aurez sans doute appris la retraite de M. le Duc à Chantilly[2]; M. Desfors[3] est contrôleur général des finances et M. Leblanc a le ministère de la guerre[4].

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 206.

= 1. La lettre de *Wleughels* est du 15 et non du 12.

2. Le duc de Bourbon, premier ministre, avait été exilé à Chantilly le 11 juin.

3. Michel-Robert Le Pelletier des Forts, du 14 juin 1726 au 19 mars 1730.

4. Du 19 juin 1726 à mai 1728.

3008. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 26 juin 1726.

Monseigneur, — J'aurois bien souhaitté faire partir plutôt les plans que je vous envoie; mais celui qui les a faits souhaittant les rendre de la dernière exactitude, il a fallu du temps pour les mettre au point qu'il désiroit[1]. Puisque V. G. a été contente des derniers, comme elle m'a fait la grâce de me l'écrire, j'ai lieu d'espérer qu'elle le sera encore de ceux-cy.

Voilà le troisième ordinaire que je suis sans recevoir de ses nouvelles; je suis cependant assuré de ses bontez pour moy par les termes trop obligeants dont elle a bien voulu m'honorer et dont je ne sçaurois assez lui rendre grâces; mais je suis toujours dans l'allarme que V. G. ne soit indisposée; j'ai lieu cependant de me rassurer, car j'ai reçeu une lettre de Mgr le duc d'Épernon, qui m'auroit sûrement parlé de votre santé si elle n'étoit pas aussi parfaite que je le souhaitte.

Il est arrivé icy, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, le s^r *d'André*[2], jeune Provençal, à qui V. G. a accordé une chambre dans l'Académie; il me paroît fort sage et beaucoup de [con]naissance pour la peinture; le temps nous fera connoître si je me suis trompé.

Un des sculpteurs, nommé le s^r *Bouchardon*[3], a commencé à modeler un fort beau *Faune* dont l'original est au palais Barbarin. Cette statue lui servira d'une grande étude pour le perfectionner et fera une belle figure pour orner l'endroit où V. G. la destinera.

Nous attendons l'arrivée de madame Piombina pour avoir la permission de copier un très beau Mars antique qui est dans une maison de plaisance qui lui appartient[4].

J'aurois bien souhaitté charger le s[r] Banière, courier du cabinet, de ce paquet-ci; mais, outre que les plans ne sont pas finis dans le moment que j'écris cecy, je ne vis le courier qu'hier au soir, qui me promit de se charger de ce que je lui donnerois pour Votre Grandeur. Lorsqu'il me dit cela, il ne sçavoit pas apparemment l'heure de son départ, car Mgr le Cardinal de Polignac l'a fait partir sept ou huit heures après que je lui ai parlé.

Pénétré de toutes les grâces que vous m'avez faites, j'ose vous en demander la continuation, vous assurant que personne n'est avec plus de respect que je le suis, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — M. le marquis Mancini m'envoya un mot de votre part, qui m'autorisoit à lui faire une lettre de change sur Paris, ce que j'acceptai; mais, dans la crainte de le tromper ou d'être trompé, je consultai trois banquiers, qui s'accordèrent tous de prix; il ne plut pas apparemment à son agent, puisqu'il refusa la lettre qu'il m'avoit demandée avec empressement. Il a reparu depuis, m'a demandé son loyer, ce que j'ai exécutté sur l'heure.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 210.

= 1. Depuis : « J'aurois bien »; Lecoy, p. 190.
2. *Dandré-Bardon.*
3. C'est la première fois que le nom de *Bouchardon* est ici prononcé. Il avait eu le prix en 1722.
4. Depuis : « Un des sculpteurs »; Lecoy, p. 101.

3009. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 4 juillet 1726.

Monseigneur, — Suivant vos ordres, je commandai dans le temps la bordure du portrait du Roy; elle est très belle et sera achevée dans cette semaine. Je ne l'ai pas pressée, aïant du temps, afin qu'elle pût être dans sa perfection. On va travailler à celle du portrait de la Reine; j'ai été dire sur-le-champ à Mgr le Cardinal le beau présent que V. G. faisoit à l'Académie; il l'attend avec impatience, car on ne voit point encore icy de portrait de la Reine, et tout le monde le désire; s'il venoit assez à temps, on

l'exposeroit à Saint-Louis le jour de la feste, comme c'est la coutume icy, ce qui feroit un bel effet; mais je ne sçai si nous serons assez heureux pour qu'il arrive assez tost.

J'envoyai, l'ordinaire dernier, un plan du reste du palais, avec des nottes de l'emploi, excepté, ce me semble, les entresoles où sont logez les domestiques; comme je prévoyois que cela ne se pourroit exécuter aussitôt que je l'aurois souhaitté, j'envoyai, quelque jour avant, une idée par écrit de l'ordre de toute la maison, que V. G. aura reçeue. Il y a un de mes amis à Paris, marchand françois établi à Rome, qui se chargeroit bien volontiers de la conduite de tout ce qu'elle veut bien nous envoyer, s'il étoit prêt dans le temps de son départ. Il se nomme M. Alexandre. M. *Stiémart* doit l'avoir vu.

V. G. peut bien croire que je ménagerai autant que je le pourrai; mais, dans le commencement d'un nouvel établissement, il y a bien des choses qu'il faut faire; je croy qu'à présent une bonne partie est faite, et je ferai tout mon possible pour qu'il n'y ait point d'extraordinaire sur les comptes, et, si je peux, je ménagerai sur la dépense ordinaire, sans toutefois préjudicier à l'honnête et au nécessaire.

Je suis, avec un profond respect, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O1 1959, fol. 214.

3010. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Paris, le 14 juillet 1726.

J'ai reçeu vos deux lettres, Monsieur, du 6 et du 26 may[1], avec les plans que je vous avois demandez. Je vais les emporter à la campagne avec moy pour les examiner à mon aise.

Il est vrai que j'aime fort les arts et que je fais tout ce qui dépend de moi pour les soutenir. Je suis bien aise que vous ayez payé M. de Manchine; soyez exact à payer tous les quartiers de son loyer; vous sçavez que vos lettres de change sont acquittées icy avec une grande exactitude.

Vous pouvez faire faire des piédestaux aux figures que vous croirez qui en vallent la peine et qui peuvent décorer notre palais, ayant grande envie de le mettre en honneur.

En vous envoyant les portraits du Roy et de la Reine, je vous

enverrai douze banquettes et vingt-quatre tabourets de l'ouvrage de la Savonnerie; vous connoissez l'excellence de cette manufacture.

Je ne sçai point pourquoy vous ne recevez point de mes lettres, puisque je ne manque jamais de répondre dès que j'ai reçeu deux de vos lettres.

Je suis fort aise que vos élèves continuent à se bien appliquer et qu'ils fassent des ouvrages dignes d'orner notre palais.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 213.

= 1. Lisez : juin.

3011. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Petit-Bourg, le 23 juillet 1726.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 4. Je suis bien aise que vos bordures soient faites et que vous en soyez content. Vous auriez reçeu à temps les portraits du Roy et de la Reine si je n'avois voulu me servir de la voye du marchand dont vous me parlez et dont *Stiémart* m'a répondu; c'est lui qui vous les portera avec le ballot des ouvrages de la Savonnerie, dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre. Quand vous les aurez reçus, vous ferez faire les bois suivant leurs mesures, avec un peu de sculpture fort légère, le tout blanchi simplement.

Je vous ai déjà mandé que je n'avois rien à désirer sur vos plans. Quand j'aurai fait mes arrangemens, je vous en ferai part. Je sçai que vous avez envie de bien faire; ainsi, je ne suis en peine de votre œconomie.

Je suis, M., tout à voùs.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 216.

3012. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 25 juillet 1726.

Monseigneur, — Nous avons, à la fin, obtenu de faire mouler le beau Mars antique, qui est à la vigne de madame la princesse de Piombino; mais ce n'a pas été sans peine. On nous avoit d'abord fait le chemin si beau que j'avois cru qu'il n'y avoit qu'à

y aller; mais, pour parvenir au but, il a fallu faire bien des pas. On me vient à la fin d'écrire que cette princesse avoit dit qu'on y pouvoit venir, et je croy que je peux assurer que nous avons à présent toute permission.

Mgr le Cardinal de Polignac a tout fait, et quoique, pour certaine raison, ils ne se voient pas autrement, cette princesse et lui, son nom et les égards qu'on a icy pour son mérite sont cause que nous aurons ce qu'on nous avoit promis. Cette statue enrichira les maisons de S. M., aussi bien que celles qu'on copie actuellement chez M. le Cardinal Barberin, et cela augmentera de deux beaux modèles notre Académie. Je mettrai tous mes soins pour que ces figures réussissent, afin que V. G. aît lieu d'être contente de toute manière, car cet ouvrage sera d'un grand profit et servira à perfectionner nos sculpteurs.

On a eu ici la nouvelle que M. le Cardinal Bentivoglio, nonce à Ravenne, a été déclaré ministre d'Espagne en cette cour. Le Cardinal Beluga a aussi été nommé protecteur de cette couronne. On assure que le Cardinal Marini, créature du Saint Père, a la légation de Ravenne.

Je vous souhaite une heureuse santé, vous priant instamment de me continuer l'honneur de votre protection.

Je serai toute ma vie, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 221.

3013. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 31 juillet 1726.

Monseigneur, — Vous verrez, par les plans que je vous ai envoyez, ce que vous jugerez à propos de meubler. Je connois l'excelence de la manufacture des beaux ouvrages qu'on fait à la Savonnerie; ce que V. G. veut bien nous envoyer sera d'autant plus estimable qu'on n'a jamais vu dans ce païs-cy de ces sortes d'ouvrages.

Dans une lettre qu'elle me fit l'honneur de m'écrire, il y a du temps, j'y trouve que son sentiment étoit de fournir le salon où seront les portraits, de damas, comme à l'hôtel d'Antin, mais qu'il faudroit nous passer de frange et de galon, ce que nous ferons bien facilement, et c'est la meilleure manière de tapisser une chambre où doivent être des tableaux.

J'ai dit à V. G. que des portières aux armes de France feroient des merveilles dans les appartemens et qu'elles serviroient encore à mettre aux fenêtres lorsque le quartier est en feste; cela seroit à sa place et nous épargneroit quelque chose lorsque ces cas arrivent, et feroit un effet digne de la majesté du prince à qui nous appartenons.

Il faudra aussi quelque tapisserie pour tendre dans les appartemens que vous jugerez à propos; pour moi, je n'obmettrai rien pour répondre aux grâces que V. G. veut bien nous faire et pour mettre le palais en honneur, comme elle le désire. Il pourra ensuite aller de pair avec ce qu'il y a de plus beau dans Rome. On ornera de tableaux les dessus de portes de cet appartement et sûrement on n'y mettra rien qui ne vienne d'après de l'excellent.

V. G. peut s'assurer que je paierai exactement M. le marquis de Mancini et que, si la dernière fois je ne le payai pas sur-le-champ, c'est que les intéressez ne le voulurent pas, croyant gagner davantage à faire remettre en France, et c'est leurs intérêts particuliers qui les en empêchèrent de toucher pendant quelque temps, sçachant bien, ce m'ont-ils dit, que leur argent étoit tout prest. Aussi, ils n'ont qu'à venir au temps qu'ils m'ont marqué, ils n'attendront pas un quart d'heure; ils sont très contens et auroient tort de ne le pas être.

On parle fort ici d'une promotion prochaine, où on dit que M. l'évêque de Fréjus doit être fait Cardinal[1]. Tous les prélats de ce païs-cy le souhaittent.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 223.

= 1. André-Hercule de Fleury, né en 1653, avait été promu à l'évêché de Fréjus en 1698. Il l'avait quitté en 1715 pour recevoir en échange l'abbaye de Tournus. Le Régent l'avait nommé précepteur de Louis XV.

3014. — LE CARDINAL DE POLIGNAC AU COMTE DE MORVILLE.

A Rome, ce 1er aoust 1726.

« ... Il arrive un incident par rapport au grand escalier de la Trinité-du-Mont, sur lequel je ne puis rien décider sans ordre. Toute la ville de Rome, dans les grandes chaleurs, aime à passer les nuits dehors, et ce lieu est plus fréquenté que tous les autres par sa fraîcheur et par sa beauté. Cela ne se fait point sans que

la canaille y commette beaucoup de désordres dont les honnêtes gens se plaignent et sont scandalisés. L'unique remède est qu'il y ayt des gardes pour les empêcher, mais qui les y mettra? Le gouverneur n'oseroit y envoyer ses sbires, parce que c'est un terrain françois et sous les armes du Roy. Le ministre d'Espagne prétend être dans l'usage de régenter tout ce quartier comme une annexe du palais et de la place qui en porte le nom. En effet, il y envoye ses soldats entretenus, qui chassent, qui battent le tiers et le quart sous prétexte de corriger les mœurs, et on m'en a porté des plaintes. J'en ay fait parler à D. Félix[1] et j'en ay parlé moy-mesme au Cardinal Belluga, qui ne savent qu'alléguer la possession où ils étoient avant que l'escalier fût baty. J'ay dessein de traiter la chose avec toute l'honnêteté possible, mais je ne veux pas favoriser l'usurpation d'un droit qui n'appartient qu'au Roy. Ayés la bonté de me dire ce que je dois faire et quel expédient je puis proposer... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 676, fol. 176. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Don Félix Cornejo.

3015. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 2 août 1726.

J'ay vu et examiné, Monsieur, le plan du palais Manchini, bien détaillé et accompagné du mémoire instructif qui ne m'a rien laissé à désirer; je l'ay fait voir à messieurs *de Cotte*, qui l'ont trouvé de même. Ainsi, étant instruit à fond du détail du palais que l'Académie royale habite, je peux satisfaire en seureté l'envie que j'ay depuis longtems de décorer l'Académie royale proportionnément à la grandeur du Roy, du moins en ce qui dépend de moy.

Je vous envoye donc tout ce qu'il faut pour meubler le grand appartement, et j'ose dire qu'il y a longtemps qu'on n'a fait un si bel envoi à Rome. Je voudrois cependant faire mieux; c'est à vous à répondre à mes bonnes intentions et à la grandeur du maistre que vous servez.

Nous sommes dans la joye, car le Roy jouit d'une parfaite santé, et il nous a promis de ne nous plus donner de pareilles alarmes.

La tenture de l'*Histoire du Roy* est pour meubler les pièces A B; vous mettrez le dais au lieu de la porte qui donne dans le premier salon, que vous ferez boucher, sous lequel dais vous mettrez le portrait du Roy; et, comme il n'est point assez large pour contenir celui de la Reine, vous mettrez celui de la Reine sur la cheminée de la même pièce. Cette tenture sera bien plus magnifique que du damas dont tout le monde peut avoir, et vous ne mettrez dans lad. pièce que les seuls tableaux du Roy et de la Reine.

La tenture des *Animaux des Indes*[1] est pour meubler les pièces C D, et, si votre plan est bien cotté, comme je ne doute pas, vous trouverez les mesures justes pour les tapisseries ou peu s'en faut, car on ne peut rien vous envoyer pour les escoinsons et les petits trumeaux. Comme le palais n'est pas à nous et qu'il n'est que louagé, on n'y peut point faire les embellissemens qu'on voudroit pour répondre au reste; c'est à vous à garnir les trumeaux des fenestres de copies de tableaux que vous ferez faire par raport à la place et qui serviront d'étude à vos élèves.

Vous ferez faire pareillement un lambris d'appuy dans l'appartement, de trois pieds de haut, au meilleur compte que vous pourrez; il ne doit guères vous coûter plus de dix francs, et une corniche traisnée de seize pouces de hauteur; après quoy, vous pourrez vous vanter d'être logez assez magnifiquement.

Les belles portières que j'envoye vous serviront tant pour portières que pour orner vos balcons dans les jours de fêtes.

Je vous ay desjà mandé de faire monter vos banquettes et vos tabourets sur des bois unis, peints en blanc et à l'huile, aussi bien que les lambris d'appuy.

J'approuve le reste de la destination de la maison et du logement. Je vous conseille seulement de vous servir de la grande pièce qui est au-dessus du salon pour la sale commune des études de vos élèves; le jour est beau, et vous pourrez les examiner et les voir faire plus commodément quand ils seront ensemble.

Je crois n'avoir rien à ajouter à cette dépêche.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

État des meubles envoyés à Rome pour l'Académie royale de France.

La tenture de l'*Histoire du Roy*, en basse lisse, faite aux Gobelins, composée de six pièces, sçavoir :

La pièce de *Dôle;*
La petite pièce de l'*Entrevue*[2]*;*
La *ville de Douay;*
La *ville de Dunkerque;*
La petite pièce de *Marsin*,
Et la pièce des *Gobelins.*

La tenture des *Animaux des Indes*, de basse lisse, de trois aunes et demie de haut, comme celle cy-dessus, faite de même aux Gobelins, est composée de huit pièces, sçavoir :

Les *Pescheurs;*
Le *Cheval isabel;*
L'*Indien à cheval;*
Le *Chasseur;*
Le *Cheval rayé;*
Les *Taureaux;*
Le *Roy porté par deux Maures;*
Le *Combat des animaux.*

Outre lesquelles pièces il y en a encore deux autres, répétées de la même tenture, sçavoir : le *Chasseur* et les *Pescheurs.*

Un dais complet, moitié haute lisse, moitié basse lisse.

Dix portières, sçavoir : cinq du *Chart*[3] et cinq de *Mars.*

Quatre banquettes de la manufacture de la Savonnerie, de six pieds et demi de long,

Et douze de quatre pieds et demi;

Et vingt-quatre tabourets.

Les portraits du Roy et de la Reine en grand.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 217.

= 1. Cette tenture, dont l'envoi à Rome se trouve ainsi daté, orne encore aujourd'hui les appartements de l'Académie. Les pièces dont elle se compose appartiennent à la première tenture des Indes, dont il existe un exemplaire bien complet, en dix panneaux, dans la grande salle du palais du gouverneur de Malte. Les tapisseries de Malte doivent être prochainement envoyées aux Gobelins pour être restaurées aux frais du gouvernement anglais. — Nous ignorons si tout ou partie de la tenture de l'*Histoire du roi* se trouve encore à Rome. Nous avons demandé à l'Académie de Rome une liste précise des tapisseries exposées dans les salons en envoyant les pièces imprimées ici. Nous avons vainement attendu une réponse.

2. L'entrevue de Louis XIV et du roi d'Espagne dans l'île des Faisans.

3. Les portières du Char de Triomphe et celles de Mars sont longuement décrites dans l'inventaire du mobilier royal sous Louis XIV.

3016. — Billet du Cardinal de Polignac a D. Félix Cornejo.

(*Joint à la lettre du Cardinal, du 15 août 1726.*)

A Rome, ce 5 aoust 1726.

Il m'est revenu, Monsieur, par un des principaux ministres de cette cour, que les soldats entretenus pour la garde du palais et de la place d'Espagne avoient maltraité pendant la nuit quelques gens du peuple qui commettoient des désordres sur le grand escalier de la Trinité-du-Mont. On s'est adressé à moy pour m'en porter les plaintes, parce qu'on sait bien que ce lieu, acheté par le roy Charles VIII, et qui vient d'estre bâty et décoré nouvellement, apartient tout entier à la France, aussy bien que l'église, le monastère et tout le terrain des Minimes françois. Le profond respect que j'ay et que je dois toujours avoir pour S. M. Catholique a fait que je n'ay répondu autre chose, si ce n'est que je vous en donnerois avis, afin de pouvoir ensuite concerter avec vous de quelle manière on en pourroit user pour sauver en mesme temps tous les égards. Je croy qu'il seroit bon d'en écrire de part et d'autre à nos maistres et d'attendre qu'il leur ayt plu de nous faire savoir leurs volontés. Il me déplaist fort que la situation présente nous empêche de nous voir, parce que nous discuterions mieux la matière ensemble. Soyez persuadé, Monsieur, que personne au monde ne vous est plus absolument dévoué que, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 676, fol. 201. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

3017. — Extrait d'une lettre de don Félix Cornejo a M. le Cardinal de Polignac.

Le 5 aoust 1726.

Votre Éminence sçait que, dans cette cour, les couronnes jouissent du privilège de donner une espèce de protection dans le terrain accordé aux franchises, soit des palais qui appartiennent à ces mesmes couronnes, soit de ceux que leurs ministres habitent, sans que pour cela la propriété de ce terrain ni celle des maisons, couvents ou églises qui y sont bâtis, soit réputée lésée.

Tout le terrain de l'escalier de la Trinité-du-Mont et mesme

la rüe qui passe devant le couvent et à laquelle se termine ledit escalier ont toujours esté compris dans l'estendue du territoire du palais d'Espagne, qui s'est toujours conservé dans la possession d'y faire tous les actes que font les ministres étrangers dans l'estendue du territoire de leur habitation.

Il résulte de là que le palais ne peut perdre le droit dont il a toujours joui, quoiqu'on ait basti sur le lieu un escalier pour son ornement et pour la commodité du public.

V. É. ni aucun autre ministre étranger ne verroit commettre des insolences dans le territoire que la coutume met sous la protection de son palais, sans y remédier; autrement, ces territoires deviendroient des endroits libres à tous les malfaiteurs, qui y vivroient avec impunité. De là, V. É., qui avoüe qu'il s'est commis des désordres sur le terrain de la Trinité-du-Mont, sentira la nécessité dont il est que les soldats d'Espagne veillent à empescher que ces désordres ne se continuent, puisque ce terrain est dans l'étendue des franchises du palais d'Espagne.

Je croy que V. É., lorsqu'elle aura réfléchi sur ce que je viens de lui représenter, jugera qu'il n'est point nécessaire d'embarrasser aujourd'huy nos cours de cette question, et qu'au contraire elle demeurera satisfaite et jugera qu'on doit savoir gré au Roy Catholique de faire veiller à ce que l'on garde le respect dû à un terrain qui, comme le dit V. É., appartient à S. M. Très Chrestienne. Je dirois la même chose, quand mesme les armes de France seroient à cet escalier comme elles sont à l'église, et qu'il est de la dignité de cette couronne que le privilège de ces ministres, ne pouvant pas s'étendre au delà du territoire de leur palais, le terrain en question soit protégé par une autre couronne, plustost que d'estre exposé aux procédures des sbirres. Mais V. É. sçait que ces armes n'ont point esté mises à l'escalier, parce que l'on a connu qu'en cela on auroit pu préjudicier à la possession où est le palais d'Espagne, sur laquelle il me paroît que le cas présent ne devroit point faire former de contestations, et je prévois que le Roy mon maistre sera extrêmement sensible à l'avis qui lui sera donné de ce que, sous son règne, on forme une contestation qu'on n'a jamais pensé à susciter pendant tant de siècles. En un mot, aucune couronne ne joüit et n'a jamais joüi du privilège de la protection du territoire dans un terrain séparé de celui de son palais ou du palais habité par son représentant, quoiqu'il y eût

plusieurs églises dont elle est patronne et sur lesquelles sont ses armes.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 676, fol. 203. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

3018. — Réplique du Cardinal de Polignac a D. Félix Cornejo.

Du 10 aoust 1726.

Je reçeus hier au soir, Monsieur, la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire. Comme je n'étois pas suffisamment instruit des choses dont vous m'informés pour rendre une réponse à ceux qui me l'avoient demandée, je vous suis obligé de me les avoir expliquées si distinctement. Nous trouverons moyen de nous en entretenir. En attendant, soyez persuadé, Monsieur, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 676, fol. 201 v°. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

3019. — Le Cardinal de Polignac au comte de Morville.

A Rome, le 15 aoust 1726.

« ... Je joins aussy le billet que j'avois écrit à D. Félix Cornejo sur l'escalier de la Trinité-du-Mont, la réponse qu'il m'a faite et ma réplique, afin que vous puissiés juger de la prétention des Espagnols et du soin que j'ay pris d'éviter là-dessus tout engagement jusqu'à nouvel ordre... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 676, fol. 249. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3020. — Le comte de Morville au Cardinal de Polignac.

A Versailles, le 19 aoust 1726.

« ... Le Conseil du Roy n'a point encore trouvé d'expédient pour terminer l'incident qui arrive par rapport au grand escalier de la Trinité-du-Mont, et je ne cacheray point à V. É. qu'on souhaiteroit qu'elle en suggérât quelqu'un. C'est ce qu'on espère qu'elle pourra faire après avoir traitté de nouveau avec M. le Cardinal Belluga, pourveu que, de son côté, il apporte dans cette discussion des dispositions aussi bonnes que celles de V. É.

« Cette matière m'engage à prier V. É. de me donner quelques éclaircissemens sur ce qui fait le sujet des plaintes dans lesquelles se répand depuis longtems et assez hautement M. l'archevêque d'Embrun. Il prétend que son nom n'a point esté conservé dans celle des inscriptions de l'escalier où il lui avoit esté accordé qu'il seroit. V. É. juge bien que, lorsque je luy écris sur pareille chose, c'est uniquement dans le désir de pouvoir répondre à ce prélat ce qu'il convient... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 680, fol. 329 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3021. — D'Antin a Wleughels.

De Petit-Bourg, le 19 aoust 1726.

J'ay reçeu vos lettres, Monsieur, des 25 et 30 juillet[1].

Je suis fort aise de la permission que vous avez eüe de mouler le Mars antique; ne perdez jamais l'occasion d'avoir les belles pièces de l'antiquité qui peuvent nous manquer. Remerciez-en bien, de ma part, M. le Cardinal de Polignac.

Vous devez avoir reçeu présentement le mémoire de tout ce que je vous envoye; quand vous aurez tendu le tout, vous me manderez s'il manque quelque chose pour la décoration. Je doute fort qu'il y ait dans Rome un palais mieux meublé.

La Reine est tout à fait hors d'affaires, et le Roy partira pour Fontainebleau à la fin du mois.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 225.

= 1. Lisez : du 31.

3022. — Wleughels a d'Antin.

Le 22 août 1726.

Monseigneur, — Aussitôt que j'eus reçeu les lettres dont il vous a plu m'honorer, j'allai porter celle qui étoit pour M. le Cardinal de Polignac, qui fut ravi de ce que Votre Grandeur a bien voulu faire pour l'Académie. Il m'a bien promis de vous en remercier pour nous. Ce qu'il dira vaudra mieux que tous les complimens que je pourrois faire, si sincères qu'ils peuvent être.

Je ne manquerai pas d'exécuter les ordres que vous me donnez et, lorsque je les aurai accomplis, j'ose assurer à V. G. que le palais sera dans un état magnifique et digne de la majesté de celui qui en est le maître. Je ferai faire des tableaux pour les endroits où on ne peut pas mettre de tapisserie, et j'aurai soin qu'il n'y paroisse rien qui ne convienne dans un si beau lieu. Jamais on n'a fait à Rome un envoi comme celui-là; les tapisseries que vous nous donnez feront l'admiration de toute la ville, et les sujets qu'elles représentent seront icy tout à fait dans leur place; cela vaudra mille fois mieux que du damas, plus riche et plus curieux.

La bordure du portrait du Roy est si belle qu'il n'y en a pas une ici de pareille, et autre part peut-être, qui l'égalle. Je placerai les deux portraits comme V. G. l'ordonne.

Pour la convalescence de Sa Majesté, on chantera un *Te Deum* dimanche dans l'église de Saint-Louis, jour qu'on en célèbre ici la fête; mais la maladie de la Reine nous attriste tous, et nous ne pouvons en voir des nouvelles que le lundi d'après, ce qui est bien long pour ceux qui attendent. Nous espérons de Sa Majesté qu'il ne nous donnera plus de si cruelles alarmes sur la promesse que V. G. nous assure qu'il en a faite.

Une partie de notre maison a été malade; mais, à présent, tout va bien, Dieu merci; il y a ici un médecin françois, établi depuis longtemps; il demeureroit volontiers avec nous et auroit soin de toute la maison sans demander aucune rétribution. Il y a deux petites chambres sur le derrière qu'on lui pourroit donner, si V. G. le jugeoit à propos; il m'a paru qu'il conviendroit assez qu'il y eût médecin attitré qui eût soin de ceux que vous voulez bien envoyer ici, et qu'il y a du lieu dans le palais.

Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il conserve votre santé, et suis avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 226.

3023. — LE COMTE DE MORVILLE AU CARDINAL DE POLIGNAC.

A Fontainebleau, le 3 septembre 1726.

... Le Roi, qui approuve beaucoup que V. É. aît évité tout engagement dans l'affaire de l'escalier de la Trinité-du-Mont, ne lui donne point encore d'ordres sur ce sujet, Sa Majesté espérant toujours que vous pourrez trouver quelque expédient et le luy

suggérer. Elle le souhaite d'autant plus qu'elle a reconnu quelque fondement à ce que D. Félix Cornejo allègue en faveur de la cause des Espagnols dans la réponse qu'il a faite à V. É.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 680, fol. 347 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3024. — Le Cardinal de Polignac au comte de Morville.

A Rome, ce 5 septembre 1726.

... Je ne saurois suggérer aucun expédient sur ce que j'ay mandé par rapport au grand escalier de la Trinité-du-Mont, jusqu'à ce que j'aye parlé au Cardinal Belluga, et même pour plus grande sûreté au Cardinal Bentivoglio, qui doit venir après les chaleurs prendre possession du palais d'Espagne. Vous avés vu les prétentions de D. Félix Cornejo. Je n'ay pas voulu les attaquer sans ordre, quoyqu'elles me paroissent exorbitantes, pour ne pas exciter une querelle avec l'Espagne, dans le temps qu'on voudroit la ramener si on pouvoit. Je me suis contenté d'avoir une déclaration bien expresse de ses motifs pour les mettre sous les yeux du Roy et de son Conseil.

Il est très vray que, même depuis l'abolition des franchises, les ministres de cette couronne ont toujours soutenu que la place qui en porte le nom étoit de leur juridiction. Ils n'ont jamais cessé d'avoir au moins huit soldats pour la garder, qui ne permettent pas aux sbirres d'y faire la moindre exécution, ny même d'y passer. Peu à peu, cette autorité s'est étendue dans la colline de la Trinité-du-Mont, qui commence au bout de cette place, et où il y avoit autrefois des arbres. Les Minimes françois, ayant su qu'il se commettoit la nuit des désordres, non seulement là, mais encore sur leur terrasse et jusque sur le perron de leur église, ne les pouvant pas empêcher par eux-mêmes et ne voulant point appeller des sbirres sous les armes du Roy, ils aimèrent mieux prier le ministre d'Espagne d'y envoyer ses soldats pour en écarter la canaille, et voilà l'origine de cette possession, qui comprend toute la place, les maisons qui l'entourent, si éloignées qu'elles soyent du palais, et de plus l'escalier, la longue terrasse, les degrés de l'église, et en un mot tout le terrain de la France, où cette troupe, dégagée de la garnison de Portolongon, tantôt plus tantôt moins forte, régente absolument. Les ministres du Pape le

voyent avec peine, mais n'osent ouvertement s'y opposer, et, sur les nouvelles plaintes de quelques particuliers, ils vouloient m'engager à y mettre obstacle par le droit de propriété, qui n'est pas douteux. Comme je n'ay ny les moyens de le faire, ny la pensée de m'en servir à force ouverte, quand je les aurois, je n'ay pu qu'en donner avis au Roy, qui doit être informé de tout.

Après cela, si vous m'ordonnés de dire mon sentiment d'avance et sans avoir parlé aux deux Cardinaux qui servent le Roy Catholique, je vous diray : 1° que, selon moy, les Espagnols ne sont point fondés à faire ainsi les maîtres dans un lieu qui ne leur appartient par aucun titre, et que leur possession est entièrement usurpée, mais qu'il sera difficile de les faire convenir de leur tort, et qu'ayant des gens armés pour le soutenir, dès que nous n'en avons pas, il est impossible de les contraindre à céder; 2° que le vicaire et le gouverneur qui en ont, les laissant faire et ne les troublant point, quoyque intéressés à conserver le droit du Pape, on ne peut rien attendre de leur part; 3° que, si on ne juge pas qu'il soit à propos de laisser pour un tems tomber la chose et la dissimuler, on pourroit, afin de sauver en cette occasion l'honneur de la France, prier le ministre d'Espagne d'étendre ses soins jusqu'aux lieux de son voisinage, qui sont au Roy, par la fraternité qui doit être toujours entre les deux branches de la maison de Bourbon. Par là, tout demeureroit comme il est, parce qu'on ne peut faire autrement, mais sans l'aveu d'une jurisdiction, qui n'est ny légitime ny convenable.

« Je ne sçay de quoy M. d'Embrun se plaint, ny de quoy il peut se plaindre. Son nom, qu'il luy a esté permis de faire graver, se trouve en gros caractère sur un marbre qu'il a fait poser luy-mesme avant que de partir et qu'on n'a jamais pensé à oster depuis. Je ne croy pas qu'il ayt prétendu qu'on le répétât dans toutes les inscriptions. Il y en a trois et je ne me suis mêlé d'aucune. C'est le P. Monsinat qui les a faites luy seul. Je l'avois prié de n'y point parler de moy, parce que je n'avoys aucun mérite dans cet ouvrage; mais, comme il a été finy de mon tems, ce bon père me répondit qu'on ne pouvoit se dispenser de le dire dans la dernière. Vous devez les avoir reçeues présentement... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 677, fol. 10 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3025. — Wleughels a d'Antin.

Le 11 septembre 1726.

Monseigneur, — Nous attendons avec impatience toutes les beautez que vous nous envoyez; lorsque nous les aurons et qu'elles seront mises en œuvre, j'ose bien assurer Votre Grandeur que notre palais n'en enviera aucun autre. Mgr le Cardinal, que j'ay eu l'honneur de remercier de votre part, veut pourtant vous demander encore quelque chose : ce sont quelques portières aux armes de France qui, à la vérité, feroient bien à certains endroits. Pour moy, je serois honteux de demander, après tant de grâces que V. G. nous a faites.

Avec la permission qu'elle me donne, je tâcherai d'enrichir l'Académie de quelques belles statues antiques lorsque j'en trouverai l'occasion, et c'est encore avec le sentiment[1] de S. É. Il me l'avoit témoigné, j'en convenois avec elle; mais la crainte de charger les comptes d'extraordinaires m'empêchoit de prendre cette liberté, en ayant toujours quelqu'un qu'on est obligé de faire. Il a triomphé lorsqu'il a lu votre lettre et m'a raillé fort gracieusement.

Nous attendons le marbre pour le Faune; le modèle est fait et moulé; aussitôt qu'il sera arrivé, on se mettra après; c'est une très belle figure. M. le Cardinal Barberin, à qui l'original appartient, qui venoit voir de temps en temps le sculpteur qui la modeloit (car on n'a pas pu la mouler), en a été si content qu'il a demandé s'il n'en pourroit pas avoir un en plâtre. Je croi que V. G. ne trouvera pas mauvais que je lui en présente un de sa part. Nous prendrons tout le soin possible pour que le marbre soit bien exécuté, et j'espère qu'elle sera contente.

Les lettres de cet ordinaire ont bien donné de la joye au public. Elles nous ont appris la convalescence de la Reine, dont tout le monde étoit fort en peine; je remercie très humblement V. G. de la nouvelle qu'elle a bien voulu m'en donner.

On a ici béatifié une religieuse de l'ordre de Saint-François, de la maison Marescoti. On conte ici une prédiction, peut-être faite après la chose arrivée, qui est que ses parens, allant la voir, la congratuloient sur sa sainte manière de vivre; un d'eux, en badinant, lui dit : « Vraymant, nous avons bien affaire de cela;

il faudra qu'il nous en coûte pour votre béatification. » Elle, en riant, lui répondit : « N'ayez pas peur; ce n'est pas vous qui en ferez les frais; c'est un tel qui en fera la dépense. » C'étoit le plus jeune de ses neveux qu'elle nommoit et qui a été le Cardinal Marescoti, mort depuis quelques jours, à cent moins un an, et il est vray que c'est lui qui, en mourant, a laissé des fonds pour faire la cérémonie, qui fut célébrée le premier de ce mois dans l'église de Saint-Pierre.

Par un placet présenté à V. G., qu'on m'a envoyé et qui est apostillé de sa main, je vois qu'elle souhaitte que je lui rende compte du s^r *d'André*, à qui elle a accordé une chambre dans l'Académie. C'est un jeune homme fort sage, bien élevé; il vient de finir un assez grand tableau, qui n'est pas mal; ce jeune homme est né peintre et a toutes les dispositions nécessaires pour devenir habile.

Dans ce moment, les cloches sonnent, ce qui nous apprend que M. l'évêque de Fréjus vient d'être fait Cardinal. Il a été fait seul; on croioit que le neveu de Sa Sainteté auroit été nommé avec lui. J'apprens que l'ambassadeur de Portugal fut hyer jusqu'à onze heures du soir avec le Pape pour s'opposer à la promotion de cette Éminence, s'obstinant à vouloir qu'on envoyât à son maître, puisqu'on avoit envoyé au roy d'Espagne et à l'Empereur; mais il ne gagna rien, non plus que le Cardinal Pereira, qui est venu trouver Sa Sainteté avant le consistoire pour le même sujet, et qui est sorti du consistoire, voyant que ses remontrances n'estoient pas efficaces. Ny l'un ny l'autre n'ont illuminé leurs palais. Çà n'a pas empêché que Rome n'ait été bien éclairée, et l'Académie s'est fait honneur.

Je suis, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 230.

= 1. L'assentiment.

3026. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Bellegarde, le 13 septembre 1726.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 22. Comme elle ne contient rien de considérable et que je suis très fatigué d'une course que je viens de faire à Chambord, vous n'aurés pas grand chose de moy cet ordinaire. J'ay reçeu la lettre de M. le Cardinal de

Polignac, qui est sur son ton ordinaire. Il me tarde fort que vous m'accusiés la réception de tout ce que je vous ai envoyé.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 228.

3027. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 19 septembre 1726.

Monseigneur, — Quoique j'aie écrit, l'ordinaire dernier, à V. G., je prens la liberté de lui écrire encore celui-cy pour l'informer comme je fus, dimanche dernier, voir Mgr Cibo, majordhomme de Sa Sainteté, et le prier d'accorder la permission aux pensionnaires d'aller dessiner au Vatican d'après les peintures de *Raphaël*. Il me l'accorda gracieusement, avec cependant cette restriction qu'il ne me l'accordoit que pour un mois, me disant qu'on avoit fermé la porte du Vatican aux étudians pour l'amour des peintres françois[1] qui en avoient mal agy sous Clément XI. Je lui répondis que ceux que j'y enverrois étoient si sages qu'on auroit lieu de rouvrir les portes; sur quoy il me répondit : « Je n'en doute point; aussi la restriction que je fais icy n'est qu'en cas que je sois trompé[2], et, s'ils se comportent bien, comme j'en suis sûr, la restriction que je fais n'aura point lieu, et ils iront y dessiner tant qu'ils voudront, sans autre permission, tant j'ai dessein de vous obliger. » Il est vray qu'il y a quelques mois que je lui fis un petit plaisir au sujet d'une personne qu'il me recommanda.

Le lundy suivant, je fus voir le Cardinal Barberin et le remercier; je lui demandai sa protection pour les pensionnaires et la permission d'étudier dans son palais les belles choses qui y sont; il me répondit que toutes les portes seroient ouvertes, d'abord qu'ils y voudroient venir[3]. Je l'en remerciai et l'assurai de faire part à V. G. des honnestetez qu'il vouloit bien avoir pour nous. M. le Cardinal de Polignac nous a bien servi auprès de cette Éminence.

Les pensionnaires profitent bien de ces permissions, étudient bien et retourneront en France, comme je l'espère, dignes des bontez que V. G. a répandues sur eux.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

P. S. — Je n'ai jamais dit à V. G. que Mgr le Cardinal de Polignac, venant chez nous ce Carnaval, y vit un marbre dur, qui peut porter un pied et un pouce en quarré, non pas égal partout; il aime ces sortes de choses et me demanda ce que j'en faisois; je lui dis que ce n'étoit pas à moy. Dernièrement, je dînois chez lui, il m'en reparla encore; s'il avoit été à moy, je [le] lui aurois offert. Ce marbre peut avoir deux pouces d'épaisseur tout au plus.

Les affaires entre le roy d'Angleterre et son épouse sont, dit-on, sur le point de s'ajuster, quoiqu'il ait loué un palais à Boulogne, où il devoit aller demeurer le mois d'octobre. Ce qui fait croire cet accommodement, c'est que le Roy a laissé aller son fils voir sa mère dans le couvent où elle s'est retirée; on prétend qu'il s'en ira dans peu à Albane, où la Reine l'ira trouver avec ses enfans.

L'ambassadeur de Portugal, aussi bien que l'envoyé, se dispose à partir, vivant en personne privée, ayant déjà fait emballer du bagage. Ils ont ordonné à tout ce qu'il y a de Portugais icy d'en faire de même, jusqu'à l'Académie que leur roy entretenoit icy, dont tous les sujets ont ordre d'aller à Livourne attendre ses commandemens. Sous Innocent XIII, ils firent encore les mêmes menaces qu'ils n'exécutèrent pas. On verra si, cette fois, leur colère durera plus longtemps; c'est toujours sur le même sujet qu'ils se plaignent, voulant qu'on fasse M. Bichi Cardinal. Les malicieux de ce païs, qui ne sont pas en petit nombre, disent qu'ils sont ravis de ce prétexte pour quitter, ne pouvant pas absolument soutenir la figure qu'ils font icy.

Cependant, il n'y a pas encore longtemps que ce prince fit présent d'une certaine somme d'argent à une Académie, qu'on appelle l'Académie d'Arcadie, dont elle a fait bâtir un lieu, au pied du Janicule, pour y faire ses assemblées et ses fonctions académiques. Le lundy, neuvième de ce mois, on en fit l'ouverture, où on prononça quantité de vers et de prose en l'honneur du bienfaiteur. Le Cardinal Pereira y présidoit; ce lieu n'est pas fini; on en attendoit d'autres bienfaits pour achever ce bâtiment.

Le mercredy, onze de ce mois, il y eut du bruit au consistoire. Le Cardinal Pereira reprocha au Pape qu'il lui avoit promis par écrit de ne point faire de promotion qu'il ne satisfît le roy son maître. On dit qu'il en tira le billet de sa poche et le présenta à Sa Sainteté, qui, le regardant, dit que ce n'étoit pas là son caractère, et, tirant des lunettes pour l'examiner, ce Cardinal le

retira, faisant mine de croire qu'on lui vouloit ôter; les Cardinaux parurent s'en offenser, et, là-dessus, Albéroni lui dit des choses très dures, que les Portugais vouloient l'emporter sur tout, qu'il les connoissoit et depuis longtemps; que, s'il étoit Pape, ils ne se présenteroient jamais devant lui, qu'ils croyoient être quelque chose, etc. A quoi l'autre répondit. Mais le Pape, voyant qu'Albéroni commençoit à s'échauffer, car il est colère, lui dit : « Tais-toi, tais-toi; laisse-le dire, c'est comme si il ne parloit pas, » et on passa outre. Cependant, le Cardinal Pereira ne laissa pas que de venir le même soir complimenter M. le Cardinal de Polignac sur la promotion faite en faveur de la France, qui étoit cause de toute la rumeur.

Il court icy une pasquinade, où on prétend que Sa Sainteté a fait les sept péchés mortels dans les sept Cardinaux qu'il a faits; on dit qu'on en voit une liste avec les épithètes à côté; on ajoute qu'il commence à faire les vertus cardinales dans le huitième qu'il vient de faire pour la France.

Il court icy un bruit que Palerme a été entièrement abymé par un tremblement de terre; mais cela mérite confirmation.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 234.

= 1. C'est-à-dire : à cause des peintres français.
2. Depuis : « Je fus dimanche »; Lecoy, p. 191.
3. Depuis : « Le lundy suivant »; Lecoy, p. 191-2.

3028. — D'Antin a Wleughels.

De Fontainebleau, le 20 septembre 1726.

Je n'avois pas voulu vous affliger, Monsieur, en vous apprenant les difficultez que M. de Maurepas avoit faites pour signer vos expéditions sur les nouveaux ordres donnés pour l'Ordre de Saint-Michel; mais vous pouvez être présentement en repos. Je fis signer hyer à S. M. la confirmation de la grâce qu'il vous avoit faite il y a trois mois; ainsi j'espère qu'il n'y aura plus de difficulté.

Je ne perdrai pas d'occasion de vous rendre tous les services qui dépendront de moi, étant très content de vos services.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 229.

3029. — Le comte de Morville au Cardinal de Polignac.

A Fontainebleau, le 26 septembre 1726.

« ... Sur la lecture de ce que Votre Éminence a mandé de nouveau, touchant le grand escalier de la Trinité-du-Mont, le Roy a trouvé que l'affaire ne périclitoit point, et Sa Majesté attendra, pour vous marquer ses dernières intentions, que vous ayez conféré avec les Cardinaux Belluga et Bentivoglio... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 680, fol. 382. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3030. — D'Antin a Wleughels.

De Fontainebleau, le 30 septembre 1726.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 11. Je vous ay desjà mandé que j'avois fait partir les tapisseries et les tableaux qui doivent décorer votre Académie, et je n'ay point oublié d'y joindre les portières que vous me demandés; ainsi, tous vos désirs sont prévenus, et je crois, comme vous, qu'avec tous ces secours et ceux que vous y pouvez mettre, votre palais n'en enviera aucun autre.

J'approuve fort que vous donniés à M. le Cardinal Barberin un modèle en plâtre du Faune; cette petite reconnoissance est bien deue à celui à qui appartient l'original.

Je ne doute pas que vous n'employés tous vos soins pour que le marbre soit bien exécuté.

La Reine est arrivée icy le 26, ayant couché la veille à Petit-Bourg, où j'ay fait de mon mieux pour la bien recevoir. Elle est dans la meilleure santé du monde et nous en espérons bientôt un Dauphin.

Je suis bien aise de tout le bien que vous me dites du s^r^ *Dandré* et vous remercie de vos nouvelles.

Je suis tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 233.

3031. — Wleughels a d'Antin.

Le 4 octobre 1726.

Monseigneur, — Nous avons bien nouvelle que tout ce que

vous nous envoyés est parti bien conditionné, et je ne doute point que cela ne soit à Marseille ou embarqué; mais je n'en ay point; peut-être ces meubles arriveront-ils en même temps, même plutôt, car il n'y a rien à compter sur la mer. Si V. G. est dans l'impatience, comme elle me fait l'honneur de me l'écrire, qu'on lui en accuse la réception, moy j'aspire à pouvoir le faire, et M. le Cardinal de Polignac le souhaitte extrêmement.

Il me fit l'honneur de me venir voir dernièrement et me témoigna qu'il étoit content de ce que j'avois obtenu de M. le majordhomme au sujet des pensionnaires, et veut qu'ils lui montrent leurs études. Tous, excepté les architectes, ils vont à présent dessiner au Vatican d'après *Raphaël*, et j'y vais aussi voir ce qu'ils font. Je ne puis m'empêcher de dire à V. G. que c'est ainsi qu'il faut étudier pour devenir habile, et si, depuis un siècle, la peinture semble déchoir de la perfection où elle se trouvoit, c'est qu'on ne prend pas assez de peine pour devenir sçavant; on se contente de ce que la nature a donné, qu'on enjolive par la pratique, ce qui produit des tableaux passables et gracieux, mais, en vérité, qui ne peuvent aucunement figurer avec les anciens, parce qu'ils ne sont ny si étudiez, ny si remplis d'érudition. J'espère que ceux qui, sous votre protection, se donnent ici de la peine, deviendront tels qu'on peut souhaitter, et que V. G. aura lieu d'être contente d'avoir contribué à leurs études avec tant de bontez et tant de générosités.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

WLEUGHELS.

P.-S. — Tout ce qu'on a dit du raccommodement du roy d'Angleterre avec son épouze ne se confirme pas. Au contraire, les choses paroissent entièrement rompues, puisqu'il lui a assigné six mille écus de pension et qu'il doit partir aujourd'hui pour Boulogne, où il a loué un palais. Son fils partit lundi et madame Esse, qui fait le sujet du divorce, va aussi à Boulogne; mais on dit qu'elle a pris un logement assez éloigné de celui du Roy. Je sçais certainement que la Reine a écrit à S. M. qu'elle étoit au désespoir d'être privée de sa compagnie et que cette séparation lui coûte plus qu'elle ne peut exprimer; mais que, quand elle seroit réduitte au-dessous de la dernière sœur converse du couvent où elle se trouve, elle seroit plus contente de cette situation que de retourner dans toute la splendeur qu'elle peut espérer

et être obligée de voir cette dame. M. le Cardinal de Polignac et M. le Cardinal Gualtieri furent disner, dimanche dernier, chez le Roy et lui dire adieu.

Le Pape se transporta, lundi dernier, à une petite église nommée San Gregorietto et leva le Saint-Sacrement qu'il porta à une église voisine des Pères de la Charité, et puis il fit apporter tous les ornemens de l'église et les fit brûler. Il avoit desjà averti qu'il ne vouloit plus qu'on s'en servît, parce qu'il ne les trouvoit pas dans l'état qu'ils devoient être pour célébrer. Il a fait fermer l'église; c'est cependant une paroisse.

Les deux ambassadeurs de Portugal sont toujours dans Rome, aussi bien que le Cardinal Pereira. Ils font courir cependant le bruit qu'ils en sortiront incessamment pour aller attendre les ordres de leur souverain hors de Rome; ils ont fait partir quelques Portugais de leur Académie qu'ils ont envoyez à Livourne.

Le Cardinal Bentivoglio, chargé des affaires d'Espagne, revenu de sa légation, se tient à Frascati pour rentrer ici dans la bonne saison; en attendant, il fait ajuster le palais d'Espagne, où il viendra demeurer.

On a à présent ici des nouvelles de Palerme, mieux détaillées que les premières et qui diminuent bien le nombre des morts et des blessés qu'on avoit publié.

J'apprens dans ce moment que le roy d'Angleterre, avant que de partir, a été voir son épouse au couvent, où il a resté très longtemps avec elle. Même on dit qu'il lui a proposé gracieusement de l'accompagner et qu'elle ne lui a rien répondu; si cela est vray, cette princesse est mal conseillée. Il est parti ce matin à huit heures et demie, accompagné jusqu'à la porte du Peuple du marquis del Bufalo, général des postes, et de quelqu'autre seigneur. Il y avoit cinq chaises en tout et six domestiques à cheval; sa maison étoit partie devant.

M. le Cardinal Ottoboni est à Venise, où il a donné des divertissements magnifiques; il fait une grosse dépense. Il court icy un bruit qui paroît mal fondé; on dit qu'on l'a voulu empoisonner et que son cuisinier a été saisi avec du poison dans sa poche.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 240.

3032. — Le comte de Morville au Cardinal de Polignac.

A Fontainebleau, le 8 octobre 1726.

« ... Il n'y a jusqu'à présent aucun party pris touchant l'escalier de la Trinité-du-Mont, et Votre Éminence fait tout ce que le Roy désire en se tenant en situation ou de laisser tomber la chose ou de la reprendre, soit en suivant la proposition que vous avez faite, soit en recourant à d'autres expédients qu'on pourra imaginer... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 680, fol. 391 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3033. — Wleughels a d'Antin.

Le 10 octobre 1726.

Monseigneur, — Vous me comblez de biens et d'honneurs; je ne puis faire autre chose que de vous en remercier bien humblement et prier Dieu de me faire la grâce de pouvoir un jour mériter vos bontez. Je suis très sensible à ce que V. G. veut bien me dire, à la fin de sa lettre, qu'elle est contente de moy. Je ferai mon possible pour qu'elle le soit encore davantage, ne négligeant rien pour faire mon devoir.

Comme on poursuit à dire que l'ambassadeur de Portugal s'en ira, s'il part, il laissera beaucoup de meubles à vendre qui se donneront, à ce qu'on croit, à bon compte. Dans nos appartemens que nous décorerons magnifiquement par les belles choses que V. G. a choisi pour nous envoyer, je crois qu'on ne peut se passer de tables, d'un miroir ou deux, d'un tapis et de quelque autre bagatelle; si c'étoit votre bon plaisir, je verrois, avec l'avis des gens connoisseurs, si on donneroit effectivement ce qui nous seroit de besoin à bon marché, et le prendrois, l'assurant que je ne ferois pas un sou de dépense inutile, au contraire, ne prenant absolument que le nécessaire, comme quelques rideaux, outre ce que j'ai dit, s'il s'en trouvoit à prix raisonnable.

J'avoue que nous sommes déjà si comblez de vos bienfaits que c'est une honte que de demander encore; mais V. G. sçait peut-être bien qu'il y a certaines choses dont on ne peut se passer dans un appartement et qu'elle n'a pu envoyer. J'attendray ses ordres avec la soumission que je dois, et suis, avec un profond respect, etc.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 245. Wleughels.

3034. — D'Antin a Wleughels.

De Fontainebleau, le 13 octobre 1726.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 19 septembre. Remerciez bien M. Cibo et M. le Cardinal Barberin de ce qu'ils veulent bien permettre que nos élèves travaillent chez eux, et, de votre côté, tenez bien la main pour qu'ils se conduisent comme ils doivent pour se remettre un peu en honneur.

Vous pouvez donner, de ma part, à M. le Cardinal de Polignac le morceau de marbre dur qu'il a trouvé à son gré dans notre Académie. C'est le moins que nous puissions faire pour répondre à toutes ses courtoisies.

Vos ballots doivent arriver ce mois-cy à Rome; tirez une lettre de change sur le trésorier pour tous les frais que le s^r *André*[1] aura faits, après vous les avoir justifiez.

Je suis tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 239.

= 1. *Dandré-Bardon.*

3035. — Wleughels a d'Antin.

Le 17 octobre 1726.

Monseigneur, — En attendant que toutes les beautés que vous voulez bien nous envoyer soient arrivées, je prens mes mesures pour accommoder l'appartement où nous les devons mettre. Comme les trémeaux entre quelques fenestres sont larges et qu'il ne siéroit pas, dans un appartement si bien paré, qu'ils restassent nus, j'y ferai peindre de la tapisserie dans le même goût que celle qui ornera la chambre, car il faut que tout soit d'une même parure. J'y laisserai quelques belles statues et quelques bustes, dont je ferai bien ajuster les guaines et les piédestaux, ainsi que V. G. me l'a permis il y a desjà quelque temps.

Tout le monde est ici dans la joye d'apprendre que la Reine est en parfaite santé. Elle aura été bien satisfaite de s'être arrêtée à Petit-Bourg, et vous, Mgr, de l'y servir avec cette magnificence qui vous est si naturelle. Je félicite V. G. de ce que les premiers du monde se font un plaisir de demeurer chez elle.

Aussitôt que j'eus son approbation, je fis porter un plâtre du Faune à M. le Cardinal Barberin, qui m'a paru très content du présent, me disant qu'il en vouloit payer la façon. Je lui ai répondu comme je le devois; il m'a réitéré l'offre qu'il m'avoit desjà faite de son palais, et nous en profiterons, car, certainement, il a de belles choses et en abondance, curieuses et très sçavantes; et, comme je n'ay en vue que l'avancement des élèves, je suis ravi qu'ils aient une porte ouverte pour étudier d'après de si bons originaux, affin qu'étant accoutumés au beau ils puissent voir la nature avec de bons yeux.

Tout ce qu'il y a ici de bons François souhaittent que l'espérance dont vous nous flattés s'accomplisse et que S. M. nous donne un Dauphin dans peu.

Je prie Dieu qu'il conserve vos jours et qu'il me fasse la grâce de pouvoir mériter vos bontez, étant, avec un profond respect, de V. G., etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 248.

3036. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Fontainebleau, le 20 octobre 1726.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 4. Comme on ne sçauroit fixer l'inconstance de la mer, il faut patienter sur l'arrivée des choses que vous attendés. Je suis fort aise, aussi bien que M. le Cardinal de Polignac, de ce que vous avez obtenu de M. le majord'homme. J'en espère bien pour les études de vos pensionnaires, et je serois très flatté que la peinture et les autres arts prissent quelque accroissement sous ma direction. Comme vous aurés votre part à cette gloire, vous ne devez rien négliger de tout ce qui peut les mesner à leur perfection. Je vous suis obligé de vos nouvelles et je suis tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 244.

3037. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Fontainebleau, le 27 octobre 1726.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 10. Je suis fort aise que vous soyez content de moy; mais j'ose dire qu'il est rare qu'on

ne le soit pas quand je le suis de quelqu'un, et je vous en donnerai de plus en plus des marques.

Vous sçavez, comme moy, notre état, et que nous ne sommes pas en pouvoir de faire de nouvelles emplettes; ainsi, passez-vous pour le présent de tout ce qui n'est pas de l'absolu nécessaire. Je pourvoierai petit à petit à la décoration et à l'embellissement de votre palais; reposez-vous en sur moi. Cependant, s'il y a des choses dont vous ne vous puissiez pas passer et que vous les puissiez avoir à fort bon compte, je consens que vous profitiez du départ de l'ambassadeur de Portugal. Je m'en remets à votre prudence et à votre œconomie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 247.

3038. — Wleughels a d'Antin.

Le 31 octobre 1726.

Monseigneur, — Je n'ai pas manqué de prévenir vos ordres au sujet de M. le Cardinal Barbarin et de M. Cibo. Je les ai remerciés comme je le devois, et, sitost que M. le Cardinal sera revenu, qui est à la campagne, je retournerai chez lui pour lui faire part de vos commandemens. M. Cibo m'a fait faire des complimens par le concierge du Vatican de la sagesse, de l'assiduité et de la modestie avec laquelle les pensionnaires se comportent dans les Chambres de *Raphaël;* je vais les voir souvent et leur dis librement mon sentiment sur les études qu'ils y font, ce qu'ils me paroissent recevoir agréablement; et les desseins qu'ils font là leur feront un profit considérable pour toute leur vie.

Le Mars, qu'on moule chez Madame la princesse Piombino, sera fait la semaine où nous allons entrer; nous enrichirons l'Académie d'une belle statue, et j'espère que les marbres feront un jour plaisir à V. G. Non seulement j'y donnerai tous mes soins, mais encore le cavalier *Camille Rusconi*, le plus habile sculpteur qui soit dans l'Italie, dira son sentiment et viendra souvent voir les élèves travailler. J'ai cherché exprès à faire amitié avec lui, et il m'a bien promis de les aider de ses conseils, ce qui ne contribuera pas peu à rendre les figures les plus parfaites et nos sculpteurs plus habiles et dignes de votre protection.

M. le Cardinal de Polignac n'est point icy, si bien que je n'ai

pu encore lui présenter, de la part de V. G., le petit morceau de marbre; aussitôt qu'il sera venu de Frascati, je n'y manquerai pas, ce qui lui fera plaisir par toutes sortes de raisons.

Nos balots ne sont pas encore arrivez; nous les attendons à tous momens; sitôt qu'ils seront venus, je ne manquerai pas d'exécuter ses ordres ponctuellement.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

On parle fort icy de faire le frère du roy de Portugal Cardinal, ce qui ajusteroit peut-être les affaires qui sont entre cette cour et celle-cy. Il paroît qu'on ne veut point faire M. Bichi Cardinal; même plusieurs Cardinaux ont signé un mémoire, qu'on a présenté au Saint-Père, où ils l'exhortent à rien faire, ajoutant que, si on y est obligé, ils ne le reconnoîtront jamais pour tel. Le Cardinal Cinfuegos, ministre de l'Empereur, n'a point voulu signer cet écrit; mais beaucoup d'autres n'en ont point fait de difficulté.

Il y a quelques jours que le prince Lanti sortit de chez lui, avec son frère, d'assez bonne heure; ils ne furent pas plutost sortis que les sergens y entrèrent, et on dit qu'il est sorti exprès et qu'il en avoit été averti par le gouverneur de Rome, et s'emparèrent de quatre carosses, de sa vaisselle d'argent et de quelque tapisserie qu'ils enlevèrent. Ce sont trois de ses cousines, qui sont filles du frère du duc de Lanti, qui lui ont fait jouer ce tour; elles sont arrivées ici depuis la mort de leur père, qui mourut il y a plus d'un an.

Le même jour que cette affaire arriva dans Rome, il y en avint une autre. Le Commandeur Justiniani, frère du prince de même nom, revenant de la chasse avec le marquis Lancetti, ce Commandeur étoit dans son carosse; à un détour, ils rencontrèrent une chaise découverte, où il y avoit des domestiques du prince de Montemilet, neveu du Pape, qui prétendoient que le carosse de ce seigneur dût s'arrêter et leur donner passage; on en vint aux paroles, et un cocher du prince Montemilet tira un couteau de sa poche dont il pensa blesser le Commandeur; le coup fut détourné par le marquis Lancetti. Il parut quelque domestique qui dissipa cette canaille. Le soir, il y eut grand monde au palais Justiniani. On croit qu'on a appaisé cette affaire.

Lorsque le Cardinal Albéroni dit que, s'il étoit Pape, il feroit

passer le Cardinal Pereira par la fenêtre, au sujet de l'opposition qu'il faisoit à la promotion de M. le Cardinal de Fleuri, Pereira lui dit : « M. le Cardinal, on m'a rapporté ce qui vous est échappé à mon sujet, et je voudrois bien sçavoir ce que vous dites. — Si on l'a dit à V. É., » lui répondit-il, « il est inutile que je lui répète, mais je ne m'en dédis pas. »

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 250.

3039. — Wleughels a d'Antin.

Le 7 novembre 1726.

Monseigneur, — Nous avons nouvelle de Marseille, que tout ce que vous avez bien voulu nous envoyer devroit être ici. Nous l'attendons incessamment; aussitôt son arrivée, j'en informerai V. G.; mais il fait, depuis quelques jours, de si horribles vents à Rome que ce temps pourroit bien en retarder l'arrivée.

J'espère que V. G. aura contentement et que, sous sa direction et sous ses auspices, la peinture et la sculpture prendront nouvelle forme. Il seroit malheureux que, prenant tant de précaution, ayant tant d'égard et en usant avec générosité, on ne fît pas les derniers efforts pour profiter de vos bienfaits et que les arts ne ressuscitassent pas sous un règne où on n'épargne rien pour les mettre dans leur plus beau lustre.

Puisque V. G. veut bien me le permettre, je lui dirai un jour ce que je croi qui pourroit contribuer à la perfection des élèves. Je dirigerai mon sentiment le moins mal que je pourrai, et elle en ordonnera selon ce qu'il faudra faire et qu'il sera plus avantageux. Je ne négligerai rien pour répondre à ses bonnes intentions et employerai tout ce que je sçai pour tâcher d'y parvenir. Je voudrois sçavoir plus, je ferois davantage; mais les grands se contentent de la bonne volonté et des soins qu'on prend pour parvenir à les servir. C'est ce qui me fait espérer que vous me continuerez l'honneur de vos bonnes grâces, puisque je serai, toute ma vie, soumis à vos ordres et, avec un profond respect, Mgr, de V. G., etc.

Wleughels.

Tout le monde ici est à la campagne, quoiqu'il y ait déjà huit jours qu'il fasse très froid; cela fait qu'on n'a point de nouvelle.

On travaille fortement pour les canonisations à Saint-Pierre.

Le Cardinal d'Avia a quitté son évêché de Rimini et est arrivé ici pour y demeurer.

Le Cardinal Bentivoglio est de retour de sa légation et est chargé ici des affaires d'Espagne, comme V. G. le sçait.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 254.

3040. — D'Antin a Wleughels.

De Fontainebleau, le 9 novembre 1726.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 17 octobre.

J'approuve fort que vous fassiez peindre de la tapisserie dans les trémaux de l'appartement où il en manquera; quand ils seront couverts de statues sur des pieds d'estaux, à peine s'appercevra-t-on de la différence.

Le Roy et la Reine sont en parfaite santé; mais nous avons été déçeus, avec douleur, de l'espérance où nous étions de la grossesse.

Je n'ay rien de plus à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 249.

3041. — Wleughels a d'Antin.

Le 14 novembre 1726.

Monseigneur, — Vous pouvez bien croire que, si je faisois quelque dépense dont il me semblât qu'on ne pût se passer dans un appartement aussi bien meublé que sera le nôtre, je la ferois avec tant de précaution que je pourrois toujours m'en défaire sur le même pied que je l'aurois prise, ce qui serviroit à nous en priver facilement si V. G. jugeoit qu'elle fût inutile.

Les tapisseries ont été chargées à Marseille sous la conduite d'un bon patron, pratique de ces mers, et qu'on assure paroître environ tous les deux mois à Civita-Vechia; ainsi, nous attendons son arrivée.

J'ai déjà prévenu M. le Cardinal de Polignac, par lettre, et je ne doute pas qu'il ne nous permette de faire arriver ces balots à son adresse, afin que cela ne paye point de douane.

Je ne pris pas ces mêmes précautions pour les caisses qui vinrent ici presqu'aussitôt que moi, parceque c'étoit peu de chose pour les frais d'entrée.

M. le Cardinal Barberin a été ravi de ce que je lui ai fait demander audiance exprès pour le remercier de la part de V. G., comme elle me l'a ordonné, et cela a fait un très bon effet. Il m'a prié de lui offrir tous les services dont elle le jugeroit capable, charmé, m'a-t-il dit, de pouvoir faire plaisir à un seigneur de votre mérite. Je l'avois déjà fait, comme j'ay eu l'honneur de lui écrire; mais ce remerciement réitéré et cette distinction l'ont ravi; nous parlâmes un petit moment de vous, et puis je me retirai.

Les marques que V. G. me donne de sa protection, au commencement de sa lettre, me rendent confus. Elle peut bien s'assurer qu'il n'y a rien que je ne fasse pour les mériter, et que, si, par malheur (ce que je prie Dieu qui n'arrive jamais), je faisois quelque chose qui pût lui déplaire, ce seroit par ignorance. Je n'ay point eu d'autres vuës, depuis que j'ay l'honneur d'être sous ses ordres, que de lui obéir ponctuellement et de pouvoir lui plaire. Je suis récompensé si j'y peux parvenir, et ne souhaitte autre chose au monde que la permission de pouvoir me dire, toute ma vie, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 256.

3042. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Fontainebleau, le 19 novembre 1726.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du dernier octobre, avec vos nouvelles, dont je vous remercie.

Je suis fort aise des bons témoignages que M. Cibo vous a fait rendre de la sagesse, de l'assiduité et de la modestie de vos pensionnaires qui travaillent dans la Chambre de *Raphaël*. Vous faites fort bien d'avoir souvent les yeux sur les études; c'est le moyen de les exciter et de connoître s'ils profitent.

Je n'ay rien à vous mander sur tout le reste, qui est en bonne main.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 254.

3043. — Wleughels a d'Antin.

Le 28 novembre 1726.

Monseigneur, — Nous attendions tous d'autres nouvelles que celles que vous nous apprenez. Il avoit ici couru un bruit de la grossesse de la Reine, qui paroissoit si assuré que tous les bons François en étoient ravis : il faut espérer que ce qui est différé n'est pas perdu; ce sont les vœux que nous faisons au ciel pour Leurs Majestés et pour le bonheur de la France.

Je suis ravi que V. G. approuve ce que j'ai proposé de faire dans les trumeaux où on ne pourra pas mettre de tapisseries; et, comme elle dit très bien, des statues. un miroir ou une table, aideront si bien notre petite supercherie qu'on ne s'en appercevra pas, et puis cela sera si bien que les plus clairvoyans s'y tromperoient.

J'apprends, par les nouvelles publiques, que vous aurez à Petit-Bourg toute la cour. Leurs Majestez partiront contentes d'un si beau lieu où le maître sçait si bien faire les honneurs de sa maison. Je souhaitte, Mgr, que vous jouissiez longtemps de tous ces honneurs que vous méritez avec tant de justice; ce sont les vœux de tous ceux qui ont l'honneur de vous connoître, avec lesquels j'ose mêler les miens.

On s'apprête ici à vous envoyer des marbres, dont j'espère que V. G. sera contente, tant par le travail que par la beauté des antiques qui servent d'originaux. Tout ce qui est ici sous votre protection travaille bien et vous bénit.

Je n'ai pas manqué, aussitôt l'arrivée de Mgr le Cardinal de Polignac, de lui présenter le petit morceau de marbre de la part de V. G. Il a été très content et m'a prié de l'en remercier. Il a eu, et avoit pour lors, une fluxion sur l'œil; mais, à présent, il est guéri.

Je suis, avec un très profond respect, Monseigneur, etc.

Wleughels.

Relation.

A Rome, le 28 novembre 1726.

Le Pape a accordé un Jubilé, qui commencea hier mercredi, au sujet de la canonisation des saints qui se va faire, et dont la

première fonction doit paroître le dix du mois prochain et les autres finir le premier jour de l'an prochain. Il y a huit saints à canoniser, et on fera cette cérémonie à trois jours différens, trois par jour, excepté le premier jour de l'an, qu'on n'en fera que deux, qui sont des Jésuites, le Bienheureux Stanislas Koska et le Bienheureux Louis de Gonsague[1]. Il en coûtera aux Jésuites vingt mille écus pour leur part de cette canonisation.

On ne peut rien voir de mieux ni de plus magnifiquement décoré que l'église de Saint-Pierre. On assure qu'on fera une autre canonisation au mois de mai et qu'il se fera toute une autre décoration.

Il y a huit ou dix jours qu'on écrit de Venise que Madame l'Électrice de Bavière douairière doit y arriver dans peu. On a loué pour elle un grand palais sur le grand canal, qui étoit autrefois occupé par le prince Hercolani, ambassadeur de l'Empereur. Elle est si contente du séjour qu'elle y a fait autrefois qu'on dit qu'elle y retourne pour y rester toute sa vie; on prétend qu'elle apporte de grandes richesses avec elle et qu'elle veut faire une belle dépense.

Avant-hier, des archers prirent un jeune homme pour un autre et le tuèrent misérablement. Ils se sont retirez sur une église; on ne sçait pas encore ce qu'il en sera; le cas est fort criant.

Vendredi dernier, fut tué ici un marchand françois, homme âgé, qui étoit du Languedoc. Ce fut pourtant pour une affaire de jalousie; le jeune homme qui fit le coup, avant de fuir, fut assassiner sa femme, qu'il avoit épousée depuis cinq mois et que ce marchand lui avoit donné ou fait épouser; mais elle n'est pas morte, et on croit qu'elle en reviendra, quoiqu'il lui ait tiré un coup de pistolet qui lui a enlevé l'oreille et donné plusieurs coups d'une méchante épée. On ne sçait pas ce qu'il est devenu; mais il n'y a point d'asile pour lui sur les églises; le Pape les a levées pour les assassins, ne voulant que gens pareils pussent jamais être dans aucun lieu privilégié, dont il est loué de tous les honnêtes gens.

Le Cardinal Scotti mourut le même jour. C'est un Milanois riche et qui a fait de grands biens dans Rome. Il en avoit été gouverneur et on avoit été très content de son ministère.

On parle de faire Cardinal celui qui l'est aujourd'hui[2], à la première promotion. Il se nomme Banchieri; il est allié de très près

aux Rospigliosi, dont on dit qu'il prendra le nom lorsqu'il sera fait Cardinal. C'est un seigneur qui a beaucoup d'esprit.

On dit à présent que les Portugais ne partiront plus et que tout est raccommodé; cela n'est peut-être pas vrai. Voilà bien des fois qu'ils menacent de priver Rome de leur présence.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 259.

= 1. La commémoration de saint Stanislas Kotska est le 15 août et celle de saint Louis de Gonzague le 21 juin.

2. C'est-à-dire qui est gouverneur de Rome.

3044. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 2 décembre 1726.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres du 7 et du 14 du mois.

Quoique vous ayez des nouvelles de Marseille, je trouve que vos balots sont fort longtemps à arriver; il me tarde fort que vous me mandiez les avoir reçeus.

Je suis fort aise du progrès que vous me mandez de nos élèves; il est seur que je fais de ma part tout ce qui dépend de moy pour l'avancement des arts et des sciences. Je verrai avec plaisir le projet que vous avez fait sur cela et vous en manderai ensuite mon avis.

Le voyage de Petit-Bourg s'est très bien passé, et Leurs Majestez ont paru très contentes. Aussi j'ai fait de mon mieux, quoiqu'un séjour de six jours soit un peu lourd avec pareille compagnie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 258.

3045. — Wleughels a d'Antin.

Le 12 décembre 1726.

Monseigneur, — Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, Madame la princesse de Piombino est revenue de la campagne. J'ay été la remercier de votre part de ce qu'elle nous a laissé mouler son beau Mars. J'ay pris cette liberté, et j'espère que V. G. le trouvera bon. Elle a été bien contente de cette distinction, et je ne doute pas, que si nous avions besoin de quelque autre chose, qu'elle ne nous l'accordât généreusement.

Il y a desjà quelques jours que les balots sont arrivez à Civita-Vechia. C'est comme s'ils étoient dans Rome; peut-être y seront-ils avant que l'ordinaire parte. Ce qui a retardé leur arrivée, car ils devroient être icy, est qu'il a falu écrire pour changer l'adresse et se servir du nom de son Éminence pour tâcher que cela ne paye rien à l'entrée. M. le Cardinal est ravi, et je ne doute pas, qu'aussitôt que tout sera en ordre, qu'il n'en écrive à V. G.

C'est la coutume ordinaire, Monseigneur, de souhaiter, les premiers jours de la nouvelle année, toutes sortes de prospérités aux personnes qu'on respecte : biens, honneurs et surtout de la santé, enfin tout ce qui peut leur plaire et leur être utile. Pour moy, tous les jours, tous les momens se ressemblent, et je ne puis faire à V. G. d'autres souhaits, dans ces jours-cy, que ceux que je fais tous les jours de ma vie, et, si mes vœux étoient accomplis, elle n'auroit rien à désirer. J'ose cependant lui demander, dans ces jours de grâce, la continuation de ses bontez, dont je suis comblé de toute manière, et je ne puis l'en remercier autrement, sinon qu'en l'assurant que je redoublerai mes efforts pour en paroître digne, étant, avec un respect inviolable, Monseigneur, de V. G., etc.

WLEUGHELS.

De Rome, le 12 décembre 1726.

Le cinquième de ce mois, des danseurs de corde, qui ont joué ici pendant plus d'un mois et qui ont discontinué à cause que nous sommes entrés dans l'Avant, furent invitez chez certaines religieuses de l'ordre de Saint-Dominique, qui sont presque toutes princesses. Ils entrèrent dans l'intérieur du couvent, où ces dames avoient fait dresser un petit théâtre à leurs dépens, la princesse Borguèse ayant payé les frais des baladins. On s'est icy un peu scandalisé de cette liberté; car il a fallu, outre les danseurs qui sont entrés dans ce monastère, qu'il y soit entré, pendant un tems considérable, des ouvriers pour dresser le théâtre; on assure ici que le Pape n'en a rien sçu; ce qui est difficile à croire.

Il se tint vendredi, jour de Saint-Nicolas, un consistoire où il y eut bien du démêlé, ce qui fut cause que S. S. ne nomma pas deux sujets qui s'attendoient à être Cardinaux et à qui le Pape l'avoit promis; même leurs habits étoient faits; mais, au consistoire du lundi suivant, ils eurent contentement. L'un est M. Larcari[1], secrétaire d'État, qui est Génois, fils et beau-frère de

banquiers établis à Rome; on dit que c'est un homme de mérite. L'autre est un Cordelier, général de son ordre, nommé Cozza[2]; je ne sçais quel mérite il a. Il est de Saint-Laurent des Grottes, petit village ruiné entre Monte-Fiascone et Aqua-Pendente, près du lac de Bolsène. Pour certaine raison, le Pape lui a fait changer de nom et il portera celui de Saint-Laurent, tant parceque c'est celui de son village, que S. S. lui a donné le titre de Saint-Laurent *in panis-pernâ*[3], et que c'est encore son nom de baptême, à ce qu'on dit. Le lendemain, qui fut le dixième de ce mois, ils parurent tous deux à la cérémonie qui se fit à Saint-Pierre pour la canonisation où on mit au nombre des saints :

Le Bienheureux Toribio Alfonso Mogrovejo, archevêque de Lima[4], né à Majorque, dans le royaume de Léon, l'an 1538;

Le Bienheureux Jacques de la Marca, religieux de l'ordre de Saint-François des Mineurs conventuels, né dans le diocèse d'Ascoli, l'an 1391, de pauvres parents;

La Bienheureuse Agnès Segni, de Monte-Pulchane[5], Religieuse de l'ordre de Saint-Dominique, née, l'an 1268, dans un village de la Toscane, au pied de Monte-Pulchanè, d'honnêtes parens.

La cérémonie fut fort belle; il y eut cependant un malentendu entre ceux qui ont payé la fête et les chanoines de Saint-Pierre, pour certains grands médaillons peints que ces derniers prétendent leur appartenir, auxquels les autres ne veulent point entendre. Ces bagatelles n'ont pas laissé que de déranger la belle décoration de la fête; car, pour faire dépit aux chanoines, ils ont retranché toutes les cires qui devoient être sur les corniches du dôme et de l'église où étoient placés des chandeliers et grands candélabres. Cet accident a fait murmurer tout le monde, et avec raison, surtout le peuple, amateur de ces sortes de fêtes.

La cérémonie commença, entre six et sept heures du matin, par une grande procession; mais il y eut bien des Cardinaux qui ne s'y trouvèrent pas; il faisoit très froid.

Le Cardinal Albéroni avoit assuré qu'il n'iroit pas, disant que S. S. vouloit avoir la peau de tous les Cardinaux et qu'il deffendroit la sienne le plus qu'il pourroit; cependant, il y fut, et même ce fut lui qui servit de diacre à la messe, où il chanta passablement l'évangile. Pendant cette cérémonie, qui finit sur le midi, on fit beaucoup de décharges de l'artillerie du château Saint-Ange.

Ce jour-là, il fut fête de précepte dans Rome, aussi bien que le mercredi. Le Pape envoya inviter la reine d'Angleterre à cette

cérémonie, et il lui avoit fait dresser exprès une tribune dans l'enceinte du chœur, vis-à-vis l'autel, du côté de l'épître. Elle remercia S. S., disant qu'elle n'osoit pas sortir de son couvent; mais il renvoya la prier, et, à la fin, on la détermina à venir.

Le Pape a envoyé un courier exprès à Bologne pour dire au Roy que c'est lui qui avoit voulu que la Reine assistât à cette cérémonie. Les carrosses du Cardinal Cocia la furent prendre; les chevaux-légers de la garde l'accompagnèrent, aussi bien qu'une compagnie de Suisses, qui l'escorta jusqu'à la tribune qu'on lui avoit préparée. Après la cérémonie, S. S. la vint trouver dans la chapelle du Saint-Sacrement et lui fit présent d'un billet de mille écus romains.

Par un devis qu'a eu entre ses mains l'ambassadeur de Portugal, la dépense pour les trois canonisations, dont la dernière se fera le premier jour de l'année, se monte à 155,640 écus romains; mais, dans cette somme, ne sont pas compris les frais des procès qu'on a fait pour procéder à la canonisation de chaque saint.

Dans le consistoire où les deux Cardinaux furent nommez, le Pape en fit neuf; mais, les sept autres, il les a réservez *in petto*. On en nomme beaucoup, quoiqu'il n'y en puisse avoir que sept, comme le gouverneur de Rome; le trésorier Caligola[6]; Ancidi[7], assesseur du Saint-Office, celui-ci est de Pérouge; le neveu du Pape; un Dominiquain[8]; un Bénédictin[9], qu'on dit être homme de grand mérite; l'avocat Lambertini[10], qui a beaucoup d'esprit, il est d'une bonne famille de Bologne; Mgr Cibo et tant d'autres.

On disoit ici que, sitôt la promotion faite, l'ambassadeur de Portugal monteroit en chaise de poste et partiroit. La promotion est faite et cependant il est encore ici.

Hier, onze du mois, on a chanté le *Te Deum* dans l'église nationale des Piedmontois, pour l'accommodement fait entre le Saint-Siège et le roy de Sardaigne.

Demain, treize du mois, fête de Sainte-Lucie, on dira, selon la coutume, une messe solennelle dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, dont S. M. est premier chanoine. M. le Cardinal de Polignac en fera les honneurs; ce qu'il y a ici de François de distinction y assisteront, aussi bien que les Cardinaux, les princes et prélats attachez à la France; ensuitte, il y aura un magnifique repas chez S. É., où la pluspart de ces Messieurs dîneront.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 265.

= 1. Nicolas-Marie Lercari, maître de la Chambre, cardinal du titre de Saint-Jean et Saint-Paul, mort en 1757.

2. Laurent Cozza, franciscain, gardien du couvent de Jérusalem, cardinal du titre de Sainte-Marie de l'*Ara cœli*, mort en 1729.

3. Sur *San Lorenzo in panisperna*, voir Vasi, *Tesoro sagro di Roma*, I, 216-8.

4. La commémoration de saint Torive de Lima est indiquée au 23 mars et au 27 avril; celle de Jacques de la Marche le 28 novembre.

5. Monte-Pulciano.

6. Charles Collicola, né à Spolète, trésorier général du Saint Siège, cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, de la promotion du 9 décembre 1726, mort en 1730.

7. Marc-Antoine Ansidei, évêque de Pérouse, cardinal du titre de Saint-Pierre *in Montorio*, mort en 1730.

8. Grégoire Selleri, Italien, cardinal du titre de Saint-Augustin, mort en 1729.

9. Ange-Marie Quirini, Vénitien, archevêque de Corfou, puis de Brescia, bibliothécaire de la Vaticane, cardinal du même titre que le précédent, mort en 1755.

10. Prosper Lambertini, né à Bologne, évêque d'Ancône, puis archevêque de Bologne, cardinal du titre de Sainte-Croix en Jérusalem, devint pape en 1740 sous le titre de Benoît XIV.

3046. — D'Antin a Wleughels.

Le 21 décembre 1726.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 28 novembre.

Il faut espérer que les vœux des bons François seront exaucez et que la Reine nous donnera bien plus que des espérances.

Je vous remercie de vos compliments touchant le séjour que Leurs Majestez ont fait chez moy; vous jugez bien qu'on fait de son mieux quand on reçoit de tels hôtes.

J'attends avec impatience les marbres que vous m'annonciez comme fort beaux, et je serai fort aise de voir des ouvrages de vos élèves et de connoître par eux leurs talents et leur application.

Il n'y a ici nulle nouvelle à vous mander. Je vous remercie des vôtres, et je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 263.

3047. — Wleughels a d'Antin.

Le 26 décembre 1726.

Monseigneur, — Il y eut samedi huit jours que les balots sont

dans Rome. Nous n'en fumes pas informez d'abord, parceque le dimanche la douane est fermée, et je ne voulus pas vous en écrire, le dernier ordinaire, parceque, par ma dernière, j'informois V. G. qu'ils étoient en sûreté et qu'on les attendoit dans Rome de momens en momens, et puis j'aurois souhaité lui apprendre qu'ils étoient dans l'Académie, ce que je ne pouvois pas faire et ce que je ne puis encore aujourd'hui, car il y a des difficultés pour la douane. Mgr le Cardinal de Polignac vouloit absolument que cela ne payât rien; le Cardinal Albano l'aîné, qui est camerlingue, de qui dépend les entrées, veut et prétend que cela doit payer; j'ay laissé le démêlé entre les deux Cardinaux. Le jeune Albano avoit tout promis, mais sans efficacité.

Enfin, le camerlingue a dit qu'il me vouloit parler; M. le Cardinal me le vint annoncer lundi au soir. J'y fus le mardi, mais il étoit embarrassé; j'y vais après midy. S. É. m'a dit de faire tout ce qu'il me dira; c'est dont j'informerai V. G. à la fin de celle-ci.

J'aurois bien attendu à écrire, mais la poste part demain matin, et j'ay l'honneur de la vôtre en ce moment. La poste est arrivée pour ainsi dire le jour qu'elle doit partir, et je ne sçais pas à quelle heure M. le camerlingue me renvera, car j'ay appris qu'il veut me parler de plus d'une affaire, ayant un livre à ajuster, où il voudroit que je lui fisse quelque chose, ayant vu les premiers tomes de l'*Histoire romaine* du P. Catron, dont le frontispice est de moi [1].

Les nouvelles publiques nous avoient annoncé le voyage du Roy à Petit-Bourg pour trois jours; mais il a duré une fois autant. Vous avez eu le temps, Mgr, de mieux faire paroître votre magnificence. Je suis bien sûr que V. G. eut souhaité qu'il eût duré davantage; je prens la part que je dois à tous les honneurs qui vous accompagnent et vous prie de m'accorder, cette nouvelle année, votre protection, comme j'ay déjà pris la liberté de l'en supplier dans la précédente, et suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

WLEUGHELS.

Depuis cette lettre écritte, j'ay été deux fois chez M. le Cardinal Albano, sans lui pouvoir parler; la seconde, il m'a fait dire par un gentilhomme qu'il me prioit instamment de l'excuser, qu'il étoit fatigué des fonctions de la messe de minuit, mais qu'il m'en-

voyeroit le gouverneur de la douane; que je me fiasse à lui; que j'aurois tout lieu d'en être satisfait, — il faut avoir patience; qu'au reste il me prioit de repasser chez lui et qu'il souhaiteroit me parler, qu'il en avoit parlé au Père Galifet, Jésuite. J'espère que, le premier ordinaire, j'aurai lieu d'informer V. G. de l'affaire toute finie.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 271.

= 1. La première édition de l'*Histoire romaine* des PP. Catron et Romillé, en 12 vol. in-4°, est de 1725.

Relation.

Du dit jour, 26 décembre 1726.

Le jeudi 19, le Cardinal Bentivoglio fit chanter le *Te Deum* dans l'église de la nation espagnole pour le jour de la naissance de S. M. Catholique; les ministres et les ambassadeurs y furent tous invités. Le Cardinal Cinfuegos, ministre de l'Empereur, s'y trouva, les ambassadeurs de Venise, de Portugal, du roy de Sardaigne y furent, quantités de prélats et de noblesse; il y eut un grand repas et le soir illumination et feu dans la place d'Espagne et devant le palais des ministres et seigneurs qui y furent invitez; il n'y eut que M. le Cardinal de Polignac qui ne fut point prié. Le samedi d'après, on vit les huit Cardinaux faits par ce Pape-cy aller ensemble complimenter le Cardinal Bentivoglio, qui sont les Cardinaux J.-B. Altieri, Falconieri, Maresfoschi, del Giudice, Coscia, Petra, Lerchari, Cozza; il y manquoit Pipia, qui est à son évêché. Ils s'étoient tous assemblés à la maison professe des Jésuites pour partir ensemble. On dit, et on tient pour assuré, que Mgr Bichi, qui est en Portugal, est dans la promotion dernière que le Pape a fait et un de ceux qu'il a retenu *in petto;* il a paru même un écrit qui favorise fort la promotion de ce nonce, et, ce qui est particulier, c'est qu'il sort de la plume du Cardinal qui avoit écrit contre.

La nuit du 23 au 24, le Cardinal Buci est mort, âgé de soixante-neuf ans; il y avoit déjà du temps qu'il traînoit; il étoit évêque d'Ancône. Ainsi voilà un chapeau et un évêché à donner; dans ce moment, on vient d'apprendre que l'évêché d'Anconne a été donné à M. Lambertini, qu'on assure être *in petto* Cardinal. C'est un avocat qui a beaucoup d'esprit et de mérite, d'une bonne famille de Bologne.

On parle icy fort d'un tremblement de terre et d'un ouragant terrible arrivé à Naples; cependant, il n'y a rien de bien assuré.

A la place du général des Cordeliers qui a été fait Cardinal dans la dernière promotion, on a élu le Père Peretti; il y a quelqu'un qui veut faire [croire] qu'il est de la maison de Sixte Cinq; mais personne ne le veut croire.

3048. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 30 décembre 1726.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 12.

Vous avez bien fait de remercier de ma part la princesse de Piombino; on ne sçauroit trop faire de politesse dans un pays aussi cérémonieux, et, de plus, le plaisir qu'elle nous a fait mérite quelque chose.

Je suis fort aise qu'enfin les bateaux soyent arrivez et que vous soyez en état de décorer votre maison comme il convient.

Je vous remercie de tous les bons souhaits que vous faites pour moy dans la nouvelle année; je vous la souhaitte pareillement heureuse et vous rends grâces de vos nouvelles.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 270.

3049. — Wleughels a d'Antin.

Le 2 janvier 1727.

Monseigneur, — Le courier est arrivé très tard et on n'a reçeu les lettres qu'à ce matin, et l'ordinaire part avant midi. Je ne me serois pas donné l'honneur d'écrire à V. G. si ce n'étoit que, n'ayant pu lui dire dans ma dernière ce que j'avois fait avec le Cardinal camerlingue, j'ai cru que je devois l'en informer par celle-ci.

N'ayant donc pu lui parler le jour de Noël, je m'imaginai que je ne ferois pas mal d'y retourner le lendemain, quoiqu'il m'eût fait dire qu'il m'enverroit le gouverneur de la douane dans les fêtes. J'y fus sous prétexte de voir de beaux desseins qu'il a. Justement, comme j'en sortois, il parut; on lui avoit dit, apparemment, que j'étois là. Il vint à moy et me prit par la main, en

m'assurant qu'il vouloit faire toutes choses pour l'amour de moy; je le remerciai très humblement et lui répondis que je ne méritois rien; mais que, les balots appartenant à S. M., ce seroit avec joye que j'écrirois en France les égards et le respect qu'on auroit pour Elle. Il me fit là-dessus beaucoup de protestations, m'assurant que tout seroit à l'Académie le premier jour ouvrable, qui fut lundi dernier; car, ici, le dernier jour de l'année il est fête. Ensuitte, il me parla de ce qu'il souhaiteroit que je fisse pour lui; mais, n'étant pas de notre sujet, je n'en alongerai pas cette lettre.

Le lundi est passé sans qu'il ait rien paru de sa part. Il est vrai qu'il n'y a eu que ce seul jour et que son frère est tombé malade ces fêtes.

Je fus chez le gouverneur de la douane le jour de Saint-Jean[1]; il me dit qu'il iroit exprès chez le camerlingue prendre ses ordres et qu'il avoit bonne volonté de me servir et que je sçavois bien qu'il étoit de mes amis, ce qui est vrai. Je retournai hyer chez lui, premier jour de l'année, pour lui faire compliment; il n'y étoit pas.

J'espère que nous aurons tout aujourd'hui, et n'écris cette lettre à V. G. que pour l'informer de ce que j'ay fait. Mgr le Cardinal de Polignac, à qui j'ay rendu compte de tout ceci, est sur les épines. Je ne me fie pas autrement à toutes ces protestations du pays et voudrois que, par réalité, nous fussions convaincus de la générosité de M. le Cardinal camerlingue.

Dans ma première, vous serez plus amplement informé de tout ceci. En attendant, je suis, etc.

WLEUGHELS.

M. le Cardinal Albano envoye dans ce moment au logis me dire que les balots seront demain à l'Académie; mais je ne sçais pas à quelle condition.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 275.

= 1. C'est-à-dire le 27 décembre; il s'agit de saint Jean l'Évangéliste.

3050. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

4 janvier 1727. — ... Le secrétaire a fait ensuite la lecture de trois lettres de compliment que M[rs] *Wleughels*, *Poirier* et *Arcis* ont écrites à la Compagnie...

Procès-verbaux de l'Académie, t. V, p. 20.

3051. — Wleughels a d'Antin.

Le 9 janvier 1727.

Monseigneur, — Le vendredi, troisième janvier, comme je vous l'avois écrit la veille, les tapisseries et autres meubles parvinrent à l'Académie bien conditionnés et furent trouvés très beaux, comme tout l'est en effet.

Il y eut quelques difficultés à la douane; on m'y voulut faire entendre que cela devoit payer autour de mil écus; mais qu'ayant la protection de M. le Cardinal camerlingue, que je donnasse ce que je jugerois à propos; que cependant j'eusse égard à la magnificence de ce que je recevois, et on me suggéra cinquante pistolès. A cela comme au reste je fus sourd; on chargeoit toujours les caisses pendant les discours que j'étois obligé d'entendre. Lorsque tout fut prêt à partir, je parlai au gouverneur de la douane et lui fit entendre que le camerlingue m'avoit bien fait sçavoir qu'il faloit donner quelque chose et que, se trouvant là quatre caisses, je donnerois quatre pistolles d'Espagne. Il me répondit : « Je voudrois qu'il ne vous en coûtât rien; cependant, il faut distribuer quelque chose. » Ce que je fis, avec condition que ces quatre pistolles seroient reçeuës comme par reconnoissance de ma part, et non pas comme droit, ce qu'on m'accorda.

Ainsi se terminèrent ces demandes immenses qu'on m'avoit suggérées. M. le Cardinal de Polignac, à qui j'ay fait rapport sur-le-champ de ce que j'avois [fait], m'a paru content.

On travaille à présent à mettre tout en place; mais les portraits ne pourront être dans la chambre du milieu, car le dais est plus petit que le portrait de S. M.; ainsi, nous le poserons avec celui de la Reine dans le salon du fond, comme V. G. l'avoit destiné. Ces deux tableaux seront à côté l'un de l'autre. J'ay fait ouvrir les fenêtres d'en haut, ce qui fait à présent un assez beau jour. Ce salon est en vérité magnifique; les murs sont couverts de bonnes copies de Raphaël; il s'y trouve de belles statues, de beaux bustes, de beaux vases joints à ces beaux portraits, dont les bordures sont superbes, ce qui fait un aspect qui ravit.

Dans la grande sale, où on élève le dais, seront les tapisseries des conquêtes du Roy. Les armes de S. M. se trouvant dans le milieu du dais, on n'y mettra point de portrait, la peinture ne faisant pas bien sur de la tapisserie. Cependant, comme il seroit

bon qu'il y en eût un, si V. G. me le veut permettre, j'en ferai faire un de marbre. Je trouverai bien du marbre, et la façon ira bien. Ainsi, nous ferons une chose magnifique avec peu ou point de dépense.

Voilà, Mgr, un petit détail de ce que nous faisons ou désirons faire. Lorsque tout sera ajusté, si V. G. en souhaite un plus circonstancié, je le lui enverrai. J'ose l'assurer, et elle pourra l'apprendre d'autre que de moi, que ce qu'elle a envoyé fait bien de l'honneur ici; cela est du goût du pays, où on est pas accoutumé de voir d'appartemens si richement meublés.

Les ouvrages de la Savonnerie font l'admiration de tous ceux qui les voyent.

J'ay bien, je l'avoue, parlé à V. G. des beaux marbres que j'espère lui envoyer; mais elle sçait mieux que moi combien les marbres sont longs à finir; j'espère qu'elle sera contente. C'est le seul bonheur où j'aspire, étant, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Note sur les affaires de Rome.

A Rome, led. jour 9 janvier 1727.

Le vendredi, 26 du mois dernier, se fit la seconde canonisation dans Saint-Pierre. Il ne se trouva qu'un seul Cardinal à la procession; cependant, à la fin, il en parut quatre; il étoit sept heures du matin et faisoit un froid rigoureux. On dit que le Pape en murmura un peu; mais il falut qu'il eût patience. Il y eut assés peu de monde à la cérémonie, à cause du froid apparemment. La dispute n'étant pas terminée entre le chapitre de Saint-Pierre et les Religions qui font la dépense des canonisations, il n'y eut pas plus de lumière à celle-cy qu'à la première, et la dernière n'a pas été mieux éclairée, quoiqu'on eût dit que les Jésuites se piqueroient de faire merveille.

Le jour de Saint-Jean, 27 décembre, on canonisa trois saints, sçavoir : le Bienheureux pèlerin Laziosi, Servite; le Bienheureux Jean de la Croix, Carme déchaussé, et le Bienheureux François Solano, de l'Ordre de Saint-François[1].

Le premier, étant jeune et petit libertin, avoit jetté des pierres et poursuivi saint Jean Gualbert, fondateur de l'Ordre des Servites, qui, par un esprit de l'Évangile, le bénit pour le mal qu'il

lui faisoit; ce qui le toucha de manière qu'il se fit Servite et est devenu saint.

Le Bienheureux Jean de la Croix étoit, que je crois, confesseur de sainte Thérèse et a travaillé avec elle à fonder l'Ordre des Carmes déchaussés.

Dans la troisième canonisation, qui se fit le jour de Saint-Silvestre, Pape, dernier jour de l'an, le Bienheureux Louis de Gonzague, de la maison de Mantoue, et le Bienheureux Kostka, Polonois, furent canonisez. Le Pape ne voulut pas qu'on présenta l'offrande dans ces cérémonies à la manière ordinaire, qui étoit de porter des pigeons, des tourterelles et des petits oiseaux, à qui on donnoit la liberté[2]. Il a mieux aimé qu'on donnât des cires, s'imaginant voir quelque chose de petit et de badin dans l'offrande qu'il a retranchée.

Le jour des obsèques du Cardinal Bussi, qui se firent le 26 décembre dans l'église de l'Ara-Cœli, le Cardinal Sacripante y fut et y gagna du froid et s'en revint chez lui incommodé. Apparemment, ce froid lui causa une fluxion de poitrine dont il mourut la nuit du quatre au cinq janvier.

Sur une parole que dit Sa Sainteté à la mort du Cardinal del Giudice, doyen, le peuple croit que le Pape enterrera tous les Cardinaux qu'il a trouvés à son avènement au Pontificat, et il est vrai qu'il en est mort beaucoup.

Ce Cardinal étant mort, il voulut aller aux obsèques, fonction où les Souverains Pontifes ne vont jamais. Le maître des cérémonies lui ayant remontré que cela ne se faisoit point, il répondit : « Non; nous y voulons aller et les voulons tous servir. » C'est ce qu'il répéta à M. del Giudice, depuis Cardinal, lorsqu'il vint le remercier de l'honneur qu'il avoit bien voulu faire à son oncle.

Le Cardinal Sacrepanti avoit quatre-vingt-six ans quand il est mort.

On tient icy pour certain que le Pape partira le quatrième dimanche de Carême pour aller à Bénévent, et il y a des gens qui assurent qu'il y restera toute sa vie.

Mardi, septième de ce mois, les opéras et comédies ont commencé dans Rome.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 277.

= 1. La commémoration de saint Pérégrin le Servite, ou saint Pérégrin

Laxioso, est au 1er mai; celle de saint Jean de la Croix le 14 mars et le 14 décembre; celle de saint François de Sales le 20 juillet.

2. C'était aussi une des parties de la cérémonie du sacre des rois de France.

3052. — D'Antin a Wleughels.

De Marly, le 21 janvier 1727.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 26 décembre et deuxième janvier.

Je vous fais mon compliment sur l'arrivée de vos balots, que je ne doute pas que vous ne receviez avec joye, et je vous en feray un autre sur le succès de vos négociations avec le Cardinal camerlingue quand vous m'aurez mandé qu'elles ont réussi.

Jusques là je n'ay rien de plus à répondre à vos deux lettres; mais je ne dois pas vous laisser ignorer que j'ay donné mes ordres pour faire honneur à la lettre de change de dix mil livres dont vous avez écrit au sr Aubourg, car je suis bien aise que vous connoissiés l'exactitude dont je me pique.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Il ne faut point tant de difficulté; il n'y a qu'à payer à la douane ce qu'ils demanderont.

Archives nationales, O1 1959, fol. 277.

3053. — Wleughels a d'Antin.

Le 23 janvier 1727.

Monseigneur, — Nous sommes dans l'embarras des ouvriers, et on travaille à force pour ajuster les appartemens. Je mets tous mes soins à économiser; mais il ne faut rien laisser d'absolument de défectueux dans un appartement si magnifique. J'espère, avant qu'il soit quinze jours, que tout sera en état. Ce sera, dans son genre, le plus bel appartement qui soit dans Rome et qui fera honneur à celui qui a bien voulu interposer son authorité pour le faire décorer. Tout le monde en parle, et il est vray qu'il s'amassa dernièrement beaucoup de monde pour voir une des chaises qui étoit exposée sur la boutique du tapissier où on les monte.

J'ay été, dimanche dernier, remercier le Cardinal camerlingue;

car, quoiqu'il n'ait pas fait entièrement ce que j'aurois souhaitté, il pouvoit cependant faire bien plus mal, et c'est toujours une obligation.

J'informai, dans ma dernière, V. G. de la disposition des appartemens; lorsqu'on aura tout fini, si elle le souhaite, je lui en ferai un détail exactement circonstancié.

Voilà le Carnaval qui approche; nous aurons bien de la noblesse qui viendra voir notre palais, et je m'imagine qu'elle aura lieu d'être satisfaite. J'en informerai V. G., de qui je suis, etc.

WLEUGHELS.

Note sur les affaires de Rome.

A Rome, ce 23 janvier 1727.

Par des lettres d'Ancône, on apprend que le chevalier Ancaiani, gouverneur de la citadelle, y fit une action presque incroiable.

Un gentilhomme du pays, de la maison Bolandrini, homme déjà assez avancé en âge, épousa, il y a quelque temps, une jeune et belle dame de Recanati, de la famille Polidori. Le chevalier fréquentoit assé familièrement dans la maison; son emploi et sa noblesse le faisoient considérer. Il s'avisa, après quelque temps, de faire le galant auprès de cette belle, qui, honnêtement, le pria de se tenir dans le respect qu'il devoit; mais, de jour en jour devenant plus hardi, la dame fut contrainte de lui parler clairement, ce qui l'offenceat tellement qu'il forma dans son cœur le dessin de se vanger, et voici comme il s'y prit.

Après y avoir rêvé pendant quatre ou cinq jours, il commenda une vingtaine de ses soldats bien armés pour l'accompagner; puis, il alla se poster de nuit dans un endroit où il sçavoit que la belle devoit passer, revenant d'une maison des amis de son mari; il étoit environ neuf heures du soir. Sitôt qu'il eut reconnu le carrosse, il l'ataqua, fit jetter le cocher à bas, le fit assommer de coups, aussi bien que les autres domestiques qui accompagnoient et qui portoient des lumières. On tira cinq ou six coups de fusil au travers du carrosse de la dame qui, éperduë, se mit à crier; il y entra, la soufleta. La pauvre femme, se voyant ainsi traitée, eut recours à ses larmes, et, voyant qu'il avoit un poignard à la main, lui demanda la vie; il lui répondit, après l'avoir encore maltraitée : « Je te la donne, quoique tu ne le mérites pas. »

Puis, après ce bel exploit, se retira fièrement dans sa forteresse, bien accompagné.

Mais, depuis, sçachant que le mari faisoit informer, il a pris le parti d'abandonner la place et de se retirer à Spoleto, qui est sa patrie. Il a envoyé son frère ici, qui est aussi Chevalier de Malte, qui vient avec un blanc signé de son frère pour implorer l'assistance du Cardinal camerlingue, dont il a été domestique, et voir comment on pourra ajuster une affaire si criante et si criminelle. On ne sçait pas encore ce qu'il en arrivera, car les affaires ici traînent en longueur.

Le prince Forano, de [la] maison Strozzi, épousera dans peu la jeune princesse Aquaviva, nièce du feu Cardinal de ce nom. Elle est dans le couvent de Sainte-Cécile, où s'est retirée la reine d'Angleterre.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 283.

3054. — D'Antin a Wleughels.

De Marly, le 29 janvier 1727.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 9, et je suis fort aise que vos balots soient enfin arrivez à l'Académie et que vous jouissiés des beaux meubles que je vous ay envoyez. Quand une fois tout sera en place et que vous aurez arrangé l'appartement, nous verrons s'il manque quelque chose pour en faire la parfaite décoration, ayant résolu que l'étranger ne puisse rien trouver à redire à la magnificence qui convient au grand Roy que nous servons.

Si vous pouvez faire une statue du Roy en marbre telle qu'il convient, elle sera fort bien sous le dais. Je tâcheray de vous envoyer [un plâtre] de celle que j'ay fait faire ici par *Coustou* le jeune, qui est fort bien. En attendant, mettés sous led. dais un fauteuil sur une estrade de deux marches, ce qui marque la dignité.

Vous êtes fort louable de ce que vous avez fait au sujet de la douane, pour ne pas laisser introduire un usage qui est contre les droits du Roy.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 282.

3055. — D'Antin a Wleughels.

De Marly, le 10 février 1727.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 23 et je suis fort aise de vous voir dans l'embarras des ouvriers, premièrement parceque c'est le plus grand plaisir du monde, à mon gré, et, en second lieu, c'est que j'espère que notre palais fera envie à bien du monde.

Quand vous aurez fait tout votre arrangement, vous m'enverrez un mémoire détaillé, pièce par pièce, de tous les lieux que vous aurez ornés, de manière que je puisse croire y être; et, s'il manque quelque chose à votre gré dans quelqu'une desd. pièces, vous marquerez à la marge de l'article ce que vous y desireriez pour que j'en puisse juger et donner ensuitte mes ordres. Vous me mandrez aussi ce qu'en diront les Romains pendant le Carnaval.

Le Roy vient de me donner l'agrément du régiment d'infanterie Royal-la-Marine, que j'achète pour mon petit-fils le duc d'Épernon. Le voilà en état de faire son chemin, si il a envie de valoir quelque chose.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 286.

3056. — Wleughels a d'Antin.

Le 13 février 1727.

Monseigneur, — Les temps sont cause que les couriers n'arrivent pas ici régulièrement, et le dernier, qui devoit venir le lundi, selon la coutume, n'arriva que le vendredy, au soir. Ce dérangement fait qu'on n'écrit pas aussi exactement que l'on voudroit, et, aujourd'hui jeudi, l'ordinaire, qui devoit être arrivé, il y a trois jours, n'a pas encore paru.

Nous sommes dans l'embarras, et faisons placer les beaux meubles que V. G. nous a envoyés; demain, tout sera prêt, et je m'imagine qu'on en sera content. Je ne croi pas avoir fait aucune dépense superflue, ce qui n'a pas empêché de faire travailler divers ouvriers, car il a fallu que tout répondît à l'ameublement, qui est superbe, et, si on avoit laissé quelque chose de défectueux, il l'auroit paru davantage. Peut-être V. G. entendra-t-elle dire par

d'autres que par moi que tout Rome est étonné des beautés qu'on vient admirer chez nous.

Il y a un peu plus de quinze jours que la reine d'Angleterre me fit sçavoir qu'elle désireroit fort de voir les portraits du Roy et de la Reine, et que, si je pouvois lui faire porter quelque pièce de tapisserie, je lui ferois plaisir. Le dimanche ensuitte, je vins au couvent de Sainte-Cécile, où elle demeure, avec les deux grands portraits, une pièce de tapisserie des Conquêtes du Roy, deux différentes portières et une chaise. J'entrai dans le couvent; je fis tendre dans son appartement la tapisserie et les portières, et, sous un portique, où je trouvai un beau jour, je fis placer les portraits.

La Reine vint avec toutes les Religieuses; elle fut charmée du portrait de S. M. Elle et toutes les Religieuses me demandèrent s'il étoit aussi beau, et cela plusieurs fois; on fut fort content du portrait de la Reine. Je fis tout reporter à la maison, après avoir offert de laisser, pendant la journée, les tapisseries dans l'appartement de la Reine, qui me remercia, me disant qu'elle en seroit bien contente, mais qu'elle vouloit qu'on les détendît, dans la crainte qu'elle avoit qu'on ne les gâtât et que cela la tiendroit en sujétion toute la journée. M. le Cardinal de Polignac a été bien aise qu'on ait fait ce plaisir à cette princesse.

V. G. trouvera cy-joint un mémoire qu'elle m'a demandé, il y a du temps. Je l'informe des villes où il y a à étudier, et, comme elle souhaitte que les sujets qui étudient sous sa protection se perfectionnent, je croy que c'est là le plus seur chemin pour confirmer son intention, et je ne doute pas qu'elle ne soit satisfaite et qu'il ne retourne en France des sujets dignes de sa protection.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

La fille du prince Ruspoli fut mariée, dimanche dernier, au petit-neveu du Pape dernier mort[1]; il étoit prélat, mais il a quitté l'Église pour faire ce mariage. C'est un prince mal sain et qui a déjà quelque âge. Ce fut le Pape qui en fit la cérémonie.

Le fils du prince Forano, de la maison Strozzi, épouse, ce Carnaval, la princesse Aquaviva. Nous les aurons, que je croi, à l'Académie ce Carnaval, qui commence après-demain.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 287.

= 1. Innocent XIII (Michaele-Angelo Conti), mort le 7 mars 1724.

Villes où les pensionnaires de S. M. peuvent faire quelque séjour en s'en retournant pour y étudier d'après les tableaux qui y sont :

A Florance, il y a une très belle gallerie, pleine de tableaux de différents maîtres. J'y fis connoissance, lorsque j'y passai, avec le garde des tableaux, et j'y ai assez d'amis qui m'obtiendront une permission du Grand Duc pour y pouvoir copier. Comme c'est tout proche Rome, on peut y faire un tour et voir ce qui convient le mieux; il n'y a point de dépense à faire, excepté quelque bagatelle qu'on doit donner à celui qui ouvre la porte et peut-être au gardien.

A Bologne j'y ai des amis, et j'ay tout préparé à mon passage, et les cabinets seront ouverts. Il ne faut, là, payer personne; mes amis serviront les pensionnaires gratis et leur diront leurs sentimens; de même, on y trouve de très beaux tableaux.

Il y a à Parme d'excellents tableaux, entr'autres un du *Corège*, qui mérite seul qu'on y aille pour étudier d'après. On y sera bien reçeu, du moins à ce qu'on m'a promis, et, à la cour du prince, j'y ai trouvé des seigneurs très honnêtes qui ne demandent pas mieux que de servir la France.

Le cabinet du duc de Modène est le plus beau de toute l'Italie. Il est à présent un peu plus difficile d'y entrer qu'au temps passé; mais les connoissances que j'y ay, et par les promesses qu'on m'a faites, je crois qu'on peut comter que les appartements seront ouverts.

A Venise, on y sera reçeu très bien. Il y a un peintre assez habile, nommé *Sébastien Richi*, qui s'offre volontiers à avoir soin des élèves; mais, outre qu'il lui faudroit faire quelque présent, ce qui me paroît inutile, ceux que nous envoyons ont bonne volonté et sont très capables de profiter par eux-mêmes, et y sont plus intéressez que personne; et puis, ils ne manqueront pas de gens habiles qui leur diront leurs sentimens. Mais, quoique Venise soit le plus beau lieu du monde pour la peinture et la couleur, il est plus difficile d'y copier qu'en aucun autre endroit, parcequ'il y a peu de cabinets. Les belles peintures sont dispersées dans les églises, où on voit bien la beauté des tableaux, mais on n'est pas assés près pour en copier toutes les finesses. Il est vrai qu'il y a beaucoup à apprendre à voir, mais, lorsque l'on

copie, la mémoire se charge mieux et on retient plus facilement ce qu'on a peint. J'ai cependant connoissance de gens qui m'ont asseuré de faire entrer ceux qu'on enverra à Venise chez le noble Pisani Moreto, qui est un gentilhomme assez extraordinaire, et qu'on feroit en sorte qu'il laisseroit copier son beau tableau de *La famille de Darius*, de *Paul Veronèse*, qui est un chef-d'œuvre.

Il y a encore le Barberigo delle Terraste qui a des plus beaux morceaux du *Titien*. Cette maison est de difficile accès; mais il y a moyen d'apprivoiser les maîtres de ces beaux tableaux, à ce qu'on m'a dit, et puis, on en trouve d'autres.

Je donnai, l'été passé, quelque lettre au s[r] *Parocel;* il a été bien reçeu et a remporté de bonnes études, et s'est fort loué de ceux à qui je l'ai adressé, et, lorsqu'on aura permission de parler au nom du maître, cela ira bien d'une autre manière.

On trouve de très belles choses à Naples; mais je n'y ai jamais été. C'est un voyage d'un jour et demi, et on peut s'informer facilement de ce qu'on y peut faire.

Les différentes manières qu'on peut étudier dans tous ces endroits forment seurement, lorsqu'on étudie véritablement et qu'on sçait bien prendre ce qu'on a de besoin. C'est ainsi qu'en tous les temps se sont formés les grands hommes.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 289.

3057. — Wleughels a d'Antin.

Le 20 février 1727.

Monseigneur, — La lettre que je me donnai l'honneur de vous écrire jeudi, 13 de ce mois, n'est point une réponse à celle que je reçeus le même jour, mais cinq heures après que le courier fut parti.

Nous sommes à présent en plein Carnaval. Comme je l'ay déjà écrit à V. G., c'est une fonction ici, c'est une cérémonie qui s'annonce au son de la cloche. Il vient beaucoup de monde chez nous, et sûrement notre palais est le mieux paré du Cours et de tout Rome, soit pour le dedans ou pour le dehors. Le grand balcon est couvert de deux grandes pièces de tapisseries, l'une qui est le *Coup de canon* et l'autre *S. M. aux Gobelins;* les deux petits ont des pièces de fruits et des animaux des Indes, et les portières

aux fenestres. On ne peut presque pas passer dans la rue, tant il s'arrête de monde à admirer ces belles tapisseries.

Je n'ai pas tout-à-fait fait exécuter les ordres de V. G. au sujet des lambris. On n'est point accoutumé à Rome à faire de ces sortes d'ouvrages, parcequ'il n'y a aucune maison où il y en ait. Ce pays-ci est sujet à des petits insectes, et le bois les engendre et les entretient; et puis, le prix de devis qu'on m'en a apporté m'a fait peur. J'ay fait peindre tout autour un lambris feint d'architecture, ce qui est agréable à la vuë et de beaucoup moins de dépense et à l'usage du pays; il ne faut pas, que je croy, [se] rendre extraordinaire, lorsque les choses vont mieux sans se distinguer.

En écrivant celle-ci, je reçois celle dont V. G. m'a bien voulu honorer, à Marly, le 29 janvier. J'avois prévenu ses ordres, dont je suis ravi; il y a déjà quelques jours que j'avois fait élever sous le dais une estrade de deux marches, couverte d'un tapis de Turquie, avec un fauteuil de velours cramoisi avec de grands galons d'or. Si V. G. veut bien nous envoyer un plâtre du portrait de S. M., de M. *Coustou*, nous le ferons bien exécuter. Il se trouve ici un pensionnaire, nommé le s^r^ *Bouchardon*, qui est son disciple, et habile garçon, qui s'aquittera bien de copier l'ouvrage de son maître.

Puisqu'elle me le permet, dans la première réponse que j'aurai l'honneur de lui faire, je lui ferai part de ce que je pourrai entendre dire au sujet de ce qui pourroit manquer à la perfection de l'appartement, qui, d'une commune voix, l'emporte sur tous ceux de Rome.

Je vais faire faire des dessus de porte; j'en ai emprunté en attendant. J'ai fait mettre des rideaux à toutes les fenêtres, qui font un très bel effet. J'ai fait peindre entre les fenêtres et aux autres endroits où on ne pouvoit mettre de tapisserie. Un des plus habiles homme d'ici s'en est bien voulu mêler, et on est très content; ces peintures rendent l'appartement guai et très magnifique.

Hier matin, je fus pour voir M. le Cardinal Pamphil, notre voisin, qui m'avoit envoyé dire quelque jour avant qu'il souhaiteroit bien voir notre appartement lorsqu'il seroit tout à fait accommodé. Je ne pus lui parler, mais je lui fis dire que tout étoit en état. Il m'a envoyé ce matin un gentilhomme me remercier et [dire] qu'il viendroit au premier jour. Il m'offrit, de la part du Cardinal, tout ce qui étoit dans sa maison, tant en vais-

selle d'argent qu'en autres choses. Sa niepce, Madame la princesse Pamphile, est venue sur le midi se promener dans nos appartemens. Elle a été charmée de tout, surtout du dais, qui, véritablement, est d'une grande beauté, et elle m'a dit, en sortant, qu'elle vouloit revenir pour examiner nos chaises et comprendre comme elles étoient travaillées.

Demain, doit venir la princesse de Rossano et bonne partie de toute sa maison; enfin, tout le monde est content, et je reçois des louanges de tous les côtés, qui me rendent un peu honteux, car elles ne m'appartiennent pas. Elles sont deues au seigneur qui veut bien protéger notre Académie et nous honorer de sa bienveillance.

M. le Cardinal de Polignac est tous les jours chez nous; il en fait les honneurs; il est si content qu'il me dit, le premier jour qu'il vint, que s'il a jamais un divertissement à faire dans Rome, qu'il voudroit qu'on lui permît de le faire dans notre palais.

Je suis, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 293.

3058. — EXTRAIT DES COMPTES DES BATIMENTS.

Année 1727.

27 février-1er octobre : audit sieur *Wleughels*, directeur de l'Académie de Rome, pour son payement des dépenses qu'il a faites pour l'entretien de ladite Académie pendant la présente année 1727 (4 p.) . . . . 28,843 l. 5 s.

3059. — LE CARDINAL DE POLIGNAC AU COMTE DE GERGY[1].

A Rome, ce 1er mars 1727.

« ... J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 22 du mois passé. Puisque le Carnaval a esté si chétif, il faut vous féliciter de ce qu'il est finy. Le nôtre n'a pas esté superbe pour les masques du Cours, quoyque toute la ville s'y soit trouvée; mais les dames réservoient leurs magnificences pour le bal, où l'on dit qu'il n'y avoit rien à désirer. L'Académie de France, où je recevois les spectateurs qui vouloient y venir, estoit fort bien parée des tapisseries dont le Roy a bien

voulu la meubler, et c'est ce qui attiroit le plus de curieux. Tous les modèles des plus belles statues y sont rangées à faire plaisir et les portraits de Leurs Majestés, dont M. le duc d'Antin l'a régalée, sont très bien faits.

« Je n'ay vû de ma vie rien de plus beau ny de plus aimable que le tableau de la fameuse *Rosalba*[2]. Il m'a fait un plaisir que je ne puis vous exprimer, quoyque je ne l'aye pas reçeu si bien conditionné que le courrier l'avoit promis. Il s'excuse sur un mauvais cheval qui lui a donné des ruades. Malgré cela, je ne crois pas, et les connaisseurs en conviennent, que le *Corège* ayt rien fait de plus excellent... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 684, fol. 8. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ambassadeur de France à Venise.

2. Rosalba Carriera, célèbre miniaturiste et pastelliste, née à Venise en 1675, morte en 1757. Le musée de Dresde possède cent quarante de ses pastels.

3060. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 2 mars 1727.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 13.

Il faut se consoler du dérèglement des couriers; par bonheur, les affaires que nous avons ensemble ne sont pas à la minute.

Je me complais dans ce que vous me mandez de la magnificence de votre palais; c'est le moins que nous puissions faire pour le grand Roy que nous servons.

Je suis bien persuadé que vous n'avez point fait de dépenses inutiles; mais je voudrois que vous m'avertissiés plus tôt des lettres de change que vous tirez sur le trésorier pour ne pas manquer d'y faire honneur sur-le-champ, comme j'ay fait aux dernières qui sont arrivées.

Je sçai que vous avez très bien fait de montrer toutes nos beautés; on ne sçauroit jamais avoir trop d'égard pour des personnes comme cela.

Je ne peux point vous répondre en détail sur le mémoire que vous m'envoyés; mais, comme j'ay grande confiance en vous et à votre capacité, usés-en comme vous jugerés à propos pour la perfection de nos élèves, et j'approuverai ce que vous aurez fait; avertissés moy seulement de ce que vous aurés fait.

Comme nos élèves se sont trouvés des sujets de distinction, j'ay bien voulu les laisser à Rome plus que leur temps; mais, comme il est juste que les grâces se répartissent, j'en ay d'autres tout prêts à vous envoyer, ce que je ferai à la fin de l'année, qui est la bonne saison pour leur voyage. Prenés vos mesures là-dessus et avertissés-les. Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 291.

3061. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 6 mars 1727.

Monseigneur, — Par ce que j'ai écrit dans mes dernières à V. G., j'ai répondu en partie à ce qu'elle souhaite sçavoir au sujet de l'appartement, dont il n'y a personne qui ne soit charmé.

Le lundi gras, la princesse Borguèse vint sans faire avertir; je la reçeus le moins mal que je pus. M. le Cardinal de Polignac arriva quelque temps après et, ensuite, arriva la princesse Palavicini.

Elles admirèrent les beaux meubles que V. G. nous a envoyez et furent charmées du portrait du Roy et de la Reine et trouvèrent les bordures magnifiques; il y avoit encore d'autres dames et beaucoup de princes et ducs.

Le grand balcon étoit plein de noblesse, ce qui faisoit l'admiration de tout le Cours. La chambre du dais étoit ornée de lustre, et, par ce que Son Éminence me dit, il me parut qu'elle étoit satisfaite.

Je donnerai à V. G., l'ordinaire qui vient, un détail de chaque chambre. Je lui en ai déjà ébauché quelque chose; je le lui donnerai plus précis et prendrai la liberté de lui dire ce que je crois qu'il seroit à propos d'y joindre pour achever de décorer cet appartement comme elle le souhaiteroit.

Lundi dernier, 3e du mois, M. le Cardinal Imperiali m'envoya dire, le matin, qu'il souhaiteroit bien voir l'appartement. L'après-midi, il y vint et fut étonné; il admira, outre les tapisseries, les chaises, qu'il trouva d'un goût exquis; c'est un seigneur très riche et qui sçait distinguer ce qu'il y a de beau. Je l'accompagnai de chambre en chambre, qu'il trouva tout à son gré; il admira comme d'un coup d'œil. Outre le superbe ameublement, on voioit ce qu'il y a de plus beau dans Rome en statues et en bustes; mais, quand

il vint à la grande chambre, où sont les portraits de Leurs Majestés, il fut ravi, et, après m'avoir dit mil biens de l'un et de l'autre, il me demanda de qui étoit un autre portrait qu'il appercevoit dans un autre endroit.

Je lui dis que c'étoit le portrait de notre protecteur, qui nous faisoit tant de bien et qui avoit envoyé tout ce qu'il venoit voir de beau; il n'y a point de bénédiction qu'il ne vous donnât, exagérant combien un souverain étoit heureux d'avoir un ministre qui sçait faire paroître et manifester sa gloire dans les pays éloignés et faisant sentir ses bienfaits à tout le monde.

Je lui fis voir ce que nos jeunes gens faisoient, car il est homme entendu; il fut très content, et, là-dessus, il s'applaudit d'avoir parlé de V. G. comme il venoit de faire. Il a pensé être Pape, et c'est une personne de grand mérite et si bon qu'il voulut monter où je travaille. Je lui fis voir quelqu'ouvrage commencé, quelques desseins, et il me fit la grâce de me dire, en me quittant, qu'il vouloit retourner un autre jour.

Si V. G. vouloit bien m'envoyer quelque épreuve de son portrait[1], je lui serois bien obligé; je les distribuerois à bien des seigneurs ici qui ont conçeu pour elle un respect et une estime infinie; je n'en avois que deux, j'en ai donné une.

V. G. me fait bien de la grâce en m'apprenant l'agrément que le Roy lui a donné du régiment Royal de la Marine pour M. le duc d'Épernon. Il ne lui viendra jamais tant d'honneur et tant de bien que je lui en souhaite et qu'elle en mérite. Je prens la liberté, cet ordinaire, d'en écrire mon compliment à ce seigneur, et non seulement à ce sujet, mais aussi au sujet de la bénédiction que le seigneur a répandu dans sa maison en lui donnant un fils, dont je ne doute pas que vous ne soyez très réjoui. Je prie Dieu qu'il continue de verser sur elle et sur son illustre famille ses bienfaits, et suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

WLEUGHELS.

P.-S. — Oserai-je dire à V. G. que j'aurois souhaité que la croix, dont il vous a plu me faire honorer, fût arrivée lorsque j'ay été obligé de recevoir tant de noblesse qui est venue chez nous, et il y a même des gens qui croient que je me suis vanté mal à propos. Pardon, Mgr, si j'ose vous parler d'une grâce que vous avez bien voulu me faire et que je voudrois de tout mon cœur mériter.

= 1. Le portrait du duc d'Antin par *Rigaud*, peint pour l'Académie de peinture (Guérin, 1715, p. 31-2), est maintenant à Versailles. Il a été gravé, en 1720, par *Nicolas Tardieu* pour sa réception à l'Académie (*Procès-verbaux*, t. IV, p. 305), et la planche est à la chalcographie du Louvre, n° 1695. Il fut regravé, en 1724, par *François Chéreau*, et l'on en connaît des épreuves de deux sortes; dans le second état, on y a ajouté le cordon et la croix du Saint-Esprit; l'Académie, qui avait déjà la planche de *Tardieu*, ne paraît pas avoir retenu celle de *Chéreau*, qui n'est pas à la chalcographie. Ces deux gravures avaient été précédées d'une première, gravée par *Jean Audran* en 1716 (Leblanc, t. I, p. 104, n° 369), d'après la tête du même tableau, mais dans laquelle le buste est sans mains, et le surplus de l'attitude et des draperies est composé exprès pour cette forme. — Voyez la liste des portraits dans *Mémoires inédits des Académiciens*, t. II, p. 192, où l'on donne 1713 pour la date de l'exécution de la peinture, tandis que la biographie (*Ibid.*, p. 120) donne celle de 1708. C'est le 26 août 1719 que *Rigaud* l'offre à l'Académie (*Procès-verbaux*, t. IV, p. 285). Cette même liste s'est trompée en disant que la planche de Chéreau fut gravée en 1724 pour sa réception à l'Académie; il avait été reçu le 26 mars 1718, sur les gravures des portraits de *Boulogne*, et il promettait de faire celui d'*Alexandre* (*Procès-verbaux*, t. I, p. 262-3); mais *Rigaud* peut avoir peint le duc d'Antin plusieurs fois et le portrait de l'Académie avoir été une *replica*. — A. de M.

Note sur les affaires de Rome.

A Rome, le 6 mars 1727.

Le dimanche gras, il arriva ici une affaire qui fait parler tout Rome.

La princesse Palestino, belle-sœur du Cardinal Barberino, fut voir le Cours chez sa sœur, la duchesse de Fiano. Elle avoit amené avec elle sa fille; mais elle vouloit aller le soir à l'Opéra. Elle trouva à propos de la renvoyer chez elle avec sa gouvernante. C'est un enfant qui peut avoir onze ans au plus.

Il y avoit longtemps que son oncle avoit envie de la tirer des mains de sa mère, avec qui il n'est pas bien, pour la mettre dans un couvent; mais, ne voulant pas le faire de force, crainte de scandale, il épioit l'occasion de s'en saisir sans bruit, et, averti de ce que la princesse revenoit seule, il jugea à propos de l'enlever. Il attendit le carosse et, accompagné d'un prélat, il vint au-devant; après quelque préliminaire de petit compliment, le prélat porta la parole. La gouvernante se récria; le Cardinal la fit taire et fit monter dans son carrosse la petite princesse et la conduisit à un couvent que les Barberins ont fondé.

Lorsqu'ils y furent entrés, S. É. dit à la petite fille, par manière

de petite interrogation enfantine : « Qui êtes-vous? » A quoi elle répondit qu'elle étoit de la maison Barberina. « Juste à propos, lui dit-il, vous voilà dans votre maison ; mais, moi, poursuivit-il, me connoissez-vous? — Vous, oui, vous êtes mon oncle riche. » C'est ainsi qu'elle avoit coutume de le nommer. — « Vous vous trompés, lui dit-il, c'est vous qui êtes riche et non pas moi, car tout ce que vous me voyez, ce beau palais, ces beaux meubles, etc., ne sont pas à moi ; c'est à vous et je vous les garde. Or, sus, vous voilà bien ici dans votre maison, avec vos petites camarades. » Il s'étoit assemblée une trouppe de petites pensionnaires autour d'elle, la pluspart qu'elle connoissoit, entre autres les filles du prince Albano, avec qui elle a été élevée. Le Cardinal tira de sa poche un cornet de papier plein de menue monnoye d'argent toute neuve et le lui donna, lui disant : « Tenez, voilà pour jouer pendant le Carnaval. » Cela valoit environ dix écus, et, étant retourné chez lui, il lui envoya ses hardes et surtout des habits de masques, car on se déguise dans les monastères.

La mère, ayant appris tout ceci, fut trouver le Pape, qui la consola le mieux qu'il put. Elle demanda à entrer chez sa fille; on lui refusa, parce que le Cardinal prétend être le maître dans ce couvent. Grand bruit; l'affaire est devant les Cardinaux. La mère demande sa fille, ou bien qu'on lui permette de demeurer dans le monastère avec elle.

Les partis sont forts des deux côtés, car, si le Cardinal a du pouvoir par sa qualité, par sa charge de vice-doyen et par ses amis, la princesse n'en a pas moins. Elle est fille de la princesse de Piombino, qui le porte extrêmement haut; elle a six filles toutes mariées à la première noblesse de Rome. En outre, elle est soutenue par la maison Borguèse, qui a en vue cette jeune fille pour un prince de la maison, et voilà d'où vient la querelle, car le Cardinal ne le prétend pas, voulant la marier dans la maison d'Este au prince Jean-Frédéric, qui est à présent auprès de l'Empereur.

Le lundy, troisième de ce mois, arriva ici la nouvelle de la mort du duc de Parme. Le prince Antoine, son frère, n'étoit point à Plaisance lorsque cet accident arriva, qui fut le jour des Cendres, à midi ; il étoit encore à Rhège de Modène, où il avoit fait le Carnaval, le duc de Parme n'en permettant point dans ses États.

On dit pour seur que le Pape part le 24 pour Bénévent, même on croit que les ministres étrangers suivront, quoique ce ne soit pas sa volonté. On fait bien ici des petits contes à ce sujet, comme

des miracles, des révélations, des songes de saint Philippes de Néri; mais, comme ce ne sont que discours populaires, cela ne mérite pas y faire attention.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 297.

3062. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 8 mars 1727.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 20 février.

Je suis charmé de tout ce que vous me mandés de notre palais et que mes souhaits ayent aussi bien réussi pour l'honneur de notre maître. Vous avez fort bien fait de ne point faire faire de lambris, puisque cela n'est point d'usage dans le pays et que cela a des inconvéniens; c'est à ceux qui sont sur les lieux à en juger.

Si, dans les admirations que l'on fait de nos ouvrages, il y a quelque grand seigneur qui désire d'avoir quelque chose de nos manufactures des Gobelins ou de la Savonnerie, soit canapés, chaises, portières ou tapis, car ils ne se servent point de tapisserie, offrés leur de ma part. Je les ferai bien servir et vous envoyerois les desseins auparavant, pour qu'ils choisisent à leur fantaisie. Je serais fort aise de leur faire valoir l'honneur de nos manufactures, qui sont portées au point que je ne crois pas que l'on puisse aller plus loing.

J'attens de vous un récit de votre Carnaval, car je suis ravi qu'on se divertisse partout.

Je n'ay que faire d'offrir notre palais à M. le Cardinal de Polignac; il sçait bien qu'il est le maître chez nous.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 296.

3063. — Le Cardinal de Polignac au comte de Gergy.

A Rome, ce 15 mars 1727.

« ... Le mal arrivé au charmant pastel de *La Rosalba* n'est pas si grand que ce ne soit encore un ouvrage parfait et d'un goust merveilleux... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 684, fol. 79. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3064. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 23 mars 1727.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 6.

M. le Cardinal de Polignac m'a mandé combien notre palais avoit bien réussi ; j'en suis charmé, en mon particulier, n'étant jamais occupé que de ce qui regarde la gloire du Roy dans les petites choses dont je suis chargé. Je verrai, par le mémoire détaillé que vous m'enverrés, ce qui manque et ce que je pourray ajouter.

Je suis persuadé que vous apportez toute l'œconomie possible dans les dépenses que vous êtes obligé de faire; mais je trouve qu'elles montent trop haut. Vous avez tiré sur le trésorier, depuis 1726 jusqu'à présent, plus de cinquante mille livres. C'est passer vos fonds de près du double dans un temps où l'argent est fort rare, et, de plus, vous n'annoncés jamais vos lettres de change, ce qui fait que le payement en pourroit être quelquefois retardé, malgré toute mon exactitude. Voyez donc à vous contenir dans vos fonds[1]. Après la fidélité, l'œconomie est la chose la plus désirable dans ceux qui sont chargés de dépense.

La grossesse de la Reine continue toujours, et les préparatifs de la guerre sont finis, de manière que nous sommes bien en état de la commencer si les ennemis du repos public nous y obligent.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Je n'oublie rien pour ce qui regarde votre croix ; mais, jusqu'à présent, M. le maréchal d'Estrées, votre commissaire, n'a point voulu passer sur les formalités ordinaires.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 303.

= 1. Nous dirions aujourd'hui « dans votre budget. »

3065. — Wleughels a d'Antin.

Le 26 mars 1727.

Monseigneur, — Vous trouverez ci-joint un état de notre appartement, comme vous me l'avez demandé. Cela paroîtra peut-être

un peu long; mais j'ay voulu que V. G. fût instruite des moindres choses, et elle me pardonnera si je l'ai ennuiée.

Il n'y a personne qui ne soit content de l'arrengement. Il y a, parmi les pensionnaires, le s[r] *de Lobelle*, qui est le fils d'un tapissier de Paris, qui n'est pas mal entendu pour arrenger et décorer; il nous a bien aidés, et, surtout, pour que nous fussions bien servis par le tapissier dont il a fallu nous servir, et il y a bien réussi.

Il n'y a point de jour qu'il ne viennent des gens de distinction pour voir notre palais; on leur fait toutes sortes d'honnêtetés.

J'ay pris la liberté de marquer à la marge de l'écrit que j'envoye ce que je crois qu'il seroit nécessaire de faire pour accomplir cet appartement. V. G. jugera ce qui sera à propos de faire.

Nos trois pensionnaires peintres, qui sont les s[rs] *Natoire*, *Delobelle* et *Jeaurat*, vont travailler à l'envie à faire des dessus de porte; c'est une espèce de concours en petit comme celui qu'on fait à présent à Paris, et ceux qui concourent ici ont peut-être aussi bonne envie que les autres, sans avoir les mêmes forces[1]. Là, ils montreront, comme je leur ai dit, le profit qu'ils ont fait des grâces que Monseigneur leur a accordées; ce discours les a piqués, et il n'y en a pas un qui ne fasse l'impossible pour l'emporter sur son compagnon; cette émulation peut leur être d'une grande utilité[2].

Comme vous voulez bien vous en rapporter à moi au sujet du mémoire que j'ay envoyé à V. G., je mettrai toute mon étude, afin de ne la pas tromper, et pour mériter en quelque manière les bontés qu'elle veut bien avoir pour moi, que je n'oublierai de ma vie. Je suis, avec un très profond, etc.

WLEUGHELS.

P.-S. — On tint consistoire lundi dernier; il ne s'y passa rien de considérable. Le Pape part, lundi prochain, pour Bénévent, à ce qu'on assure; les bagages du Cardinal Cocia sont desjà partis; il a dit qu'il seroit de retour pour le *Dominica in albis*[3]; il y en a qui veulent qu'il ne reviendra point[4].

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 304.

= 1. Depuis : « Nos trois pensionnaires »; Lecoy, p. 192.

2. Depuis : « Cette émulation »; Lecoy, p. 192.

3. *Dominica in albis, in albis depositis, post albas*, la Quasimodo, le premier dimanche après Pâques; en 1727 le 20 mars.

4. C'est-à-dire qu'il mourrait avant de revenir.

3066. — État des appartemens du premier étage de l'Académie entretenue par S. M. à Rome.

On monte par un fort bel escalier, où on trouve un repos; d'abord qu'on a passé une marche, il y a une grande niche, à main gauche, où on a placé l'*Hercule*[1]; il semble que cette niche ait été faite exprès, tant cette figure y convient et y est bien éclairée. Un peu plus avant, à main gauche, dans un passage sombre, on voit la *Flore*, mais mutilée ; c'est dommage.

Du bas de l'escalier on voit le premier repos, sur lequel est posée, en face, une très belle figure d'une femme drappée, et, à côté, sur le même endroit, est la statue colossale d'*Auguste*.

Lorsqu'on y est parvenu, on voit celui par où on entre dans l'appartement, où sont posés, à côté de la porte, un *lyon* et un *sanglier* antique, et, si on retourne, on voit, sur le premier pallier du second appartement, le beau grouppe de *Petus et Arie* et, à côté, celui de *Niobé qui cache sa jeune fille*.

On entre dans l'appartement par une petite chambre qui donne sur la cour, où il y a une porte qui communique à celles qui sont sur la rue. De cette petite chambre on enfile d'un coup d'œil tout l'appartement de derrière; quoique simplement décoré, il ne laisse pas de faire plaisir par les belles statues qui y sont rangées.

Dans cette première[2], en entrant, on trouve, aux deux côtés de la porte, une *lyonne égyptienne*, vulgairement dite la *lyonne du Capitole*, et une *aigle*, et, en face, aux deux côtés de celle qui donne entrée aux chambres de derrière, sont deux *Esclaves*, *rois des Parthes et des Mèdes*.

Dans cette grande [a] qui suit sont placées de grandes statues bien assorties, toutes sur des pieds-d'estaux : le *Faune*, l'*Hercule Commode*, l'*Antinoüs*, le *Germanicus*, le *Cincinnatus*, des *Enfans de Niobé*, des bustes, etc. Sur les deux portes, dans des bordures dorées, sont deux copies passables d'après *Raphaël* et, sur celle qui est condamnée à cause du dais qui est dans la chambre où elle est attachée, est une grande copie de *Raphaël*, figures allégoriques, grandes comme nature ou plus ; pour [sur] les deux autres sont des copies, d'une médiocre grandeur, de l'*Attila* et de l'*Héliodore*.

On entre de celle-cy dans une un peu plus petite, ornée de sta-

tues médiocres (b), et, au milieu, sur un beau pied-d'estal, sont les *Luteurs*, afin qu'on puisse tourner tout autour et étudier. Les murs de ces chambres sont peints de couleur plombée, ce qui fait un fond doux aux figures.

La dernière de cet appartement est très sombre, et il y a une porte à gauche par laquelle on peut entrer dans le bel appartement par le salon du bout, où sont les portraits du Roy et de la Reine.

Ces portraits sont dans de magnifiques bordures, à côté l'un de l'autre. Il y a dessous un grand pied d'estal, feint de marbre, et au-dessous un socle feint d'or, sur quoi semblent poser les portraits. Au-devant, une table de marbre (c), sur un beau pied doré; aux deux côtés, sont deux portes garnies de belles portières et, aux côtés de la table, deux banquettes. Toute cette façade[3] est tendue, derrière les portraits, de taffetas cramoisi. Sur une des portes est le portrait de Mgr le duc d'Antin (d).

Dans ces deux côtez sont placées deux très grandes copies de *Raphaël* représentant la *Dispute du Saint Sacrement*, et l'autre le *Couronnement de Charles-magne* (e); il y a trois grandes fenêtres devant les trumeaux. Il y a de très beaux bustes sur leur gaîne.

Il y a de très belles figures posées sur des pieds-d'esteaux qu'on prendroit pour du marbre, comme sont tous ceux qui sont dans tout l'appartement. Les statues sont le *Laocoon*, l'*Hercule qui porte un enfant* et une *Muse*. Vis-à-vis sont le *Gladiateur*, la *Diane* et l'*Apollon*. Sur la porte, dont on voit, en perspective, toutes les chambres, est une copie d'après *Raphaël* d'une *Vénus avec un Amour*, grand comme le naturel.

Ce salon est très bien orné et fait plaisir à tous ceux qui le voyent; on a peint, entre les fenêtres, en marbre, des paneaux qui trompent.

La chambre qui suit (f) est ornée en haut d'une frise de stuc et or, qui accompagne si bien le plancher[4] qu'on croiroit que c'est la même chose, tant elle est bien imitée par la couleur. Toutes les autres chambres ont une frise pareille, parce que les planchers d'en haut sont pareils et fort beaux. Au-dessous sont tendues trois pièces de tapisseries d'*Animaux* et de *Fruits des Indes*, qui se sont trouvez justes (g). Entre les colonnes, on y a feint des colonnes avec un architrave qui porte la frise. Il y a deux portières, des tabourets et des banquettes dans les cantonnades; entre les fenêtres et les portes il y a des bustes et le reste de la chambre est orné de

statues, qui sont la *Cléopâtre*, la *Vénus de Médicis*, le *Bacchus à la panthère;* en face de la *Cléopâtre* est le *Mirmilon mourant*, un jeune *Bacchus* et la *Vénus aux belles fesses;* à côté de la cour est le *Ganimède;* toutes petites statues qui ne cachent rien de la beauté des tapisseries. Il est vrai que la *Cléopâtre* et le *Mirmilon* sont grandes; mais, étant couchées, elles ne sont guères plus hautes que le lambris; ce lambris est peint sur des toiles et paroît de stuc, comme la frise qui est en haut, et il est pareil dans tout l'appartement.

De cette chambre on entre dans celle du dais qui a trois grandes croisées. Dans les trumeaux, on y a feint des colonnes de marbre, avec un peu de paysage, qui fait un bel effet.

Il y a de grands rideaux, comme il y en a à toutes les fenêtres qui donnent sur la rue.

En face des fenestres, et au milieu, est le dais; dessous, un gradin de deux marches couvert d'un beau tapis (h), et dessus un grand fauteuil de velours cramoisi à galons et frange d'or. Deux grandes pièces de tapisseries, des *Conquêtes du Roy*, couvrent le mur de ce côté-là.

Dans le retour, en face de la cheminée, est l'*Entrevue de S. M. et du roy d'Espagne*, et, au-dessous, une grande table (i) couverte d'un tapis de damas cramoisi à galons d'or.

Sur la cheminée, de l'autre côté, dont le chambranle est d'agatte (j), est le portrait de Louis le Grand, dans une fort belle bordure. Dessus les portes sont des tableaux de jeux d'enfants, d'après *C. Marata* (k).

Il y a six chaises, six tabourets et une grande banquette du côté de la cheminée, au côté de laquelle il y a des figures qui semblent faites exprès; ce sont le petit *Flûteur* et la *Vénus Éleusine*.

A côté du dais est le *Mercure qui tient une bourse* et le petit *Faune qui sonne des cimbales antiques* et, dans le coin, le *Bacchus qui tient une grappe de raisin*, et lui fait pareille[5] la petite *Égyptienne* de *Borguèse*.

Dans le coin, entre la porte et la fenestre, est un buste, de même que, vis-à-vis, il y a deux grouppes entre les fenestres, qui sont *Castor et Pollux* et le *Faune qui enseigne à jouer de la flûte à un jeune homme*.

Le plancher, vers les fenestres, est à grande bande de marbre blanc et, le reste, de longs carreaux rouges.

Dans la chambre qui suit, et qui est celle par où on entre ordinairement, il y a trois pièces de tapisseries de *Fruits des Indes.* Il y a trois portes et une cheminée de marbre blanc sur laquelle est posé un grand tableau qui représente le *Temps qui tire la Vérité d'un puits;* il est d'un nommé *Bedeau*, qui demeura autrefois à l'Académie; il est orné d'une grande bordure dorée. Vis-à-vis la cheminée, il y a une table de marbre noir avec son pied doré (*l*).

Entre les fenêtres, on a fait servir deux montans d'ornemens d'après *Raphaël*, qui sont bien, et, devant, est élevé sur un socle le grand *Vase de Médicis.*

Aux deux côtés de la cheminée sont deux belles petites statues: la *Vénus accroupie* et un *Jeune homme qui s'arrache une épine du pied.* Le *Lantin* et le *Germanicus* sont à côté de la porte d'entrée et, dans le coin où est la table, le *Bacchus* de *Michel-Ange*, et, de l'autre côté, la *Cérès* et un *Jeune homme qui joue de la flûte* lui fait pareille[6] de ce côté-là (*m*).

Voilà les chambres qui sont meublées régulièrement; il en reste deux d'enfilade, où sont de belles statues et de beaux bustes, bien éclairées et en bon ordre.

Au milieu de la première est l'*Hermaphrodite*, isolée, qu'on peut tourner tout autour. Il y a autour de cette chambre neuf pieds-d'estaux avec de belles figures et, dans le trumeau de la fenêtre, des demies-figures tirées d'un tombeau antique. Le fond de la chambre est couvert d'une grande copie de *Raphaël.* J'ay [fait] peindre les murs d'une couleur plombée, qui fait un bon fond aux figures.

La dernière chambre, qui est longue et étroitte, contient de beaux bustes, qu'on a fait ranger sur des tablettes qui règnent presque tout autour de la chambre.

En face de la porte, il y a une grande figure d'une *Muse* qui répond à une qui est dans le salon au bout de l'appartement; ces deux statues font un très bel effet. Cette chambre est peinte comme l'autre et fait le même effet.

Pour achever de remplir l'appartement, il faudroit encore une douzaine de tabourets et une demie-douzaine de banquettes, car, dans les deux dernières chambres, il n'y a pas de quoi s'asseoir.

Au lieu de laisser les copies de *Raphaël*, qui sont dans le grand salon, il seroit mieux de mettre une tapisserie cramoisie, unie, comme on a fait derrière les portraits de Leurs Majestés, et trans-

porter ces tableaux dans la chambre où est l'*Hermaphrodite*, où le fond a desjà une grande copie de *Raphaël.* On y a mis deux grandes tapisseries de haute-lisse, qui sont le *Coup de canon* et les *Gobelins;* mais, outre que les figures qui se trouvent en cette chambre, étant toutes grandes, les cachent, ces tapisseries ne sont pas assés longues, s'en manquant neuf pieds de chaque côté qu'elles ne couvrent les murs.

Nous avons donc cinq pièces de reste, qui sont, avec celles que je viens de nommer, deux des *Animaux des Indes* et une petite des *Conquêtes du Roy;* mais elles nous ont bien servi pour tendre en dehors, lorsqu'il en a été besoin, et ne point déparer l'appartement qui a fait, en vérité, ce Carnaval, l'admiration de tout Rome.

J'aurois bien fait tendre ce reste de tapisseries dans l'appartement que j'occupe et qui auroit toujours été prêt à lever lorsqu'on en auroit eu besoin; mais je n'ai pas osé.

On pourroit bien mettre dans l'appartement un lustre ou deux; il y en avoit, ce Carnaval, qui faisoient très bien.

On fait actuellement des couvertures pour les chaises, car, en ce pays-ci, il faut avoir grand soin des étoffes de laines, et on a commis un des domestiques de la maison pour en avoir soin, au moins une fois la semaine.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 306.

a. « Il faudroit dans cet endroit quelques bancs, qu'on peindroit aux armes de France, comme c'est l'usage à Rome. » — Wleughels a fait ses renvois en marge; mais comme à chaque page de son mémoire il recommence par *a*, nous avons remplacé ses renvois, qui fussent devenus incompréhensibles, par une numérotation continue.

b. « Il y a quelques figures sans pieds d'estal qu'il faudra faire. »

c. « Cette table est louée; on peut l'acheter, si le supérieur le trouve à propos. »

d. « De l'autre côté, on y peut mettre celui de Mgr le Cardinal de Polignac, qui est fait, si on en a la permission. »

e. « Dans ce salon se trouvoit une grande place vuide au milieu d'une tribune qui règne tout autour; on y a placé le *Baptême de Constantin*, grande copie d'après *Raphaël*, qui remplit bien. »

f. « Sur les trois portes de cette chambre, il y a trois copies d'après *Raphaël* dans des bordures dorées. »

g. « Devant ce trumeau est placé un beau grouppe d'une grande femme vêtue qui parle à un jeune homme presque nud. »

h. « Ce tapis est de louage; on en pourroit envoier un ou donner la permission d'en acheter un, car on ne peut s'en passer. Le fauteuil est aussi d'emprunt; mais je croi qu'il est à propos de le garder jusqu'à ce qu'on ait fait un buste de S. M., qui fera là un bel effet. »

i. « Cette table est encore d'emprunt; on en peut faire une pareille sans beaucoup de dépense, et il en faut là une. »

j. « Ces tableaux ne nous appartiennent pas; on en fait d'autres à la maison qui feront mieux; ils ne sont là qu'en attendant. »

k. « Tous les chambranles des portes sont incrustés d'agathe très belle. »

l. « Le bon marché me l'a fait prendre; elle ne coûte que neuf écus. »

m. « Dans cette chambre, il y a trois dessus de porte qui ne nous appartiennent pas; on en fera faire. Il y en a un bien joli qui pourroit bien rester si on veut. »

= 1. Pour toutes ces statues, se reporter à la table des gravures du Recueil de Simon Thomassin donnée à la date de 1694 (t. II, p. 96-107).

2. Ici et plus loin, il sous-entend « chambre. »

3. Au sens de *face*.

4. Au sens de *plafond*.

5. Cela veut dire probablement : *et lui fait pendant...*

6. Pour *lui fait pendant* comme ci-dessus.

3067. — Wleughels a d'Antin.

Le 28 mars 1727.

Monseigneur, — Vous devez avoir reçeu, par mes dernières, un petit détail de ce qui s'est passé chez nous dans les fêtes du Carnaval, qui, j'ose dire, a fait honneur à la maison.

J'ay pourtant trouvé dans les gazettes de Venise que nos tapisseries étoient faites avec des jus d'herbes. On rend ici plus de justice à la vérité; il n'y a point de jour qu'il ne vienne quelque compagnie voir et admirer notre beau palais, que je fais en sorte qu'elles voient gratis, quoique ce ne soit pas tout à fait l'usage de ce pays-ci.

J'attends demain une partie de la maison Borguèse qui m'a fait avertir. Lorsqu'on me fait sçavoir quelque chose, je fais en sorte qu'on s'en retourne satisfait; on trouve dans quelqu'une de mes chambres quelques rafraîchissemens, ce qui plaît en ce pays-ci.

Puisque V. G. veut bien qu'on se divertisse partout, je lui dirai qu'on a été aux opéras, qui sont icy très beaux; qu'on a été une fois au bal, qui étoit magnifique; il étoit justement derrière notre palais. C'étoit la noblesse de Rome qui en avoit fait la dépense.

Il y a bien quelques seigneurs qui m'ont parlé de la manufacture de nos chaises, que toutes les personnes qui ont du goût trouvent merveilleuses. Je les attends, et, aussitôt qu'elles m'auront dit quelque chose de plus positif, je leur ferai part de vos bontés et prendrai la liberté d'en écrire à V. G.

J'ay fait voir à M. le Cardinal de Polignac le dernier article de celle dont vous m'avez honnoré; il a été ravi et m'a bien prié de vous remercier. Il me dit qu'il avoit eu l'honneur de vous écrire; il est charmé de notre palais et il m'en fait des complimens. Je les reçois avec respect; mais je sçais bien qu'ils ne me sont pas dus. Je suis, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

P.-S. — Dans ce moment, on me fait voir dans la *Gazette de Venise* que celui qui l'avoit écritte avoue s'être trompé au sujet des tapisseries de l'Académie qui sont, dit-il, tout ce qu'on peut avoir de beau en haute-lisse.

Note sur les affaires de Rome.

A Rome, ce 28 mars 1727.

Le Pape sortit de Rome le lundi 24, sur les neuf heures du matin, et fut coucher à Albano, où il doit avoir passé le jour de la Vierge[1]; il y a pris le Saint Sacrement, et de là il va, à petite journée, gagner le royaume de Naples, pour passer de là à Bénévent.

On est ici assez mécontent de ce voyage, et, quelque chose qu'on lui en ait dit, rien ne l'a pu arrêter; même, le jour qu'il partit, craignant qu'on ne lui en vînt encore parler, il trompa les Cardinaux qui s'étoient rendus à Sainte-Marie-Majeure pour prendre congé de lui. Lorsqu'ils l'attendoient à la grande porte, où ses gardes étoient arrivés, il entra par une petite porte secrette; il y entendit la messe et passa vitte au travers la foule, sans regarder, sans écouter personne et sans donner la bénédiction.

Il n'avoit que deux carrosses à six chevaux; l'un étoit attelé de mules et l'autre de chevaux; il y avoit quelques chaises de poste. Voilà tout l'équipage.

Il a assuré qu'il reviendroit dans peu et n'a point voulu que les ministres étrangers l'accompagnassent; cela n'empêche pas qu'on ne parle différemment de ce voyage. La suitte du temps fera connoître si on a bien rencontré.

Il lui arriva dernièrement une bagatelle qui, étant vraye, mérite d'être rapportée. Il s'étoit retiré à la Croix de Monte-Mario; c'est l'endroit où on dit que parut la croix à Constantin. Il y a un couvent de Dominiquains[2], où il a fait ajuster un petit bout d'ap-

partement, et où il se retire quelquefois par dévotion. Là, il se va promener seul; il s'écarte, disant son chapelet; il s'égare quelquefois et a peine à retrouver son chemin. Étant dans le cas et assez embarrassé, car il ne voyoit personne, lorsqu'il fut apperçeu par deux petits paysans qui jouoient à la boule, qui, l'avisant et étant en dispute sur un coup de boule, l'appelèrent de loing : « O Père, lui dirent-ils, venez un peu ici. » Lui, leur demandait le chemin : « Venez, venez, vous jugerez notre coup et puis nous vous enseignerons ce que vous souhaitez. » Il vint, décida du coup et les paysans le remirent dans son chemin, mais ne voulurent pas l'accompagner, parce qu'ils vouloient finir, lui dirent-ils, leur partie. Il arriva au couvent bien fatigué et raconta son histoire.

Il n'a aucune marque de Pape sur ses habits et est vêtu de serge blanche, pour la plupart du temps assez tachée.

Il commence à s'introduire des voleurs dans Rome, chose à laquelle on n'est pas accoutumé; ils ont, de nuit, ouvert quelques boutiques. On en a arrêté quelques-uns et on espère que cela n'aura pas de suitte; on attribue ces vols à des Bénéventains qui, sous ce pontificat, se sont introduits dans la ville; même une troupe fut, il y a quelques jours, chez un prévôt, qu'on appelle ici le prévôt de campagne. Ils y furent de nuit et, étant entrés tous ensemble, l'intimidèrent, lui disant qu'il falloit qu'il leur trouvât de l'employ, ce qu'il leur promit; mais ils voulurent qu'en attendant il leur donnât quelque chose pour subsister, ce qu'il fit. Le gouverneur de Rome, averti de tout ce manège, a assuré qu'il y mettra bon ordre et qu'il en rendra bon compte.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 315.

= 1. L'Annonciation, qui tombait cette année-là le mardi 25.
2. L'église s'appelle *Santa-Maria del rosario*, donnée par Benoît XIII aux Dominicains, qui en rebâtirent l'église, construite une première fois en 1643 (Vasi, *Tesoro sagro*, II, 223).

3068. — D'Antin a Wleughels.

De Petit-Bourg, le 4 avril 1727.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 20, avec le détail de la décoration de votre palais, qui m'a fort plu, et ne craignés jamais de m'ennuyer avec de pareils récits.

Je sçais fort bon gré au s[r] *de Lobel* de tous les soins qu'il a pris

et à vos élèves peintres de l'émulation qu'ils témoignent pour aider à décorer ledit palais; rien n'est meilleur pour faire réussir la jeunesse que l'émulation de la gloire.

Comme vous avés beaucoup dépensé cette année, il faut un peu suspendre ce qui manque à votre décoration, hors les choses qui sont à très bon marché et dont je vous laisse le maître.

Envoyez-moy la mesure du tapis que vous souhaités pour mettre sous le fauteuil du dais. Je vous en ferai faire un à la Savonnerie, que je vous enverrai avec les banquettes et les tabourets qui manquent encore.

Vous ne sçauriés mieux faire que de placer le portrait de M. le Cardinal de Polignac le plus honorablement que vous pourrez.

Quant aux tapisseries que vous avez de trop, gardez-les soigneusement et ne les employez que pour les décorations intérieures et extérieures dud. palais.

Je vous répète encore que je suis très content de la description que vous me faites et que je n'ay plus rien à désirer pour en être instruit. Je suis, etc.

Le Duc d'Antin.

Si vous voulez m'envoyer une mesure juste des gradins qui sont sous le fauteuil du dais, je ferai faire les tapis en conformité, suivant leur profil, comme j'ay fait aux marches de l'autel, à Versailles; sans quoi, comme les tapis sont extrêmement forts, ils ne sauroient suivre le profil desd. gradins.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 314.

3069. — Wleughels a d'Antin.

Le 10 avril 1727.

Monseigneur, — J'ay envoyé, au sujet de notre maison, à peu près tout ce que V. G. m'a demandé, et je suis ravi qu'elle soit contente de ce que M. le Cardinal de Polignac lui en a écrit. Tous les jours, ici, nous avons des visites, et ce sont toujours louanges nouvelles.

Il est vray que j'ay tiré deux fois cette année en un mois, ce qui ne m'est jamais arrivé et ce qui ne m'arrivera vraisemblablement jamais; mais ce que j'ay tiré en un mois m'en durera six. Je l'ai fait pour avoir de l'argent et n'être point à l'emprunt d'ouvriers

dans un temps que j'en avois beaucoup par jour à payer, comme j'ay pris la liberté de l'écrire à V. G., et qu'on a meilleur marché l'argent à la main dans les détails. Je rendrai un compte très exact de l'emploi, et, si elle daigne jetter les yeux dessus, j'espère qu'elle ne verra aucune dépense inutile, et j'ose lui promettre que j'économiserai si bien sur la dépense fixe qu'on y trouvera peut-être quelque diminution.

Il a falu payer tout d'un coup sept cens cinquante écus romains pour le loyer, le 18 juin, et cinq cens le dernier jour de l'année 1726, ce qui fait douze cens cinquante écus, et une année de la pension de Madame Poerson, car j'en [ai] reçeu ordre dans ce temps-là.

Outre cela, M. *Poerson*, en arrivant dans ce palais, avoit fait commencer à faire beaucoup de choses, dont il n'avoit rien payé, et, dans une maison où on entre, il y a toujours bien des choses à faire et mille faux frais, et tout cela il a fallu que je le paye, ce qui grossit les comptes que j'ay rendus et que je rendrai, car V. G., que j'ennuie peut-être par ce détail et dont je lui demande pardon, sçait bien mieux que moy [que] tout ce que nous avons fait ajuster cette année, et dont on ne pouvoit pas se passer, coûte infiniment.

Je dis, dont on ne pouvoit pas se passer, car, dans la dernière chambre sur le derrière, il y a une douzaine de belles figures qui posent à terre et que j'ay laissées sans piédestaux, crainte de faire de la dépense inutile. Les sommes donc que j'ay reçeues depuis le premier de l'an 1726 dureront jusqu'à la fin de juin 1727 et plus, si je peux, et il n'y aura plus de dépense extraordinaire que je prévoye, si ce n'est du marbre qu'il faudra achever de payer, qui le seroit, si celui à qui il est [dû] étoit ici.

Il y a cependant, dans une maison comme celle-ci, toujours des faux frais; mais j'espère les économiser si bien qu'ils paroîtront peu. Je ferai, en vérité, le tout pour le mieux, et je n'ay autre ambition que celle de contenter Mgr.

C'est dans ces sentimens que j'ose assurer que je suis et serai toute ma vie, etc.

WLEUGHELS.

On a ici peur de la guerre; on fait des vœux pour la grossesse et la santé de la Reyne. Le Pape est à Bénévent, et il n'y a autre nouvelle. J'ose ici, avec toute la soumission possible, remercier

Votre Grandeur des lignes qu'il a bien voulu ajouter de sa main dans la lettre que je viens de recevoir; ce sont pour moy des nouvelles marques de ses bontés dont la reconnoissance sera éternelle.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 319.

3070. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 15 avril 1727.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 28 mars et j'ay lu avec plaisir le récit que vous me faites du succès de nos magnificences et de l'admiration où en sont vos Italiens.

Je vous ay déjà mandé que M. le Cardinal de Polignac m'en a parlé, comme vous, dans sa lettre.

Vous ferez fort bien si vous pouvez empêcher que les domestiques de l'Académie ne fassent payer les curieux, quoy que ce soit l'usage en Italie. Il faut être plus noble chez les François.

Je suis bien aise qu'on soit touché de la beauté des ouvrages de la Savonnerie. Si vos seigneurs italiens en veulent tâter, ils n'ont qu'à dire.

Je vous remercie de vos nouvelles et je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 318.

3071. — Wleughels a d'Antin.

Le 23 avril 1727.

Monseigneur, — Vous trouverez cy-joint les mesures que vous me demandés tant du fauteuil que des gradins où doit poser le tapis. Ce sera un nouvel ornement pour notre palais, qu'on vient tous les jours admirer.

Le prince Pamphil, que je trouvai, dimanche dernier, à sa vigne, me dit qu'il me vouloit venir voir et qu'on lui avoit fait un si beau récit de notre appartement qu'il falloit qu'il le vît, que sa femme l'avoit vu et qu'il viendroit jeudy. Je lui ferai toutes les honnêtetés dues à sa qualité.

Samedy dernier, vinrent les deux frères du Cardinal Patricio avec un officier des gardes de S. S.; ils ne se lassoient point d'admirer les beaux meubles ornés (*sic*) de belles statues, qui font un effet très magnifique.

J'ay montré à nos élèves ce que V. G. m'écrit à leur sujet; cela les a encore encouragés, et je ne doute pas qu'ils ne fassent bien, ce qui embellira encore notre maison.

Je puis l'assurer que je ne feray aucune dépense superflue et me flatte de n'avoir fait que celles dont on ne pouvoit absolument se passer. J'ay envoyé à V. G. ce que je croiois qu'il conviendroit encore; ce sera à elle à en ordonner. Nous avons encore quelques petites choses de louage, comme elle aura vu par le mémoire que je luy ai envoyé; petit à petit nous les absorberons. Je ferai mes efforts pour faire tout pour le mieux, affin que V. G. soit contente et pour n'être pas tout à fait indigne des bontés qu'elle veut bien avoir pour moi, n'ayant rien tant à cœur que de les mériter.

J'ay fait encore une dépence dont on ne pouvoit se passer. Ce sont des couvertures aux sièges et aux banquettes; ce païs est sujet aux vers et à la poussière, et il seroit fâcheux de ne pas conserver avec tout le soin possible ces ouvrages qui font l'admiration de tous ceux qui les voyent, et, en vérité, on ne peut rien voir de plus beau et de mieux travaillé.

Je suis, avec un profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Le Pape est parti lundi dernier de Bénévent et reviendra, à ce qu'on dit, par le Mont-Cassin; il sera dans peu ici, comme on espère.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 322.

3072. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Paris, le 27 avril 1727.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 10, à laquelle j'ay peu de chose à répondre. Je sçay la raison que vous avez eu de passer cette année vos fonds; ainsi, je ne l'ay point trouvé mauvais; je me suis seulement contenté de vous avertir pour l'avenir.

On a bien raison de faire des vœux à Rome pour la paix et l'heureux accouchement de la Reine; l'un et l'autre sont bien désirables pour le repos de l'Europe.

Je vous avois mandé que je renouvellerois nos élèves à la fin de cette année; mais, comme il les faut laisser du moins trois ans à Rome, ce ne sera que pour l'année qui vient. Cependant, cette

loy générale doit avoir ses exceptions ; ainsi, si vous voyez quelqu'uns de vos élèves qui ayent grande envie de s'en revenir et que vous sentiés qu'ils ne font plus de progrès dans leur talent, vous pouvez les renvoyer, sans qu'il paroisse à cela aucun châtiment.

Comme aussi vous pouvez garder au delà du temps prescrit ceux auxquels vous voyez que le séjour de l'Italie peut être nécessaire ou profitable.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 321.

3073. — Le comte de Morville au Cardinal de Polignac.

A Versailles, le 29 avril 1727.

« ... Voici quelques exemplaires d'une description des pierres gravées et des médailles de feüe Madame et d'un catalogue des tableaux flamands du cabinet de Mgr le duc d'Orléans, dont la vente se fera incessamment. V. É. voudra bien ordonner la distribution de ces imprimés pour avertir de cette vente les curieux de ces sortes de choses... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 689, fol. 142. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3074. — Wleughels a d'Antin.

Le 8 may 1727.

Monseigneur, — Si vous pouviez voir comme on est icy charmé de ce que V. G. y a envoyé, vous seriés encore bien plus satisfait que par le récit que je peux vous en faire.

Hyer, je fus mandé par un des plus grands seigneurs d'ici. Je ne sçavois ce qu'on me vouloit ; on me fit voir d'assés beaux tableaux et, ensuitte, on me pria de permettre qu'on pût voir notre appartement, dont on avoit vu, au Carnaval, de si belles tapisseries exposées. Je reçeus cette demande avec toute l'honnêteté que je dois, et suis bien sûr que cette compagnie ne payera point pour entrer, car je l'accompagnerai partout. On dit ici merveille de moi au sujet de cette petite générosité ; mais, cependant, je ne peux empêcher qu'on n'y donne quelque altération, car il vient

des compagnies dont on ne m'avertit pas, et puis on ne peut être partout; l'argent tente et, lorsqu'on le présente, on se laisse facilement séduire, surtout certaines gens qui croiroient, disent-ils, faire injure à ceux qui le présentent de bonne grâce. Je ferai tout ce que je pourrai pour abolir tout-à-fait ce vilain monopole, si vil, mais si usité en ce pays qu'il y a des gens qui s'étonnent que je veuille m'y opposer.

Tout va à l'ordinaire dans l'Académie; on y travaille bien et avec beaucoup d'assiduité. J'ay lieu de croire que les tableaux qu'on y fait seront passables, — l'émulation fait faire des miracles, — qui orneront la chambre où est le dais et un peu l'antichambre.

Je n'ay pu, ces jours-ci, m'empêcher d'acheter une très grande armoire, que j'ay trouvé pour un prix très modique, affin de pouvoir mettre bien empaquetées nos belles tapisseries, tant celles qui nous restent que celles qu'il faudra détendre pendant les chaleurs pour les bien conserver et qu'il ne leur puisse arriver accidents, auxquels ces pays-ci sont sujets. Je demande bien pardon à V. G. si j'ose l'entretenir de ces bagatelles; mais, voyant que la dépense a été grande, j'ay cru devoir lui dire la raison que j'ay cru m'avoir obligé à la faire, qui est de conserver bien soigneusement les belles choses qu'elle nous a envoyées. Je suis, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 314.

3075. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Petit-Bourg, le 11 may 1727.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 23 avril, avec le plan de la chambre du dais et du tapis qui doit être sous le trosne. Je l'ay envoyé aussitôt à la manufacture de la Savonnerie pour qu'on vous fît quelque chose de beau. Dès qu'il sera fait, je vous l'envoyerai avec les banquettes et les tabourets que vous demandés d'augmentation. Je ne doute en aucune façon de votre économie et des soins que vous prendrés des choses qui vous sont commises.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 314.

3076. — Le Cardinal de Polignac au comte de Morville.

A Rome, ce 15 may 1727.

« ... Je feray distribuer les exemplaires que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je dois vous dire là-dessus que les Romains sont plus disposés à vendre ces sortes de curiosités, qu'ils ont en abondance, qu'à les acheter. On vient d'en voir une preuve dans ce beau et rare Cabinet des Chartreux, dont l'Empereur a fait l'acquisition pour douze mille escus, et que le Père de Rochefort avoit formé avec tant de soin pendant toute sa vie... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 685, fol. 97. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3077. — Le Cardinal de Polignac au Cardinal de Fleury.

A Rome, ce 22 may 1727.

« ... Je ne fais pas à Votre Éminence la dixième partie des recommandations dont on voudroit mé charger; mais il y en a que je ne puis refuser. En voici une : le sieur *Natoire*, élève de cette Académie et très bon peintre, qui remporta le prix il y a deux ans au Capitole, a un frère, chanoine de Nîmes, qu'on dit estre fort bon ecclésiastique. Il demande pour luy la prévôté de la cathédrale qu'il suppose vacante et qui est à la nomination du Roy... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 685, fol. 140 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3078. — Wleughels a d'Antin.

Le 22 may 1727.

Monseigneur, — La lettre dont il vous a plu m'honorer et que je viens de recevoir a réjoui toute la maison et moi en particulier. Les élèves avoient si peur de quitter à la fin de l'année que c'étoit une mélancolie généralle; peu s'en falloit qu'ils ne s'en prissent à moi. Cela leur est passé, et ils sont si contents de vos bontez pour eux qu'il n'y a point de vœux qu'ils ne fassent au Ciel pour la prospérité de V. G.[1], qui leur accorde le temps d'étudier et de se rendre dignes de ses bienfaits. J'espère qu'ils s'en acquitteront

et qu'elle aura tout lieu d'être satisfaitte des sujets qui sont ici, car je l'ose assurer qu'il n'y en a pas un qui ne s'acquitte de son devoir et qui n'étudie à merveille. On n'est pas un moment à rien faire chez nous, et les fêtes et dimanches sont occupés à aller dessiner, ou d'après l'antique, dans les palais, ou dans la campagne, d'après nature, et puis on revoit le soir ce qu'on a fait le jour; sur quoi, on se dit son sentiment sans partialité et sans envie. Il y a bien quelquefois un peu d'émulation qui peut ressembler à la jalousie, mais elle ne passe pas une honnête ambition de faire mieux que son compagnon.

M. le Cardinal de Polignac vint, lundi dernier, nous voir; il voulut tout voir, fit l'honneur aux pensionnaires de monter et d'entrer dans toutes leurs chambres et de regarder avec plaisir la plupart des études qu'ils ont faites, dont il fut très content. Un des sculpteurs, nommé *Adam*, qui est Lorrain, lui fit voir deux bustes qu'il a travaillez, représentant une *Amphitrite* et un *Neptune*, qu'il a faits par étude. Ces deux morceaux lui plurent si fort qu'il les a pris pour orner son apartement[2]; aussi j'ose assurer V. G. qu'on ne peut guère mieux faire, ny mieux travailler et avec plus de soin. J'espère qu'elle sera étonnée lorsqu'elle verra leurs ouvrages; aussi se sont-ils fortifiés ici considérablement par leur application et par les études sérieuses qu'ils ont faites.

Les deux figures qui les occupent à présent seront faites avec toute l'attention possible et auront avec cela la grâce de la nouveauté, car je n'ai pas connoissance qu'on en ait des copies.

Les peintres ne font pas moins de progrès, et l'évêque de Cavaillon[3], qui accompagnoit M. le Cardinal à la visite qu'il nous fit, surpris des belles têtes que le s^r *de Lobelle* lui montroit, le pria instamment de vouloir lui faire son portrait.

Nos peintres font bruit ici en vérité[4], et la princesse de Forano, qui va marier sa fille au jeune marquis Corsini, l'a choisi pour faire le portrait de la jeune princesse pour envoyer à son époux, qui est à Florence.

Le s^r *Natoire* montra à Mgr le Cardinal une grande composition d'un tableau que S. É. lui a ordonné. Ce jeune homme dessine d'un goût qui le fait considérer ici et qui sera estimé en France[5].

Les autres pensionnaires font à proportion, et les peintres d'ici, qui ne dispencent pas sûrement leurs louanges mal à propos, en disent du bien partout, si bien que l'Académie de France est en

très bonne odeur à Rome, comme V. G. peut l'apprendre par d'autres que par moy.

Je n'en vois pas un qui n'ait envie de rester ici et qui n'y fasse un grand profit; ainsi, ce sera à V. G. d'en ordonner comme il jugera à propos, car tous méritent vos grâces. C'est ce que je crois être obligé de lui dire, le priant de croire que je prendrai tous les soins pour me rendre digne de l'emploi qu'elle m'a bien voulu confier, étant, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 315.

= 1. Depuis : « La lettre »; Lecoy, p. 192.
2. Depuis : « M. le Cardinal »; Lecoy, p. 192.
3. Joseph de Guyon de Crochans, 1710-1742.
4. Depuis : « L'évêque de Cavaillon »; Lecoy, p. 193.
5. Depuis : « Le s[r] Natoire »; Lecoy, p. 193.

Note sur les affaires de Rome.

A Rome, ce 28 may 1727.

Le dimanche, 27 avril, et les deux jours suivants, il y eut feux et illumination dans Rome au sujet de la naissance d'un fils de l'Électeur de Bavière. Ce fut le baron Scarlati, chargé ici des affaires de ce prince, qui fit l'invite du *Te Deum*, qui fut chanté aux Carmes déchaussés de *N. D. Victoria Termini*[1]. La compagnie fut nombreuse, tant en Cardinaux qu'autre noblesse. L'église, qui est très belle, étoit magnifiquement décorée; devant la porte du ministre, il y eut des fontaines de vin qui coulèrent pendant les trois jours.

Le Pape, qu'on avoit dit être en chemin pour revenir à Rome, n'est pas encore parti de Bénévent; on croit pourtant qu'il en doit sortir aujourd'huy; mais, comme il n'est pas seur lui-même de ce qu'il veut faire, on ne peut en avoir certitude ici.

Un vaisseau turc, qu'on dit avoir eu volonté de prendre, a rôdé les côtes, même a fait descente vers un lieu nommé Santa-Felicita, qui est un méchant pays désert. Ce n'est pas qu'il n'y ait des tours élevées du long de la mer pour s'opposer à ces incursions; mais elles sont si mal gardées qu'elles sont comme inutilles. Aussi, ces Turcs, qui en sont bien informés, n'ont point eu peur d'y débarquer de nuit et d'aller à la tour, dont le commandant n'avoit pas eu seulement la précaution de lever le pont, d'y frapper et de s'y faire ouvrir comme amis, de se saisir de lui et de sa famille et de prendre aux environs ce qu'ils ont trouvé; ce qui fait, environ,

vingt-cinq personnes. On dit que ces corsaires sont les mêmes qui, étant ici prisonniers l'année passée, avoient eu leur liberté pour avoir travaillé à un canal dans ces quartiers-là, et qui, y ayant séjourné quelque temps, avoient un peu appris la langue et considéré le pays à merveille. Ce qui est de vray, c'est qu'ils ont appellé le commandant par son nom et parlé passablement bien l'italien.

M. le Cardinal de Polignac partit dimanche matin pour Bagnora, terre à M. le duc de Lanti, près Viterbe, d'où il doit revenir samedy prochain, y ayant longtemps que M. le duc et le prélat, son frère, le sollicitoient pour leur faire cet honneur.

Le neveu du marquis Corsini, qui a été envoyé du Grand Duc auprès de S. M.[2], épouse dans peu la fille du prince de Forano, qui est de la maison Strozzi.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 316.

= 1. Santa-Maria della Vittoria, entre la fontaine de l'Aqua-Felice et la porta Pia, d'où sans doute l'appellation de *Termini*, fut ainsi nommée en 1621 à cause de la délivrance de Prague (Vasi, *Tesoro sagro*, I, 146-7).

2. Le marquis Neri Corsini, envoyé du Grand Duc en France de 1716 à 1720 (Listes de Guérard, p. 205).

3079. — Wleughels a d'Antin.

Le 4 juin 1727.

Monseigneur, — Avec ce que vous aurez la bonté de nous envoyer et que vous me promettez notre apartement sera beau et accompli, à peu de chose près, et on le regarde, dès à présent, comme le mieux meublé de tout Rome, et on le vient voir sur ce pied-là. Ainsi, l'Académie est ici en très bon prédicament, tant par sa magnificence que par les sujets qui s'y trouvent; en cela, on lui rend justice en vérité.

Lorsque V. G. donnera ses ordres pour faire partir le tapis et les tabourets, j'espère qu'elle voudra bien souffrir qu'on y joigne un petit meuble que j'ay laissé à Paris, ce qui servira encore d'ornement à notre palais. C'est un ouvrage de M. *Boule* et on n'a encore rien vu dans ce goût-là dans ce pays-ci.

J'attends aujourd'hui des Religieuses qui doivent venir voir l'apartement; ce sont des Dames qui sortent avec permission. Elles sont d'un couvent où il n'y a guère que des princesses; ce sont des religieuses qui ont raport avec nos chanoinesses, car elles sortent et se peuvent marier. Elles m'ont fait inviter à venir voir

leur chapelle, qui est très belle, et quelques-unes m'ont demandé à voir l'Académie, dont elles avoient entendu faire récit. Je les recevrai à la manière du pays, et je crois qu'elles s'en retourneront contentes.

Il y a ici un fils de milord Portland, qui est un jeune homme qui a beaucoup de mérite; il est charmé de notre maison; il vient souvent voir travailler et lui-même dessine de l'architecture passablement; il me disoit hier (qu'il me fit l'honneur de disner au logis avec d'autres seigneurs anglois) que S. M. avoit fait le plus bel établissement qu'on pouvoit souhaiter et qu'il voudroit faire en sorte que l'Angleterre en fît autant. Par là, V. G. peut voir que le bien qu'elle répand ici donne bonne réputation à la patrie, et que les étrangers qui ont du goût souhaitteroient nous imiter.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 321.

Note sur les affaires de Rome.

A Rome, le 5 juin 1727.

Le Pape fut ici de retour de son voyage le mercredi, 28 du mois dernier. Il arriva dans Rome à la nuit; il descendit à Sainte-Marie-Majeure, où les Cardinaux l'attendoient. Il y fit sa prière, et, après avoir reçeu les complimens sur son heureuse arrivée, il s'en fut à la Minerve, qui est un couvent de Religieux de l'Ordre où il a été élevé[1].

De là, il s'arrêta à l'église Neuve, où sont les Pères de l'Oratoire et où repose le corps de saint Philippe de Néri, leur fondateur, auquel S. S. a une grande dévotion et dont il a ordonné de fêter la fête par toute l'Italie. Il y fit sa prière, et puis de là coucher au Vatican.

Il se porte très bien; même il paroît qu'il s'est engraissé dans son voyage.

Le lendemain, qui fut le jeudy, les Cardinaux se rendirent au Vatican pour lui faire le compliment d'*ad multos annos,* parce que c'étoit le jour de l'anniversaire de son exaltation au pontificat.

Le compliment de leur part ne fut pas trop sincère, comme sont ordinairement ces sortes de complimens; ils se lassent de son gouvernement, car, quoyque ce soit sûrement un saint

homme, la manière dont il traite les choses tend à la ruine entière de la Chambre apostolique par les pillages qu'il laisse faire sans le sçavoir aux Bénéventins qui l'obsèdent et dont il ne veut pas croire le mal qu'on prend la liberté quelquefois de lui dire.

On dit que, pendant son voyage et passant sur les terres du seigneur Livio de Carolis, qui l'y a reçeu magnifiquement et avec profusion, il l'a déclaré Prince. C'est le fils d'un banquier très riche et qui fait achever un superbe palais presque devant l'Académie. Son frère, qui est en prélature, sera, à ce qu'on croit, trésorier de la Chambre, qui est une charge pour parvenir au cardinalat.

On assure que ces messieurs ont trouvé un trésor considérable dans un endroit de Rome, nommé *la Regola*, où ils ont quelques maisons; d'autres disent que, dans leur terre, en fouillant, ils trouvèrent la caisse militaire d'une armée romaine, où il y avoit plus de huit millions; mais on en dit bien; il est seur qu'ils sont très riches.

Le trois ou le quatre de ce mois, il y a eu ici feux d'artifice et illumination pour l'anniversaire du couronnement de S. S., qui se fit à pareil jour il y a trois ans[2].

On fait ici quantité de fêtes à différens jours dans les maisons des Ordres des saints nouvellement canonisés; les églises sont décorées à merveille. Les Jésuittes commenceront la leur dimanche prochain par une grande procession. On travaille à décorer leur église du Jésus; on dit que celle-cy durera huit jours avec simphonie et musique. Les Carmes déchaussez en firent dernièrement une, qui dura autant, dans une petite église, qui étoit admirable pour la décoration. Ces fêtes dureront longtemps, car tous les couvents des Ordres d'où sont sortis ces saints font des fêtes particulières, et il y en a qui ont beaucoup d'églises dans Rome, comme les Carmes déchaussez, qui en ont au moins quatre, les Dominiquains, Saint-François, etc., qui en ont encore davantage. Ces fêtes charment le peuple qui, de tout temps, est âpre à ces sortes de divertissemens.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 322.

= 1. Santa-Maria sopra Minerva a été attribuée, dès 1370, aux Religieux Dominicains (Vasi, *Tesoro sagro*, I, 247; Bleser, 301-3).

2. Benoît XIII fut élu pape le 27 mai 1724 et couronné le 3 juin. Voir ci-dessus les n[os] 2755 et 2757.

3080. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 8 juin 1727.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 8 et 22 may. J'ayme bien autant le récit pompeux que vous me faites des magnificences de votre Académie que le plaisir d'en juger par moi-même. Il y a plus à gagner pour elle et pour moy. Il est malaisé de déraciner les abus qui sont passés en usage; ainsi, il suffit que vous teniés la main le mieux que vous pourrés à l'avidité de vos portiers et qu'on sçache dans Rome mes intentions et les vôtres sur cet article.

Je suis charmé de tout ce que vous me mandés de vos élèves; ils me trouveront toujours favorable quand ils mériteront par leurs soins et leur application.

Je consens que vous ayés acheté l'armoire dont vous me parlés, puisque vous en aviés un vray besoin, ce qui doit toujours être le motif de vos dépenses.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 320.

3081. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 21 juin 1727.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 4. S'il ne manque que le tapis et les tabourets pour l'entier embellissement de votre Académie, vous n'attendrés pas longtemps à la voir dans sa perfection.

Je donnerai en même temps ordre pour le transport du meuble qui vous appartient; mais vous ne marqués pas à qui vous l'avez laissé à Paris et à qui il faut s'adresser pour l'avoir; c'est pourtant une chose nécessaire à sçavoir.

Je suis fort aise que votre maison ait acquis assés de réputation pour piquer de curiosité les dames et les Anglois, qui ne sont pas ordinairement de grands admirateurs des choses qui leur sont étrangères.

Je ne crois pas cette nation assés bien avec la Papauté pour se soucier d'avoir à Rome un établissement comme le nôtre.

Je vous remercie de vos nouvelles et je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 325.

3082. — Wleughels a d'Antin.

Le 26 juin 1727.

Monseigneur, — Voilà l'été venu. J'ay fait dépouiller tout notre apartement afin de conserver nos beaux meubles; mais je crois qu'il faudra que V. G. me donne une permission, si elle le juge à propos. C'est de faire doubler les tapisseries qui ne le sont pas; outre que cela les soutiendra, les vers, qui sont très à craindre par derrière, ne pourront pas les endommager par devant. J'ai commis un homme exprès qui en a soin, au moins une fois la semaine; mais on ne peut faire la même garde entre le mur et la tapisserie, où ces petits animaux se glissent facilement.

Les Jésuites envoyèrent, il y a quelques jours, pour enlever nos tapisseries et en parer leurs églises à l'occasion de la fête qu'ils ont faite de la canonisation de leurs saints. Je ne trouvai pas à propos de leur refuser ni de leur accorder. Je leur fis dire que le Saint Sacrement passant devant notre porte (comme il étoit vray), je ne pouvois pas leur faire ce plaisir. Je sçay bien comme elles sont traittées chez nous, mais j'ignore là quel soin on en auroit pu avoir.

Elles furent exposez le long du palais et firent l'admiration de tout le monde; on ne pouvoit passer presque par la rue, tant il y avoit de peuple arrêté. M. le Cardinal Pamphil m'en fit compliment, et M. l'ambassadeur de Venise vint me demander à les voir. Je les lui fis élever exprès et il me fit toutes les honnêtetez possibles, ajoutant, très poliment, qu'il n'y avoit qu'un Roy de France au monde pour la grandeur et la magnificence.

J'espère que le tapis que V. G. fait faire pourra être icy lorsque nous rhabillerons notre appartement, que nous allons laisser, le reste de l'été, dépouillé et qui redeviendra encore plus [beau] par ce qu'elle veut bien nous envoyer.

On a mis à Saint-Louis et autres églises nationales les prières pendant la messe pour l'heureux accouchement de S. M., que tout le monde entend avec une grande dévotion.

M. le Cardinal a envoyé un gentilhomme à Civita-Vechia pour complimenter M. le Grand Prieur de France, qui y a paru. Il est allé à Naples et on l'attend icy dans peu.

Tout le monde est ici en consternation pour la diminution que

le Saint Père a fait des rentes que le public avoit sur la Chambre apostolique.

Je prens la liberté de dire icy à V. G. que je tirerai sur les trésoriers des Bâtimens au commencement du mois qui vient; ainsi, quoique j'ay tiré deux fois de suitte aux premiers jours de l'année, cela m'a servi pour les six mois, comme de coutume, et je peux l'assurer que je ne feray aucune dépense que celle dont on ne pourra se dispenser absolument.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 327.

3083. — LE MARÉCHAL D'ESTRÉES A D'ANTIN.

De Paris, le 26 juin 1727.

M. de Clérambault vous portera, Monsieur, les preuves de M. *Wleughels*, que j'ay examinées et approuvées.

Je vous prie de croire que ce n'est pas ma faute si cela n'a pas été fait aussi promptement qu'il m'a paru que vous le souhaitiez et que je l'aurois désiré moi-même; mais il étoit indispensable, pour la règle et pour le bon ordre, aussi bien que pour l'intérêt même de M. *Wleughels*, qu'elles fussent enregistrées au Parlement.

J'ay cru devoir me contenter de cet enregistrement dans la veue d'accélérer une chose qui vous étoit agréable.

Vous me rendrez la justice qui m'est deue quand vous serez persuadé que je serai toujours ravi de trouver des occasions de vous marquer avec combien de passion et d'attachement je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LE MARÉCHAL DUC D'ESTRÉES.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 326.

3084. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Paris, le 29 juin 1727.

Enfin, Monsieur, votre affaire est finie. J'y ay fait de mon mieux, et le s[r] de La Motte n'y a pas épargné ses soins. M. de Clérambault m'a apporté ce matin tout ce qu'il vous faut; mais je l'ay prié de le mettre dans le paquet du Roy pour M. le Cardinal de Polignac, pour plus grande sûreté et pour que vous receviez

cette grâce de la main de son ambassadeur. Je vous envoye aussi la lettre de M. le Maréchal d'Etrées, votre commissaire[1], pour vous faire voir que ce n'est pas ma faute si vous n'avez pas été expédié plus promptement. Je serai toujours ravi de trouver les occasions de vous faire plaisir, étant très content de vos services.

Je donneray demain les deux prix aux peintres[2]. Je vous assure qu'il y en a plusieurs qui se sont fort distinguez, et je me flatte que l'école françoise tiendra son coin dans la postérité.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O^{I} 1959, fol. 326.

= 1. C'est la pièce précédente.

2. Il s'agit du concours entre les peintres de l'Académie royale. Les deux prix égaux furent donnés à *de Troy* et à *Lemoyne*. Voir le procès-verbal de la séance du 30 juin dans les *Procès-verbaux de l'Académie*, V, 27-8, et antérieurement.

3085. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 10 juillet 1727.

Monseigneur, — Suivant ce que vous avez la bonté de me dire, nous aurons dans peu les banquettes et le tapis, ce qui embellira notre appartement; mais V. G. se souviendra que je ne lui ai pas dit qu'il ne manquoit que cela.

Je me garderai bien de ressembler à ces gens qui, plus on a de bonté pour eux, plus ils en abusent. Je la prie seulement de se ressouvenir que je lui ai dit que nous avions une table d'emprunt, couverte d'un tapis de damas cramoisi qui fait fort bien; que le fauteuil qui est sous le dais n'est pas à nous. Il est vray que ce sont là des bagatelles; mais je ne dois rien faire sans ordre.

A présent, l'apartement est détendu; ainsi nous avons tout le temps d'attendre. Pour les autres embellissements dont je lui ai parlé, lorsque je reçeus ses ordres pour lui dire ce qui manquoit à l'embellissement du palais, comme lustre, quelques tables, miroir, etc., on s'en peut passer, et, quoyqu'ils soient de requises dans un si bel apartement, on peut bien attendre et attendre longtemps.

Je suis infiniment obligé à V. G. de vouloir bien m'accorder le transport du petit meuble. Si je n'ai pas mis dans ma lettre à qui je l'ai laissé, c'est que je n'ay pas osé prendre cette liberté.

M. *Stiémart* sçait bien où il est, et il avertira aussitôt qu'il sçaura ses ordres. Je suis confus des bontez que V. G. veut bien avoir pour moy et je lui en rends des grâces infinies.

Lorsque M. *Poerson* loua le palais, il souscrivit le bail à raison de mil trente-six écus par chacun an. Jusques icy on n'en a payé que mille, parce que certain locataire devoit y demeurer encore un an, suivant l'accord fait avec l'agent de M. le marquis de Mancini. M. *Poerson* mort et l'an révolu, M. le Cardinal Cinfouingos, ministre de l'Empereur, m'envoya prier de laisser son domestique dans le petit logement qu'il occupoit pour les trente-six écus de loyer; il m'en fit encore parler par Mgr le Cardinal de Polignac.

J'accordai de bonne grâce la demande, vu principalement que nous n'avions pas affaire de ces chambres, qui ont leur entrée hors de notre maison, que j'obligeois un ministre et que, par là, nous n'augmentions pas le loyer.

Sous ces chambres, il y a un grand lavoir; ce domestique en retire du profit, le louant à des gens qui viennent s'en servir et qui y font du feu; il arriva avant-hier que le feu fut si violent qu'il se fit jour au travers des murs d'un endroit où il y a de la paille, du foin, du bois et autres matières combustibles, et n'étoit que cet accident arriva de jour, qu'on put y apporter du remède sur-le-champ, le palais, du moins de ce côté-là, auroit flambé.

J'ay jugé à propos de faire fermer ce lavoir, crainte de nouvel accident. Je sçay que cela fera crier; mais j'attendrai les ordres de V. G., que j'exécuterai ponctuellement.

Suivant le bail, qui est signé de M. le Cardinal de Polignac, nous sommes les maîtres de mettre tout dehors et on ne peut raisonnablement y trouver à redire, vu l'accident qui vient d'arriver et qui peut tous les jours survenir.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 332.

Note sur les affaires de Rome.

A Rome, ce 10 juillet 1727.

M. le Grand Prieur, qui a paru à Civita-Vechia, étoit attendu ici à son retour de Naples, où on disoit qu'il étoit allé. A présent, on dit qu'il est allé vers les côtes de Barbarie pour une expédi-

tion. Des corsaires ont enlevé une barque entre Civita-Vechia et Livourne, où il y avoit une trentaine de passagers. On dit que ceux qui avoient apporté les chandeliers d'argent, dont le roy de Sardaigne a fait présent au Pape, étoient dessus.

Le décret du Saint Père, qui diminuoit les rentes que les particuliers avoient sur la Chambre apostolique, n'a point passé, quoyqu'il fût déjà imprimé; tout Rome étoit dans la consternation. Le Pape a avoué qu'il avoit été surpris; cependant, il cherche de l'argent et en veut à quelque prix que ce soit pour envoyer à Bénévent.

Même, on veut qu'il ait pris de la Chambre, sur les chandeliers qu'on lui a présentés, neuf mille écus, et que c'est pour cela qu'on n'a pas vu paroître ces chandeliers à Saint-Pierre le jour de la fête. Il veut absolument acquitter les dettes de son peuple bénéventin, ce qui fait murmurer icy.

Dimanche, sixième de ce mois, on eut nouvelle icy de la mort du roy d'Angleterre. Il y avoit déjà quelques jours que le prétendant avoit envoyé son écuyer avec une dame et quelques autres gentilhommes pour convier la princesse son épouse à le venir joindre en Bologne; elle partit la nuit du sept au huit, à trois heures du matin. Elle fut dîner, avant son départ, au couvent des Ursulines flamandes, et on la vid passer par Rome dans un carrosse du Pape, accompagnée des chevaux-légers de la garde et des Suisses. Il y a bien des gens qui font courir le bruit qu'elle ne trouvera pas son époux à Bologne; que, sur la nouvelle de la mort du roy Georges, il est parti sur-le-champ pour [la] France; mais ces discours sont sans aucun fondement, car il n'est point venu de courier de Bologne que l'ordinaire, et, de plus, si cela étoit, la princesse ne seroit point partie pour aller joindre son mari qu'elle auroit sçu ne pas trouver. Cependant, il y a ici des gageures pour et contre.

On avoit répandu ici que la princesse de Piombino, ou sa fille, la princesse de Palestrino, devoient l'accompagner; mais elle est partie sans aucune princesse. Elle a vu seulement, avant de partir, la princesse de Forano, qui l'est venu trouver au couvent des Ursulines. Elle a autour [d'elle] vingt personnes qui l'accompagnent, qui sont tous gens de sa maison.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 333.

3086. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 13 juillet 1727.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 26 juin. Je consens que vous fassiez doubler vos tapisseries, puisque la dépense n'en sera pas grande et que vous la jugez nécessaire à leur conservation. Non seulement j'approuve que vous n'ayez point prêté nos tapisseries aux Jésuites qui vous les ont demandées, mais je vous deffens, une fois pour toutes, de les laisser sortir de l'Académie; elle ne sont destinées qu'à sa décoration et ne doivent servir qu'à la meubler en dedans et à la parer en dehors, comme vous avez fait sans celle-cy[1]. Si vous les aviez une fois prêtées, vous ne seriez plus le maître de les refuser, l'exemple faisant loy en Italie comme en France.

La grossesse de la Reine va toujours le mieux du monde et il y a lieu d'espérer que les prières de tous les fidèles attireront sur elle et sur ce royaume la protection du ciel par l'accouchement d'un Dauphin.

Je ne suis point étonné que les Italiens n'aiment point les retranchemens de leurs rentes; ils ne sont pas plus du goût des François.

Quand vous tirez sur les trésoriers de nos Bâtimens, il ne suffit pas de m'en avertir, il faut encore la somme et pourquoy; cela est d'ordre et nécessaire à nos arrangemens.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 329.

= 1. D'Antin veut dire sans doute : comme vous avez fait avant d'avoir reçu les tapisseries en question.

3087. — Wleughels a d'Antin.

Le 17 juillet 1727.

Monseigneur, — Après avoir lu celle dont vous m'avez bien voulu honorer, je me trouve si pénétré de vos bontés que je reste confus et ne puis vous dire autre chose, sinon que je ferai tous mes efforts pour les mériter. Je vous remercie donc très humblement, vous priant de me continuer l'honneur de votre protection,

ne demandant autre chose à Dieu que de pouvoir servir toute ma vie V. G. et lui être agréable.

J'ay sçu par plusieurs personnes que les tableaux qu'elle a fait faire répondent en quelque manière à vos bonnes intentions; que bien des peintres se sont surpassés et qu'il a paru des morceaux auxquels on ne s'attendoit pas; vous me confirmés aujourd'hui, Mgr, ce qu'on m'avoit écrit; cela est bien glorieux pour ces Messieurs, et ils doivent éternellement avoir obligation à V. G., car l'émulation où ils se sont rencontrés a découvert et mis au jour ce qu'ils étoient capables de faire et peut-être plus, et tel a paru auquel on n'auroit jamais pensé et qui a fait, par émulation, plus qu'on ne devoit espérer. La France aura obligation à V. G. d'avoir ranimé les arts. L'Italie auroit besoin d'un tel protecteur, où la peinture est bien assoupie, et je crois avec elle que l'école françoise surpassera à présent celle de ce pays-ci, et, s'il vient de paroître de bons sujets en France, il s'en élève à Rome qui pourront retourner en France, propres à continuer de faire fleurir l'école, à qui, pour ainsi dire, vous avés redonné la vie.

Il n'y a point de nouvelles ici, sinon qu'on a sçu, il y a déjà quelques jours, que le roi d'Angleterre a passé par les Suisses; ce qui donne à parler à bien du monde, qui en raisonne selon sa partialité. Ce qui est de vrai, c'est que le Pape a mis des indulgences, en forme de jubilé, à trois basiliques de Rome alternativement, où les fidèles, après être confessés et communiés, visitant une de ces églises et y priant Dieu pour le succès du voyage de ce prince, gagneront les pardons accordés par la bulle. Outre cela, il y a une colecte à la messe pour la réussite de son voyage.

Le Pape fait fouiller derrière le Vatican, où on prétend qu'il y a un trésor. Jusqu'ici, on y a trouvé beaucoup d'eau qui inonde les chemins; cependant, on y doit trouver un cheval d'or et d'autres richesses, selon la voix publique.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 338.

3088. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 17 juillet 1727.

Monseigneur, — Lorsque j'ay pris la liberté d'écrire à V. G. que je tirerois sur M^{rs} les trésoriers, je n'ai pas spécifié la somme

parceque je tire toujours la même. Une autre fois je n'y manquerai pas; pour la valeur du change, on ne le peut justement spécifier, car cela diffère toujours, et je vais chez le banquier, huit jours devant d'écrire, affin de gagner ce temps-là, outre les quinze jours de vues, car je n'y vais que le jeudi au soir et la poste part à midi.

J'ay reçeu le paquet que V. G. avoit eu la bonté de m'annoncer; je l'ai reçeu cet ordinaire. La première fonction que j'ay fait avec la croix a été de recevoir chez nous M. le Grand Prieur, qui eut la bonté de me faire compliment sur la grâce que vous m'aviés fait obtenir. Après qu'il eut considéré attentivement notre apartement, il m'emmena avec lui voir quelques antiques et m'a prié de toujours l'accompagner, et je n'y ai point manqué. Je croi qu'il fera part à V. G. de ce qu'il aura pensé de notre palais à son retour à la cour.

Je suis infiniment obligé de ce que vous me dites au sujet du refus que j'ay fait de prêter les tapisseries; car je n'ai pas manqué de gens qui s'étoient en quelque manière formalisés de ce que j'avois fait. Ce que V. G. m'écrit fait loy et fait voir que j'ay eu raison, ayant prévenu ses ordres, quoyque je ne les aye pas fait voir, cela me regardant seul.

On fait ici tous les honneurs possibles à M. le Grand Prieur, qui les reçoit d'une manière digne de lui, ce qui le fait aimer et respecter de toute la noblesse. Il est logé chez M. le Cardinal de Polignac, qui l'a reçeu avec toute la magnificence possible.

Il fut, lundi dernier, à l'audience du Pape; tous les princes de ce pays s'empressent à lui donner des fêtes.

J'ose ici, Mgr, réitérer mes remercîmens, le priant de vouloir bien me continuer ses bontés, seur que je n'épargnerai pas mes efforts pour les mériter et serai toute ma vie, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

J'ay reçeu dans le paquet une lettre de M. le Maréchal d'Étrées, à laquelle j'ay répondu avec toute la soumission possible et le moins mal que j'ay pu.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 340.

3089. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 20 juillet 1727.

Vous verrez, Monsieur, par le mémoire cy-joint, de quoy il s'agit. Ce jeune homme est protégé par M. d'Argenson, qui est fort de mes amis; mais, cependant, mandez-moy de bonne foy quels sont ses talens et sa conduite, car, préférablement à tout, je veux que vos élèves soyent de bons sujets pour notre honneur particulier et pour ne point rendre les grâces du Roy infructueuses.

Vous sçaurez que quelqu'un de mes secrétaires a perdu les mesures que vous m'avez envoyé du tapis de la Savonnerie, dont vous avez besoin pour mettre sous le trône du Roy; ainsi, renvoyez-les-moy au plustôt, cottées comme elles étoient, et je presseray Messieurs de la manufacture pour que vous n'attendiez pas longtemps.

Mandez-moy aussi le nombre de banquettes et de tabourets dont vous avez besoin.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 332.

3090. — Dandré-Bardon au Duc d'Antin.

Monseigneur, — *François D'André*, de la ville d'Aix, en Provence, résident à Rome, obtint de V. G. son logement dans l'Académie en conséquence d'un placet qu'il eut l'honneur de lui présenter en 1726.

L'envie qu'il a d'étudier dans ce païs plus longtemps qu'il ne se l'étoit proposé forme en lui une nécessité indispensable de demander à Votre Grandeur la pension dont le Roy favorise ceux qui, avec quelque talent, ne peuvent, sans s'incommoder, faire les dépenses nécessaires pour étudier.

Ayant consommé plus de douze mille livres à étudier six années à Paris et se trouvant depuis un an dans Rome sur des nouveaux frais qui deviennent très considérables par l'augmentation du change et par la rareté des espèces, le suppliant prend la liberté de demander à V. G. la permission d'être admis au nombre des pensionnaires du Roy, et, pour user de toute discrétion, il se

contente de la pension pendant le temps que ces Messieurs d'aujourd'hui y seront continuez, sauf à V. G. de l'en favoriser pour plus longtemps.

Le suppliant a gagné en 1726 la première médaille de dessein et le second prix de peinture[1].

La protection dont V. G. honore les beaux-arts est un titre avantageux pour ceux qui les recherchent par des études sérieuses. Les commoditez de la fortune ne répondant pas toujours à nos intentions, le suppliant se voit aujourd'huy forcé de recourir à V. G. pour obtenir les bienfaits du Roy, afin de pouvoir se perfectionner autant qu'il dépend de son talent et de ses commoditez. Osera-t-il se flatter, Mgr, qu'après avoir eu autant d'indulgence à son égard, lorsque vous lui fîtes la grâce de lui accorder un logement dans l'Académie de France, vous voudrez bien le gratifier de la pension du Roy dans un temps où il se trouve incommodé par la diminution de ses revenus et par des dépenses considérables, n'ayant rien épargné pour étudier?

Le suppliant se trouve à Rome logé dans l'Académie de France; mais il lui manque la pension. V. G. voudroit-elle lui faire la grâce de la lui accorder? Une réponse favorable, Mgr, un mot peut combler les vœux de celui qui prend la liberté d'en faire au ciel pour la conservation de Votre Grandeur.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 330.

= 1. *Dandré-Bardon* obtint le deuxième prix de peinture en 1725 et non en 1726. *Michel Van Loo* avait remporté le premier prix au même concours (*Procès-verbaux de l'Académie de peinture*, t. V, p. 400).

3091. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 23 juillet 1727.

Celle-cy, Monsieur, n'est que pour vous dire qu'enfin le paquet dans lequel vous m'avez envoyé les mesures du tapis pour mettre sous votre dais est retrouvé, et qu'il a fait le tour de toute l'Allemagne avant de tomber entre les mains de M. *de Cotte;* ainsi ne m'envoyez point de nouvelles mesures, ayant donné mes ordres de travailler le plus diligemment qu'il sera possible sur celles que nous avons recouvrées.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 333.

3092. — D'Antin a Wleughels.

A Bellegarde, le 31 juillet 1727.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 10.

Vous sçavez que l'égarement du mémoire que vous m'avez envoyé pour les banquettes et le tapis en ont retardé l'exécution. Cependant, j'ay donné de bons ordres, depuis qu'il a été retrouvé, pour qu'on dépêchât l'ouvrage, et j'espère que vous ne l'attendrez pas longtemps. Je verray à vous envoyer en même temps le tout ou partie de ce que vous me marquez qui vous manque encore.

Il n'est pas douteux qu'il faut donner congé au locataire dont le voisinage est aussi dangereux. Il est même très méséant d'avoir un lavoir public dans un palais, et M. le Cardinal de Cinfuegos, qui protège ce locataire, entrera en raison quand vous lui ferez entendre le danger où cela met le palais par l'exemple de ce qui vient d'arriver. Vous avez toujours bien fait de faire fermer ce lavoir; mais ce n'est pas assez; il faut congédier ce locataire.

Je vous remercie de vos nouvelles et je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 337.

3093. — Wleughels a d'Antin.

Le 7 août 1727.

Monseigneur, — Le jeune homme dont vous [me] demandés information est un très bon sujet qui a quitté l'étude des belles-lettres pour se faire peintre. Il a beaucoup de disposition; son fort est l'invention et la couleur; il est disciple de M. *Vanlo*, et puis il a demeuré avec M. *de Troy*.

Je dirai en secret à V. G. qu'il y a longtemps qu'il me poursuit, et d'autres avec lui, pour que j'écrivisse en sa faveur. Je pris la liberté de vous en parler trois mois après qu'il fut arrivé, lorsque j'eus vu de son ouvrage. J'en avois l'ordre de V. G. au bas du placet qu'elle m'envoya, et cela pouvoit être en place. Depuis les poursuittes qu'on m'a faites, je n'ai osé lui en écrire, n'étant pas ici pour donner des conseils, mais bien pour obéir. On a même cru que je ne le voulois pas servir; on m'en a même touché quelque chose; mais le seul respect que je dois à V. G.

m'en a empêché, vu que j'en avois déjà touché quelque chose, comme je le dis.

Si elle lui fait la grâce qu'il demande, je croi qu'elle n'aura lieu que de s'en louer, étant un garçon très assidu, qui aime son ouvrage et qui est né peintre, et à qui il ne manque, pour dire la vérité, que ce qu'il peut apprendre dans Rome, qui est la correction et les belles formes.

On fait ici tous les honneurs possibles à M. le Grand Prieur, et il a tout lieu de se louer de la noblesse de Rome.

Dernièrement, le Pape lui envoya un présent magnifique; il y avoit plus de soixante personnes à le porter; il consistoit en caisses de différens vins, en bassins de chocolat, d'oranges, de cédrats, de perdrix, de dragées de toutes sortes, en cages pleines d'animaux vivants, faisans, paons, tourterelles, poules de bois; il y avoit des jambons et un grand esturgeon et quelques caisses de cire.

Il y a des fêtes tous les soirs. Le prince Borguèse, le duc de Zagarole, le Cardinal Ottobon, la princesse de Guadagnola et plusieurs autres lui en ont donnés. Ces fêtes sont bals, concerts, jeu et sérénades.

Samedi dernier, le prince Vaieni lui en donna une magnifique; tout le palais étoit illuminé et la place d'Espagne, où il est, toute pleine de carrosses découverts; il y avoit un théâtre magnifique, où il y avoit plus de cent musiciens; toute la noblesse de Rome étoit dans la place, car les princesses romaines, qui ne veulent pas autrement reconnoître la princesse Vaieni, n'avoient pas voulu monter dans le palais; cela n'empêcha pas qu'on ne leur envoya toutes sortes de rafraîchissemens du palais, qui furent répandus avec profusion.

Mardi dernier, il fut prié à disner chez le Cardinal de Cinfuegos, ministre de l'Empereur, qui invitat aussi M. le Cardinal de Polignac, qui y a été, quoiqu'ils eussent quelque chose ensemble au sujet de certaine loge de l'Opéra; mais il a été invité avec tant d'instance qu'il n'a pu refuser.

M. le Grand Prieur reçoit tous ces honneurs avec grâces; il fait tout avec décence; on l'estime et on le respecte ici infiniment. On est étonné de voir tant de modestie et de sagesse à son âge, ce qui le fait aimer et considérer. On ne se souvient pas qu'on ait eu ici tant d'égards pour aucun seigneur qui y ait passé.

Je vous renvoye le plan du tapi. Le fauteuil sera toujours bien comme V. G. voudra nous l'envoyer; plus grand il sera et mieux

il sera. Il nous manque quatre grandes banquettes et six tabourets; il faudroit un tapis de velours ou de damas sur la table de la chambre du dais. Il se faut un peu conformer aux usages du païs; chez M. le Cardinal on en use ainsi, et dans tous les autres apartemens qui sont bien meublés.

Je suis, avec tout, etc. WLEUGHELS.

Le premier jour d'août, le Cardinal Patrice mourut dans sa légation de Ferrare, d'où il étoit rapelé et devoit revenir ici le mois d'octobre prochain.

On continue à donner des divertissemens à M. le chevalier d'Orléans[1]. Il y a eu un grand dîné chez M. l'ambassadeur de Malte. La signora Mariana Ciaci l'a invité chez elle et toutes les dames romaines qui s'y trouvèrent, où il y eut un concert et un bal. Le prince Ruspoli en a fait autant, et, mardi, l'après disné, la place Navone fut inondée exprès pour lui, car ce divertissement ne se donne que le dimanche. Il étoit chez le Cardinal Corsini, qui, le lundi avant, lui avoit envoyé un prodigieux bassin de freize, fruit extrêmement rare dans cette saison.

Il est sur son départ, et tout ce qu'il y a ici d'honnêtes gens le voient partir avec douleur.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 342.

= 1. C'est-à-dire le Grand Prieur, Jean-Philippe, fils naturel du Régent, né en 1702, grand prieur de France depuis 1719. Il mourut le 16 juin 1748.

3094. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 14 août 1727.

Monseigneur, — Aussitôt que je reçeus l'honneur de la vôtre, j'y fis réponse comme je le devois et inséré dans la lettre les mesures que V. G. me redemandoit. Elles seront inutiles, puisqu'on a retrouvé les autres; mais ce n'est qu'un peu de peine et un morceau de papier perdu, et suis bien aise qu'on ait retrouvé les autres.

Les figures de marbre s'avancent. J'espère qu'elles plairont à V. G. M. le Grand Prieur, qui a beaucoup de goût pour les beaux-arts, m'a dit qu'il croioit que ces figures seroient bien reçeues, d'autant plus qu'elles sont belles et qu'on n'en a rien vu en France.

On doit, ces jours-cy, m'apporter un beau tapit de velour cramoisi; s'il est, comme on me le dit, à bon marché, V. G. m'ayant donné la permission de mettre ce qui est absolument nécessaire dans notre apartement, si c'est un grand marché, je ne le laisserai pas aller; mais il faut qu'il soit beau et qu'il y ait du profit à faire.

M. le chevalier d'Orléans partit de Rome samedi au soir, accompagné de M. le Cardinal de Polignac et du prince Vaieni, qui le conduisirent quelques miles par delà les portes, où il trouva des chaises pour Civita-Vechia, d'où il va à Livourne, de là à Rhège de Modène pour y voir Madame la princesse de Modène.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 346.

3095. — Wleughels a d'Antin.

Le 20 août 1727.

Monseigneur, — Je suis ravi de ce que vous soyez content de ce que j'ay fait au sujet du domestique du Cardinal Cinfuegos. Le lavoir fut fermé sur-le-champ, et je fis murer le lendemain le fourneau où se faisoit le feu qui pensa brûler le palais; et, puisque V. G. a confirmé ma pensée, le lavoir ne servira tout au plus qu'à la maison, et là, personne d'étranger n'y entrera ny n'y fera jamais de feu. Jusqu'ici, je n'ay point entendu parler de M. le Cardinal Cinfuegos; je ne l'irai pas chercher; s'il nous recherche, nous lui répondrons avec tout le respect qui est dû à son caractère.

Le tapit et le reste viendra dans son temps, et me tiens très obligé à V. G. des attentions qu'elle veut bien avoir à mes prières; en vérité, cela fait bien de l'honneur ici.

Hyer matin, la princesse Colonna Carboniano, la princesse Santa-Croce, dona Cornelia Cesarini m'envoièrent dire qu'elles voudroient bien venir l'après-midi voir l'apartement; elles y vinrent et, comme j'étois averti, elles trouvèrent dans le grand salon du bout des rafraîchissemens à la mode du pays, qui consistoient en chocolat, sorbet, etc. Elles en avoient besoin, car elles avoient extrêmement chaud. Ces dames s'empressèrent à me demander si le Roy étoit véritablement aussi beau que dans son portrait, et elles ne pouvoient se détacher de le regarder, tant elles étoient en admiration.

Le Cardinal Imperiali me dit dimanche qu'il étoit si content

des beautez de notre maison qu'il me demandoit la permission d'y revenir et d'y amener quelques Cardinaux de ses amis; c'est un seigneur qui aime les beaux-arts et qui s'y connoît.

Au sujet de la fête de la Vierge, on fait ici des illuminations magnifiques et, dans certains quartiers de Rome, il y a des rues entières tapissées, et la nuit et le jour, où il y aura plus de deux cens lustres, sans les flambeaux aux fenestres; ce qui fait un très bel effet. La nuit il y a de la musique, et le jour il y a beaucoup de monde, parcequ'on y expose des tableaux; on y mit quelques portraits du s. *de Laubelle* qui furent très bien reçeus, même par les peintres, entr'autres le portrait du Cardinal Alexandre Albano, d'un baron allemand et de quelqu'autres. Je suis, etc.

WLEUGHELS.

Le prince Lanti mourut samedi dernier.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 347.

3096. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Bellegarde, le 23 août 1727.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 17 juillet et une depuis, où vous avés oublié la datte. La première ne contient que des remercîmens et des complimens; ainsi, je n'ay rien à y répondre.

Je suis pourtant fort aise que vous me mandiés que le concours que nos peintres ont fait a été aprouvé à Rome et que leurs tableaux y font bruit. Il est vray que chacun d'eux a fait les derniers efforts pour réussir et qu'ils y sont parvenus.

Je suis fort aise que vous ayés fait les honneurs de votre Académie à M. le Grand Prieur, et j'écouterai avec plaisir tout ce que vous jugés qu'il m'en doit dire à son retour.

Je ne doute pas que vous n'ayés fait un beau remercîment à M. le Maréchal d'Etrées, et je suis ravi pour vous que toute cette affaire soit finie et que vous soyés content et de lui et de moi.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 342.

3097. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Bellegarde, le 25 août 1727.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 7.

Puisque le sujet dont vous me parlés a toutes les qualités requises et qu'il est en état de devenir un bon peintre, vous n'avés qu'à le mettre au nombre des élèves de l'Académie; ce sera un de moins que je vous envoierai l'année qui vient.

Vous avés tort de n'oser me faire des propositions; quand elles sont bonnes, elles ne blessent ny la discrétion ny le respect. C'est à moy à sçavoir après si je les dois accepter, car il n'est pas possible que je sois instruit à fond de ce qui se passe à trois cens lieues de moy.

Je vous ai mandé ce qui avoit été cause du paquet égaré. Pour le tapis du thrône, on y travaille présentement. Je vous envoierai en même temps quatre banquettes et douze tabourets. Pour ce qui est du tapis de votre table, comme vous êtes dans le pays du damas et du velours, faites-en faire un à votre fantaisie.

Je suis fort aise de tous les bons traitemens que M. le Grand Prieur a reçeus à Rome; il les mérite fort.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 345.

3098. — Wleughels a d'Antin.

Le 10 septembre 1727.

Monseigneur, — Quoique je sois sans lettre de votre part depuis un temps, je ne laisse pas que de me donner l'honneur de vous écrire.

Nous allons poser des dessus de porte qui sont bien passables; en voilà trois, dont il y en a deux de finis, et l'autre qui le sera dans peu; ils sont faits avec soin et avec étude, et les Italiens en sont contents. Cela finit notre grande chambre, où il n'y avoit que d'assés mauvaises copies sur les portes; encore étoient-elles d'emprunt.

Les autres chambres, où il en reste quelques-unes, se finiront petit à petit; ainsi, avec ce que V. G. a la bonté de nous envoyer, nous aurons un apartement accompli, chose qui n'étoit jamais arrivée à l'Académie que sous sa protection.

Les marbres avancent bien, et d'ici à quelques temps, et avec un travail assidu, j'espère qu'on pourra envoier en France deux beaux morceaux. Le Cardinal Alexandre Albane m'en parla dernièrement, car nos élèves font bruit dans Rome; et je ne sçais si

le Cardinal camerlingue, son frère, n'auroit pas dessein de faire faire un modèle du tombeau de Clément onze à un des nôtres[1], qui s'en trouveroit peut-être aussi capable que pas un de par deçà.

On est ici dans la joye par les bonnes nouvelles que nous avons reçeues de la cour. Il est vrai que, trois ou quatre jours avant que le courier fût arrivé, nous avions été un peu alarmez par certains bruits qui venoient d'Avignon, qui publioient que S. M. n'étoit pas accouchée à terme. Mais la vérité que nous avons appris nous a tiré de peine et a fait succéder la joye à la crainte où nous étions; on s'apprête ici à faire les réjouissances publiques, et il n'y a qui que ce soit qui ne fasse des vœux au ciel pour la prospérité de cette princesse qui est notre Reine et si digne de l'être.

Faites-moi la grâce de me continuer l'honneur de votre protection et de me croire, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 350.

= 1. *Bouchardon.*

3099. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Bellegarde, le 15 septembre 1727.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 14 et du 20. Comme elles ne disent rien qui exige réponse, celle-ci est seulement pour vous en accuser la réception.

Le tapis et les autres meubles vont leur train; vous ne tarderez pas à les recevoir sitôt qu'ils seront faits.

Je serai fort aise de voir les figures de marbre dont vous me dites tant de bien.

Vous pouvez assurer vos dames romaines que le Roy est encore plus beau que tous les portraits qu'on a fait de lui jusqu'à présent.

Je n'ay rien de plus à vous mander.

Je suis tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 349.

3100. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 18 septembre 1727.

Monseigneur, — Aussitôt que j'eu reçeu l'honneur de la vôtre,

je fus en faire part à M. *d'André;* ce fut le même jour qu'on faisoit des réjouissances dans Rome pour l'heureux accouchement de la Reine; il fut pénétré de la grâce que vous lui avez bien voulu faire; j'espère que ce sera un bon sujet et que V. G. aura tout lieu d'être contente des bontés qu'elle a répanduës sur lui.

Il est vrai qu'il n'y avoit que des remercîmens dans la lettre que vous avez reçeu de moy; mais puis-je faire autrement? Je n'ai que de perpétuelles actions de grâces à vous rendre, et V. G. me comble de ses bienfaits; de sorte que la manière dont elle les accorde vaut autant que le bienfait même.

Je n'abuserai point de la permission qu'elle me donne de faire quelqu'emplettes ici; elle ne servira qu'à me rendre plus circonspect sur ce que je peux faire. J'eu l'honneur de lui écrire le dernier ordinaire, quoique je n'eu pas de ses lettres, plustôt pour lui envoyer quelques petites nouvelles que pour autre chose.

Aujourd'hui, j'en joindrai une autre qui, je croi, sera bien agréable à V. G. On chanta dans Saint-Louis le *Te Deum* pour l'heureuse délivrance de S. M., le lundi, quinze de ce mois; que, là, se fit la réconciliation entre la France et l'Espagne. M. le Cardinal Bentivoglio vint assister à cette cérémonie, et, en présence de plus de deux mille seigneurs, il embrassa M. le Cardinal de Polignac, et se rembrassèrent encore une seconde fois après le premier compliment, ce qui fit un plaisir indicible à tout le monde. L'église étoit pleine d'Espagnols; en vérité, il y en avoit qui pleuroient de joye, et M. l'auditeur de Rote pour l'Espagne me dit, en sortant (à moi qu'il ne connoît presque pas) : « Voilà le plus grand plaisir que j'aye eu de ma vie; à présent, nous sommes tous frères. »

Dans la foule, car il y avoit beaucoup de monde dans l'église, j'entendis les vœux qu'on faisoit pour S. M. et les bénédictions qu'on donnoit à M. le Cardinal, lorsque, sur la fin de la messe, on vit passer en procession quarante-deux jeunes filles, auxquelles il avoit fait distribuer des dottes, tant pour les marier que pour en faire quelques-unes Religieuses.

Jamais on n'a vu tant de monde qu'on en vit le matin dans le palais de S. É. On y compta plus de deux cens prélats en habit de cérémonie. Tous les Cardinaux et les princes qui n'ont pu assister à la chapelle avoient envoyé chacun deux gentilhommes en habit de ville, dans leur carosse, pour lui faire compliment et assister à l'église. Ses apartemens étoient pleins de ducs, de princes

et de noblesse; il n'y eut pas jusqu'au père du Cardinal Larcari qui n'y vînt et voulut faire son compliment, tout gros et tout vieux qu'il est.

On répandit des rafraîchissemens en abondance et on en perdit plus qu'on n'en présenta à la fête de l'ambassadeur de Venise, dont je parlai dans ma dernière; tout le monde eut lieu d'être plus que satisfait. La musique fut très belle et dura jusqu'à une heure après midi au son des trompettes, des timbales et de l'artillerie.

Outre presque toute la noblesse qui se trouva à cette cérémonie, les Cardinaux ministres y assistèrent, comme Perera, ministre de Portugal; Cinfuegos, ministre de l'Empereur; Beluga pour l'Espagne; Bentivoglio, ministre de cette couronne; Ottobon, protecteur de France.

Il y a eu feux et illuminations par tout Rome pendant deux jours.

Dimanche prochain, il y aura même cérémonie à l'église des Espagnols pour le prince qui leur est né; on élève un feu dans la place d'Espagne, qui est d'une grandeur surprenante.

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 351.

3101. — D'Antin a Wleughels.

De Fontainebleau, le 6 octobre 1727.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 10 et du 18 septembre. Mes différens voyages peuvent avoir retardé mes lettres, car je manque très rarement à répondre toutes les quinzaines.

Je suis fort aise que vos dessus de porte soient faits; petit à petit j'espère qu'il ne manquera rien à votre palais et que vos élèves s'en occuperont plus utilement[1].

Quand vous pourrés nous envoyer quelques bons morceaux, ils seront bien venus et prouveront le fruit de vos ouvrages.

Puisque le s^r *d'André* est un bon sujet, c'est une bonne acquisition; mais vous ne m'avés rien mandé de celui que M. le duc de Richelieu vous a envoyé de Vienne.

Je suis charmé de la joye que l'on a témoigné à Rome de la réconciliation de la France avec l'Espagne; la joye n'a pas été moindre ici pour tous les bons François qui garderont à jamais

le respect et l'attachement qu'ils doivent avoir pour le précieux sang de nos Rois.

Je suis, M., tout à vous. Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 354.

= 1. Il veut dire qu'ils seront à même de s'occuper d'autre chose et plus utilement pour leurs études. — A. de M.

3102. — Le Cardinal de Polignac au garde des sceaux Chauvelin[1].

A Frascati, ce 9 octobre 1727.

« ... Je ne manqueray pas d'informer le Pape des sentiments que Sa Majesté a témoigné en aprenant ceux de Sa Sainteté à l'occasion de Mesdames de France. Il y a quatre jours que, passant avec la procession du Rosaire devant le palais de l'Académie et s'y étant arrêté pour observer les belles tapisseries du Roy que le directeur avoit fait tendre, il demanda qu'on voulût bien luy faire porter quelques pièces à Monte-Cavallo. Il les admira et voulut savoir pour combien d'argent il en pourroit avoir de semblables. Le sieur *Wleughels* luy répondit qu'elles ne se vendoient pas. Sa Sainteté se repentit alors d'avoir fait la question; mais elle fut si charmée des pièces qu'on luy montra qu'on ne peut douter qu'Elle ne reçeut avec beaucoup de plaisir et de reconnoissance un présent de cette nature, si Sa Majesté jugeoit à propos de le luy faire. Cela me fait souvenir que je n'ay point de réponse à la proposition que j'avois faite de quelques estampes pour M. le Cardinal Lercari... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 687, fol. 228. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Par lettre datée de Versailles, le 20 août 1727, le Cardinal de Fleury avertissait le Cardinal de Polignac que, par suite de la démission du comte de Morville, ses dépêches devaient être dorénavant adressées à Chauvelin, le nouveau garde des sceaux, chargé également du secrétariat d'État aux affaires étrangères (Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 689, fol. 297. Original signé). — Dans les lettres jointes (fol. 298 et 299), le comte de Morville informait lui-même l'ambassadeur de cette décision, et Chauvelin lui notifiait son avènement au pouvoir.

3103. — Wleughels a d'Antin.

Le 9 octobre 1727.

Monseigneur, — Le dimanche, cinquième de ce mois, il y eut à

Rome une procession fameuse, qui passa devant notre porte; ce fut celle du Rosaire. Nous avions orné nos fenêtres des portières, les petits balcons de tapisseries[1] de *Fruits des Indes*, et le grand des deux autres pièces, c'étoient celles où le *Roy vient visiter les Gobelins* et l'autre celle où il y a un cheval renversé d'un coup de canon tout proche de S. M.

Le Pape, à pied, assistoit à cette procession, une canne dans une main et, de l'autre, son chapelet. Du plus loing qu'il apperçeut notre palais, il ne leva pas les yeux de dessus, et, lorsqu'il fut arrivé devant la porte, il s'arrêta et, après avoir considéré un moment, il suivit. A une demie-heure de nuit, il vint au logis un exprès de sa part, qui me dit que S. S. avoit trouvé nos tapisseries si belles qu'il souhaiteroit bien les revoir le lendemain, que, si je voulois les faire apporter au Monte-Cavallo, à dix heures, que je lui ferois plaisir. Je fis porter tout ce que nous avions dans son appartement, ces deux *Animaux des Indes* (*sic*).

Le Pape n'y étoit pas; à son retour, il trouva ce qu'il avoit demandé, dont il fut si content qu'il m'en fit de grands remercîmens.

Je lui dis ce qu'elles représentoient, après qu'il me l'eut demandé; il considéra l'une après l'autre, les mania et puis, tenant une pièce des *Fruits des Indes*, il se tourna vers moi et me demanda ce que pourroit bien coûter une pièce comme celle-là : « En France, lui dis-je, le Roi les donne; on ne les vend pas; » mais que, pour satisfaire S. S., je pourrois bien sçavoir des ouvriers ce que cela pourroit valoir. Il me répondit qu'il me seroit [obligé], parce qu'il n'avoit jamais rien vu de si beau[2]. « Et à vous, ce me dit-il, qui est-ce qui vous les a données? » Je lui dis que c'étoit V. G.; il s'enforma qui vous étiez et je lui répondis comme je le devois.

Après, je lui offris de les laisser tendues si longtemps qu'il souhaiteroit. « Cela suffit, me dit-il, faites-les remporter. » Il me donna sa bénédiction, et puis je me retirai, très content de l'avoir satisfait[3]. Vous voyez, Mgr, qu'on est ici charmé des bontés que vous avez eus pour nous et des biens que vous nous avez fait.

M. le Cardinal de Polignac me dit, en partant pour Frescati, qu'à son retour, qui seroit au commencement du mois qui vient, qu'il prendroit le doeuil et qu'il falloit que je le prisse aussi. S'il n'y avoit que moi à me conformer à ses ordres, je n'en parlerois pas à V. G.; mais il paroît qu'il souhaiteroit que les domestiques

soient en doeuil. C'est là-dessus que j'ose demander ce qu'elle souhaitte que je fasse. J'attens ce qu'elle m'ordonnera et suis, etc.

WLEUGHELS.

Si j'osois, je lui dirois que, si elle vouloit joindre au tapis quelques glaces, cela embelliroit bien notre appartement. On a gravé le portrait de S. M. à cheval; si j'en pouvois avoir, ils ne seroient pas mal employez ici.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 356.

= 1. Depuis : « Le dimanche »; Lecoy, p. 193.
2. Depuis : « Le Pape à pied »; Lecoy, p. 194.
3. Depuis : « Il me donna »; Lecoy, p. 194.

3104. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Fontainebleau, le 21 octobre 1727.

Vous verrés, Monsieur, par ce placet de quoi il est question et mandé m'en votre avis et, surtout, une fois pour toutes, n'ayez jamais de complaisance pour personnes, car le bien du service doit l'emporter sur tout, et le reproche n'en tomberoit que sur vous.

Envoyés-moi les noms, avec les noms de baptême, des deux que j'ay agréés pour faire mettre sur l'état l'année qui vient, devant vous envoyer les nouveaux au mois de septembre.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

PLACET DE HUBERT.

A Monseigneur, Monseigneur le Duc d'Antin, Surintendant des Bâtimens du Roy.

Hubert a l'honneur de représenter en toute humilité à V. G. qu'il y a environ deux ans qu'il eut celui de lui présenter quelques tableaux de sa façon, en la suppliant de lui accorder une place à l'Académie royale de peinture à Rome; que M. le Cardinal de Rohan eut même la bonté d'en parler à V. G.; qu'il y a environ un an qu'il travaille en lad. ville et qu'il tâche de s'y perfectionner, et que le s[r] *Wleughels*, directeur de lad. Académie, pour lequel il fait actuellement un tableau, l'y recevroit avec plaisir

si V. G. ordonnoit qu'il y fût reçeu. C'est pour cette grâce qu'il a l'honneur de renouveller ses très humbles supplications près de V. G., pour la santé et conservation duquel il ne cessera de faire des vœux au ciel.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 355.

3105. — D'Antin a Wleughels.

De Fontainebleau, le 26 octobre 1727.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 9. Je suis fort aise que votre palais ait paru dans toute sa décoration à la procession du Pape et que S. S. y ait fait attention. Vous avez très bien fait de lui faire porter les tapisseries qu'il a eu envie de voir; si, par hazard, il avoit envie de celle des *Animaux et fruits des Indes*, faites-lui demander, de ma part, le cours et la hauteur qu'il la voudroit et envoyés m'en un mémoire bien exact. Je vous envoierai dans peu le mémoire de ce que lad. tapisserie coûteroit à faire faire aux Gobelins, tant en haute-lisse qu'en basse-lisse.

Il n'y a pas de doutte que, quand le Roy est en deuil, sa livrée le doit être partout où il y en a. Ainsi, faites habiller vos gens de noir et qu'ils le portent autant que ceux de M. le Cardinal de Polignac. Vous ferez ensuitte serrer ces habits de deuil dans votre garde-meuble, parce qu'ils doivent servir pour plus d'un.

Quand on veut des glaces, on en envoye les mesures; ainsi, envoyés-les moi et mandés-moi, en même temps, où vous voulés les placer, pour que je voye si elles y conviennent.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 361.

3106. — Le garde des sceaux Chauvelin au Cardinal de Polignac.

A Fontainebleau, le 28 octobre 1727.

« ... Je suis persuadé que, si le goust que le Pape a pris pour les tapisseries qui sont à l'Académie de France à Rome n'estoit pas déjà passé lorsque le Roy luy en feroit présenter quelques pièces, Sa Sainteté les recevroit avec la sensibilité que vous marquez, mais, peut-estre, dès le lendemain ne s'en soucieroit-elle

plus, et cela deviendroit la proye d'un favory ou seroit envoyé à Bénévent. Quant à la proposition des estampes pour M. le Cardinal Lercari, quoyqu'elle donne l'idée de quelque chose d'un médiocre prix, il faudroit néanmoins, dès que le présent seroit fait au nom du Roy, qu'il fût digne de Sa Majesté, et je vois une attention aussy constante que nécessaire à éviter les dépenses qui ne sont pas absolument indispensables... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 687, fol. 393 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3107. — Wleughels a d'Antin.

Le 29 octobre 1727.

Monseigneur, — Je suis bien persuadé de la bonté que vous avez pour moy, que je voudrois mériter; mais, cependant, lorsque je suis longtemps sans recevoir de vos nouvelles, je ne laisse pas que d'être en peine, et il est facile d'en concevoir la raison.

Non seulement les dessus de porte sont finis, mais led. s^r^ *d'André* en commence un quatrième qui sera bientôt achevé; ainsi, nous ne serons pas loing d'avoir tout ce qu'il nous faut de ce côté-là.

Je n'ai pas encore acheté le tapi que V. G. m'a permis de prendre, parce que je veux trouver quelque chose qui convienne bien à l'appartement et qui soit d'un prix raisonnable. Petit à petit j'espère qu'il ne manquera rien au palais, comme elle a la bonté de le dire.

Il y a environ quinze jours que M. le prince de Bade me fit l'honneur de venir me voir; les tapisseries n'étoient pas tendues, parce qu'elles avoient été portées chez le Pape; mais je les fis exposer de manière qu'elles étoient bien en vue. Il en fut charmé, aussi bien que de toutes nos statuës, car, d'un coup d'œuil, il vit presque toutes les belles antiques qui sont dans Rome et ailleurs. Il eut la bonté de me dire qu'il n'avoit rien vu, ny de si magnifique, ny de plus curieux; il s'arrêta longtemps devant les portraits de Leurs Majestés; il vit celui de V. G. et, lui ayant appris que tout ce qu'il admiroit venoit de sa part, il ne put s'empêcher de dire qu'un Roy étoit bien heureux qui avoit des ministres qui le servoient avec tant de magnificence.

Si je ne lui ai rien mandé au sujet du pensionnaire de M. le duc de Richelieu, c'est que je ne l'ai point vu et que V. G. m'en

donne la première nouvelle. Elle doit être bien persuadé que je n'agirai jamais ici sans ses ordres.

Le Pape part dans quelques jours pour Viterbe; on dit qu'il va visiter le corps de la bienheureuse Hiacinte Marescoti; mais la vérité est qu'il va pour sacrer l'Électeur de Cologne, qui ne vient pas ici parce que les Cardinaux ne veulent pas lui donner de l'Altesse. Il a souffert une bourasque près de Gennes, ce qui a retardé son arrivée à Viterbe et le départ de S. S.

Le duc Cesarini, de la maison Sforce, mourut il y a quelques jours et, un peu avant lui, mourut, après àvoir traîné longtemps, le Cardinal Fabroni; c'est lui qui est l'auteur de la Constitution.

Si V. G. le trouve à propos, je lui enverrai trois grandes copies que les élèves ont faites; ils ont fait et font quantité d'études, mais cela n'est bon que pour eux et pour leur avancement. J'espère faire copier au Vatican la *Messe* de *Raphaël*, qui est un de ses beaux ouvrages, mais il est mal éclairé, et puis les *Noces de Psichée*, au petit Farnèse.

Ce palais est à louer présentement, et, ce qui est plaisant et qu'on ne croiroit pas, c'est que, dernièrement, étant en compagnie, un Parmesan, qui est ici dans les affaires du duc de Parme, me pria de lui aider à faire louer ce palais. Je lui répondis en riant que je l'aiderois volontiers, mais que, si on me l'avoit donné, outre qu'il auroit été en meilleur état qu'on ne lui rend, il ne seroit pas embarrassé à présent à lui chercher maître, ce qu'il aura peut-être peine à trouver.

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. Wleughels.

Si elle veut, avec le tapit, m'envoyer un plâtre du portrait du Roy, je le ferai exécuter en marbre, ce qui fera mieux qu'un fauteuil sous le dais.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 362.

3108. — Wleughels a d'Antin.

Le 13 novembre 1727.

Monseigneur, — Par le même ordinaire, j'ay l'honneur de recevoir deux de vos lettres.

Je dirai à V. G., en toute vérité, que le s[r] *Hubert* me paroît un très honnête homme, mais un sujet peu propre pour l'Académie;

c'est un garçon déjà âgé. J'ay vu un dessein de lui, quelque exquisse; c'est peu de chose.

Je voudrois lui parler autrement en sa faveur, car je suis porté naturellement à faire du bien, mais je suis obligé de dire la vérité et surtout lorsque j'en suis requis par un seigneur tel que vous; du reste, c'est un garçon qui paroît avoir de bonnes mœurs et se comporter très sagement.

A la fin, j'ay vu le pensionnaire de M. le duc de Richelieu, qui m'a présenté un ordre signé de V. G.

Son père est aussi arrivé avec lui, que j'avois autrefois vu à Rome; il étoit venu avec M. *Poerson;* depuis, je l'avois rencontré à Venise. C'est un sculpteur de bordure, Marseillois, qui, laissant sa femme à Paris, vint chercher fortune en pays étranger. Il s'arrêta quelque temps à Rome, à Naples, à Venise, où je le laissai. Depuis, il a couru les cours d'Allemagne, où il a trouvé M. le duc de Richelieu, dont il a obtenu lettre pour vous.

Du reste, je ne peux dire à V. G. quel mérite a le fils; c'est un jeune homme de vingt-deux ans, qui n'a pu apprendre la peinture qu'à Munic ou à Vienne, car il étoit trop jeune lorsqu'il sortit de Venise. M. le duc de Richelieu me fait l'honneur de m'écrire qu'il a de grands talens pour la peinture; lorsque j'aurai vu de son ouvrage, je vous en ferai mon raport, comme je le dois.

J'avois prévenu les ordres de V. G. et j'avois fait pressentir S. S. par M. le marquis Ottieri, son écuier; mais il n'y a rien de positif à pouvoir tirer. Le Pape dit que ce n'est que par simple curiosité, parce qu'il n'avoit jamais rien vu de si beau; il a dit seulement au marquis qu'il me reverroit volontiers une autre fois; je lui ai dit que j'étois toujours prest lorsqu'il me l'ordonnera et, lorsque je l'aurai vu, je ne manquerai pas d'en faire mon raport à V. G., et, en même temps, d'exécuter ses ordres. Il n'est pas ici; il est à Viterbe, où il est allé sacrer l'Électeur de Cologne.

Vous êtes trop bon, Monseigneur, et j'ai peur d'abuser de ses bontés; cependant, des glaces feroient bien dans notre palais, et ce seroit le seul endroit dans Rome où on en pût voir de raisonnables.

Lorsque vous nous aurez fait cette grâce, que vous nous octroiés si gracieusement, ce seroit pour deux chambres : l'une dans le trumeau en face du trône, et l'autre dans celui qui est vis-à-vis les portraits de Leurs Majestés. Je ne peux dire au juste la grandeur; mais, dans ma première, je la lui enverrai. La poste est arrivée à

midi et elle part cette nuit; on n'a pas assez de temps pour écrire et pour prendre des mesures raisonnées.

M. le Cardinal de Rohan ayant choisi le s^r *Gourlade*, fils de son maître d'hôtel, qui est pensionnaire du Roy, pour conduire le palais qu'il va faire construire à Strasbourg, sur les desseins de M. *de Cotte*, il m'a prié de demander son congé à V. G. pour la fin de février, affin de se trouver aux ordres de S. É. au commencement du printemps. C'est un jeune homme très sage, qui a beaucoup de mérite et de sçavoir; c'est lui qui a dessiné tous les plans que j'ay eu l'honneur de lui envoyer[1]. Elle aura la bonté de me dire ce qu'elle veut que je lui donne pour son voyage, lorsqu'elle lui aura permis de s'en retourner. Je suis, Mgr, etc.

Wleughels.

Les noms des deux derniers pensionnaires sont *François d'André*, d'Aix en Provence; *Pierre Bernard*, de Paris[2].

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 365.

= 1. Depuis : « M. le Cardinal de Rohan »; Lecoy, p. 194.
2. Depuis : « Les noms »; Lecoy, p. 194-5.

3109. — Wleughels a d'Antin.

Le 26 novembre 1727.

Monseigneur, — Quoi que je sois sans lettre de votre part cet ordinaire, je croi que V. G. ne trouvera pas mauvais que je prenne la liberté de lui écrire. Je lui envoye les espaces des trumeaux, affin qu'on y puisse conformer les glaces qu'elle nous a accordées.

Après avoir bien considéré, je croi que vous jugerés mieux que nous de la grandeur qu'il les faudra, vous envoyant les places, leur hauteur et leur largeur, et puis on a le plan, et je m'imagine que M. *de Cotte* voudra bien nous aider d'un petit dessein d'ornement pour mettre autour, que nous ferons exécuter ici le moins mal que nous pourrons.

Le Cardinal Alexandre Albano m'a surpris ce matin et m'est venu voir au sortir du consistoire. J'ose le dire à V. G., il a été charmé et surpris de notre appartement; il m'a fait mille amitiez et m'a donné des louanges qui ne m'apartiennent pas. Lorsqu'il a entré dans le salon où est placé le portrait de V. G., il m'a demandé qui c'étoit et, après lui avoir dit, il m'a répondu :

« Sçavez-vous que je suis son très humble serviteur; même je

vous prie, lorsque vous lui écrirez, de l'assurer de mes très humbles respects. J'ay l'honneur d'être connu de lui et vous me ferez un plaisir sensible de lui dire que je désire qu'il me tienne pour son ami, qui voudrois avoir l'occasion de lui prouver par mes services toute l'estime et tout le respect que j'ay pour lui. »

Et, regardant les statues antiques qui sont à Versailles, que nous avons ici en plâtre, il m'a dit :

« Je ne sçavois pas qu'il y eût en France de si belles antiques. » Il en est amateur. « Il y en a encore d'autres, lui ai-je dit, qui ne sont pas ici, surtout un beau *Bacchus*. — Faites en sorte [de l'avoir], m'a-t-il dit, car il faut en quelque manière restituer à Rome ce qu'on en a ôté. »

Il a vu un portrait en marbre qu'un de nos pensionnaires a fait, qui lui a beaucoup plu; aussi est-il très bien. Ce pensionnaire se nomme *Bouchardon*. Le portrait est d'un Allemand, nommé le baron Stochen, ministre ici de différens princes et pensionnaire d'Angleterre. Il est ami du Cardinal.

Si V. G. le trouve bon, il y a quelque marbre dans notre cour et, parmi, il y a un morceau qui ne porte au plus qu'un demi-pied d'épaisseur, dont j'en ferois faire quelque table, et il ne peut servir qu'à cela; il en coûteroit peu et embelliroit bien l'appartement qui nous réussit bien d'avoir ajusté, et je croi que V. G. est contente; je ne souhaitte rien tant que d'avoir le bonheur de lui plaire de toute manière et n'ai, en vérité, d'autre ambition au monde que d'être attaché toute ma vie à ses ordres, étant, avec un profond, etc.

N. WLEUGHELS.

Le Cardinal Albano me pria de permettre au sculpteur dont il avoit vu l'ouvrage de lui restaurer une des plus belles figures antiques qui soit dans Rome et qu'on a trouvé il y a quelque temps. Je lui ai dit qu'il étoit le maître, mais cela par honnêteté; si, après qu'il aura fini la figure qu'il a commencé, V. G. veut lui en donner la permission, je croi que cela fera honneur à la nation, car il ne l'a voulu confier à personne, pas même au plus fameux sculpteur d'ici, et, si elle veut bien ajouter à la réponse qu'elle voudra bien me faire un mot en faveur de cette Éminance, j'aurai l'honneur de lui en faire ma cour.

Voici les noms des Cardinaux faits dans la promotion de ce matin[1]; il y a bien des choses curieuses sur celle de *Zinsandorf*[2],

qui est un jeune homme qui est déjà venu ici et y est connu; il est très riche, il a beaucoup d'esprit et fera, dit-on, beaucoup de bruit, dans le Sacré Collège, de toutes manières.

Nota. — La liste des noms des Cardinaux n'a point été envoyée à Marchand.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 369.

= 1. Les cardinaux de la promotion de 1727 sont, avec de Sinzendorf, Diégo d'Astorga y Cespidès, espagnol, évêque de Barcelone, puis archevêque de Tolède, mort en 1734; Jean de Motta y Sylva, portugais, premier ministre, mort en 1747; Sigismond de Kollonitz, allemand, évêque de Vaccia, archevêque de Vienne, mort en 1751.

2. Philippe-Joseph-Louis de Sinzendorf, allemand, né à Paris, évêque de Javarin, puis de Vratislaw, cardinal de Sainte-Marie-de-la-Minerve, mort en 1747.

3110. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 30 novembre 1727.

J'ay reçeu vos lettres des 29 octobre et 13 novembre. Quoique je sois très régulier à répondre aux lettres que [je reçois], je ne peux quelquefois être si exact. La maladie que j'ay eu à Fontainebleau m'en a empêché; mais, Dieu mercy, je me porte bien présentement, quoique les médecins ayent exercé sur moi en huit jours toute leur barbarie.

J'ay été à Petit-Bourg avec le Roy; mais, à la vérité, je ne lui ay guères fait les honneurs, ayant la goutte au genou et au pied, et, Dieu merci, tout s'y est fort bien passé.

M. le Cardinal de Fleury a été voir M. le maréchal de Villeroy, qui est fort incommodé d'une rétention d'urine, et cette réconciliation a fait fort grand plaisir à tous les honnêtes gens.

Je suis bien aise que vos élèves achèvent la décoration de votre palais; rien ne leur fera plus d'honneur que cela. Vous pouvez m'envoyer les trois copies dont vous me parlés, quand vos élèves reviendront cet été; je serois bien fâché qu'ils ne gardassent pas leurs études; c'est un trésor qui leur doit servir toute la vie.

A voir le soin que nous prenons du palais Mancini, je ne suis pas étonné que l'agent du duc de Parme ne soit fâché de ne nous avoir pas loué le palais Farnèse; peu de gens peuvent en user comme nous.

Dites au s[r] *Hubert* de prendre son parti et qu'il ne peut point

espérer place dans l'Académie; si vous n'en usés pas de cette sincérité avec moi, vous n'aurez pas certainement la confiance que j'ay en vous.

Pour le pensionnaire de M. de Richelieu, des raisons supérieures l'ont fait prendre. S'il est bon, nous le garderons; s'il n'est pas comme il faut, nous nous en déferons; mais l'histoire que vous me faites de la vie de son père me donne une idée peu avantageuse de son éducation.

Il faut attendre tranquillement les ordres du Pape quand vous avez remply toutes les politesses à son égard.

Je répondrai à l'article des glaces quand je sçaurai la quantité et les mesures.

Vous pouvés donner congé quand vous voudré au s[r] *Gourlade,* et vous lui donneré, à l'ordinaire, pour son voyage, deux cens livres; il est bien avantageux pour lui de trouver en arrivant un aussi grand ouvrage pour être employé.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 367.

3111. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 11 décembre 1727.

Monseigneur, — Par des nouvelles publiques, nous apprenons que vous n'êtes [pas] en bonne santé; cependant, les nouvelles varient. Les unes disent que le Roy ne séjournera pas à Petitbourg; d'autres, postérieures, disent qu'il y restera trois jours. Au nom de Dieu, Mgr, tirez-moi, si vous le pouvez, de la peine où je suis. On est malheureux lorsqu'on est éloigné; le temps dure de n'avoir pas les nouvelles qu'on attend avec impatience. On dit que vous êtes malade, et je ne reçois point de lettre de V. G.; cependant, je me flatte, car j'ay reçeu des lettres de Paris de personnes qui ont l'honneur de vous approcher, qui ne me parlent point de votre maladie, et [je] veux croire que ce ne sera que quelque légère indisposition, vu que les dernières nouvelles disent que S. M. séjournera à Petitbourg. J'espère qu'avant que cette [lettre] soit parvenue à Paris, d'apprendre de bonnes nouvelles de votre santé; c'est ce que je souhaitte de tout mon cœur, étant, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O¹ 1959, fol. 373.

3112. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 12 décembre 1727.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 26 novembre, avec les desseins des trumeaux des glaces que vous souhaittez.

Il faut que vous soyez bien pauvre en dessinateur ou architecte pour faire faire des plans où l'on vid mieux et plus distinctement ce qui conviendroit; vous seriés mieux servy que vous ne le serés. J'ay chargé pourtant M. *de Cotte* de me faire faire les desseins; après quoi je jugerai ce qu'il faudra.

Vous pouvés vous servir des marbres que vous avez pour faire des tables à votre fantaisie; cela n'est fait que pour s'en servir, et je vous enverrai, avec les desseins des trumeaux, quelques desseins pour lesdites tables, car il n'y a qu'ici où l'on sçache donner le contour agréable.

Je suis charmé que M. le Cardinal Albano ait trouvé à son gré les ornemens de notre palais, car je connois l'excellence de son goût; il a raison d'avoir de la bonté pour moy, car personne n'a pour S. É. plus de vénération. Offrés-lui *Bouchardon* et tout ce qui dépend de moi; je serai charmé si je peux lui être bon à quelque chose.

Voilà donc la promotion des couronnes remplies; quand il y aura quelques nouvelles, vous me ferés plaisir de me les mander.

Je voudrois bien que vous m'envoyassiés, par le retour de vos élèves, quelques reliques bien avérées pour mettre dans mon église de Bellegarde que j'ay fait restaurer; mais il faut qu'elles soient accompagnées de toutes les formalitez requises, sans quoi l'évèque des lieux ne les recevroit pas.

Nous commençons à espérer que la Reine est grosse; vous sçavez quelle joye pour les bons François.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 372.

3113. — Wleughels a d'Antin.

Le 25 décembre 1727.

Monseigneur, — A la fin, j'apprens avec bien de la joye que votre maladie qui nous avoit si fort alarmez est passée, que vous

avez reçeu Leurs Majestés à Petitbourg et que vous êtes à Paris. Dieu en soit éternellement béni! me voilà tiré d'une grande peine; je sçais cependant que, lorsqu'on m'a écrit, vous étiez attaqué de la goutte. Je souhaitte et j'espère qu'à présent vous en serez délivré. J'ai réjoui tous nos Messieurs en leur apprenant votre guérison, et il n'y en a pas un qui ne fasse des vœux, comme ils le doivent, pour la santé de V. G. Pour moi, Mgr, que vous honnorez de votre protection, j'ay été trop heureux d'apprendre pour ainsi dire votre guérison aussitôt que votre maladie, et, sans cela, que n'aurois-je pas souffert? Je prie Dieu de tout mon cœur que cette nouvelle année vous soit aussi heureuse que je le désire et que vous jouissiez de tout le bonheur que vous méritez: c'est beaucoup, il est vrai; mais, si je pouvois, je vous souhaitterois davantage. J'ose vous demander la continuation de vos bontés pour moy cette nouvelle année, vous promettant que je ferai mon possible pour les mériter, étant, avec un profond, etc.

WLEUGHELS.

M. le duc de Richelieu m'a fait une réponse toute des plus honnêtes à celle que je lui avois envoyée à la lettre qu'il m'avoit écrit. Il m'a donné quelque commission que j'exécuterai avec toute l'attention qu'il me sera possible. Le trouble où j'étois lorsque j'écrivis à V. G. il y a quinze jours me fit oublier de lui dire qu'un des pensionnaires, nommé le s^r *de Risé*, architecte, fut reçeu de l'Académie de Saint-Luc; auparavant, il avoit enseigné la perspective, cet été, à la place d'un académicien qui n'avoit pas le temps. En récompense de ses services, ces Messieurs l'ont reçeu.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 1.

3114. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Versailles, le 30 décembre 1727.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 11. Il est vray que j'ay été assés incommodé dans le mois de novembre et que les suittes auroient pu en être fâcheuses si je n'avois été secouru et promptement et vigoureusement. Grâces à Dieu, je me porte assés bien présentement et je vous remercie de votre inquiétude.

Le Roy et sa cour a séjourné quatre jours à Petitbourg, au retour de Fontainebleau. J'avois chargé mon petit-fils d'en faire

les honneurs et je n'y étois que comme témoin; toutes choses s'y sont très bien passées. Je préviens de deux jours la nouvelle année pour vous la souhaitter bonne, et je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Je fais faire à Paris les cadres des glaces que je dois vous envòyer pour qu'ils soient de meilleur goût, et il n'en coûtera pas plus d'envoyer le tout ensemble.

Archives nationales, O[1] 1959, fol. 375.

3115. — Wleughels a d'Antin.

Le 1er janvier 1728.

Monseigneur, — Les mauvais temps dérangent tellement les postes qu'on ne peut à présent écrire régulièrement. J'ay reçeu celle dont il vous a plu m'honorer le jour de Noël, justement une heure avant que la poste partît. Je l'ouvri dans la poste même et fus sensiblement ravi d'apprendre, de votre propre main, que vous étiés en parfaitte santé. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous la conserve. Le même jour, j'en avois mis une à la poste pour Votre Grandeur, où je prenois la liberté de lui dire, vu les bonnes nouvelles que j'avois reçeu, que je présumois que sa santé seroit en bon état. Dieu soit béni que l'augure se soit confirmé par vous-même !

Je ferai partir les trois copies dont V. G. me parle à la première occasion et y serai attentif.

Les pensionnaires ne s'en retournant pas par mer, je n'attendrai pas leur départ; et puis, elle aura la bonté de se ressouvenir qu'on les a flattez de pouvoir, sous ses ordres et sous sa protection, passer quelque temps dans la Lombardie pour s'y perfectionner et y étudier la belle couleur et les effets des lumières qu'on trouve dans les excellents tableaux des peintres de ce pays-là. V. G. les a envoyez en Italie pour les perfectionner et se rendre dignes de ses bienfaits; je croi, comme je l'ai desjà dit, que c'est la routte la plus sûre pour les rendre tout-à-fait habiles.

Je n'ai plus entendu parler du Saint Père depuis ce que j'ai eu l'honneur de vous en écrire, sinon qu'on prétend qu'il n'auroit pas été fâché qu'on lui en eût envoyé de France. Je ne manquerai pas de me rendre à ses ordres lorsqu'il me fera avertir et de rendre compte à V. G. Je ne croi pas qu'il soit besoin de parler

au s[r] Hubert; ne lui parlant de rien, il se tient tout congédié. J'en userai toute ma vie avec sincérité auprès de V. G. et, puisqu'elle me le permet, je lui dirai ce que je pense lorsque je croirai penser bien.

J'ay envoyé le plan des lieux où on doit mettre les glaces; elle l'aura vu à présent et ordonnera ce qu'elle voudra faire. Je croi qu'il faudroit encore une glace seule, d'une belle grandeur, pour faire un miroir, car il n'y en a pas un dans toute la maison. J'ay aussi demandé à V. G. de faire quelques tables de certains marbres qui sont dans notre cour et qui ne sont bons qu'à cela. J'attens sa réponse et les ferai faire si elle le juge à propos. Le s[r] *Gourlade* lui est sensiblement obligé et le remercie très sensiblement; il est capable et [je] croi que M. le Cardinal de Rohan aura tout sujet d'être content du choix qu'il a fait; de son côté, il est heureux de trouver, au sortir de ses études, un si bel ouvrage pour commencer à se faire connoître. Je renouvelle ici mes vœux pour la prospérité de V. G. au commencement de cette nouvelle année, et prie Dieu qu'il détourne de sa personne toute sorte de mal pour la combler de ses biens, etc.

Wleughels.

M. l'Électeur de Cologne, qui se trouve ici depuis quelque temps, partit la nuit du lundi au mardi 30 décembre. Le cérémonial entre les Cardinaux l'a obligé d'y demeurer incognito et d'en partir plus tôt qu'il n'auroit fait, car il y auroit passé le Carnaval, à ce qu'on prétend. Madame la Grande Princesse sa tante, avec qui il est venu, restera ici quelque temps; on leur a donné quelques fêtes; le marquis Cavalieri en donna une le dimanche, 14 décembre dernier, et le comte Bolognetti une dans la même semaine; il y eut de la musique, des dances et colation; on jouoit aussi dans les appartemens; mais il n'y a rien eu de si magnifique qu'à celles qu'on donna cet été à M. le Grand Prieur de France.

On a arrêté à Piperne, sur le chemin de Naples, un Jésuitte. On tient qu'il a mal parlé de l'État et que c'est lui qui est l'autheur d'un assez méchant livre, intitulé, à ce qu'on dit : *la Vie et les miracles de Benoît XIII*. Cela ne laisse pas de faire du bruit ici, et on en attend les suittes.

On se flattoit que, dans le consistoire qui fut tenu avant Noël, qu'on auroit eu des Cardinaux; mais il n'y en eut point; même

on prétend qu'on n'en fera pas jusqu'à ce qu'on sçache ce qu'on fera de M. de Bichi, qui reste toujours en Portugal, et que le Roy prétend en devoir partir Cardinal. Cependant la Grande Princesse avoit témoigné au Pape désirer voir faire des Cardinaux; elle avoit été portée à faire cette demande par le gouverneur de Rome, Banchieri, qu'on prétend être *in petto* et devoir sortir le premier. Ce M. Banchieri est sujet de Florence et allié de très près aux Rospigliosi, qui descendent de Clément IX; mais on n'en a rien fait.

Il y a ici autour des tremblemens de terre; ils se sont fait sentir à Anconne, à Urbain, à Fano, à Pesaro, etc.; cela occuppe de certaines gens à faire des prédictions pour ce païs-cy qui, grâces à Dieu, ne [se] manifestent pas.

Les opéra commencèrent dimanche dernier; il y eut un grand concours de noblesse; l'acteur qui fait le premier rôle en femme (car on ne souffre point de femme monter ici sur le théâtre) sort des Pères de l'Oratoire de Peruge[1] où il étoit comme en retraitte. Il se nomme Ser Salini, excellent acteur qui a toute sa vie fait presque toujours le rôle d'héroïne; mais, ce Carnaval fini, il se fait aussitôt prêtre de l'Oratoire.

Le mariage de la jeune princesse Strozzi avec le marquis Corsini se va conclure incessamment; il est neveu du marquis Corsini, envoié de M. le Grand Duc à Paris.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 3.

= 1. *Perugia*, Pérouse.

3116. — Wleughels a d'Antin.

Le 8 janvier 1728.

Monseigneur, — J'écrivi bien à V. G. le dernier ordinaire; mais je ne pus répondre à celle que je reçeus de sa part le mesme jour, car on me l'apporta trop tard. Je montrai à M. le Cardinal Alexandre Albano ce que vous m'écriviez de gracieux en sa faveur; il m'en a témoigné toute la reconnoissance possible et m'a dit qu'il seroit trop heureux s'il pouvoit naître quelque occasion où il vous pût montrer combien il est [votre] dévoué serviteur; ensuitte, il me dit qu'il avoit écrit à V. G. pour luy souhaitter une heureuse année et qu'il n'avoit que cette occasion pour vous témoigner une fois par an le profond respect qu'il a pour elle.

C'est le même qui a fait les plans que j'ay eu l'honneur de luy envoier, il y a quelque temps, qui a fait ceux qu'elle vient de recevoir; dans les mains de M. *de Cotte* ils sont bien et il donnera facilement la tournure qui y manque.

On croioit bien dernièrement qu'il y auroit une promotion, comme je l'ay écrit à V. G. Elle ne doit pas douter que je ne l'en informerai aussitost qu'il y en aura une. J'auray des reliques bien avérées et j'en aurois déjà eues depuis que j'ay reçu ses ordres, si ce n'est que je veux faire mon possible pour avoir quelque morceau de distinction.

Les nouvelles que V. G. me donne au sujet de la Reine réjouissent ici tout le monde, et il n'y a personne qui ne luy souhaitte tous les bonheurs que mérite S. M.

Dans ce moment, j'apprens une triste nouvelle : la pauvre Mme Poerson, se promenant dans sa chambre, est tombée et s'est rompu le bras au-dessus du poignet; ce malheur est arrivé à minuit; on a été chercher un chirurgien sans me rien dire; j'y voulois ce matin mener un habil homme qui a étudié à Paris; mais on m'a appris qu'on ne touchoit plus au bras lorsqu'une fois il a été bandé; par bonheur, le chirurgien qu'on luy a amené est un François, et habile, qui m'a assuré que tout iroit bien. Il m'a un peu remis. Elle est d'une constance dans son mal qui édifie tout le monde; c'est une sainte femme que tous ceux qui la connoissent chérissent infiniment. Je suis, avec, etc.

Wleughels.

J'attends quelques desseins de contours de tables affin de les pouvoir faire exécuter sur-le-champ, comme V. G. a la bonté de me le permettre.

Hier, on a ouvert le jubilé que le Pape a octroié pour implorer de Dieu une plus heureuse saison; il y a plus de trois mois qu'il pleut, et, tout autour de Rome, on [n']entend parler que de tremblemens de terre.

La princesse Strozzi fut mariée hier au jeune marquis Corsini.

Nous apprenons par un courier de Gennes que l'ordinaire de France qui partit le 25 décembre est tombé dans une rivière; que la valise où estoient les lettres y a demeuré trois jours; justement j'avois mis une lettre pour V. G. par cette poste et je ne sçay si elle sera en état de pouvoir estre lue.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 8.

3117. — D'Antin a Wleughels.

Le 12 janvier 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 25 décembre. Je vous rens grâces des inquiétudes que vous avez eu sur ma maladie et de la part que vous avez pris à mon rétablissement, dont j'étois assez content si la goutte ne m'avoit pas repris lorsque je m'y attendois le moins.

J'accepte avec plaisir tous les bons souhaits que vous faites pour moi. Je vous souhaitte de mon côté toutes sortes de prospéritez. Je ne suis point étonné que vous soyez content de M. de Richelieu, dont toute la France chante les louanges.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 2.

3118. — Wleughels a d'Antin.

Le 19 janvier 1728.

Monseigneur, — Le plus grand bonheur qui puisse nous arriver ici est d'apprendre que vous vous portiez bien. Je l'avois desjà appris par vous-même, et je suis ravi que votre dernière me confirme l'état heureux de votre santé.

Je remercie très humblement V. G. de m'avoir donné cette bonne nouvelle, comme aussy de la bonté qu'elle veut bien avoir de songer aux bordures des glaces. C'est un surcroît de grâces; mais je puis l'assurer que cet accommodement fait un bon effet ici, et tout Rome parle de la magnificence où elle a bien voulu mettre une maison qui appartient à S. M.

V. G. aura la bonté de se ressouvenir de nous envoier un plâtre du portrait du Roy; nous le ferons ici exécuter en marbre, et il sera à merveille sous le dais. Tout le monde est charmé de le voir en peinture; on le sera encore davantage de l'admirer en relief, et il sera bien exécuté.

Les grandes figures de marbre s'avancent, et je me flatte qu'elle[1] en sera contente. Aux premiers beaux jours, je feray partir les trois copies dont je luy ay parlé. Les tems continuent ici d'être mauvais; il court un bruit qu'on va faire des processions pour le faire cesser.

On parle fort d'une vision de saint Philippes de Néri que le Pape a eue; mais il n'y a guères que le petit peuple qui y ajoute foy.

Il court un bruit qu'on deffendra les masques ce Carnaval; il n'y a pas d'apparence.

Je ne perds pas un moment pour que V. G. ait des reliques dignes d'elle. J'espère en avoir dans peu; mais il n'est pas si facile que je le croiois d'en avoir comme je le souhaitte; cependant, un peu de flegme nous donnera satisfaction.

Je seray trop heureux si je peux la servir comme je le dois; je reçois, avec toute l'humilité possible, l'honneur qu'elle me fait au commencement de cette nouvelle année. Elle me sera toujours très heureuse lorsque j'auray le bonheur d'apprendre qu'elle est contente de moy. Je ne souhaitte rien au monde davantage, étant, avec un très respectueux attachement, Mgr, de V. G.

WLEUGHELS.

On nous assure que les lettres parties le 25 de décembre, qui sont tombées dans l'eau et qui y sont restées quelques jours, seront rendues sans estre trop endommagées; il y en avoit une pour V. G. et une pour M. le duc d'Épernon.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 10.

= 1. C'est-à-dire Votre Grandeur.

3119. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Paris, le 19 janvier 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du premier. J'étois en meilleure santé quand je vous ai écrit; mais la goutte m'a repris très vigoureusement le jour des Rois, ce qui m'a obligé de revenir ici. Les douleurs sont passées, Dieu mercy, et j'espère dans peu de jours retourner à Marly.

Comme rien ne me presse pour envoyer les copies, choisissez les commoditez favorables.

Je suis toujours dans la même résolution de faire passer par la Lombardie les élèves que vous croirez qui en peuvent profiter, et, pour cela, vous leur donnerez à chacun en partant quatre cens livres, au lieu des 200 qu'on a coutume de leur donner, avec des lettres de recommandation pour les chefs des Académies. Voyez par là que je n'oublie rien, de ma part, pour perfectionner

leurs talens, et faites-les partir, quand vous le jugerés à propos, pour profiter des saisons favorables.

Je vous envoierai, le mois qui vient, la liste des élèves qui les doivent relever et les ferai partir dans le temps.

Attendez tranquillement les ordres du Saint Père.

Vos glaces et les bordures partiront, j'espère, le mois qui vient; on n'a que faire de miroirs quand on a des trumeaux de glaces. Je vous ai desjà mandé que vous pouviez faire des tables du marbre que vous avez dans votre cour.

Je voudrois bien que tous vos élèves trouvassent en débarquant des ouvrages comme le s[r] *Gourlade* pour faire valoir leurs talens; mais je ne les laisserai pas oisifs, s'ils en valent la peine.

Le Roy et la Reine se portent fort bien, et sa grossesse va à merveille. Je vous souhaitte une bonne santé.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 6.

3120. — Wleughels a d'Antin.

Le 29 janvier 1728.

Monseigneur, — Comme vous me faites la grâce de me dire, dans une de vos dernières, que V. G. seroit bien aise d'être informée lorsqu'on feroit quelque nouvelle promotion, je croirois manquer à ce que je luy dois, si je ne l'informois pas aujourd'huy qu'il y eut, lundy dernier, consistoire, dans lequel fut fait M. Fini[1] Cardinal. Il y auroit bien des choses à dire sur ce M. Finy, qui étoit maître de chambre du Pape; il est d'auprès de Bénévent, d'une naissance médiocre, à qui il arriva une petite disgrâce cet été, chez une dame en place d'Espagne, qui ne devoit pas vraisemblablement le conduire au cardinalat. Les princes de Forano et d'Aqua-Sparta en furent les auteurs. On a étouffé cette affaire tout le plus qu'on a pu; mais la chose a été si publique qu'il n'y a guère de gens icy qui l'ignorent. Aussi, ces deux princes n'ont-ils point illuminé leur palais ni fait de feux le soir, quoiqu'on n'y manque guère à toutes les promotions. C'est ce qui fait dire à tout le monde que les batus payent l'amende.

L'ambassadeur de Portugal ni l'envoié n'ont point éclairé; mais ils font courir le bruit qu'ils partent incessament et qu'ils n'attendoient que cette nouvelle pour le faire; mais ils ont fait

courir ces bruits si souvent qu'on n'y ajoute guère de foy. Beaucoup de gens, cependant, prendroient part à leur départ, car ils doivent ici passablement.

On dit que S. S. veut encore faire un autre Bénéventain Cardinal. C'est M. Santa-Maria, à qui il a changé de nom, car il s'appelle Frongoni, d'une extraction plus que basse, puisque son frère étoit archer et qu'il est encore à présent barigel[2] de campagne, employ ici très odieux. On avoue bien qu'il est juste que S. S. fasse du bien à ses créatures; mais on voudroit qu'il effaçât, en quelque manière, les taches que leur a procuré leur naissance, en tirant, par exemple, ce frère de l'employ où il est.

M. Borguèse a été déclaré maître de chambre du Pape le même jour que M. Finy a été fait Cardinal. On est très content de cette élection; c'est une charge qui conduit ordinairement au cardinalat. Elle est cependant amovible, puisque nous voions M. Doria qui l'a été et qui n'est plus que simple prélat.

On croioit que l'on feroit Cardinal le gouverneur de Rome qu'on prétend être *in petto*, aussi bien que Lambertini, gens de distinction et par leur mérite et par leur capacité; il ne s'en est point parlé.

Madame la Grande Princesse partit lundi dernier; il y eut bal chez elle le dimanche, où partie de la noblesse romaine se trouva.

Les mauvais tems continuent ici; c'est ce qui empesche que les couriers n'arrivent corectement.

Tout va bien dans l'Académie, Dieu mercy. Nos pensionnaires reçoivent toutes sortes d'honnêtetez, et je croy que le s[r] *Delobel* va faire le portrait de M. le Cardinal Albano Alexandre. Ce sera un portrait en grand et historié, qui peut luy faire de l'honneur. Je parlai dernièrement pour luy à ce seigneur, qui me parut être content qu'il le fît. Pour moy, il m'a fait la grâce de me dire que j'étois le maître dans sa biblioteque.

Je rendrai compte de ce qui se sera passé chez nous ce Carnaval, si on le permet. En attendant, je supplie V. G. de me continuer l'honneur de sa protection et de me croire, avec un profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Dans ce moment on apprend la mort du Cardinal Priouli, Vénitien[3].

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 13.

= 1. François-Antoine Fini, évêque d'Avellino, fut cardinal de Sainte-Marie *in Via Lata*, puis de Sainte-Marie au Transtevère; mort en 1743.

2. Barigel est le nom donné dans une certaine région de l'Italie au chef des sbires.

3. Louis Priuli, auditeur de Rote, cardinal depuis le 30 janvier 1713.

3121. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie.

31 janvier 1728. — ... Ensuite le secrétaire a lu quatre lettres écrites à la Compagnie, pour le compliment de la nouvelle année, par Mrs *Wleughels*, *Frémin*, *Pesne* et *Poirier*...

Procès-verbaux de l'Académie, t. V, p. 38. — Le secrétaire lut les réponses le 6 mars (*Ibid.*, 40).

3122. — Wleughels a d'Antin.

Le 9 février 1728.

Monseigneur, — Je répons même un peu tard à vos dernières que je reçeu le même jour, le lendemain juste que la poste partit. Les tems dérangez sont la cause de ces retardemens. Comme je ne doute point que V. G. ne le connoisse bien, j'espère en sa parole que sa santé aura été rétablie avant que j'apprisse son incommodité. Je le souhaitte, et prie Dieu de tout mon cœur qu'il la lui conserve.

J'eu l'honneur de lui écrire, l'ordinaire dernier, non pas tout à fait par la poste, mais par le sr *Gourlade*, qui partit avec le courier de France. Je le chargeai de deux boëtes de reliques, qu'il aura l'honneur de vous présenter. On m'a assuré qu'elles sont de toute bonté. Aussi M. le Cardinal de Polignac m'a-t-il aidé de tout son crédit; il y a, dit-on, un os entier d'une cuisse et d'autres très bonnes reliques. On ne les voit point lorsqu'on vous les met entre les mains. Elles sont sçelées, comme V. G. les recevra, avec l'autentique dans toutes les formes. Une boëte vient du Cardinal Marefoschi et l'autre de M. Sacriste, qui sont ceux qui ont le pouvoir, de la part du Pape, de les distribuer, l'un comme son vicaire et l'autre comme son sacristain. On m'a assuré que je ne pouvois être mieux servi; je le souhaitte et que V. G. soit contente. Voilà la première chose qu'elle m'a demandée.

Si l'on pouvoit deviner pour quelle profession l'on est né lorsqu'on en choisit une ou qu'on la choisit pour nous, on verroit, je m'imagine, bien plus d'habiles gens; mais tel se tue pour bien

faire une chose, qui souvent étoit né pour une autre. Je vous dis ceci, Mgr, parceque je croi avoir pénétré en quelque manière à quoi on peut occuper le jeune homme que M. le duc de Richelieu vous a recommandé, et je serois ravi d'en faire un bon sujet puisqu'il a le bonheur d'être ici et qu'il doit profiter des grâces que V. G. a bien voulu lui octroier.

Je l'ai examiné; je l'ai laissé faire, et j'ay, ce me semble, connu qu'il a beaucoup de talens pour peindre l'architecture. J'en avois à la maison un très beau tableau; je l'avois prêté à un autre pensionnaire, et, croiant que je ne le sçavois pas, il l'a copié, mais très passablement, même on peut dire bien. De lui-même je vois qu'il étudie de la perspective; il s'adonne, à ses heures perdues, à dessiner quelques chapiteaux.

Ainsi, si V. G. le trouve bon, je le pousserai à cette profession, vu qu'il y a du naturel et du talent et que je l'y peux servir par mes amis. Il n'y a guère de peintres en France qui y soient très habiles, quoique ce soit une profession qui ne laisse pas d'avoir son mérite et, de plus, son utilité. Cela ne l'empêchera de dessiner et de peindre la figure, ce qui donne des connoissances pour tous les arts qui ont rapport au dessin.

Nous sommes ici en plain Carnaval; ceux qui avoient prédit qu'il n'y en auroit point ont mal réussi. Notre maison ne désemplit pas de monde; je croi qu'il y sera venu à la fin tout ce qu'il [y] a de noblesse dans Rome.

Nous eumes, jeudi, le Cardinal Quirini, l'ambassadeur de Venise. On attend aujourd'huy la princesse Borguèse, ses filles, la nouvelle mariée, la princesse Pamphile, etc. Dans ce moment, la princesse Salviati m'envoie dire qu'elle viendra mardi. Tout le monde vient admirer les belles tapisseries que V. G. nous a envoiées, et, quoique la pluspart les ayent desjà vues, leurs beautez leur sont toujours nouvelles, aussi bien que les sièges.

J'ai fait mettre un lustre dans le salon où sont les portraits du Roy et de la Reine, qui les éclaire à merveille. Il n'est parlé que de cela dans Rome; aussi, est-il vray qu'il n'y en a pas un pareil, et, s'il étoit de cristal de roche, comme on en voit en France, il égaleroit les plus beaux, tant par sa belle forme que par sa prodigieuse grandeur.

M. le Cardinal de Polignac, qui est ravi de la prospérité de l'Académie et de l'aplaudissement qu'on lui donne, me disoit hyer au soir : « Est-ce que vous ne ferés pas rester à l'Académie

ce beau lustre, dont ces dames sont enchantées? » Car il sçait bien qu'il n'est pas à nous. Je lui dis que je le voudrois bien; mais qu'il sçavoit bien que cela ne dépendoit pas de moi. « Vous devriez, » me dit-il, « en écrire à Mgr le duc d'Antin, car, en vérité, quoique j'aye vu de belles choses, je n'ai rien vu de plus brillant que cet appartement. »

Il est vrai que j'aurois ce lustre à très grand marché; le prix en est si médiocre qu'on ne le croiroit pas. On me le laisse pour deux cens écus, et encore je ferois en sorte que j'en aurois deux autres beaux qui sont dans la chambre du dais, et même on les payeroit lorsqu'on voudroit. Ainsi, l'apartement n'auroit plus besoin de rien.

L'ambassadeur de Venise, qui est le dernier qui l'a été en France[1], et le Cardinal Quirini me vinrent chercher exprès pour me faire compliment sur la beauté de l'apartement. Je ne leur dis pas que le lustre n'étoit point à nous. Il court un bruit dans Rome, et qui m'est revenu à moi-même, que j'avois payé ce lustre huit cens écus, à quoi je n'ai point répondu.

J'espère que les premières nouvelles que je recevrai seront le rétablissement parfait de votre santé; c'est ce que je désire avec toute l'impatience que peut avoir une personne qui lui est entièrement dévouée et qui est, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 17.

= 1. Probablement Morosini, qui a été ambassadeur de Venise à la cour de France de 1722 à 1726 (*Listes de Guérard*, p. 84).

3123. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Marly, le 11 février 1728.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres du 8 et du 19 janvier.

Faites toujours mille honnestetez de ma part à M. le Cardinal Albano, qui m'accable de politesses dans toutes les occasions, quoique je ne l'aye jamais vu.

Dans peu je vous envoyray ce que M. *de Cotte* fait faire présentement pour l'Académie.

La grossesse de la Reine va toujours de mieux en mieux; elle s'en retournera avec le Roy, samedy, à Versailles, pour n'en plus partir qu'après ses couches.

Je plains fort la pauvre Madame Poerson; faites-luy mille amitiés de ma part.

Je ne vous envoyray le plastre du visage du Roy que quand S. M. m'aura donné le tems d'en faire faire un nouveau, le premier étant trop enfant et ayant présentement la plus belle figure que j'aye jamais vu à aucun homme.

Je vous suis très obligé de la part que vous prenés à ma santé; elle va, Dieu mercy, beaucoup mieux, quoyque mes jambes ayent bien de la peine à revenir.

Enfin les pluyes ont fini, et il fait depuis quatre jours la plus belle gelée du monde; nous boirons frais cette année, et il y a apparence que c'est de même partout.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 12.

3124. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 15 février 1728.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 29 janvier dernier sur la promotion dont vous m'informez, ainsi que de l'avanture arrivée à M. Fini; c'est son affaire. La nôtre est que l'Académie aille bien et que vos pensionnaires se fassent, par leurs ouvrages, quelque réputation.

Je suis bien aise que le s[r] *Lobel* soit chargé de faire le portrait de M. le Cardinal Albano. Je souhaite fort qu'il y réussisse pour l'honneur de l'Académie.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 16.

3125. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 19 février 1728.

Je vous envoye, Monsieur, les noms de ceux qui doivent remplir les places cette année d'élèves de l'Académie royale de Rome. On m'assure qu'ils sont de très bons sujets. Il y en a un de plus, parcequ'il me semble que le s[r] *André* n'a demandé y être qu'un an. Ils partiront dans la saison ordinaire. Je vous recommande toujours d'en avoir le même soin et suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

État des élèves qui doivent aller à Rome, en 1728, pour remplacer ceux qui ont fait leur tems.

Dandré. — Bernard. — Subléra. — Tremoillière. — Blanchet. — Pierre-Étienne Le Bon. — Slodtz.

Fait à Paris, le 19 février 1728.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 16.

3126. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Versailles, le 29 février 1728.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 9. Ce n'est ny votre faute, ny la mienne si les mauvais temps retardent les couriers; il faut aller en cela comme il lui plaît. Je vous suis toujours très obligé de l'intérêt que vous prenez à ma santé. Elle est, grâces à Dieu, un peu meilleure, malgré les fluxions dont presque tout le monde est incommodé et que les gelées tardives ont causé.

J'attens le s[r] *Gourlade* et les reliques qu'il m'apporte. Je suis bien persuadé que vous n'avez rien oublié pour les avoir bonnes et vrayes. Je vous en suis obligé et à M. le Cardinal de Polignac du crédit dont il vous a aidé.

Ce n'est point à moi à juger de si loin des différens talens de vos élèves; vous êtes en place et vous avez la capacité qu'il faut [pour] en juger par vous-même et pour les employer à ceux où vous découvrez qu'ils doivent le mieux réussir.

Je vous ai envoyé la liste des nouveaux élèves qui doivent partir cette année.

Le père du jeune *Le Moine*, sculpteur[1], m'a représenté que son fils lui étoit nécessaire ici, et j'ay nommé en sa place le s[r] *Slodtz* le jeune, aussi sculpteur.

Je suis bien aise du concours de monde que vous me dites qui va voir l'Académie; c'est une marque que la décoration leur en plaît.

M. *de Cotte* ne tardera pas à vous envoyer les glaces qui doivent encore l'embellir, et je consens que vous achetiés le lustre dont vous me parlez, puisque vous le trouvez à si bon marché. J'espère

cependant que vous me tiendrés bientôt quitte, car voilà bien des dépenses que nous faisons pour votre Académie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 21.

= 1. *Jean-Baptiste Lemoyne* obtint le premier prix de sculpture en 1725; il était seul concurrent (*Procès-verbaux*, 1[er] septembre 1725, t. IV, p. 400). Son père, vieux et infirme, obtint la faveur de le conserver à Paris. — Voyez le *Nécrologe* de 1779 et un travail de M. Le Breton inséré dans le compte-rendu de la session des Sociétés de beaux-arts à la Sorbonne de 1882, p. 123.

3127. — Wleughels a d'Antin.

Le 4 mars 1728.

Monseigneur, — J'étois vraiment en peine, ne recevant point de lettre et ne sçachant pas si votre santé étoit rétablie. Grâce à Dieu, je reçois deux lettres de V. G. dans le même paquet, qui répondent à trois des miennes, qui m'apprennent qu'elle est en bon état. Que le bon Dieu en soit béni!

J'attendrai en paix un plâtre du portrait du Roy, que je ferai exécuter en marbre aussitôt que je l'aurai; il sera l'ornement de notre Académie de toute manière. On ne peut se lasser de demander icy si véritablement S. M. est aussi belle que son portrait; ce sont la plupart du temps les dames qui me font cette question.

On ne peut que se louer du travail de nos pensionnaires. Ils étudient et s'y prennent de bonne manière. Après avoir été copier les belles choses dans les palais, ils essayent s'ils pourront en approcher en faisant des desseins qui y répondent, et on en voit quelques-uns qui ne s'en éloignent pas. Le s[r] *Natoire* en vient de finir un, dont les gens du métier sont très contents. Je travaille et fais aussi quelque chose; quoique je n'aye pas grande capacité, cela ne laisse pas que de leur donner quelque émulation, et souvent ils se mettent à traiter les mêmes sujets que j'ay faits. Je les encourage à dessiner d'après l'antique et d'en rechercher toute la correction et la grande manière, afin qu'ils puissent voir le naturel avec les mêmes yeux que les grands hommes l'ont regardé. Cela nous sert d'entretien sur les figures mêmes qui sont sous notre vue, et puis on a le soir pour profiter de l'antique dont on a discouru et du naturel qu'on a présent.

Nos peintres se promettent bien de renouveller leurs efforts

dans la Lombardie en étudiant le bon goût de couleur qui se trouve au suprême degré, afin que, de retour à Paris, ils puissent offrir à V. G. leur service et se mettre en état de ne pas abuser des grâces qu'elle voudra bien leur faire et qu'elle leur a déjà faites.

Le s^r *de Lobel* a fait le portrait de M. le Cardinal Albano, dont on a été si content qu'on lui en a demandé plusieurs copies; il le doit faire historié. Je ne manquerai pas de voir cette Éminence et de lui faire part de ce que V. G. m'écrit à son sujet.

Aussitôt que nous aurons ce que M. *de Cotte* fait faire et qu'elle a la bonté de nous envoyer, nous ne manquerons pas de le mettre en œuvre. Il n'y a personne qui ait du goût et qui voye nos appartemens qui n'en soit enchanté.

On prie icy Dieu pour la prospérité de la Reine et qu'il lui donne une heureuse grossesse. Les Italiens se joignent aux François pour lui souhaiter un prince afin que Sa Majesté et toute la France ayent contentement.

Les pluyes sont aussi finies en ce païs, il y a du temps; les beaux jours ont succédé; mais ce déluge avoit allarmé toute l'Italie.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, etc.

WLEUGHELS.

L'évêque de Tivoli[1] est mort, âgé de quatre-vingt deux ans; ce petit évêché n'a pas laissé que d'être recherché de la plupart des Cardinaux et des prélats; il vaut deux mille écus de rente, et c'est aux portes de Rome. C'est M. le Cardinal Fini qui l'a eu; il fut donné hier.

Madame Poerson, qui se rétablit de jour en jour du malheur qui lui est arrivé, se trouve confuse des termes obligeans dont V. G. veut bien se servir à son sujet; elle vous en fait ses très humbles remercîmens avec un profond respect. C'est une femme qui s'attire l'estime de tous ceux qui la connoissent.

Depuis cette lettre écrite, l'ordre est venu au s^r *de Lobel* de faire le portrait de M. le Cardinal Alexandre Albano, accompagné d'une Minerve et de quelqu'autres figures allégoriques. Il en avoit fait un dessein dont S. É. et ceux qui l'ont vu ont été si contens qu'elle a voulu qu'il l'exécutât.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 22.

= 1. Antonio Fonseca, évêque de Tivoli depuis 1690.

3128. — Extrait des comptes des batiments.

Année 1728.

10 mars-18 septembre : au s[r] *Wleughels*, directeur de ladite Académie de Rome, pour son payement des dépenses qu'il a faites pour l'entretien de l'Académie pendant la présente année 1728 (3 p.) . . . . 29,513 l. 15 s.

20 juillet : à *Pierre Sublera*, élève de ladite Académie, pour ses frais de voyages, pour aller de Paris à Rome	200
20 juillet : à *Pierre-Estienne Lebon*, autre, pour *idem*	200
20 juillet : à *Pierre-Charles Tremolière*, autre, pour *idem*	200
20 juillet : à *Michel Slodtz*, autre, pour *idem*.	200
20 juillet : à *Louis-Gabriel Blanchet*, autre, pour *idem*.	200
Somme de ce chapitre	30,513 l. 15 s.

24 mai : aux sieurs *Dugoulon*, *Goupil* et *Taupin*, sculpteurs, pour leurs ouvrages de sculpture en bois . . . 2,984 l. 13 s.

12 mai : à Jacques Rivet, menuisier, pour ses ouvrages de menuiserie et bordures . . . . 934 l. 1 s. 6 d.

12 mai-20 juillet : au s[r] Aubany, trésorier général des Bâtiments, pour le transport, depuis Paris jusqu'à Marseilles, de sept caisses remplies de meubles envoyez pour ladite Académie (2 p.) . . . . 1,352 l. 3 s.

Archives nationales, O[1] 2228, fol. 281, 282.

3129. — Wleughels a d'Antin.

Le 12 mars 1728.

Monseigneur, — J'ay reçeu l'état des pensionnaires qui doivent remplir la place de ceux qui partiront vers la fin de cette année. J'ay aussi reçeu celle qu'il a plu à V. G. de m'écrire.

Elle ne doit pas douter que j'en aurai tout le soin possible et que je tâcherai encore d'en faire de meilleurs sujets que ceux

qui doivent s'en retourner, dont cependant j'espère qu'elle sera contente.

Je croyois, cet ordinaire, recevoir la lettre du s[r] *Gourlade* et qu'il lui auroit remis ce que je lui avois confié; ce sera apparamment pour la première fois.

Je n'ai pas manqué d'aller saluer M. le Cardinal Alexandre Albano, qui m'a bien prié de remercier V. G. Il est charmé qu'elle veut bien que nos pensionnaires travaillent pour lui; il s'attend à quelque chose de bien; j'espère qu'il ne sera pas trompé.

Tout le monde est très content icy de nos pensionnaires, et ils se font estimer même des gens de la profession. Il y a du temps que l'Académie n'a eu de si bons sujets; cela vient du bon choix qu'on a fait. Je ne doute point que ceux qui viendront remplir la place ne soient aussi bien choisis et qu'ils ne se rendent dignes des bontez et des grâces que V. G. veut bien leur faire.

Le bruit avoit été icy donné pour certain que c'étoit M. le Cardinal Fini qui seroit évêque de Tivoli. Ç'a été une politique de le laisser courir, mais, lundi dernier, le Pape nomma un Plaisentin[1], qui jadis avoit été Bénédictin, puis avoit quitté cet ordre pour se retirer à la Trappe, dont il avoit été élu abbé et ensuite appelé à la cour pour écrire et traduire certains Pères. Ce Pape-ci l'avoit fait évêque *in partibus* et il le nomma, lundi dernier, à l'évêché de Tivoli qui est passablement bon pour le païs.

C'est à ce coup que les Portugais partent. Le Pape s'éloigne toujours de faire M. *Bichi* Cardinal, et on espéroit qu'il en sortiroit, lundi dernier, du consistoire; mais on se trompa.

Il n'y a icy aucune autre nouvelle qui mérite votre attention.

Je suis, avec tout l'attachement possible et un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 27.

= 1. Placide Pezzancheri, qui occupa l'évêché de Tivoli jusqu'à sa mort arrivée le 12 décembre 1757.

3130. — BREVET DE NOMINATION DE SEPT ÉLÈVES A L'ACADÉMIE ROYALE DE ROME.

Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Antin, etc., bien informé des heureuses dispositions

du s[r] *D'André* (a), peintre,

du s[r] *Bernard*, peintre,
du s[r] *Sublera* (*b*), peintre,
du s[r] *de Tremoillière* (*c*), peintre,
du s[r] *Blanchet* (*d*), peintre,
du s[r] *Michel Slodtz* (*e*) le jeune, sculpteur,
du s[r] *Étienne Le Bon* (*f*), architecte, 1[er] prix,

dans l'art de... qu'il a exercé par études depuis plusieurs années, ayant même, en qualité d'élève, acquis l'estime des plus habiles professeurs et a remporté le... prix de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture établie au Louvre à Paris,

L'avons nommé et choisi pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et architecture à Rome, sous la conduite de M. *Wleughels*, directeur de lad. Académie, pendant le temps qu'il nous plaira, à la charge, etc. En foi de quoy, etc.

A Versailles, le 12[e] mars 1728.

Signé : *Le Duc d'Antin*, et, plus bas : Par mond. seigneur, *Marchand*.

Archives nationales, registre O[1] 1087, p. 299-301. — Voyez aussi E 9299, fol. 300.

a. *Dandré-Bardon* (*Michel-François*), né à Aix le 22 mai 1700, mort aux Galeries du Louvre le 13 avril 1783. Il occupait un logement à l'Académie de Rome depuis 1726, quand il fut admis à jouir des privilèges réservés aux pensionnaires. Il était élève de *J.-B. Van Loo* et de *J.-B. de Troy* le fils. = Voyez *Abecedario* de Mariette, t. II, p. 55-58, et l'*Éloge historique* publié à Marseille, en 1783, par M. *d'Ageville*, architecte.

b. Sur la vie de *Subleyras*, il faut consulter la notice de Mariette dans son *Abecedario*, t. V, p. 277. Né à Uzès en 1699, il mourut à Rome, où il s'était fixé, le 28 mai 1749. Il avait épousé, en 1739, *Maria-Felice Tibaldi*, célèbre miniaturiste romaine.

c. « ... *Trémollière*, dans le cours de ses études, remporta plusieurs prix de dessin et, quoiqu'en 1726 il ne pût mériter que le second prix (*Procès-verbaux*, 31 août, t. VI, p. 14), il n'en fut pas moins jugé digne d'être envoyé à l'Académie de Rome, et ce fut là qu'il fit de nouveaux progrès.

« L'Italie, ce pays de la peinture, ouvrit absolument des yeux bien disposés, et peut-être qu'une autre Muse, qu'on pourroit, autant que la poésie, regarder comme une sœur de la peinture, voulut y entrer pour quelque chose. J'entends parler de la comédie, et je ne crois pas m'écarter du vrai, en lui accordant une place qu'elle est en droit d'exiger, car le peintre, ainsi que le comédien, doit connoître la valeur et la justesse de la position et du geste qui accompagnent les actions qu'il se propose de représenter. L'un et l'autre sont également obligés de faire agir les ressorts de leur esprit pour arriver à une imitation parfaite; l'un et l'autre, enfin, sont des peintres; ils ont la nature et son imitation pour objet; leur intention est la même, mais les moyens qu'ils mettent en usage sont différents. Ainsi, on ne peut révo-

quer en doute que celui qui est capable de s'affecter des passions est assurément en état de les démêler, de saisir et de lire dans la nature les instants les plus prompts et les plus subits qu'elle nous présente.

« Mais tous les peintres, me dira-t-on, n'ont ni le talent ni les occasions de jouer eux-mêmes la comédie. J'en conviens; aussi je leur conseillerois, en général, d'y suppléer au moins par leur attention à suivre un spectacle, qui peut faire, à mon sens, une partie aussi essentielle de leur étude, puisque l'action ajoute infiniment aux beautés dont tant de grands génies ont orné notre nombreux et magnifique théâtre. Bien entendu que le peintre saura faire choix, en considérant l'acteur le plus vrai, et qu'il s'attachera à en séparer tout ce qui s'y pourroit trouver d'outré, de grimacé et de maniéré; mais, quand même l'acteur auroit tous ces défauts, un sentiment élevé dont il aura été ému et frappé produira nécessairement un genre heureux et mettra plus aisément le peintre en état de rendre, dans son art, le même sentiment dont il aura été affecté. On sent bien encore que le spectacle dont je parle ne doit point être pris du côté d'une dissipation abusive et qu'il doit être uniquement regardé par l'esprit ou saisi par le cœur, en faisant abstraction des habillements et des usages si ridiculement consacrés à notre théâtre.

« Je reviens à *Trémollière*. Les élèves de l'Académie représentèrent plusieurs comédies de Molière. La seule nouveauté d'une comédie françoise à Rome auroit attiré la foule; mais des connoisseurs et des gens de goût, tels que M. le Cardinal de Polignac, ne nous permettent pas de douter d'un succès dont *Trémollière* eut tout l'avantage.

« Indépendamment de ce que j'ai dit en faveur de la comédie pour un peintre, notre nouveau comédien fut au moins une preuve que la comédie ne lui faisoit pas tort dans l'esprit des spectateurs, car on ne lui donna pas moins une copie à faire, d'après le *Vanni*, d'un tableau représentant la chute de Simon le Magicien. L'original, placé sur un des autels de Saint-Pierre[1], étant peint à l'huile sur le mur, commençoit à dépérir, et il s'agissoit de le mettre en mosaïque, car l'on sait ce magnifique projet, suivant lequel tous les tableaux de ce superbe édifice seront mis, par ce moyen, à l'abri de l'injure des temps et laisseront au moins une belle idée aux siècles à venir des talents de leurs auteurs. Les ouvriers ne pouvant travailler sur un morceau dont la mosaïque devoit occuper la place, il falloit une bonne copie pour suppléer au tableau original qu'il étoit nécessaire d'abattre, et l'on m'a fort assuré que celle que *Trémollière* exécuta n'en étoit point une à l'ordinaire, et les Italiens, difficilement contents des étrangers, lui donnèrent leur approbation[2].

« Il laissa plusieurs tableaux de chevalet à Rome et fit un assez grand nombre de dessins d'après les plus beaux tableaux de cette superbe ville et beaucoup de paysages d'après la nature, car, dans la belle saison, il alloit sans cesse dessiner dans les campagnes, et, à son retour, il n'en passoit pas moins les nuits à étudier et à composer; tant de fatigues ne convenoient guère à la délicatesse de son tempérament.

« Enfin, le temps qu'il devoit passer à l'Académie étant expiré, il revint en France avec une femme qui lui fut très attachée et qu'il avoit épousée quelque temps avant son départ de Rome. Elle étoit fille du seigneur Tibaldi, fameux musicien, et elle avoit pour sœur la femme du sieur *Subleyras*, un de vos élèves, qui, sous la direction d'un mari qui tient un des premiers

rangs entre les peintres de Rome, se rend elle-même recommandable pour la miniature.

« Les amateurs que la ville de Lyon a produits de tous les temps arrêtèrent *Trémollière* dans cette ville... Enfin, il arriva à Paris en 1734, précédé par la bonne réputation de ses ouvrages[3]. Vous agréâtes, Messieurs, en 1737, le « Naufrage d'Ulysse, » qu'il vous présenta pour son morceau de réception (le 25 mars, *Procès-verbaux*, t. V, p. 204), et, dans la même année (le 6 juillet, t. V, p. 208), vous le nommâtes adjoint à professeur[4]. » — Éloge de *Pierre-Charles Trémollière*, lu par le comte de Caylus le 27 avril 1748 (*Mémoires inédits des académiciens*, t. II, 1854, p. 444-7).

d. Blanchet (*Louis-Gabriel*), après avoir remporté, à la suite du concours de 1727, le second prix de peinture (*Procès-verbaux* de l'Académie, t. V, p. 32), se fixa dans la ville de Rome et y passa son existence. Le musée d'Avignon possède de lui un tableau daté de 1757.

e. « ... *René-Michel Slodtz*, mort à Paris le 26 octobre 1764, naquit dans cette ville le 29 septembre 1705. Il étoit le cadet de six enfants. Dès sa jeunesse il se rendit célèbre ; il n'avoit que vingt ans lorsqu'il obtint le second prix de sculpture (*Procès-verbaux de l'Académie*, 31 août 1726, t. V, p. 14). Pensionnaire du Roi à Rome, il ne se borna pas à l'étude seule de son art ; il travailla pour sa gloire dès qu'il eut l'espérance d'en acquérir... M. *Slodtz* se fit, presque en entrant dans la carrière, un nom célèbre parmi les artistes de l'ancienne patrie des arts... A peine sorti du rang des élèves, les plus grands sculpteurs furent étonnés de le voir leur rival. Deux bustes en marbre de la plus grande beauté, dont l'un étoit la tête de Calchas et l'autre celle d'Iphigénie, furent regardés comme des chefs-d'œuvre au-dessus de leurs talents ; ces deux figures sont conservées précieusement à Lyon. Bientôt après il eut l'honneur, quoique jeune et étranger, d'être préféré à ses maîtres pour enrichir Rome de ses ouvrages. Il fit, pour l'église de Saint-Pierre, un saint Bruno refusant les honneurs de l'épiscopat[5] ; cet ouvrage, placé parmi les plus belles productions des arts que ce temple recèle, en soutient la comparaison et se fait distinguer. Il éleva, dans l'église de Saint-Jean-des-Florentins, le tombeau du marquis Caponi, monument digne d'être envié par l'École romaine à l'École française. Rome possède encore plusieurs autres ouvrages de cet artiste. Sa réputation étoit établie dans sa patrie ; il résolut de venir en jouir en 1747, après avoir passé dix-sept ans à Rome...

« ... Outre ces ouvrages, on a encore de M. *Slodtz* plusieurs bas-reliefs et, entre autres, celui du tombeau de M. *Wleughels*. »

(Notice de M. de Castillon dans le *Nécrologe* de 1766, in-12, p. 133 et 143.)

« ... *Slodtz* étant encore en Italie, où il a fait un long séjour, s'étoit fait une réputation brillante, qui perçoit jusqu'à Paris. Les pensionnaires qui revenoient de Rome chantoient les louanges de ses talents et de son caractère. Ils disoient assez hautement que, s'il revenoit, il seroit l'émule de *Bouchardon*. Ces assertions étoient un peu exagérées, et il est certain qu'à beaucoup d'égards M. *Bouchardon* lui étoit supérieur... *Slodtz*, en arrivant à Paris (en 1743), fut demeurer avec ses frères, qui étoient dans un état d'aisance au-dessus de la sienne... » — (Ch.-Nic. Cochin, notes sur le comte de Caylus, publiées dans les *Mémoires de Cochin*, par M. Henry, pour la *Société de l'histoire de l'art français*, 1880, p. 27-8 et 29.) — Voyez aussi la lettre de Cochin aux auteurs de la *Gazette littéraire*, Paris, Joubert, 1765.

f. Lebon (Pierre-Etienne) avait remporté le premier prix d'architecture en 1725. Il mourut le 13 août 1754, après avoir été admis à l'Académie d'architecture en 1741.

= 1. Sur l'autel, en face de la porte latérale qui va à Sainte-Marthe et du tombeau d'Alexandre VII, par le *Bernin;* Titi, p. 17.

2. Après le travail des mosaïstes, la copie fut conservée et donnée à Sainte-Marie-des-Anges, autrefois les Thermes de Dioclétien : « En entrant dans la nef principale, on voit, à droite, sur le mur qui ferme la première grande chapelle, maintenant changée en réserve pour le foin, deux grands tableaux. Le premier représente la Crucifixion de saint Pierre, non terminée, œuvre du seigneur *Niccolo Riccisolini,* quoique l'auteur soit vivant; l'autre est une copie du tableau du *Vanni,* qui est à Saint-Pierre, et représente la Chute de Simon le Magicien, faite par M. *Tremolier,* Français »; Titi, 1763, p. 289-90; Vasi et Nibby, 1855, p. 239.

3. Il fut agréé le 24 mars 1736 (*Procès-verbaux,* t. V, p. 174) et son esquisse fut présentée le 29 décembre (t. V, p. 190).

4. Il mourut de la poitrine, le 11 mai 1739, à trente-deux ans.

5. Le saint Bruno de *Slodtz* est placé dans la croix septentrionale de Saint-Pierre; Vasi, t. II, p. 426.

3131. — Wleughels a d'Antin.

Le 18 mars 1728.

Monseigneur, — J'espère que je n'abuserai plus de vos bontez au sujet des embellissemens de l'Académie. J'attendray en paix le reste que M. *de Cotte* nous doit envoyer. J'ose vous assurer que cette dépense fait honneur; c'est l'entretien de toute la noblesse de Rome, et même de plus loin, car il vint, au commencement de la semaine, des princes napolitains voir notre appartement, qui en sortirent très contens.

La meilleure nouvelle que je puisse apprendre, et à laquelle je m'intéresse uniquement, est que la santé de V. G. soit en bon état; c'est pourquoy je lui rends des grâces infinies de la bonté qu'elle a de m'en assurer.

Je crois que je ferai quelque chose du jeune *Bernard;* je ne me suis pas contenté de mes yeux; j'ay fait examiner ses ouvrages à un habile homme qui m'a confirmé dans ma pensée; ainsi donc, et avec la permission que me veut bien donner V. G., je le laisserai continuer dans ce genre de peinture : il sera encore aidé des soins et des conseils du premier homme que nous ayons icy[1].

Quoique je n'aye pas encore reçeu des nouvelles du s^r^ *Gourlade*, comme je me le prometois, je me flatte qu'il est présente-

ment à Paris et qu'il aura eu l'honneur de lui faire la révérence et de lui présenter ce dont je l'ai chargé pour V. G.

J'ay le beau lustre, qui est en vérité un morceau magnifique, et encore deux autres avec, pour quelque chose de meilleur marché que je n'avois dit à V. G. C'est une grâce qu'elle m'a accordé, dont je la remercie très humblement. On l'avoit vu dans les appartemens; tout le monde y avoit applaudi, et j'ay cru qu'il étoit bien qu'on ne demandât pas ce qu'il étoit devenu. V. G. a bien voulu y consentir, et je me réjouis à présent de la demande que j'ay osé lui faire. Elle peut s'assurer que je ménagerai toujours le plus que je pourrai et que je ferai en sorte de ne faire que de bons marchez.

Les figures de marbre s'avancent et deviennent très bien; mais je ne croi pas qu'elles puissent être entièrement finies pour la saison que les autres pensionnaires arriveront. V. G. réglera dans le temps ce qu'il faudra faire à ce sujet.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

WLEUGHELS.

Les Portugais, qui devoient pour seur partir lundi dernier, sont encore ici; il est vrai qu'ils ont envoyé dehors quelque équipage.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 29.

= 1. Ne s'agirait-il pas de *Panini,* un des meilleurs peintres d'architecture, avec *Canaletto*, qu'il y ait jamais eu? — A. de M.

3132. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 24 mars 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 4.

Vous pouvez assurer vos dames que le portrait qu'elles ont du Roy est encore au-dessous de l'original; mais ce que nous estimons icy davantage, c'est sa douceur et les dispositions heureuses qui nous promettent un bon et un grand Roy.

Je suis bien aise de tout le bien que vous me dites de vos élèves et de l'émulation que vous leur donnez par votre exemple. Je ne répondray à votre modestie qu'en la louant.

Jusqu'à présent, la grossesse de la Reine va fort bien, et nous sommes dans le désir et dans l'attente d'un dauphin. Je sçai bon gré aux Italiens d'être unis de sentimens avec nous sur ce point;

mais il est vrai que ce sera la tranquillité de toute l'Europe aussi bien que la nôtre.

Je n'ay rien de plus à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

J'ay fait acquitter votre lettre de change.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 25.

3133. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 28 mars 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 12.

Comme *Lemoine* a désiré garder son fils auprès de lui, j'ay nommé *Slodtz* le jeune à sa place. Je souhaiterois fort que cette volée fut aussi bonne que l'autre, car, quelque soin que l'on prenne pour les bien choisir, on s'y trompe souvent, et ce n'est qu'avec le temps que les talens se développent quand ils ne sont pas du premier ordre.

Je n'ay encore rien reçeu par *Gourlade*.

Je n'ay rien de plus à vous mander par cet ordinaire.

Je vous souhaite de bonnes fêtes et je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 28.

3134. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

Le 29 mars 1728.

Le s[r] *Vanloo*, Monsieur, peintre du Roy, dont je fais cas, étant le seul jusqu'à présent qui ait bien attrappé Sa Majesté[1], ne pouvant avoir de place dans le présent envoi des élèves, a pris le parti d'envoyer à Rome son frère et ses enfans à ses dépens. Je lui ay permis de les loger à l'Académie[2]; ainsi, vous leur donnerez une chambre ou deux pour y habiter; mais vous ne leur fournirez rien aux dépens de l'Académie, ne voulant point en augmenter la dépense, ni y introduire des abus.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

= 1. Est-il nécessaire de faire remarquer que ce passage veut dire *attrapé la ressemblance de Sa Majesté ?*

2. Depuis : « Le s[r] *Vanloo* »; Lecoy, p. 195, à la note.

Placet de Vanloo.

Copie du petit billet séparé.

Vanloo représente à Monseigneur qu'il envoye à Rome, à ses dépens, son frère et ses deux fils; il le supplie très humblement de vouloir bien permettre qu'ils logent à l'Académie; il luy sera infiniment obligé, parceque M. *Wleughels* voudra bien avoir l'œil sur leur conduite.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 28.

3135. — D'Antin a Wleughels.

A Rambouillet, le 6 avril 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 18 mars.

Je suis bien aise que vous trouviez que j'en ai assez fait pour l'ornement de notre Académie, car, de proche en proche, la dépense commençoit à être un peu forte. Je vous envoyerai pourtant tout ce que M. *de Cotte* fait achever, tant pour les glaces que pour les ouvrages de la Savonnerie.

Je suis bien aise que vous ayez bonne opinion du jeune *Bernard;* c'est une bonne œuvre d'aider les talens de ceux qui en ont.

Je n'ay point encore ouï parler du s[r] *Gourlade;* à mon retour d'icy, j'en demanderai des nouvelles à M. le Cardinal de Rohan.

Je vous laisse le maître de faire ce que vous jugerez à propos au sujet des figures de marbre qui ne sont point encore finies; mais il me semble que ceux qui les ont commencées les devoient finir avant que de partir de Rome, hors que cela n'aille trop loin, car, quand les nouveaux élèves seront arrivez, les anciens ne peuvent plus demeurer aux dépens de l'Académie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 31.

3136. — Wleughels a d'Antin.

Le 8 avril 1725.

Monseigneur, — Quoique je sois sans lettre de la part de V. G., je ne laisse pas de prendre la liberté de lui écrire pour m'infor-

mer de l'état de votre santé, qui, pourvu qu'elle soit bonne, me tire d'inquiétudes. Je suis cependant en peine de ce que j'ay confié pour elle au s^r *Gourlade,* dont je n'ai aucune nouvelle, ce qui devoit lui être rendu il y a plus d'un mois. Je me flatte qu'elle l'aura à présent; le tout est de sçavoir si je l'aurai contenté.

Dernièrement, M. le Cardinal Imperiali, qui me fait la grâce de m'aimer, venant voir un tableau que j'ay fini pour envoyer en France, voulut voir l'appartement. Il lui parut tout nouveau; ensuite, il me parla de nos sculpteurs, dont on est très content icy. On souhaiteroit qu'un deux fît le tombeau de Clément XI, ce qui fait beaucoup d'honneur à la nation. Si je croyois que V. G. en fût contente, je m'en meslerois encore; il est seur qu'il n'y a point de sculpteur dans Rome qui aye plus de mérite qu'eux.

On travaille à force aux figures de marbre, qui seront, comme je l'espère, bien reçeues. J'enverray, par la première occasion, les trois copies dont je lui ai déjà parlé. Je souhaite qu'elles plaisent à V. G., de qui je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

De Rome, le 8 avril 1728.

L'ambassadeur de Portugal partit la semaine de la Passion. Il s'est arresté à Livourne, où on dit qu'il est malade. Le Cardinal Perera est aussi indisposé; c'est ce qui l'a, dit-on, empêché de partir. Lorsque l'ambassadeur fut prendre congé du Pape, il fut présenté par le Cardinal Cocia, qui, après les premiers complimens, dit à S. S., voyant qu'elle étoit attendrie, qu'il faudroit faire quelque chose pour un si grand roy. Le Pape, l'interrompant, lui dit : « Je n'ai jamais entendu parler que de trois grands monarques, qui sont le roy de France, l'Empereur et le roy d'Espagne. » Puis, se tournant vers l'ambassadeur : « Vous faites bien, lui dit-il; partez, il faut obéir à votre souverain. » Il lui fit présent de quelque indulgence et de quelque autre dévotion. Ce seigneur partit les larmes aux yeux, très mécontent de quitter Rome, où il étoit fort estimé.

Il y a ici un Carme françois, procureur général de son Ordre, nommé le Père Fedeau, qui a si bien captivé l'esprit de S. S. qu'il veut absolument qu'on le fasse Général, quoyqu'il y ait des puissances qui s'y opposent; mais le Pape est entier dans ces sortes de résolutions et, pour résoudre tout différent, il lui en a expédié un bref, ce qui n'est pas tout-à-fait dans l'ordre qu'on

doit tenir dans les élections. Cependant, il faudra bien que les Religieux s'y soumettent.

Le Cardinal Cinfuegos s'y oppose et en a parlé au Cardinal Bentivoglio, et quoiqu'il soit, à ce qu'on dit, protecteur de cet Ordre, il ne s'en veut point mesler, disant qu'il est icy pour les affaires du roy d'Espagne, dont il a l'honneur d'être ministre, et qu'il n'est nullement pour des affaires de moines.

M. de Montesan[1], qui a été prévôt des marchands à Lyon, lieutenant criminel de la même ville, premier président du Parlement de Dombes, est icy depuis huit ou neuf mois; il s'est mis en tête de se faire prêtre, malgré les charges qu'il a exercées qui y dérogent, malgré deux différens mariages qu'il a contractez, qui est encore un empêchement au sacerdoce. Il a surmonté toutes ces difficùltez, et, quoique âgé de près de quatre-vingts ans, le Pape l'a ordonné. Il devoit dire sa messe vendredi dernier, deuxième du présent mois; mais les incommoditez de la vieillesse l'en empêchèrent; ce sera pour un autre jour qu'il se trouvera en meilleur état.

On assure icy qu'on le fera évêque, s'entend *in partibus infidelium*, aussi bien qu'un Augustin jeune, nommé le Père Blanc, qui est d'Aix, parent de la maison d'Opède. On trouve l'un un peu jeune et l'autre pas assez.

Le Cardinal Gossadini, Bolognois, qui étoit un sujet papable, vient de mourir.

M. le Cardinal Gualtieri ne revient point de son accident et est toujours en même état. On attend de jour en jour la nouvelle de la mort du Cardinal Caracioli, évêque d'Averse.

M. le Cardinal de Polignac partit, lundi dernier, pour Neptuno avec M. le Cardinal Alexandre Albano, où ils séjourneront huit jours.

Dimanche dernier, on fit, à la Minerve, la cérémonie de donner des dots à plus de deux cens filles. Cette fête, qui se doit faire le jour de l'Annonciation, fut remise au dimanche d'après Pâques, parce qu'elle arrivoit le jeudi saint. Il n'y eut point de cavalcade, comme c'est la coutume, quoiqu'on eût préparé tout pour la faire; quelques Cardinaux firent entendre au Pape qu'il ne se portoit pas assez bien pour monter à cheval.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 32.

= 1. Benoît Cachet de Montezan fut destitué de ses fonctions de premier président du Parlement de Dombes par L. Auguste, duc du Maine, prince

souverain de Dombes, pour avoir accepté la charge de prévôt des marchands de Lyon (archives municipales de Lyon, BB 378), à laquelle il avait été élu.

3137. — Wleughels a d'Antin.

Le 15 avril 1728.

Monseigneur, — Je réponds aux deux lettres dont V. G. a bien voulu m'honorer et que j'ay reçeues dans le même paquet. Je ne comprens pas ce qui, jusqu'à présent, a pu empêcher le s[r] *Gourlade* de lui rendre ce dont je l'avois chargé; aussi, j'avoue que cela me met au désespoir.

J'attends les glaces et les bordures; aussitôt qu'elles seront arrivées, nous les mettrons en place. Cela perfectionnera l'appartement, dont tout le monde est enchanté. On admire le portrait de S. M., dont toutes les dames sont éprises. L'air de grandeur et de douceur qui est répandu sur son beau visage charme tous ceux qui le voient. Que ne doit donc pas faire l'original?

On attend icy avec impatience la nouvelle que la Reine aye mis un prince au jour, car personne ne veut douter ici que ce n'en soit un, et tout le monde la bénit, tout le monde lui souhaite tout le bonheur qu'elle et la France puissent désirer.

Les figures de marbre s'avancent; mais c'est un travail long, et elles ne peuvent jamais être finies dans le temps que les nouveaux pensionnaires arriveront; on n'y perd point de temps et je me flatte que ce seront deux beaux morceaux, et, si V. G. peut être satisfaite, je suis au comble de la félicité.

Je ne doute point que les élèves qui doivent partir ne soient bien choisis et qu'ils ne répondent au choix qu'on a fait d'eux.

Les tables sont finies; elles sont d'une grande beauté. J'ay réservé une belle tranche du même marbre, dont on peut bien faire deux tables; le marbre a cependant un fil tout à travers, ce qui a été cause qu'il les a fallu armer d'une autre pierre dessous, dans la crainte que le marbre ne se séparât du reste. Elles sont d'un poli et de taches surprenantes.

On prépare ici l'église de Saint-Pierre pour une nouvelle canonisation d'une sainte de l'ordre de Saint-François. Le Pape la prétend faire aux fêtes de la Pentecôte.

On assure qu'au premier consistoire il y aura de nouveaux Cardinaux.

L'Académie de Saint-Luc propose des prix qu'on doit distribuer à la fête du même saint.

Je finis, suppliant V. G. de me continuer l'honneur de ses bonnes grâces, l'assurant que je feray tous mes efforts pour n'en être pas indigne et de me croire, avec toute la soumission et tout le respect possible, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 37.

3138. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 21 avril 1728.

Monseigneur, — Je vous écrivis, l'ordinaire dernier, et hésitois de le faire celui-cy, dans la crainte de devenir ennuyeux; mais j'ay cru que je ne pouvois me dispenser de répondre à celle que V. G. m'a fait la grâce de m'écrire et que je viens de recevoir au sujet du s^r^ *Vanloo*.

Je trouverai de la place dans l'Académie et ne manquerai pas, comme elle le peut bien croire, d'exécuter ponctuellement ses ordres. Ce sont de bons sujets dont j'aurai soin tout comme s'ils étoient pensionnaires, et, si ces jeunes gens veulent me croire, je ferai ce que je pourrai pour ne les pas écarter du bon chemin.

Il est fort décent, et même avantageux à l'Académie, de l'avoir remplie de bons sujets, comme je ne doute point que seront ceux que nous attendons. J'en rendrai un compte exact à V. G. qui veut bien avoir la bonté de les protéger.

Je ne peux m'empêcher de vous avouer, Mgr, que je ne comprends pas le s^r^ *Gourlade* de ne lui avoir pas encore rendu les boëtes dont il s'étoit chargé; je n'entends point parler de lui, et cela désespéreroit gens qui seroient plus patiens que moy.

M. le Cardinal de Polignac, à la prière que S. S. lui en fit par une lettre, sacra, dimanche dernier, dans la chappelle de son palais, le Père Blanc, Augustin d'Aix, dont j'ay déjà eu l'honneur de parler à V. G. Le Pape croit qu'il ira demeurer à Joppé, titre de son évêché, où il y a résidence, quoique ce soit parmi les Infidèles. C'est un jeune homme qui peut avoir environ trente-quatre ans.

Aujourd'hui, sur les quatre heures du matin, est mort ici M. le Cardinal Gualterio. Il maria, l'année passée, à Bologne, son neveu, qui est tout jeune; il est établi à Orviette, lieu de sa

naissance. Il en a un autre à Rome, qui est prélat. Il laisse un cabinet où il y a une profusion de curiosité de toute espèce.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 38.

3139. — D'Antin a Wleughels.

A Rambouillet, le 26 avril 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 8. Je ne vous écris point régulièrement quand je n'ay rien à vous mander; cela ne doit pas vous empêcher de m'écrire toutes les semaines.

Vous sçavez dans quel sentiment je suis pour nos élèves; s'ils trouvent à gagner raisonnablement à Rome, je ne demande pas mieux qu'ils y demeurent encore quelque temps; ils se perfectionneront d'autant et feront honneur à l'Académie.

Je n'ay point ouy parler de ce que vous m'envoyez par *Gourlade,* quoy qu'il y ait plus d'un mois qu'il soit à Paris.

Je suis, etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 36.

3140. — Wleughels a d'Antin.

Le 29 avril 1728.

Monseigneur, — Je ferai en sorte que tout ce que vous avez la bonté de nous envoyer étant posé, qu'on ne fasse plus de dépense extraordinaire dans l'Académie. V. G. a eu jusques ici assez ou trop de complaisance; il ne faut pas en abuser. Je ne peux qu'en conserver toute ma vie les sentimens de respect et de reconnoissance que je dois et redoubler mes efforts pour mériter ses grâces. Ces dépenses étoient, en quelque manière, très nécessaires, et V. G. peut avoir appris par la voix publique combien cet ajustement fait honneur ici. Pour moy, je ne demande rien, et, si j'ay quelque personne de considération à recevoir, comme il m'arrive quelquefois, je les fais entrer dans l'appartement d'en bas. Je voudrois bien, et ceci ne sera pas une dépense, avoir un buste ou une tête seule du portrait de S. M., afin de le faire en marbre ici et le mettre sous le dais, ce qui feroit un très bel effet. Je sçais là-dessus ce que V. G. m'a dit. Ainsi, il faudra attendre jusqu'à

ce que le Roy aye bien voulu donner du temps pour que nous puissions jouir de ce bonheur.

Les tables de marbre ont réussi à merveille, ce qui ne laisse pas de donner un nouveau lustre à notre appartement.

J'espère que le jeune *Bernard* pourra, sous votre protection, se perfectionner ici et paroître à Paris avec un talent qui ne sera pas inutile. On ne peut répondre de rien ; mais il me semble qu'il en prend le chemin. Je mettrai tous mes soins à montrer le bon chemin aux élèves qui doivent venir. Je les aiderai autant que j'en suis capable et ferai toute ma vie ce que je pourrai pour faire mon devoir et pour plaire à V. G., de qui je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

Le Cardinal Perera partit avant-hier, et l'envoyé de Portugal en avoit fait autant quelques jours avant, si bien qu'il ne reste personne ici qui appartienne au roy de Portugal; cela ne laisse pas de contrister ce païs.

On assure que le Pape rendra complet le Sacré Collège pour la prochaine canonisation, qui doit se faire vers la Pentecôte. On travaille pour cela fête et dimanche.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 46.

3141. — Wleughels a d'Antin.

Le 6 may 1728.

Monseigneur, — Quoique je n'aye pas de lettre de votre part, je ne laisse pas que de me donner l'honneur de vous écrire pour vous informer de quelque nouvelle du païs; car, sans cela, je ne me serois pas hazardé à vous interrompre cet ordinaire, les choses allant bien à l'Académie.

Nous attendons les pensionnaires et, avant eux, les jeunes gens que V. G. veut bien y loger; leurs chambres sont toutes prêtes. Pour les autres, ceux qui sont icy leur cèderont la place, et, ainsi, il y aura de quoy les bien loger, quoique j'espère que V. G. voudra bien accorder quelque peu de temps aux sculpteurs, qui ne pourront pas avoir tout à fait achevé dans le temps. Elle sçait que les marbres sont longs à finir, surtout lorsque, comme eux, on veut mettre l'ouvrage dans la perfection.

Je me flatte à présent que V. G. aura reçeu les reliques, car

j'ay, à la fin, reçeu une lettre du s[r] *Gourlade*, qui m'assure que les grands travaux qu'il lui a fallu exécuter en arrivant l'ont empêché de faire les commissions dont il s'étoit chargé, ce à quoy il s'alloit employer incessamment. Je souhaite que V. G. aye lieu d'être satisfaite; c'est où se réduisent tous mes désirs, étant, avec toute la soumission et tout le respect possible, etc.

N. WLEUGHELS.

De Rome, le 6 may 1728.

Le vendredi, dernier avril, il y eut consistoire au sujet de la prochaine canonisation, et le Pape y fit une promotion de neuf Cardinaux, ce qui remplit tous les chapeaux vacants; mais il en retint deux *in petto*, qu'il doit déclarer dans le premier consistoire. Ceux qui ont été nommez sont les Cardinaux :

Lambertini; il est Bolognois et homme de grand mérite, secrétaire de la congrégation des évêques réguliers et avocat consistorial; il est évêque d'Ancône;

Colligola, de Spoletta; il étoit trésorier;

Ancidei, de Pérouge, assesseur du Saint-Office;

Banchieri, de Pistoia, gouverneur de Rome; celui-ci est parent de très proche du Pape Clément IX;

Sellari, Dominicain, maître du sacré palais;

Gotti, Bolognois, simple Religieux Dominicain;

Portia, du Frioul, Bénédictin, évêque de Bergamo.

Pour les deux qui sont *in petto*, on en nomme quatre ou cinq comme Cibo (il est comme seur que celui-ci sera Cardinal), majord'homme, frère du prince de Massa-Carrara; M. Orsini, neveu de S. S.; M. Sinino, de la maison Colonne; M. Borghèse, maître de chambre; Santa-Maria.

Le dimanche, deuxième may, M. le Cardinal Imperiali, descendant de son carrosse pour entrer dans le couvent de Jésus-Maria, au Cours, le pied lui tourna et il se rompit l'os du talon; quoiqu'il passe soixante-dix-sept ans, on est comme seur que son mal ne sera rien et que, dans peu, il en sera quitte.

Le quatrième de ce mois, il y eut consistoire publique et les nouveaux Cardinaux reçeurent le chapeau de la main de S. S., excepté le Cardinal Gotti, — ce Religieux est fort distingué par son profond sçavoir; il ne se soucioit pas de cette dignité; il l'a comme refusée, alléguant son incapacité dans les affaires du monde, n'i

ayant jamais été, et puis son âge, — qui est à Bologne et qu'on attend incessamment ici.

Le même jour, on signa les accords du mariage de la petite princesse Palestrine avec le jeune prince Corbaniano, branche aînée de la maison Colonne. Le prince a douze ans et la princesse dix; elle sera héritière de la maison Barberin.

Le Pape se prépare à faire une autre canonisation pour la fin de l'année.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 43.

3142. — D'Antin a Wleughels.

A Petit-Bourg, le 8 may 1728.

Je reçois, Monsieur, vos lettres du 15 et du 21 avril. Vos lettres ne sçauroient m'importuner; ainsi, ne manquez jamais de m'écrire tous les ordinaires.

Enfin, *Gourlade* m'a remis les boëtes de reliques que vous m'avez envoyées. Je lui en ay dit mon avis, car ses raisons n'étoient pas trop bonnes.

Vos balots, contenant glaces et bordures, sont partis depuis trois jours; je les ay fort recommandés à M. l'intendant de Marseille pour qu'ils parviennent jusqu'à vous sans accident. Je me flatte que vous en serez content et qu'on admirera à Rome la beauté et la grandeur de vos glaces; vous les ferez poser avec grand soin, suivant l'instruction qu'on vous envoye.

Je ne suis point étonné que les dames romaines trouvent le portrait du Roy à leur gré; celles de France sont de même.

Les couches de la Reine iront jusqu'au mois de juillet, à ce que nous espérons.

Je vous ay déjà mandé que vos élèves pourroient prendre tout le temps nécessaire pour achever les ouvrages qu'ils avoient commencez.

Je ne vous réponds point des talens de ceux que je vous envoyerai, car c'est une marchandise dont on est souvent trompé. J'ay fait de mon mieux pour les bien choisir.

Je suis fort aise que vos tables de marbre se soient trouvé belles; un filet est un grand inconvénient pour ces sortes d'ouvrages.

Remerciez fort de ma part M[rs] de l'Académie de Saint-Luc de l'imprimé qu'ils m'ont envoyé.

Rendez cette réponse à M. l'abbé Gualterio[1]; s'il manque quelque chose au-dessus, faites-lui en des excuses, ne connoissant point ses dignitez. Je plains fort son oncle, car il avoit toujours été de mes amis.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 40.

= 1. C'est au sujet de la mort du cardinal Gualterio, arrivée le 21 avril, et dont l'abbé avait dû aviser officiellement le duc d'Antin.

3143. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 13 may 1728.

Monseigneur, — S'il m'arrive quelquefois de dire que je suis sans lettre de V. G., c'est seulement pour m'excuser d'écrire sans avoir de réponse à faire, comme il m'arriva l'ordinaire dernier. Lorsque je reçois des lettres de sa part, je suis ravi par plusieurs raisons; mais cela ne veut pas dire que je croye en devoir avoir toujours.

C'est apparamment parce que vous êtes à Rambouillet que le sr *Gourlade* ne lui a pas remis ce que je lui avois donné pour V. G., car, outre qu'il m'a appris son arrivée, je sçay qu'il a rendu à Versailles un tableau que j'ay fait pour M. *Gabriel;* mais je veux croire qu'à présent il aura eu l'honneur de lui avoir été présenté et qu'il aura rendu à V. G. les reliques qu'elle m'avoit demandées; je serai ravi de l'apprendre, car, s'il n'avoit tenu qu'à moy, elle auroit été sur-le-champ servie.

On croyoit que le Pape, dans le concistoire qui se tint lundi dernier, auroit nommé les deux Cardinaux qu'il a retenus *in petto;* tout le monde s'y attendoit, mais il n'en a rien fait. On le croyoit d'autant plus que la canonisation de la bienheureuse Marie de Cortonne se doit faire lundi ou mardi prochain et qu'il auroit rempli par là toutes les places du Sacré Collège pour rendre cette fonction plus magnifique. Apparamment qu'il a eu des raisons pour en agir autrement.

Il n'y a ici aucune nouvelle qui mérite son attention; ainsi, je finis en l'assurant de mes très humbles obéissances et du profond respect avec lequel je suis et serai toute ma vie, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 45.

3144. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 16 may 1728.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 29 avril. Je suis fort aise que vous soyez content de nos envois pour votre Académie, mais je le suis de plus de la promesse que vous me faites de ne me plus proposer de dépenses extraordinaires. Je prends datte avec vous et m'en souviendrai, car vous sçavez mieux que moy qu'on ne peut être trop ménager de l'argent d'autrui.

Je vous envoye une lettre que vous rendrez vous-même à M. le Cardinal de Polignac. Je serois fort aise de lui faire un des premiers mon compliment sur ce qu'on vient de le nommer Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit à la place de M. le Cardinal Gualterio.

Je n'ay rien de plus à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O¹ 1960, fol. 48.

3145. — Wleughels a d'Antin.

Le 27 may 1728.

Monseigneur, — Je ne peux que vous rendre de très humbles actions de grâces de toutes les attentions que vous voulez bien avoir pour nous. Lorsque les balots seront arrivez, je donnerai tous mes soins pour placer les ornemens que V. G. nous envoie dans toute la régularité qui y convient.

Je ne suis pas le seul qui aye lieu de me pouvoir louer de ses bontez, et M. Crosat m'apprend, avec une parfaite reconnoissance, les égards qu'elle veut bien avoir pour lui rendre service, et, en même temps, faire plaisir à tous ceux qui aiment les beaux-arts, dont elle est à juste titre le protecteur.

V. G. a mis notre Académie sur un pied qu'il faudroit être bien ennemi de soy-même pour n'en pas profiter. Les élèves qu'elle choisit doivent être de bons sujets et si, par hazard, ils n'avoient pas toute la perfection qu'elle peut désirer, le lieu où elle les envoye et où ils ont toute la commodité d'étudier sous sa protection leur fournira ce qu'il pourroit leur manquer.

Il n'y a plus ici aucun vestige de l'Académie de Portugal; tout a disparu, et les directeurs et les élèves. Ils n'ont pas remporté grand profit de Rome. Les maîtres ne sçavoient rien, les disciples n'avoient pas grande dévotion d'apprendre; ils ont fait icy une très grosse dépense qui ne pouvoit pas profiter.

A la première assemblée qui se tiendra à l'Académie de Saint-Luc, je ne manquerai pas de faire part à la Compagnie de ce que V. G. me dit d'obligeant pour elle.

J'ay sur-le-champ rendu à M. l'abbé Gualterio la lettre que vous m'avez envoyé pour lui. Je ne doute pas que vous n'en receviez la réponse avec celle-cy. Ce seigneur a beaucoup perdu à la mort de M. le Cardinal, son oncle. Il y a, en ce temps-ci, un an qu'il maria son frère, à Bologne, à une dame des plus grandes maisons de ce païs-là. On dit qu'il a laissé beaucoup d'argent comptant. Il y a beaucoup d'effets qu'on doit vendre, entre autres une bonne bibliotèque. Ces effets serviront à payer les dettes, car il y en a quelques-unes.

Il vient, avec les s^rs *Vanloo* (qui devroient être arrivez), un jeune homme qui a bien du talent; comme il est François et qu'il promet beaucoup, je me ferai un plaisir de chercher à le servir comme je ferai pour les autres; je suis assuré que je pourrai plaire par là à V. G., qui est mon unique but et le seul bonheur où j'aspire.

J'ai été ravi d'apprendre que les reliques ne soient pas perduës, car j'en avois un peu de crainte.

Je suis, avec beaucoup de respect, etc.

N. Wleughels.

A Rome, le 27 may 1728.

Le lundi, 17e de ce mois, se fit, dans Saint-Pierre, la canonisation de la bienheureuse Marguerite de Cortone, du tiers Ordre de Saint-François. L'église étoit très bien ornée. La procession de tous les Ordres religieux se fit de grand matin; la plupart des Cardinaux y assistèrent, et l'église étoit remplie de toutes sortes de personnes.

Le lundi d'après, s'est fait, dans la même église, la béatification de Jean de Prado, Espagnol, Cordelier de la réforme de Saint-Pierre d'Alcantara, qui fut martirisé par les Infidèles.

Le lendemain de la fête de la Pentecôte, comme tout étoit prest pour célébrer par procureur le mariage du prince de Carboniano,

de la maison Colonne, avec la jeune princesse Palestrine, le Pape envoya ordre d'en suspendre la cérémonie jusqu'à ce que la princesse fût en âge et qu'elle eût le consentement de sa mère. Le Cardinal Barberin, qui fait ce mariage, fut faire ses remontrances au Pape, qui lui permit de finir le lendemain cette cérémonie; mais, une demie heure après qu'elle fut accomplie, il vint un ordre du Pape de la surseoir; il étoit trop tard. On croit cependant qu'on est venu exprès à cette heure et que ce n'a été que par cérémonie, pour donner quelque satisfaction à la mère, qui n'est pas autrement contente de ce mariage.

Le prince de Carboniano, qui est en Espagne au service de S. M., doit prendre le nom de Barberin, afin que ce nom ne s'éteigne point, car cette princesse est la seule héritière de cette maison. Le prince est l'aîné de la maison Colonne; il a paru cependant ici un François portant le nom de comte Barbarin, qu'on croit être de cette maison et qui prétend en hériter certains biens.

On a eu avis de Livourne qu'à l'embouchure de l'Arno on y avoit pris un poisson qui pesoit mil sept cens livres; ce sont de ces animaux amphibies qui vivent sur terre et dans la mer; on lui a trouvé un petit dain qu'il avoit dévoré. Les magistrats n'ont pas voulu que le peuple s'en emparât dans la crainte qu'il n'en voulût manger et que cette chair, qu'on ne connoît point, pût lui faire mal.

On travaille à force dans la place d'Espagne pour élever un feu de joye au sujet du mariage de l'Infante et du fils du roy de Portugal.

Le Pape, qui a fait de précepte la fête de saint Philippe de Neri, a converti la chapelle Cardinale, qui se tenoit à son église, en chapelle Papale. Il y est venu hier. On lui avoit dressé un trône magnifique; il a assisté à la messe solennelle, avec tous les Cardinaux, et a paru très content des ajustemens magnifiques dont on avoit décoré l'église, qui est une des plus belles de Rome. Il avoit couru un bruit qu'il y déclareroit les deux Cardinaux qu'il a retenu *in petto*, et on dit à présent qu'il ne les veut pas nommer.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 49.

3146. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 31 may 1728.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 6 et du 13. Je vous répète

encore que vous n'avez pas besoin de recevoir de mes lettres pour m'écrire chaque semaine, voulant être instruit chaque semaine de ce qui se passe à l'Académie, quand même il n'y auroit rien. Au surplus, je n'ay rien à vous mander par cet ordinaire. J'espère que vous recevrez bientôt les balots qui ne vous déplairont pas.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 46.

3147. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 3 juin 1728.

Monseigneur, — Aussitôt que je reçeus l'honneur de vos commandemens, j'allay chez M. le Cardinal de Polignac et lui remis la lettre de V. G., dont il fut charmé; il lui en doit faire ses remercîmens. On est ici charmé de la grâce que S. M. lui a faite, parce qu'il y est universellement aimé et considéré.

Monseigneur, il ne faut pas si fort prendre acte de ce que j'ay avancé. Vous nous ferez bien quelquefois la grâce de l'enfraindre, lorsque ce seront des choses de nécessité. Il est vrai que, considérant toutes les bontez que V. G. a bien voulu avoir pour nous, et, comblé des dernières grâces que vous m'aviez accordées, je fis un ferme propos de ne le plus importuner, ce qui fit que je lui écrivis en conformité. J'espère pourtant que, s'il nous arrivoit d'avoir affaire de quelque chose absolument nécessaire, V. G. me permettroit bien d'avoir recours à ses grâces dans le besoin.

Je n'ay point de nouvelles si le tapis et les chaises qu'elle m'a promises soient en état de partir; nous n'en sommes pas tout-à-fait pressez pour le présent, et j'espère qu'elles arriveront dans le temps.

Le Cardinal camerlingue n'étoit point à Rome lorsque je reçeus sa dernière; mais il arriva dans cet intervalle. Je l'apperçeus à la procession de l'*Anima*, et je fus le lendemain chez lui; il me donna favorable audience et m'accorda tout son crédit pour l'entrée des glaces à la douane. Je me fie bien à ses caresses; cela n'empêche pas que je ne ménage encore le gouverneur de la douane, qui est un bonhomme par les mains de qui il faut absolument passer et duquel j'espère avoir toutes sortes de satisfaction.

Je fus encore voir M. le Cardinal Alexandre Albano, frère du camerlingue; il me fit bien de l'amitié; il me parla fort de V. G.,

dont il est dévoué serviteur, et m'assura de tous ses bons offices; lorsque nos caisses seront arrivées, nous verrons.

Le dernier jour de may, dans l'après-midi, arrivèrent les jeunes gens que V. G. a honorés de sa protection. Ils trouvèrent des chambres prestes, suivant ses ordres. Ils me paroissent de bonne volonté; ils m'ont montré des desseins qui promettent. Un peu d'étude des belles choses qui abondent icy, un peu de temps à les bien considérer et, avec cela, la protection de V. G. en feront des sujets, comme je l'espère, dignes un jour de vous être présentez et de recevoir vos grâces.

Il y a encore un nommé *Boucher*, garçon simple et de beaucoup de mérite; presque hors de la maison, il y avoit encore un petit trou de chambre; je l'ay fourré là; ainsi, ils auront tout lieu de bénir vos jours. Il est vrai que ce n'est qu'un trou, mais il est à couvert.

Cela fait bien que l'on voye dans l'Académie une si belle jeunesse, qui, comme je l'espère, se fera estimer ici comme ont fait les autres[1].

Je les menai hier tous les douze faire compliment à M. le Cardinal, qui fut ravi de les voir; il y en avoit quelques-uns qui lui rendirent quelques lettres; il les reçeut tous avec cette bonté qui lui est si naturelle.

Mardi dernier, passa devant notre porte la procession du Saint Sacrement. La maison étoit bien décorée, et, quoiqu'il fût très matin, il y avoit tant de monde à considérer nos tapisseries qu'il falut des gardes pour élargir la foule qui empêchoit la procession de passer.

Je suis, avec un très profond, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 55.

= 1. Depuis : « Le dernier jour de may »; Lecoy, p. 195-6.

3148. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 10 juin 1728.

Monseigneur, — Voilà une lettre que M. de Polignac m'a envoyée pour V. G. Il m'a fait dire, avec une politesse que je voudrois bien mériter, que, puisque c'étoit moi qui lui avois apporté un compliment qui lui fait tant d'honneur et tant de plaisir, qu'il étoit trop juste que ce fût moy qui en fît tenir les

remercîmens. S. E. me fait la grâce de m'aimer. J'en reçois des marques tous les jours, et il ne m'en pouvoit donner une plus sensible que celle-ci, puisqu'elle regarde V. G.

Les jeunes gens qui sont nouvellement venus travaillent; ils ont commencé, pour ainsi dire, aussitôt leur arrivée, et, comme on a proposé ici des prix pour la fin de l'année, ils ont déjà fait des pensées du sujet qu'on a donné. Ils me les ont apportez, et j'ay tout lieu d'espérer qu'ils se feront honneur, et, quoique jeunes, ils ne laissent pas de donner si bien envie à ceux qui sont ici qu'ils en ont composé par émulation. Ce n'est qu'étude dans notre Académie et volonté de bien faire. Je leur dis mon sentiment sur leurs ouvrages autant que j'en suis capable et comme je voudrois qu'on me le dît à moy-même; ils paroissent en être très contents.

Ainsi, je me flatte que je parviendrai au but que V. G. désire, qui est de renvoyer des sujets dignes de ses grâces. Ce sera le plus grand bonheur qui me puisse arriver. Je ne désire et ne demande autre chose que de lui plaire et la permission de me dire, avec un profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 58.

3149. — D'Antin a Wleughels.

A Compiègne, le 12 juin 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 27e may.

J'ay nouvelles de l'intendant de Marseille qu'il a fait partir vos ballots et adressé au consul de Livourne pour vous les remettre entre les mains. Ainsi, je me flatte que vous les aurez reçeus avant cette lettre.

Je ne suis pas étonné que l'Académie de Portugal n'ait pas réussi, n'ayant pas un bon chef, et j'espère qu'avec les soins que vous et moy nous donnons, celle du Roy n'aura pas le même sort.

Le Roy est en parfaite santé et se plaît fort ici; effectivement, il auroit de la peine à trouver dans le monde un lieu plus propre pour la chasse que celui-cy. J'y travaillerai encore beaucoup cette année pour rendre la forest plus belle.

M. le Cardinal de Fleury part demain pour Soissons; il y trai-

tera, lundi, tous les plénipotentiaires pour y ouvrir, après, le congrès. Il n'y a point d'autres nouvelles icy.

Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 54.

3150. — Wleughels a d'Antin.

Le 17 juin 1728.

Monseigneur, — Jusqu'ici, nous n'avons pas encore nouvelle des caisses. Aussitôt qu'elles seront arrivés, j'ay pris mes précautions pour les faire transporter de la douane au palais, et j'espère qu'elles me réussiront.

Tout va bien dans l'Académie; on étudie et on travaille à force, et il y a quelque apparence que c'est le s[r] *Bouchardon* qui aura à faire dans Saint-Pierre, avec le consentement de V. G., le tombeau de Clément onze[1]. Je ne perds aucune occasion pour que cela lui réussisse[2]; il y a des gens qui le procèdent[3], et je cultive, à cette intention, le Cardinal Albano. C'est le tombeau de son oncle; il est archiprêtre de Saint-Pierre, par-dessus camerlingue; c'est lui qui a en dépôt les fonds pour cet ouvrage. En voilà plus qu'il n'en faut pour le rendre maître absolu de faire travailler qui bon lui semble. Dernièrement, il me pria de lui faire apporter le modèle qu'on a fait cuire[4] et qu'il vouloit me consulter pour y faire quelque changement; qu'il passeroit au logis pour cela; aussi bien qu'il vouloit venir voir un tableau que j'avois fini, dont on lui avoit dit beaucoup de bien. Pour avoir lieu de le revoir, je pris occasion de lui faire porter ce tableau, et il me dit, en confidence, que le modèle de *Bouchardon* avoit été trouvé le plus beau de ceux qu'on lui avoit présentés[5].

Il me fit mil caresses, me faisant entendre qu'il s'accommoderoit volontiers de mon tableau; qu'il le trouvoit très beau. Peut-être que je lui aurois offert, tant il me paroissoit satisfait; mais, l'ayant destiné pour une personne de considération, qui déjà l'accompagne, je n'eus pas le cœur de le faire. Je sçay bien et je ne me flatte pas qu'il soit si bon qu'il le disoit, mais c'est tout ce que je peux faire de mieux; et puis, auprès de certaines personnes, ce que vous faites exprès pour eux n'est jamais si bien que ce qu'ils ont vu, fût-il beaucoup mieux.

Je suis bien aise de m'en faire un ami. Il me doit venir prendre;

il me veut mener à Saint-Pierre pour voir avec lui de grands tableaux de mosaïque qu'il y fait faire. Je l'écouterai, et peut-être apprendrai-je encore plus distinctement ses intentions au sujet de notre pensionnaire, car cela ne laisseroit pas que de faire honneur à la nation et, en particulier, à notre Académie, qu'on eût choisi un François, par-dessus les sculpteurs italiens, pour faire un ouvrage dans Rome aussi célèbre que celui-là, pour être posé dans la plus belle église de l'univers[6].

Nous avons icy tous gens qui aiment l'étude. Demain, dans ma chambre, il y aura une petite Académie. J'ay trouvé un Schivone[7], qui a une tête très belle et fort extraordinaire; j'en veux faire quelqu'étude, et j'ay offert à ces Messieurs d'en venir profiter. L'exemple ne nuit pas, et puis, il y a double profit à faire, car il ne leur en coûtera rien.

Il y en a quelquefois qui viennent dessiner dans les campagnes avec moy les beaux restes d'antiquité dont ce pays-ci abonde. Dans notre maison, on ne perd pas beaucoup de temps.

On fait icy des fêtes de nuit; tout le quartier où est la fête est bien illuminé, et, quand le saint a quelque nom, on fait encore des autels par les rues, à peu près comme nos reposoirs en France, et ces amusemens durent toujours deux soirées avec la plupart des ruës tendues et feux d'artifices.

Dimanche dernier, qui fut la fête de saint Antoine, fête qui se répandoit presque partout dans Rome, dont le plus beau étoit pourtant en notre quartier, à cause de l'église de certains Franciscains qui est derrière chez nous et qui est une assez grande paroisse, à cinquante pas de notre porte, il y avoit un autel très joliment ajusté avec le nom du saint fait de lumière. A cent pas, il y en avoit un grand d'une très grande magnificence.

Ceux qui l'ont fait furent à l'église des Saints-Apôtres, tout proche, et qui est la paroisse dont j'ay parlé, et ils prièrent ces bons Pères de leur prêter une statue en bois, de saint Antoine, ce qu'ils firent volontiers. C'étoit pour l'exposer sur leur autel à la vénération des fidèles. Il est à remarquer que ces religieux prétendent être les véritables Franciscains; c'est ceux qu'on appelle Cordeliers à la grande manche; je ne sçai si nous en avons en France. Le saint de bois étoit vêtu comme eux. Je ne sçai par quelle instigation ceux qui l'empruntèrent ont trouvé à propos de le revêtir comme nos Cordeliers de Paris; les prêteurs, indignez de ce qu'on avoit fait (à ce qu'ils prétendent) cet affront à

leur saint, sont venus la nuit l'enlever à main-forte, l'ont dépouillé, non sans dire de grosses paroles et faisant des menaces de s'en venger. Cette bagatelle occupe la plupart des gens de cette ville qui prennent part; c'est qu'ils n'ont pas grand chose à faire.

M. le Cardinal de Polignac m'a fait l'honneur de me venir voir sur le soir; outre mes ouvrages, dont il a bien voulu s'occuper, il est descendu dans l'atelier des sculpteurs; il a trouvé les figures que je dois envoyer à V. G. bien avancées et fort belles, je me flatte qu'elle sera contente. Je le souhaite; c'est tout ce que je puis lui rendre pour toutes les grâces qu'elle me fait, que je la prie de me continuer. Je ne cesserai jamais d'être, avec toute la reconnoissance et tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 60.

= 1. Bouchardon ne fut pas chargé du tombeau de Clément XI parce qu'il était Français et que les Italiens se mirent en travers, si bien qu'on ne fit pas de monument du tout. « Il repose dans la chapelle du chœur de Saint-Pierre, sans autre ornement qu'une simple inscription. » Gregorovius, *Tombeaux des papes romains*. Paris, 1859, in-12, p. 259.

2. Depuis : « Tout va bien » ; Lecoy, p. 196.

3. Qui lui font des difficultés, des espèces de procès.

4. Évidemment le modèle en terre.

5. Depuis : « Le Card. Albano me dit, en confidence » ; Lecoy, p. 196.

6. Depuis : « Cela ne laisseroit pas » ; Lecoy, p. 196.

7. Il veut dire un Schiavone, un Esclavon.

3151. — Le s[r] Derizet[1] a d'Antin.

A Rome, le 17 juin 1728.

Monseigneur, — Je n'aurois jamais osé prendre la liberté d'écrire à V. G. si plusieurs personnes de considération ne m'y eussent engagé pour que vous soyez informé plus fidellement de la cérémonie qui vient de se faire, où j'ay eu le bonheur d'être un des assistans.

Le Pape est venu, le 3 du courant, mettre la première pierre, à dix heures d'Italie, qui est environ quatre heures de France, du matin, à l'église de Saint-André-et-Claude des Bourguignons et Franc-Comtois, dont je suis l'architecte de cet édifice[2].

M. le Cardinal de Polignac, qui est protecteur de cette église, vint un peu plus matin pour recevoir le Pape, qui étoit accompagné du Cardinal Leste, religieux de Saint-Dominique, et sept

à huit évêques. Cette cérémonie dura l'espace de deux heures et demie parce qu'elle fut accompagnée d'une prédication que ce Pontife fit; le sujet de son sermon fut sur les saints et princes qui ont fait élever des temples à Dieu.

M. le Cardinal eut la bonté pour moy de me présenter au Pape et lui dit que j'étois un des pensionnaires du Roy, et un des maîtres de cérémonie ajouta de plus que j'étois aussi de l'Académie *di virtozi di San Luca*. Après quoy, ce Pontife examina les desseins l'un après l'autre et me demanda l'explication de toutes les parties qui les composoient, et surtout sur le dôme, où il me recommanda de bien prendre garde qu'il ne périclitâ[t] point comme plusieurs qu'il me cita dans Rome, et auquel je répondis à S. S. que les bons et mauvais exemples m'avoient toujours servi de guide, et je le priois d'observer les fondemens, qui étoient ouverts, et qu'ainsi, avec l'aide de Dieu, je ne craignois rien.

Il me demanda après à quel saint je destinois les autels, et, lui ayant expliqué les sujets suivant la dévotion de ceux qui font bâtir, il ne s'i trouvoit point de chapelle de la sainte Vierge. Ce Pontife me recommanda très fortement, et plusieurs fois, de ne point manquer à dresser un autel bien décoré à la Beatissima Virgina; auquel je répondis que, s'il plaît au Seigneur, dans une année d'ici, j'espère qu'il viendroit consacrer l'église et tous les autels et que S. S. seroit satisfaite autant qu'il me seroit possible sur tout ce qu'elle m'avoit fait la grâce de m'ordonner.

Si je ne craignois, Mgr, n'être pas trop ennuyeux à V. G., je voudrois bien vous dire ce que c'est que cette première pierre, mise aux fondemens, dans un des pilliers du dôme, proche le maître-autel, du côté de l'Évangile.

Cette première est une quaisse de marbre blanc, de figure quarrée en tous sens, dont l'un des côtez est d'un pied et demi; elle est creuse et couverte d'une autre, sur laquelle il y a cinq croix gravées.

Dans cette cassette, le Pape mit plusieurs médailles de saints comme celle de saint Joseph et la sainte Vierge, saint Pierre et saint Paul, saint André et saint Claude, saint Dominique et saint Philippe de Néri et saint Antoine de Pade, faite du jour de la cérémonie, le portrait du Pape et un écu de France que M. le Cardinal mit avec led. portrait de ce Pontife.

De plus, dans la même pierre, le Pape mit une carafe d'huile et une grosseur d'encent en forme de pomme de pin; après quoy,

pour remplir le restant du vuide de cette cassette, fut mis plusieurs *Agnus Dei* de différents Pontifes.

Mais, dans le fond de cette cassette, il y avoit une planche de cuivre sur laquelle étoit gravée l'inscription qui suit :

Anno Domini 1728, die Dominice, 13 junii, festo S. Antonii Patavini, Conf. ego Benedictus XIII, Catholice Ecclesiæ Episcopus, antea Fr. Vincentius Maria Ord. Predicat., Cardinalis Ursinus, Archiepiscopus Beneventanus, assistente ven. fratre nostro Melchiore S. R. E. presbitero, Cardinale de Polignac, Archiepiscopo Auxitano, negotiis charissimi in Christo filii Ludovici XV, Francorum et Navarræ Regis Xristianissimi apud sedem Apostolicam Præposito, et suplicantibus infrascriptis ecclesiæ Nationis illorum de Comitatu Burgundiæ deputatis primariam hanc lapidem benedixi et imposui ad constructionem hujus ecclesiæ in honorem S. S. Mariæ Virginis, Matris Dei Mariæ, ac SS. Andreæ et Claudii, Episcopi et Confes., Pontificatus nostri anno quinto[3].

Voilà, Mgr, en quoy consiste une première pierre d'église mise par ce Pontife d'aujourd'hui.

Il ne me reste présentement à dire à V. G., laquelle est remplie de piété, que, pour avoir part à ce temple consacré à Dieu, de vouloir bien m'accorder votre protection jusqu'à la fin de cet ouvrage, que j'offre au Seigneur de jour en jour afin qu'il me fasse la grâce d'y bien réussir et que je puisse par la suite recevoir vos commandemens.

Il faut que V. G. soit informée que j'ay fait présent à cette église [de] tout ce qui pouvoit appartenir d'honoraires à l'architecte afin qu'elle fût plus décorée, sans quoy l'on n'auroit fait qu'une médiocre fabrique.

Cette église est de longueur de 130 palmes romain et large de 80. La façade est veue du Cour, qui est le plus bel endroit de Rome, et elle est ornée de deux ordres d'architecture l'un sur l'autre, avec un fronton où seront les armes du roy de France et de Navarre, accompagnées de deux Anges en Renommée sur la corniche du fronton ; et je puis assurer V. G. qu'elles n'ont jamais été dans Rome comme elles seront à ce temple sacré.

V. G. aura peut-être veu, dans le livre que le s[r] *Gourlade* lui a mis entre les mains, que l'on m'a honoré à l'Académie de Saint-Luc [du titre] de professeur d'architecture. L'avantage que j'en tire est de m'exercer dans ma profession. Il n'y a aucun

revenu pour aucun professeur; mais il est fort estimé parce que tous ceux qui apprennent les arts sont toujours protégez de quelques princes ou Cardinaux qui recommandent les étudians.

Je compose un livre de ma profession pour ma réception à cette Académie. Il faut de plus, comme le dernier reçeu, que je fasse la fête prochaine de saint Luc, laquelle fête consiste à décorer l'église et cinq grandes musiques, et de stances et sonnets imprimez sur le latin pour donner à tous les princes qui y viennent.

Je ne puis que présentement supplier V. G. de me croire du plus profond respect, Mgr, de V. G., etc.

DERIZET.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 64.

= 1. Antoine Derizet, originaire de Lyon, avait remporté le prix d'architecture en 1720. Il était à l'Académie de Rome depuis 1723.

2. On a vu plus haut que l'architecte avait donné les plans de cette église alors qu'il était pensionnaire du Roi. Il travailla aussi à la décoration du chœur, de la coupole et de la tribune du grand autel de l'église Saint-Louis-des-Français. — Voy. le mémoire de M. Aug. Castan sur *La confrérie, l'église et l'hôpital de Saint-Claude des Bourguignons de la Franche-Comté à Rome*. Chap. VI : *La nouvelle église de Saint-Claude*. Besançon, 1881.

3. Benoît XIII ayant été élu le 29 mai 1724, le 13 juin 1728 était bien au commencement de la cinquième année de son pontificat.

3152. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Compiègne, le 20 juin 1728.

J'ay reçeu votre lettre du 3. Vous n'avez que faire de vous croire esclave de votre parole; je ne refuserai rien de ce qui sera nécessaire à l'Académie. J'espère bien de ne point me commettre en vous faisant cette confidence.

Vous faites bien d'avoir pris vos précautions pour la douane, car vos balots doivent être arrivez présentement. Les tapis de la Savonnerie feront une seconde voiture, car cet article ne se jette pas en moule; aussi, ils n'ont point de fin.

Je suis fort aise que nos élèves soient arrivez à bon port. Je souhaite qu'ils ressemblent aux derniers; quand vous les connoîtrez tout-à-fait, vous verrez aisément de quoy ils sont capables et vous m'en ferez part.

Il n'y a rien de nouveau ici. Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 58.

3153. — Wleughels a d'Antin.

Le 24 juin 1728.

Monseigneur, — Il vient d'arriver un cas à l'Académie sur lequel je n'ay pu, comme je l'aurois souhaité, consulter V. G.

M. le Cardinal Bentivoglio (qui prépare devant son palais un feu et une fête magnifique) m'a envoyé un gentilhomme pour me prier de lui prêter notre lustre pour orner ses appartemens pendant la fête. Sa demande étoit accompagnée d'une prière par écrit de M. le Cardinal de Polignac; je n'ay pas cru pouvoir refuser cela aux Ministres de France et d'Espagne, tous deux, je suis seur, amis de V. G.

Ce sont de ces incidens qu'il faut résoudre sur-le-champ et qui ne peuvent tirer à conséquence, puisque ce sont deux ministres à qui on ne peut rien refuser et qui ne frayent aucun chemin pour les autres. Je l'ai donc fait de bonne grâce et avec des marques de joye de pouvoir trouver une occasion, ai-je dit, de marquer à S. E. l'ambition que j'ay de la servir; car, lorsqu'on fait les choses, il n'en coûte guère plus d'y ajouter un souri.

M. le Cardinal de Polignac vint le lendemain à l'Académie; il me dit que j'avois bien fait, que M. le Cardinal Bentivoglio m'étoit bien obligé et qu'il étoit seur que V. G. approuveroit ce que j'avois fait.

Tout va à l'ordinaire à l'Académie. Je fais accommoder pour moy des chambres qui sont celles que j'ay toujours occupées; après les grâces que V. G. m'a faites, je n'ai pas cru la devoir encore importuner pour cela; mais, comme je ne peux me constituer en grosse dépense, je croi qu'elle ne désapprouvera pas que je me serve de deux pièces de tapisserie qui sont de réserve et qui ne peuvent servir dans le grand appartement, comme je lui ai déjà dit. Il vaut autant qu'elles soient tenduës l'hyver que de rester ployées; et puis, elles servent à orner notre grand balcon le Carnaval et pour quelqu'autre fête; cela m'épargnera et fera bien, car c'est une petite chambre où on entre d'abord à côté de la grande que j'ai fait passablement ajuster.

Il y a plusieurs seigneurs qui me font la grâce de me venir voir et qui croyent m'en faire une autre de me venir surprendre. J'ai cru qu'il étoit de la bienséance qu'après avoir bien orné le premier appartement, on ne vit pas celui d'au-dessus tout nud,

et j'ay fait cette dépense pour répondre, en quelque manière, à l'honneur qu'on me fait.

Les Cardinaux Albano, Imperiali y sont venus plus d'une fois. M. le Cardinal de Polignac y étoit encore samedi. Le camerlingue me dit dernièrement qu'il vouloit ensuite monter chez le peintre, etc. C'est ce qui m'a fait résoudre d'acheter quelque chose, non pas pour moy, mais pour ces Messieurs.

J'espère que V. G. ne sera pas fâchée de ce que j'ai fait et qu'elle me fera toujours la grâce de m'honorer de sa protection. C'est dont je le prie instamment et de me croire avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 71.

3154. — Wleughels a d'Antin.

Le 1er juillet 1728.

Monseigneur, — Je reçois, avec celle dont il vous a plu m'honorer, deux brevets : un pour le sr *Bernard* et l'autre pour *d'André*. Je m'imagine qu'on aura distribué aux pensionnaires qui doivent venir les brevets que V. G. aura signés. Il faut que je l'informe d'une chose, c'est qu'il seroit bon de retarder le départ de ceux qui sont à Paris jusqu'au premier septembre et même quelques jours plus tard, affin qu'arrivant ici vers la fin d'octobre, ou au commencement de novembre, il n'y eût rien à dire; il règne un certain scrupule que certaine politique tâcheroit de faire observer. Ici, on ne déménage point, et même on se garde de dormir hors de chez soi depuis la mi-juillet jusques à la fin d'octobre, à cause du mauvais air. Cette coutume serviroit de prétexte presque légitime à ces Messieurs qui doivent céder leur place pour ne pas sortir à cause du prétendu danger, et je m'apperçoi qu'on se trouve si bien sous votre protection qu'on souhaiteroit y être toute sa vie.

Passé le vingt-cinq octobre, tout scrupule cesse absolument; ainsi, ces Messieurs arrivant dans ce temps-là, il n'y a aucune difficulté pour que ceux qui sont ici cèdent leur chambre. Les sculpteurs, sous le bon plaisir de V. G., resteront encore quelques mois, affin de pouvoir finir leurs figures, dont je suis comme seur qu'elle sera contente.

Ainsi, il faut que les autres se retirent affin de donner [leurs chambres] aux nouveaux qui doivent venir et affin que les choses

soient égales et me tirer de certains embarras. V. G. me fera la grâce de me donner ses ordres précis à ce sujet.

J'ose assurer que l'Académie du Roi, sous la protection de V. G., n'aura jamais le même sort que celle de Portugal, non pas égard à mon mérite, mais par les bons sujets qu'elle sçait choisir, par le bon ordre qu'elle a établi et par les soins qu'on y prend; nous avons ici bonne réputation et il y a des sujets qui la mérittent.

J'apprens que V. G. ne reste guère en repos, et je me fais un sensible plaisir de croire que ces mouvemens peuvent faire beaucoup de bien à sa santé; c'est ce que je souhaitte par-dessus toute chose, étant seur qu'il n'y a guère que cela qu'elle puisse désirer.

Je prie donc Dieu de tout mon cœur de la lui conserver et qu'il me rende digne de mériter les grâces qu'elle me fait, étant, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Jusqu'ici, nous n'avons aucune nouvelle de Marseille. Il est à présumer, par ce qu'elle a la bonté de me dire, que nous ne serons pas longtemps sans en apprendre. Dans ce moment, on m'avertit que les caisses sont à la douane, sans que ny consul de Livourne, ny de Marseille, ny de Civita-Vechia m'aient donné aucun avis. Je vais à la douane et il me reste peu de temps pour mettre celle-cy à la poste.

Je viens de voir les caisses, qui me paroissent en bon état; même on a commencé d'en ouvrir une et tout y étoit bien, et je suis revenu pour vous informer du peu que j'ay vu et fermer cette lettre.

V. G. a prophétisé, car les caisses sont arrivées dans le temps qu'elle me l'a annoncé.

C'est une chose comme faite que le s^r *Bouchardon* va exécuter dans Saint-Pierre le tombeau de Clément XI; cela fait bien de l'honneur à l'Académie.

Dans la première que j'aurai l'honneur de lui envoyer, je l'informerai de ce que je ne peux lui dire à présent, parce que le courrier part.

Extrait d'une lettre qui vient du royaume de Naples.

Les Dames Religieuses du monastère de Sainte-Marie-de-la-Victoire, de la ville de Barletta, se trouvant un peu trop resserrées,

parce que leur maison est vieille et étroite, résolurent, il y a quelque temps, de l'agrandir et de faire enclore quelque terrain qu'à ce propos la ville leur avoit accordé; mais les Jésuites, leurs proches voisins (n'y ayant qu'une petite ruelle entre deux), s'y sont opposés, supposant qu'elles ôteroient un peu de la vue et du jour de leur collège; après plusieurs disputes de part et d'autre, qui n'ont servi qu'à aigrir les choses, le matin du vendredi 18 juin, les Religieuses, au lever du soleil, sont sorties de leur monastère au nombre de quarante, ayant laissé cinq ou six vieilles pour la garde de leur maison, et, bien armées, précédées du Crucifix et de leur abbesse, elles entrèrent chez les Jésuittes, non pas par l'église, mais par la porte du couvent, qu'elles trouvèrent ouverte, montèrent l'escalier, entrèrent dans le dortoir à l'improviste et chassèrent les Pères de leur chambre, qui, moitié au lit et moitié habillés, furent obligés de déguerpir. Cette nouvelle s'étant dispersée par la ville, en un moment tout le monde accourut, plus par curiosité que pour autre chose. On expédia sur-le-champ à M. l'archevèque de Trani, leur métropolitain, lequel se transporta à Barletta, au bout de trois heures. Mais ny l'archevêque, ny M. Biseglia, qui y étoit accouru tout aussitôt, ny même les officiers du Roy, ne purent avoir d'audience; elles ne voulurent pas même écouter ny leur père, ny leur mère, frère, sœur, amis, etc., menaçant d'estropier, même de tuer, qui sera assés hardi pour approcher, et en ont culbuté quelques-uns sur la montée qui s'étoient, par curiosité, avoisinés de trop près, et disent, pour toutes raisons, qu'elles ont conquis cette maison les armes à la main, qu'elle leur appartient à juste titre. Les Pères Jésuittes, qui, jusqu'au soir du samedi, avoient tenu bon dans les classes où ils avoient dormi, ont été contraints de les abandonner le dimanche matin. Le R. P. François Ruffo, de la maison des ducs d'Alla-Bagnara et professeur en théologie, partit la nuit du dimanche pour Naples, d'où il doit se transporter à Rome, et les autres, qui sont au nombre de douze prêtres, quatre frères et un maître d'école, ont pris le chemin de Malfetta, ville où ils ont un collège. Les Dames Religieuses font la garde jour et nuit pour n'être point surprises et, ainsi, les armes à la main, se maintiennent en possession du bien qu'elles ont conquis.

Rapport en a été fait au Pape, qui n'a pu s'empêcher de rire; on ne sçait encore les suittes que cette affaire aura.

On parle du mariage de dom Paul Borguèse avec la nièce du

Cardinal Coscia. Les circonstances qu'on en débite, les offres que l'on fait font un peu douter de la vérité du fait; un peu de patience éclaircira la vérité.

Voilà, à peu près, les propositions que l'on débite : que le Cardinal donnera à sa nièce six cens mil écus romains, la laissera héritière de son nom et de tous ses biens; qu'en contemplation de ce mariage on fera Mgr Borguèse, qui est maître de chambre, Cardinal, etc.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 75.

3155. — D'Antin a Wleughels.

A Petit-Bourg, le 3 juillet 1728.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 10 et du 17 juin. Il seroit bien difficile de rien ajouter à la politesse de M. le Cardinal de Polignac pour moy; j'y suis accoutumé depuis longtemps.

Vos élèves font fort bien de travailler pour les prix; mais ils auroient tort d'espérer de les remporter si tôt. Entretenez toujours l'émulation parmi eux; elle est excellente à toute sauce et surtout pour faire fleurir les arts.

Je suis surpris que vous n'ayez point encore de nouvelles de vos ballots; mais on ne peut pas répondre, à beaucoup près, de la mer.

Je serai fort aise que *Bouchardon* travaille au tombeau de Clément XI; ce sera fort honorable pour la nation et pour vous, pourveu qu'il s'en tire à son honneur.

Je ne suis point étonné que le Cardinal Albano veuille de vos tableaux; j'en ay vu un à Paris dont j'ay été très content et je vous réitère l'ordre que je vous ay donné d'en faire un à votre fantaisie pour mettre dans le cabinet du Roy.

M^rs^ les Romains ont grand tort de s'être formalisé de l'habit de nos Cordeliers à la grande manche. Il y en a nombre à Paris qui vengeroient bien leur querelle s'ils étoient sur les lieux.

Je vous prie de me mander qui est un nommé *de Rizet*, qui m'écrit une grande lettre et me mande qu'il bâtit l'église de Saint-André et de Saint-Claude des Fran-Comtois. Je ne sçaurois lui répondre, ne le connoissant point.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 70.

3156. — Wleughels a d'Antin.

Le 8 juillet 1728.

Monseigneur, — J'ay reçeu toutes les caisses que V. G. nous a envoyées, dont je lui fais mes très humbles remercîmens. On ne peut rien de plus beau ny de plus magnifique; les bordures sont d'un goût excellent, et nous avons tout lieu de la bénir à jamais.

Comme il faut dorer les bordures, je n'ai pas souffert qu'on décaissât les glaces jusqu'au moment qu'on les dût mettre en place. C'est matière fragile; il ne faut pas l'exposer. Je n'ai donc ouvert qu'une caisse, que j'ai fait refermer sur-le-champ, la trouvant en très bon état, et je ne doute pas que les autres ne soient en même état.

Tout cet envoi est d'une richesse surprenante et fait ici un effet surprenant; il n'est bruit à Rome que des beautés qui se voyent chez nous; ce sera bien autre chose lorsque tout cela sera en place.

La princesse Palestrina a desjà envoyé au logis pour sçavoir si elle pourroit les voir; sa sœur y est venue. Le Cardinal Bentivoglio, quoique d'une santé très foible, me dit, dimanche dernier, qu'il y vouloit venir. L'ambassadeur de Venise m'en dit autant, et tant d'autres, que j'ay tous remis au temps que tout seroit en place.

Les pieds de nos tables vont s'achevant, et il n'y aura pas dans tout Rome un palais plus noble et plus brillant que le nôtre.

M. le Cardinal camerlingue m'a tenu parole; tout m'a été envoyé de la douane sans qu'on me demandât un sol; je ne sçai pas s'il ne faudra pas faire quelque présent, comme on fit l'autre fois; mais j'attendrai qu'on m'en instruise. S. E. fit dire, devant moi, au gouverneur de la douane qu'il vouloit que tout fût apporté au palais, qu'on visitât seulement par formalité, et, sur ce qu'on lui dit qu'il y avoit quelque petit livre : « Il n'importe, j'en fais mon affaire. » Puis, se tournant vers moi, il me dit : « Il n'y a rien contre la religion? — Non, Mgr, lui répondis-je, ce sont livres de mon métier. »

Il est parti de Rome pour certaines raisons et m'a fort enjoint de lui écrire; aussitôt que je pourrai avoir réponse de V. G., je ne manquerai pas de le remercier de sa part, car ce n'est que pour elle qu'on a toutes ces déférences, ce qui est bien extraordinaire en ce pays-ci.

C'est un grand honneur qu'on fait à notre Académie d'en avoir choisi un sujet pour faire le tombeau de Clément XI, et il est vrai que, si on n'eût pas choisi là, cet ouvrage n'en seroit pas sorti, car l'autre sculpteur l'auroit eu sûrement, et la chose a été bien balancée, tant il est vray que nos élèves en valent bien quelqu'autres. Peut-être valent-ils mieux. Puisque les Italiens, gens qui sont assés pleins d'eux-mêmes, sont venus nous chercher pour faire leurs plus beaux ouvrages, faut croire qu'ils reconnoissent qu'ils n'en ont pas de pareils chez eux.

M. *de Cotte* nous a envoyé du parquet, ouvrage que les Italiens n'avoient jamais vu; notre menuisier est très capable, en a d'abord conçu l'utilité et en a fort loué l'invention. Il manquera des glaces dans le grand salon où est le portrait du Roy, car tout le monde veut qu'on mette celle que V. G. nous a envoiée dans la chambre du dais, et il me paroît qu'on a raison; quoiqu'elles soient faites pour l'autre chambre ou salon, il y a peu de différence dans les trumeaux pour les largeurs.

Il ne faudroit ny envoyer parquet, ny bordure, comme on a fait, car nous avons ici le père de ce petit Bernard, qui a longtemps travaillé à Paris de sculpture en bois et qui est très habile, qui a été dans l'admiration de voir ce qu'elle nous a envoyé et qui le copieroit à merveille; il ne s'agiroit que pour trois trumeaux de glaces dont M. *de Cotte* a les mesures justes.

Je sçais que votre bonté peut nous reprocher de ce qu'on ne l'a pas dit tout d'un coup; un peu de timidité en a été la véritable cause, et, si ce n'étoit ce que M. le Cardinal de Polignac m'a dit, je serois resté dans la même crainte, et je me souviens très bien; aussi ai-je dit à S. E. que je n'oserois jamais le demander. « Dites seulement, m'a-t-il répondu, que cela manque, et puis ce n'est pas un pareil envoi; il n'y aura ny parquet ny bordure, ce qui faisoit tout l'embarras. »

M. le Cardinal Bentivoglio m'envoya, samedi dernier, un gentilhomme m'inviter au *Te Deum* qui se devoit chanter dans Saint-Jacques en réjouissance des mariages d'Espagne et Portugal et au feu qui se tiroit le soir du dimanche, pour le même sujet, devant son palais. Je n'y manquai pas; je ne pu lui parler le matin; mais, le soir, le trouvant à l'écart, j'eus l'honneur de lui faire mon compliment. Il n'y eut point d'honnêteté qu'il ne me fit, me disant obligeamment qu'il y avoit longtemps qu'il souhaitoit me connoître, qu'il vouloit me venir voir. Il me parla de V. G. et il me charma

par tout ce qu'il m'en dit. Il me prit par la main, me mena sur un grand balcon qui tenoit toute la face de son palais, qui est très long; là étoient les Cardinaux, les princesses et une grande partie de la noblesse de Rome.

Je lui dis, car il voulut que je fusse assis auprès de lui, que j'avois eu l'honneur de la voir dans mon premier voyage; il se ressouvint très bien que j'avois travaillé au palais Pio, où il demeuroit, et me dit lui-même les ouvrages que j'avois faits. Je fus comblé de ses honnêtetez.

Je vous dois tout cela, Mgr; c'est par respect pour V. G. qu'on me fait caresse; aussi, ne cesserai-je jamais de vous en rendre de très humbles actions de grâces, vous suppliant de me continuer toujours l'honneur de votre protection et de souffrir que je me dise toute ma vie, avec un profond respect, Mgr, etc.

N. Wleughels.

Le lustre est revenu. Des religieux sont venus avant-hier matin me le demander pour le jour de sainte Margueritte; mais je leur ai refusé tout net.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 80.

3157. — D'Antin a Wleughels.

A Rambouillet, le 11 juillet 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 24 juin. Vous avez bien fait de prêter votre lustre à M. le Cardinal Bentivoglio, surtout à la prière de M. le Cardinal de Polignac; mais il ne faut pas que cela tire à conséquence, car vos meubles seroient bientôt fricassez.

Je vous loue fort d'avoir fait accommoder à vos dépens votre appartement; cela vous fera grand honneur à Rome et à nous aussi.

Le Roy est icy jusqu'à mardi qu'il retournera à Versailles, où nous plantons le piquet jusqu'aux heureuses couches de la Reyne.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 74.

3158. — Wleughels a d'Antin.

Le 15 juillet 1728.

Monseigneur, — Comme je l'écrivis dernièrement à V. G., les balots sont arrivés, et nous ne sçaurions trop la remercier. On tra-

vaille à force à mettre le tout en œuvre; toute la noblesse souhaite avec empressement de voir nos nouveautés, et, dans peu, comme je l'espère, nous lui donnerons contentement.

Pour rendre un compte exact à V. G. des élèves qui nous sont arrivés, il faut les bien connoître, et, pour cela, il faut vivre quelque tems ensemble. Ensuitte, je l'informerai de ce qui en sera; jusqu'ici, ils ne dénotent rien que de très sage et semblent fort portés à l'étude; mais, dans notre maison, comme les choses vont, ce seroit une espèce de crime d'en agir autrement; même dans les conversations que nous avons, on ne parle que des moyens de s'avancer, de profiter du tems, du naturel et des belles choses qui se rencontrent ici. Je leur ai si bien gravé cela dans le cœur que j'en trouvai six, vendredi dernier, qui s'étoient assemblés dans une petite sale, qui avoient fait dépouiller le fils de notre modèle, qui est très bien, et là, moyennant quelque bagatelle qu'ils débourçoient chacun, ils travailloient toute la journée d'après lui; ils l'avoient posé dans l'attitude d'une figure antique; ensuitte, ils alloient comparer contre l'antique même ce qu'ils avoient peint, affin de voir la différence de la nature véritable à la nature recherchée et, pour ainsi dire, corrigée. Je les louai fort, et véritablement ce sont de très bonnes études. Ils dessinent encore les plus belles antiques, grandes comme elles sont, ce qui leur apprend à bien développer une figure et à en retenir toutes les parties par cœur, ce qui leur sera d'un grand profit. Je vous dis tout ceci, Mgr, parce que je sçais que vous daignez jetter les yeux sur nos études.

Je vous suis trop redevable et ne puis vous exprimer les sentimens de vénération, de respect et de reconnoissance que j'ay pour V. G. La lettre que je viens de recevoir me comble et je me repens presque de la dernière que je lui ai écritte, où, en quelque manière, je lui propose d'envoyer encore quelque glace. Je ne sçais si je ne devrois pas lui dire de n'avoir aucun égard à mes sollicitations, car j'ay peur de m'être écarté de mon devoir, quoique ce ne soit pas pour moy, et d'abuser des égards qu'elle veut bien avoir à mes représentations.

Mais, croyez-moi, Mgr, je n'aurois pas eu cette hardiesse si je n'y avois été poussé, et que, véritablement, la chambre du dais sera à présent la moins parée. Je n'ose lui en dire davantage, sinon que je prierai Dieu toute ma vie qu'il conserve votre santé et que je suis et serai toute ma vie, avec un profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 85.

3159. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 17 juillet 1728.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du premier du courant, par laquelle vous m'apprenez l'arrivée de vos balots. Je commençois à en être en peine, quoique j'eusse pris les meilleures mesures pour qu'ils vous fussent rendus fidellement. Je suis étonné que les consuls ne vous en ayent point donné avis.

Le principal est fait, puisque lesd. balots sont arrivés bien conditionnés. J'espère que vous en aurez été content quand vous les aurés ouverts, et plus encore quand le tout sera en place.

Je verrai à retarder le départ des autres élèves jusqu'à la saison dont vous me parlez. J'avois pourtant ordonné desjà de leur donner de quoi partir.

Quant aux autres élèves, il n'y a scrupule qui tienne; il faudra qu'ils sortent de l'Académie à mesure que les autres arriveront. Je leur ai bien permis de demeurer à Rome jusqu'à ce que les ouvrages qu'ils ont commencés fussent finis, mais non aux dépens du Roy, la dépense de l'Académie étant desjà assés forte sans que je l'augmente. De plus, en travaillant, ils doivent gagner assez magnifiquement pour s'entretenir. Voilà l'ordre que vous me demandiés; ainsi exécutez-le ponctuellement.

Je n'ai rien de plus à vous mander par cet ordinaire et suis tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 79.

3160. — Wleughels a d'Antin.

Le 22 juillet 1728.

Monseigneur, — Je suis comme seur que le s[r] *Bouchardon* se tirera avec honneur de l'ouvrage que M. le Cardinal Albano lui a donné. Aussitôt qu'il aura fini sa figure de marbre, il se mettra à commencer ce tombeau; S. E. lui donnera un attelier et tout ce qu'il lui faut.

Ce ne m'est pas une petite gloire d'apprendre par V. G. même qu'elle soit contente du tableau qu'elle a vu de moy. Je redoublerai mes efforts pour me rendre digne de la grâce qu'elle me fait en m'en ordonnant un pour le cabinet de S. M., dont je le remercierai très humblement.

Il y a ici un secrétaire françois qui étoit à M. le Cardinal Gualterio. Il est chargé de quelques meubles de M. le Cardinal de Rohan; il croit dans peu s'en retourner en France. Il m'est venu prier, en cas qu'il partît, de loger dans quelque garde-robbe ce qu'il a en dépôt; je n'ai pas cru devoir lui refuser, tant par le respect que j'ay pour S. E. que parce que je croi que V. G. en sera contente.

J'entretiens autant que je le peux l'émulation entre nos jeunes gens, et cela réussit assez bien. J'espère qu'ils deviendront de bons sujets et que V. G. aura lieu d'être satisfaite.

Le s^r^ *de Riset* est celui des deux architectes qui étoient dans l'Académie et qui y est resté; il a tant fait auprès des députez de la nation franc-comtoise qu'ils l'ont pris pour travailler au bâtiment de leur petite église; il est de Lyon et a travaillé, comme il m'a dit, dans les décorations des opéras, à Paris.

Les Vénitiens ont serré les pas[1] pour le mal contagieux qu'ils prétendent être aux îlles de Zente et Céphalonie; ils ont pris prétexte de la foire de Sinigaille, que S. S. n'a pas voulu deffendre, où ils disent qu'il vient des vaisseaux des païs suspects. Mais on prétend que c'est par d'autres vuës et que cette crainte n'est qu'un prétexte. Cela ne laisse pas de déranger le commerce, et on craint que les autres princes ne bannissent aussi les ecclésiastiques, afin d'avoir passage libre dans tout le reste de l'Italie; on assure ici que ce mal n'est pas de conséquence.

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. Wleughels.

M. le Cardinal Albano arriva hier, et il s'est démis de sa charge de camerlingue, au grand étonnement de tout le monde. Il m'avoit bien témoigné, la veille qu'il partit, qu'il avoit du mécontentement; mais je ne croyois pas que ce fût au point de se défaire d'une charge si honorable et qui apporte un si gros revenu. La dernière grâce qu'il a octroyée, c'est celle qu'il m'a faite au sujet de nos balots, qu'il m'a fait rendre sans frais. C'est M. le Cardinal de Corsini qui a sa charge; j'ay encore l'honneur d'être dans ses bonnes grâces.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 87.

= 1. C'est-à-dire : ont fermé les passages et les entrées.

3161. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 24 juillet 1728.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 8.

Je suis fort aise que vous soyez content. Ce sera tout autre chose quand vous verrés le tout ensemble et en place ; je ne doute pas qu'on n'ait eu le bon esprit de ne rien montrer en détail.

Remerciés fort le Cardinal camerlingue, de ma part, de la politesse qu'il a eu pour nos balots ; s'il faut faire quelque petit présent, à la bonne heure ; mais laissés-vous le demander auparavant, car, dans le pays où vous êtes, on n'est pas chiche de demander.

Faites bien sentir à celui qui travaille au tombeau de Clément XI l'attention qu'il doit avoir à son ouvrage pour son honneur et le nôtre, et vous, ne laissés pas d'avoir l'œil dessus pour lui donner vos conseils en l'occasion.

Il est assez rare que les Romains, qui ont voyagé par tout le monde, n'ayent pas connu le parquet ; vos menuisiers n'y réussiront pas d'abord, car il exige beaucoup de sujettion, surtout pour le poser comme il faut. Gardés-vous bien de rien changer à la destination de ce que je vous ai envoyé, puisque ces ornemens sont de mesures justes, ce qui en fait toute la beauté. Je vois bien que c'est un paneau que vous m'avés tendu ; mais, quoique je ne les aime point, je fournirai, l'année qui vient, ce qui manquera à la chambre du dais. Envoyés seulement vos mesures justes, comme vous les sçavés présentement, pour qu'on ne perde point de tems à le faire, et je ferai partir le tout avec les ouvrages de la Savonnerie qui vous manquent. Messieurs les Romains ne se moqueront plus de notre Académie, comme ils faisoient autrefois, et rendés en grâces à M. le Cardinal de Polignac de ma part.

Je vous charge de mil remercîmens pour M. le Cardinal Bentivoglio de toutes ses politesses à mon égard.

Vous avez bien fait de refuser votre lustre ; il seroit bientôt en loques si vous continuiés à le prêter. Je suis tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 84.

3162. — Wleughels a d'Antin.

Le 29 juillet 1728.

Monseigneur, — Je sçay si bien les inconvéniens qu'il y a à

prêter des meubles que je refusai tout net aux Cordeliers, comme je le dis à V. G., le lustre qu'ils vinrent me demander, et, si ce n'avoit pas été M. le Cardinal Bentivoglio, aidé de M. le Cardinal de Polignac, je ne l'aurois pas donné. Tant que les meubles que V. G. a bien voulu nous envoyer seront entre mes mains, j'en auray les soins qu'ils méritent, et j'espère qu'ils resteront aussi beaux que lorsqu'ils sont arrivez; il font icy beaucoup d'honneur.

Je vis hier M. le Cardinal Bentivoglio à la vigne Patricia, qui me renouvela de vouloir venir au logis; je lui répétai qu'il étoit le maître, mais que je priois S. É. d'attendre que le tout fût en ordre. On travaille, et j'espère donner dans peu satisfaction à toute la noblesse de Rome, qui n'a point vu encore chose pareille et qui désire le voir avec empressement.

Lorsque j'eus appris que M. le Cardinal camerlingue étoit arrivé, j'attendis quelque jour pour l'aller saluer, car je me doutois bien qu'il étoit en grande affaire. J'ay été, après, trois fois de suite sans pouvoir le joindre; il l'a sçeu, et aussitôt il m'a envoyé dire qu'il m'attendoit, et que, si je voulois, il m'envoyeroit son carrosse. J'y fus sur-le-champ, et je le remerciai très humblement des grâces qu'il m'avoit faites, car tout m'a été remis sans débourcer un sol. Il me dit obligeamment qu'il vouloit me faire plaisir en tout ce qui dépendroit de lui, et que jamais il ne souffriroit qu'on me fît payer. Aussitôt que le moment sera venu, j'irai, avec la permission de V. G., le remercier de sa part.

Il me mena dans son cabinet, me fit l'honneur de me consulter sur plusieurs choses dont il me montra les projets. Il me fit présent d'un bel in-folio d'antiquitez d'Urbin, qu'il a fait imprimer; il me promit encore un autre beau livre, qui est la *Vie de Clément onze*, dont il me montra quelque feuille d'impression[1]. J'ay le bonheur d'être bien auprès de lui, et je tâcherai de m'y conserver.

V. G. me fait la grâce de me parler des couches prochaines de la Reyne. Je ne doute point qu'on ne les désire avec tout l'empressement possible à Paris; mais je puis l'assurer qu'on ne les souhaite pas moins ici; on ne parle que de ce bonheur attendu. Les Italiens, comme les François, attendent après ce moment et font des prières à Dieu pour son heureuse délivrance et pour l'accomplissement des vœux de S. M.

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. Wleughels.

Les affaires ont été accommodées. M. le Cardinal camerlingue est resté dans sa charge. Le Pape ne se porte pas trop bien; s'il arrivoit du changement, je voudrois que V. G. me donnât un ordre de ne recevoir personne dans notre maison. Pour peu qu'elle m'autorise, je sçaurai lui obéir ponctuellement; de la manière que sont disposez les choses dans les appartements, on ne peut y loger personne, et puis, comme elle sçait mieux que moi, ces sortes de grâces tirent toujours à conséquence, surtout ici.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 90.

= 1. Probablement le livre de Pietro Polidori : « De vitâ et rebus gestis Clementis XI ». Urbin, 1727, in-fol. Les vies françaises de Reboulet et de Lafitau, imprimées à Avignon et à Padoue, sont trop postérieures, étant de 1738 et de 1752. (Œttiger, *Bibliographie biographique*, 1866, col. 329.)

3163. — Wleughels a d'Antin.

Le 4 août 1728.

Monseigneur, — Les glaces sont arrivées, et, comme le dit très bien V. G., nous devons être [satisfaits], surtout lorsqu'elles seront en place; nous ferons nos affaires pour en venir à bout; on dore les bordures. Nos pieds de table se finissent aussi; car, pour tous, les marbres sont sciés, taillés et polis. Nous en avons deux petites de granite oriental, ce qui est très rare; elles sont un peu étroites, mais elles conviennent au lieu où elles sont destinées. Je suis plus que content; les glaces sont d'une beauté et d'une grandeur surprenantes, et je ne peux assés remercier V. G.

Aussitôt que les nouveaux pensionnaires seront arrivez, les plus anciens cèderont la place; un peu avant qu'ils arrivent, je les avertirai de prendre ailleurs logement; car, à ce que je puis voir, il y en aura quelques-uns qui passeront l'hyver à Rome à finir des ouvrages qu'ils ont commencés. Je ne manquerai pas à leur faire toujours honnêteté lorsqu'ils voudront venir nous voir et étudier dans l'Académie; mais, comme V. G. me l'ordonne, il faut céder la place aux autres, car, outre qu'il n'y en a pas plus qu'il ne faut, si l'on accordoit aux uns et qu'on en privât les autres, cela ne feroit que des jalousies que l'on califieroit peut-être pour moy du nom d'injustice.

M. le Cardinal Albano l'aîné me donna, jeudi dernier, rendez-vous dans Saint-Pierre; c'étoit pour consulter à placer bien le s[r] *Bouchardon*. Il aura un très bel attelier, avec deux belles

chambres et deux autres pour ses ouvriers avec beaucoup de commodités. Il me conduisit dans les endroits qu'on a fait élever pour travailler les tableaux de Saint-Pierre en mosaïque, auxquels on travaille à force; chaque tableau revient à vingt-quatre mil écus. Il est vray que c'est un ouvrage pour l'éternité; mais ils n'auront jamais la beauté des originaux, et il me semble inutile d'éterniser des morceaux inférieurs en beauté à ceux dont ils prennent la place.

M. le Cardinal de Polignac ayant sçu que j'avois été indisposé, m'a fait l'honneur de me venir voir deux fois. Tandis qu'il étoit au logis, la dernière fois, un courier arriva. Le peuple crut qu'il venoit de la cour, accourut pour sçavoir si c'étoit la nouvelle qu'on attend avec tant d'empressement; mais il se trouva que c'étoit l'ordinaire. Tout le monde fait ici des vœux pour Leurs Majestés et attendent avec impatience la nouvelle de l'heureuse délivrance de la Reine. Je suis, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 93.

3164. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 5 août 1728.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 15 juillet et vos remercîmens sur l'arrivée des balots, dont je suis fort aise par le plaisir que cela vous fait et l'attente où vous êtes de l'admiration des Italiens.

Il ne seroit pas naturel que vous m'eussiés instruit, par cet ordinaire, des talens différens de vos nouveaux élèves. Il faut plus de tems pour les bien connoître et pour en juger; cependant, ce que vous m'en mandés me dispose à penser d'eux avantageusement, et l'envie qu'ils marquent de s'instruire est une première disposition pour devenir habiles. Ils sont entre vos mains, et je les tiens fort bien.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 87.

3165. — D'Antin a Wleughels.

A Petit-Bourg, le 9 août 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 22 juillet.

Voilà *Bouchardon* chargé d'une belle besongne; il n'y a plus qu'à souhaiter qu'il s'en tire à son honneur.

Vous avez bien fait de retirer dans l'Académie tout ce qui peut appartenir à M. le Cardinal de Rohan; vous sçavez l'amitié et l'attachement que j'ay pour lui de longue main.

Il faut que M. le Cardinal Albano ait eu de grands sujets de mécontentements pour quitter une aussi belle charge que celle de camerlingue; mandez-moy ce qu'on en dit à Rome.

J'attens ici le Roy; je dois avoir l'honneur de lui donner à souper le 18, en allant à Fontainebleau. S'il fait aussi chaud à Rome qu'il fait ici, je vous plains.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1960, fol. 89.

3166. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 12 août 1728.

Monseigneur, — Je n'ai pas manqué, aussitôt votre lettre reçeue, d'aller remercier le Cardinal camerlingue, qui m'a bien prié d'assurer V. G. de ses services et de ses très humbles obéissances. Je n'ay pu encore parler à M. le Cardinal Bentivoglio, parcequ'on m'a dit chez lui qu'il étoit un peu indisposé. Pour M. le Cardinal de Polignac, je ne manquerai pas de m'acquitter envers lui de vos commandemens.

Lorsqu'on commencera le tombeau de Clément XI, j'irai, au moins une fois la semaine, voir travailler, et tâcherai d'aider le sculpteur du peu que je sçai; il est très capable, mais quelquefois on ne s'avise pas de tout.

J'obéirai à V. G. et servirai encore M. le Cardinal, qui m'a fait l'honneur de me dire qu'il souhaittoit que je ne l'abandonnasse pas. On ne m'a fait aucune demande au sujet de la douane, et je n'ai fait aucun présent.

V. G. trouvera cy-jointes les mesures des glaces qu'il faudroit pour les trois trumaux; nous avons ici des gens qui ont travaillé à Paris, qui copieront à merveille les bordures, si V. G. ne veut pas se donner la peine de les faire faire, et cela épargnera bien du port, aussi bien que les parquets, que le menuisier, qui sort de l'Académie, a bien examiné et bien compris, et, ainsi, n'ayant que les glaces à envoyer, le tout pourroit être facilement posé et

bien avant le Carnaval; mais je n'ai point eu de nouvelle en quel état est le tapis.

Nous observerons exactement la distribution qu'on a faite et mettrons les glaces dans les lieux qui leur sont assignez.

Comme j'ay eu l'honneur de l'écrire à V. G., si ce n'eût été M. le Cardinal Bentivoglio, jamais le lustre ne fût sorti de la maison, ny n'en sortira; j'en connois toutes les conséquences; non seulement le lustre, mais aucune autre chose. Je n'ai pas manqué d'être sollicité; mais il n'y a rien à faire; je suis en cela vos intentions qui sont si justes et si raisonnables.

Je suis, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 95.

3167. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Petit-Bourg, le 14 août 1728.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 29 juillet. Vous avez bien fait de refuser votre lustre; ainsi ferez-vous dans toutes les occasions, hors quand M. le Cardinal de Polignac parlera.

Je suis aussi pressé que les Romains de sçavoir comment mon envoy réussira et s'ils trouveront cela aussi beau que cela est; je vais donner l'ordre pour les pièces qui vous manquent, quoique vous m'ayez attrapé.

Je suis fort aise que les affaires de M. le Cardinal camerlingue soient finies, car il me paroît qu'il en use fort courtoisement; si vous trouvez occasion même de le remercier de ma part, vous me ferez plaisir.

Si, par malheur, le Pape venoit à manquer, je vous deffends, pour quelque raison que ce puisse être, de loger personne dans le palais; j'en connois les conséquences, et, de plus, ce n'est point un hôtel garni. Si j'ay quelque chose à changer sur cela, je vous le ferai sçavoir à tems.

Je suis ici en attendant le Roy, qui me doit faire l'honneur de souper ici en allant à Fontainebleau le 18.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 92.

3168. — Wleughels a d'Antin.

Le 19 août 1728.

Monseigneur, — Depuis le dernier ordinaire que je vous écrivis, j'ay eu l'honneur de voir M. le Cardinal de Polignac, à qui je fis part, suivant les ordres de V. G., de ce qu'elle m'avoit écrit; il fut ravi et me dit : « Je sçavois bien que ce que je vous avois dit réussiroit. » Il m'ordonna de témoigner à V. G. qu'il lui étoit infiniment obligé de son souvenir.

J'ay vu aussi M. le Cardinal Bentivoglio, qui me pria de vous remercier très humblement et de vous dire qu'il n'oublieroit jamais les honnêtetez qu'il avoit reçeu de V. G. pendant son séjour à Paris, qu'il vous offroit tout ce qui pourroit dépendre de lui en ce païs-ci, et qu'il se tiendroit très heureux s'il pouvoit lui être utile.

Tout s'avance ici, et j'espère qu'on posera au premier jour les glaces; les bordures sont presqu'achevées de dorer. M. le Cardinal Bentivoglio a grande volonté de venir voir l'Académie; mais je l'ai prié de suspendre l'honneur qu'il veut nous faire jusques à ce que le tout soit en ordre.

On travaille bien ici; l'Académie est sur un bon pied; un de nos pensionnaires, nommé *Natoire*, a exposé un grand tableau à une fête dont on a dit beaucoup de bien; il l'a fait pour M. le Cardinal de Polignac et représente « Notre Seigneur qui chasse les marchands hors du Temple. »

Les marbres du Mars et du Faune s'avancent bien et seront, comme je l'espère, deux belles figures et d'une belle grandeur, et je me flatte que l'on en sera content; je les vais voir travailler presque tous les jours.

Le roy de Portugal a mandé ici ordre à tous ses sujets de quitter Rome sous peine de la vie, ce qui attriste bien du monde, car il y a bien des Portugais établis ici qui ne laissent pas d'avoir du bien dans leur pays; on croyoit qu'il y auroit quelqu'accommodement, mais il n'y a pas moyen. Je suis, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 97.

3169. — Wleughels a d'Antin.

Le 26 août 1728.

Monseigneur, — Vous me faites bien la grâce de me dire que vous avez reçeu ma lettre du 15 juillet, mais je ne sçais si vous avez reçeu celle que j'eus l'honneur d'écrire à V. G. le 8 du même mois. Je n'ai jamais manqué à l'ordre qu'elle m'a donné d'écrire tous les ordinaires.

Je commence à connoître les nouveaux venus, et, dans peu, je lui rendrai un compte fidèle de ce qui en est. En attendant, je puis assurer V. G. qu'ils ont tous bonne volonté de bien faire et qu'ils paroissent s'y bien prendre pour y parvenir. Je ferai tout mon possible pour les seconder et pour répondre à la bonne opinion qu'elle veut bien avoir de moi, qui me fait trop d'honneur.

Le vendredy, vingt de ce mois, M. le Cardinal de Polignac étant chez nous, comme nous étions dans l'attelier des sculpteurs, vers le midi, il se fit un si grand orage que l'eau nous y assiégea. La cour étoit comme une mer, et l'eau entra où nous étions, de manière que M. le Cardinal fut contraint de monter sur une chaise. Il fit des coups de tonnerre terribles, et il tomba en plusieurs endroits, entr'autres au palais Colonne, qui est immédiatement derrière nous; mais la gresle fut autre chose. Elle tomba en abondance, et on a pesé plusieurs grains qui pesoient trois onces et plus. La pluspart des vitres de notre maison ont été brisées, et tous les autres palais n'ont pas été mieux traités que nous.

Il falut, lorsque l'orage fut cessé, qui dura environ une heure et demie, faire un pont de bancs pour sortir d'où nous étions et traverser la cour.

Ce qu'il y a de surprenant et d'heureux, c'est que cette orage n'a pas passé Rome et que les vignes dont toute la ville est entourée n'ont point été endommagées, car, dans tous les jardins qui sont ici, tout a été taillé en pièces.

Je vois très souvent M. le Cardinal Albani. Il me fait plus de caresse que je ne mérite; je tâcherai de me conserver ses bonnes grâces; il fait tout préparer pour commencer le tombeau de Clément XI; cela ne laisse pas de causer ici bien de la jalousie.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

Wleughels.

Le pensionnaire que V. G. a mis ici, à la prière de M. le duc de Richelieu, deviendra un très bon sujet; j'y donne tous mes soins, et j'espère qu'ils ne seront pas perdus.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 99.

3170. — D'Antin a Wleughels.

De Bellegarde, le 27 août 1728.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 4, par laquelle vous me mandez l'arrivée de vos glaces et le contentement où vous en êtes, dont je suis fort aise; je vois par le compte que vous me rendez que vous allez bientôt jouir et voir en place toutes les beautez que je vous ai envoyé.

Je n'ai rien à vous répondre sur les élèves, étant content de l'arrangement que vous faites des anciens et des nouveaux.

Je suis fort aise que M. le Cardinal Albani soit content de *Bouchardon* et qu'il le traite bien; mais il me semble que les tableaux en mosaïque sont bien chers, et ce doit être une belle chose pour répondre aux prix qu'ils coûtent. Je suis, etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 95.

3171. — D'Antin a Wleughels.

De Bellegarde, le 1er septembre 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 12 août, à laquelle j'ay peu de chose à répondre, n'étant qu'une réponse à la mienne.

J'envoye sur-le-champ à M. *de Cotte* le plan que vous m'avez envoyé pour faire choisir les glaces, s'il y en a de prêtes dans les manufactures; mais je ne les envoierai qu'avec les tapis.

Puisque vous avez des ouvriers capables de faire les bordures, ce sera un grand embarras d'épargné; vous pouvez les commander dès à présent, pour qu'ils ayent le tems de les faire à leur aise.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 97.

3172. — Wleughels a d'Antin.

Le 2 septembre 1728.

Monseigneur, — Comme je vous l'ai écrit depuis au sujet de

M. le Cardinal Albani, on a fait en sorte qu'il ne s'est point démis de sa charge; mais il est très mécontent; il faut qu'il le soit beaucoup puisqu'il s'en est ouvert à moy. C'est un seigneur zélé pour la mémoire de son oncle, et, d'abord qu'il croit que sa mémoire est offencée, il est au désespoir; il a encore d'autres chagrins de la part de certain Cardinal en place. On en est venu jusqu'aux injures; cela l'a si fort mortifié, lui qui étoit accoutumé à commander, que je crois qu'il part incessamment pour Urbain. J'en serai fâché; il me fait la grâce de m'aimer et veut que je l'aille voir familièrement; c'est, dans le fond, un très honnête homme, de bonnes mœurs et d'une véritable dévotion. Il n'est point content du Pape, encor moins de ses ministres, qui empiettent sur ses droits. Le Pape est un saint; mais il ne sçait pas qu'il a des gens autour de lui qui ne le sont pas, qui le détournent de faire bien, que les choses vont très mal et que presque personne n'est content.

Il est vrai, comme le dit très bien V. G., que le s[r] *Bouchardon* est chargé d'une belle besogne. Il est bien content, et il est glorieux, à son âge, d'être chargé d'un si bel ouvrage et l'avoir emporté sur tous les autres; aussi s'en fait-il un peu acroire.

Tout le monde dit du bien de lui et avec justice; d'autres s'y laisseroient entraîner. Il dessine bien, et les murs des chambres en haut en sont thémoins; on y voit de sa façon des figures, beaucoup plus grandes que nature, qui sont à merveille, et cela ne laisse pas que de faire un ornement agréable dans leur chambre. Il avouë lui-même qu'on s'y pourroit tromper et les prendre pour des figures de relief.

Ces discours qu'il sème de lui-même ne laissent pas de lui faire des jaloux, si bien qu'un autre, qui se pique aussi de dessiner (car, quoi qu'il en dise, il n'est pas le seul à bien faire), a dessiné sur le mur de sa chambre le portrait d'un Juif qu'il a feint être sur une toille qui y seroit attachée; il y a mis un cloud; si bien que, lors que *Bouchardon* est entré dans la chambre, il a reconnu le Juif, disant : « Voilà le portrait de Léon, qui est fort bien, mais vous le mettez mal en jour; il faut le porter un peu plus près de la fenêtre. Laissez-moi faire. » Mais, le voulant détacher, il a été bien surpris de s'être trompé. L'avanture l'a un peu mortifié, parcequ'on n'a pu s'empêcher d'en rire et que nous ne manquons pas de superbe. Mais, revenu, il a pris le bon parti, qui a été d'en rire aussi [1].

Je vous dis cette petite historiette, Mgr, qui n'est pas autrement digne de vous être racontée; mais, cependant, elle peut faire voir à V. G. comme on passe chez nous les heures de récréation, qui tendent toujours à l'étude. C'est à qui fera le mieux; cela fait du bien de toute manière, et M. *Bouchardon* a appris, un peu à ses dépens, qu'il n'est si bon dessinateur qui n'en trouve un autre aussi bon que luy.

Le dix-huit août est passé, le Roy aura eu une agréable soirée à Petit-Bourg. S. M. aura été bien contente de son hôte. Il n'appartient qu'à un seigneur comme vous à recevoir les roys chez lui. Je suis ravi que vous en ayez fait vous-même les honneurs, puisque c'est une marque de votre bonne santé, dont je souhaitte de tout mon cœur la continuation.

C'est ce dont je prie Dieu tous les jours. Je suis, etc.

N. Wleughels.

Les chaleurs sont si excessives ici que tout le monde en est indisposé.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 101.

= 1. Depuis : « Il est vrai »; Lecoy, p. 196-7.

3173. — D'Antin a Wleughels.

De Bellegarde, le 6 septembre 1728.

Celle-cy n'est, Monsieur, que pour vous accuser la réception de la vôtre du 19 août, qui ne demande pas de réponse.

Je suis, cependant, fort aise de ce que vous me mandez du succès qu'a eu le tableau de *Natoire* et de l'espérance que vous avez qu'on sera content des deux figures de marbre que font vos élèves.

Pour moi, je goutte ici le repos et les douceurs de la campagne, que je n'interromperai point que pour aller recevoir la Reine à Petit-Bourg, où elle couche en allant à Fontainebleau ; après quoi, je reviendrai encore quelques jours dans ma solitude. Je suis, M., tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 98.

3174. — Wleughels a d'Antin.

Le 9 septembre 1728.

Monseigneur, — Comme vous aurez vu par mes précédentes,

je n'ai pas manqué d'aller remercier M. le Cardinal camerlingue de la part de V. G., ce qu'il a tenu à grâce singulière. On le chagrine, et le bruit court ici qu'il veut se retirer; il ne m'en a pourtant rien dit que superficielement; j'en serois très fâché, car c'est un bon seigneur.

Je vous remercie très humblement de l'ordre positif que vous m'avez envoyé. Je sçaurai m'en prévaloir lorsque le tems viendra, et V. G. ne doute pas que j'exécuterai ses ordres ponctuellement.

Lundi prochain, on commencera à poser les glaces, les bordures seront presque toutes dorées; j'y ai fait travailler avec soin, affin de répondre à l'ouvrage qu'elle nous a envoié. Je ne manquerai pas de l'informer de ce que l'on dira lorsque le tout sera en place; tout le monde souhaitte le voir.

Il y a bien quelques glaces dans quelques palais; même à Borguèse il y a un petit appartement qu'on appelle par excellence celui des miroirs; mais ce sont des glaces qui ont peut-être quelque chose de plus de deux pieds de haut, et encore ne sont-elles pas entières; pour en cacher les fissures, on y a peint des feuilles de vigne, des animaux, etc., et cela est admiré, parce qu'on n'en voit point de plus belles, et puis, qui dit Borguèse dit le palais le plus riche de Rome. Il y en a encore chez le conétable Colonne; mais elles ne s'élèvent pas au-dessus de celles que je viens de nommer.

J'ay vu, ces jours-ci, M. le prince Forano, qui m'a bien prié de vous assurer de ses respects; ce fut au sujet de faire copier pour M. Crosat quelque tableau que j'eu l'honneur d'aller chez lui. Il m'a bien recommandé d'offrir à V. G. tout ce qui est dans son palais, s'il pouvoit être de quelqu'utilité aux pensionnaires; c'est un seigneur très estimé ici et qui le méritte.

Les deux statues se perfectionnent; mais il faut encore quelque tems avant de les pouvoir envoyer; les plus illustres sculpteurs de Rome viennent nous voir de tems en tems et paroissent très contents.

Avant que cette lettre parvienne à V. G., elle aura eu le bonheur d'avoir le Roy dans sa belle maison, et il aura été aussi content d'y avoir demeuré qu'elle de l'y avoir reçeu.

Je souhaitte qu'elle jouisse [durant de] longues années de cet honneur, ainsi qu'elle le mérite, et suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 105.

3175. — Wleughels a d'Antin.

Le 10 septembre 1728.

Monseigneur, — Quoique j'eu l'honneur de vous écrire hyer, je n'ai pas voulu laisser partir le s^r Banière, qui m'est venu voir, sans donner à V. G. de nouvelles assurances de mon respect. Je fus fâché qu'il arrivât que tout étoit bouleversé dans notre appartement; pendant les chaleurs, je fais détendre, bien nettoyer les tapisseries et, bien ployées, je les laisse reposer quelque temps, dans la crainte des vers auxquels ce pays-ci est fort sujet. Puis, tout est dérangé pour l'amour des glaces qu'on va poser; dans un mois, j'espère que le tout sera en état. J'aurois été ravi qu'il l'eût trouvé bien rangé, affin de lui en rendre compte. Aussitôt que ce que V. G. veut bien nous envoyer sera ici, nous finirons le tout, et j'espère qu'il entendra dire qu'il n'y a rien de plus magnifique dans tout Rome.

Je vis hyer, un petit moment, Messieurs les Cardinaux Albani. J'eu l'honneur de m'entretenir avec l'aisné, et, à ce qu'il me put dire, je ne croi pas qu'il abandonne si tôt Rome, comme le bruit en avoit couru.

J'attens, lundi, le jeune chez nous; il me dit qu'il me vouloit venir voir; il y a quelque sujet qui excite sa visite. Un de nos pensionnaires, nommé *de Lobel*, a fait son portrait en grand, orné de figures allégoriques; il ne l'a pas encore vu en cet état, et tout le monde lui en dit beaucoup de bien, jusqu'au prince Pamphil, qui lui en dit merveille hier au soir, et véritablement il n'est pas mal. J'en suis réjoui; tous les ouvrages qui sortent d'ici sont assés bien reçeus et font honneur à l'Académie.

Tout le monde bénit ici V. G. d'avoir répandu vos bienfaits et donné le moyen d'étudier à des bons sujets qui en ont sçu bien profiter. Je me ressens aussi des mêmes grâces, puisque, par vos bontés, je me trouve le tems et les moïens d'étudier, ce que j'ay souhaité toute ma vie; aussi ne cesserai-je de faire des vœux au ciel pour votre prospérité et d'être toute ma vie, etc.

Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 109.

3176. — D'Antin a Wleughels.

De Bellegarde, le 14 septembre 1728.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 26 août. Je ne me suis point plaint que vous ayez manqué d'ordinaire à m'écrire, et, si je ne vous ay pas accusé la réception de quelque lettre, ce peut être ma faute.

Je suis bien aise de la bonne opinion que vous avez de vos nouveaux venus; la bonne volonté qu'ils ont est le commencement à bien faire; je suis persuadé que vous ne négligerez rien pour les rendre habiles, quand vous aurez connu leurs différens talens.

L'orage du 20, dont vous me parlez, est peu de chose en comparaison de celui qu'a éprouvé la ville de Troyes, où il n'est pas resté une thuile ny une vitre, et, le pis de tout, c'est que les environs de cette ville en ont senti la fureur; tous les arbres et toutes les vignes ont été brisez de la gresle, dont plusieurs morceaux pesoient trois livres et davantage.

Je dirai à M. le duc de Richelieu tout le bien que vous pensez du sujet qu'il protège.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 101.

3177. — Wleughels a d'Antin.

Le 16 septembre 1728.

Monseigneur, — J'apprens, par une lettre de Paris, que les pensionnaires ont fixé leur voyage au quinze de ce mois-ci, qui étoit hyer; c'est pour être à Rome vers la fin d'octobre, qui est le bon tems; tout est prest pour les recevoir. J'entens dire beaucoup de bien des sujets que V. G. a choisis. Je souhaitte qu'ils se perfectionnent ici et qu'ils profitent des beautés du pays et de la grâce qu'elle leur a accordée.

On doit apporter demain au s[r] *Bouchardon* la niche de menuiserie où il doit faire un modèle juste du tombeau de Clément XI; on s'attend de voir un beau morceau, et j'espère qu'il y répondra. Pour moi, je l'aiderai de mes conseils, autant que j'en suis

capable; je voudrois en sçavoir davantage pour lui en dire davantage.

M. le Cardinal Albani est toujours mécontent et avec justice; je sçais qu'ils ont été, les deux frères ensemble, pour offrir et prier le Cardinal Corsini d'accepter le vice-camerlinguat, ce qu'il a refusé, exortant les deux frères à continuer et à ne point quitter, leur disant que les choses, en l'état où elles sont, ne peuvent pas durer.

Je trouve que V. G. a bien raison lorsqu'il trouve les tableaux en mosaïque très chers. Nous n'avons point de ces sortes de peintures en France, sinon un tableau assez mauvais, qui est dans une chapelle à Saint-Méri[1]. Cela n'est pas si beau, au contraire; ces tableaux sont toujours inférieurs aux originaux, mais très inférieurs, puisque c'est la coutume de dire, en voyant les plus belles mosaïques : « Pour de la mosaïque, cela n'est pas si mal. » Le moindre qu'on a copié vaut mieux infiniment que la plus belle mosaïque, mais la cherté vient de ce que l'ouvrage est long à faire, que la matière en est chère, qu'il faut des lieux faits exprès pour les travailler; aussi, ces tableaux durent, pour ainsi dire, une éternité.

On travaille à ajuster toutes choses pour poser les glaces, et j'espère dans peu lui en donner nouvelles.

Tout va ici à l'ordinaire; quelques pensionnaires s'apprêtent à partir et à faire place aux autres.

Je suis, Mgr, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 107.

= 1. Les anciennes Descriptions de Paris parlent toutes de cette mosaïque, qui paraît avoir joui d'une grande réputation. Voici ce qu'en dit Germain Brice dans la septième édition de la *Description de la ville de Paris* (1727, t. I, p. 421) à l'article de Saint-Merry : « Dans une chapelle, à droite en entrant, assez proche de la porte, on trouve une chose unique à Paris. C'est un morceau de *mosaïque* en tableau qui représente la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus, accompagnez de quelques anges, sur un fond d'or. Cette pièce, à cause de sa rareté, mériteroit d'être conservée avec plus de soin. On lit au bas : *Opus magistri Davidis Florentini, anno M CCCC LXXXXVI.* — Ce morceau a été apporté d'Italie par Jean du Ganay, chancelier de France, étant alors premier président du Parlement, comme on le voit par cette inscription qui est au bas. Il le donna à cette chapelle, qu'il avoit fondée, dans laquelle il est inhumé. — *Dominus Joannes du Ganay, præsidens Parisiensis primus, adduxit de Italia Parisium hoc opus musaicum.* »

Cette mosaïque, dont Brice déplorait déjà le mauvais état, a dû disparaître sous la Révolution. Elle ne figure pas dans l'inventaire, dressé récemment

par les soins de l'administration municipale, des œuvres d'art conservées dans les édifices religieux de Paris.

3178. — D'Antin a Wleughels.

De Bellegarde, le 18 septembre 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du deuxième. Je suis bien fâché des dégoûts qu'on donne à M. le Cardinal Albani. Je vois que la cour de Rome ressemble en cela aux autres cours.

J'ay trouvé admirable l'histoire que vous m'avez faite de *Bouchardon*. Il est bon qu'une pareille bévue tombe en un homme rempli de la plus haute opinion de lui. J'espère pour lui qu'à mesure qu'il deviendra plus habile, il sentira mieux les parties qui lui manquent pour être ce qu'on appelle un sculpteur parfait en tout.

Je suis fort aise de l'émulation qui est entre vos élèves, et vous ne sçauriés mieux faire pour eux que de l'entretenir.

La Reine a eu quelques accès de fièvre qui ont retardé son voyage de Fontainebleau et qui m'ont laissé ici à jouir des beaux jours de l'automne.

Le Roy va, mardy prochain, coucher à Versailles une seule nuit, après quoy il revient à Fontainebleau, où il l'attendra, si sa santé est assés bien rétablie pour faire ce voyage.

Il n'y a rien autre chose d'ici à vous mander.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 104.

3179. — Wleughels a d'Antin.

Le 24 septembre 1728.

Monseigneur, — Le lundi, 21 septembre, il y eut consistoire, et le Saint Père fit deux Cardinaux, qui furent Aquaramboni[1] et Carafa[2]. On fut fort surpris, car ce n'est pas la coutume de remplir tout à fait le Sacré Collège, et, par cette promotion, il se trouve complet. Et puis on s'attendoit qu'on feroit M. Cibo[3], qui est majordome, et qui y aspire depuis longtems avec justice.

Quant à M. Carafa, c'est un prince dont la famille a eu un Pape, Paul quatrième, et la mère d'Innocent XII étoit de cette maison.

Ce n'est pas de même d'Aquaramboni, qui n'a point de naissance et qui étoit venu auditeur du Pape on ne sçait pas comment, et qui, en deux ans de tems, a fait son chemin; aussi, peu de gens sont-ils contens de sa promotion. Voilà les Nonces bien reculez, et il y a longtems qu'ils languissent et qu'ils se consument.

Nous attendons avec patience les glaces que V. G. veut bien nous envoyer; je ferai toujours travailler aux bordures. Je croi que le tapis doit être fini; aussi peut-être dans peu pourroit-on faire partir le tout, car le Carnaval, quoique nous en soyons encore éloignés, viendra, et il faut que tout soit en place pour le tems, et il est bon d'en avoir un peu devant soi.

On ne parle d'autre chose dans Rome, et M. le prince Borguèse en parloit encore dernièrement. Je croi que tout Rome viendra nous voir et je me flatte que ceux qui y viendront s'en retourneront contens, tant V. G. a sçeu bien ordonner les choses, quoique absent.

Je lui en rens, en mon particulier, des grâces infinies et le prie très humblement de vouloir bien me continuer sa protection et de me croire, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 110.

= 1. Joseph Accoramboni, des environs de Spolète, évêque démissionnaire d'Imola, puis de Tusculum, nommé cardinal de Sainte-Marie-Transpontine le 20 septembre 1728, mort en 1747.

2. Pierre-Louis Caraffa, Napolitain, camérier secret d'Innocent XII, évêque d'Albano, puis d'Ostie et de Velletri, cardinal du titre de Saint-Laurent *in Paneperna*, doyen du Sacré Collège, mort en 1755.

3. Camille Cibo fut nommé cardinal le 28 mars suivant.

3180. — D'Antin a Wleughels.

De Bellegarde, le 26 septembre 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 9, à laquelle je n'ai pas grand chose à répondre, ne contenant autre nouvelle que l'état où vous en êtes pour votre décoration, dont vous espérés l'admiration de Messieurs les Italiens. Je vous en félicite.

Remerciés bien de ma part M. le prince Forano pour toutes ses offres obligeantes.

Je n'ai nulle impatience de voir arriver vos figures; elles viendront quand elles seront prêtes.

La Reine doit coucher le six ou le sept du mois prochain à Petit-Bourg. Il ne faut pas moins que l'honneur qu'elle me fait pour me résoudre à quitter ce lieu où je me plait infiniment.

Je suis, M., tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 106.

3181. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 30 septembre 1728.

Monseigneur, — Les glaces sont placées, qui font des merveilles. J'ai été heureux de trouver des gens adroits et intelligens, car la bordure, le parquet, les glaces ne laissent pas que d'être d'un poids difficile à élever tout d'une pièce sans pencher et le placer sans varier dans l'endroit qui lui est destiné.

Tout est fait, Dieu merci; la plupart des tables sont placées; mais je vois qu'il m'en faudra encore deux; nous avons le marbre et nous [les] ferons. Si V. G. veut bien faire solliciter les glaces, nous aurons le temps de les placer.

On commence, suivant ses ordres, à travailler aux bordures et aux parquets, dont notre menuisier a si bien pris l'idée qu'il le fait encore avec plus de soin, de manière que le bois ne se peut tourmenter. Je lui en ai fourni d'excellent que j'ai trouvé sans qu'il m'en coûte un sol. Il a été ravi d'apprendre cette sorte de manufacture, et je croi que cela ne lui nuira pas. Quoiqu'il y ait du temps d'ici au Carnaval, il n'en faut point perdre pour que tout soit en état pour la saison.

J'avois donné pour V. G. une lettre à Banière, qui me vint voir[1], croyant qu'il repartiroit sur-le-champ, comme il me le disoit, et cependant il est encore ici. Comme il n'y a rien dedans d'intéressant, je m'en console; ce n'étoit que pour donner des marques à V. G. que je ne voulois en aucune chose manquer à ce que je sçay lui devoir.

Dimanche dernier, vers les six heures du matin, il tomba dans Rome un édifice nouvellement bâti, appartenant à l'escalier de la Trinité-du-Mont, dont V. G. aura vraisemblablement entendu parler.

Cela formoit une espèce de petite chapelle avec une grande inscription en marbre et une balustrade au-dessus. Le tout étoit revêtu de grosses pierres qui, se trouvant mal arboutées pour

soutenir des terres contre lesquelles elles étoient appuyées, un espèce de déluge qu'il fit et la mauvaise construction sont cause que le tout a été renversé, et les pierres furent portées par l'inondation et par la hauteur de leur chute à plus de cinq cens pas, quoiqu'il y en ait de très grosses. Cela vient du peu de capacité de l'architecte, ou plutôt de l'avarice et de l'ignorance des moines; aussi, le Père Général, qui est cause du choix qu'on a fait, disoit, le matin du désordre, qu'il auroit souhaité être à mil lieues de Rome. Il faudra faire une dépense considérable pour réparer ce dommage.

Il partira d'ici, dimanche, deux des pensionnaires; ce sont les s^rs *Jeaurat* et *Natoire*, tous les deux peintres. J'ai donné au dernier le voyage double, comme V. G. me l'a ordonné, afin qu'il pût un peu s'arrester dans la Lombardie pour y étudier; pour l'autre, qui a quelque presse d'être à Paris, je n'ay rien augmenté de l'ordinaire[2].

Excepté les deux sculpteurs, il faudra donner le voyage aux autres; pour ces deux-ci, ils travaillent à force à finir leurs marbres, qui sont des grands ouvrages.

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Je n'envie pas à V. G. le repos qu'elle goûte à Bellegarde; au contraire, je prie Dieu qu'il le lui conserve longues années; mais c'est un grand avantage de connoître ce bonheur et de le sçavoir goûter.

J'ai pris la liberté de mettre à l'adresse de V. G. un paquet qu'on aura la bonté de faire rendre à M. *de Cotte*.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 112.

= 1. Voyez ci-dessus la lettre du 10 septembre.
2. Depuis : « Il partira »; Lecoy, p. 197-8.

3182. — LE CARDINAL DE POLIGNAC AU GARDE DES SCEAUX CHAUVELIN.

A Rome, le 30 septembre 1728.

« ... Il vient d'arriver un grand malheur à la Trinité-du-Mont. Un bout de la grande muraille qui soutenoit la terrasse est tombé tout d'un coup. Il en est sorty un torrent d'eaux qui ne s'étoient point écoulées depuis qu'on l'avoit bâtie. Le reste de l'édifice

paroît en danger; on tâche de le soutenir par des étays, mais il y a tout à craindre. Les Religieux sont en procès avec l'architecte et l'entrepreneur... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 695, fol. 237. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3183. — Wleughels a d'Antin.

Le 2 octobre 1728.

Monseigneur, — Comme j'ay eu l'honneur de vous écrire, j'ay été dehors assez longtems pour voir si le balancement de la chaise, comme les médecins me l'avoient ordonné, apporteroit quelque soulagement à mon mal; cela m'a soulagé et, avec un bon régime de vivre qu'on m'a envoyé de Paris et que j'observerai, j'espère que cette incommodité me laissera.

Les pensionnaires sont arrivez il y a quatre ou cinq jours; ils me paroissent tous remplis de bonne volonté, et j'espère qu'ils profiteront bien des grâces que V. G. a bien voulu leur accorder; ils sont charmez des belles choses qui se rencontrent ici et promettent tous d'en faire un bon usage.

Deux des pensionnaires anciens sont partis, comme je l'ai écrit à V. G.; deux sont restez, l'un peintre, l'autre architecte, le s[r] *de Lobel* pour finir quelqu'études qu'il a commencées, et l'autre pour terminer un bâtiment qu'il a entrepris[1]. A l'arrivée des nouveaux, ils n'ont plus eu la table dans l'Académie; mais je n'ai pas cru les devoir mettre dehors, vu qu'il y avoit des chambres encore de reste et que ce nombre d'étudiants fait plutôt honneur à l'Académie et n'y fait aucune dépense. Je ne leur ai pas encore donné leur voyage, comme j'ay fait aux autres qui sont partis, et crois qu'on leur peut donner; mais je ne le ferai point sans une permission de V. G.

J'ay vu M. le prince de Forano, qui est bien sensible à vos bontés, et m'a fort prié de lui réitérer ses offres de services et de l'assurer de ses très humbles respects, aussi bien que Madame la princesse, son épouse. Je suis, Mgr, etc.

N. Wleughels.

Lorsqu'on est dans une solitude dont on connoît si bien le charme, je ne suis pas étonné qu'il ne faille pas moins que les honneurs qu'on fait à V. G. et qu'elle méritte si bien pour l'en tirer.

Si je n'ai pas répondu aussitôt que je l'aurois dû, le mal que j'ay souffert et l'éloignement feront, comme je l'espère, que V. G. me pardonnera.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 118.

= 1. Sans doute *Derizet*, chargé de construire l'église des Francs-Comtois.

3184. — D'Antin a Wleughels.

De Petit-Bourg, le 6 octobre 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 16, à laquelle je n'ai rien à répondre; aussi bien, je n'en ai guère le tems, attendant la Reine aujourd'huy, qui vient coucher ici. Elle est, Dieu merci, en parfaitte santé, et j'espère que le voyage de Fontainebleau nous donnera un Dauphin si attendu.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 108.

3185. — Wleughels a d'Antin.

Le 7 octobre 1728.

Monseigneur, — J'aurai tous les soins possible des nouveaux pensionnaires et tâcherai de ne leur faire envisager que des choses qui leur soient propres. Autant que je pourrai connoître ce qui leur conviendra, je tâcherai de m'y conformer. Je sçais qu'ils sont partis, et toutes leurs chambres sont prestes. Je souhaite et ne doute point qu'ils ne profitent des grâces que V. G. leur a accordées.

J'ay cru qu'il n'y avoit qu'à Rome où la gresle eût fait du désordre; mais je vois, par ce qu'elle m'écrit, que la France en a eu plus que sa part. Voilà une perte considérable, surtout étant arrivée dans un pays de vignobles.

Je croi qu'on aura à présent détourné V. G. de sa solitude et qu'elle aura reçeu la Reine dans sa belle maison de Petit-Bourg; la solitude a des charmes, mais il est bon d'en détourner quelquefois la demeure pour la santé, et, lorsqu'on a des occasions aussi honorables, on les doit saisir avec plaisir.

Nos gens vivent ici dans une émulation qui les doit rendre habiles, et j'espère que V. G. aura lieu d'être satisfaite. Le s[r] *Natoire*, qui devoit être parti, a différé son voyage de quelques

jours pour avoir de la compagnie; il est garçon sage et profitera très bien de la grâce que V. G. lui a faite, lui donnant le moyen d'étudier un peu dans les villes de Lombardie, où il se dispose de séjourner; je lui ai donné quelques lettres et j'espère qu'il sera bien reçeu.

Il n'y a rien que je ne veuille faire pour tâcher de n'être pas indigne de la place qu'elle m'a bien voulu confier, et serai toute ma vie, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

J'ai été incommodé d'un mal que les médecins disent attaquer les hipocondres; ils veulent que je change d'air pour quelques jours. Nous sommes dans le temps où nous avons coutume d'aller en campagne, et je verrai, en poussant un peu plus loin que de coutume, s'ils auront raison, ce que je souhaite fort.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 114.

3186. — Le Cardinal de Polignac a Chauvelin.

A Frascati, le 7 octobre 1728.

« ... L'accident arrivé à la Trinité-du-Mont a produit une émotion de la communauté contre le P. Monsinat[1]. Persuadé qu'un jeune professeur ami du nouveau Général en est le principal auteur, il avoit demandé une obédience pour le faire partir, et, ne l'ayant pas obtenüe, il s'est chagriné à tel point qu'il a voulu partir lui-même. J'ay fait inutilement ce que j'ay pû pour l'en dissuader, et je luy ai représenté que ses ennemis ne manqueroient pas de dire qu'il quitte la partie au lieu de penser au remède. Il m'a dit qu'un procès de famille et sa mauvaise santé le rappeloient à Toulouse, mais il vient de m'avouer par une lettre la véritable cause de son dépit. Je tâcheray encore de le retenir, et je m'employeray volontiers à pacifier ces troubles monastiques. Ce n'est pas une petite affaire, comme vous savés... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 695, fol. 278 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ex-général des Minimes.

3187. — Le P. Monsinat a Chauvelin.

A Rome, le 7 octobre 1728.

Monseigneur, — J'ay l'honneur d'écrire à V. Exc. pour lui don-

ner part de la résolution que j'ai pris de me retirer en France. Je n'attends que le beau tems pour partir. Depuis le malheur qui arriva, le 26e du passé, à la grande muraille qui soutenoit les terres de notre montagne et des suites qu'il a eu, je me trouve si agité, si troublé, que je ne suis pas en état de détailler à V. Exc. les motifs de mon départ. Je le feray dès que je seray arrivé à Lyon, et V. Exc. connoîtra de plus en plus que les contestations arrivées en notre chapitre général pour avoir défendu les droits de la nation n'influent que trop sur cette maison. M. le Cardinal de Polignac en a été pleinement informé, mais comme il n'a point des ordres de la cour, il n'a ozé compromettre son caractère avec l'autorité de notre Père Général. Je supplie d'avance V. Exc. d'honorer de votre puissante protection cette maison, et moi en particulier, qui ai l'honneur d'être, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 695, fol. 280. Autographe signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3188. — D'Antin a Wleughels.

De Fontainebleau, le 10 octobre 1728.

J'ay reçeu par Banière votre lettre du 24 septembre, Monsieur, et celle du dix par la poste. Je suis fâché qu'il n'ait pas vu toutes vos beautés; mais, comme il est sujet à faire de pareils voyages, il m'en rendra compte une autre fois.

La besogne de la Savonnerie ne va pas si vite que vous pensés, et je ne manquerai pas de vous envoyer le tout dès qu'il sera prest. Vous n'avez qu'à préparer de votre côté tout ce qu'il faut.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1960, fol. 111.

3189. — Le Cardinal de Polignac a Chauvelin.

A Frascati, ce 14 octobre 1728.

« ... J'ay enfin déterminé le P. Monsinat à ne point partir de Rome. Il met à la vérité une condition à cette déférence, c'est que je me joigne à luy pour faire chasser le jeune Minime dont il se plaint. Celuy-cy peut avoir de grands torts à son égard, mais il n'est pas sans mérite, ny sans amis. Leur querelle vient du chapitre tenu à Pesaro. Il m'a prié de ne le point condamner sans

l'entendre; je l'écouteray quand il voudra, et mon avis seroit que ce Religieux donnant au P. Monsinat toutes les satisfactions imaginables pour le passé, aussy bien que toutes les sûretés pour une meilleure conduite à l'avenir, un généreux pardon mît fin à cette rancune, et que toute la communauté ne songeât plus qu'à travailler de concert tant aux réparations de la muraille qu'aux précautions à prendre pour l'escalier... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 695, fol. 331 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3190. — Le P. Monsinat a Chauvelin.

A Rome, le 14 octobre 1728.

Monseigneur, — Le mauvais tems, qui dure toujours, m'aiant empêché de me mettre en route, M. le Cardinal de Polignac m'a fait l'honneur de m'écrire de Frascati, le 7e de ce mois, pour me conjurer de ne pas m'éloigner de Rome dans une conjoncture où ma présence est plus nécessaire que jamais, m'exhortant de m'armer de patience et de force, et me faisant la grâce de m'assurer qu'il n'omettra rien de tout ce qui sera praticable pour me servir. J'ai regardé, Monseigneur, une lettre si obligeante comme un ordre précis que cette Éminence me donnoit de ne point quitter Rome. Ainsi, j'ai suspendu mon départ, j'ai fait un sacrifice des justes motifs que j'ai de sortir de Rome dans la ferme espérance où je suis qu'elle m'honorera de son crédit auprès de V. Exc. pour renvoier en France le frère François Bertrand qui a causé très mal à propos dans cette maison une sédition contre moy au sujet de la chûte de notre muraille, qui a scandalisé le public et nous a rendu la fable de Rome. J'ai demandé à notre Père Général cette satisfaction qu'il m'a refusé sous des prétextes frivoles, tandis que, pour complaire à ce jeune homme, il lâche un ordre pour faire sortir de cette maison un Religieux, parce qu'il n'avoit pas secondé ses vues dans les dernières élections. Une partie de ceux qu'il avoit engagé dans ce soulèvement scandaleux s'est reconnue, et m'a fait toutes les satisfactions que je pouvois souhaiter. Lui seul, avec deux ou trois autres, a tenu ferme, — parcequ'il se sent appuié par notre Général, qui, dans le fonds de son cœur, seroit bien aise de me voir hors de cette maison. On ne peut voir, Monseigneur, une prédilection plus marquée et une préférence moins équitable; mais ceux qui sçavent ce qui se passe n'en sont

point surpris. Ce jeune Religieux, qui n'a jamais été supérieur, est l'homme du P. Général, tout dévoué à ses intérêts, son espion, et tout mon crime est d'avoir empêché qu'il n'assistât à notre chapitre général en vertu d'un bref que notre Général vouloit lui obtenir, d'avoir soutenu les droits de la nation dans notre dernière assemblée, d'avoir signé le premier la requête que la nation y présenta, de m'être plaint hautement de la manière indigne dont on nous traita. La justice de la cause que j'ai défendu a fait toute ma consolation et m'a soutenu parmi une infinité d'inquiétudes qu'il m'a donné. M. le Cardinal de Polignac n'a pas jugé à propos de se servir de son autorité pour faire sortir de Rome ce jeune Religieux, parce qu'il n'a point d'ordre de la cour touchant cette communauté comme ont eu cy-devant tous les ministres du Roy, qui a toujours honoré cette maison de sa royale protection. Je prie très humblement [V. Exc.] de me favoriser de la sienne dans cette conjoncture, et d'avoir la bonté d'écrire à M. le Cardinal de Polignac de faire partir pour France ce jeune Religieux... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 695, fol. 333. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3191. — Wleughels a d'Antin.

Le 21 octobre 1728.

Monseigneur, — Lorsque le s^r Bannière vint la dernière fois à Rome, il me fit visite, et je lui donnai une lettre pour V. G. L'appartement, dans le tems, n'étoit pas tendu, parce que, l'été, crainte d'accident, je fais nettoyer les tapisseries et les laisse reposer pendant les chaleurs. A présent qu'il a vu tout accommodé, il peut vous en rendre compte ; il y manque encore quelques tables, auxquelles on travaille, qui seront finies incessamment, et les glaces que nous attendons des bontez de V. G., le tapis et quelqu'autres dessus de chaises que nous espérons dans leur tems.

Le courier a mis la joye dans Rome et tout le monde est ravi de la paix de l'Église qu'on dit qu'il a apportée. C'est l'ouvrage de M. le Cardinal de Polignac, à ce qu'on dit ici, et des chrétiens sentimens du Roy et de ses ministres. J'en ai été faire mes complimens à S. E., et il m'a fait la grâce de les bien recevoir. Je lui avois avant présenté les nouveaux pensionnaires, qu'il a reçeus avec la bonté que V. G. lui connoît.

On a pris ici le deuil ; on a été un peu scandalisé de ce que j'ay

fait revenir les habits du dernier deuil. Ce n'est pas ici la coutume, car, quand le deuil ne dureroit qu'un mois et qu'un mois après il surviendroit un autre, on le refait tout de neuf. On m'en a dit quelque chose chez M. le Cardinal. Je sçavois ce que j'avois à faire et les ai laissé dire et ne leur ai rien répondu, m'excusant seulement sur ce que je ne sçavois pas la coutume.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 117.

3192. — Chauvelin au P. Monsinat.

Le 26 octobre 1728.

J'ay reçu, mon Très Révérend Père, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 7 de ce mois. J'ay appris avec un grand déplaisir le malheur arrivé à la maison de la Trinité-du-Mont, et ç'a été une nouvelle peine pour moi de voir que vous étiez résolu de la quiter et de vous retirer en France. Je vous ai toujours considéré comme un homme dont le séjour à Rome pouvoit être très utile, non seulement à cette maison et à votre Ordre, mais encore au service du Roy; ne soyez donc pas surpris si, dans l'espérance que cette lettre vous trouvera encore à Rome, je vous exhorte à ne point exécuter trop précipitamment votre résolution. Consultés au moins encore une fois M. le Cardinal de Polignac. Au reste, c'est sans vouloir m'opposer absolument à ce que vous croirez vous convenir que je vous marque le désir que j'aurois que vous ne suivissiés pas le parti que vous paroissés avoir pris. Je suis très sincèrement, mon Très Révérend Père, entièrement à vous.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 695, fol. 275. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

3193. — D'Antin a Wleughels.

De Fontainebleau, le 30 octobre 1728.

Le mardi, 26 octobre, le Roy se trouva un peu mal à la messe et ne fut point à la chasse ce jour-là. Il y avoit déjà trois ou quatre jours que S. M. avoit plusieurs boutons sur le corps, entre autres un plus gros au front, sans que cela l'ait empêché d'aller à la chasse tous les jours, à son ordinaire. S. M. se mit au lit led. jour,

mardi, dans l'après-dîner, et dormit la nuit très tranquilement.

Le lendemain, mercredi, le Roy étoit encore sans fièvre ni la moindre douleur de tête, n'en ayant point les autres jours, et a passé la journée très gayement, et l'on étoit encore en doute si c'étoit la petite vérole. Le Roy s'endormit le soir sur les onze heures. Il se fit tâter et examiner par Mme la Duchesse, qu'il regarde comme médecin de petite vérole, et a dormi tranquilement jusqu'à quatre heures. Les grains n'ont point paru avoir fait de progrès. Le sr Silva arriva vers le minuit; il ne vid point le Roy, qui dormoit; il vid M. Dodart, qui lui donna rendez-vous à sept heures du matin, mais le Roy ne s'est réveillé qu'à neuf heures.

Les srs Silva et Dumoulin, médecins consultans, ont vu le Roy à son réveil et puis sont entrés en consultation, et tout d'une voix ont déclaré la petite vérole simple, discrète et de la meilleure espèce, et le Roy étant aussi bien qu'il peut être. Ils ont même résolu de ne lui rien faire, ce qui est la meilleure marque.

La journée du 28 octobre s'est passée le mieux du monde; la supuration a commencé sans aucune inquiétude; en un mot, Silva répond sur sa tête que, dimanche, le Roy sera quitte du tout, comptant la petite vérole sortie du samedi, quoique le Roy ne se soit allité que le mardi.

Du 29 octobre 1728. — Les nouvelles du Roy seront bien courtes ce matin; il a passé la nuit tout d'un somme, jusqu'à sept heures trois quarts qu'il s'est réveillé, sans sentir aucun mal ni inquiétude. La suppuration va bien et, comme on le compte aujourd'hui dans son sept, on ne sçauroit rien désirer de mieux. On ne lui fait rien du tout et les seuls remèdes sont la tisane et l'eau panée.

Nous voilà dehors d'une grande inquiétude que toute l'Europe a partagée avec nous. Jugez de la semaine que je viens de passer.

J'ay reçeu vos lettres du 30 septembre et 7 octobre, auquel je n'ay rien à répondre, l'objet qui nous occupoit étant trop grand pour songer à quelque autre chose.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O1 1960, fol. 115.

3194. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 18 novembre 1728.

Monseigneur, — Le mardy, neuvième de ce mois, nous apprîmes

ici la maladie du Roy. Vous pouvez penser en quelles alarmes nous avons été.

Le mercredi, M. le Cardinal de Polignac alla de son palais, à pied, en grand cortège, faire mettre le Saint Sacrement à Saint-Louis, où il a été toujours exposé depuis le tems, avec un grand cours[1] de toutes sortes de personnes qui venoient prier Dieu pour la santé de S. M.

Et il est vrai que tout ce qu'il y a d'honnêtes gens dans Rome sont venus à Saint-Louis offrir leurs prières au Seigneur : grande partie des Cardinaux et prélats.

Le Pape y vint mardi dernier et fut un tems très considérable à genoux devant le Saint Sacrement; il étoit accompagné de M. le Cardinal de Polignac et de quelques autres Cardinaux et prélats; en sortant de l'église, il accorda des indulgences à tous ceux qui viendront dans Saint-Louis prier Dieu pour S. M. Il avoit, dès le commencement, ordonné des prières publiques dans toutes les églises de Rome. Le Saint Sacrement a toujours été exposé à Saint-Jean-de-Latran.

Pour moi, je n'ay jamais été à Saint-Louis que je n'y aie trouvé un ou deux Cardinaux en prières, et on peut dire qu'on a été aussi sensible à cette alarme ici que dans la France même, tant S. M. est aimée et respectée partout. Il est vrai qu'on a toujours bon augure de sa santé, le regardant comme un prince aimé et protégé du Seigneur.

Pour moi, j'ay demeuré entre l'espérance et la crainte; cependant, j'ay été cruellement alarmé par le retardement du courier. Nous l'attendions tous lundy, qui s'est passé sans qu'il ait paru. Le mardy, j'y fus deux fois; point de nouvelle. Le mercredy, j'y fus avant le jour, me figurant qu'il seroit arrivé la nuit; je me forgeai mil chimères sur ce retardement, me retranchant cependant toujours sur ce que les chemins devoient être mauvais. J'y fus à midi avec M. le marquis Corsini. J'y envoyai deux heures après, mais il n'étoit point arrivé; cela me redoubla mon mal mélancolique.

Je ressortis. Je fus chez M. le Cardinal; point de nouvelle, et j'appris qu'il étoit allé au-devant du courier; je revins et je reçeus, vers les cinq heures du soir, la lettre de V. G., dont je ne puis assés la remercier et lui en aurai obligation toute ma vie; mes alarmes se sont converties en joye.

Sur-le-champ, j'en fus porter la nouvelle à tous mes amis, et,

en chemin, certaines vapeurs qui me tourmentoient se sont dissipées, et jusques ici je n'en ai rien ressenti.

Je comprens bien l'état désolant où devoit être V. G. et le ressens comme elle-même; mais, nous, sans faire de comparaison, dans quel trouble ne devions-nous pas être!

Encore, à la cour, on savoit que la maladie du Roy alloit autant bien qu'elle pouvoit aller; on étoit, il est vrai, dans l'incertitude des événemens; mais nous, pendant près d'onze jours, dans une alarme, dans une crainte continuelle, sans un moment de consolation, onze jours sont bien longs, désirant et cherchant partout d'apprendre des nouvelles et transi de crainte d'en recevoir.

La lettre de V. G. m'a rendu la vie, et je ne cesserai de prier Dieu pour sa conservation, de le remercier et de l'assurer que je ne cesserai d'être toute ma vie, avec toute la gratitude et tout le respect possible, Mgr, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 121.

= 1. C'est-à-dire un grand concours.

3195. — D'Antin a Wleughels.

Le 25 novembre 1728.

J'ay reçeu votre lettre du 2 [1] et celle par Bannière. Je suis fort aise que la campagne vous ait fait du bien et je vous conseille d'avoir grande attention à votre santé pour pouvoir servir le Roy plus longtems.

Je suis ravi que vos élèves soient arrivés; il faut les fréquenter plus longtems pour sçavoir ce dont ils sont capables; ils sont en bonnes mains; pour moi, j'ay fait le mieux que j'ay pu, mais je ne les connois point.

Vous pouvez donner le voyage aux anciens qui sont restés et vous avez bien fait de les garder dans l'Académie pendant le tems qu'ils sont obligés de rester à Rome pour achever leurs ouvrages.

Le voyage du Roy à Petit-Bourg s'est très bien passé. J'ay fait de mon mieux pour lui marquer ma joye sur le retour de sa santé, et, malgré le tems horrible qu'il a fait pendant tout son séjour, les illuminations et le feu d'artifice ont assés bien réussi.

Je suis bien aise que Bannière ait vu notre Académie dans toute sa pompe; il en rendra bon compte. Vous ne pouvez avoir ce qui

vous manque dans le mois de février, quelle diligence que je puisse faire.

Chaque pays a ses mœurs différentes. Si c'est la mode, à Rome, de changer d'habits à chaque deuil, en France on les pousse jusqu'où ils peuvent aller, surtout quand on administre le bien d'autruy.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 120.

= 1. Cette lettre manque.

3196. — Wleughels a d'Antin.

Le 25 novembre 1728.

Monseigneur, — Nous continuons de recevoir d'agréables nouvelles de la santé du Roy, dont nous prions Dieu qu'il lui conserve les jours. Les nouvelles nous vinrent dernièrement par la voye de Turin et nous furent confirmées hyer par la poste de France.

Jeudi dernier, on leva le Saint Sacrement de Saint-Louis; cette dévotion finit par un salut où il y eut des orgues, ce qu'on n'avoit point pratiqué dans le tems de l'incertitude de la santé de S. M., qui avoit contrit et désolé tout le monde. M. le Cardinal de Polignac officia au salut et donna la bénédiction. L'église et la rue étoient pleines de toutes sortes de peuple, depuis la première noblesse jusques aux plus petits, et tous ont témoigné un zèle et une dévotion dont je suis seur qu'on seroit content en France.

Hyer, il vint à moy un secrétaire de feu M. le Cardinal Gualterio; c'est celui à qui on a confié les effets de M. le Cardinal de Rohan. Après m'avoir rendu une lettre de S. E., il me dit qu'il logeoit encore au palais Gualterio, mais, qu'aussitôt qu'il seroit obligé d'en sortir, qu'il viendroit occuper la chambre où sont les meubles. Je connois ces Messieurs qui prennent deux pieds quand on leur en donne un et ne sont nullement honteux; aussi, ne le fus-je point de lui répondre que, lorsqu'il s'agissoit de servir S. E., j'avois des ordres de V. G. de le faire ponctuellement; mais que, pour admettre à loger des gens dans l'Académie, j'en avois de tout opposez; que les meubles étoient chez nous en sûreté, qu'il en avoit la clef, qu'il pouvoit venir lorsqu'il lui plairoit pour en avoir soin et que, pour ce faire, il n'y avoit point de nécessité

de dormir avec eux. Comme je le dis, ces gens n'ont nulle honte, et ils pourroient bien en écrire, et j'ay cru que je devois pressentir V. G., qui, beaucoup mieux que moi, en connoit les conséquences.

M. le Cardinal de Polignac vint, vendredi dernier, chez nous et voulut voir ma chambre; il passa bien une heure et demie avec moi; il me témoigna d'être satisfait de moi, de ce que j'avois obtenu de V. G. de mettre les appartements au point où on les voit, par sa bonté. Il n'y étoit pas encore entré depuis que les glaces sont posées, ayant toujours été à la campagne.

Voilà les jours courts arrivés; on travaille ici à la lumière et on employe bien le tems. S. E. fut charmée des études que les pensionnaires lui montrèrent, que je lui fis apporter. Les derniers venus me paroissent bien choisis et travaillent bien. Il y en a parmi d'une grande sagesse et qui paroissent avoir beaucoup de piété.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

V. G. doit avoir reçeu une lettre que je lui écrivis par le s^r Banière.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 123.

3197. — Wleughels a d'Antin.

Le 2 décembre 1728.

Monseigneur, — Parmi les nouveaux pensionnaires, il se trouve un sculpteur nommé *Slodtz* qui me paroît avoir du mérite, qui travaille et qui m'a desjà montré des morceaux qu'il a composés qui tendent sûrement au bon; lorsqu'il aura fait ici quelqu'étude, je croi, si V. G. le juge à propos, qu'il seroit bon de lui procurer quelque figure à faire en marbre, ce qui le fortifieroit dans sa profession et pourroit orner les maisons royales. Je tâcherois de lui découvrir quelque figure qui n'eût pas été vue et qui, outre la beauté, auroit encore la grâce de la nouveauté.

J'ai desjà parlé à M. le Cardinal de Polignac pour qu'il veuille bien s'employer pour nous et avoir la permission de pouvoir copier au Vatican. J'ay bien le pouvoir d'y envoyer dessiner, mais je souhaiterois en avoir un plus ample pour y pouvoir peindre et y porter un échafau et pouvoir faire de belles copies que nous garderions ici, si V. G. le jugeoit à propos, car nous

avons au second une belle sale que je voudrois orner de quelques beaux morceaux de peinture et d'après lesquels on pût étudier dans la saison que les mauvais tems ou les courts jours empêchent d'aller étudier dehors. Nous pouvons dire que nous avons ici une belle étude de statues, qui est d'une commodité et d'un profit merveilleux. Je croi que quelques beaux tableaux contribueroient encore à perfectionner les sujets que V. G. veut bien envoyer ici.

J'étudierai toujours ce qui pourra y contribuer, n'ayant rien plus à cœur que de me rendre digne de ses bontez, la priant humblement de me les conserver et de me croire, avec tout le respect possible, etc.

WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 126.

3198. — LE CARDINAL DE POLIGNAC A CHAUVELIN.

A Rome, ce 2 décembre 1728.

« ... Après avoir bien examiné par témoins la conduite du P. Bertrand, je ne l'ay pas trouvé si coupable que le P. Monsinat l'avoit cru. Toute sa faute consistoit en ce qu'il avoit murmuré comme les autres de la ruine arrivée à la Trinité-du-Mont et soutenu que la communauté n'étoit pas obligée à la réparation, puisqu'elle n'avoit eu nulle part à l'ouvrage. Il a fait, par mon ordre, toutes les soumissions raisonnables à son ancien supérieur, qui les a reçues chrétiennement, en présence du Général. Après quoy, le P. Monsinat a voulu partir pour Toulouse avec le P. Taste, qu'il en avoit tiré pour le conduire à Rome, et que les autres ne pouvoient soufrir. Il m'a donné sa parole de revenir au printemps, et c'est tout ce que j'en ay pu obtenir. En attendant, il m'a laissé le mémoire dont je vous envoye la copie. Je verray quelles mesures on pourra prendre avec si peu de moyens pour remédier au mal. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 696, fol. 182. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3199. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Versailles, le 5 décembre 1728.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 18 novembre. Je ne suis point étonné des cruelles alarmes où vous avez été de la maladie

du Roy; toute l'Europe les a ressenties pour une vie aussi précieuse. Le ciel, qui protège ce royaume, nous a regardé en pitié, et il faut espérer qu'il nous le conservera. Il est, grâces à Dieu, dans la meilleure santé du monde; c'est la meilleure nouvelle que je puisse vous donner et la seule réponse que vous puissiés souhaiter à votre lettre. Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 123.

3200. — LE CARDINAL DE POLIGNAC A CHAUVELIN.

A Rome, ce 9 décembre 1728.

« ... J'ay communiqué aux Minimes de la Trinité-du-Mont le mémoire que le P. Monsinat m'avoit laissé. Ils y ont fait une réponse que j'ay cru devoir mettre sous vos yeux. Elle vous fera connoître le véritable sujet de leur dispute et l'état où se trouve l'édifice qui demande une promte et solide réparation. Sur tout cela vous aurés la bonté, s'il vous plaît, de me donner vos ordres... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 696, fol. 235. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3201. — MÉMOIRE CONCERNANT LA FABRIQUE DE L'ESCALIER ET MURAILLE DE LA TRINITÉ-DU-MONT, DONNÉ A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE POLIGNAC PAR LE RÉVÉRENDISSIME P. MONSINAT[1].

M. Estienne Gueffier laissa par testament un fond de six mille écus romains pour bastir un escalier qui rendît plus aisée la montagne de la Trinité-du-Mont, sans faire aucune mention de muraille, et fit héritière la communauté de la Trinité-du-Mont. Ce fond, par la suite des tems, en vertu des *multiplicos*, est monté jusqu'au nombre d'environ 400 lieux des Monts (I). Le Pape Innocent XIII et M. de Tencin, alors chargé des affaires du Roy, crurent que ce fond pouvoit suffire pour entreprendre cet ouvrage. On fit plusieurs modèles. Celuy de Francesco de Santis, architecte du couvent, fut préféré et approuvé par le Pape et par la cour. Tous les deux de concert jugèrent à propos de nommer pour administrateur desdits lieux des Monts le P. Monsinat, non seulement sans sa participation, mais encore contre son gré (II),

parce qu'il vouloit aller visiter les Deux-Siciles, qui, depuis seize ans, n'avoient point eû de visite générale. Il obéit aux ordres du Roy et du Pape qui, par un chirographe spécial, dérogea à la clause du testament en donnant un plein pouvoir audit P. Monsinat de vendre les lieux des Monts sous les ordres de M. de Tencin (III). Le produit de la vente des lieux des Monts se trouve non seulement couché à la secrétairerie des lieux des Monts, mais encore dans un livre, aussy bien que les payements, quittances et autres dépenses qui y sont faites (IV). Cet ouvrage traînant en longueur et le P. Monsinat ne pouvant se dispenser d'aller visiter les Deux-Siciles, où il employa près d'un an (V), l'ouvrage se continua sous les soins du P. Monestié qui, de l'agrément de M. de Tencin, luy fut substitué (VI). Celuy-cy suivit le mesme plan et la mesme méthode sous les ordres de M. de Tencin (VII). Le P. Monsinat, estant de retour, s'arresta pendant quelque tems à Rome, sans que le P. Monestié discontinuât de donner ses soins. Il partit enfin pour aller visiter les provinces d'Espagne et de France, et, pendant ce temps, le travail fut terminé (VIII). Tous les ouvriers et tous ceux qui ont fourny les matériaux ont fait une quittance absolue et finale couchée dans un livre relié. Le P. Monestié a toutes les écritures qui concernent cette fabrique.

Tout estant payé (IX), il resta pour l'entretien de l'escalier 20 lieux des Monts et une petite maison. Le tout rapporte tous les ans 85 écus romains de rente.

Moyens pour réparer les dommages faits soit à l'escalier, soit à la muraille. — Comme l'escalier est la chose la plus importante, et que le dommage n'est pas considérable, on doit commencer à le réparer, et ensuite la muraille (X). On peut se servir de deux moyens.

Le premier est de voir si on ne trouveroit pas quelque maçon qui voulût s'engager à cet ouvrage en lui donnant une petite somme tous les ans (XI).

Si ce moyen manque, on pourra demander la permission de vendre cinq à six lieux des Monts, et de ne pas mettre la main à cet ouvrage qu'on n'ayt fait bien examiner le plan pour éviter un second malheur.

Cette somme restant modique (XII), on pourroit d'abord élever un mur de toute la hauteur de la chapelle de Saint-Sebastianello, qui sera pour arrester l'éboulement des terres jusqu'à ce qu'on trouve quelque autre ressource.

Ayant tous les matériaux et au-delà (XIII), la dépense ne peut pas estre considérable, ne s'agissant que du ciment et de la main de l'ouvrier (XIV).

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 696, fol. 184 et 236; t. 697, fol. 442, et t. 699, fol. 251. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le mémoire du P. Monsinat est joint à la lettre du cardinal de Polignac du 2 décembre; le texte avec les Réflexions à celle du 9 décembre.

Réflexions sur le présent Mémoire.

I. Lorsqu'on commença l'escalier, au mois de novembre 1723, il y avoit de capital 415 lieux de Monts; outre cela, on gardoit en dépost, à la procure du couvent, 5,010 écus romains provenants des fruits qu'on n'avoit pu multiplier depuis la défense qu'en fit Clément XI, en 1712. Tout fut remis au Révérendissime P. Monsinat, alors Général, qui ne commença à vendre une partie des lieux de Monts qu'au mois de février 1724, une autre en 1725 et le reste en 1726, à la réserve de 20 conservés pour l'entretien de l'ouvrage. Ainsy, ces lieux de Monts, qui restèrent depuis février 1724 jusqu'en décembre 1726, durent toujours fructifier au profit de l'escalier, et par là augmenter la somme principale.

II. Il n'a jamais paru que le P. Monsinat ayt esté nommé administrateur sans sa participation et contre son gré. On prouveroit plus facilement le contraire. Il ne conste point même que cette nomination ayt esté faite. En tout cas, s'il y répugnoit, il luy estoit aisé de s'en deffendre, non seullement sur les embarras de sa charge et la nécessité de visiter les provinces de l'Ordre, mais surtout en représentant au Pape et à M. de Tencin que la communauté seule, par le testament de M. Gueffier, avoit un droit incontestable à cette administration et à la direction de tout l'ouvrage; qu'elle s'en estoit jusques alors acquitté avec honneur et qu'on ne pourroit la luy ôter sans une espèce d'affront. La communauté mesme, si elle eut esté avertie, auroit soutenu ses droits. Enfin, rien ne l'empêchoit d'agir de concert avec elle. Pourquoy l'exclure et ne vouloir point qu'elle entrât dans une affaire qui la regardoit? Est-ce juger trop témérairement que de penser qu'il y avoit là du mystère et que le P. Monsinat n'a point eu d'autre autorité que celle qu'il s'est donnée luy-mesme?

III. Ce sont des ordres du Roy et ce chirographe du Pape qu'on n'a jamais vus. On les a demandés plusieurs fois pour la décharge de la communauté, mais inutilement. On demande encore aujourd'hui qu'on les produise. M. de Tencin ne signifia rien de la part du Roy aux Religieux, à qui, naturellement, ces ordres devoient s'adresser. Il paroist seulement trois mémoriaux présentés au nom de la communauté, quoyqu'à son insçeu, pour obtenir du Pape la permission de vendre les lieux de Monts, avec les rescripts du Cardinal Saint-Agnès, secrétaire d'État d'Innocent XIII, en date du 27 janvier 1724, du Cardinal Paolucci, secrétaire d'État du Pape régnant, du 26 novembre 1728, et du Cardinal Coscia, du 11 décembre 1726. Ces rescripts accordent bien au P. Monsinat, comme Général, la faculté de vendre un certain nombre de lieux de Monts, avec obligation pourtant d'en déposer l'argent au banc

du Saint-Esprit ou au mont de la Piété, et de donner les ordres signés de luy aux ouvriers pour y aller prendre leur payement; mais il n'y est point fait mention du chirographe. On n'y suppose point que toute la direction de l'escalier fut confiée au P. Monsinat, encore moins que la communauté ne dût y avoir aucune part. Au reste, si le P. Monsinat avoit ce pouvoir, comme il le dit, pourquoy présenter ces mémoriaux au nom de la communauté?

IV. Le P. Monsinat auroit dû luy-mesme produire, il y a longtemps, tous ces papiers et rendre exactement ses comptes. C'est un préjugé peu favorable pour luy qu'il ayt témoigné tant de répugnance pour le faire. A quoy bon les tenir cachés jusqu'aujourd'hui et n'en donner connaissance qu'au P. Monestié, religieux de sa province, son substitut et son confident?

V. On commença l'escalier le 25 novembre 1723. Le P. Monsinat ne partit pour la visite des royaumes de Naples et de Sicile qu'à la fin d'avril 1725. Il y avoit donc un an et demy qu'on travailloit à cet ouvrage sous sa direction. Il revint à Rome au commencement de janvier 1726, après huit ou neuf mois d'absence.

VI. Le P. Monsinat substitua le P. Monestié de sa seule autorité et il ne le fit qu'à son départ pour Naples, au mois d'avril 1725. Comment peut-on dire que ce fut avec l'agrément de M. de Tencin, puisqu'il est notoire que S. É. Mgr le Cardinal de Polignac estoit déjà ministre du Roy au mois d'août 1724? M. de Tencin estoit retourné en France longtemps avant que le P. Monsinat partît pour sa visite.

VII. Le P. Monestié[1] ne put le faire sous les ordres de M. de Tencin, qui n'estoit plus à Rome; mais le plan et la méthode que suivit ce Religieux fut de ne consulter jamais la communauté, de dire souvent qu'elle n'y entroit pour rien, et, comme il ne s'entend point en bastiments, il falloit nécessairement qu'il s'en rapportât à ce que luy disoient l'architecte et les ouvriers choisis par le P. Monsinat.

VIII. Le P. Monsinat revint de Naples au commencement de janvier 1726 et resta jusqu'au milieu de may de la mesme année. Dans cet intervalle, le P. Monestié ne discontinua pas ses soins, mais toujours en la présence et sous la direction du P. Monsinat, qui ne partit pour l'Espagne que lorsque l'ouvrage estoit presqu'entièrement finy.

IX. Au lieu de se retirer en France, le P. Monsinat auroit dû communiquer toutes ces écritures. Sa présence mesme eust été nécessaire pour donner bien des éclaircissements dont on prévoit qu'on aura besoin par la suite.

X. Il est surprenant que le P. Monsinat, pour se mettre à couvert et pourvoir seulement par ses conseils à la réparation du dommage considérable avenu à la muraille et à l'escalier qui menace ruine de toutes parts, semble supposer que la communauté doit, sans autre examen, employer le fond laissé pour l'entretien et les petites réparations du mesme escalier. Il estoit plus naturel de penser qu'un ouvrage qui tombe en ruine deux ans après qu'il est fait a esté mal construit et que les ouvriers qui l'ont basty sont coupables et par conséquent obligés à réparer le dommage. Puis donc qu'il s'estoit attribué la direction de cet édifice, à l'exclusion de la communauté, puisqu'il s'estoit porté pour unique administrateur, que ne poursuit-il en justice, avec la mesme qualité, l'architecte et les autres ouvriers? Le soin de son honneur et de sa réputation doivent l'y engager. Qu'il les prenne donc à partie et qu'il n'exige point que la communauté entre seulement en con-

noissance de cet ouvrage lorsqu'il est ruiné et qu'il en peut résulter de très grands inconvénients pour elle.

XI. Ce premier moyen est aujourd'hui impraticable. Le revenu de quatre ou cinq années de 20 lieux de Monts est déjà engagé pour payer la dépense qu'on a faite à enlever une partie des terres et autres ruines de la muraille. Où trouver un maçon qui attendît trente ans et plus le payement total de ce qu'il feroit, tant pour réparer le dommage avenu à l'escalier qu'à prévenir la ruine entière du mesme édifice, sans parler de ce qui regarde la muraille? Ce n'est qu'une dépense peu considérable, au dire du P. Monsinat; mais il suffit qu'on ayt des yeux pour voir le contraire.

XII. Le second moyen n'est pas plus soutenable. Si on commence une fois à toucher au capital, qui n'est que trop modique pour l'entretien ordinaire, un second malheur enlèvera bientôt le reste, et cet édifice se trouvera par la suitte sans fond et entièrement abandonné.

XIII. Quelles sont donc ces ressources qu'on peut trouver? Le P. Monsinat, avant de partir, auroit bien dû les indiquer. Il est fécond en expédients, on le sait; mais sont-ils toujours bien réels et bien fondés?

XIV. Comment peut-il y avoir des matériaux au delà de ce qui est nécessaire? Il est certain qu'une partie, en tombant, a esté réduite en poussière et entraînée par la violence des eaux. Le mur qu'on élèveroit pour empêcher l'éboulement des terres doit estre au moins au niveau de la montagne et de la mesme épaisseur que le précédent. Il faut aussy y adjouter des éperons ou ce qu'on appelle icy des barbacani, qui manquoient à l'autre, sans quoy ce dernier ouvrage aura bientost le mesme sort que le premier : d'où il est aisé de conclure que le ciment et la main de l'ouvrier ne suffisent pas et que la dépense ne seroit pas si modique que le P. Monsinat veut le faire entendre.

On pourroit donner plus d'étendue à ces Réflexions et en adjouter d'autres, mais on finira par cette dernière : la communauté de la Trinité-du-Mont s'attendoit que le P. Monsinat, comme il l'avoit promis, donneroit, avant son départ, à Mgr le Cardinal de Polignac tous les éclaircissements dont on a besoin dans une affaire de cette importance, et, sur une telle assurance, on l'a laissé partir. Cependant, tout ce qu'il lui a remis consiste en un mémoire très court qui ne conclud rien et ne fournit aucune lumière. Que fera la communauté dans cet embarras? Elle n'a point d'autres ressources qu'en la bonté de Son Éminence, qu'elle supplie très humblement de l'appuyer de son autorité icy et de son crédit à la cour pour empêcher qu'une maison fondée par la piété de nos roys, honorée jusqu'à présent de leur protection, ne soit ruinée pour la réparation d'un ouvrage auquel la communauté n'a point eu de part. Il seroit bien triste pour elle qu'après avoir administré pendant plus de soixante ans, avec une attention et fidélité la plus exacte, le légat[2] de M. Gueffier, on la rendît responsable des événements à l'égard d'un édifice dont on luy a osté, sa[ns] sujet, la direction, qu'on a commencé, continué et finy sans sa participation.

= 1. Le ms. porte à tort *le P. Monsinat*, par une erreur évidente du copiste.

2. C'est-à-dire le legs, « legatum. »

3202. — Wleughels a d'Antin.

Le 10 décembre 1728.

Monseigneur, — Comme je l'écrivis, il y a déjà quelque temps, à V. G., l'Académie de Saint-Luc avoit proposé des sujets pour les prix; ils furent affichez, selon la coutume, afin que quiconque qui voulût y concourir n'en ignorât. J'eus encore l'honneur de lui dire que quelques-uns des sujets qu'elle a bien voulu qu'on logeât dans l'Académie y vouloient concourir; ce qu'ils ont fait.

Dimanche dernier, les desseins furent jugez, et les trois qui sont de notre maison et qui ont fait des desseins en ont remportez. Le premier prix de peinture a été donné au s[r] *Vanloo*, frère de celui qui est à Paris et qui a l'honneur d'être connu de V. G. Mais, ce qui est tout-à-fait glorieux, c'est qu'il l'a remporté sur un dessein si beau qu'on a jugé que ce dessein méritoit encore un premier prix[1], et qui, effectivement, le méritent tous les deux; mais tout l'honneur est chez nous, et cependant je peux assurer V. G. que celui-ci, qui n'a pour ainsi dire que le second, est si beau, qu'il n'y a personne qui ne souhaitât de l'avoir fait. Tout le monde, quoique je n'y aye aucune part, m'en vient faire compliment.

Le fils du s[r] *Vanloo*, qui n'a pas encore vingt ans, s'est mis dans la seconde classe, tant par modestie que pour ne pas vouloir concourir avec son oncle; [il] a eu le second prix; mais, en vérité, celui qui a eu le premier prix de cette seconde classe avoit fait un dessein si beau qu'il méritoit de disputer avec les premiers de la première classe.

J'ai parlé à V. G. d'un sculpteur nommé *Adam*, qui est sûrement très habile; son frère, qui est ici, a eu le second prix dans la première classe de sculpture et il pouvoit bien espérer le premier; mais il n'y a eu que trois sculpteurs qui ont jugé, car, en ce païs-ci, les peintres jugent les peintres et les sculpteurs les sculpteurs, et ces trois juges, qui sont un oncle et deux neveux, sont les maîtres de celui qui a eu le premier prix.

Je dirai, avec la permission que V. G. m'a accordée, un mot des jeunes gens qui se sont fait tant d'honneur.

Vanloo est un jeune homme qui a beaucoup de mérite, comme on en peut être persuadé par le dessein qu'il vient d'exposer; il a quitté Paris, où il gagnoit, pour venir étudier et devenir habile,

car ce n'est pas le tout de sçavoir bien faire des desseins; il faut faire des tableaux. Il a bonne volonté; il est fort avancé, quoique très jeune; mais il faut qu'il fasse des bagatelles pour vivre, son frère ne le pouvant aider, ayant assez de ses deux enfants.

Le frère d'*Adam* est un jeune homme qui a étudié dans son païs, qui a travaillé à Paris et en province, où il a gagné passablement, et, sçachant que ce païs abonde en belle sculpture et qu'il pouvoit beaucoup y profiter, il a apporté tout ce qu'il avoit gagné et le consume petit à petit en étudiant, ce qui me semble être beaucoup pour un jeune homme qui, à peine, a vingt-trois ans[2].

Comme je sçai que V. G. aime à sçavoir la vérité de tout et à connoître les sujets qui ont du mérite, je croi qu'elle me pardonnera si j'ai pris la liberté de lui faire ce petit détail, qui est glorieux à la nation et retombe sur des personnes que V. G. veut bien protéger.

Le roy de Pologne a envoyé ici une personne qui a acheté toutes les statues antiques qui étoient chez le prince Guigi et bonne partié de la collection qu'avoit faite le Cardinal Alexandre Albano. Il y a quelque temps que le roy d'Espagne enleva celles de dom Livio Odescalchi, qui étoient considérables. Voilà comme, petit à petit, on va dépouillant ce pauvre païs.

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 128.

= 1. Depuis : « Le premier prix »; Lecoy, p. 198.
2. Depuis : « Le fils du s[r] *Vanloo* »; Lecoy, p. 198-9.

3203. — D'Antin a Wleughels.

De Marly, le 13 décembre 1728.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 25 novembre. Je ne suis point étonné de la joye que l'on a témoigné à Rome du recouvrement de la santé du Roy. C'est l'enfant de l'Europe; ainsi tout le monde doit s'y intéresser également.

Vous avez bien fait de refuser le secrétaire du feu Cardinal Gualterio, M. le Cardinal de Rohan n'ayant demandé qu'une chambre pour retirer ses meubles. Si nous nous relâchions sur cet article, l'Académie royale seroit bientôt un hôtel garni.

M. le Cardinal de Polignac m'a écrit de grandes louanges sur

vous et sur notre Académie; ainsi je vous exhorte à continuer et je suis, M., etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 125.

3204. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 16 décembre 1728.

Monseigneur, — Ce fut jeudi dernier, avant midi, que je vous écrivis. Alors je ne pouvois pas prévoir ce qui arriveroit le soir, sinon que je sçavois bien qu'on distribueroit les prix comme j'eus l'honneur de le dire à V. G., ce qui fut fait avec un appareil magnifique.

Le Cardinal Alexandre Albano, comme protecteur de l'Académie, dit, en délivrant les médailles, à ceux qui recevoient les premières, de se trouver le lendemain chez lui à son lever, ce qu'ils firent, et, après les avoir bien reçeus, louez et caressez, il leur donna à chacun une douzaine de pièces, peu de chose à la vérité, leur dit-il, mais qu'il les prioit d'accepter pour se dédommager du papier et du crayon qu'ils avoient employé, dont il voyoit que personne ne leur tenoit compte; que les médailles étoient si peu de chose qu'il lui avoit toujours semblé que de si beaux desseins, surtout ceux qui avoient paru cette année, étoient trop peu récompensez, à l'honneur près.

On prétend cependant ici que c'est le roy de Pologne qui a fait cette libéralité. Ce qui a donné lieu à cette pensée, c'est que ce fut de l'or ducat qu'on leur distribua, qui venoit effectivement de Pologne et que S. E. avoit reçeu pour des antiques qu'il avoit vendues à ce prince.

Je crois, pour moy, qu'il en faut plutôt attribuer la générosité à M. le Cardinal qu'à S. M. qui, asseurément, ne pouvoit pas sçavoir qu'on donnât des prix dans Rome.

J'eus l'honneur de voir S. E., dimanche dernier, qui me fit beaucoup de complimens sur nos élèves. Elle me chargea de vous assurer de ses très humbles respects, me disant qu'elle se tiendroit très heureuse que V. G. le voulût conter au nombre de ses amis et de ses très humbles serviteurs, comme il désiroit de l'être.

Pour moi, Mgr, je vous souhaite, au commencement de cette nouvelle année, toutes ses prospéritez, que Dieu vous comble de ses biens et vous donne ce que nous ne pouvons pas vous donner.

Je prie très humblement V. G. de m'honorer de sa protection, comme elle a fait par le passé; c'est ce qui fait tout le bonheur de ma vie. Je suis, avec toute la soumission et tout le respect possible, etc.

WLEUGHELS.

C'est ce matin qu'on chante à Saint-Louis le *Te Deum* en actions de grâces de la santé de S. M.

La poste n'est pas encore arrivée.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 130.

3205. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Paris, le 20 décembre 1728.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 2. Si vous distingués un mérite supérieur au s[r] *Slodtz*, vous ferés fort bien de lui faire exécuter quelque belle figure; cela le perfectionnera bien davantage, et lui faire surtout travailler quelque chose d'imagination et de son propre dessein, ce qui avance bien plus que de copier.

J'approuve fort ce que vous pensés pour les tableaux aussi que vous voulés mettre dans l'Académie; c'est votre affaire, à mesure que vous aurez des élèves assez forts pour les exécuter. Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 127.

3206. — CHAUVELIN AU CARDINAL DE POLIGNAC.

A Versailles, le 21 décembre 1728.

« ... Le mémoire du P. Monsinat fait véritablement voir que les moyens sont bien courts pour réparer le malheur arrivé à l'escalier de la Trinité-du-Mont. Quoiqu'il en soit, tout ce que Votre Ém. jugera à propos d'ordonner et de régler en conséquence sera approuvé par le Roy... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 697, fol. 482. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3207. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 23 décembre 1728.

Monseigneur, — Tout réussit et tout doit réussir aux personnes

qui ont les intentions aussi belles, aussi justes que celles qui luisent en V. G. Malgré l'intempérie de l'air, les feux d'artifices ont bien été et les illuminations ont bien tenues[1]; ils semblent qu'ils ayent voulu seconder notre joye, qui fait celle de tout l'univers et, en particulier, celle de ceux qui ont l'honneur d'approcher la personne sacrée de S. M.

Pour nous, nous avons assisté au *Te Deum* que Mgr le Cardinal de Polignac fit chanter à Saint-Louis. L'église étoit plaine et il y avoit un grand nombre de noblesse.

Depuis, M. le Cardinal Ottobon a donné un bel opéra dans son palais, où, à divers fois, tout le monde est bien reçeu, et il continue encore.

J'ay dit à V. G. combien on étoit ici satisfait de notre Académie et les honneurs qu'ont reçeus quelques-uns de ceux qui y demeurent. J'espère qu'ils feront encore d'autres progrès dans la suitte, et je ne négligerai rien pour les aider à mériter les grâces que V. G. leur a accordées.

Mgr le Cardinal Imperiali, qui est des honnêtes hommes qui soient au monde, d'un mérite infini, d'une connoissance au-dessus des autres, me fit dire, il y a quelques jours, par M. le comte de Landy, qu'il vouloit me venir voir, qu'il étoit ravi que l'Académie fût aujourd'huy sur un si bon pied et qu'il étoit juste qu'il s'en vînt réjouir avec moi.

M. Salviati m'en dit autant dernièrement, où je le rencontrai chez M. le marquis Corsini; je n'avois pas l'honneur de le connoître; grâce à la protection dont V. G. veut bien m'honorer, je ne suis pas ici en mauvais prédicamment.

Comme vous dites très bien, Mgr, chaque païs a ses usages différents; mais on peut bien n'y pas regarder de si près, comme j'ay fait au sujet du deuil, surtout lorsqu'on manie le bien d'autrui.

Je suis, avec, etc.

N. Wleughels.

On assure ici que le Pape retourné à Bénévent ce printems prochain; on ajoute que les ministres le suivront, ce qui déplaît à tout Rome. Le Pape, quoique ce soit un saint homme, ne se fait point aimer; au contraire, les arts sont renversés, l'ignorance triomphe, et ceux qui sont en place en agissent, dit-on, très mal pour la chose publique.

Le mariage du prince Carboniano avec la jeune princesse Palestrine a été consommé, malgré toutes les oppositions qui y ont été formées. Le Pape a vu cette jeune enfant et a voulu sçavoir d'elle-même si elle étoit contente de prendre ce prince pour son époux. Elle lui a répondu que oui; il lui a demandé si elle étoit bien informée que l'Empereur n'en étoit pas satisfait. Elle lui a dit qu'elle le sçavoit, mais qu'il n'étoit pas le maître de sa volonté. « Tu le veux donc? » lui a-t-il dit en napolitain. — « Assurément, » lui a-t-elle répondu. — « Et bien, prens-le; » ce qui a été exécuté.

Elle est venue depuis à Saint-Pierre, et on la voit partout se promener avec son mari, qui quitte son nom de Colonne ou de Carbognano pour prendre celui de son épouse, qui est Barberin ou Palestrino. Elle n'a que douze ans, mais assez faite pour son âge; son mari en a vingt-trois. La princesse Palestrino, sa mère, qui est de la maison Buoncompagno ou Piombino, de désespoir que ce mariage ait été fait contre sa volonté, est sortie de Rome pour aller à Venise.

On n'a jamais tant vu d'évêques *in partibus Infidelium* qu'il s'en est fait depuis que le Pape occupe le Saint Siège. Un pauvre prêtre espagnol, qui étoit à l'hospice des prêtres de Saint-Jacques, se trouvant accablé de dettes, s'étoit retiré à une paroisse qu'on appelle Sainte-Celse, pour y être sous-vicaire. Là, caché, il n'osoit sortir que les soirs, parceque, dans le jour, on le guettoit. Pour le tirer de cette angoisse, S. S. l'a fait évêque, et, par conséquent, on n'ose plus ici mettre la main sur lui; mais le pauvre homme n'ose pas plus pour cela sortir dans le jour, n'osant se montrer comme il est, n'ayant pas un habit qui puisse convenir à sa dignité[1].

Le bruit court ici, et on assure qu'il est très vrai, que M. le Cardinal Albani l'aîné a envoyé au Pape sa démission de sa charge de camerlingue, que S. S. a refusée absolument, lui faisant commandement de revenir incessamment d'Urbain, où il s'est retiré; mais on prétend qu'il n'en veut rien faire.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 133.

= 1. Voyez la lettre du duc d'Antin du 25 novembre.

3208. — Chauvelin au Cardinal de Polignac.

A Versailles, le 28 décembre 1728.

« ... J'ay lu très attentivement les réponses de la Communauté de la Trinité-du-Mont au mémoire du P. Monsinat. Je ne prévois pas que, sur ce qui en fait le sujet, Votre Ém. reçoive du Roy d'autre ordre que celui de donner aux intéressez les conseils que votre prudence vous suggérera, Sa Majesté considérant que, si Elle vous chargeoit de diriger par autorité l'entreprise de la réparation de l'escalier, il arriveroit que, dans la suite, on lui demanderoit des secours qu'Elle ne juge pas à propos de donner. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 696, fol. 241, minute, et t. 697, fol. 485 v°, original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3209. — Wleughels a d'Antin.

Le 29 décembre 1728.

Monseigneur, — Les chemins sont si mauvais que les couriers n'arrivent à présent, à Rome, que le lendemain que l'ordinaire en est parti, c'est-à-dire, au lieu d'arriver le lundi, suivant la coutume, ils n'arrivent que le vendredi. C'est ce qui m'a empêché de répondre sur-le-champ à la dernière dont V. G. m'a honoré.

Tout le monde a été, à Rome, dans une crainte mortelle et avec sujet, et on a ressenti ici autant de joye à la convalescence de S. M. qu'on avoit eu d'appréhension ; c'est une grâce que Dieu nous a faite, qu'un bon François n'oubliera jamais, et tout l'univers y étoit intéressé.

Il vient d'arriver ici une affaire dont tout le Sacré Collège paroît un peu étourdi.

J'envoyai, dans les nouvelles dernières, celles du mariage de la jeune princesse Palestrina avec le prince de Carboniano. Ce mariage fut consommé plus tôt que le Pape ne l'avoit permis et contre la promesse qu'on prétend que le Cardinal Barberin lui eût faite. S. S., irritée d'être trompée, a banni de sa présence le Cardinal et l'a interdit de toutes les congrégations ; or, il étoit de toutes, parce qu'il fait ici la charge de doyen, celui qui l'est étant

archevêque de Naples et y résidant. On craint que cette affaire n'ait peine à s'accommoder, car le Pape, qui se trouve offensé par plus d'un côté, a peine à revenir et est encore naturellement un peu obstiné.

Tout va bien dans l'Académie, et il y a apparence qu'il en sortira d'habiles gens, car on y fait de bonnes études. Pour moi qui, Dieu merci, me porte mieux, je me suis remis à travailler au tableau que V. G. a bien voulu m'ordonner pour le cabinet de S. M. Je suis, avec un profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1960, fol. 136.

TABLE.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

